

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01897794 2

LA SAINTE BIBLE

VENGÉE.



Lyon, — Imprimerie de J. B. Pélagaud.

LA SAINTE BIBLE

VENGÉE

DES ATTAQUES DE L'INCRÉDULITÉ,

ET JUSTIFIÉE

DE TOUT REPROCHE DE CONTRADICTION AVEC LA RAISON,
AVEC LES MONUMENTS DE L'HISTOIRE, DES SCIENCES ET DES ARTS ; LA PHYSIQUE,
LA GÉOLOGIE, LA CHRONOLOGIE, LA GÉOGRAPHIE, L'ASTRONOMIE, etc.

Par M. l'Abbé Du Clot,

ANCIEN ARCHIPRÊTRE ET CURÉ DU DIOCÈSE DE GENÈVE.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée d'une Notice sur l'auteur, et d'une Table générale et analytique des Matières.

Testimonia tua credibilia facta sunt nimis.
Ps. 92.

TOME TROISIÈME.

J. B. PÉLAGAUD ET Cie, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
DE N. S. P. LE PAPE.

LYON,
GRANDE RUE MERCIÈRE,
No 50.

PARIS,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 57.
Dépôt chez Albanel, fils.

1855

LA SAINTE BIBLE VENGÉE DES ATTAQUES DE L'INCRÉDULITÉ.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES PROPHÈTES,

OU DES PROPHÉTIES EN GÉNÉRAL; DES PROPHÈTES ET DES PROPHÉTIES DE L'ANCIEN TESTAMENT; CONSÉQUENCES QUI EN RÉSULTENT, ET RÉPONSE AUX OBJECTIONS DES INCRÉDULES.

---

§ PREMIER.

De la prophétie en général.

Le nom de *Prophète* dans les Livres saints n'a pas toujours la même signification. Il désigne quelquefois celui qui est chargé de porter la parole pour un autre. Dieu dit à Moïse qui craignoit de n'être pas entendu de Pharaon[1] : *Aaron votre frère sera votre prophète.* Souvent il désigne un homme exercé à chanter les louanges de Dieu. Ainsi Saül rencontra[2] une assemblée de *prophètes* et se mit à *prophétiser* avec eux, c'est-à-dire à chanter les louanges du Seigneur. Quelquefois ce titre est donné à ceux qui enseignoient et expliquoient la loi de Dieu, etc. Mais ce ne sont pas là les significations précises du mot *prophète.* Nous entendons ici uniquement par ce mot un homme qui prédit l'avenir de la part de Dieu, et nous définissons la *prophétie :* la

[1] Exod. VII. v. 1 — [2] I. Reg. X. v. 5.

prévision certaine et la prédiction des choses futures don la connoissance ne peut pas être acquise par les cause naturelles. D'où il suit que l'objet de la prophétie est de découvrir les choses inconnues aux lumières naturelles, et conséquemment qu'elle dépend de Dieu seul, et que partout où se trouve la vraie prophétie se rencontre aussi la vraie religion. Le démon pourra quelquefois connoître ce qui est caché aux hommes; il pourra prédire des événemens qui dépendent de quelques causes qui lui sont connues. Mais ce n'est pas là une vraie prophétie. Pour être vraiment *prophète* il faut découvrir avec certitude et infailliblement des choses absolument inconnues et dont l'événement n'est pas nécessairement lié avec les causes secondes et naturelles. Qu'un astronome prédise une éclipse de soleil; qu'un philosophe annonce un événement naturel qu'il a prévu dans ses causes; qu'un pilote prévoie une tempête; qu'un médecin annonce les crises d'une maladie; qu'un politique habile qui connoît par expérience le jeu ordinaire des passions humaines, le caractère et les intérêts de ceux qui sont à la tête des affaires, présage de loin certaines révolutions et en parle avec une espèce de certitude, il n'y a dans tout cela rien d'extraordinaire. Les prédictions mêmes faites au hasard et qui cependant se réalisent quelquefois, parce que les événemens qu'elles annoncent étoient dans l'ordre de la possibilité, ne sont point de vraies *prophéties*, parce que, pour constituer une vraie *prophétie*, il faut que la chose prédite ait été prévue avec certitude. Mais si un prophète prédit les circonstances d'un effet purement casuel et qui dépend d'une ou de plusieurs causes libres et indifférentes, et cela plusieurs siècles avant qu'il arrive; s'il prédit des faits *miraculeux* et surnaturels, lorsque les circonstances y sont le plus contraires : il faut avouer que cela ne peut venir que de Dieu, et que c'est la marque la plus incontestable de la vraie religion, puisque c'est le plus surprenant de tous les miracles. En effet, il n'y a que Dieu qui sache ce qu'il a résolu de faire par sa toute-puissance dans les temps à venir. Lors donc qu'un homme a annoncé et prédit

de loin des événemens surnaturels et miraculeux, et qu'ils sont arrivés comme il l'avoit dit, on ne peut plus douter qu'un tel homme n'ait parlé par inspiration divine. Ainsi, lorsque Dieu fit connoître au patriarche Abraham que ses descendans seroient un jour esclaves en Egypte, mais qu'ils seroient délivrés par des prodiges, et cela quatre cents ans avant l'événement[1], cette prophétie exactement accomplie au temps marqué portoit un double caractère de vérité. Puisque Dieu seul pouvoit faire ces miracles, lui seul pouvoit aussi les annoncer. Il en est de même de la promesse que Jésus-Christ fit à ses apôtres de convertir les nations par les miracles qu'ils opéreroient en son nom; il étoit également impossible à l'esprit humain de prévoir cette conversion et aux forces humaines de l'accomplir. Or tel est le caractère de la plupart des *prophéties* de l'ancien Testament, comme nous le verrons ci-après. Mais avant d'en démontrer l'authenticité, pour ne rien laisser sans réfutation sur une matière de cette conséquence, il faut répondre à quelques difficultés des incrédules.

« D'abord selon eux la prédiction de l'avenir est impos-» sible. Comment, disent-ils, une détermination qui n'est » pas pourroit-elle être prévue ou prédite? »

Nous répondons qu'il n'est pas nécessaire que cette détermination d'une cause libre soit actuellement, mais qu'il suffit qu'elle doive être, pour qu'elle puisse être prévue et prédite. Nous comprenons bien que c'est pour nous un secret impénétrable. Les causes libres qui n'existent pas sont à notre égard comme si elles ne devoient jamais exister; et quand elles existeroient, comment devinerions-nous certainement qu'elles se détermineront un jour à choisir tel objet plutôt que tel autre? Nous pouvons seulement prévoir les événemens futurs qui dépendent des causes purement physiques, parce que ces causes, dépendantes elles-mêmes des lois constantes et invariables de la nature, ne manquent jamais de produire leur effet, à moins que l'Auteur de ces lois ne juge à propos d'y déroger.

[1] Genese, XV. v. 13 et suiv.,

Mais la détermination des causes libres ne sauroit être un secret pour le Créateur. 1.° Sans cette connoissance on ne sauroit concevoir de providence en Dieu. Cette providence se trouveroit à tout moment déconcertée dans ses desseins et arrêtée dans l'exécution de ses volontés par les actions imprévues des hommes.

2.° On ne pourroit plus lui attribuer la toute-puissance, encore moins l'immutabilité; continuellement Dieu seroit obligé de changer ses desseins, d'en former de tout contraires, parce qu'il se rencontreroit des obstacles qu'il n'auroit pas prévus.

3.° Dieu est présent à tous les temps; il n'est à son égard ni *passé ni futur;* il n'y a pour lui qu'un *présent* éternel. Avant de former le décret de la création, il sait tout ce qui peut être, parce qu'il sait tout ce qu'il peut faire; en formant ce décret il sait tout ce qui sera, parce qu'il sait tout ce qu'il fera. Sa connoissance et sa puissance sont d'une égale étendue; on ne pourroit mettre des bornes à l'une sans en mettre à l'autre, parce qu'en lui la puissance est la souveraine intelligence. En vain craindra-t-on pour la liberté humaine dans le cas de la prescience divine. Le Créateur connoît tout, gouverne tout, dispose des esprits et des corps. Les causes libres sont dans sa main comme les causes nécessaires. Il est le premier principe des êtres et de leur manière d'être. Sa connoissance ne change rien ni dans la nature des causes qui sont les effets de sa puissance, ni dans la nature des actions de ces causes. Il veut que ses créatures intelligentes agissent librement, et que celles qui sont dénuées d'intelligence agissent nécessairement; et s'il le veut, comment la chose ne seroit-elle pas?

La difficulté des incrédules n'a donc rien de solide en aucun sens. Ils prétendent que les déterminations futures des volontés humaines ne peuvent être ni prévues ni prédites, parce qu'elles n'ont aucune certitude, ou que, si elles en avoient, elles seroient dès-là même *nécessaires.* Ils ne voient pas qu'à l'égard de Dieu nos déterminations futures sont aussi certainement *connoissables* que nos déterminations

actuellement existantes, parce que les déterminations qui existent au moment présent existent certainement; or il étoit hier et de toute éternité aussi certainement vrai qu'elles existeroient au moment présent qu'il est actuellement certain qu'elles existent. Mais leur certitude n'emporte en aucune sorte la nécessité de leur existence. Je suppose que je fasse aujourd'hui une action avec une entière liberté, indépendamment de toute cause extérieure, et qu'elle n'ait pas pu être prévue hier : cette action ne seroit-elle pas aussi certaine aujourd'hui, eu égard à l'événement, que si elle avoit été prévue hier, c'est-à-dire que, *malgré la supposition de la liberté*, il y a eu hier et de toute éternité une aussi grande certitude que cette action devoit être faite aujourd'hui, qu'il y en a aujourd'hui qu'elle est actuellement faite; la certitude qu'une chose doit être n'emporte donc point la nécessité de cette chose. Donc la connoissance certaine que Dieu a de nos déterminations futures ne change rien dans la nature de ces déterminations[1], parce que Dieu connoît non-seulement qu'elles seront, mais encore de quelle manière elles seront. Il connoît non-seulement que je me déterminerai dans vingt ans à prendre tel parti; mais il connoît que je m'y déterminerai avec indifférence; qu'en le choisissant je le ferai avec le pouvoir de ne le pas choisir et même d'en choisir un tout contraire. Il est donc absurde de refuser à Dieu la connoissance et l'empire de tous les temps et de tous les événemens présens et futurs, nécessaires et libres. Il est donc le maître d'annoncer et de faire annoncer l'avenir comme le présent; par conséquent il peut y avoir de véritables prophéties.

Un déiste célèbre[2] a fait contre la preuve que nous tirons des prophéties une autre objection. « Pour que cette preuve, » dit-il, fût convaincante, il faudroit trois choses dont le » concours est impossible. Il faudroit que j'eusse été témoin » de la prophétie; que je fusse aussi témoin de l'événement, » et qu'il me fût démontré que cet événement n'a pu ca- » drer fortuitement avec la prophétie; car enfin la clarté

[1] Voyez notre note XXI sur la Genèse vers le milieu. — [2] J.-J. Rousseau, Emile, l. IV.

» d'une prédiction faite au hasard n'en rend pas l'accom-
» plissement impossible. »

Nous soutenons que cet argument renferme trois faussetés : 1.° Il est faux que pour être certain qu'une prophétie a été faite long-temps avant l'événement il soit nécessaire d'en avoir été témoin ; il suffit d'en être assuré par l'histoire et par des monumens incontestables. Suivant le sophiste, on ne pourroit jamais être assuré que de ce qu'on a vu ou entendu soi-même. Mais si, dans un écrit que je sais positivement être de tel auteur et de telle date, je lis l'annonce d'un fait qui doit arriver dans les temps postérieurs, ne suis-je pas aussi certain qu'on puisse l'être de la réalité de la prédiction ? 2°. Si ensuite dans d'autres histoires, dont je connois pareillement l'authenticité et la vérité, je vois que le fait annoncé est arrivé précisément de la manière dont il avoit été prédit, n'ai-je pas encore la certitude entière de l'accomplissement ? Pour nier ces vérités évidentes il faut prétendre de ces deux absurdités : l'une, ou qu'il ne peut y avoir d'écrits authentiques, ou qu'il n'existe pas de certitude morale. 3.° Il est faux que l'accomplissement d'une prophétie claire et chargée d'un grand nombre de circonstances puisse se faire par hasard, surtout lorsque Dieu seul peut opérer ce qui est prédit. De même que l'expérience nous montre dans l'ordre physique qu'aucun homme, quelque fort qu'il soit, ne peut porter sur ses épaules une maison ; de même elle nous apprend dans le genre moral qu'il y a des événemens futurs que la sagacité humaine ne peut pressentir, parce qu'ils sont tellement éloignés de toute probabilité, de toute circonstance actuelle, de toute idée reçue et même de toute possibilité apparente, qu'il est impossible de les prévoir et même de les imaginer.

La même expérience nous prouve encore qu'il y a des combinaisons d'événemens qu'il seroit *insensé* d'attribuer au hasard et dont il seroit également *insensé* de penser qu'ayant été *légèrement prédites*, elles se sont arrangées fortuitement et d'elles-mêmes, conformément à la prédiction. Ainsi de ce qu'un diseur de bonne aventure aura pu

une fois rencontrer juste sur un fait simple, possible et qui n'etoit pas hors de la vraisemblance, on ne peut pas raisonnablement inférer que des événemens détaillés, compliqués, invraisemblables, difficiles à produire et même à inventer, ont été prédits par un diseur de bonne aventure.

Faisons l'application de ces règles et de ces principes. Dieu assure Abraham que dans quatre cents ans il donnera la Palestine à sa postérité, non à celle qui descendra d'Ismaël, mais aux descendans d'Isaac. Dieu renouvelle cette promesse à Isaac lui-même en faveur des enfans de Jacob, à l'exclusion de ceux d'Esaü. Mais il est dit que cette postérité sera réduite en esclavage et opprimée par les Egyptiens et qu'elle sera mise en liberté par une suite de prodiges. C'est sur cette prophétie que les patriarches dirigent leur conduite. Jacob près de mourir en Egypte la laisse par testament à ses enfans; il assigne d'avance les diverses contrées de la Terre promise que chaque tribu doit occuper; il veut y être enterré. Joseph mourant rappelle ce souvenir à ses neveux; il leur recommande d'emporter avec eux ses os quand ils partiront. Tout cela s'exécute. Les Israélites s'en souviennent lorsque Moïse vient leur annoncer leur délivrance de la part du Seigneur, et ils l'adorent. Par une suite de prodiges les Egyptiens sont forcés de les mettre en liberté, etc.

Il est impossible que Moïse ait forgé cette *prophétie* en même temps que toute l'histoire de la postérité d'Abraham, qui en est l'accomplissement. Les faits principaux en sont attestés par l'histoire profane, comme nous l'avons démontré dans nos *Observations préliminaires* et nos notes sur la Genèse, l'Exode, etc. Il est encore plus impossible que cet accomplissement se soit fait par hasard, puisqu'il a fallu une suite de miracles.

Voici un autre exemple. Samarie assiégée par le roi de Syrie est réduite à une extrême famine. Le roi Joram et tout son peuple sont dans la dernière désolation [1]. Elisée annonce au nom de Dieu la levée du siége. S'il se fût borné

[1] IV. Reg. VII.

à cette prédiction, on pourroit croire qu'il avoit quelques connoissances particulières qui lui faisoient préjuger cet événement ; mais il ajoute que demain, à l'heure actuelle, la mesure de farine et deux mesures d'orge ne se vendront à la porte de Samarie qu'un statère. Un officier refusant d'ajouter foi à cette prophétie, il lui déclare qu'il verra de ses propres yeux ce bas prix des denrées, mais qu'il n'en mangera pas. Pouvoit-il prévoir par ses propres connoissances toutes ces particularités ? Le hasard pouvoit-il en amener la réunion ? Il a fallu, pour que la prédiction fût accomplie, qu'une terreur panique frappât les assiégeans et les mît en fuite ; qu'ils abandonnassent toutes leurs provisions ; que l'abondance de ces provisions mît la farine et l'orge précisément au prix annoncé ; que l'officier incrédule fût chargé par le roi de mettre l'ordre à la porte où se vendoient les comestibles, et qu'il y fût étouffé par la foule du peuple. Une combinaison aussi compliquée, aussi détaillée, ne pouvoit être ni l'objet de la prévoyance ni l'effet du hasard.

Nous ferons voir la même authenticité et la même vérité dans les prophéties de l'ancien Testament, dont nous présenterons le tableau, après que nous aurons fait connoître les prophètes de cette alliance et répondu aux diverses objections des incrédules contre ces envoyés de Dieu.

---

§. II.

Des prophètes de l'ancien Testament.

Nous avons déjà observé que nous entendons ici par *prophète* un homme à qui Dieu a révélé l'avenir, auquel il a fait connoître les événemens futurs que la sagesse humaine ne peut pas prévoir, et à qui il a donné ordre de les annoncer. C'est dans ce sens qu'Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, etc., ont été *prophètes*.

Les incrédules ont confondu les différentes significations du terme de *prophète*, pour dégrader et avilir les fonctions

des hommes inspirés. Ils ont dit « que c'étoit un *métier*; » que l'on s'y exerçoit comme à tout autre art; qu'un pro- » phète, à proprement parler, étoit un visionnaire qui as- » sembloit le peuple et lui débitoit ses rêveries; que c'étoit » la plus vile espèce d'hommes qu'il y eût chez les Juifs; » qu'ils ressembloient exactement à ces charlatans qui amu- » sent le peuple sur les places des grandes villes[1]. »

Sans doute, si par *prophète* on entend seulement un homme plus instruit que le commun du peuple, un orateur, un poète, etc., ce talent pouvoit s'acquérir, et il y avoit des écoles pour y former les jeunes gens. Mais si l'on entend par *prophète* un homme inspiré de Dieu, doué du pouvoir de faire des miracles, de prévoir et de prédire l'avenir, ce n'étoit plus un *art* ni un *métier*, mais un don surnaturel où les prestiges et l'imposture ne pouvoient avoir aucune part.

2.° Ces hommes doués de l'esprit prophétique n'étoient point de simples particuliers sans autorité et sans considération; c'étoient les personnages les plus respectables de l'univers : des patriarches, chefs de familles ou plutôt de peuplades nombreuses; Abraham, père de plusieurs peuples; Jacob, tige des douze tribus de sa nation; Moïse, fondateur et législateur d'une république qui a duré quinze cents ans. Ce sont les juges ou les chefs souverains de ce même peuple : David, qui en étoit roi; Isaïe, né du sang royal; Ezéchiel, de race sacerdotale; Daniel, premier ministre et revêtu de toute l'autorité du roi d'Assyrie, etc. Comment a-t-on l'impudence de comparer ces grands hommes aux vils jongleurs qui font chez divers peuples le *métier* de devin pour gagner leur vie? Comment ose-t-on tourner en ridicule leurs ouvrages sublimes qui ravissent d'admiration tous les vrais savans qui les ont lus? Les psaumes de David ont enflammé la verve de nos meilleurs poètes, de Jean-Baptiste Rousseau, de Laharpe, etc. Lorsque le célèbre La Fontaine lut pour la première fois la prophétie de Baruch, il en fut extasié. Isaïe parle de Dieu, de sa puissance, de ses desseins avec une éloquence sublime; nous n'avons point

[1] Bibl. expliq. Esprit du judaïsme, c. 9.

d'élégie plus touchante que les lamentations de Jérémie, etc. Des savans très-versés dans l'antiquité [1] ont démontré que les prophètes hébreux ont porté la poésie à sa perfection. Si Dieu a révélé quelquefois ses volontés à de simples particuliers, à de simples bergers, à des femmes, etc., c'est que le don de prédire l'avenir n'est pas un art, un talent, une connoissance acquise, mais une faveur surnaturelle que Dieu communique à qui il juge à propos.

3.° Les prophètes dont l'Histoire sainte fait mention étoient respectables non-seulement par le rang que la plupart tenoient dans le monde, mais encore davantage par leur vertu, par leur courage, par leur amour pour la vérité, par leur soumission aux ordres de Dieu. Ils n'ont pas abusé des lumières surnaturelles qu'ils avoient reçues, pour flatter les passions des rois, des grands, ni du peuple; ils leur ont reproché hautement leurs vices, ils leur ont annoncé les châtimens de Dieu avec autant de fermeté que ses bienfaits. Plusieurs ont été victimes de leur zèle, et ils l'avoient prévu; ils ont bravé les tourmens et la mort pour dire la vérité. Isaïe a été mis à mort par Manassès, Jérémie par les chefs de la nation, Ezéchiel par les compagnons de son exil. Baruch fut couvert d'outrages, Daniel jeté dans la fosse aux lions, Michée mis en prison par ordre d'Achab; Amos eut les dents arrachées sous Amasias. Les incrédules eux-mêmes ont senti les conséquences de cette destinée, et ils l'ont tournée en dérision. Ils ont dit que la profession de prophète étoit un mauvais métier [2]; *mauvais* sans doute pour ce monde, et c'est ce qui prouve qu'on ne devoit pas être tenté de l'usurper.

4.° Il y a eu cependant de faux prophètes, et « quel » fonds, suivant les incrédules [3], peut-on faire sur nos pro- » phéties, puisque dans le temps même où elles furent » faites, on ne pouvoit distinguer les vraies des fausses? »

Quand il y auroit eu d'abord du doute, du moins il n'y en a plus depuis qu'elles sont accomplies. Au reste il a toujours

[1] Lowth, de sacrâ Poesi Hebræorum. — [2] Quest. sur l'Encyclop. art. prophète. — Esprit du judaïsme, c. 9. Philos. de l'hist. c. 43.

eté facile de connoître les imposteurs; ils se sont ressemblés dans tous les temps; ils ont toujours flatté les passions des hommes; ils leur ont prêché la sécurité, l'impunité, la paix dans le crime, la tolérance des erreurs et des vices, le mépris de la religion et de la justice divine; mais ils n'ont jamais trompé que ceux qui ont bien voulu être séduits. *O roi!* disoit Michée à l'impie Achab qui l'avoit condamné à rester en prison au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'il fût revenu d'une expédition qu'il méditoit, et que le prophète lui annonçoit ne devoir pas réussir : *O roi! si vous revenez en paix (peuple, écoutez-moi), ce n'est pas le Seigneur qui m'a envoyé.* Est-ce là le langage de l'imposture?

5.° « Les Juifs ne sont pas les seuls, ajoutent les incré- » dules [1] qui se vantent d'avoir eu des prophètes; plusieurs » nations, les Grecs et les Egyptiens, etc., eurent aussi » leurs oracles, leurs prophètes, leurs nabim, leurs voyans. » Les aruspices, les augures, les prophéties, tout cela se » ressemble. Entre ce fatras de prédictions, on ne doit pas » plus faire cas des unes que des autres. »

C'est un absurde raisonnement de dire il a été publié de faux principes moraux, de faux argumens, de fausses histoires, donc il n'y a pas de vrais principes, de vrais argumens, de véritables histoires. La fausse monnaie prouve-t-elle qu'il n'y en a point de bonne? On a vu de fausses prophéties : donc il n'y en a point de véritables. N'est-ce pas plutôt parce qu'il a existé de vraies prophéties qu'il en a été présenté de fausses. La question n'est pas de savoir si les autres religions ont eu leurs prédictions. Il s'agit d'examiner si les prédictions de ces religions sont revêtues des mêmes caractères que celles de l'ancien Testament. Il ne suffit pas de dire que les aruspices et les augures ressemblent aux prophètes; il faudroit le prouver. Mais d'abord il est évident, et les incrédules en conviennent, que les aruspices et les augures étoient les ministres de l'idolâtrie, laquelle, aux yeux de la simple raison, est une religion absurde. Les prophètes au contraire enseignoient l'unité, la puissance, la

[1] Dict. philos. Tolérance. Phil. de l'histoire.

justice, la bonté que la raison nous force de reconnoître en Dieu. Ensuite, pourquoi les prétendues prophéties des autres nations sont-elles tombées dans l'oubli? pourquoi ont-elles été méprisées par les peuples mêmes auxquels elles annonçoient tant de prospérités et de victoires? pourquoi les nôtres, conservées pendant tant de siècles, sont-elles encore aujourd'hui révérées non-seulement par les Juifs, mais par les hommes les plus éclairés de l'univers? n'est-ce pas parce que les unes ont été démontrées fausses, absurdes, supposées, et que les autres ont été prouvées par une suite d'événemens incontestables que toute la prudence humaine ne pouvoit prévoir? Nous soutenons hardiment qu'une seule prédiction non effectuée démontre que celui qui l'a faite n'est pas l'organe de la Divinité; mais qu'on en cherche donc une dans les Livres saints, qui n'ait pas eu son accomplissement.

Les augures, les aruspices n'avoient rien à craindre du mauvais succès de leurs prédictions. Parmi les Juifs, le faux prophète devoit être mis à mort [1], et le faux prophète étoit celui dont la prédiction n'étoit pas vérifiée par l'événement [2].

Les oracles, de quelque genre qu'ils fussent, avoient toujours pour objet de satisfaire la curiosité de ceux qui les consultoient, et presque toujours de flatter leur vanité, leur ambition, leurs passions. Les prophètes ne donnoient rien à la curiosité du peuple, ils ne le flattoient pas; au contraire, ils le reprenoient avec sévérité; souvent ils lui annonçoient des fléaux et des misères, et quand ils lui promettoient des prospérités, c'étoit à condition qu'il les mériteroit par son attachement au Seigneur, et par l'exacte observation de sa loi.

Il y a encore une autre différence importante entre les oracles du paganisme et nos prophéties : c'est que ceux-là étoient en petit nombre, relatifs chacun à un seul point, n'ayant aucune suite et ne tenant à rien. Celles-ci au contraire ont été extrêmement multipliées; elles forment une

[1] Deuter. XVIII v. 20. — [2] Ibid. v. 21, 22.

suite continue et une chaîne qui s'étend depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ : la race de la femme qui doit écraser la tête du serpent; le chef né de Juda, qui rassemblera les peuples; le descendant d'Abraham, dans lequel seront réunies toutes les nations de la terre, le prophète semblable à Moïse, que l'on doit écouter sous peine d'encourir la vengeance divine; le prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, duquel David a parlé; l'enfant né d'une vierge, dont Isaïe a prédit la naissance; l'homme de douleurs, duquel il a peint les tourmens; l'oint du Seigneur saisi pour les péchés du peuple, qui excitoit les gémissemens de Jérémie; le Christ, chef des nations, duquel David annonce l'avénement et en fixe l'époque; le désiré des nations, l'ange de la nouvelle alliance, que les derniers prophètes Aggée et Malachie ont vu arriver dans le second temple; l'agneau de Dieu, que Jean-Baptiste a montré au doigt, etc. : toutes ces prédictions sont relatives au même objet, au Messie, à sa religion; toutes ces prophéties se confirment les unes les autres; elles deviennent plus claires à mesure que les événemens sont plus prochains, jusqu'à ce qu'enfin leur accomplissement en développe pleinement le sens.

Ajoutons que les prophètes du Seigneur n'ont point fait en secret leurs prédictions; ils ne les ont point consignées dans des mémoires cachés; ils les ont publiées au grand jour, à la face des rois et des peuples, et souvent ils les leur ont données par écrit, afin qu'ils pussent les examiner à loisir, et que les incrédules eussent le temps de se convaincre de la vérité. Elles ont été soigneusement conservées par la nation même qui y a vu ses propres crimes et la source de tous ses malheurs; nous les avons telles qu'elles ont été écrites, et plusieurs le sont depuis plus de trois mille ans. Il faut donc qu'elles aient été d'une tout autre importance que les oracles mensongers et frivoles des peuples idolâtres, qui sont tombés depuis si long-temps dans l'oubli et le mépris.

A présent nous demandons aux incrédules s'il n'y a pas de l'injustice à placer les prophètes au même rang que les

augures et les aruspices; à prétendre que les prophètes du Dieu véritable étoient des imposteurs qui abusoient de la crédulité du peuple, ou des ambitieux qui vouloient se donner du ton et du crédit; des séditieux suscités pour inquiéter les rois et troubler leur nation; des fanatiques qui ont été cause de tous les malheurs dans lesquels elle est tombée, parce qu'ils les lui avoient prédits. Cependant c'est sous ces traits odieux que les impies de nos jours ne cessent de les représenter.

Mais n'en soyons pas surpris. Cette suite de prophéties est, selon saint Pierre[1], un trait de lumière qui dissipe toutes les ténèbres; elle démontre une révélation divine, une religion qui ne peut venir que de Dieu. Au lieu de tourner en ridicule et d'avilir les prophètes, ne seroit-il pas bien plus raisonnable et plus prudent de discuter leurs divins oracles, de les considérer avec toute l'attention qu'ils méritent, de les rapprocher des faits, et de juger s'ils ont été véritablement accomplis, comme nous le soutenons, et comme nous allons le démontrer dans le paragraphe suivant, pour offrir aux chrétiens apostats de nos jours les mêmes motifs qui autrefois firent embrasser la foi à leurs pères, et les ramener, s'ils ne veulent pas fermer les yeux aux plus vives lumières, dans la voie du salut et du vrai bonheur? [A l'article de chaque prophète nous continuerons de répondre dans nos notes, comme nous avons déjà fait, aux reproches personnels que les incrédules leur ont faits.]

---

§. III.

Des prophéties de l'ancien Testament.

Avant de passer à l'examen détaillé des prophéties de l'ancien Testament, nous devons encore résoudre quelques objections que les incrédules proposent pour se soustraire à leur autorité.

1° « Le démon, disent-ils, peut faire des prophéties. » Les Pères de l'Église même lui attribuent la plupart des

[1] Epist. 2. c. 1. v. 19.

» oracles du paganisme. Or si la prophétie peut être le » langage du démon, comment peut-on reconnoître avec » certitude la parole divine dans les paroles ou les écrits » des prophètes Juifs ? »

C'est une question qui partage les savans, de décider si les anciens oracles du paganisme étoient *tous* des impostures humaines, ou si quelques-uns étoient des œuvres diaboliques. Mais nous n'avons aucun intérêt d'entrer dans cette discussion. Il nous importe peu que le démon ait fait ou n'ait pas fait des prédictions, que ces prédictions se soient ou ne se soient pas réalisées. Quand nous admettrions qu'il en ait fait quelques-unes, nous dirons d'abord que nous ignorons la mesure de connoissances que Dieu a données au démon sur les choses de ce monde. Il n'est point *impossible* que, par ses lumières naturelles, il ait prévu des événemens futurs auxquels celles des hommes ne pouvoient atteindre. Mais, dans cette hypothèse même, nous soutenons qu'il n'a jamais pu avoir la prévoyance des choses qui dépendent de volontés libres, sur lesquelles il n'a aucune puissance et qu'il ne peut connoître. 2.° Nous disons que si le démon a fait quelques prédictions dans l'ordre des choses naturelles, ce n'a été, même dans ce cas, que par une permission particulière de Dieu, et que Dieu a toujours donné un moyen d'en découvrir l'auteur. Dieu doit à lui-même, à sa véracité, à sa bonté, même à sa justice, de prévenir l'erreur, et personne n'est aveuglé que ceux qui ne veulent pas voir la lumière, que ceux qui cherchent les ténèbres et le mensonge, et qui s'y plaisent.

2.° « Quelle force, ajoutent-ils, peuvent avoir de pré» tendues prophéties qui sont des allégories continuelles, » des paraboles, des énigmes, des prophéties par action, » qu'on interprète métaphoriquement, mystiquement, et » dans lesquelles on trouve tout ce qu'on veut, etc. ? »

Il est incontestable qu'on trouve dans les Livres saints des prophéties par action, des paraboles, des types, des figures, etc. C'étoit l'usage des anciens de s'exprimer en certaines occasions par des actions extraordinaires qui re-

présentoient vivement ce qu'on vouloit dire. Il est certain que ce langage avoit une énergie singulière ; il montroit l'objet au lieu de le décrire, et frappoit vivement les esprits les plus indifférens et les plus distraits. En vain Jérémie menaçoit Jérusalem d'une ruine prochaine ; on écoutoit à peine ses discours : mais lorsqu'en ayant pris les principaux habitans, et qu'étant sorti avec eux hors des portes, il eut brisé à leurs yeux un vase d'argile en prononçant ces mots : *C'est ainsi*, dit le Seigneur, *que je briserai Jérusalem*, toute la ville s'en émut.

Le lévite, dont l'histoire tragique est rapportée au livre des Juges, envoie à chacune des tribus un des membres sanglans de sa femme outragée : par quel discours eût-il pu demander plus énergiquement vengeance ? Ce langage d'action a été surtout d'usage en Orient, et les prophètes, se conformant aux mœurs de leur siècle, l'ont employé souvent dans leurs prédictions.

En vain Voltaire, pour le rendre ridicule, le borne[1] *au temps d'un ancien monde tout différent du nouveau;* nous pourrions en citer des exemples plus récens, et même dans le siècle le plus poli de la Grèce. Ainsi parlèrent Tarquin, l'ambassadeur des Scythes à Alexandre, etc. On a retrouvé ce langage en Amérique, et plusieurs peuples de l'Orient l'ont conservé.

Au langage des actions et des types, les Orientaux en joignoient un autre, celui des allégories et des paraboles, des figures, des hiéroglyphes. Isaïe représente l'ingratitude et l'infidélité des Juifs sous la figure d'une vigne cultivée avec soin, et qui n'a produit que des raisins sauvages ; il prédit que cette vigne sera foulée aux pieds par les animaux, et leur servira de pâture. Cette prophétie, dans son sens *littéral*, annonce aux Juifs qu'ils seront opprimés, dépouillés, dispersés par un peuple étranger. Le prophète le déclare lui-même : *La vigne du Dieu des armées est la maison d'Israël*[2] *;* et quand il n'en avertiroit pas, la chose parle d'elle-même.

[1] Traité de la Tolérance. — [2] Isaïe. V. v. 7.

Dieu dit dans les prophètes qu'*il obscurcira le soleil et la lune, fera tomber les étoiles, desséchera la mer, transportera les montagnes, fera trembler la terre,* etc. Le sens *littéral* est : Je détrônerai les princes et les rois, je renverserai la fortune des grands, je changerai la situation et la destinée des peuples, je répandrai partout la terreur, etc.; parce que dans le style ancien des Orientaux, le soleil et la lune sont les rois et les royaumes, les étoiles désignent les grands et les généraux, la terre se prend pour ses habitans, etc. Il est question dans Isaïe [1] de deux épouses, dont l'une a conservé son époux, l'autre a été veuve et abandonnée. Lorque le prophète prédit que celle-ci deviendra plus féconde et aura plus d'enfans que la première, n'est-il pas sensible que dans le sens naturel et littéral il annonce que l'Eglise chrétienne formée de toutes les nations du monde sera plus nombreuse que l'Eglise juive, etc.? Nous voyons le même Isaïe [2], décrivant la prospérité du temps où viendra le rejeton de Jessé, dire que *le loup habitera avec l'agneau, le léopard avec le chevreau*, etc. N'est-il pas évident que dans ces expressions le sens réel, le sens qu'a eu en vue le prophète n'est pas le sens littéral, le sens qu'offre la signification grammaticale des termes? N'est-on pas obligé par la force même du sens de les expliquer allégoriquement? Mais, nous le demandons, en les expliquant ainsi, *y trouvons-nous tout ce que nous voulons?* Le sens véritable ne se présente-t-il pas naturellement à l'esprit de tout le monde? et pourrions-nous y en donner un autre sans absurdité?

Les incrédules ne se rendent pas à un raisonnement si convaincant; ils disent « qu'un homme qui donne deux sens » à ses paroles cherche à tromper; et que tels étoient les » oracles des païens qui par leur double signification indui» soient en erreur ceux qui avoient la simplicité d'y croire. »

Sans doute qu'une proposition est répréhensible quand elle présente deux sens dont l'un est vrai et l'autre faux, parce qu'elle tend à tromper, en induisant à croire le sens faux sous l'apparence du sens vrai qu'elle montre. Tels

[1] Chap. LIV. — [2] Chap. XI.

étoient les oracles du paganisme que Cicéron rapporte d'après Hérodote. Ils avoient été faits l'un à Crésus, l'autre à Pyrrhus. Ils paroissoient promettre des victoires; mais ils étoient énoncés de manière à pouvoir également annoncer des défaites [1]. Il n'en est pas ainsi du double sens qu'ont quelques-unes de nos prophéties; ce ne sont pas deux sens opposés; ce sont deux sens subordonnés l'un à l'autre. Ce ne sont pas deux sens, dont l'un soit vrai et l'autre faux, ce sont deux sens également vrais; il n'y a ni équivoque ni ambiguité.

Au reste, comme les *allégories*, les *métaphores*, les *figures*, les *prophéties par action*, sont sujettes de la part des incrédules à contestation, nous n'en ferons point usage pour démontrer la vérité de la religion. Comme notre but est de ramener des esprits prévenus et des esprits obstinés, nous n'avancerons rien qui ne soit démonstratif pour eux-mêmes. Nous nous bornerons donc à celles des prophéties qui forment des démonstrations rigoureuses, nous contentant d'inviter les incrédules à examiner, à méditer et à peser les preuves qui résultent en faveur de la religion, des rapports si multipliés, si variés, dont la justesse est si exacte et si frappante, entre les principaux traits non-seulement des prophètes, mais de toute l'ancienne alliance, et les circonstances de la vie du fondateur de la loi nouvelle.

3.° Nous avons cependant encore une dernière objection à réfuter auparavant. Suivant les incrédules, « les prophéties » que nous faisons tant valoir ont été fabriquées après coup. »

Nous pourrions d'abord leur répondre : Si, comme vous l'avez prétendu tant de fois, nos prophéties sont vagues équivoques, obscures, applicables à toutes sortes d'événemens, à quoi bon recourir à une supposition *sans preuve?* Recourir à cette prétendue supposition, n'est-ce pas avouer enfin qu'il s'en trouve un grand nombre d'une clarté frappante, dont on ne peut rendre raison, en alléguant des *hasards heureux, l'art des conjectures, le calcul des probabilités* [2]*?* N'est-ce pas à cause de la grande clarté les

[1] Cicer. de Divin. l. XI. c. 56. — [2] Dict. Philos art. Oracles.

prophéties de Daniel que Porphyre les prétendoit faites après l'événement[1]? Si nos prophéties sont obscures, elles ne prouvent rien, selon les incrédules. Si elles sont claires, elles sont faites après l'événement. Mais voyons si cette dernière ressource de l'incrédulité a seulement l'ombre de la vraisemblance.

Nous disons donc : 2.° Si nos prophéties ont été fabriquées après coup, elles l'ont été ou par les Juifs ou par les chrétiens, puisque ces deux peuples les reçoivent également. La plupart de ces prophéties regardent le Messie que nous adorons et que les Juifs rejettent. Elles sont cependant consignées dans des livres appartenant primitivement à ces mêmes Juifs, nos ennemis acharnés, écrites dans leur langue et transmises par eux ; en un mot, c'est des Juifs que nous les tenons, et ils ne nous ont jamais accusés de les avoir fabriquées. Certainement le témoin le plus certain, le moins suspect, le moins récusable d'un fait quelconque, est celui qui a intérêt à le contester. C'est donc avec une force irrésistible que nous opposons le témoignage des Juifs, nos adversaires, sur l'antiquité des prophéties, aux incrédules qui entreprennent de la révoquer en doute. Prétendroient-ils que la fraude a été faite de concert avec les Juifs, qu'ils se sont entendus avec nous, pour nous donner contre eux-mêmes ces armes victorieuses? Soutiendront-ils que la falsification a été faite à l'insu des Juifs, ou malgré eux, et qu'ils se sont rendus aveugles pour ne pas la voir, ou muets pour ne pas la révéler? Il faut cependant que les incrédules choisissent entre ces suppositions, et il est difficile de décider laquelle est la plus absurde. Nos pères dans la foi raisonnoient comme nous : saint Justin[2], saint Jean Chrysostôme[3], Théodoret[4], saint Augustin[5]. Ils opposoient sur la réalité des prophéties avec une force victorieuse aux payens, qui étoient les incrédules de leur siècle, le témoignage des Juifs, également incrédules au christianisme. Par

[1] Voyez nos notes sur Daniel. — [2] Ad Græcos cohort. c. XIII. — [3] In Psalmo XLIV, n.° 1. De mundi creat. Orat. IV, n.° 5. — [4] de Provid. Orat. X — [5] In Psalm. XI, n.° 14 Enarr. in. Psal. LVI, n.° 9. Serm. CC. in Epiph. 4, etc.

l'autorité des prophéties ils confondoient les uns avec les autres : les Juifs, parce qu'ils y croyoient; les payens, parce qu'ils ne pouvoient pas les contester.

Mais ce ne sont pas seulement les Juifs, ce sont aussi les payens qui nous sont garans de l'antiquité des prophéties. Tous les livres où elles sont consignées avoient été traduits en grec plusieurs siècles avant la venue de Jésus-Christ; et lorsque ce Messie promis et annoncé depuis si long-temps parut, ils étoient répandus non-seulement parmi les Juifs, mais parmi les nations; non-seulement dans leur langue originelle, mais dans la langue la plus connue, la plus usitée, la plus cultivée par tous les hommes instruits de tous les pays. Pour les supposer et les altérer, il auroit fallu fabriquer et corrompre à la fois, et le texte hébreu et la version des Septante; il auroit fallu avoir pour complices et tous les Juifs dispersés, et tous les gentils possédant des exemplaires.

Les incrédules diront-ils avec Voltaire [1] que les prophéties avoient déjà été fabriquées avant la traduction des livres hébreux en grec? Nous demandons d'abord par qui? par un seul faussaire ou par plusieurs? ensuite, où et quand ont-elles été supposées?

3.° Nous avons fait voir dans nos notes XV sur le quatrième livre des Rois, et II sur le premier livre d'Esdras, qu'il est absurde d'attribuer à un seul faussaire la fabrication des livres des Juifs et de toutes les prophéties qui y sont contenues. Dira-t-on que cette fabrication a été l'ouvrage d'un grand nombre de faussaires? Mais en les multipliant, ces faussaires, on ne lève aucune des difficultés dont nous avons parlé dans les notes indiquées. Au contraire, on y en ajoute de nouvelles. On rend toujours moins probable le succès de l'imposture. Ne voit-on pas que plus il entre de fourbes dans un secret, plus il risque d'être découvert? De plus, comment le cacher ce secret? comment faire adopter ces écrits par le peuple le plus scrupuleusement attaché à l'authenticité de ces Livres sacrés? Quelle habileté, quelle

[1] Dict. philos. Tolérance, Philos. de l'histoire.

adresse ne faudroit-il pas supposer dans ces fourbes et ces imposteurs? Mais ce qui est encore plus inconcevable, c'est que ces faussaires auroient été réellement de vrais prophètes eux-mêmes, puisque les prédictions qu'ils auroient fabriquées ont eu toutes leur accomplissement, comme nous le démontrerons évidemment.

2.° Où et quand ces prophéties auroient-elles été supposées? à Babylone, à Jérusalem, à Alexandrie? avant ou après Alexandre?

A Babylone? C'est là, s'il faut en croire Voltaire[1], que les Juifs, *plongés de tout temps dans la plus profonde ignorance*, *commencèrent à écrire;* et tout en *commençant* à écrire, ils débutèrent par forger les écrits de Moïse, de David, d'Isaïe, de Jérémie, etc., chefs-d'œuvre de poésie et d'éloquence[2]!

Mais quelque esprit qu'on leur suppose, comment ont-ils pu écrire à Babylone des événemens postérieurs à leur retour dans la Palestine? la destruction de l'empire des Perses par Alexandre, les progrès de ce conquérant, sa mort, les divisions de ses successeurs, les impiétés et les cruautés qu'un d'eux exerça dans Jérusalem et la Judée, etc.

C'est sans doute pour éluder ces difficultés que Voltaire s'est retranché à dire que les *prophéties furent fabriquées à Jérusalem ou dans Alexandrie.* Mais comment un savant comme Voltaire a-t-il osé mettre les prétendus auteurs des prophéties de Moïse, de David, d'Isaïe, de Jérémie, dans les siècles d'*Esdras* et du *livre de la Sagesse?* C'est faire Cicéron contemporain de Pierre Chrysologue, et Virgile de Sidoine Apollinaire. C'est dire, avec le père Hardouin, qu'Horace, Ovide, Tite-Live, etc., ont été écrits par les moines du huitième ou neuvième siècle; d'ailleurs, si les prophéties ont été fabriquées à Jérusalem ou dans Alexandrie, comment ont-elles été reçues par les Juifs de Babylone? comment ont-elles été insérées dans le canon déjà fermé des Ecritures?

Mais quand nous admettrions pour un moment ces ridi-

[1] Ibid. — [2] Voyez les notes citées ci-dessus.

cules défaites, les incrédules ne satisferoient point à tout. Les victoires des Romains, l'étendue de leur empire, la conquête de la Judée, et la destruction de Jérusalem, sont clairement prédites dans Daniel. A-t-on pu prévoir ces événemens, si long-temps auparavant, dans Alexandrie?

Les incrédules mettront-ils un nouveau comble à tant d'absurdités? Diront-ils que les Juifs *n'apprirent à écrire et ne fabriquèrent leurs prophéties* qu'après les règnes de Vespasien et de Tite? Mais ils ne gagneroient encore rien par là. Deux faits qu'ils ont tous les jours sous les yeux suffiroient pour les confondre. La dispersion des Juifs, et leur conservation miraculeuse, sont des faits autant inconcevables que certains. Or ces faits ont été prédits, comme nous le verrons bientôt. Ont-ils pu l'être par les imposteurs de Babylone ou d'Alexandrie? *L'art des conjectures, le calcul des probabilités* a-t-il pu aller jusque-là?

Après avoir résolu les difficultés générales qu'opposent les incrédules de nos jours aux prophéties de l'ancien Testament, nous allons démontrer que les prophètes de cette alliance ont réellement annoncé et prédit, bien des siècles avant l'événement, les faits les plus extraordinaires dont la connoissance étoit évidemment au-dessus de la pénétration de tout esprit créé. Nous nous bornerons à un petit nombre de ces célèbres prédictions renfermées dans nos Livres sacrés; à celles dont il n'est pas possible d'éluder le sens propre et littéral, qu'on ne sauroit accuser de supposition sans extravagance, et dont nous voyons encore l'accomplissement de nos jours. Les unes de ces prophéties regardent le peuple de Dieu; un très-grand nombre, le Messie qu'il devoit envoyer, et que nous adorons; et quelques-unes, la destinée de plusieurs grandes nations.

ARTICLE PREMIER.

Des prophéties qui regardent le peuple juif.

Nous disons que les prophètes ont prédit tout ce qui devoit arriver au peuple juif dans toute la suite des siècles jusqu'à la fin du monde. Moïse leur législateur leur a prédit[1] « que, lorsqu'ils abandonneront le vrai Dieu, ils seront » dispersés parmi tous les peuples de la terre : *Dispergaris » per omnia regna terræ;* qu'ils fondront dans le pays de » leurs ennemis, à cause de leurs iniquités; qu'ils devien- » dront le jouet et la fable de tous les peuples; qu'ils » n'auront point de repos parmi ces peuples; que le Sei- » gneur leur donnera un cœur toujours agité de crainte, » des yeux languissans et une âme tout abîmée dans la dou- » leur; qu'il mettra dans leur cœur une lâcheté si grande » que le bruit d'une feuille émue les fera fuir. »

Y avoit-il, du temps de Moïse, aucun peuple à qui pareil désastre fût arrivé? Y avoit-il même aucune probabilité que jamais rien de semblable dût arriver à aucune nation? Se seroit-on jamais imaginé qu'une nation conquise, traînée en captivité, errante par toute la terre, dispersée parmi toutes les nations du monde, haïe partout, dût subsister dans cet état pendant un grand nombre de siècles, sans aucune figure de peuple, et cependant sans se mêler et se confondre avec les autres peuples? S'il s'agissoit de peindre aujourd'hui l'état dans lequel les Juifs se trouvent réduits depuis la destruction de leur république sous Tite et Vespasien, pourroit-on le faire avec des traits plus ressemblans que ceux que Moïse a tracés en style prophétique, il y a plus de trois mille ans?

Les prophètes qui sont venus depuis ont prédit le même événement aussi bien que Moïse. Jérémie et Ezéchiel ont dit[2] « que Dieu disperseroit les Juifs parmi les nations; qu'il

[1] Deutér. XXVIII. Lévit. XXVI. — [2] Jérém. IX. v. 16. XV. XXIV. XXIX. XXXIV. Ezéch. IV. v. 13. XX. XXII.

» les abandonneroit pour être répandus par tous les royaumes » de la terre ; qu'il les feroit courir parmi toutes les nations, » comme on fait remuer le grain dans le crible ; qu'ils se» roient en opprobre, en raillerie, en mépris et en malédic» tion dans tous les lieux de leur dispersion. »

Osée a prédit [1] « qu'ils seroient pendant long-temps sans » roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod, » et même sans *théraphim,* c'est-à-dire sans idoles. »

Il faut remarquer ici, sur les prophéties d'Ezéchiel en particulier, qu'ayant été prononcées dans le temps même que les Juifs étoient alors captifs à Babylone, cette circonstance, jointe à la nature des choses mêmes prédites, montre évidemment qu'il a eu en vue non pas la captivité de Babylone, mais la dernière captivité qui ne devoit arriver que dans les derniers temps. Tous ces oracles qui n'ont ni *obscurité* ni *ambiguité* marquent certainement cette grande et longue dispersion qui dure encore.

Enfin Jésus-Christ a prédit, comme nous le verrons en son lieu, la destruction de Jérusalem avec tant de circonstances, si bien marquées, que quiconque lit l'histoire que Josèphe nous a laissée de cette terrible catastrophe, ne sauroit, sans tomber dans le plus grand de tous les aveuglemens, douter le moins du monde que l'avenir ne lui fût parfaitement connu.

Ce qui est bien plus extraordinaire, c'est que Moïse et les autres prophètes ont prédit aussi *très-clairement* que, nonobstant cette dispersion des Juifs, dont il n'y a que ce seul exemple, *ils ne seront point consumés entièrement, mais que Dieu se souviendra d'eux dans le pays de leurs ennemis ;* que supposé que dans le pays de leur exil *ils retournent vers l'Eternel leur Dieu, l'Eternel les rassemblera de nouveau, eussent-ils été dispersés jusqu'aux extrémités des cieux;* mais que cela n'arrivera *que dans les derniers temps ;* qu'il y aura toujours *un reste de ce peuple qui sera conservé ;* que le Seigneur *rassemblera les Israelites chas-*

[1] III. v. 4. — [2] Lév. XXVI. — [3] Deutér. XXX — [4] Deut. IV. v. 30. Ezéch. VI. v. 8, 9 Isaie X. v. 21. XI. v. 11.

sés; qu'il recueillera des quatre coins de la terre ceux de Juda qui auront été dispersés.

Et ce qui prouve que ces oracles ne sont point applicables au retour des Juifs de leur captivité de 70 ans à Babylone, *dans laquelle ils ne furent point dispersés partout*, comme ils l'ont été depuis, c'est que cet événement est renvoyé expressément *aux derniers jours*, non-seulement par Moïse, mais aussi par Osée et Ezéchiel[1] qui sont venus si long-temps après lui. Or, que parmi tant de révolutions qui ont bouleversé les empires du monde depuis Moïse jusqu'à ce jour, c'est-à-dire depuis plus de trois mille ans, il n'y en ait eu aucune qui ait rendu l'accomplissement de ces prédictions impossible, et qu'au contraire elles continuent à se vérifier de nos jours dans tous leurs points, c'est un miracle qui surpasse tout ce qu'il y a de plus merveilleux dans les phénomènes naturels.

Que seroit-ce donc, s'il entroit dans notre plan de développer ici une multitude étonnante d'autres prophéties incontestables sur ce même peuple juif? Nous y verrions les prédictions les plus détaillées sur ses guerres particulières, ses victoires, ses défaites, sur la ruine entière du royaume d'Israel; sur la destruction du temple de Salomon; sur la captivité précise de 70 ans à Babylone; sur le retour de la Chaldée; sur le rétablissement du temple, et mille autres événemens particuliers. Mais passons à quelques-unes des prophéties qui regardent le Messie que Dieu avoit promis, et dont nous défendons la divinité.

ARTICLE SECOND.

Des prophéties qui regardent le Messie.

I. Nous lisons au livre de la Genèse plusieurs prédictions importantes qui regardent le Messie, faites à Abraham et aux autres patriarches, pères de la nation juive. *En toi se-*

[1] III. v. 4, 5 Ezéch. XXXVIII. v. 16.

ront bénies toutes les familles de la terre[1], dit le Très-Haut à Abraham, lorsqu'il étoit encore au-delà de l'Euphrate; il ajouta que ses descendans seroient voyageurs dans une terre étrangère; qu'ils y seroient réduits en servitude et affligés de maux pendant 400 ans; mais qu'après ce temps il jugera le peuple oppresseur, et fera sortir de ce pays ses descendans chargés de richesses : il lui réitéra cette promesse dans le pays de Chanaan; enfin il la lui confirma dans les termes les plus énergiques, après qu'il eut mis son obéissance à la dernière épreuve : *Parce que tu ne m'as pas refusé ton fils unique*[2], *je te bénirai, en rendant tes descendans aussi nombreux que les étoiles du firmament et que les grains du sable de la mer. Ta race possédera les portes de ses ennemis, et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité.*

Après la mort d'Abraham, Isaac est fait dépositaire de la même promesse : « Je serai avec toi, lui dit le Seigneur[3]; » je te bénirai, j'accomplirai les promesses que j'ai faites » à Abraham ton pere. Je multiplierai ta race, je donnerai » *tout ce pays-ci* à tes descendans, *et toutes les nations* » *de la terre seront bénies en ta postérité.* »

Jacob fuyant en Mésopotamie est consolé par une vision céleste dans laquelle il entend ces grandes paroles[4] : « Je » suis le Dieu d'Abraham ton père, et le Dieu d'Isaac; je » te donnerai et à ta postérité *la terre sur laquelle tu es* » *couché maintenant..... et toutes les nations de la terre* » *seront bénies en toi et en ta postérité*, etc. »

Il faut distinguer dans ces prophéties deux parties : la première a rapport au peuple qui doit sortir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Elle annonce la prodigieuse multiplication de ce peuple et ses prospérités. La seconde est relative à tous les peuples; elle annonce qu'ils seront tous bénis par le moyen de la postérité de ces patriarches.

D'abord on ne peut contester que ce ne soient là de vraies prophéties. 2.° La seconde partie de ces prophéties a évidemment pour objet d'annoncer un envoyé de Dieu, c'est-

[1] Gen. XII. v. 3. XVIII. v. 18. — [2] Gen. XXII. v. 16. — [3] Gen XXVI. v 4. — Gen. XXVI. v. 13.

à-dire le Messie *en qui toutes les nations de la terre ont été bénies.*

Nous disons 1.° que ce sont là de vraies prophéties. Car si le caractère le plus certain de la véritable prophétie est son accomplissement exact, qui n'ait pu ni être prévu par des causes naturelles, ni deviné au hasard, il est palpable que ce sont ici des oracles divins. Que la première partie de ces promesses ait été accomplie exactement, c'est un fait qu'établit l'histoire entière du peuple hébreu; mais il est également incontestable qu'au temps des prédictions, ces faits avec leurs circonstances ne pouvoient ni être naturellement prévus, ni être fortuitement devinés. Lorsque la famille des patriarches étoit réduite à leurs seules personnes, quelle cause naturelle pouvoit faire prévoir qu'elle deviendroit un peuple nombreux, d'abord réduit en servitude dans une terre étrangère, et affligé de divers maux pendant 400 ans, et ensuite délivré par une force divine et par les prodiges les plus surprenans? Il faudroit être insensé pour imaginer, ou que la prévoyance humaine eût pu s'étendre jusque-là, ou que le hasard eût rapproché un aussi grand nombre de combinaisons diverses, si difficiles à réunir, et les eût fait cadrer dans une justesse parfaite avec les prédictions.

2.° La seconde partie de ces prophéties a pour objet d'annoncer un envoyé de Dieu, c'est-à-dire le Messie, *en qui toutes les nations devoient être bénies.* La promesse en effet regarde les habitans de la terre entière. Quand Dieu promet (dans les textes cités) la possession de la terre de Chanaan aux descendans des patriarches, il la désigne par ces expressions : *Ce pays, cette terre sur laquelle tu reposes maintenant;* au lieu que la bénédiction que le descendant d'Abraham doit procurer est promise *à la terre* en général, *à toutes les nations, à toutes les familles de la terre.* Mais que doit-on entendre par ces mots *en ta postérité, in semine tuo?* Est-ce la totalité des descendans des patriarches? est-ce un individu du nombre de ces descendans? Outre que tous les anciens Juifs attribuoient

cette prophétie au Messie[1], quel genre de bénédictions le peuple juif a-t-il répandu sur les nations? Mais si entre les descendans d'Abraham il s'en trouve un qui ait apporté aux nations de la part de Dieu des bienfaits et des bénédictions divines, si toutes les nations l'ont connu et révéré, peut-on douter qu'il ne soit l'envoyé de Dieu, promis et annoncé, c'est-à-dire le Messie que nous reconnoissons?

II. La promesse faite originairement à Abraham, ensuite à Isaac et à Jacob, est transmise par ce dernier à Juda choisi entre tous ses frères pour en être le dépositaire. Au moment où il va finir ses jours, ce saint patriarche assemble autour de lui tous ses fils, et leur déclare qu'il va leur annoncer ce qui leur arrivera dans les derniers jours, c'est-à-dire quelles seront les destinées de leur postérité[2]. Voici ce qu'il dit à Juda, entre plusieurs autres prédictions. Selon la Vulgate : *Le sceptre ne sera point enlevé à Juda, ainsi que le chef descendu de lui, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente des nations.* Comme il y a différentes manières de lire cette célèbre prophétie, nous allons réunir ces variantes, et l'on verra par la simple citation des différens textes qu'il n'y a entr'eux aucune différence essentielle.

Voici l'hébreu des Juifs : *La verge* (c'est-à-dire, selon le génie de la langue hébraïque, *le bâton* de commandement) *ne sera point ôtée de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que Schilo* (l'envoyé) *vienne, et les peuples lui rendront obéissance.*

La paraphrase chaldaïque d'Onkélos l'explique ainsi : *Le prince ne sera point ôté de la maison de Juda, ni le scribe des fils de ses fils à jamais, jusqu'à ce que le Messie vienne, à qui le règne appartient, et les peuples lui obéiront.*

Voici le texte hébreu des Samaritains : *Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le chef d'entre ses drapeaux, jusqu'à ce que le pacificateur vienne, et les peuples lui obéiront.*

Les Septante ont traduit : *Le commandant de Juda ne*

[1] Voyez Huet, Démonst. évang. prop. VII. n.° 7. — [2] Gen. XLIX. v. 1

manquera point, ni le chef de sa race, jusqu'à ce que vienne celui qui lui est réservé, et celui-là est l'attente des nations. Théodotion, suivant Eusèbe de Césarée [1], étoit entièrement conforme aux Septante dont la version syriaque ne diffère presque en rien.

On voit tout d'un coup que ces différens textes conviennent en deux points essentiels : le premier, qu'ils assurent à la famille de Juda un *chef*, un *gouvernement* jusqu'au temps de la venue de celui qui est annoncé dans la prédiction, l'autre, que ce personnage sera le chef et le gouverneur des nations.

Une circonstance bien remarquable est cet accord des anciens traducteurs qui ne donnent tous aux différentes manières dont ils ont lu le mot de *Schilo*, que des sens qui conviennent tous spécialement au Messie. L'un lit *le pacificateur*; un autre; *celui qui est réservé à Juda;* un troisième traduit, *son fils;* d'autres, *celui à qui est le règne;* la Vulgate enfin, *celui qui doit être envoyé :* dénominations qui conviennent toutes par excellence au Messie. D'où peut venir ce concert de tant de traducteurs anciens de divers pays, de diverses religions, sinon de la persuasion dans laquelle ils étoient tous que la prédiction qu'ils traduisoient regarde le Messie? persuasion fondée tant sur la lettre du texte que sur la tradition immémoriale de la nation juive.

Elle est constatée, cette tradition, par le témoignage des trois paraphrastes chaldéens qui, en expliquant leur texte, emploient le nom même de *Messie* et de *Messie* roi, par celui de la Gémare [2], qui dit expressément que *Schilo est le nom du Messie, vu qu'il est écrit : Jusqu'à ce que Schilo vienne;* par celui du Midras Mislé qui porte *que le règne a été planté dans la tribu de Juda jusqu'à ce que naisse le Messie roi, parce qu'il est écrit : Le sceptre ne sortira point de Juda*, etc.; par l'aveu du plus grand nombre et des plus célèbres d'entre les rabbins, même d'entre les modernes; enfin, par les efforts qu'ils n'ont cessé de faire depuis la

[1] Démonstr. évang. l. 8. sect. 2. pag. 370 de l'édit. de Paris, 1628. — [2] Gem. Traité Sanhédrin. c. II.

dernière ruine de Jérusalem jusqu'à nos jours, pour supposer des descendans de Juda, portant le sceptre, tantôt sur les bords de l'Euphrate et du Tigre, tantôt dans les déserts d'Arabie, tantôt dans les gorges du mont Caucase, tantôt en Ethiopie, tantôt dans les Indes et jusqu'en Amérique.

Que peuvent, contre tant de preuves et de témoignages de différens genres, les vains échappatoires de quelques docteurs juifs qui, en désespoir de cause, ont abandonné la tradition constante de leurs pères, et violenté le texte en cent manières, pour y trouver un autre personnage que le Messie? Comment ces docteurs modernes persuaderont-ils qu'ils entendent mieux l'hébreu que leurs pères, qu'Aquila, Théodotion, les Septante, Onkélos et les deux autres paraphrastes chaldéens? A qui devons-nous nous en rapporter sur les règles d'une langue morte depuis plus de deux mille ans? n'est-ce pas aux anciens traducteurs qui, dégagés de tout esprit de parti, ont suivi les significations reçues de leur temps? Est-ce plutôt à quelques modernes déterminés à tout contester et à tout brouiller, afin d'éluder une démonstration contraire à leurs préjugés?

Il est donc évident 1.° que Jacob prédit à Juda de même qu'à ses autres enfans des choses futures, relatives à sa postérité.

Il est évident 2.° que les choses qu'il lui prédit sont: que ses descendans formeront une nation, une société politique; que cette nation sera régie par des chefs qu'elle se donnera elle-même; qu'il viendra un personnage désigné par le nom de *Schilo;* que la nation conservera son autorité politique et ses chefs jusqu'à l'arrivée de ce personnage; enfin que ce personnage sera l'attente des nations, ou que les nations se réuniront à lui, ou que les nations lui obéiront.

Il est évident 3.° qu'il étoit impossible à Jacob de prévoir par les seules lumières naturelles toutes les destinées futures de sa postérité.

Il est évident 4.° qu'il seroit également absurde d'attribuer au hasard le rapport avec la prédiction d'événemens

aussi éloignés, aussi compliqués, aussi dépendans de causes diverses, libres et inconnues.

Il est évident 5.° par l'histoire de la nation juive, que le sceptre ou l'autorité a été conservé dans la tribu de Juda pendant quinze siècles, c'est-à-dire que cette tribu a été gouvernée jusqu'alors par ses propres magistrats et selon ses lois, soit qu'elle ait été pendant cet intervalle dans l'indépendance des nations voisines, soit qu'elle en ait dépendu sous d'autres rapports.

Il est évident 6.° que vers le temps où les Juifs ont perdu leur autorité et leurs chefs pris parmi eux, Jésus-Christ a paru dans le monde.

Il est évident 7.° qu'après la venue de Jésus-Christ, il a été annoncé aux nations qui l'ont reconnu et qui se sont soumises à sa loi.

Il est évident 8.° qu'il ne s'est élevé, ni à cette époque, ni auparavant, ni depuis, aucun autre personnage qui réunisse ces caractères.

Il est donc évident enfin que les paroles de Jacob à Juda sont une vraie prophétie du Messie, et qu'elle a eu dans Jésus-Christ son accomplissement littéral, exact et parfait.

III. Le royaume de Juda n'étoit plus; Jérusalem n'offroit que des ruines; les broussailles couvroient le terrain sur lequel avoit été le sanctuaire; et la postérité de Jacob dispersée gémissoit sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, lorsqu'en la première année de Darius le Mède Daniel reconnut que le terme de 70 ans marqué par Jérémie pour mettre fin à la désolation de Jérusalem étoit près d'expirer. Plein de cet objet, le prophète redoubla ses vœux pour hâter l'accomplissement de la promesse. Et Dieu qui les exauça envoya son ange pour l'instruire non-seulement du rétablissement prochain de Jérusalem, mais encore des destinées de cet état, jusqu'après l'avénement du Messie.

« Septante semaines, lui dit l'archange Gabriel[1], sont » fixées par rapport à ton peuple et à ta ville sainte, afin » que la prévarication cesse, que le péché prenne fin, que

[1] Daniel, IX. v. 24.

» l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle soit établie,
» que la vision et la prophétie soient accomplies, et que le
» Saint des saints reçoive l'onction.

» Sache donc et fais attention que du jour auquel sera
» prononcée la parole pour qu'on rebâtisse Jérusalem, *jus-*
» *qu'au Messie-Chef,* il s'écoulera sept semaines et soixante-
» deux semaines. Et les places et les murs seront rebâtis
» dans la détresse des temps; et après soixante-deux se-
» maines le Messie sera mis à mort, et son peuple qui le
» reniera ne sera plus son peuple. Un peuple conduit par
» un chef qui paroîtra alors renversera de fond en comble
» la ville avec le sanctuaire, et sa fin sera le ravage; et à
» la fin de la guerre sera une désolation décidée. Il confir-
» mera l'alliance avec plusieurs dans une semaine. Et dans
» une moitié de semaine l'offrande et les sacrifices cesse-
» ront. Et l'abomination de la désolation sera dans le temple,
» et la désolation persévérera jusques à la consommation
» et à la fin. »

Il est évident à la simple inspection de ce texte que c'est une prophétie, et que Daniel ou plutôt l'ange qui lui parle annonce des événemens futurs. Or cette prophétie est *divine,* si elle a eu son accomplissement exact qui n'eût pu être prévu par des causes naturelles, ni être arrivé au hasard.

Les événemens annoncés par cette prédiction sont renfermés entre deux époques, toutes deux prédites. La première est l'émission du décret pour rebâtir Jérusalem qui étoit alors ruinée. La seconde est la nouvelle destruction de cette ville et de son temple. Dans cet intervalle voici les événemens prédits :

L'ordre ou le décret pour rebâtir Jérusalem. Dans 70 semaines à dater de l'émission, ou selon quelques-uns, de l'exécution de cet ordre, doit venir un personnage important appelé le *Christ-Chef*, qualifié du titre de *Saint des saints,* ou selon l'hébreu *Sainteté des saintetés.*

Ces 70 semaines sont divisées en trois parties, savoir : sept semaines pendant lesquelles les murailles et les places de Jérusalem doivent être rebâties par des temps fâcheux

et difficiles; soixante et deux semaines après lesquelles le personnage annoncé et appelé *Christ* doit être mis à mort, et suivant la force du mot hébreu *subir* une *peine capitale*. Pendant la dernière semaine un nouveau pacte doit être fait, et au milieu de la semaine les sacrifices et les victimes doivent cesser.

Le Messie sera mis à mort et son peuple qui le reniera ne sera plus son peuple. Suivant l'hébreu *ce ne sera pas pour ses crimes que le Christ sera supplicié.*

Dans le même temps l'iniquité sera détruite et la justice éternelle viendra sur la terre.

La vision et la prophétie seront alors accomplies, ou suivant l'hébreu, *seront scellées et terminées.*

Un peuple viendra avec son chef détruire Jérusalem et son temple. L'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la fin.

Avant de passer à la démonstration résultant de cette prophétie, nous mettons en avant deux vérités qu'on ne sauroit contester sans renoncer au bon sens : la première qu'il étoit impossible à Daniel de prévoir par ses propres lumières cette longue suite d'événemens si éloignés de toute vraisemblance, et dont les causes secondes ne pouvoient lui être connues. 2.° Si cette prédiction si compliquée a été néanmoins littéralement accomplie, il seroit absurde de l'attribuer au hasard.

Ces principes posés nous disons 1.° que l'époque fixée par Daniel pour la venue du personnage important qu'il annonce est passée depuis long-temps;

2.° Que ce personnage annoncé est le Messie prédit par d'autres prophètes;

3.° Que ce Messie annoncé est Jésus-Christ en qui cette prédiction a été littéralement accomplie.

D'abord l'époque fixée par Daniel pour l'arrivée du *Christ-Chef* qu'il annonce est passée depuis très-long-temps.

Cette époque est de 70 semaines à dater de l'émission, ou si l'on veut de l'exécution du décret pour la reconstruction de Jérusalem. Nous ne connoissons des semaines que

d'une espèce; les Juifs en avoient de deux sortes, semaines de jours, semaines d'années. Les premières leur étoient communes avec tous les peuples; les secondes leur étoient propres et revenoient régulièrement après une période de sept semaines d'années, c'est-à-dire au bout de 49 ans[1].

Il suffit de lire la prophétie de Daniel pour apercevoir de quelle espèce de semaine il parle. Septante semaines de jours ne font qu'un an et quatre mois; espace visiblement trop court pour l'accomplissement de tous les événemens qui doivent se passer dans tout le cours des 70 semaines. Ce sont donc des semaines d'années qui font 490 ans, à compter de l'ordre donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'à la mort du *Christ-Chef*, qui doit être vengée par la ruine de Jérusalem et de la nation juive.

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter les imaginations de quelques rabbins modernes qui ont dit que Daniel parloit de semaines de *siècles*, et que le Christ qu'il a annoncé ne doit paroître qu'au bout de 49,000 ans. On sent assez quel motif les a portés à supposer un genre de semaines inconnu à leurs pères aussi bien qu'au reste de l'univers. Il suffit pour démontrer l'absurdité de cette chimère de faire attention à l'événement qui termine la prophétie; la dernière époque qu'elle annonce est la destruction de Jérusalem et de son temple, par un peuple qui viendra avec son chef. C'est là que tout doit finir. Or il y a dix-sept cents ans que cette époque est arrivée, et que Tite à la tête des armées romaines a réalisé cette partie de l'oracle sacré.

2.° Le personnage annoncé par Daniel après les 70 semaines est le Messie prédit par d'autres prophètes.

La première chose qui frappe dans la prophétie de Daniel est le nom de *Messie*, *Christ* ou *oint*, donné à deux reprises à celui dont la venue et la mort sont annoncées. Il y est distingué des différens personnages qui dans l'ancien Testament sont qualifiés d'*oints* ou de *christs*, en ce que le nom propre de ceux-là est toujours joint à celui d'*oint* dont l'Écriture les décore. On y lit : *David mon oint*, *Cyrus mon*

[1] Lévit. XXV. v. 3, 4, 8 et suiv.

oint, Saül l'oint du Seigneur, les prophètes mes oints; au lieu que le personnage annoncé à Daniel n'a d'autre nom que celui de *Messie* ou d'*Oint*, avec la qualité de *prince* ou de *chef*. Or le nom de *Messie* n'a jamais été donné absolument et sans restriction à d'autre qu'à l'*Oint* par excellence envoyé de Dieu pour le salut de l'univers.

Toutes les autres expressions de Daniel ne peuvent convenir qu'au Messie; sous lui *le péché doit être aboli et la justice éternelle doit venir sur la terre.* Ce caractère est si lumineux qu'il a forcé les Juifs à reconnoître que *c'est du Messie roi qu'il est écrit qu'il annoncera la justice des siècles.* C'est ce qu'on lit en termes formels dans le grand commentaire sur la Genèse, ce qu'avouent Salomon Jarchi, Saadias Gaon, Aben-Ezra, etc.

Un second trait qui caractérise ici le Messie, c'est qu'il est ce *Christ*, ce *Saint des saints*, qui doit être *oint* et ensuite *mis à mort* peu avant la destruction totale et finale de Jérusalem, du temple et du culte des Juifs. Car ou bien ce Christ est le vrai Messie, ou le Messie doit paroître après lui. Or non-seulement il n'y a aucun texte qui ait dit que le Messie ne paroîtra qu'après la destruction totale et finale du temple et de la république des Juifs; mais même on ne peut supposer rien de pareil sans se contredire; car *la désolation ne seroit pas jusqu'à la consommation*, si un libérateur et un restaurateur devoit être envoyé à la ville et à la nation désolée, au temple et au culte détruit.

Joignons enfin à ceci le rapport frappant que l'on voit entre la prophétie de Daniel et celle de Jacob dont nous avons traité avant celle-ci. Nous y avons vu la subsistance perpétuelle en corps de nation assurée au peuple juif dans la terre de Chanaan, avec l'exercice de ses lois sous ses magistrats propres, jusqu'à l'avénement du législateur qui fait l'espoir de l'univers. Nous trouvons dans celle de Daniel un renversement total et final du temple, du culte et de la république juive, prédit comme devant arriver après

[1] Bereschit Rabba, sur le 24e C. de la Genese.

la mort du *Christ* envoyé pour *abolir le péché* et pour *établir la justice éternelle.* L'état et le culte juifs toujours subsistant jusqu'au règne du Messie sur les nations; cet état et ce culte cessant pour jamais par l'établissement du règne éternel du Messie, c'est le grand événement qui fait l'unique objet de ces deux célèbres prédictions.

3.° Le Messie annoncé dans cette prophétie est Jésus-Christ en qui elle s'est pleinement vérifiée.

En premier lieu l'époque de la fin des 70 semaines cadre avec celle de la mort de Jésus-Christ. Quoique les chronologistes disputent entr'eux sur le temps où doivent commencer ces semaines, parce qu'il y a eu plusieurs édits émanés des rois de Perse pour le rétablissement de Jérusalem, nous n'avons aucun besoin d'entrer dans ces difficultés, d'autant plus que la différence de ces systèmes particuliers est peu considérable, et qu'il ne nous faut pour convaincre les Juifs et les incrédules que ce simple raisonnement qui est sans réplique : Jérusalem et le temple ont été détruits dans le même siècle où notre Christ a paru. La désolation qui dure encore a commencé 38 ans après qu'il a été mis à mort. Donc le Messie prédit par Daniel a dû venir dans ce même siècle. Les Juifs de ces temps-là en convenoient; il faut que ceux d'aujourd'hui nous montrent ce Messie dans une autre personne que Jésus ou qu'ils reconnoissent le Messie dans ce Jésus que leurs pères ont mis à mort, et en qui une grande partie de leur nation et toute la gentilité ont aperçu les caractères du libérateur promis.

En second lieu, le nom de *Christ* absolument et sans addition a été constamment donné à Jésus de Nazareth; jamais ce nom n'a été donné à un autre. C'est parce qu'il a été uniquement et universellement connu sous cette dénomination que ceux de sa religion ont été appelés *chrétiens.* Ses ennemis même l'ont ainsi appelé. Josèphe[1] rapportant le martyre de saint Jacques dit qu'il étoit frère de Jésus nommé *Christ;* et Tacite, parlant des chrétiens tourmentés sous Néron, dit que l'auteur de ce nom est *Christ* qui sous Ti-

[1] Antiq. l. XX. c. 8.

bère fut condamné au supplice par le gouverneur Ponce Pilate.

En troisième lieu, ce Saint des saints, ce Christ non-seulement doit mourir, mais doit *être tué*, et selon la force du terme hébreu *supplicié* par une sentence juridique, au bout de 70 semaines. Voilà encore un caractère qui convient à Jésus-Christ et qui ne convient qu'à lui. Qu'on nous cite un autre personnage qui ait eu les titres annoncés par Daniel, et qui à cette époque ait subi une peine capitale ?

En quatrième lieu, il est dit dans la prophétie, selon la Vulgate, que le peuple *qui aura renié le Christ cessera d'être un peuple* ou *cessera d'être son peuple*. Dans l'hébreu il est dit que *ce n'est pas à cause de lui-même qu'il sera mis à mort*, ET NON EI. Ces deux significations conviennent parfaitement à Jésus-Christ et ne sont applicables qu'à lui. Que l'on cherche un autre personnage de qui on ait dit qu'il est mort pour les péchés des autres hommes, *non ei*, ou que son peuple a cessé d'être après l'avoir renié ?

En cinquième lieu, l'ange dit à Daniel que dans la dernière des semaines *un nouveau pacte doit être confirmé*. Par *pacte* ou *alliance* les Juifs entendoient une loi émanée de Dieu. Or c'est dans la dernière des 70 semaines que Jésus-Christ a donné sa loi; car sa prédication a précédé immédiatement sa mort et n'a duré qu'un peu plus de trois ans. Quel autre a donné à cette époque une loi nouvelle ?

En sixième lieu, à cette époque *le péché doit avoir sa fin, l'iniquité doit être détruite*, ou selon l'hébreu, *être expiée*, et la *justice éternelle amenée sur la terre*. Jésus-Christ a encore accompli cet oracle non pas en ce sens qu'il ait rendu les hommes impeccables, mais en ce qu'il a expié par sa mort le péché originel et tous les autres ; en ce qu'il a donné les moyens de s'en préserver et de les réparer, en instituant des sacremens qui opèrent ces effets. *La justice éternelle a été amenée* d'abord en ce qu'il est venu, lui qui est essentiellement cette justice; ensuite en ce qu'il a publié cette loi sainte qui élève ceux qui la pratiquent au plus haut degré de justice et de perfection. A quel autre qu'à Jésus-Christ ce caractère pourroit-il être appliqué ?

En septième lieu, *les sacrifices et les victimes devoient cesser alors*. Il est notoire que depuis ce temps les Juifs n'offrent plus aucun sacrifice, n'immolent plus aucune victime.

En huitième lieu, à la fin des 70 semaines, *les visions et les prophéties devoient être accomplies*, et selon l'hébreu *devoient être scellées ou terminées*. Quel que soit celui de ces deux sens qu'on adopte, il convient également à Jésus-Christ. Dans lui toutes les prophéties judaïques ont été accomplies ; à lui toutes ont cessé.

En neuvième lieu, un dernier événement est prédit : *La ruine du peuple juif, la destruction de Jérusalem et de son temple par un peuple étranger qui doit venir avec son chef et causer une désolation qui durera jusqu'à la fin*. Tout cela a été accompli environ 40 ans après la mort de Jésus-Christ ; et de tous les points prédits par l'ange à Daniel il n'en est qu'un seul qui ne soit pas strictement réalisé : c'est que la *désolation durera jusqu'à la fin*. Mais il ne peut pas l'être encore dans son entier. Il continue chaque jour à s'accomplir et nous sommes bien convaincus et persuadés qu'il se réalisera comme les autres.

Nous demandons maintenant aux incrédules : Est-il possible de n'être pas vivement frappé du concert entre la prophétie de Daniel d'une part, et de l'autre la multiplicité et la diversité des événemens annoncés, et qui tous sans exception sont arrivés ponctuellement aux époques marquées précisément de la même manière et avec toutes les circonstances indiquées ? Une seule prophétie accomplie est le sceau de la Divinité. Ici, c'est une collection de prophéties toutes réalisées avec la plus parfaite exactitude.

IV. Outre la prophétie que nous venons de voir de Daniel, on en lit plusieurs autres dans le livre qui porte son nom, et dans lesquelles il annonce l'élévation et la chute de quatre royaumes qui doivent se succéder pour faire place à un cinquième qui ne finira jamais, et qui n'est et ne peut être que le royaume de Jésus-Christ, *puisqu'il subsistera éternellement*, qu'il *renversera et réduira en poudre tous les*

autres royaumes[1], etc. Ces quatre premiers royaumes sont celui des Babyloniens renversé par les Perses; celui des Perses détruit par les Grecs sous Alexandre; celui des Grecs conquis par les Romains, et enfin celui des Romains. L'histoire bien certaine de ces divers peuples montre dans leurs révolutions l'accomplissement exact de toutes les prédictions de Daniel. Les plus ardens ennemis du christianisme sont forcés d'en convenir. Ils ne pourroient au reste le contester qu'en démentant tout ce qui existe d'histoires anciennes. Or, ou ces prophéties sont réellement divines, ou Daniel avoit prévu par des causes naturelles les événemens qu'il annonce, ou il a fait ces prédictions à l'aventure, et le hasard les a réalisées. Mais la prévoyance humaine pouvoit elle atteindre à des événemens qui étoient alors si éloignés de toute vraisemblance? Quelles causes naturelles pouvoient faire imaginer à Daniel que les Perses et les Mèdes alors divisés en deux royaumes se réuniroient sous un seul chef, et détruiroient l'empire de Babylone si florissant et si puissant sous Nabuchodonosor? Quelles causes naturelles pouvoient faire entrevoir que la Grèce divisée en petits états alors très-foibles deviendroit par conquête ou par terreur soumise à un roi conquérant qui abattroit le colosse de l'empire persan? Quelles causes naturelles pouvoient lui suggérer l'idée que les Romains encore gouvernés par leurs rois, et disputant leur petit territoire aux autres petits peuples leurs voisins, deviendroient dans quatre siècles cette puissance énorme qui a envahi le monde entier? Le nom même de ces petits états n'étoit peut-être pas connu à Babylone où vivoit Daniel.

Mais si c'est une absurdité de dire que la succession de ces empires pouvoit être naturellement prévue, il n'est pas moins contraire au bon sens de soutenir que Daniel a imaginé par hasard d'annoncer toutes ces choses, et qu'ensuite par une autre série de hasards tous ces événemens si multipliés, si variés, distans de plusieurs siècles, sont venus cadrer avec ces prédictions; que c'est fortuitement que tout

[1] Dan. II.

est arrivé dans l'ordre dans lequel il l'avoit prédit, et de la manière dont il l'avoit prédit, et avec le succès qu'il avoit prédit. Le même accomplissement également littéral montre que le cinquième royaume prédit par Daniel est le royaume spirituel que Jésus-Christ a fondé sur la terre, et qui n'aura jamais de fin.

On ne peut donc combattre les preuves résultant de toutes les prophéties de Daniel qu'en en contestant l'authenticité. Les Juifs que ces oracles divins confondent dans leur aveugle obstination et qui y lisent l'arrêt de leur réprobation, ne les révoquent cependant point en doute. Porphyre a imaginé le premier ce subterfuge, Spinosa l'a renouvelé, et Voltaire n'a pas manqué de le réchauffer, de même que toutes les autres objections qu'il a trouvées dans les anciens ennemis du christianisme. Quoique nous ayons déjà prouvé au commencement de ce paragraphe l'authenticité des prophéties de l'ancien Testament en général, nous démontrerons dans nos notes sur le prophète Daniel l'authenticité des siennes en particulier. Nous répondrons à toutes les objections des incrédules et de Voltaire sur ce sujet. C'est pour ne point distraire nos lecteurs du tableau magnifique et imposant que nous mettons sous leurs yeux par la réunion des plus célèbres prophéties, que nous renvoyons à d'autres endroits une discussion qui est étrangère à cet objet principal.

V. Nous réunissons ici deux prophéties, parce qu'ayant évidemment le même objet elles se donnent un jour mutuel.

Celle d'Aggée fut faite en la seconde année du règne de Darius, après que les Juifs eurent repris le travail du temple qui avoit été interrompu sous le règne même de Cyrus. « Qui d'entre vous, leur dit alors le prophète [1], a vu » cette maison dans son premier état de gloire? et en quel » état la voyez-vous maintenant? N'est-elle pas à vos yeux » comme rien au prix de ce qu'elle a été? Mais maintenant » armez-vous de force.... Ne craignez rien; car encore un » moment, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et le » continent; j'ébranlerai toutes les nations et le Désiré de

[1] Agg. II.

» toutes les nations viendra, et je remplirai cette maison
» de gloire...... La gloire de cette maison sera plus grande
» que celle de la première, et je donnerai la paix en ce lieu,
» dit le Seigneur Dieu des armées. »

La prophétie de Malachie, le dernier des prophètes, est relative au même objet : « Voilà que j'envoie mon ange[1]
» qui prépare la voie devant ma face; et aussitôt le domi-
» nateur que vous cherchez, le ministre de l'alliance que
» vous désirez, viendra dans son temple; le voici qui vient,
» dit le Seigneur des armées. »

Il est évident que ce sont ici des prophéties qui annoncent la venue d'un personnage ardemment désiré. Sur quoi nous disons : 1.° que ce personnage est le Messie; 2.° que ce personnage est venu depuis long-temps; 3.° que Jésus-Christ seul réunit tous les caractères de ce personnage.

1.° Ce personnage annoncé est le Messie. Il est appelé par Aggée le *désiré des nations*, et par Malachie *l'objet des désirs du peuple juif*. Nous avons vu Jacob se servir de la première de ces expressions en annonçant le Messie à Juda. Dieu s'énonçoit à peu près de même quand il promettoit aux patriarches que *toutes les nations seroient bénies dans un de leurs descendans*, etc. La seconde désignation est encore plus claire. Quel est le personnage que les Juifs désiroient avec ardeur, attendoient avec impatience, sinon le Messie qui est encore à présent l'objet de tous leurs vœux?

Ce personnage est appelé le *Dominateur*, l'*Ange*, l'*Envoyé du Testament*, titres qui ne conviennent qu'au Messie.

A l'arrivée de ce personnage Dieu mettra en mouvement le ciel et la terre et agitera toutes les nations. Quel autre que le Messie pourroit soulever l'univers et mettre en mouvement toutes les nations? N'est-ce pas le Messie qui, suivant toutes les autres prophéties, doit réunir à lui les nations et les soumettre à sa loi?

Ce *Dominateur*, cet *Ange*, ce *Désiré* des nations doit venir dans *son temple*. De quel autre que du Messie auroit-on pu dire que le temple étoit *sien*?

[1] Malachie. I.

C'est la *présence du Messie dans le second temple*, qui en devoit faire la gloire et l'élever au-dessus de celui que Salomon avoit bâti. Car il est certain qu'à tous les autres égards le temple de Salomon l'emportoit de beaucoup sur celui de Zorobabel.

Il est dit enfin qu'en ce temps Dieu *donnera la paix dans son temple*, et c'est encore un caractère donné au Messie qu'il doit apporter avec lui la paix. Il est donc certain que ces prophéties annoncent le Messie.

2.° Le personnage annoncé dans ces prophéties, soit le Messie, est venu depuis long-temps.

Les deux prophètes déclarent positivement que le *Désiré des nations*, le *Dominateur souhaité par les Juifs* viendra dans le temple qui se bâtissoit du temps du premier, et qui venoit d'être reconstruit du temps du second. Il devoit donc paroître pendant la durée de ce temple. Or depuis plus de dix-sept cents ans ce temple est détruit. Donc il y a plus de dix-sept cents ans que le personnage prédit, soit le Messie, a paru dans le monde. En vain les rabbins prétendent que ces prophéties n'auront leur accomplissement que dans un nouveau temple que le Messie doit édifier. Ce n'est pas à un troisième temple que la prophétie compare le second, c'est au premier. Les paroles sont expresses : *La gloire de cette maison nouvelle sera plus grande que celle de la première*.... Je remplirai *cette maison-ci* de gloire... Je donnerai *dans ce lieu-ci* la paix, etc. L'assertion des rabbins est formellement démentie par les deux prophètes.

3.° Jésus-Christ réunit tous les caractères annoncés.

Reprenons les diverses circonstances prédites, et rapprochons-les de la vie de Jésus-Christ.

1.° Immédiatement avant l'apparition du personnage annoncé doit venir un *Ange*, c'est-à-dire, selon la signification de ce mot, un envoyé qui préparera les voies devant lui. Jésus-Christ a eu un précurseur qui a déclaré n'avoir pas d'autre mission que celle-là.

2.° A l'arrivée du *Désiré des nations*, *le ciel et la terre et tous les peuples seront mis en mouvement*. Prenons ces

expressions mêmes dans le sens le plus strict. Nous voyons à la venue de Jésus-Christ le ciel s'ébranlant et les anges en descendant pour l'annoncer à la terre; à son baptême et à sa transfiguration, des voix célestes le proclamant le Fils bien-aimé du Très-Haut; à sa passion, le soleil s'obscurcissant; à son ascension, les cieux s'ouvrant pour le recevoir. La terre et les nations ont été aussi mises en mouvement, lorsqu'à la prédication de son Evangile elles ont abandonné leur culte superstitieux, et se sont rangées sous sa loi.

3.° A qui le titre de *Dominateur* convient-il plus justement qu'à Jésus-Christ universellement adoré ?

4.° La qualité d'*Ange* ou d'*Envoyé* du *Testament* ne convient-elle pas merveilleusement à Jésus-Christ qui en a donné un nouveau au monde ?

5.° Ce *Dominateur*, cet *Ange* doit venir dans *ce temple* et dans *son temple*. Tout le monde convient que Jésus-Christ a paru dans le temple de Jérusalem ; et nous disons que c'est dans *son propre temple* qu'il est venu, puisqu'il est vrai Dieu et vrai homme.

6.° A la venue du personnage prédit, Dieu *devoit donner la paix*, et c'est le dogme fondamental du christianisme que Jésus-Christ a réconcilié sur la croix le ciel avec la terre.

Il n'y a donc pas un seul de ces divins oracles qui ne s'applique avec une entière exactitude à Jésus-Christ. Nous ajoutons qu'ils ne se trouvent réalisés que dans lui, et nous défions qu'on nous cite un seul personnage qui ait paru pendant la durée du second temple et qui réunisse tous ces divers caractères. En vain les Juifs en ont voulu faire l'application à Judas Machabée, parce qu'il purifia le temple, ou à Simon son frère, parce qu'il eut un gouvernement pacifique. Il faudroit montrer non pas une analogie quelconque entre une des personnes ou un fait, et quelqu'une des particularités de la prophétie, mais que *toutes les circonstances* énoncées dans la prophétie conviennent à la personne ou au fait. Qu'on nous dise en quel sens Judas ou

Simon peuvent être appelés le *Désiré des nations*, l'*Ange du Testament?* Comment on peut dire qu'ils sont venus dans *leur temple?* Quel a été leur *précurseur?* Quel *mouvement ils ont imprimé au ciel, à la terre, à toutes les nations?*

Concluons donc et disons d'abord aux Juifs : D'après les textes d'Aggée et de Malachie dont vous reconnoissez l'autorité sacrée, le Messie a dû venir pendant la durée du second temple ; le Messie est donc venu. Jésus-Christ a réalisé lui seul tous les caractères annoncés par ces prophètes ; Jésus-Christ est donc le vrai Messie.

Disons ensuite aux incrédules et aux philosophes modernes : Les textes d'Aggée et de Malachie sont évidemment des prédictions. Elles sont divines, si d'une part elles ont été exactement accomplies, et si de l'autre leur accomplissement n'a pu être prévu par la perspicacité humaine, ni effectué par hasard. Or Aggée et Malachie 1.° n'ont pu prévoir, à la distance de tant de siècles, des événemens qui étoient de leur vivant si éloignés de toute probabilité. 2.° Il seroit également ridicule de soutenir que c'est au hasard et en l'air qu'ils ont prophétisé, et qu'ensuite un assemblage d'autres hasards a fait concourir avec les prédictions non-seulement le fait principal, mais toutes les diverses circonstances prédites et la manière dont elles étoient prédites. 3.° Nous voyons cependant l'accomplissement entier et littéral jusque dans les plus petites particularités de ces prédictions dans la personne de Jésus-Christ ; donc Jésus-Christ est incontestablement l'objet des prophéties divines ; donc sa mission est divine.

VI. Le prophète Michée a désigné le lieu de la naissance temporelle du Messie dans la petite ville de Bethléem[1] : « Et toi, Bethléem Ephrata, qui es une des plus petites » villes dans le grand nombre de celles de Juda, de toi » sortira pour moi celui qui sera le dominateur en Israël, » et sa sortie a eu lieu dès le commencement, dès les jours » de l'éternité.... et il se tiendra ferme, et il sera pasteur

[1] Mich. V. v. 1.

» dans la force du Seigneur, dans la sublimité du Seigneur » son Dieu; et on se convertira parce qu'il sera glorifié » jusqu'aux extrémités de la terre, et il sera la paix. »

Tous les anciens Juifs reconnoissoient que cette prophétie regardoit le Messie. Le Targum de Jonatham y est formel; les deux Thalmuds y sont conformes, etc. Quelques Juifs modernes, sentant combien cet oracle sacré contrarioit leur doctrine, ont imaginé de l'appliquer à Zorobabel. Mais cette application est visiblement contraire aux expressions de la prophétie. Comment l'origine de Zorobabel a-t-*elle lieu dans les jours de l'éternité?* Quelles nations se sont *converties à lui?* Est-il glorifié jusqu'*aux extrémités de la terre?*

Cette prophétie ne s'est vérifiée entièrement et littéralement qu'en Jésus-Christ. 1.° Il est né à Bethléem. 2.° Il a été le *dominateur* en Israël. 3.° Sa domination s'étend sur toutes les nations qui se sont converties à lui. 4.° Il est *glorifié jusqu'aux extrémités de la terre*. 5.° Sa *génération éternelle* est un des dogmes que nous professons. Enfin il est *pasteur,* il est *la paix*, etc.

Cette prophétie présente plusieurs circonstances diverses. Il étoit impossible à Michée de prévoir par ses seules lumières cette complication de particularités. Il est pareillement déraisonnable de supposer que toutes ces circonstances si variées soient venues d'elles-mêmes et par hasard se vérifier dans le même lieu, sur la même personne et précisément de la manière prédite. Tout cela cependant jusque dans les moindres détails a été accompli en Jésus-Christ; donc Jésus-Christ est l'envoyé de Dieu.

VII. Nous réunirons ici, sous un même titre, différens oracles prophétiques sur quelques circonstances de la vie du Messie et de ses fonctions.

1.° Zacharie[1] a marqué son entrée triomphante et humble dans Jérusalem, monté sur un âne. Il a prédit aussi qu'il seroit vendu pour trente pièces d'argent[2]. Plus ces circonstances sont minutieuses, plus il étoit impossible de les pré-

[1] IX. v. 9. — [2] Ibid. XI v. 12.

voir. Tout cela a eu son accomplissement littéral en Jésus-Christ.

2.° On lit dans Jérémie la prédiction du massacre des innocens[1]. S. Matthieu a rapporté cet événement[2], et Macrobe, historien païen, en fait mention[3].

3.° Une circonstance du Messie prédite par plusieurs prophètes est qu'il devoit avoir un précurseur[4]. Les Juifs anciens entendoient ces prophéties du Messie comme Huet le démontre[5], et les évangélistes nous en ont fait voir l'accomplissement dans la personne de Jean-Baptiste.

4.° Une particularité annoncée par Isaïe au sujet du Messie, étoit qu'il commenceroit sa prédication sur les confins des terres de Zabulon et de Nephtali, le long de la mer au-delà du Jourdain et dans la Galilée[6]. Nous voyons dans saint Matthieu[7] que, conformément à cet oracle, Jésus-Christ ouvrit sa carrière évangélique à Capharnaüm, ville maritime de la Galilée, limitrophe de Zabulon et Nephtali.

5.° Une autre observation de saint Matthieu[8], est que Jésus-Christ employoit habituellement la forme des paraboles suivant ce qu'avoit prédit David[9].

6.° Le Messie, suivant plusieurs prophètes[10], devoit exercer envers les hommes la fonction de *Pasteur*. On voit dans le chapitre X de l'évangile de saint Jean, dans saint Paul[11], dans saint Pierre[12], que Jésus-Christ a rempli cette fonction et qu'il s'est appliqué les prophéties qui l'attribuoient au Messie.

7.° Un autre titre donné au Messie par les anciennes prophéties, est celui de *Sauveur*[13]. Or que Jésus-Christ ait eu la qualité de *Sauveur*, c'est le dogme fondamental du christianisme, que répètent presque toutes les pages du nouveau Testament[14].

8.° Le Messie, selon les prophéties[15], devoit être aussi un

[1] Jérém. XXXI. v. 15. — [2] Chap. II. — [3] Saturnal. I. II. c. 4. De jocis Augusti. — [4] Isaïe, XL. v. 3, 4, 5. Malach. III. v. 1. — [5] Démonst. évang. prop. VII. n.° 15 et 30. — [6] Isaïe, IX. — [7] IV. v. 12 et suiv. — [8] XIII. v. 34 et 35. — [9] Ps. LXXVII. v. 2. — [10] Isaïe, XL. v. 2. Jérém. XXXI v. 10. Ezech. XXX. — [11] Hebr. XIII. v. 20. — [12] I. V. v. 4. Ibid. I. v. 25. — [13] Is. XII. v. 13. XLV. v. 8. XLIX. v 6. LV. v. 5. LXXII. v. 2. Habac. III. v. 18. Zach. IX. v. 9. — [14] Luc. I. v. 31. Matth. I. v. 21, etc. — [15] Job. XIX. v. 25. Is. XXXV. v. 19. LXIX. v. 19 et 20.

Rédempteur. Or c'est encore un des points fondamentaux de notre religion, que Jésus-Christ nous a rachetés par sa mort. *En lui et par son sang, nous avons*, dit Saint Paul[1], *la rédemption et la rémission des péchés.*

9.° Il étoit marqué dans les prophéties que le Messie seroit *prêtre*. Le psaume 109 y est précis. Saint Paul montre[2] que Jésus-Christ est *prêtre*, qu'il est *prêtre éternel*, qu'il est *prêtre selon l'ordre de Melchisédech.*

10.° Les prophètes ont annoncé que le Messie descendroit de David[3]. Tous les anciens Juifs l'ont reconnu. Cette opinion étoit si constante, si bien connue, que pour mettre fin à tous les troubles excités par de faux messies et par la persuasion que le temps fixé par les prophètes étoit arrivé, l'empereur Trajan fit mettre à mort tout ce qu'on put découvrir de descendans de David. Or on ne peut nier que Jésus-Christ ne soit descendu de David. Cette vérité n'a été contestée par aucun ennemi de la religion, soit juif, soit payen.

Non-seulement selon les prophètes le Messie devoit être un descendant de David, mais ils ont joint à cette qualité des traits spéciaux pour faire reconnoître le personnage qu'ils annonçaient. Nathan prédit pour ce descendant un *royaume éternel;* Isaïe dit qu'*il sera rempli de l'esprit du Seigneur,* que *toutes les nations l'invoqueront*, que *son sépulcre sera glorieux*, etc. Tant de circonstances ne pouvoient être prévues par les lumières naturelles, et si ces prédictions avoient été faites au hasard, elles ne se seroient pas fortuitement toutes effectuées.

11.° Les prophètes ont annoncé que le Messie apporteroit une *loi nouvelle pour toutes les nations*. Le psaume second, relatif au Messie, de l'aveu de tous les Juifs y est formel. Il y a dans Isaïe un grand nombre de prédictions sur ce sujet[4]. Or il est évident que Jésus-Christ a prêché une nouvelle loi et qu'elle a été répandue dans toutes les nations

[1] Eph. VII. — [2] Hebr. V. — [3] II. Reg. VII. v. 16. Ps. LXXXVIII. Is. XI. v. 1, 2, 10, etc. Jérém. XXIII. v. 5, 6, Ezéch. XXX. v. 23 et suiv. — [4] XI. v. 3 et 4. XXX. v. 20 et 21. XL. v. 2, 6 et 7. XLIX. v. 6, etc. etc. Joël. II v. 23. Jérém. XXXI. v. 31 et suiv.

d'après l'ordre formel qu'il en donna à ses disciples avant de monter au ciel.

12.° Il a été prédit que le Messie *feroit des miracles* [1], et il est évident que Jésus-Christ a littéralement accompli cet oracle ; les Juifs ses ennemis en conviennent.

13.° Les prophètes ont annoncé le *règne du Messie* [2]. Les Juifs sont encore d'accord avec nous sur ce point. Nous voyons dans Suétone et dans Tacite [3] que c'étoit un bruit répandu dans tout l'Orient qu'un conquérant sortiroit de la Judée, tant les prophéties étoient claires sur cet article et connues des païens mêmes ! Mais les Juifs ont toujours cru que le règne du Messie devoit être un règne temporel et glorieux, que le Messie seroit un triomphateur qui soumettroit à sa domination politique toutes les nations. Notre plan n'est pas de réfuter directement les Juifs. Une multitude de savans l'ont fait avec succès ; il nous suffit de faire voir contre les incrédules qu'il a été prédit dans l'ancien Testament que le Messie seroit un *roi*, et que ces prédictions se sont accomplies littéralement et entièrement en Jésus-Christ, quoique son règne soit d'*un ordre spirituel.*

Les caractères principaux attribués par les prophètes au royaume du Messie, sont l'universalité sur toutes les nations, la perpétuité dans tous les siècles. L'universalité est claire. La religion prêchée, et l'Eglise étendue dans tous les pays sont des faits incontestables. Nous le démontrerons à la fin de cette article, avant de parler des prophéties qui regardent de grandes nations. La perpétuité ne peut pas encore être prouvée de même ; puisque nous ne sommes pas à la fin des siècles. Mais ne l'est-elle pas autant qu'elle puisse l'être, par la permanence continuelle de l'Eglise, malgré les terribles attaques de tout genre qu'elle a eu à soutenir depuis son origine jusqu'à ces derniers temps ?

Si de ces deux caractères principaux attribués au règne du Messie nous passons aux diverses particularités de ce règne qu'annoncent les prophètes, nous les verrons encore

[1] Is. XXXV. v. 4. — [2] Ps. 2. Is. IX. v. 6. Dan. VII et VIII, etc. — [3] Sueton. in Vespas. c. IV Tacit. Hist. l. V. c. 13.

toutes exactement réalisées en Jésus-Christ. David dit[1] que le Messie est établi *roi pour prêcher les préceptes du Seigneur*. Jésus-Christ n'a cessé de le faire pendant sa vie apostolique et continue de le faire par ses ministres. David ajoute que le *Roi Messie* est l*e fils de Dieu engendré par lui*. Nous faisons profession de croire cette vérité. Daniel place le commencement de ce royaume avant la fin des quatre empires, et dit qu'il verra la fin de tous; l'Eglise de Jésus-Christ a commencé avant la fin de l'empire romain aujourd'hui détruit. Ce prophète appelle ce royaume *le royaume des saints;* c'est dans l'Eglise de Jésus-Christ qu'ils sont. Enfin il seroit facile de montrer qu'il n'y a aucune circonstance dans les écrits des prophètes touchant le règne du Messie, qui ne se trouve réalisée dans le royaume spirituel de Jésus-Christ. Que les incrédules nous montrent un seul trait qui ne soit pas accompli en lui.

14.° Selon les prophètes, le Messie doit avoir une nature supérieure à l'humanité, il doit être une personne divine.

Au psaume XLIV que la paraphrase chaldaïque et presque tous les rabbins entendent du Messie, et qui ne peut convenir qu'à lui, nous lisons : *Votre trône, ô Dieu, subsistera dans les siecles des siècles. La verge de direction est le sceptre de votre règne; c'est pour cela, ô Dieu, que Dieu vous a oint de l'huile d'allégresse par-dessus tous ceux qui participent à l'onction avec vous*. Le Messie oint par Dieu est appelé *Dieu* sans addition. Il est impossible d'appliquer à un autre qu'à celui qui est sacré ces paroles : *Votre trône, ô Dieu, sera dans les siècles des siècles*.

Dans le psaume CIX David appelle le Messie *son Seigneur,* et il dit que Dieu l'a fait asseoir à sa droite. Jésus-Christ ayant demandé[2] aux docteurs de la loi, comment David avoit pu appeler *son Seigneur* le Messie qui devoit être son fils, ceux-ci ne purent lui répondre. Il passoit donc alors pour constant chez les Juifs que ce psaume regardoit le Messie, et que David en étoit l'auteur. Le Juif Tryphon n'en disconvient pas dans sa conférence avec saint Justin,

[1] Ps. 2 — [2] Math. 22. v. 4.

et l'on trouve là-dessus des aveux formels dans le Thargum, dans le Thalmud, le Midras Tehillim, dans les commentaires de plusieurs docteurs juifs, dont le rabbin Moïse, fils de Nachman, a recueilli les témoignages. Or, on lit dans ce psaume, non-seulement que le Messie est *fils de Dieu,* titre qu'on ne trouve nulle part dans les Livres saints, donné individuellement à aucune pure créature; mais encore que *Dieu l'a engendré*, qu'*il l'a engendré de son sein;* qu'il l'a engendré *avant que l'aurore existât;* que ce Dieu qui l'engendre *le fait asseoir à sa droite,* qu'il est lui-même *le Seigneur.* Si toutes ces expressions ne signifient pas que le Messie doit être *fils de Dieu,* non par création, ni par adoption, mais par nature; qu'en vertu de cette génération il lui est *égal, Seigneur* comme lui, *éternel* comme lui, que l'on nous dise ce qu'elles signifient.

Isaïe, dans beaucoup d'endroits, annonce le Messie comme Dieu. Ici, il dit [1] *qu'une vierge* enfantera un fils qui sera appelé *Emmanuel,* c'est-à-dire Dieu avec nous; ce qui indique la réunion de la divinité et de l'humanité dans la même personne. Là, entre les noms que portera le Messie sera celui de Dieu fort[2]. Plus loin, Isaïe prédit [3] aux Juifs que *Dieu lui-même viendra et les sauvera.* Ce mot, *Dieu lui-même,* fait bien voir que ce n'est pas en figure qu'il s'exprime. Ailleurs [4], il recommande de préparer les voies *au Seigneur,* et de rendre droits les sentiers de *notre Dieu.* Dans le même chapitre, il dit aux villes de Juda : *Voilà votre Dieu :* voilà le *Seigneur Dieu,* il *viendra dans la force.*

Nous avons entendu Malachie dire que le *Dominateur désiré* viendra dans *son temple.* Or le temple n'appartient qu'à *Dieu.*

Voici quelque chose de plus précis. Quoique l'Ecriture attribue quelquefois quelques noms de Dieu, tels que *Elohim, Adonaï* à de grands personnages, le mot *Jehovah* n'exprime jamais que *Dieu* seul; il lui est exclusivement réservé, et les Juifs en conviennent. Or Jérémie donne au Messie ce

[1] Chap. 7. — [2] Chap. 9. v. 6. — [3] Chap. 35. v. 4. — [4] Chap. 40. v. 3.

nom si révéré[1] : *Voici le nom dont il sera appelé, le Seigneur notre juste*, en hébreu *Jehovah (tsidekênou)*; et il répète encore une fois la même prophétie[2], et toujours en donnant au Messie le nom incommunicable de *Jehovah.*

Michée parlant du Messie dit[3] que *sa sortie est dès le commencement, dès les jours de l'éternité*, ce qui annonce son existence éternelle.

On peut ajouter à ces textes ce que dit Isaïe[4], en parlant du Messie ; *Qui est-ce qui pourra raconter sa génération?*

Il est donc clairement prouvé que le Messie, suivant les prophéties, devoit être non-seulement *homme*, mais encore *vrai Dieu*, dans le sens propre et littéral. Or Jésus-Christ est le seul homme dans le monde qui ait réclamé, d'après les prédictions de l'ancien Testament, le titre de *Dieu.* Il a réalisé tout ce qui avoit été prédit du Messie. Il s'est dit le fils véritable de Dieu, le fils engendré de Dieu de toute éternité, Dieu lui-même, et le vrai *Jehovah* qu'adoroient les Hébreux. Voilà donc encore et des prédictions qui ne pouvoient se faire par des lumières naturelles, et un accomplissement qui n'a pu être opéré par le hasard, que nous voyons se réunir dans sa personne, et qui prouvent qu'il est non-seulement celui à qui Dieu a donné sa mission, mais aussi le Dieu qui l'a donnée.

15.° Le Messie devoit naître d'une vierge. Les anciens docteurs juifs l'ont expressément avoué; ils l'ont conclu de la prophétie d'Isaïe[5], où il est dit : *Une vierge concevra et enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel, Dieu avec nous*[6]. Ainsi les rabbins modernes, qui soutiennent que cette prédiction ne regarde pas le Messie, s'écartent non-seulement du vrai sens de la prophétie, mais encore des sentimens de leurs anciens maîtres. Nous les réfuterons dans notre note II, sur le chapitre septième d'Isaïe, où nous expliquerons contre eux et contre les incrédules modernes cette célèbre prophétie, dont la discussion exige celle de cinq chapitres de cet auteur sacré, et cette longue discussion

[1] Jérém. 23. v. 6. — [2] Chap. 33. — [3] V. v. 2. — [4] Chap. 53 — [5] Chap. 7. v. 14. — [6] Voyez Galatin, l. 7, chap. 14 et 15.

nous paroît étrangère à l'objet qui nous occupe actuellement.

Il nous suffit donc ici d'observer que Jésus-Christ est *né d'une vierge*, suivant les apôtres et les évangélistes qui l'ont ainsi publié, et qu'aucun de ceux qui se sont donnés pour Messie n'a osé s'attribuer le même privilége.

Réunissons maintenant toutes les circonstances de la vie du Messie et de ses fonctions, dont nous avons parlé dans ce titre VII, et qui ont été prédites par les prophètes : nous les voyons toutes réalisées dans Jésus-Christ avec la plus parfaite exactitude. Après cela, demandons aux incrédules : Peut-il entrer dans un esprit raisonnable que tous ces prophètes, écrivant à des époques si différentes, se soient concertés, ou qu'ils aient pu prévoir toutes ces particularités par leurs lumières naturelles ? D'un autre côté, Dieu auroit-il pu permettre que Jésus-Christ réunît dans sa personne cette multitude de caractères frappans, singuliers, décisifs, qui devoient rendre le *Messie* reconnoissable, s'il n'étoit pas réellement le personnage désigné par les prophètes ? Peut-on seulement concevoir l'extravagante idée qu'un si grand nombre de détails, dont quelques-uns sont très-minutieux, soient venus d'eux-mêmes et par hasard, s'effectuer et se réunir dans une même personne ? Dès que ce ne sont pas des lumières naturelles qui ont fait voir ces choses aux prophètes, ce sont donc des lumières surnaturelles. Puisque ce ne peut être *fortuitement* que tous ces événemens se sont réunis au même point, c'est donc le maître souverain de tous les événemens qui les a tous fait concourir à son but.

VIII. La passion de Jésus-Christ, qui est le scandale des Juifs et des incrédules, est cependant ce qui devrait le plus engager à croire en lui, parce que, de tous les événemens de la vie du Messie, il n'y en a point de plus clairement et de plus fréquemment prédit. Mais comme cette matière est très-étendue, nous nous bornerons à rapporter les oracles sacrés qui annoncent les circonstances diverses réalisées dans la passion de Jésus-Christ, et surtout le chapitre LIII d'Isaïe, qui est aussi formel qu'une prophétie puisse l'être.

Voici d'abord les principales circonstances de la passion de Jésus-Christ prédites dans l'ancienne loi.

1.° La trahison d'un de ses disciples : *Si c'eût été mon ennemi*[1] *qui m'eût chargé de malédictions, j'aurois pu le supporter ; et si celui qui me haïssoit eût dit contre moi des choses violentes, j'aurois pu me soustraire à sa méchanceté. Mais c'est vous qui étiez mon ami, le chef de mon conseil, que je connoissois, avec qui je prenois de doux repas, etc.*

2.° Le prix auquel il a été vendu, et la restitution de cet argent : *Ils m'ont apprécié trente pièces d'argent*[2] *: et le Seigneur m'a dit : Jette-le au potier le beau prix auquel ils m'ont évalué. Et j'ai pris les trente pièces, et je les ai jetées dans la maison du Seigneur.*

3.° La mort funeste de Judas : *Que ses jours soient abrégés*[3]*, et qu'un autre le remplace dans l'épiscopat.*

4.° La fuite des disciples : *Je frapperai le Pasteur*[4]*, et les brebis seront dispersées.*

5.° Les faux témoins qui s'élèvent contre lui et se contredisent : *Il s'est élevé contre moi des faux témoins*[5]*, et l'iniquité a menti à elle-même........ Des témoins iniques se levant*[6]*, m'interrogèrent sur ce que j'ignorois.*

6.° Les railleries dont on l'accable : *Tous ceux qui m'ont vu m'ont insulté*[7]*; ils ont tenu des propos contre moi, et branlant la tête ils ont dit : Il espéroit dans le Seigneur ; qu'il le retire de là, qu'il le sauve, puisqu'il l'aime.*

7.° Les traitemens indignes qu'on lui fait éprouver : *J'ai livré mon corps à ceux qui le frappoient*[8]*, et mes joues à ceux qui les souffletoient. Je n'ai pas détourné ma face de leurs reproches et de leurs crachats.*

8.° Sa cruelle flagellation : *Ils ont compté tous mes os*[9].

9.° Le partage de ses vêtemens, et sa robe tirée au sort : *Ils m'ont regardé et considéré*[10]*; ils se sont partagé mes vêtemens, et ils ont jeté le sort sur ma robe.*

10.° Le fiel et le vinaigre dont on l'abreuve : *Ils m'ont*

[1] Ps. 54. — [2] Zach. 11. v. 12. — [3] Ps. 58 v. 5. — [4] Zachar. 13. v. 7. — [5] Ps 26 v. 2. — [6] Ps. 34. v. 11. — [7] Ps. 121. v. 8, 9. — [8] Is. L. v. 6. — [9] Ps. 21. v. 18. — [10] Ps . v. 18, 19.

donné pour nourriture du fiel[1], *et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre.*

11.° Sa crucifixion et les clous dont on l'attache à la croix. C'est une chose digne de la plus grande attention, que le supplice de la croix étant inusité chez les Juifs, jusqu'au règne d'Alexandre premier, surnommé *Janneus,* qui vivoit environ mille ans après David auteur du psaume 21, le roi prophète y parle néanmoins de la *crucifixion,* comme s'il la voyoit de ses propres yeux. Lorsque cette mémorable prophétie s'accomplit avec tant d'exactitude, à la vue des moqueurs insensés qui insultoient le Sauveur sur la croix et qui lui disoient : *Si tu es le Christ, le roi d'Israël, descends de ta croix, et nous croirons en toi :* il est hors de doute que Jésus-Christ les renvoya à ce psaume, par la citation de son commencement : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Tout comme, quand nous parlons du *Miserere,* cela veut dire le psaume 50, parce que ce psaume commence en latin par le mot *miserere.*

En prononçant donc ces paroles sur la croix, Notre Seigneur vouloit dire aux Juifs : « Lisez le psaume dont je » vous cite le commencement; comparez la prophétie qu'il » contient avec ce qui se passe actuellement dans le genre » de mon supplice, et vous serez frappés de la manière évi» dente dont elle s'accomplit à la lettre devant vos propres » yeux. Si vous connoissiez les choses qui appartiennent à » votre paix, vous sentiriez combien est insensée la de» mande que vous me faites de me sauver moi-même en » descendant de la croix. Car comment s'accompliroient les » oracles dont vous êtes dépositaires ? Et pouvez-vous exi» ger une plus grande preuve de la divinité de ma mission » que leur accomplissement actuel ? »

Nous n'ignorons pas, au reste, que les Juifs modernes lisent dans leur texte du psaume XXI, v. 18, le mot *Caari, comme un lion,* au lieu de *Carou, ils ont percé.* Le paraphraste chaldéen, qui a suivi cette lecture *Caari,* a si bien senti que le contexte du psaume exigeoit celle que nous sui-

[1] Ps. 78. v. 22.

vons, qu'il l'a jointe à celle des Juifs, en traduisant ainsi : *Ils ont déchiré comme un lion mes pieds et mes mains.* D'ailleurs les Juifs modernes sont-ils recevables à contester une lecture que les auteurs de la version la plus ancienne de leurs livres sacrés trouvoient, avant la venue de Jésus-Christ, dans les exemplaires hébreux? lecture qui a été suivie, non-seulement par les traducteurs grecs, syriaques, arabes, éthiopiens, mais encore, lors des disputes des chrétiens et des Juifs, par les Juifs Aquila et Théodotion, et par le demi-juif Symmaque; lecture que saint Justin [1], saint Jérôme [2], ont citée aux Juifs de leur siècle, et contre laquelle ceux-ci ne se sont jamais récriés; lecture que le contexte demande, et que le paraphraste chaldéen a conservée pour cette raison; lecture qui, de l'aveu d'Aben-Ezra, de Kimchi, du rabbin Isaac, du rabbin Jacob Benchaïm, éditeur de la Bible de Venise, se trouve dans plusieurs manuscrits hébreux; lecture enfin qui est confirmée par la prophétie de Zacharie [1], que les Juifs modernes ne contestent pas, et qui s'exprime ainsi, en s'adressant au Messie : *Quelles sont ces plaies au milieu de vos mains? Et il répondra : J'en ai été percé dans la maison de ceux qui m'aimoient.*

12°. Sa mort violente : *Après soixante et dix semaines, le Christ sera mis à mort* [4].

13.° Le coup de lance dont on perce son côté : *Ils lèveront les yeux vers celui qu'ils ont percé* [5].

14.° Les ténèbres qui couvrirent la Judée à sa mort, et l'obscurcissement du soleil à midi [6].

15.° La gloire de son tombeau : *Son sépulcre sera glorieux* [7].

Toutes les prophéties que nous venons de citer étoient appliquées au Messie par les anciens rabbins; nous pourrions en ajouter plusieurs autres, mais comme elles ne paroissent pas si formelles et si convaincantes, et qu'on en pourroit faire l'application à d'autres personnes, nous nous

[1] Dialog. avec Tryphon. — [2] Let. à Sophronie, et Préface sur les psaumes. — [3] Chap. 13. v. 6. — [4] Dan 9 v. 26. — [5] Zach. 12. v. 10. — [6] Amos. 8. v. 9 — [7] Is. 11. v. 10.

abstiendrons de les rapporter, et nous passerons à celles qui sont contenues dans le chapitre LIII d'Isaïe. Nous y voyons :

L'oblation volontaire du Sauveur : *il a été offert*[1], *parce qu'il l'a voulu.*

Son innocence personnelle : *Il n'a point commis d'iniquité*[2].

Son immolation pour nos péchés dont il est chargé : *Il a été blessé à cause de nos péchés, et accablé à cause de nos crimes........ Dieu a placé dans lui l'iniquité de nous tous..... Je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple... Mon serviteur portera leurs iniquités.... Il a porté les iniquités de plusieurs*[3].

Notre salut, fruit de sa Passion : *Nous avons été guéris par ses souffrances*[4].... *Ce juste, mon serviteur, justifiera beaucoup de personnes.*

Ses souffrances, ses plaies, ses humiliations : *Il n'a ni figure, ni beauté*[5]; *nous l'avons vu, et il n'étoit pas reconnoissable.... il est l'homme méprisé, le dernier des hommes, l'homme de douleur et chargé d'infirmités. Son visage est comme caché et abattu, et nous n'en avons fait aucune estime.... Nous l'avons regardé comme un lépreux et comme un homme frappé par Dieu et humilié.*

La comparaison de lui avec Barabbas et les larrons : *Il a été rangé parmi les scélérats*[6].

Sa douceur inaltérable : *Il sera conduit à la mort comme une brebis*[7]; *et tel qu'un agneau, il se taira devant celui qui le tond, et il n'ouvrira pas la bouche.*

Sa prière pour ses bourreaux : *Il a prié pour les pécheurs*[8].

La gloire et la puissance que lui procurera sa Passion : *Il a plu à Dieu de le briser avec douleur, afin qu'ayant donné sa vie pour le péché, il se voie une longue postérité, et que les desseins de Dieu s'accomplissent par son ministère. Il verra le fruit de ce que son âme aura souffert, et*

[1] V. 8. — [2] V. 9. — [3] V. 5, 6, 8, 11, 12. — [4] V. 5, 11. — [5] V. 2, 3, 4. — [6] V. 12. — [7] V. 7. — [8] V. 12.

son cœur en sera pleinement satisfait..... C'est pourquoi je lui donnerai une grande multitude pour héritage; il partagera les dépouilles des forts, etc [1].

Est-il possible de réunir plus de traits de conformité entre une prophétie et son accomplissement? Quand Isaïe auroit écrit depuis la Passion de Jésus-Christ, en auroit-il mieux détaillé les motifs et les circonstances? Et n'est-ce pas avec raison que saint Jérôme le regardoit plutôt comme l'évangéliste que comme le prophète de Jésus-Christ? Un rapport si frappant ne devroit-il pas ouvrir les yeux aux Juifs et aux incrédules? Ne faut-il pas les fermer volontairement, pour ne point voir qu'une conformité si exacte entre les particularités si multipliées, si variées, si contraires à toutes les idées humaines, de ces prophéties, et les circonstances les plus minutieuses de la Passion, tient à une cause supérieure, et qu'il n'y a que la prescience divine qui ait pu avoir la connoissance anticipée de tous ces détails? Et qu'on ne s'imagine pas, encore une fois, que ces prédictions aient jamais pu être corrompues? Nous le démontrons de nouveau en deux mots : cela eût été impossible avant la venue de Jésus-Christ, et il seroit absurde de le prétendre depuis son avénement. Avant sa venue on ne pouvoit deviner qu'il viendroit, ni le dépeindre d'une manière si ressemblante; et depuis sa venue, les Juifs qui l'ont rejeté et crucifié n'auroient eu garde de le marquer d'une manière si expresse dans les prophéties qu'ils auroient composées après coup.

XI. Venons maintenant aux prophéties qui ont rapport aux dernières circonstances glorieuses de la vie de Jésus-Christ, à sa résurrection, à son ascension, à la descente du Saint-Esprit.

1.° La résurrection de Jésus-Christ est clairement annoncée dans ces paroles du psaume III. v. 6 : *Je me suis endormi, et c'est un commencement de sommeil que je me suis permis; je me suis réveillé, le Seigneur m'a pris aussitôt et m'a ressuscité.* Saint Augustin observe avec raison

[1] V. 10, 11, 12.

sur ce passage [1] que s'il étoit question d'un simple sommeil, il n'y auroit rien de merveilleux, et que Dieu n'auroit pas inspiré à son prophète la prédiction d'un sommeil.

Pendant deux jours, dit le prophète Osée [2], *le Messie opérera notre guérison, et le troisième il nous ressuscitera..... Son avènement est comme l'aube du jour.*

David a encore prédit [3] que *Dieu ne permettroit pas que son Saint éprouvât la corruption, et qu'il ne laisseroit pas son âme dans l'enfer.* Voici les paroles de saint Pierre sur ce passage, en conséquence desquelles trois mille Juifs se convertirent et reçurent le baptême : *Mes frères, qu'il me soit permis* [4] *de vous dire hardiment du patriarche David qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son sépulcre se voit parmi nous jusqu'à ce jour. Mais comme il étoit prophète, et qu'il savoit que Dieu lui avoit promis qu'il naîtroit de son sang un fils qui seroit assis sur son trône, dans cette connoissance qu'il avoit de l'avenir, il a parlé de la résurrection de Jésus-Christ, en disant que son âme n'a point été laissée dans les enfers, et que sa chair n'a point éprouvé de corruption*, etc.

Saint Paul a dit à peu près la même chose [5] sur cette prophétie de David aux Juifs assemblés dans la synagogue d'Antioche de Pisidie.

Dans d'autres psaumes David a encore annoncé le même événement : *Seigneur, vous m'avez retiré des bas lieux; vous m'avez garanti d'être du nombre de ceux qui descendent dans la fosse* [6]. *Vous m'exaltez hors des portes de la mort* [7], *pour que je célèbre vos louanges.*

Et si les prophètes n'ont pas annoncé la résurrection du Messie, comment accorder les caractères dont ils l'ont dépeint? comment accorder ce qu'ils ont dit de ses humiliations et de sa gloire? Dans sa vie mortelle, il n'est que *ce mince arbrisseau qui sort à peine d'une terre sèche* [8]; ce n'est que dans sa résurrection qu'il est *ce grand arbre dont*

[1] De Civitate Dei, l. 18. — [2] Chap. 6. v. 3 — [3]. Ps. 15. v. 10. — [4] Act. 2. v. 19. et suiv. — [5] Act. 13. v. 35, et suiv. — [6] Ps. 13. v. 4. — [7] Ps. 9. v. 15. — [8] Is. 53. v. 2. et suiv.

l'ombre et la protection *font l'espérance de toutes les nations.* Dans sa vie mortelle, il est *frappé,* il est *humilié;* ce n'est que dans sa résurrection qu'il est reconnu pour le *Roi de gloire.* C'est donc avec justice que Jésus-Christ reprochoit aux disciples d'Emmaüs[1] qu'ils étoient *insensés*, et *que leur cœur étoit pesant et tardif à croire ce qu'ont dit les prophètes,* et que, pour les convaincre, il commença par Moïse, et parcourut ensuite tous les prophètes, et leur expliqua ce qui avoit été prédit de lui.

2.° L'ascension de Jésus-Christ a été aussi annoncée dans plusieurs textes des psaumes, qui ne peuvent être adaptés à d'autres qu'au Messie : *Princes, ouvrez vos portes[2] : portes éternelles, abaissez-vous, et le Roi de gloire entrera. Quel est ce Roi de gloire? c'est le Dieu fort et puissant; c'est le Dieu puissant dans le combat..... Vous vous êtes élevé dans les airs; vous avez entraîné la captivité[3]..... Célébrez le Seigneur montant à l'orient[4] au-dessus de tous les cieux.* A quel autre qu'au Messie pourroit-on appliquer ces oracles? Dans quel autre ont-ils été réalisés que dans Jésus-Christ? Saint Pierre, dans sa première prédication, montroit aux Juifs que cette prophétie ne pouvoit regarder David, puisque ce prince *n'étoit pas monté aux cieux;* d'où il concluoit que Jésus-Christ crucifié étoit celui que Dieu a fait le Seigneur et le Christ.

3.° La descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte a été aussi prédite dans l'ancienne loi : *Je répandrai,* dit le Seigneur par Zacharie[5], *sur la maison de David et sur les habitans de Jérusalem, l'esprit de grâce et de prières, et ils tourneront les yeux vers moi qu'ils ont percé.*

Joël avoit été plus précis encore[6] : *Après cela, je répandrai mon esprit sur toute chair. Vos fils et vos filles prophétiseront : vos vieillards auront des révélations en songe, et vos jeunes gens auront des visions. Et dans ces jours, je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes.* Saint Pierre, en sortant du cénacle, rappela aux

[1] Luc. 24. v. 25. — [2] Ps. 23. v. 7, 8. — [3] Ps. 77. v. 9. — [4] Ps. 57. v. 34. — [5] Chap. 12 v. 10. — [6] Chap. 2. v. 28, 29.

Juifs, étonnés des merveilles qu'opéroit la descente du Saint-Esprit, cet oracle de Joël, et leur dit que ce qu'ils voyoient en étoit l'accomplissement.

X. Un grand nombre de prophéties ont annoncé la future conversion des nations au vrai Dieu, et ces prophéties ont été pleinement accomplies par Jésus-Christ.

1.° Les oracles sur ce grand événement sont très-clairs et très-multipliés. *Toutes les nations de la terre,* disoit le Seigneur à Abraham, à Isaac et à Jacob[1], *seront bénies dans votre postérité.* Nous voyons dans les psaumes[2] le Seigneur disant au Messie : *Demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour héritage, et les extrémités de la terre pour possession.* Le psalmiste annonce[3] que *tous les confins de la terre se convertiront au Seigneur; que toutes les familles des nations seront en adoration devant lui; que le Messie dominera d'une mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre; que tous les rois de la terre l'adoreront; que toutes les nations le serviront*[4]. *C'est peu,* s'écrie Isaïe[5], *que tu sois mon serviteur pour ranimer les tribus de Jacob et pour convertir la lie d'Israël; voilà que je t'ai établi pour être la lumière des nations et le ministre de mon salut jusqu'aux extrémités de la terre. En ce jour l'homme se prosternera*[6] *devant son Créateur; ses yeux se tourneront vers le Saint d'Israël, et il ne s'inclinera plus devant les autels élevés par ses mains,* etc..... *Beaucoup de peuples*[7] *iront et diront : Venez et montons à la montagne du Seigneur,* etc...... *Je viens pour rassembler toutes les nations*[8], *toutes les langues. Elles viendront et verront ma gloire. Et j'enverrai quelques-uns de ceux qui auront été sauvés dans les mers, en Afrique, en Lydie, dans l'Italie, dans la Grèce, dans les îles éloignées, vers ceux qui n'ont pas entendu parler de moi,* etc.... *Et je prendrai parmi eux des prêtres et des lévites, dit le Seigneur.*

[1] Gen. 22. v. 18; 12. v. 3; 26. v. 4. 28. v. 4; — [2] Ps. 2. v. 8. — [3] Ps. 21. v. 28. — [4] Ps. 71. v. 8, 11. — [5] Is. 49. v. 6. — [6] Is. 17. v. 7. 8. — [7] Is 2. v. 3, 4. — [8] Is. 66. v. 18. et suiv.

Jérémie a aussi, sur la conversion de toutes les nations, plusieurs prophéties aussi claires, aussi positives : *En ce temps-là*[1] *Jérusalem sera appelée le trône du Seigneur, et toutes les nations se réuniront à elle au nom du Seigneur. Les nations viendront vers vous*[2] *des extrémités de la terre*, etc.

Sophonie a annoncé aussi le même événement : *Dieu* brisera[3] *tous les dieux de la terre*; *tous les hommes, toutes les îles des nations l'adoreront de leur pays. Alors je rendrai pures*[4] *toutes les langues des peuples.... Au delà des fleuves d'Ethiopie, mes* adorateurs me *présenteront de là leurs offrandes.*

Malachie a vu[5], dans un esprit prophétique, les Juifs *rejetés, le nom du Seigneur glorifié dans toutes les nations, du couchant à l'aurore, et une victime pure offerte en tous lieux à son saint nom.*

A ces oracles si nombreux nous pourrions en ajouter d'autres aussi formels. Or toutes ces prophéties de la conversion des nations se sont accomplies par Jésus-Christ.

2°. En effet, il est certain que lorsque Jésus-Christ a paru, le vrai Dieu, unique, immatériel, créateur et conservateur de l'univers, vengeur des crimes et rémunérateur de la vertu, n'étoit connu et adoré que par la seule nation juive. Ce fait est non-seulement consigné dans les Livres sacrés de ce peuple, mais encore il est constaté par le témoignage unanime des écrivains profanes. Que l'on consulte Homère, Hésiode, les fragmens de Sanchoniaton, Hérodote, Diodore de Sicile, partout on trouvera, chez les nations, la Divinité partagée en presque autant de dieux qu'il y a d'espèces différentes d'êtres dans l'univers; on l'y verra chargée de toutes les imperfections et de tous les vices des hommes.

En vain des incrédules[6] viennent-ils nous dire aujourd'hui que le paganisme a toujours distingué le *maître des dieux* d'avec les dieux et demi-dieux; que les Romains re-

[1] Jérém. Chap. 3. v. 17. — [2] Jérém. 16 v. 10, 20, 21. — [3] Chap. 2. v. 11. — [4] Chap. 3. v. 9, 10. — [5] Chap. 1. v. 10, 11 — [6] Philos de l'hist c. 30.

connurent et adorèrent constamment un Dieu suprême qu'ils qualifièrent de *très-bon* et *très-grand*. Ils les prostituèrent, ces titres si saints, si augustes, en les appliquant à leur Jupiter dont on dénombroit les aïeux, à qui l'on faisoit partager l'empire de l'univers avec ses deux frères, dont on chantoit les adultères, etc. Ce n'étoient point là des opinions particulières de quelques superstitieux du paganisme, c'étoit la doctrine des théologiens[1], de ses historiens, de ses poètes; c'étoit la religion des cités, dont les philosophes s'efforcèrent trop tard de couvrir l'indécence du voile de l'allégorie. Ces philosophes eux-mêmes, qui s'élevèrent jusqu'au premier Etre, *ne lui rendirent pas gloire*, comme ils auroient dû; ils pratiquoient en public un culte faux et profane qu'ils désapprouvoient en secret.

Comment le vrai Dieu, universellement reconnu est-il aujourd'hui le Dieu de toute la terre? n'est-ce pas depuis que l'Evangile de Jésus-Christ a été prêché? Les nations n'ont-elles pas commencé à connoître ce Dieu unique en même temps qu'elles ont cru au Christ qu'il a envoyé?

N'est-ce pas Jésus-Christ qui chargea ses disciples[2] d'enseigner à toutes les nations les vérités qu'il leur avoit confiées, de lui rendre témoignage[3] non-seulement à *Jérusalem*, en *Judée*, et *dans le pays de Samarie*, mais encore jusqu'aux extrémités de la terre? Ils l'ont fait, ils ont prêché dans toutes les parties de l'empire romain; ils ont porté son nom au-delà des bornes de cet empire, chez les Scythes, chez les Parthes, chez les Indiens. Saint Paul publioit, sans crainte d'être démenti[4], que la foi des chrétiens de Rome étoit *annoncée par tout l'univers;* que la voix des apôtres avoit été *entendue partout;* qu'elle avoit *retenti jusqu'aux extrémités de la terre*. Peu après sa mort, les apologistes du christianisme[5] montroient de florissantes églises non-

[1] Voyez les cinq premiers livres de la Préparation évangélique d'Eusèbe de Césarée; Arnobe, l. 7; Hume, Hist. naturelle de la religion, pag. 32. tom. 3; Œuvres philosophiques, en 1759; saint Augustin, de Civit. Dei, l. 6. c. 6. — [2] Matth. 28. — [3] Act 1. — [4] Rom. 1. v. 8; 10. v. 10. — [5] Tert. Apolog. S. Justin Dialog. cum Tryphone, c. 117. S. Iren. contra Hæres. l. 1, c. 10. n. 2. Clem. Alexand. Strom. l. 6. c. 18. Orig. in Genes. Hom. 9. n.° 2. Euseb. Hist. Eccles. l. 6. c. 28. Cyprian. de Unit. Eccles. Minutius

seulement dans toutes les provinces soumises aux Romains, mais encore au milieu des rochers de la Scythie, dans les campagnes de la Germanie, et dans de vastes régions de l'Afrique, où leurs armées n'avoient point encore pénétré; en un mot, le monde entier étoit rempli de chrétiens. En vain les incrédules ont voulu obscurcir cette vérité, leurs vains efforts n'ont abouti qu'à la faire briller d'un nouvel éclat. Nous les confondons par des témoignages qu'ils ne peuvent récuser, par les témoignages des auteurs païens, contemporains et ennemis du christianisme : qu'ils lisent Pline le jeune [1], Tacite [2], Tibérianus [3], Lucien [4], Celse [5], Sénèque [6], et ils seront convaincus que 25 ans après que saint Pierre eut porté l'Evangile à Rome, il s'étoit déjà formé non-seulement dans cette capitale du monde, mais encore dans tous les pays, *une immense multitude de chrétiens,* suivant l'expression de Sénèque [7]. Cependant plutôt que de reconnoître que tous les peuples ont été appelés à la connoissance du vrai Dieu, par le ministère de Jésus-Christ, les incrédules aiment mieux se réunir ici aux Juifs, d'ailleurs si méprisables à leurs yeux, et soutenir avec eux 1.° que la religion de Jésus-Christ, loin de procurer aux païens la connoissance du vrai Dieu, les a replongés dans un autre genre de superstition non moins absurde que celle qu'ils avoient abandonnée, en leur proposant *trois Dieux* et un *homme crucifié à adorer;* 2.° que l'acquiescement des nations à la doctrine de l'Evangile n'a point été et n'est point encore assez universel, pour vérifier les oracles des prophètes, touchant l'étendue que doivent avoir les conquêtes du Messie. Nous ne pouvons nous dispenser de discuter et de réfuter ces deux objections.

Nous disons donc 1.° que toutes les pages de l'Evangile, tous les écrits des apôtres rendent témoignage à un Dieu *unique* et immatériel, en un mot, que les chrétiens, aussi

Felix, Octav. n.os 9 et 23. Arnob. adver. Gentes, l. 1. c. 55. l. 2. c. 5. l. 12. Lactant. de Morte persecut. C. 11. etc.

[1] Epist. 97. — [2] Annal. l. 15. c.44. — [3] Ad Trajan. de Christ. Relatio P. P. Apost. tom. 2. pag. 181. — [4] Pseudomantes, n.° 25. — [5] Orig. contr. Celsum, l. 2. n.° 4. — [6] Aug. de Civit. Dei, l. 6. c. 11. — [7] Ibid.

bien que les Juifs, croient en un seul Dieu, esprit infiniment parfait, créateur et souverain Seigneur de toutes choses.

Mais on nous accuse de détruire l'unité de la nature divine, en admettant la trinité des personnes, de donner atteinte à son immatérialité, en adorant un Dieu-homme, exposé aux souffrances, et couvert d'opprobres.

Ces imputations sont injustes : nous enseignons que les trois personnes divines ne font qu'un Dieu ; que les attributs qui les constituent et les distinguent entr'elles ne sont que des rapports divers d'une même nature parfaitement simple, et de laquelle ils sont inséparables. Nous reconnoissons le *Dieu bienfaisant* dont parle le prophète-roi [1] ; *son Verbe qui a affermi les cieux, et l'Esprit qui est sorti de lui.* Les Juifs ont, aussi bien que nous, ces expressions sacrées perpétuellement dans la bouche.

Nous disons que le *Verbe* engendré de Dieu est distinct de la *personne* qui l'envoie, et qu'il est néanmoins de la même nature que cette personne. N'est-ce pas ce que signifient ces paroles de David : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur* [2] *: Asseyez-vous à ma droite... Je vous ai engendré de mon sein avant que l'aurore existât?* Nous avons fait voir que, selon les prophètes, le Messie devoit être *une personne divine.* Le Messie ne pourroit pas être Dieu, s'il n'avoit pas la même nature que le Dieu qui devoit l'envoyer; mais il n'est pas moins constant qu'il ne pourroit y avoir en Dieu ni *génération* ni *mission,* s'il n'y avoit pas distinction entre les personnes. Les Juifs et les incrédules nous opposent en vain les incompréhensibilités qui résultent de cette distinction de personnes, dans une nature parfaitement la même. Nous avouons que nous ne pouvons comprendre un mystère qui est si fort au-dessus de nos foibles lumières; mais nous ne comprenons pas même notre propre nature, il nous suffit de savoir que celle de Dieu *est incompréhensible* [4] *;* que l'œil téméraire qui ose en *scruter les profondeurs* succombera *sous le poids de sa gloire.* L'éternité de

[1] Ps. 32. v. 5, 6. — [2] Ps. 109. — [3] Jérém. 32. v. 19. Job. 36. v. 26.

Dieu, son immensité, sa prescience, la création de l'univers, vérités palpables et démontrées d'ailleurs, ne laissent pas de faire naître des difficultés autant inexplicables, que la trinité des personnes subsistant en une seule et même nature.

Nous en disons autant du mystère de l'incarnation. Nous ne donnons aucune atteinte à l'immatérialité de la nature divine, en adorant un Dieu-homme. Nos adversaires savent très-bien que ce n'est point à la divinité que nous attribuons les humiliations et les souffrances de Jésus-Christ, mais seulement à l'humanité à laquelle elle s'est unie en la personne du Verbe, sans aucune confusion, et sans la moindre altération. Nous adorons le Verbe, Dieu de toute éternité, uni dans le temps à notre nature, sans avoir jamais cessé d'être ce qu'il étoit avant cette union; en lui attribuant, sous ce rapport, les affections et les souffrances de l'humanité, nous ne faisons autre chose que ce qu'a fait Isaïe[1] quand il lui a mis ces paroles dans la bouche : *Ma main est-elle raccourcie? ne me reste-t-il plus de force pour opérer votre délivrance? Si je commande à la mer, elle se desséchera; je couvrirai le ciel de ténèbres, comme un sac.... Je livre mon corps à ceux qui le frappent; je tends la joue à ceux qui me soufflettent; je présente ma face à ceux qui me couvrent d'opprobres et de crachats.*

Nous disons, en second lieu, que l'acquiescement des nations à la doctrine enseignée par Jésus-Christ a été et est encore assez universel pour vérifier les oracles des prophètes, touchant l'étendue que doivent avoir les conquêtes du Messie.

On peut entendre les oracles qui annoncent la conversion de toutes les nations, ou dans un sens moral, selon lequel un très-grand nombre se prend pour l'universalité; ou dans le sens le plus strict qui n'excepte aucun des lieux de la terre habitée. Si on les prend dans le sens moral, on ne contestera pas qu'ils n'aient eu déjà leur accomplissement. Le christianisme, dès son premier âge, a rempli l'empire

[1] Chap. 50.

romain, et pénétré bien au-delà des bornes de cet empire, chez les Parthes, les Scythes, les Ethiopiens, les Indiens. Malgré l'invasion des Mahométans, il se maintient encore aujourd'hui dans la plupart des provinces de leur domination. Il est reçu dans toute l'Europe, à l'exception des domaines du Grand-Seigneur, et dans lesquels néanmoins on trouve, en divers endroits, bien plus de chrétiens que de Turcs. Le christianisme domine en Amérique, dans plus de mille lieues de pays soumis aux Russes en Asie, dans tous les établissemens des Européens sur les côtes et dans les îles, tant de l'Asie orientale que de l'Afrique. Il occupe, dans cette partie du monde, le vaste empire d'Abyssinie, le Congo, le Loango et la côte d'Angola. Il y a des chrétiens dans le Maduré, dans les royaumes de Siam et du Tunquin, dans la Cochinchine, au milieu même de la Chine, etc.

Si l'on prend ces mêmes oracles dans un sens strict et rigoureux, l'universalité qu'ils annoncent ne peut être que successive, puisqu'ils nous montrent le Messie *tendant les bras*[1] *à un peuple incrédule qui le contredit sans cesse;* puisqu'ils dévouent à l'anathème[2] *les nations et les royaumes qui ne le serviront pas;* puisqu'ils lui mettent en main[3] *un sceptre de fer,* pour dompter l'opiniâtreté et la résistance des nations rebelles.

Or cette universalité successive est le caractère propre du christianisme qui, après avoir aboli le culte des dieux de la Grèce et de Rome dans des contrées immenses, n'a fait ensuite des pertes dans le Levant, que pour les réparer abondamment, d'abord dans le Nord, et depuis dans le nouveau monde; semblable à l'astre du jour, qui ne retire ses rayons des terres qu'il a éclairées que pour se montrer à de nouveaux climats.

« Cependant, disent les incrédules, le christianisme n'a » pu réussir à la Chine et au Japon, quoiqu'on ait tenté » plus d'une fois de l'y introduire; on peut même assurer » qu'il n'y réussira jamais, les lois de cet empire lui sont » trop opposées, etc. »

[1] Is. 52. v. 2. — [2] Ibid. 70. v. 12. — [3] Ps. 2. v. 9. c. 9. v. 5. Num. 24. v. 18.

Ce qui paroît impossible aux hommes est très-possible à Dieu; les lois de la Chine ne sont pas plus opposées au christianisme que ne le furent les édits des empereurs romains et les arrêts du sénat. Dieu peut, quand il lui plaira, rendre inefficaces les rigueurs des tribunaux de la Chine et du Japon.

« Comment se peut-il faire, ajoutent les incrédules, que » le règne du Christ soit universel, tandis qu'il est constant » qu'il y a sur la terre beaucoup plus d'infidèles, soit Mahométans, soit Juifs, soit idolâtres, qu'il n'y a de chrétiens » dans toutes les sectes? »

L'universalité annoncée par les prophètes n'est point une universalité d'individus, qui résulte uniquement du nombre de ceux qui croient; c'est une universalité de peuples et de lieux, qui consiste en ce qu'un grand nombre de chaque nation, de chaque pays, doit croire au Messie; mais les prophètes n'ont pas dit que tous les *individus de ces peuples et de ces langues* croiroient au Messie; au contraire ils ont ajouté, comme nous venons de le remarquer, qu'il y auroit un grand nombre *d'incrédules et de réfractaires*. Quand nous supposerions que, suivant les conjectures des incrédules, il y auroit en effet sur la terre beaucoup plus d'infidèles que de chrétiens, une chose demeure constante, c'est que le christianisme se trouve presque partout où il y a des infidèles, et que l'on ne voit point d'infidèles dans nombre d'états vastes et florissans, tous peuplés de chrétiens.

Le christianisme subsiste chez les peuples mahométans, chez les Turcs, les Persans, les Mogols, les Arabes, les corsaires de Barbarie, dans plusieurs hordes tartares, dans quelques peuplades de nègres. On le trouve en Syrie, en Mésopotamie où un quart des habitans est chrétien : tous le sont en Géorgie, presque tous en Arménie. Il y en a un grand nombre dans les provinces de Perse; ils occupent seuls deux grands faubourgs d'Ispahan, qui valent l'un et l'autre des villes considérables. L'Arabie même, le centre du mahométisme, a des adorateurs de Jésus-Christ; l'on y trouve deux célèbres monastères, l'un près *del Tor,* l'autre

au mont Sinaï. Il y a beaucoup de chrétiens à Bassora et dans son territoire, dans l'île de Socotora; il y a une communauté de religieux latins à Moka.

Dans les Indes, on trouve les métropoles de Goa et de Cranganor, avec leurs suffragans; les anciens chrétiens du pays, connus sous le nom de saint Thomas, y sont très-nombreux. Les côtes du Bengale et du royaume de Visapour, celles de Malabar et de Coromandel, sont remplies d'églises chrétiennes. Elles se multiplient tous les jours, tant dans le Maduré que sur les bords du Gange. Il y en a dans Agra, à Samarcande en Tartarie, etc.

L'Egypte en renferme un nombre considérable. Il y a des églises à Tripoli, à Tunis, à Alger, à Miquenez, en Guinée, etc.

Le christianisme se trouve donc professé dans toutes les régions où le mahométisme s'est étendu; mais on ne voit aucun mahométan en Amérique, ni dans les trois quarts et demi de l'Europe.

Pareillement on trouve un grand nombre d'idolâtres dans l'Asie orientale, dans les parties méridionales de l'Afrique et dans l'Amérique. Mais le christianisme est dans tous ces lieux : il est dans le Loango, le Congo, la côte d'Agola, sur celle des Caffres, dans le Monomotapa, dans le Zanguebar, à Siam, où il y a un évêque. Il y en a deux au Tunquin, autant dans la Cochinchine. Le christianisme est établi dans le royaume de Corée. Des lettres écrites de la Chine en 1803, 1804, 1805, nous apprennent que la religion de Jésus-Christ n'est plus persécutée dans cet empire; que le gouvernement protége au contraire les chrétiens contre les vexations des infidèles; que le nombre des fidèles augmente prodigieusement; que dans la seule province de Sutchuen, 5181 infidèles avoient embrassé la foi en 1802, etc. Les Philippines ont un métropolitain et trois évêques. Dans les Moluques, le roi de Gilolo a embrassé le christianisme, avec un grand nombre de ses sujets; l'Amérique compte 36 siéges épiscopaux et six métropolitains.

La religion de Jésus-Christ est donc la seule religion

vraiment universelle, uniquement suivie dans un grand nombre de régions, et ayant des disciples dans toutes les autres.

Enfin les incrédules nous opposent la division qui règne entre ces chrétiens dont nous vantons le nombre et l'étendue des régions qu'ils occupent. « Ces chrétiens, disent-ils, » partagés en diverses sectes qui se condamnent mutuelle- » ment, peuvent-ils former un seul et même royaume? Au » moins les catholiques romains, qui regardent tous les » autres comme séparés de la vraie Eglise, et hors de la » voie du salut, sont obligés de renfermer le royaume du » Messie dans des bornes bien étroites, puisque leur socié- » té, aujourd'hui bannie d'Angleterre et de tout le Nord, » se trouve réduite à environ la moitié de l'Europe, et à une » partie des côtes de l'Amérique; cela répond-il à l'étendue » que les prophètes ont annoncée du règne du Messie? »

Ceux qui nous font cette objection ignorent sans doute que l'Eglise catholique reconnoît pour ses enfans tous ceux qui, ayant été régénérés par le baptême, quoiqu'ils l'aient reçu dans des sociétés qu'elle a retranchées de son sein, et qu'ils vivent dans leur communion extérieure, n'ont cependant point adhéré au schisme et à l'hérésie avec une connoissance suffisante pour les rendre coupables aux yeux de Dieu. Cette doctrine indubitable conserve au royaume de Jésus-Christ un nombre considérable de ceux qui vivent dans des sociétés séparées, et peut-être la plus grande partie des églises de Russie et de l'Orient.

Outre les enfans, qui font un tiers du genre humain, combien d'adultes que le défaut d'instruction excuse devant Dieu! combien chez les Grecs schismatiques sont soumis de bonne foi aux décrets de la vraie Eglise! Ils reçoivent les sacremens sous un ministère valide, dont ils ne connoissent pas l'illégitimité. L'esprit d'opiniâtreté et de désobéissance qui anime leurs prélats ne sera point imputé aux chrétiens de ces pays, qui sont simples et dociles. Dans ces dispositions, ils demeurent toujours enfans de Dieu et de l'Eglise catholique à laquelle ils ont été incorporés par le baptême.

De plus, y a-t-il de la bonne foi à insinuer que la religion catholique n'existe que dans les pays où elle est dominante, c'est-à-dire dans la moitié de l'Europe et en Amérique, comme si elle n'étoit pas dans les lieux où elle n'exerce pas son culte en toute liberté?

Qu'on parcoure l'Angleterre, le pays de Galles, les montagnes d'Ecosse, et la ville même de Londres, et l'on y trouvera une multitude innombrable de catholiques attachés à la communion romaine, et prêts à sacrifier non-seulement leur fortune, mais leur vie même pour la foi.

En Irlande, le nombre des catholiques est celui qui domine. Un tiers des habitans des ci-devant Provinces-Unies professe la religion romaine; ceux de Bois-le-Duc et de Bréda en sont pour la plupart. Il y a des catholiques en Danemarck, en Suède, quoiqu'en petit nombre; il y en a beaucoup dans la Prusse ducale, dans la Livonie. Les catholiques ont des églises à Pétersbourg, à Moscow, à Kiow, en Moldavie où ils ont un évêque latin, en Valachie, en Bosnie. Il y a un archevêque latin à Sophia en Bulgarie, un à Scopia en Servie, un évêque à Nicopolis sur le Danube. On voit dans la Haute-Albanie plus de 80,000 catholiques sous un archevêque et quatre évêques latins. Les Epirotes, quoique du rit grec, sont soumis à l'Eglise romaine, et gouvernés par l'évêque de Massachia.

Que dirons-nous des catholiques de Thrace près du mont Rhodope, connus sous le nom de *Chrétiens de saint Paul;* de ceux de Constantinople, qui ont évêque, vicaire-patriarcal, et cinq églises dans les faubourgs de cette grande ville; de ceux des îles de l'Archipel, régis par six évêques?

Si nous passons en Asie, nous trouverons dans le seul mont Liban cent soixante mille Maronites, sans y comprendre ceux qui sont établis à Tripoli, à Damas, à Alep, à Hama, à Sidon, à Jérusalem, à Nicosie dans l'île de Chypre, à Mosul sur les bords du Tigre. L'archevêque grec de Sidon, celui d'Alep, le patriarche arménien de Cis en Cilicie sont réunis à l'Eglise romaine. Les catholiques ont des églises dans toutes les échelles du Levant, à Téflis au

centre de la Géorgie, à Ispahan capitale de la Perse, à Caraémid en Mésopotamie, à Bassora et à Moka en Arabie, à Bagdad sur les bords du Tigre; cette ville, autrefois la demeure des califes, a maintenant un évêque catholique.

Il y a en Palestine beaucoup de couvens catholiques, ainsi qu'en Egypte, dont les religieux administrent les sacremens non-seulement aux Latins, mais encore aux Grecs réunis. Tous les chrétiens de Barbarie, de l'Afrique, de Congo ,de Guinée, etc., sont catholiques. Ceux de Malabar, de Maduré le sont aussi. C'est la religion catholique que l'on professe non-seulement à Diu, à Goa, et dans leurs dépendances, mais encore à Négapatan et à Malacca, même depuis que ces pays ont été soumis aux Hollandais. C'est à l'Eglise catholique que s'est réunie une grande partie des chrétiens dits *de saint Thomas;* c'est sa foi qu'un roi des Moluques, et grand nombre de ses sujets ont embrassée, qui est prêchée dans le Mogol, à Siam, dans la Cochinchine, au Tunquin, à la Chine, etc., et qui est seule reçue à Macao, aux Philippines et dans les îles Mariannes.

L'Eglise catholique a donc partout des enfans, jusque dans la communion extérieure des sociétés séparées; partout elle est connue, prêchée et professée par un nombre plus ou moins grand de fidèles. Enfin, et c'est ce qui a achevé de vérifier en elle les oracles des prophètes, toutes les sociétés chrétiennes qui méconnoissent aujourd'hui l'autorité de l'Eglise romaine lui ont été soumises autrefois; c'est d'elle que l'Angleterre, le Nord et tous les pays protestans ont reçu la foi. On sait l'époque où les églises d'Orient ont refusé de reconnoître sa primatie tant de fois admise et confirmée dans leurs conciles, à Nicée, à Ephèse, à Chalcédoine, à Constantinople.

Cette Eglise s'est dédommagée des pertes qu'elle a faites en Orient par la conversion du Nord; elle répare aujourd'hui celles du Nord par l'acquisition d'un nouveau monde, et celles de l'incrédulité de ce siècle, par la conversion de bien des nations ignorées autrefois. Ainsi les oracles qui ont annoncé le royaume du Messie, et la vocation de toutes les

nations à la connoissance du vrai Dieu, ont été littéralement accomplis par Jésus-Christ. L'établissement universel de sa religion avoit été prédit; ces prédictions ont été réalisées : sa religion est donc divine.

ARTICLE TROISIÈME.

Des prophéties qui regardent la destinée de plusieurs grandes nations.

A tant de prophéties si claires, si frappantes, si singulières, si invraisemblables, dont nous avons présenté l'étonnant tableau, et fait voir le plein et littéral accomplissement jusque dans les plus petites circonstances, nous allons en ajouter quelques autres particulières qui regardent de grandes nations, et qui, à raison de leur singularité, méritent d'être pesées avec attention, et comparées avec les événemens, pour convaincre les plus incrédules qu'elles ne sauroient être la production du hasard.

1.° Le prophète Isaïe entre dans des détails surprenans sur le sort futur de Babylone. Il appelle par leur nom les destructeurs de cette ville [1] si magnifique et si forte. Il en publie plusieurs détails avant l'événement; le siége, la manière dont elle sera prise, la lâcheté et la fuite de la garnison, la frayeur et le tremblement du roi [2], sa mort, son état après sa mort, l'extinction de sa famille, la cruauté avec laquelle on perdra les habitans. Nous ne faisons qu'indiquer ces circonstances, et nous nous bornons à ce que dit le prophète de la ruine totale de cette ville.

« Cette Babylone [3], si distinguée entre les royaumes, » dont l'éclat inspiroit tant d'orgueil aux Chaldéens, sera » détruite comme Sodome et Gomorrhe que le Seigneur a » renversées. Elle ne sera jamais plus habitée, *et elle ne se* » *rétablira point dans la suite de tous les siècles.* Les » Arabes n'y dresseront pas même leurs tentes, et les pas- » teurs n'y feront pas reposer leurs troupeaux; mais les » bêtes sauvages s'y retireront; ses maisons seront remplies

[1] Chap. 13. v. 17. 48. v. 15. — [2] Ibid 13. 14, 15, etc. — [3] Ibid. 13. v. 19 et suiv.

» d'oiseaux funèbres, les autruches y viendront habiter, et
» des monstres horribles y feront leurs danses. Les hiboux
» hurleront à l'envi l'un de l'autre dans ses maisons su-
» perbes, et les dragons habiteront dans ses palais de dé-
» lices..... Je perdrai le nom de Babylone[1], j'en extermi-
» nerai les rejetons, les descendans et toute la race, dit le
» Seigneur : je la rendrai la demeure des hérissons; je la
» réduirai à des marais d'eau bourbeuse; je la nettoierai,
» de sorte qu'il n'y restera rien, dit le Seigneur des ar-
» mées. »

Qui oseroit ici ne pas reconnoître une prophétie manifestement divine? Elle est faite au nom de Dieu : ce qu'elle énonce étoit évidemment au-dessus de toutes les conjectures de l'esprit humain. Les fortifications et les richesses de Babylone, tout lui promettoit l'immortalité dont elle se flattoit elle-même. Cette prophétie est surprenante, mais sans obscurité. Il y est marqué clairement que Babylone sera entièrement détruite; qu'*elle ne sera plus habitée;* qu'*on ne la rebâtira jamais;* qu'elle deviendra la retraite des bêtes sauvages et des oiseaux nocturnes; qu'un marais couvrira la place qu'elle avoit occupée; en sorte qu'il ne restera pas même des vestiges de l'endroit où elle aura été.

Or il est certain que chaque article de cette prophétie a été exactement accompli. Babylone, après avoir été ravagée par les Macédoniens et par les Parthes, fut réduite en un parc par les Perses qui y renfermèrent des bêtes sauvages pour la chasse; elle devint la demeure des animaux cruels. Il y a déjà bien des siècles[2] qu'on n'osoit plus en approcher à cause des serpens, des scorpions et d'autres animaux encore plus redoutables qui vivoient dans ses masures. Il est constant aujourd'hui que ses murs ne subsistent plus, et que les eaux de l'Euphrate, n'ayant plus de lit réglé, ont tellement couvert le lieu qu'elle occupoit et ses environs, que les plus habiles géographes ne peuvent le déterminer.

La prophétie d'Isaïe sur Babylone est donc, dans tous ses articles, parfaitement conforme à l'événement. Mais,

[1] Is. 14. v. 22 et suiv. — [2] Voyages de Texeira et de Rauwolf.

dira l'incrédule obstiné, lui est-elle antérieure? Ce fait ne sauroit être douteux, puisque la prophétie existoit au moins quand les Livres sacrés furent traduits d'hébreu en grec, sous les Ptolémée; or, long-temps après cette traduction, Babylone fut habitée, et ce n'est qu'après plusieurs siècles qu'elle a été entièrement détruite.

2.° Une prophétie non moins étonnante est celle qui est rapportée par Moïse sur Ismaël et sa postérité : *Ce sera,* dit l'ange du Seigneur à sa mère Agar[1], *un homme farouche* (le texte hébreu doit être rendu par *un homme libre et sauvage*); *sa main sera contre tous, et la main de tous sera contre lui, et il habitera à la vue de tous ses frères.*

On ne peut douter que cette prédiction ne s'étende à la postérité d'Ismaël, même la plus reculée. Ses descendans devoient être, comme lui, des hommes farouches, leurs mains devoient être contre tous, et la main de tous contr'eux, c'est-à-dire qu'ils devoient conserver leur indépendance dans tous les siècles.

Si donc aucun des grands empires ne conquit jamais le pays des Ismaélites, si, d'après les témoignages des voyageurs modernes, ils maintiennent encore de nos jours leur puissance contre celle des Turcs leurs voisins; enfin, si le caractère ancien et moderne de cette nation s'accorde avec celui que l'ange de l'Eternel lui attribue avant même la naissance d'Ismaël, qui osera ne pas regarder Moïse comme inspiré par celui qui prévoit tous les événemens?

Or l'histoire sacrée et profane nous apprend que les Arabes n'ont jamais été subjugués 1.° par les Egyptiens sous Sésostris[2], qui fut forcé de tirer une ligne depuis Héliopolis jusqu'à Péluse, pour mettre l'Egypte à l'abri des excursions des Arabes. Le même écrivain observe que les Arabes Scénites, les *Ismaélites* ou Nabathéens, conformément à la prédiction divine, vivoient du butin qu'ils enlevoient à leurs voisins.

2.° L'Ecriture dit[3] que les peuples qui avec les nationaux

[1] Gen. 16. v. 7. et suiv. — [2] Diod. Sic. hist. l. 1. pag. 36. et l. 2. pag. 92. — [3] 2. Paralip. 12 v. 3.

composoient l'armée de Sésac, soit Sésostris, étoient les *Lubims*, les *Sukkims* et les *Cushims*, c'est-à-dire les Libyens, les Troglodytes et les Ethiopiens, et il n'est pas question des Arabes.

3.° Elle dit la même chose de Zara-l'Ethiopien[1] qui s'avança vers Asa, roi de Juda, avec une armée d'un million d'hommes; elle ne fait aucune mention des Arabes.

4.° Les Arabes n'ont point été assujettis ni par les Assyriens, ni par les Babyloniens, comme les savans auteurs de l'Histoire universelle composée en anglois et traduite en françois l'ont démontré[2] contre Prideaux.

5.° Ils ont conservé leur indépendance sous les Perses, même sous Cyrus. Hérodote nous apprend[3] que l'Arabie n'appartenoit à aucune des satrapies dans lesquelles Darius I.er partagea la monarchie persane. Voici comment s'exprime cet auteur : « Le fils d'Hystaspe fut déclaré roi, et » tous les peuples d'Asie se soumirent à son gouvernement, » *excepté les Arabes* qui, quoique vaincus par Cyrus et » ensuite par Cambyse, ne furent jamais sujets des Perses... » La première satrapie comprenoit tous les pays situés entre » la ville de Posidéum, bâtie dans les montagnes de Cilicie » et de Syrie... et l'Egypte, *à l'exception des territoires* » *arabes, exempts de tout tribut.* »

D'après la position qu'Hérodote assigne aux Arabes dont nous parlons, il faut qu'ils aient été la postérité d'Ismaël : il les place dans les confins de la Phénicie, de la Syrie, de la Palestine et de l'Egypte, où les Ismaélites s'établirent, suivant Moïse[4].

6.° Alexandre le Grand ayant détruit la monarchie persane, et poussé ses conquêtes jusqu'au Gange, forma parmi ses desseins, celui de dompter les Arabes. Déjà il avoit équipé une flotte redoutable, et rassemblé une nombreuse armée pour pénétrer en Arabie, quand la mort anéantit ses projets ambitieux, l'an 323 avant notre ère[5]. Il est donc incontestable que les Arabes Scénites étoient indépendans

[1] II. Paralip. 14. v. 9. — [2] Tom. 30. pag. 192 et suiv — [3] L. 1. c. 88. et 91. — [4] Gen. 25. v. 18. — [5] Strab. l. 16. Arrian. 161.

quand les Macédoniens renversèrent le trône de Perse. On peut juger de leur puissance par les préparatifs formidables qu'Alexandre fit contre eux; eux seuls osèrent ne pas redouter un conquérant dont l'empire s'étendoit jusqu'aux extrémités du monde alors connu.

7.° Les successeurs d'Alexandre n'ont jamais pu dompter les Arabes. Les Romains mêmes ont tenté en vain de les subjuguer, ainsi qu'on peut s'en convaincre en consultant les autorités citées par les auteurs de l'Histoire universelle[1].

8.° Mahomet s'empara de toute la presqu'île des Arabes, l'an 631, et jeta les fondemens d'une puissance formidable qui augmenta jusqu'au dixième siècle; les Arabes alors étoient non-seulement en possession de leur pays, mais aussi d'une partie considérable du monde alors connu.

9.° Enfin, dès-lors jusqu'à présent, les Arabes ont conservé leur liberté, et sous Saladin, et sous Gengis-Kan, et sous Tamerlan, et sont encore aujourd'hui indépendans des Turcs, comme les mêmes auteurs le démontrent victorieusement[2].

Ces peuples ont aussi conservé jusqu'à nos jours leur ancien caractère d'*hommes farouches;* ennemis des autres peuples, ils ont toujours vécu de rapines et de brigandages, comme l'attestent tous les auteurs orientaux et tous les historiens et voyageurs anciens et modernes.

Les Arabes donc et les Juifs, tous descendans d'Abraham, sont, jusqu'à nos jours, des monumens vivans de l'autorité divine des Livres sacrés, et par conséquent de la vérité de la religion. Les premiers ont subsisté en corps de nation près de 4000 ans, quoique toujours en inimitié avec leurs voisins, et ont conservé leur indépendance par une puissance surnaturelle; et la prédiction qui dit qu'*Ismaël* et sa postérité, jusqu'aux périodes des temps les plus éloignés, *habitera en présence de tous ses frères,* continue de s'accomplir fidèlement.

Nous finirons ces observations par une prophétie d'Ezéchiel. Ce prophète annonçant la conquête de l'Egypte par

[1] Tom. 30 pag. 202 et suiv pag. 217 et suiv. — [2] Ibid pag. 237 a 249.

Nabuchodonosor, ajoute cet oracle si court et si précis : *Voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Il n'y aura plus à l'avenir de prince qui soit du pays d'Egypte*[1]. Qui peut entendre sans étonnement une chose si peu vraisemblable ; qu'un pays aussi fertile, aussi puissant que celui d'Egypte, qui se glorifioit d'être l'empire le plus ancien qu'il y eût au monde, n'aura plus de roi qui soit de race égyptienne ? Cette prophétie cependant, toute surprenante, tout inconcevable qu'elle puisse paroître, a eu son entière exécution à la mort de Nectanebus, dernier roi de race égyptienne, arrivée l'an 350 avant notre ère. Depuis ce temps-là les Egyptiens ont toujours été gouvernés par des étrangers. Car après l'extinction du royaume des Perses, ils ont été successivement assujettis aux Macédoniens, aux Romains, aux Sarrasins, aux Mamelucks, et enfin aux Turcs qui en sont aujourd'hui les maîtres. Cette prédiction n'a pas été faite après l'événement. Il y a plus de 2000 ans qu'elle a été publiée. Car depuis la traduction des Livres sacrés des Juifs, d'hébreu en grec, il n'a pas été possible de la supposer à Ezéchiel.

O vous qui rejetez la divinité de nos Ecritures, vous surtout écrivains audacieux et sacriléges, qui ne cessez de reproduire sous toutes sortes de formes tous les blasphèmes que l'aveugle haine, la calomnie, l'ignorance et la mauvaise foi ont enfantés contre des livres si dignes de respect et de vénération ; puisque vous vous refusez à des témoignages si extraordinaires, prenez un parti qui serviroit bien mieux votre cause que tant d'écrits qui ne séduiront jamais que des hommes corrompus, peu réfléchis et insensés : rassemblez cette multitude d'incrédules que vous avez formés ; mettez-vous vous-mêmes à la tête de tant de braves ; pénétrez dans l'Arabie Pétrée ; faites plier sous le joug les fiers descendans d'Ismaël ; ou, si vous aimez mieux, allez creuser l'ancien lit de l'Euphrate, desséchez les marais, fouillez les terres, déterrez les fondemens de Babylone, relevez-en les murs, rétablissez les palais de ses rois et les temples de ses dieux ; ou bien chassez les Ottomans de l'Egypte, prenez

[1] C. 30. v. 13.

un homme de race égyptienne, couronnez-le au Caire, assurez-lui la domination de son pays : nous avouerons alors que nos prophètes se sont trompés, et qu'ils méritent aussi peu de croyance que les oracles et les prêtres du paganisme.

NOTES SUR ISAIE.

NOTE I.

Authenticité des prophéties d'Isaie.

Isaïe est incontestablement le plus éloquent des prophètes; comme on croit qu'il étoit du sang royal, sa manière d'écrire répond à la noblesse de sa naissance. Grotius le compare à Démosthène, tant pour la pureté du langage que pour la véhémence du style. Il n'est point d'orateur ni de poète profane qui surpasse et qui même égale plusieurs passages de ce prophète, dans la majesté des sujets, des tableaux et des expressions. Quel homme réfléchissant et sensible lira sans transport non-seulement ses premiers chapitres remplis de tant de beautés sublimes, mais encore les claires et magnifiques prophéties sur Babylone et sur Cyrus, sur l'Eglise et sur le Messie?

Isaïe a commencé à prophétiser dès le règne d'Osias, et a continué sous les règnes suivans. Sa prophétie du chapitre quatrième, depuis le commencement jusqu'au seizième verset, est transcrite en entier dans le chapitre quatrième de Michée; l'auteur de l'Ecclésiastique a dit [1] qu'*Isaïe fut un grand prophète, fidèle aux yeux du Seigneur; que de son temps le soleil retourna en arrière; qu'il prolongea la vie du roi de plusieurs années; qu'il vit les temps reculés par un don éminent de l'esprit divin; qu'il consola ceux de Sion qui étoient dans les larmes, et qu'il découvrit les secrets cachés dans l'avenir.* Le second livre des Paralipomènes atteste [2] qu'*une partie des actions d'Ezéchias et de ses bonnes œuvres est écrite dans la prophétie d'Isaïe, fils d'Amos.* Ce sont particulièrement les chapitres XXXVI, XXXVII, XXXVIII et XXXIX de ce prophète qu'il désigne; ces mêmes chapitres sont transcrits presque mot à mot dans le quatrième livre des Rois.

[1] C. 48. v. 25 et suiv. — [2] C. 30. v. 20 et 32.

Voici donc des prophéties bien reconnues par des écrivains contemporains, tels que Michée; bien certifiées par ceux des générations suivantes, tels que les auteurs des livres des Rois, des Paralipomènes, de l'Ecclésiastique, sans parler ici de ceux du nouveau Testament et de l'historien Josèphe. Or ces prédictions dont l'existence et les dates sont si bien attestées, dont le style plein de magnificence, comme nous l'avons déjà dit, ne se dément jamais, présentent le tableau le plus fidèle de ce qui s'est passé : 1.° deux ou trois siècles après, lors de la captivité de Babylone et de ce qui s'est fait alors par les Babyloniens; 2.° de ce qui s'est fait contre ces derniers par les Mèdes et par les Perses, et en faveur des Juifs par Cyrus, leur protecteur, qui y est nommé par son nom à deux reprises différentes; 3.° Enfin de ce qui est arrivé lors de l'avénement du Messie qui y est tellement caractérisé en divers endroits, particulièrement dans les chapitres sept et suivans, comme nous le démontrerons dans la note suivante, et dans les chapitres cinquante-deux et cinquante-trois, comme nous l'avons fait voir ci-dessus [1], qu'on prendroit Isaïe, suivant l'expression de saint Jérôme, plutôt pour un historien qui écrit des choses passées que pour un prophète qui annonce des événemens futurs et éloignés; plutôt pour un évangéliste que pour un écrivain de l'ancienne loi.

NOTE II.

Sur les chapitres septième et suivans d'Isaïe.

Pour saisir le véritable objet de la célèbre prophétie d'Isaïe [2] sur la naissance du Messie, il est nécessaire de considérer l'événement qui y a donné lieu, ceux qui l'ont suivie, et tout ce qu'a dit à ce sujet le prophète; et pour cela il faut avoir sous les yeux cinq chapitres consécutifs, depuis le septième jusqu'au douzième qui est un cantique d'actions de grâces. Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi

[1] *Observations préliminaires* §. 3, art. 2, titre 8. — [2] Is. 7.

d'Israel, avoient fait une ligue contre Achaz, roi de Juda[1]. Ils ne se proposoient rien moins que de détrôner Achaz et d'exterminer la race de David[2]. Toute cette famille se crut perdue et fut saisie de frayeur[3]. Pour les rassurer, Dieu ordonne au prophète Isaïe d'aller, *avec son fils Jasub*, au devant d'Achaz, et de lui annoncer que ses deux ennemis ne réussiront point dans leur dessein[4], et que *dans soixante-cinq ans Israel cessera d'être un peuple*[5]. Le Seigneur daigna de plus, par l'organe d'Isaïe, proposer à Achaz de lui demander en gage de la certitude de cette promesse un prodige, soit au ciel, soit sur la terre. Mais ce prince impie qui avoit abandonné le Seigneur, et qui comptoit plus sur le secours du roi d'Assyrie que sur celui de Dieu, refusa cette grâce; et couvrant son refus d'un respect hypocrite répondit qu'il ne tenteroit pas le Seigneur. Alors Isaïe se retournant vers les princes de la maison de David, qui accompagnoient le roi : *Quoi!* leur dit-il, *n'est-ce pas assez de fatiguer les hommes par vos craintes, sans vous défier encore de Dieu? Eh bien, le Seigneur lui-même vous donnera un prodige. Une vierge concevra et enfantera un fils, et il sera nommé Emmanuel* (Dieu avec nous); *il mangera du beurre et du miel* (ce qu'il y a de plus doux, de meilleur), *afin qu'il sache discerner le bien et le mal; et avant que cet enfant* (non pas l'enfant *Emmanuel,* mais l'enfant que le Seigneur m'a ordonné de prendre avec moi, *Jasub,* l'enfant *que voici*) *soit capable de discerner le bien du mal*, *la terre que vous détestez sera délivrée de la présence de ses deux rois. Mais le Seigneur fera tomber sur vous, sur votre race et sur votre peuple de plus grands malheurs que tous ceux que l'on a vus depuis la séparation d'Israel et de Juda*[6].

La manière dont nous venons de traduire le verset 16 coupe pied à toutes les difficultés qui ont exercé les commentateurs et les savans. *L'enfant que voici* ne peut être ni *Emmanuel,* ni celui que la femme d'Isaïe devoit bientôt concevoir, puisqu'aucun de ces deux enfans n'existoit encore, il s'agit de prouver l'exactitude de cette traduction.

[1] Is. 7. v. 1. — [2] V. 2. — [3] V. 3. — [4] V. 7. — [5] V. 8. — [6] V. 9 et suiv.

Suivant le génie de la langue hébraïque, la lettre *hé* placée devant un nom y fait souvent la fonction du pronom démonstratif : or cette lettre se trouve ici devant le mot hébreu *naghar, enfant.* On suit donc les principes de la langue hébraïque, en rendant le mot *hannaghar* par *cet enfant, l'enfant que voici.*

Il y a plus; le contexte de ce septième chapitre d'Isaïe, le chapitre suivant et la suite historique des événemens exigent cette traduction. Nous avons déjà observé que Dieu ordonna à Isaïe de prendre avec lui son fils Jasub en allant trouver Achaz. La présence de cet enfant étoit donc nécessaire pour la prédiction que devoit faire le prophète. Par conséquent il y a dans cette prédiction quelque chose de relatif à l'enfant qu'Isaïe eut ordre de conduire à Achaz. Dans la traduction que nous donnons d'après de savans hébraïsans, cette relation est claire : *Avant que cet enfant*, que vous voyez ici, *sache discerner le bien d'avec le mal, la terre qui vous cause de la peine à cause de ses deux rois*, en sera débarrassée. Mais si l'on rapporte ce texte à tout autre enfant qu'à *Jasub*, il ne se trouvera pas dans toute la traduction un seul mot qui soit relatif à celui-ci; et sa présence que Dieu avoit exigée devient parfaitement inutile.

Un texte du chapitre huitième confirme ce que nous venons de dire : *Me voici*, dit Isaïe [1], *avec mes enfans qui ont été donnés pour signe et pour pronostic à la maison d'Israel par le Dieu des armées qui habite Sion.* Les deux fils d'Isaïe avoient donc été donnés tous deux *comme signe pronostic.* Le second, qui n'étoit pas encore né, venoit d'être donné comme pronostic de la destruction du royaume de Damas par les Assyriens, aussi bien que des ravages qu'ils devoient faire dans celui de Samarie. *Vous l'appellerez*, avoit dit le Seigneur [2], *Mahershalal, il se hâte d'enlever le butin, il court au pillage, parce qu'avant que cet enfant sache appeler son père et sa mère, le roi d'Assyrie aura détruit la puissance de Damas, et enlevé les dépouilles du royaume de Samarie.*

[1] Is v. 18. — [2] C. 8. v. 3 et 4.

Le premier, *Jasub*, avoit donc été donné aussi comme *pronostic;* et il ne peut l'avoir été que par ces paroles du chapitre septième : *Avant que l'enfant que voici sache discerner le bien d'avec le mal, la terre dont vous êtes en peine à cause de ses deux rois en sera débarrassée;* car c'est la seule des prédictions d'Isaïe, dans laquelle *Jasub* soit intervenu.

La suite des événemens ne permet pas non plus de rapporter ce texte à d'autres qu'à lui. Car dans l'espace de temps qui s'écoula entre la prédiction faite à Achaz, et la retraite des deux rois qui assiégeoient Jérusalem, on ne vit ni enfantement miraculeux d'une vierge, ni aucun enfant qui fût nommé *Emmanuel*, ou qui fût *Dieu avec nous.* Le verset 16 du septième chapitre ne peut donc pas se rapporter à cet *Emmanuel* qui est prédit au verset précédent On ne peut pas non plus le rapporter au second fils d'Isaïe dont la conception et la naissance n'étoient pas encore annoncées, et dont par conséquent on n'avoit alors aucune idée. Il est donc visible que les deux fils d'Isaïe ont été donnés l'un et l'autre comme *pronostic* de deux événemens différens. L'aîné, déjà en état d'être conduit vers le roi par son père, fut donné comme *pronostic* de l'événement le plus prochain, c'est-à-dire de la retraite des deux rois dont on redoutoit les attaques, retraite qui devoit avoir lieu avant qu'il eût atteint l'âge où l'on discerne le bien d'avec le mal. L'autre, qui n'étoit pas encore né, est donné comme *pronostic* d'un événement plus éloigné, de la destruction de l'empire d'un des rois ligués, et de la dévastation des états de l'autre, et ce second événement devoit arriver avant que l'enfant qui venoit d'être conçu fût en état d'appeler son père et sa mère. *Emmanuel* qui doit naître d'une vierge n'a rien de commun avec ces deux enfans.

Cet *Emmanuel* est évidemment le même que l'enfant dont les titres sont énoncés avec tant de magnificence dans le chapitre neuvième. Au chapitre neuvième, il est nommé *le Dieu fort;* au septième, *Dieu avec nous.* Au neuvième, il est dit qu'*il régnera sur le trône de David;* au huitième,

Emmanuel est représenté comme roi de la Judée; car le prophète annonçant la venue des Assyriens dans le royaume de Juda lui adresse ainsi la parole : *Ses ailes étendues couvriront* votre terre, ô Emmanuel.... *Peuples, formez des desseins; mais ils ne s'exécuteront pas, car Dieu est avec nous*[1]. Enfin au chapitre neuvième il est qualifié d'*admirable*, et au chapitre septième il est annoncé comme un *prodige*, comme un enfant merveilleux.

Examinons maintenant quel est ce prodige; car il ne s'agit pas ici d'un pur signe qui ne renferme aucune merveille. Outre que le mot hébreu signifie très-souvent un prodige, le prophète a levé toute équivoque en offrant à Achaz *un signe, soit dans le fond de la terre, soit au plus haut des cieux*, et en lui déclarant que c'est un événement de ce genre que Dieu fera voir à la maison de David. Ce prodige consiste en ce qu'une *vierge concevra et enfantera un fils qui sera Dieu avec nous*. Plus de signe, plus de prodige, s'il ne s'agissoit ici que d'une conception et d'un enfantement ordinaire.

En effet le mot hébreu *hahalmah* signifie constamment une *vierge*. Ce nom dont la racine est *ghalam, être caché*, n'eut jamais d'autre signification dans l'Ecriture. Il l'a dans la Genèse[2], qui le donne à Rébecca, en observant qu'*aucun homme n'avoit encore approché d'elle*. Il l'a dans l'Exode[3], qui le donne à Marie sœur de Moïse. On ne peut contester qu'elle ne fût *vierge* alors, puisqu'elle ne faisoit que de sortir de l'enfance quand Moïse naquit. Il l'a dans le Cantique des cantiques dans lequel les jeunes filles *halamoth*, qui accompagnent l'époux, sont expressément distinguées tant des reines, c'est-à-dire des épouses du premier rang, que des concubines. Le passage même que les Juifs allèguent, tiré du livre des Proverbes[4], prouve contre eux; il y est question du crime d'un homme qui a corrompu une vierge. Aussi le paraphraste chaldaïque et les Septante ont traduit comme nous *halmah*, dans le passage d'Isaïe par *vierge*. Les anciens docteurs juifs ont été persuadés que le

[1] [illegible] v. 8. — [2] C. 24. v. 16. — [3] C. 2. v. 8. — [4] C. 30. v. 19.

Messie devoit naître d'une *vierge*. Huet l'a démontré[1]. Dans le *Berescith-Rabba,* ou grand commentaire sur la Genèse, au chap. 25, on fait ainsi parler Dieu : *Le Rédempteur que je susciterai d'entre vous* SERA SANS PÈRE. Il y a plus : dans le concile que tinrent les Juifs en Hongrie, l'an 1650, ils convinrent que le Messie naîtroit d'une *vierge,* et que cette naissance d'une *vierge* doit être un caractère pour le faire connoître aux étrangers de l'alliance. Plusieurs rabbins modernes le pensent encore à présent ; tous se sont fondés sur la prophétie d'Isaïe[2].

Voltaire dit[3] « que le mot *alma* signifie, tantôt fille, » tantôt femme, quelquefois même une prostituée ; qu'il » est donné à Ruth, veuve ; que dans le Cantique et dans » Joël il est donné à des concubines. »

C'est une imposture. Le mot *halmah* ne se trouve ni dans le livre de Ruth, ni dans Joël ; dans le Cantique il signifie de jeunes filles, comme nous l'avons déjà dit.

Il est donc certain d'après l'Ecriture, et de l'aveu même de tous les Juifs anciens et d'un grand nombre des modernes, que la conception et la naissance d'*Emmanuel* sont annoncées comme un *prodige,* et que ce prodige devoit être qu'une *vierge* le concevroit. Pour ne pas admettre cette vérité, il en faut venir jusqu'à contester au Tout-Puissant le pouvoir absolu de faire naître un enfant sans le concours des deux sexes ; pouvoir qui ne peut être contesté au Créateur de l'univers, sans tomber dans l'athéisme.

L'application que quelques juifs font de cette prophétie, ou au fils d'Achaz, ou au fils d'Isaïe, est entièrement contraire au texte sacré. D'abord il s'agit dans la prophétie d'un enfant qui doit naître. Or Ezéchias et Jasub étoient nés tous les deux. Ezéchias avoit alors au moins douze ans, puisque treize ans après il monta sur le trône, âgé de 25 ans[4]. C'est d'ailleurs une absurdité de nommer *Ezéchias* le *Dieu fort ;* le *père du siècle futur*. La construction de phrase imaginée par l'auteur du *Munimen fidei,* pour éluder

[1] Démonst. évang. prop. 12. c. 9, n°. 4. — [2] Voyez Galatin, l. 7, c. 13 et 14. Réponses critiques, tom. 1, pag. 356. — [3] Bibl. expliq — [4] 4. Reg. 18. v. 2.

cette objection, est contraire aux règles de la grammaire à la version des Septante et aux paraphrases chaldaïques. Ezéchias n'a pas même pu être appelé *Prince de la paix*, puisqu'il eut plusieurs guerres à soutenir, et qu'il fut contraint de payer un tribut aux Assyriens[1]. Quant à *Jasub*, il étoit présent et amené par son père. De plus, *Ezéchias* et *Jasub* étoient nés dans des mariages légitimes. Il est par conséquent ridicule d'entendre d'eux une prophétie qui annonce le fils d'une vierge; et dans quel sens pourroit-on donner à l'un ou à l'autre le titre d'*Emmanuel*, de *Dieu avec nous*?

Les cinq chapitres d'Isaïe présentent une suite de prophéties et forment un ensemble qu'il ne faut pas séparer. Le prophète a eu en vue trois objets. Le premier est de rassurer Achaz et toute la maison de David contre la terreur que leur avoit inspirée la ligue des rois de Syrie et d'Israël; le second, d'annoncer à Achaz les ravages qu'en punition de son impiété et de son défaut de confiance en Dieu, Theglathphalasar causera dans son royaume après qu'il l'aura délivré de l'invasion de ses ennemis actuels. Le troisième est la promesse du Messie, d'un enfant miraculeux à qui sont attribués les titres les plus magnifiques.

Dieu avoit promis à David de protéger ses descendans à perpétuité jusqu'à la naissance du Messie[2], et au premier danger cette race infidèle se croit perdue; Isaïe lui reproche sa défiance et la rassure. Dans 600 ans elle subsistera encore; alors une *vierge* de cette race concevra et enfantera un fils nommé *Emmanuel, Dieu avec nous*. Elle ne sera donc point détruite par l'entreprise des rois ligués. Le nom que portera *Maherschalal* est une promesse et un pronostic que bientôt ces deux rois ne seront plus. Elle ne sera point anéantie non plus par les ravages des Assyriens qui doivent fondre ensuite sur Juda; *Emmanuel* lui est promis, il est le *Dieu fort*, le *père du siècle futur*, il affermira le trône de David pour jamais. Elle ne succombera point par la captivité de Babylone; *Jasub* nous avertit que *les restes reviendront*.

[1] II Paralip. 33. v. 12 — [2] II. Reg. 7, etc. Ps. 88. v. 36.

En deux mots, le prophète assure la maison de David que le projet des rois ligués contre elle ne s'effectuera pas, *parce que le Messie sortira d'elle.* Elle devra être bien assurée que le Messie sortira d'elle, quand elle verra sous peu de temps se réaliser les prédictions tant de la perte de deux rois, que des ravages sur la terre de Juda, par les Assyriens.

Tout s'accorde donc et se soutient dans la prophétie d'Isaïe. « Mais, disent les incrédules, cette prophétie ne » donnoit aux Juifs aucune lumière qui leur fit voir le Messie » dans Jésus-Christ; au contraire elle les aveugloit. Elle » présentoit le futur Messie comme devant naître d'une » vierge. Mais les Juifs, voyant dans la mère de Jésus- » Christ une femme mariée, ne pouvoient pas la croire » *vierge;* ils devoient donc croire que Jésus-Christ n'étoit » pas le Messie. »

Nous convenons sans difficulté que le caractère donné au Messie, de *devoir naître d'une vierge,* n'étoit pas propre à le faire reconnoître par les Juifs de son temps. Quel étoit donc le but de la prophétie? Ecoutons à ce sujet le profond Bossuet (on trouve cette explication au tome XXI de ses œuvres):

« Les preuves indicatives de la venue du Messie devoient » être distribuées de manière qu'elles fussent connues cha- » cune en son temps. Celle-ci a été révélée quand et à qui il » a fallu. La sainte Vierge l'a sue d'abord; quelque temps » après, saint Joseph son mari l'a apprise du ciel et l'a crue, » lui qui y avoit le plus d'intérêt. Saint Matthieu l'a rappor- » tée comme une vérité déjà révélée à toute l'Eglise; et » maintenant, après la prédication de l'Evangile, Jésus- » Christ demeure le seul honoré de ce titre de fils d'une » *vierge,* sans que ses plus grands ennemis, tels qu'étoit » un Mahomet, aient osé seulement le contester.... Mais, » dites-vous, le fond de l'objection n'est pas seulement que » la prophétie d'Isaïe n'éclaircissoit pas les Juifs, mais en- » core qu'elle les aveugloit et leur fournissoit un argument » contre Jésus-Christ, auquel ils ne pouvoient trouver au- » cune réplique, puisqu'étant né d'une femme mariée, ils

» ne pouvoient croire raisonnablement autre chose, sinon
» qu'il étoit le fruit de ce mariage, et par conséquent ils
» ne pouvoient reconnoître Notre-Seigneur pour le Messie
» sans démentir le prophète.

» Permettez-moi de vous demander si vous trouvez quel-
» que part dans l'Evangile que le peuple ou les pharisiens
» aient fait ou insinué par le moindre mot cette objection à
» Jésus-Christ.... Vous ne devez pas attribuer aux Juifs
» une objection dont ils ne se sont jamais avisés.

» Votre objection porte que c'eût été démentir la prophé-
» tie de reconnoître pour *vierge* la mère du Sauveur que
» l'on voyoit dans le mariage. Cela seroit vrai s'il n'y avoit
» point de milieu entre être mariée et n'être pas *vierge*.
» Car si, selon le prophète, Dieu pouvoit faire enfanter
» une *vierge*, qui empêchoit qu'il n'opérât un si grand mys-
» tère sous le voile sacré du mariage? c'étoit au contraire
» ce que demandoient la convenance des conseils de Dieu,
» et l'ordre de sa sagesse aussi douce qu'efficace. Et après
» tout, s'il en faut venir à cette discussion, eût-ce été une
» œuvre convenable à Dieu de donner en spectacle aux
» hommes une fille avec son enfant pour être le scandale du
» public, le sujet de ses dérisions et l'objet inévitable de
» ses calomnies? Quand elle auroit assuré qu'elle étoit
» *vierge*, sa parole particulière n'eût pas été un témoignage
» suffisant pour l'affermissement de la foi. Il fallut que la
» révélation d'un si grand mystère fût préparée par tous les
» miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, avant qu'elle
» fût reçue avec une autorité digne de créance. Ainsi c'é-
» toit un conseil digne de Dieu de faire naître dans le ma-
» riage le fils de la *vierge*, afin que sa naissance parût du
» moins honnête, jusqu'à ce que le temps fût venu de la
» faire paroître surnaturelle et divine. Ce n'étoit donc pas,
» comme porte votre objection, démentir la prophétie de
» reconnoître que Notre-Seigneur fils d'une femme mariée
» fût le Christ, Isaïe ayant bien dit que la mère du Christ
» seroit *vierge*, mais n'ayant dit nulle part qu'elle ne seroit
» pas mariée. »

Les Juifs et les incrédules font une autre objection. Ils disent que notre Messie n'a jamais été appelé *Emmanuel*, mais qu'il a eu nom *Jésus*.

Le fils d'Isaïe ni Ezéchias n'ont pas porté non plus le nom d'*Emmanuel;* les Juifs doivent donc commencer par résoudre leur propre objection. Nous leur dirons, ainsi qu'aux incrédules, que dans le style de l'Ecriture il est très-commun de confondre le nom de la personne avec la personne même. Il est dit dans beaucoup d'endroits qu'on *bénit le nom de Dieu* pour exprimer qu'on loue Dieu. Isaïe annonce non pas le *nom propre* du Messie, mais son titre. Il dit la chose qu'il sera et non pas le *nom* qu'il portera. Il annonce ce que l'on croira de lui, et non la dénomination dont on le désignera.

Les Juifs font encore quelques autres objections contre cette prophétie. « 1.° Jésus-Christ n'a pas siégé sur le trône » de David comme la prophétie l'annonce. »

Si l'on prend ce trône à la lettre, il est impossible que personne y soit jamais assis, puisqu'il est détruit depuis plus de 2000 ans. Pourquoi les Juifs espèrent-ils que leur Messie futur siégera sur le trône de David ? parce qu'il commandera au même peuple que David, aux Juifs et à leurs descendans. Or Jésus règne sur les Juifs qui ont cru en lui; ils l'adorent comme leur roi et leur législateur. Le Messie qui, selon Isaïe, doit succéder à David, est le *père du siècle futur :* son règne ne peut donc pas être une monarchie civile et temporelle. Ce règne doit être *éternel;* donc le siége ne doit pas en être placé sur la terre actuelle.

« 2.° Jésus n'a point apporté la paix sur la terre, mais » le glaive. »

Le Messie attendu par les Juifs doit encore moins apporter la paix que Jésus, puisque, selon eux, son règne doit commencer par un carnage horrible des chrétiens et des mahométans, sous le nom de *Gog* et de *Magog*. Jésus est venu apporter la paix non civile et politique, mais la paix intérieure, fruit de la victoire sur nos passions. Le glaive dont parle Jésus-Christ vient de la malice des hommes ;

c'est leur faute si l'Evangile les divise ; il réuniroit tous les esprits, s'ils étoient plus dociles.

« 3.° Jésus n'est point le Dieu fort, puisqu'il a été mis à » mort. »

Il est mort parce qu'il l'a voulu; Isaïe l'avoit ainsi prédit du Messie[1]. Il faut plus de force pour se tirer de la mort en ressuscitant comme a fait Jésus, et nous le démontrerons en son lieu, que pour s'exempter de mourir. C'est par la mort que Jésus a triomphé ; en mourant il a sauvé les hommes : cette mort suivie de sa résurrection l'a fait reconnoître pour Fils de Dieu. Tout cela avoit été prédit par Isaïe et les autres prophètes ; nous l'avons fait voir ci-dessus.

« 4.° Suivant l'auteur de l'Examen des prophéties[2], plu- » sieurs commentateurs chrétiens, anciens et modernes, » plusieurs pères de l'Eglise sont convenus que la prophétie » d'Isaïe ne regarde point le Messie directement et dans le » sens littéral, mais seulement dans le sens allégorique ou » figuré, etc. »

Collins en impose et avance une calomnie. Les pères de l'Eglise et les commentateurs anciens, aussi bien que les docteurs juifs, ont constamment appliqué à Jésus-Christ la prophétie d'Isaïe dans le sens littéral, et nous avons vu qu'ils étoient bien fondés. Quant aux critiques modernes, il s'en est trouvé plusieurs qui, séduits par les sarcasmes des incrédules, prévenus contre le dogme de la virginité de Marie, entêtés de systèmes particuliers, ont perdu la foi, ont trahi la vérité ou l'ont mal défendue. Mais leurs opinions téméraires ne prévaudront jamais sur le texte de la prophétie, au sentiment des évangélistes, à la tradition constante de l'Eglise. Cette tradition est fondée sur le sens littéral et naturel du texte, sur sa correspondance avec l'histoire, sur l'ancienne croyance des Juifs consignée dans les paraphrases et dans les écrits des rabbins, sur la suite et la liaison des différentes parties de la prophétie. On ne lui opposera jamais rien de solide, et elle triomphera toujours des attentats de l'incrédulité.

[1] Is. 53. v. 12. — [2] §. 8. pag. 51 et suiv.

NOTE III.

Sur le verset 2 du chapitre vingtième d'Isaïe.

« On voit, disent Voltaire et d'autres incrédules [1], Isaïe « marcher *tout nu* dans Jérusalem, pour marquer que le « roi d'Assyrie emmènera d'Egypte et d'Ethiopie une foule « de captifs qui n'auront pas de quoi couvrir leur nudité. « Est-il possible qu'un homme marche *tout nu* dans Jéru- « salem, sans être repris de justice... ? Un ordre qui blesse « la pudeur peut-il venir de Dieu ? »

Isaïe n'a point marché *tout nu* dans Jérusalem. Il marcha sans robe et sans tunique, comme les esclaves auxquels on laissait de quoi couvrir leur nudité.

Le terme hébreu que l'on rend par *tout nu* ne signifie ici comme en beaucoup d'autres endroits que dépouillé *de ses vêtemens de dessus*. Aussi le texte remarque-t-il ensuite qu'Isaïe marcha *sans souliers et les pieds nus :* remarque qui aurait été inutile si le premier terme eût signifié *absolument nu.*

Il y a plus : le mot grec, le mot latin et même le mot français qui répondent au terme hébreu ne signifient pas toujours *dépouillé de tout vêtement*. Lorsque Virgile dit *Nudus ara, sere nudus*, labourez et semez étant nu, il n'entend sûrement pas que le laboureur soit entièrement découvert, mais qu'il n'ait que sa tunique. Aurélius Victor [2] raconte que les députés du sénat qui allèrent annoncer à Quintus Cincinnatus son élection au consulat le trouvèrent *nu*, labourant un petit champ ; et Tite-Live remarque [3] que dès que cet illustre Romain les vit, il se fit apporter par sa femme sa toge ou habit long qui se mettoit sur la tunique, pour les recevoir décemment.

Le terme *gymnos*, *nu*, se prenoit dans le même sens chez les Grecs. On lit dans Aristophane qu'un nommé Evaon

1. Philos. de l'hist. pag. 252. Essai sur la Tolérance, c. 12. Note C Examen important, c. 10. Tindal, c. 13, etc. — 2. Hommes illustres, chap. 17. — 3. L. 3.

vint *nu* et qu'il s'excusa de paroître ainsi, disant qu'il n'avoit point de manteau.

Les Juifs s'exprimoient de même : nous avons déjà observé en son lieu qu'il est dit que David étoit *nu* lorsqu'il dansoit devant l'arche. Il avoit cependant alors une tunique puisqu'il étoit revêtu d'un éphod qui étoit une espèce de ceinture dont on se servoit pour serrer la tunique. Il avoit de plus un manteau de byssus, comme on le voit dans les Paralipomènes [1].

Lorsque le Sauveur, après sa résurrection, apparut à ses apôtres qui pêchoient dans la mer de Tibériade, Pierre reconnoissant le Seigneur, *prit son habit de dessus,* dit saint Jean, car il étoit *nu*. Il étoit donc revêtu de son habit de dessous, ou de sa tunique, dans le temps où l'on dit qu'il étoit *nu*. La Vulgate a rendu le terme *ependutos,* qui est dans l'original, par *tunica;* mais ce mot signifie certainement *un habit de dessus,* comme tous ceux qui savent le grec en conviennent.

Enfin, quand nous disons en français qu'un homme est *nu* et même *tout nu,* lorsqu'il est mal habillé, est-ce à dire qu'il n'a pas de quoi couvrir sa nudité ?

Il n'est donc point question dans Isaïe d'une *nudité* entière, contraire à la décence et à la loi de Dieu même, mais de l'équipage des captifs. Isaïe marche dans le même état où devoient être les Egyptiens et les Ethiopiens, lorsqu'ils seroient menés en esclavage par le roi d'Assyrie. Jamais les prisonniers de guerre ni les esclaves n'ont été absolument sans aucune couverture. C'est une absurdité de citer à ce sujet les *brachmanes* dont parle Strabon, les *fakirs des Indes,* les *insensés* qui courent les rues en Afrique et en Turquie, etc. Ces pitoyables objections, ces froides railleries répétées par Voltaire et nos autres philosophes ne rendront-elles pas enfin leur *érudition* ou leur *sincérité* suspectes?

[1] L. 1 c. 15. v. 27.

NOTES SUR JÉRÉMIE ET BARUCH.

NOTE I.

Authenticité des prophéties de Jérémie et de Baruch.

Les prophéties de Jérémie et de Baruch portent avec des dates le nom de leurs auteurs. On ne peut pas douter que l'auteur du livre de l'Ecclésiastique n'eût sous les yeux la collection entière de ces prophéties, quand il disoit[1] que *les rois de Juda avoient allumé l'incendie qui avoit réduit en solitude la cité choisie de Dieu, ainsi que l'avoit prédit Jérémie, en maltraitant ce prophète destiné dès le sein de sa mère à annoncer la destruction, l'extirpation, la ruine totale, et ensuite le rétablissement et la rénovation*. Ici est présenté en deux mots tout le sommaire des prédictions de Jérémie qui sont citées expressément, et les propres termes du commencement de sa prophétie y sont employés. Esdras, immédiatement après le retour de la captivité, a cité la prédiction de Jérémie sur ce retour, et dans le même temps, l'auteur du dernier chapitre du second livre des Paralipomènes joignoit à celle qui annonçoit le retour les autres prophéties qui avoient fixé *la durée de la désolation*. Les incrédules ont bien fait quelques mauvaises plaisanteries et des imputations calomnieuses à Jérémie, comme nous le verrons dans les notes suivantes, mais ils n'ont rien dit sur ses prophéties si claires et si précises, dont l'authenticité est si bien attestée.

Aux prophéties de Jérémie sont jointes ses Lamentations. Dans le second livre des Paralipomènes[2], il est dit que Jérémie composa un cantique de lamentations, qui fut chanté par des musiciens et des musiciennes, aux funérailles de Josias, ce qui dans la suite passa en coutume en pareille

[1] C. 49 v. 7. et suiv. — [2] C. 35. v. 25.

occasion, et que ce cantique se trouve dans les Lamentations; et Josèphe ajoute[1] qu'elles existoient encore de son temps; ce qui donne lieu de présumer que cet historien a eu en vue le même livre que nous connoissons sous ce nom.

Mais comme la mort de Josias fut soudaine, il n'y a pas d'apparence que cette admirable élégie, écrite dans le style le plus touchant et le plus énergique, ait été composée et mise en musique pour la cérémonie de ses funérailles; et il est plus vraisemblable que celle qu'on chanta aux obsèques de ce prince fut plus courte, et telle que David en composa une sur la mort de Saül et de Jonathas, et que celle dont il est ici question fut faite à l'occasion de la captivité de Babylone. Quoi qu'il en soit, c'est proprement un acrostiche dont chaque verset forme une sentence à part et renferme quelque image d'une profonde affliction. On y trouve de ces tableaux sublimes, capables d'étonner l'admiration même d'un autre Homère. Il était réservé à Jérémie de porter le pathétique et le lugubre au suprême degré.

Baruch, secrétaire de Jérémie, est auteur de la prophétie qui porte son nom. Elle n'est point séparée dans nos Bibles de celle de Jérémie. Les anciens l'ont citée plusieurs fois sous le nom de celui-ci, et surtout ce verset du chapitre III: *Dieu a été vu sur la terre, il a conversé avec les hommes.* Quelques-uns cependant, tels qu'Eusèbe et saint Cyrille, la citent sous le nom de *Baruch*, et la qualifient d'*oracle divin*. Les Juifs n'admettent point cette prophétie, parce qu'elle n'existe plus en hébreu; mais ceux qui feront attention aux fréquens hébraïsmes que l'on y trouve ne douteront pas qu'elle n'ait été écrite en cette langue. La lettre de Jérémie qui se trouve à la fin du livre de Baruch, et qu'il adressa aux captifs que l'on conduisoit à Babylone après la ruine du temple, est citée par plusieurs anciens; de plus on trouve dans la seconde lettre des Juifs de Jérusalem, qui est rapportée au second chapitre du second livre des Machabées, qu'entre *plusieurs* lettres de Jérémie qui exis-

[1] Antiq. 10, c. 6.

toient alors, il y en avoit une adressée aux captifs de Babylone, dans laquelle ce prophète leur recommandoit de ne pas oublier les ordonnances du Seigneur, *et de ne pas tomber dans l'égarement d'esprit, en voyant des idoles d'or et d'argent avec tous leurs ornemens;* or c'est là le précis et même les propres expressions de la lettre de Jérémie qui termine le livre de Baruch. On ne peut donc pas douter que les Juifs de Jérusalem n'eussent cette lettre en vue, lorsque sous le règne des Asmonéens ils parloient à leurs frères d'Egypte des lettres de Jérémie.

NOTE II.

Sur le verset 2 du chapitre vingt-septième de Jérémie.

Le langage typique fut porté, selon Voltaire, par les prophètes à un point qui étonne. « Ces discours, dit-il [1], ces « actions énigmatiques effarouchent les esprits foibles qui « ne sont pas assez familiarisés avec l'antiquité. »

Il en cite des exemples et commence par Jérémie. Il le représente « lié de cordes, chargé d'un bât, et portant des « colliers et des jougs sur le dos. »

A-t-on jamais vu des jougs et des colliers portés sur le dos? On diroit, dit l'auteur des lettres des Juifs à Voltaire, que cet écrivain n'auroit jamais vu des bœufs attelés. L'Ecriture nous dit bien que Jérémie se chargea de chaînes, et si l'on veut, qu'il se mit des jougs *sur le dos:* mais elle n'a jamais dit qu'il ait *porté un bât;* il portoit *des jougs*, pour montrer que Nabuchodonosor alloit subjuguer la Judé et les provinces voisines; mais un *bât*, pourquoi l'auroit-il porté Un *bât* et un *joug* ne sont pas la même chose. Ce n est donc que pour faire rire les ignorants que le critique confond l'un avec l'autre. Mais si Jérémie « en se « liant de cordes et en se mettant des jougs sur le dos, ne « faisoit que se conformer à l'usage, » comme le critique en convient lui-même, que pouvoient avoir de ridicule et

1. Traité de la Tolérance.

d'étrange ces actions typiques *conformes à l'usage?* Si c'était un trait de folie de la part de Jérémie, il en faut conclure que tous les Orientaux étoient des *insensés*, puisque c'étoit leur coutume de peindre par leurs actions, comme nous l'avons déjà observé, les objets dont ils vouloient frapper l'imagination de leurs auditeurs.

NOTE III.

Sur les versets 17, 28, etc., du chapitre trente-huitième de Jérémie.

SUIVANT l'auteur de l'Esprit du judaïsme[1], « Jérémie » servit utilement le roi d'Assyrie, qui prit Jérusalem *par* » *la trahison* du prophète. Jérémie fit alors ses Lamenta- » tions, il répandit des larmes perfides sur les ruines d'un » pays, à la destruction duquel il avoit contribué, selon les » apparences, plus que personne. Il en fut quitte alors pour » consoler ses concitoyens en leur faisant espérer la fin de » leur captivité, à condition pourtant qu'ils demeureroient » fidèles au culte de leurs pères. En effet, il paroît évidem- » ment par les prophéties attribuées à Jérémie lui-même » que ce prophète fut un traître dont les Assyriens se ser- » virent avec succès pour décourager les habitans de Jéru- » salem, les empêcher de se défendre et les soulever contre » leur roi. En conséquence ce saint homme n'annonça que » des malheurs à ses concitoyens, et leur montra toujours » l'inutilité de résister. Cependant il est bon d'observer que » l'homme de Dieu ne laissa pas d'acquérir des terres dans » le pays dont il prédisoit la désolation. D'ailleurs, le mo- » narque assyrien pour prix de ses services le recommanda » fortement à son général Nabuzardan, et il conserva tou- » jours du crédit à la cour de Babylone. »

Si ce portrait étoit véritable, Jérémie seroit *un traître* d'une espèce bien singulière. Quoi! prêtre et prophète dans sa patrie, il la trahit contre ses propres intérêts; il consent a perdre son état, sa fortune, sa liberté, s'expose à la

[1] Chap. 9, pag. 131

mort pour le plaisir de livrer aux Assyriens la ville de Jérusalem, le temple, le pays entier! Il refuse les offres du général assyrien, il préfère demeurer dans la Judée pour consoler les malheureux, pour y maintenir un reste de religion; il suit les Israélites fugitifs jusqu'en Egypte[1]? S'il conserve quelque crédit à la cour de Babylone, il n'en fait usage que pour adoucir le sort de ses frères captifs; voilà donc un traître, ennemi de son pays et victime de sa tendresse et de son affection pour ses concitoyens! On n'a jamais vu de pareils prodiges que dans les écrits des incrédules de ce siècle.

Jérémie savoit par une révélation divine, et par les prédictions des prophètes qui l'avoient précédé, que Jérusalem seroit prise, que les Juifs seroient conduits en captivité, que plus ils feroient de résistance aux Assyriens, plus leur sort seroit fâcheux; il le leur représente: où est le crime? Le roi lui-même lui demande ce qu'il doit faire: *Si vous vous rendez aux Assyriens,* dit ce prophète[2], *vous sauverez vos jours et ceux de votre famille, la ville ne sera point brûlée; si vous continuez à vous défendre, il vous en coûtera la vie, Jérusalem sera mise à feu et à sang.* Pendant que Jérémie donne ce conseil, Hananie et d'autres faux prophètes prédisent le contraire; ils sont écoutés, Jérémie est mis en prison. N'importe, Jérémie qu'on n'a pas voulu écouter est la cause de tout le mal. Parce que les Juifs se sont défendus avec opiniâtreté contre les remontrances de Jérémie, ils éprouvent toute la fureur du vainqueur. Cela ne fait rien, ce sont les conseils de Jérémie, qui ont ôté aux Juifs le courage de se défendre. Jérémie étoit dans les fers lorsque la ville fut prise, il en fut tiré par les Assyriens; n'importe, c'est lui qui a livré la ville à l'ennemi. Le roi subjugué par une troupe de furieux étoit obligé de consulter Jérémie en secret: cela ne prouve rien, Jérémie soulevoit le peuple contre son roi. Les incrédules devroient au moins apporter quelque preuve de l'intelligence qu'ils supposent entre Jérémie et les assiégeans; ils seroient

[1] Jerem. 43 et 44. — [2] C. 38. v. 17.

bien embarrassés d'en trouver : cela est égal ; *selon les apparences, il a contribué plus que personne à la ruine de son pays.* C'est ainsi que raisonnent les critiques de nos Livres sacrés.

Mais si les prédictions de Jérémie ont contribué à la prise de Jérusalem, elles ont donc aussi opéré la conquête et la dévastation de l'Egypte, de l'Idumée, du pays de Moab et de Tyr : ce prophète a prédit tout cela. Il a eu la hardiesse d'envoyer des jougs et des chaînes aux rois de tous ces peuples, pour leur annoncer le sort qui les attendoit[1]. Ce n'est pas tout, il a encore trahi les Assyriens mêmes en prophétisant la prise de Babylone, la chute de leur empire, les victoires des Mèdes et des Perses[2]. Ces prédictions n'ont pas été accomplies moins exactement que celles qu'il avoit faites sur le sort de Jérusalem et de la Judée.

Allons plus loin : Isaïe, qui étoit mort depuis cent vingt ans, n'avoit cessé de prédire, aussi bien que Jérémie, la captivité de Babylone, et le retour après 70 ans, par les ordres de Cyrus. Moïse même avoit eu la témérité de prophétiser le sort des Juifs infidèles à leur Dieu 900 ans auparavant. Ces autres prophètes avoient donc aussi le pouvoir d'opérer les malheurs qu'ils annonçoient ; c'étoient donc aussi des *perfides* et des *traîtres* responsables de tous ces événemens fâcheux. Que les incrédules viennent donc nous dire après cela que *les prophéties juives ne signifient rien, que ce sont des rapsodies inintelligibles auxquelles on peut donner tel sens que l'on veut, ou des prédictions fabriquées après coup :* nous leur opposerons désormais la sagacité de l'auteur de l'*Esprit du judaïsme,* qui a vu clairement que ce sont les prophéties qui sont la véritable cause des événemens qu'elles annoncent.

Il nous reste encore quelques observations à faire sur les imputations faites à Jérémie. 1.° Pendant le siége de Jérusalem le prophète détenu en prison achète par droit de parenté le champ d'un de ses proches, pour attester par ce contrat que la Judée sera de nouveau habitée, repeuplée,

[1] C. 27. — [2] C. 50.

cultivée, etc., après la captivité[1]. S'il a causé la désolation de son pays en la prédisant, il doit être aussi la cause du retour des Juifs et de leur rétablissement; il les a prédits de même et a voulu en laisser un gage notoire. Au reste il n'a point acheté ce champ avec l'argent des Assyriens: ils n'étoient pas encore maîtres de Jérusalem. Jérémie n'a reçu d'eux que des vivres après le siége, et de légers secours pour subsister, comme il nous l'apprend lui-même[2], sans craindre de se rendre par là suspect à ses concitoyens.

2.° Jérémie ne se borne point à *faire des lamentations* sur la ruine de sa patrie; consulté par le reste des Juifs qui ont échappé au glaive des Assyriens, il leur annonce que s'ils restent en Judée, ils seront épargnés; que s'ils se retirent en Egypte, ils y seront poursuivis par les Assyriens et passés au fil de l'épée[3]. Son avis n'est point encore suivi. Jérémie accompagne les fuyards indociles en Egypte, et, sous les yeux mêmes des Egyptiens, il fait le même personnage qu'à Jérusalem; il prédit que les Assyriens viendront mettre l'Egypte à feu et à sang, et ils y viennent.

Il fait plus : il a l'audace d'écrire aux Juifs captifs à Babylone, pour les consoler et les exhorter à garder la loi du Seigneur. Ces malheureux, dont on l'accuse d'avoir causé les maux, écoutent ses paroles avec respect, bien loin de le regarder comme *un traître;* ils se repentent et pleurent de n'avoir pas suivi ses avis[4]. Il étoit réservé aux incrédules de nos jours de découvrir ses *perfidies* et ses *trahisons,* après deux mille et cinq cents ans.

[1] C. 32. — [2] C. 40. v. 4 et 5. — [3] C. 41. — [4] Baruch. 1 et 6.

NOTES SUR ÉZÉCHIEL.

NOTE I.

Authenticité des prophéties d'Ezéchiel.

Les prophéties d'Ezéchiel ont trait non-seulement à la captivité et à la délivrance des Juifs, mais encore au règne du Messie, à la vocation des gentils, aux combats et aux victoires de l'Eglise, et à la ruine de ses ennemis. Il prophétisa pendant 20 ans. Dieu ordonna à Ezéchiel plusieurs actions symboliques qui ont fourni des plaisanteries sacriléges et dégoûtantes aux incrédules modernes, et surtout à Voltaire. Ces symboles représentoient dans sa personne les misères du peuple, ou les sentimens de Dieu à l'égard de ce peuple. *Vous deviendrez muet,* lui dit le Seigneur, pour marquer le silence de Dieu à l'égard des Juifs obstinés qui tant de fois avoient mérité ses reproches. L'emblème des cheveux et de la barbe qu'il devoit se couper annonçoit les différens malheurs dont Dieu affligeroit Jérusalem et la Judée. L'ordre de *manger un livre* ne fut peut-être qu'une expression métaphorique que nous employons encore de nos jours, ainsi que les Romains qui appeloient Caton un *dévoreur de livres.* D'ailleurs ce volume ne fut pas présenté réellement à Ezéchiel, mais *en vision.* Le chapitre II, d'où ce trait est tiré, commence par ces mots : *Vision de la gloire de Dieu. Je voyois*, continue le prophète, *et voilà qu'une main me présenta un volume, etc.* Nous réfuterons, dans les notes suivantes, les critiques indécentes des incrédules sur quelques autres actions typiques et symboliques de ce prophète.

Ezéchiel a été célébré par Josèphe[1], et cité par l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, en ces termes : *Ezéchiel a vu la gloire que Dieu lui représenta dans le char des chéru-*

[1] Antiq. 10. c. 6.

bin[1]; *il a marqué, sous l'image d'une pluie, ce qui devoit arriver aux ennemis de Dieu, et les biens dont il devoit combler ceux qui marchoient dans la voie droite.* Le premier de ces traits est tiré du chapitre dixième d'Ezéchiel; le second, du chapitre treizième. Ce livre étoit donc dès-lors dans le canon des Juifs. Cependant Voltaire dit froidement que *les Juifs firent beaucoup de difficultés pour insérer cette prophétie dans leur canon*[2]. Il auroit donc fallu citer ceux d'entre les Juifs qui, avant les temps de l'auteur de l'Ecclésiastique, ou même avant ceux de Josèphe, s'opposèrent à l'insertion de la prophétie d'Ezéchiel dans le canon des Livres sacrés. L'incrédule avoit probablement lu dans Spinosa, ou plutôt dans quelques-uns des plagiaires de cet athée, qu'il est dit dans le Thalmud[3] que quelques rabbins proposèrent de supprimer la prophétie d'Ezéchiel, à cause de certains textes qu'ils s'imaginoient être opposés à la loi de Moïse; mais qu'un nommé *Ananias* leur fit voir que ces textes se concilioient aisément avec la loi, et qu'ils en restèrent là. Il n'étoit donc pas question alors d'*insérer la prophétie d'Ezéchiel dans le canon*, puisqu'elle y étoit plus de 1000 ans avant que le Thalmud fût compilé. En supposant véritable le narré des thalmudistes, il s'ensuit seulement que quelques fanatiques ignorans s'imaginèrent, après dix siècles, qu'il falloit retrancher du canon la prophétie d'Ezéchiel; on leur fit voir leur tort, et ils n'eurent rien à répliquer; car que pouvoient les imaginations de quelques novateurs contre la tradition constante de toute la nation?

NOTE II.

Sur le chapitre premier d'Ezéchiel.

VOLTAIRE[4] a commencé ses vaines et indécentes objections contre Ezéchiel, par donner une description ridicule

[1] Eccl. 47. v 10 et 11. — [2] Bibl. expliq. — [3] Tract. Theol. Polit. c. 2. et 11 — [4] Bibl. expliq.

des quatre animaux mystérieux dont parle ce prophète au commencement de ses prophéties. Cette description du critique est de nature à étonner les ignorans; mais les personnes instruites savent que ces figures hiéroglyphiques, qui pourroient aujourd'hui effrayer des femmes et des enfans, étoient très-communes dans la haute antiquité; elles savent que ce fut la voie dont on se servoit pour mettre ses pensées par écrit, avant que l'alphabet fût inventé. Voltaire lui-même a été obligé de convenir de cette vérité. *L'usage des Juifs*, dit-il[1], *et de tous les Orientaux*, *étoit non-seulement de parler par allégories, mais d'exprimer par des actions singulières les choses qu'ils vouloient signifier. Rien n'étoit plus naturel; car les hommes n'ayant écrit long-temps leurs pensées qu'en hiéroglyphes, ils devoient prendre l'habitude de parler comme ils écrivoient.* Ainsi les Scythes, suivant Hérodote, envoyèrent à Darius un oiseau, une souris, une grenouille et cinq flèches, pour lui faire comprendre que s'il ne s'enfuyoit comme un oiseau, s'il ne se cachoit comme une souris ou une grenouille, il périroit par leurs flèches. D'où il sensuit que plusieurs actions des prophètes, desquelles les critiques modernes sont choqués, n'avoient rien de ridicule ou d'indécent, et qu'elles ne paroissent telles à leurs yeux que parce qu'ils ne connoissent pas les anciennes mœurs, et qu'ils jugent de tout sans réflexion.

On trouve dans le fragment de Sanchoniaton qu'Eusèbe nous a conservé[2], et que Voltaire a tant vanté, sans l'entendre, la description d'une figure qui a beaucoup de ressemblance avec les animaux d'Ézéchiel; et Gemelli, dans la curieuse description qu'il a donnée des ruines situées à 35 milles de Schiras, nommées communément *le palais de Darius*, dit[3] qu'on y voit, sur deux pilastres, *des figures de bêtes qui ont des ailes et des têtes d'hommes.*

[1] Traité de la Tolérance. — [2] Prép. évang. 1 edit. Viger. pag. 59. — [3] Recueil de Baron, traduit de l'anglois par Targe. Pa[illegible] 1768, [illegible] 9. pag. 130.

NOTE III.

Sur le chapitre quatrième d'Ezéchiel.

L'AUTEUR du Dictionnaire philosophique donne toujours, comme des réalités, les visions d'Ezéchiel : « Ezéchiel, » dit-il, demeure couché sur son côté gauche 390 jours, et » sur le côté droit 40 jours, pour signifier les années de la » captivité.... il couvre son pain d'excrémens, etc. »

La suite de ces passages prouve évidemment que ce fut *en vision* et non en réalité que ces actions se passèrent. *L'esprit m'enleva,* dit le prophète, il *me mit debout sur mes pieds, et il me dit : Fils de l'homme, renferme-toi dans la maison; voilà des chaînes dont tu seras lié, et tu ne sortiras pas.... Je collerai ta langue à ton palais.... Tu dormiras sur ton côté gauche* 390 *jours, et* 40 *jours sur ton côté droit.... voilà que je t'ai entouré de chaînes; tu ne changeras point de côté, jusqu'à ce que tu aies passé tous les jours que doit durer le siége de ta patrie.* C'est donc l'esprit qui enlève le prophète, c'est l'esprit qui lui parle et qui l'enchaîne pour le tenir sur le même côté. Tout cela annonce une vision et non une réalité.

« Il couvre son pain d'excrémens. »

Cette action, liée par la suite du récit avec les précédentes se passa de même en vision. C'est sur quoi il ne peut y avoir le moindre doute.

Nous nous garderons bien de transcrire les plaisanteries révoltantes répétées par Voltaire dans le *Sermon des cinquante,* dans le *Dictionnaire philosophique,* dans la *Philosophie de l'histoire,* dans les *Questions encyclopédiques,* dans les *contes de Guillaume Vadé,* et enfin dans sa prétendue *Explication de la Bible,* etc., à l'occasion de ce pain qui devoit être cuit à un feu fait d'excrémens desséchés. On auroit cru que cet auteur, dont on avoit relevé les écarts et les grossièretés sur ce point, auroit eu honte des impertinences et des indécences qu'il s'étoit permises dans ses

accès de rage contre l'Ecriture, accès dont ses partisans mêmes avoient rougi pour lui; mais non, il a eu, jusque dans ses dernières productions, la misérable petitesse de se déshonorer de plus en plus, en continuant ses sarcasmes sur la figure magnifiquement terrible par laquelle le prophète a peint les horreurs qui menaçoient Jérusalem.

Nous nous contenterons d'effacer les impressions odieuses que cet impie s'est efforcé d'insinuer, et pour cela il suffira d'indiquer le vrai sens du passage. Pour le faire connoître, nous observerons que les mots hébreux qu'il rend par *couvrir son pain d'excrémens* ne signifie que *cuire son pain sous des excrémens desséchés* auxquels on mettoit le feu. La coutume d'employer à cet usage les excrémens des animaux, surtout des bœufs, des chameaux, etc., étoit commune dans les pays pauvres de l'Orient; et les voyageurs modernes nous apprennent qu'elle se conserve encore parmi les Arabes voisins de l'Euphrate, et en d'autres endroits. On étend sur une pierre une pâte sans levain, et épaisse; on la couvre d'excrémens d'animaux; on les allume, et le pain cuit assez promptement sous ces cendres [1]. On trouve même quelque chose de cet usage en France, en Bretagne et autres provinces. On y ramasse les excrémens des animaux, qu'on fait sécher au soleil en les appliquant contre les murs des maisons, et au défaut d'autres matières combustibles, on les emploie pour chauffer les fours et cuire les alimens.

C'est d'après ces usages qu'on doit se former une idée de l'ordre que Dieu donna à Ezéchiel. Il voulut que ce prophète fît, pour cuire son pain, du feu non avec la fiente d'animaux, mais avec des excrémens humains dont les plus pauvres ne se trouvoient pas contraints de se servir, pour marquer par là que l'excès de misère où les Juifs se trouveroient réduits en punition de leurs crimes seroit tel qu'ils seroient forcés d'employer, pour préparer leur nourriture,

[1] Voyez Pietro della Valle, tom. 1. pag. 304. Thevenot, l. 2. pag. 32. M. D'Arvieux, Gemelli Carreri. Voyage autour du monde, tom. 2. pag. 58, 67; tom. 3. pag. 117, 122, 153, 156, 335.

ce dont tous les hommes ont horreur. Voici le texte rendu à la lettre :

Et gâteau cuit sous la cendre d'orge mangerez le, *et le avec ordure qui sort de l'homme cuirez sous la cendre le à yeux leurs,* c'est-à-dire en français : *Vous mangerez un gâteau d'orge, cuit sous la cendre, et vous le cuirez sous la cendre, à leurs yeux, avec de l'ordure qui sort de l'homme.*

Ce n'est donc point *du pain pétri avec cette fiente*, etc., que Dieu ordonne au prophète de manger, comme Voltaire n'a pas rougi de l'avancer et de le répéter, mais du pain cuit sous les cendres et la braise provenues des excrémens humains qu'on aura brûlés ; encore faut-il observer que, sur la répugnance qu'Ezéchiel témoigne, Dieu lui accorde de le faire cuire avec des matières moins dégoûtantes.

Quand Voltaire s'est abaissé à cette occasion aux plus fades, aux plus plates bouffonneries, ou il connoissoit le sens du texte et l'usage auquel il fait allusion, ou non. S'il ne le connoissoit pas, de quoi se mêloit-il d'interpréter l'Ecriture ; s'il le connoissoit, quelle bonne foi de se faire un jeu d'imputer, de gaîté de cœur et contre ses lumières, à un homme respecté, des saletés qui révoltent, uniquement pour apprêter à rire à quelques ignorans ?

Au reste l'impie a accompli lui-même, en punition de ses dérisions sacriléges, l'oracle humiliant d'Ezéchiel, non pas de la manière dont Dieu l'avoit prescrit au prophète, mais de la manière révoltante dont il avoit travesti cette action symbolique. Ezéchiel a été vengé, lorsque dans ses derniers momens et dans ses convulsions frénétiques, le blasphémateur de la Bible a porté à sa bouche non pas *en vision,* mais réellement, les ordures qu'il avoit supposées avoir été la matière *du déjeûner* du prophète [1].

[1] Voyez l'ouvrage qui a pour titre : Circonstances de la vie et de la mort de Voltaire.

NOTE IV.

Sur les chapitres XVI et XXIII d'Ezéchiel.

Samarie et Jérusalem idolâtres sont représentées par Ezéchiel sous l'allégorie de deux prostituées. Les incrédules paroissent fort offensés de la liberté avec laquelle cet auteur sacré, et quelques autres parlent de certaines choses que nous n'osons exprimer que par les circonlocutions les plus ménagées. « Il est à craindre, dit Voltaire[1], *que ces » peintures naïves ne choquent des esprits foibles;* » et en censurant des tours et des figures qui n'étoient ni indécens ni obscènes dans la langue qui les employoit, il les montre dans toute leur *naïveté*, et il se permet des expressions que notre langue relègue dans les halles.

Il lui échappe cependant une réflexion judicieuse, quoiqu'elle le condamne lui-même : « Ces expressions, ajoute-t-il, » qui nous paroissent libres, ne l'étoient point alors; les » termes qui ne sont point déshonnêtes en hébreu le seroient » dans notre langue. » Le critique ne devoit donc faire passer dans notre langue ces expressions hébraïques qu'avec la plus grande circonspection.

Pour prouver que *nos bienséances ne sont pas celles d'autres peuples*, le critique dit encore[2] : « Ces expressions » d'Ezéchiel, qui nous paroissent étranges, ne le parurent » point aux Juifs. Il est vrai que la synagogue ne permettoit » pas, du temps de saint Jérôme, la lecture de ce prophète » avant trente ans; mais *c'étoit parce qu'il dit que le fils » ne portera plus l'iniquité de son père*, en quoi il se trou» voit expressément en contradiction avec Moïse. »

Ce passage nous en rappelle un autre du *Traité de la Tolérance*. « Malgré la contradiction formelle d'Ezéchiel » avec Moïse, le livre du prophète n'en fut pas moins reçu » dans le canon des auteurs inspirés de Dieu. Il est vrai » que la synagogue n'en permettoit pas l'usage avant l'âge

[1] Traité de la Tolérance. — [2] Dict. philos.

» de trente ans; *mais c'étoit de peur que la jeunesse n'abu-*
» *sât des peintures trop* naïves qu'on y trouve. »

Voilà des textes qui s'accordent on ne peut mieux : dans l'un, ce n'étoit point à cause de la contradiction formelle entre Ezéchiel et Moïse que cette lecture étoit défendue, *c'étoit de peur que la jeunesse n'abusât des peintures trop naïves qu'on y trouve;* dans l'autre, ce n'étoit point à cause de ces expressions trop libres pour nous, mais non pour les Juifs, *c'étoit parce qu'Ezéchiel contredisoit Moïse.*

Nous avons fait voir dans notre note XXXI sur l'Exode qu'Ezéchiel ne contredit point Moïse; mais qui pourroit prouver qu'un des textes ci-dessus ne contredit pas l'autre?

Quant à la synagogue, en défendant de lire avant trente ans le livre d'Ezéchiel, elle eut sans doute raison. Des expressions honnêtes du temps du prophète pouvoient être devenues trop libres dans la suite. On en voit des exemples dans toutes les langues. Qu'on ouvre la Bible de Calvin, combien n'y trouvera-t-on pas d'endroits qui font rougir aujourd'hui? sûrement ils ne produisoient pas cet effet lorsque cette version parut, car on se piquoit alors de sévérité de mœurs à Genève.

M. Dacier, dans la préface de sa traduction de Plutarque, observe que *le Plutarque d'Amyot est dangereux pour les mœurs, en ce qu'il peint les choses d'une manière trop libre et trop naïve, et qu'il s'y trouve quelques termes qui ont aujourd'hui une signification peu honnête.* Certainement la traduction d'Amyot n'offensoit point la pudeur, et ne présentoit rien dans son siècle à l'imagination, qui pût la salir.

On voit, par ces exemples, que l'honnêteté ou l'obscénité des expressions est relative aux temps et aux lieux; elle l'est même aux personnes. Les termes les plus libres sont chastes dans la bouche des médecins et des chirurgiens qui ont des mœurs, parce qu'ils ne font point d'impression sur eux.

Quant aux philosophes incrédules, ils affectent de retracer aux yeux d'un siècle licencieux des tableaux qui n'étoient supportables qu'à l'innocente simplicité des premiers âges.

Ils traduisent dans toute leur énergie des passages qu'un lecteur chaste se fait un devoir d'omettre en lisant les Livres saints; ils tournent en ridicule les précautions que prend l'Eglise pour ne les mettre qu'entre les mains de ceux qu'elle juge incapables d'en abuser : ensuite ils s'autorisent de cette malignité, ou pour déclamer contre nos Livres saints, ou pour écrire *des obscénités* qu'ils leur attribuent.

NOTE V.

Sur le chapitre XX d'Ezéchiel.

« EZÉCHIEL, dit Voltaire[1], annonce aux Juifs tout le » contraire de ce que Moïse avoit annoncé.... Il va même » jusqu'à faire dire à Dieu qu'il leur avoit donné des pré- » ceptes qui n'étoient pas bons. »

Si Ezéchiel avoit entendu par ces paroles les préceptes et les lois donnés aux Hébreux dans le désert, ces lois, ces préceptes que Moïse appelle *saints*, *excellens, admirables*, la contradiction seroit formelle en effet. Mais ouvrons le vingtième chapitre d'Ezéchiel, d'où cette objection est tirée, nous y lirons ces paroles : *Je les ai délivrés de l'Egypte,* dit le Seigneur en parlant des Juifs, *je les ai introduits dans le désert, et je leur ai donné mes préceptes, et fait connoître mes jugemens,* dont l'observation fait vivre *ceux qui les pratiquent.... Mais ils m'ont irrité dans le désert*; *ils n'ont point marché dans mes préceptes, et ils ont re- jeté mes jugemens,* dont l'observation fait vivre *ceux qui les pratiquent.... Les enfans m'ont irrité*, *comme avoient fait leurs pères; et ils n'ont point marché dans mes pré- ceptes,* dont l'observation fait vivre *ceux qui les pratiquent.*

Ezéchiel ne nie donc point l'excellence des préceptes que Dieu donna aux Israélites dans le désert et dont Moïse vante la bonté. Au contraire, il reconnoît et répète jusqu'à trois fois que *ces préceptes étoient bons et leur observation*

[1] Traité de la Tolérance.

vivifiante. Il est donc jusqu'ici parfaitement d'accord avec Moïse.

Mais il ajoute en continuant de faire parler le Seigneur: *J'ai donc levé ma main sur eux*, c'est-à-dire, *je leur ai juré que je les répandrois parmi les nations, et que je les disperserois en divers climats, parce qu'ils ont rejeté mes préceptes et tourné leurs yeux vers les idoles de leurs pères. C'est pourquoi je leur ai donné des préceptes qui ne sont pas bons, et des jugemens par lesquels ils ne vivront point; et pour les désoler, et pour leur apprendre que je suis l'Eternel, je les ai souillés dans leurs offrandes, dans ces sacrifices impurs où ils faisoient passer par le feu tous leurs premiers-nés.*

C'est comme si Dieu disoit : Parce qu'ils ont rejeté mes statuts et mes préceptes, dont l'observation devoit les faire vivre et les rendre heureux, *je leur ai donné*, c'est-à-dire *je les ai laissés suivre* des statuts et des préceptes tout différens. Quels statuts et quels préceptes? les rits cruels et les pratiques détestables des peuples idolâtres, des adorateurs de Baal-Phégor, de Moloch, etc., qui brûloient leurs enfans et se souilloient de mille impuretés en l'honneur de ces idoles. Voilà *les préceptes qui n'étoient pas* bons, les honteuses et funestes observances auxquelles Dieu avoit abandonné les Israélites infidèles et prévaricateurs, pour les punir.

NOTE VI.

Sur les versets 17 et suivans du trente-neuvième chapitre d'Ezéchiel.

« Ezéchiel promet aux Juifs, dit Voltaire[1], pour les » encourager, qu'ils mangeront de la chair humaine. » Et encore : « Le prophète Ezéchiel promet aux Hébreux, de » la part de Dieu, que s'ils se défendent bien contre le roi » de Perse, ils auront à manger de la chair de cheval et » de la chair de cavalier[2]. »

[1] Traité de la Tolérance. — [2] Additions à l'histoire, pag. 22.

Et encore[1] : « Il faut bien que les Juifs du temps d'Ezé-
» chiel fussent dans l'usage de manger de la chair humaine,
» puisqu'il leur prédit, chapitre 39, que s'ils se défendent
» bien contre le roi de Perse, ils mangeront non-seulement
» les chevaux, mais encore les cavaliers et les autres guer-
» riers. Cela est positif. »

Cela est du moins répété bien des fois dans les écrits de Voltaire, non en passant et en plaisantant, mais dans des écrits sérieux. Qui auroit pu croire qu'un *philosophe ennemi des préjugés*, que le *premier historien de sa nation* eût *insulté à la vérité et à ses lecteurs*, jusqu'au point d'accuser une nation entière d'être *anthropophage*, sans autre fondement que des calomnies grossières et des citations fausses? C'est cependant un fait évident, et dont la démonstration saute aux yeux de quiconque voudra lire le chapitre trente-neuvième d'Ezéchiel.

Fils de l'homme, prophétise contre Gog, et dis-lui : Voici ce que dit le Seigneur ; Je t'amènerai des contrées de l'aquilon... Tu tomberas sur ces montagnes, toi, tes bataillons et tous les peuples qui sont avec toi.... Toi donc, fils de l'homme, écoute ce que t'ordonne le Seigneur. Dis aux bêtes sauvages, aux oiseaux de proie et à tous les animaux carnassiers : Venez, hâtez-vous, accourez aux nombreuses victimes que je vas immoler pour vous sur les montagnes d'Israël; vous mangerez la chair des braves et vous boirez le sang des princes de la terre, vous vous repaîtrez de leur graisse, vous vous enivrerez de leur sang, et vous serez rassasiés à ma table de la chair du cheval, du cavalier belliqueux et de tous leurs guerriers, dit le Seigneur.

On voit dans ce texte une apostrophe qui d'un bout à l'autre est adressée aux oiseaux, aux bêtes carnassières et nullement aux Juifs.

Que dit à ceci le critique? « On a cru[2] que la promesse
» de manger la chair des guerriers, et de boire le sang des
» princes, étoit faite pour les oiseaux; et que la seconde,

[1] Dict. philos. art. Anthropophages. — [2] Bibl. expl.

» de manger le cheval et le cavalier, étoit faite pour les » guerriers juifs. »

Qu'en pensez-vous, lecteur attentif? Y a-t-il dans ce texte que nous avons rapporté en son entier deux promesses différentes dont l'une ne regarde que les oiseaux, et dont l'autre soit adressée aux Juifs?

« On a cru. »

Personne n'a pu *le croire*, sans renverser toutes les règles de la grammaire et du bon sens. Aussi aucun commentateur, non, pas *un seul*, à moins qu'on ne compte le critique parmi les commentateurs, n'a fait une bévue si grossière que de prendre des oiseaux de proie pour des Juifs.

« Mais, ajoute-t-il [1], Dieu pouvoit dire aux Juifs qu'ils » traiteroient un jour les Scythes, comme les Scythes les » avoient traités. »

Il n'est pas question de ce que *Dieu eût pu dire*, mais de ce qu'il a dit : y a-t-il rien, encore une fois, dans le passage d'Ezéchiel qui ressemble à ce qu'on lui fait dire ?

« Le Seigneur pouvoit bien dire aux Juifs : Vous saurez » que je suis le Seigneur, mais il ne pouvoit pas le dire » aux quadrupèdes et aux oiseaux qui n'en ont jamais rien » su. »

Ce dernier trait de mauvaise foi achève de confondre l'incrédule; car le prophète qui a employé la seconde personne tant que son discours a eu les oiseaux pour objet, *venez.... vous mangerez.... vous vous rassasierez,* en change tout à coup, et emploie la troisième personne dès qu'il parle des hommes : *J'établirai ma gloire parmi les nations; elles connoîtront ma puissance; et dans ce jour-là la maison d'Israël saura que je suis le Seigneur.*

[1] Bibl. expl.

NOTES SUR DANIEL.

NOTE I.

Authenticité des prophéties et du livre de Daniel.

Nous avons beaucoup de témoins qui déposent sur l'authenticité du livre de Daniel. D'abord c'est la synagogue ancienne et moderne qui a toujours admis ce livre comme étant de l'auteur dont il porte le nom. L'historien Josèphe, après avoir rapporté [1] la vision *des quatre bêtes* que Voltaire prétend être *interpolée*, dit : « Tous ces malheurs » fondirent sur notre nation sous le règne d'Antiochus, *comme* » *Daniel l'avoit prédit long-temps auparavant ;* il a parlé » aussi de la puissance des Romains et de leur empire, *et* » *il a prédit les maux dont ils devoient accabler notre na*» *tion. Tous les écrits que Daniel nous a laissés se lisent* » *encore aujourd'hui dans nos assemblées et nous sont de* » *sûrs garans que Dieu lui a parlé.* »

Le même historien dit ailleurs [2] que Jaddus ayant reçu Alexandre à Jérusalem lui montra le livre de Daniel, où il étoit dit qu'un Grec surmonteroit les Perses. Voltaire accuse à ce sujet Josèphe *d'un mensonge insigne* [3]. Nous ne pouvons nous dispenser de réfuter l'incrédule, moins pour justifier le récit de Josèphe que pour établir l'authenticité des prophéties de Daniel.

Il conste par les dates précises de ses prophéties qu'elles ont été écrites pendant le temps de la captivité. Porphyre, qui ne pouvoit nier qu'elles n'eussent été exactement accomplies, s'avisa, pour éluder la démonstration qui en résultoit en faveur de la religion, de soutenir qu'elles avoient été fabriquées après la persécution d'Antiochus-Epiphanes, qui s'y trouve clairement prédite. L'écrit dans lequel Porphyre débitoit cette imagination n'existe plus, non plus que les réfutations qu'en firent aussitôt Méthodius,

[1] Antiq. 10, c. 12. — [2] L. 11, c. 8. — [3] Philos. de l'hist. chap. 46.

Eusèbe et Apollinaire ; mais saint Jérôme[1] nous apprend que l'exactitude avec laquelle s'étoit accomplie la prophétie de Daniel touchant Antiochus Epiphanes étoit la principale raison que le philosophe païen alléguoit contre l'authenticité des écrits du prophète ; c'est-à-dire, selon ce critique et Spinosa qui l'a suivi, qu'il ne peut y avoir de vraie prophétie, et que Dieu ne peut révéler l'avenir aux hommes, ce qui est une absurdité, comme nous l'avons prouvé au commencement de nos observations préliminaires sur les prophéties ; c'est-à-dire encore que celle de Daniel est si claire que l'auteur *semble avoir vu*, suivant l'expresssion de Voltaire[2], *les événemens qu'il prédit.*

Remarquons cet aveu ; car si le livre de Daniel est véritablement l'ouvrage de ce prophète, il sera constant qu'il y a eu chez les Juifs des hommes inspirés de Dieu qui ont prédit l'avenir, et que Daniel a été de ce nombre. Or le livre de Daniel existoit avant la persécution d'Antiochus, puisque Matathias qui prit le premier les armes contre ce prince citoit ce livre à ses fils. *La foi*, leur disoit-il[3], *a délivré Ananie, Azarie et Misaël des feux de la fournaise : Daniel a mérité par son innocence d'être délivré de la gueule des lions.* Que l'on nous montre ces deux traits d'histoire ailleurs que dans le livre de Daniel? Le même auteur parle[4] de *l'idole abominable de la désolation*, érigée par Antiochus, et que Daniel seul a prédite. Ezéchiel, contemporain de Daniel, parle de lui en deux endroits[5]. Le livre de Daniel existoit donc plus de trois siècles avant Antiochus-Epiphanes, puisque son auteur a été célébré par un prophète son contemporain, à cause *de sa sagesse* qui pénétroit ce qui étoit caché au reste des hommes. Jésus-Christ même a cité[6] le chapitre neuvième de Daniel. Remarquez que nous ne citons point ici le Sauveur comme *Dieu-homme* envoyé pour instruire les hommes, mais seulement comme témoin d'un fait avéré dans son siècle, et qui n'étoit contesté de personne.

[1] Procemium in Daniel. — [2] Bibl. expliq. — [3] I. Mach. 2. v. 59. — [4] Ibid. chap .. v. 57. — [5] C. 14. v. 14 et 20, C. 28. v. 3. — [6] Matth. 26.

Enfin, ce qui suffiroit seul pour décider la question contre Porphyre, c'est que, comme nous l'avons déjà dit, le livre de Daniel a toujours été compris dans le canon des Juifs, dans lequel n'ont été admis que les livres écrits avant le règne d'Alexandre. Ce fait est reconnu non-seulement par Josèphe[1], par la tradition de tous les docteurs Juifs, mais encore par l'exemple du premier livre des Machabées et du livre de l'Ecclésiastique. Ces livres quoique écrits d'abord en hébreu et respectés par la nation juive n'ont cependant jamais trouvé place dans leur canon, par cette raison qu'ils avoient été composés depuis que ce canon avoit été arrêté. En voilà plus qu'il ne faut pour répondre à Porphyre. Ecoutons cependant ce que disoit encore cet ennemi de la révélation : « Il prétendoit que les événemens postérieurs » au règne d'Antiochus-Epiphanes n'étoient pas prédits avec » la même clarté, et qu'on remarquoit dans cette partie du » livre de Daniel, non-seulement des obscurités, mais même » des faussetés. »

Des faussetés, nous le nions, qui que ce soit ne l'a prouvé et ne le prouvera jamais. *Des obscurités,* il y en a sans doute, même dans les prédictions qui ont la persécution d'Antiochus pour objet. *La prophétie,* dit saint Pierre[2], *est une lampe qui luit dans un lieu ténébreux.* Sa lumière qui luit dans la nuit des siècles n'en bannit pas toute l'obscurité; il suffit pour les desseins de Dieu que ses rayons échappés à travers les ombres dirigent sûrement les pas de ceux qui ne s'obstinent point à fermer les yeux. Nous avons vu que les prophéties de Daniel, touchant la venue, le ministère, la mort du Messie, et celles qui annoncent l'établissement de son règne, ne sont ni moins précises ni moins exactement accomplies que celles qui regardent Alexandre et ses premiers successeurs jusqu'à Antiochus-Epiphanes.

Revenons à Voltaire et voyons ce qu'il objecte au récit de Josèphe. Voici la plus considérable de ses objections : « Alexandre, dit-il[3], après le siége de Tyr, ayant intérêt » de s'emparer promptement de Péluse, fit une marche

[1] Contr. Appion — [2] II. Petr. 1, v. 19 — [3] Philos. de l'hist. 46.

» forcée pour surprendre Gaza; il alla de Gaza à Péluse » en sept jours. »

Voltaire a jugé à propos de dissimuler qu'Alexandre demeura deux mois devant Gaza qui n'est qu'à une vingtaine de lieues de Jérusalem. Là-dessus, il représente comme une supposition absurde et ridicule celle qu'il attribue à Josèphe, qu'*Alexandre, après le siége de Tyr, se détourna de cinq ou six journées de chemin pour aller voir Jérusalem.*

On auroit lieu de s'attendre qu'un critique, qui fait un chapitre exprès *sur un mensonge de Flavien Josèphe,* se piqueroit au moins dans ce chapitre de n'en pas imposer sur les choses les plus notoires. Est-il donc vrai qu'en partant de Tyr, pour se rendre à Gaza, Alexandre ne pouvoit passer par Jérusalem sans se détourner de cinq ou six journées de chemin? La route de Tyr à Gaza, en droiture, passe entre Joppé et Jérusalem. Ces deux villes ne sont éloignées l'une de l'autre que d'une grande journée; par conséquent Alexandre, devant nécessairement passer par le territoire qui est entre ces deux villes, n'avoit à se détourner tout au plus que d'*un jour* pour se rendre à Jérusalem, non pas simplement *pour la voir,* comme dit le critique, mais pour s'assurer chemin faisant d'une place importante qui pouvoit lui couper la communication par terre, entre la Syrie dont il venoit de se rendre maître, et l'Egypte dont il méditoit la conquête. Il n'y a donc rien de *si absurde* dans le passage d'Alexandre par Jérusalem.

Voici deux autres objections : « Josèphe nomme *Jaddus* » le grand-prêtre qui reçut Alexandre : y eut-il jamais un » prêtre juif dont le nom finît en *us?* Le conquérant re- » connut le nom de Dieu écrit en hébreu sur la tiare du » pontife : Alexandre savoit-il l'hébreu? »

Josèphe écrivant en grec a donné une terminaison en *us,* en *os* et en *ous* au nom hébreu *Joad* ou *Jeddoah.* Quant aux caractères hébreux gravés sur la tiare du grand-prêtre, soit qu'ils fussent chaldéens, soit qu'ils fussent phéniciens, seroit-il surprenant qu'Alexandre qui, dès sa première jeunesse avoit formé le projet de conquérir l'Asie, et qui

avoit eu pour précepteur Aristote, savant versé dans la littérature orientale, puisqu'il avoit voyagé dans ces régions pour s'instruire, eût pris quelque connoissance des caractères orientaux? Les sept mois que ce conquérant passa devant Tyr lui donnèrent plus de loisir qu'il n'en falloit à un tel génie, pour se mettre au fait des mœurs des peuples auxquels il faisoit la guerre, et pour prendre quelque notion de leur langue et des caractères dont ils se servoient.

Nous avons encore quelques observations à faire sur l'authenticité des écrits de Daniel, auxquelles les incrédules ne répondront jamais. Selon les remarques astronomiques de M. de Loys de Cheseaux sur le livre de Daniel, il faut, ou que ce prophète ait été l'un des plus habiles astronomes qui aient jamais existé, ou qu'il ait été divinement inspiré pour trouver les cycles parfaits qu'il a indiqués. Nous ne rendrons pas compte des découvertes sublimes de ce savant sur les prophéties de Daniel. Ce genre n'est pas de notre compétence; les astronomes seuls peuvent en juger. Il seroit à souhaiter sans doute que tout le monde pût saisir tous les admirables caractères de grandeur et de divinité qui rendent nos saints Livres si respectables; mais au moins nous ne pourrons douter de la découverte de M. de Cheseaux, ni la traiter de chimère, en voyant les témoignages que lui ont rendus les savans les plus consommés dans les secrets de la haute astronomie.

« Il n'y a pas moyen, écrivoit l'illustre Mairan à ce jeune » astronome, de disconvenir des vérités et des découvertes » qui sont prouvées dans votre dissertation; mais je ne puis » comprendre comment et pourquoi elles sont aussi réelle- » ment renfermées dans l'Écriture sainte. » Il admira et ne contesta rien.

M. Cassini en a parlé comme M. de Mairan; il déclara avoir trouvé toutes ses méthodes pour le calcul des mouvemens du soleil et de la lune, *déduites du cycle de Daniel*, et de l'arrivée des équinoxes et du solstice au méridien de *Jérusalem*, très-démontrées et parfaitement conformes à l'astronomie la plus exacte.

« On sait, dit M. Bonnet[1], que les prophéties de Daniel » sont celles qui exercent le plus la sagacité et le savoir » des plus habiles interprètes, je pourrois ajouter des plus » profonds astronomes ; car j'en connois un... qui avoit fait » dans ces admirables prophéties des découvertes *astrono- » miques* qui avoient étonné deux des premiers astronomes » de notre siècle, MM. de Mairan et Cassini...... Eût-on » soupçonné que l'étude d'un prophète enrichiroit l'astro- » nomie transcendante, et qu'elle nous vaudroit, sur cer- » tains points difficiles de cette belle science, un degré de » précision fort supérieur à celui que le calcul avoit donné » jusqu'alors. »

Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet, et nous finirons cet article par les paroles religieuses de M. Cheseaux, en terminant ses remarques astronomiques, ou plutôt sa démonstration *du cycle parfait* qu'on avoit inutilement cherché pendant tant de siècles, et qui cependant étoit écrit en quelque sorte depuis 2300 ans dans Daniel[2]. « Entre plusieurs » milliers d'années différentes, le Créateur a choisi précisé- » ment celle-là (celle de la mort de Jésus-Christ), pour » l'accomplissement de ses oracles ; il a choisi entre un » nombre infini de périodes et d'intervalles d'années les deux » seuls nombres ronds qui fussent cycliques, et qui le fussent » de manière que leur différence fût elle-même un cycle » *parfait*, et l'unique. Pourroit-on à tant de traits réunis » méconnoître dans *l'auteur* de ces anciens et respectables » livres *le Créateur du ciel et des choses qui y sont, de la » terre et de ce qu'elle renferme, de la mer et de ce qu'elle » contient ?* »

M. de Gébelin[3] a donné une chronologie exacte de la prophétie de Daniel ; il a fait voir que le livre de ce prophète, non plus que ceux d'Ezéchiel et de Jérémie, ne peuvent pas être des livres supposés ; il a très-bien concilié la narration de ces prophètes avec celle des historiens profanes.

[1] Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme, pag. 334, édit. de 1770, et 336, édit. de 1771. — [2] C. 12 v. 7, 11, 12. — [3] Dissert. sur l'histoire orientale, pag. 34 et suiv.

Ces savantes observations sont d'un tout autre poids que les conjectures frivoles de quelques incrédules superficiels.

Ezéchiel[1] prédit que Nabuchodonosor subjuguera Chus, Phut, Lud, tout le Warb, le Chub, la terre d'alliance et l'Egypte. M. de Gébelin prouve que *Chus* est l'Arabie, *Phut* l'Afrique qui est à l'occident de l'Egypte, ou la Cyrénaïque; *Lud* la Nubie, *Chud* la Maréotide; que *tout le Warb* sont les côtes occidentales de l'Afrique, et les côtes méridionales de l'Espagne; qu'en effet Nabuchodonosor a parcouru toutes ces parties du monde en conquérant, après avoir ravagé la Judée et l'Egypte. C'est lui qui fit assiéger Tyr et Jérusalem, qui détruisit le temple et transporta les Juifs dans la Chaldée; c'est lui qui est l'objet des prophéties de *Daniel*.

NOTE II.

Sur le chapitre second de Daniel.

« DANIEL, dit Voltaire[2], commence non-seulement par » expliquer un songe, mais encore par deviner quel songe » a fait le roi. Le texte dit que le roi Nabuchodonosor fut » épouvanté de son rêve, et qu'ensuite il l'oublia entière» ment; il assembla tous les mages, et leur dit : Je vous » ferai tous pendre si vous ne m'apprenez ce que j'ai rêvé ; » ils lui remontrèrent qu'il leur ordonnoit une chose impos» sible. Aussitôt le grand Nabuchodonosor ordonna qu'on » les pendît. Daniel et ses compagnons alloient être pendus » aussi, lorsque Daniel leur sauva la vie en devinant le rêve ; » les critiques osent traiter ce récit de puérilité ridicule. »

Un récit est-il ridicule parce qu'il raconte les excès de fureur d'un despote auquel la frayeur avoit troublé le cerveau? L'histoire nous fournit bien d'autres exemples encore plus barbares du délire furieux de quelques souverains : Cambyse en Egypte, Alexandre à Persépolis, Hérode à Jéricho, Néron à Rome, plusieurs sultans turcs et indiens, etc. etc. Le trouble dans lequel étoit Nabuchodonosor

[1] C. 30. — [2] Bibl. expliq.

l'empêchoit de se rappeler les circonstances compliquées d'un songe effrayant. Ce prince, qui ne pouvoit souffrir qu'on opposât le moindre mot à ses ordres absolus, accoutumé à compter la vie des hommes pour rien, étoit capable des excès les plus déraisonnables. Quant au songe dont l'impie parle avec tant d'indécence, il contenoit les destinées des quatre empires les plus puissans que l'univers ait vus. Il annonçoit de plus le règne éternel du Christ. *Le Dieu du ciel suscitera un royaume qui sera à jamais, qui ne sera point détruit, qui ne passera point à un autre peuple, qui brisera tous ces empires et subsistera à jamais*, etc. Toutes ces prédictions annoncées dans ce songe mystérieux ont eu leur accomplissement littéral; elles se vérifient encore de nos jours. Ezéchiel les avoit en vue, quand il parloit des secrets profonds révélés à Daniel; et Josèphe, quand il disoit que ce prophète avoit annoncé *la puissance des Romains et leur empire.*

NOTE III.

Sur le chapitre troisième de Daniel.

« VIENT ensuite, dit toujours Voltaire[1], l'histoire de la » fournaise ardente, dans laquelle Sidrach, Misac et Abdénago chantèrent; on ne traite pas cette aventure avec » plus de ménagement. »

Chez les incrédules un miracle est une *aventure*, et le plus sublime cantique d'actions de grâces, dans lequel toutes les créatures sont invitées à louer l'Etre éternel, le Tout-Puissant, *une chanson*. Cette *aventure* étoit si célèbre, son authenticité étoit si reconnue que nous avons vu Matathias, ce héros suscité par la Providence pour rétablir son culte, pour venger son peuple de ses cruels et féroces ennemis, la proposer à ses fils comme un fait incontestable, et bien propre à relever et à soutenir leurs espérances.

[1] Bibl. expliq.

NOTE IV.

Sur le chapitre quatrième de Daniel.

« Ensuite Nabuchodonosor[1] est changé en bœuf, et mange » du foin pendant sept ans, après quoi il redevient homme » et reprend la couronne. »

L'Ecriture dit bien que l'esprit de ce prince fût aliéné ; qu'en punition de son orgueil, il fut frappé d'un mal qui lui dérangea le cerveau au point de n'avoir plus les sentimens d'homme, et de n'éprouver que des penchans de brute ; qu'on le chassa de son palais, qu'il erra plusieurs années dans les campagnes, qu'il fut exposé à la rosée du ciel, et qu'il vécut comme les bœufs de l'herbe des champs ; mais l'Ecriture ne dit nulle part qu'il ait été métamorphosé en bœuf. Elle remarque, au contraire, que *les poils de son corps devinrent comme les plumes des aigles, et que ses ongles s'allongèrent comme les griffes des oiseaux*. Est-ce que les bœufs ont des griffes ? Leur poil ressemble-t-il à des plumes d'aigles ?

Cette métamorphose prétendue étoit une maladie dont Dieu punit l'orgueil de ce prince. Les médecins en connoissent plusieurs de ce genre. Ils leur donnent les noms de *lycanthropie*, *cynanthropie*, etc., selon que les malades s'imaginent être devenus *loups*, *chiens*, etc.[2]. La même maladie est arrivée, entr'autres, à un philosophe, suivant le témoignage d'un autre philosophe[3]. La même manie n'a-t-elle pas pu saisir un monarque ? Mégasthène semble avoir eu cet événement en vue, suivant le fragment de Palaphate d'Abyde, qu'Eusèbe nous a conservé[4]. « Voici, dit cet écri- » vain, ce que j'ai trouvé dans l'histoire d'Assyrie, qu'Aby- » dène a écrite :

» Mégasthène assure que Nabuchodonosor surpassa Her- » cule même en valeur, qu'ayant pénétré en Libye et en » Ibérie, il en transporta les habitans sur les bords opposés

[1] Voltaire, Bibl. expliq. — [2] Voyez la Medecine sacrée du savant Mead. — [3] Diogen, Laert in Heraclit. — [4] Præpar. Evang. l. 9. cap. 41.

» à ceux où ils étoient nés; que les Chaldéens assurent » qu'après ces exploits, ce monarque étant monté au haut » de son palais, il rendit tout d'un coup cet oracle, étant » saisi de l'esprit de Dieu : C'est moi, ô Babyloniens, c'est » Nabuchodonosor qui vous annonce des malheurs que ni » Bélus, auteur de votre race, ni la reine Beltis, ne pourront » persuader aux destinées de détourner de dessus vous; un » mulet viendra de Perse, protégé par vos propres génies; » il vous chargera d'un joug pesant; il sera aidé dans cette » pernicieuse entreprise, par un Mède que les Assyriens » se glorifioient d'avoir pour allié.... En achevant ces mots, » Nabuchodonosor disparut tout à coup. »

Mégasthène écrivoit son histoire des Indes sous le règne du premier successeur d'Alexandre; Abydène ou Palaphate d'Abyde, disciple d'Aristote, étoit du même temps. Il étoit donc constant dans le siècle d'Alexandre, postérieur de 200 ans à Nabuchodonosor, 1.° que ce monarque assyrien avoit été instruit par le Ciel même de la destinée de son empire, et de la révolution que Cyrus, aidé de Darius le Mède, devoit y causer. Voilà donc le songe de Nabuchodonosor, contre lequel les incrédules s'élèvent avec tant d'insolence, et les prédictions faites par Daniel. 2.° Qu'*il disparut tout à coup*, après avoir été saisi d'une agitation qui le mettoit hors de lui-même; voilà l'aliénation de son esprit et sa fuite précipitée dans les bois.

Observons maintenant qu'Antiochus-Epiphanes est postérieur de plus d'un siècle à Mégasthène et à Abydène : donc ce que Daniel raconte de plus incroyable touchant Nabuchodonosor passoit, de même que ses prédictions, pour constant chez les *Chaldéens*, et étoit même connu des Grecs, plus d'un siècle avant Antiochus-Epiphanes.

M. Court de Gebelin a fait de savantes et de curieuses découvertes sur les conquêtes de Nabuchodonosor, dans son *Monde primitif*.

NOTE V.

Sur le cinquième chapitre de Daniel.

« LES critiques[1] ne sont pas moins hardis sur Balthasar, » et sur cette main qui va écrivant trois mots en caractères » inconnus. »

Ces caractères inconnus aux *Chaldéens* ne le furent point à Daniel qui connut sur-le-champ que c'étoient trois mots hébreux écrits en caractères usités chez les Juifs, avant la captivité.

« Nabuchodonosor n'eut d'autre fils qu'Evilmérodach ; » Balthasar est inconnu chez tous les historiens. »

D'où le critique sait-il que Nabuchodonosor n'ait eu qu'un fils? Nous ne connoissons aucun écrivain plus voisin de ces temps-là que Daniel et Baruch, contemporains l'un et l'autre de Nabuchodonosor. Mais si le fils de ce prince avoit plusieurs noms; si Daniel lui donne le nom chaldéen ou persan qu'il portoit, et que les Grecs aient traduit et défiguré son nom; si en général les rois d'Assyrie et de Perse étoient nommés différemment par leurs sujets de différentes nations, la langue des Mèdes, des Perses, des Chaldéens, n'étant pas la même, le *Balthasar* de Daniel ne pourroit-il pas être le même personnage qu'*Evilmérodach* ou Mérodach l'insensé? Ce même Balthasar ne pourroit-il pas être le même que *Nériglissor* qui avoit épousé la fille de Nabuchodonosor? Enfin ne pourroit-il pas être le même que *Nabonide*, comme le dit Josèphe?

« L'auteur juif fait succéder à Balthasar Darius le Mède; » mais ce Darius le Mède n'a pas plus existé que Balthasar; » c'est Cyaxare oncle de Cyrus, que l'auteur transforme » en Darius le Mède. »

L'incrédule est forcé de reconnoître qu'un prince mède, fils d'Astyage et oncle de Cyrus, régna à Babylone avant Cyrus, comme Daniel et Xénophon s'accordent à l'attester.

[1] Voltaire, Bibl. expliq.

Xénophon nomme ce prince *Cyaxare,* et Daniel l'appelle *Darius le Mède,* d'où le critique conclut sa non-existence. Il s'obstine à ne pas reconnoître que ce prince a été connu sous des noms différens; cependant l'historien Josèphe a dit positivement [1] que *ce Darius qui fut fils d'Astyage est nommé autrement par les Grecs.*

NOTE VI.

Sur le chapitre sixième de Daniel.

« L'AUTEUR [2] raconte que ce Darius ayant ordonné qu'on » ne priât aucun dieu pendant trente jours dans tout son » empire, et Daniel ayant prié le Dieu des Juifs, on le » fit jeter dans la fosse aux lions. »

Le critique, suivant sa coutume, tronque le récit du prophète, afin de le rendre moins croyable; il ne dit point que les grands de l'empire, jaloux de la faveur dans laquelle étoit Daniel, *surprirent* le prince sous prétexte de lui marquer leur dévouement; il altère cet édit qui portoit expressément que *pendant trente jours on n'adresseroit aucune supplique à qui que ce fût, dieu ou homme, excepté au roi;* enfin il dissimule la peine que ressentit le prince d'avoir donné son consentement à cet acte devenu irrévocable, *selon les lois des Perses et des Mèdes,* parce qu'il avoit été délibéré dans le conseil de la nation.

Etoit-il indigne de Dieu de sauver par un miracle un juste qui ne s'étoit exposé à la mort que pour lui rendre l'hommage qui lui est dû uniquement? Etoit-il indigne d'un prince qui connoissoit la fidélité de son ministre et sa grande piété de faire retomber sur ses ennemis le sort qu'ils lui avoient préparé, quand il vit que le Ciel même avoit pris sa défense, et que le peuple frappé de ce prodige ne laissoit plus de sédition à craindre?

[1] Antiq. l. X, c. 12. — [2] Voltaire, Bibl. Expliq.

NOTE VII.

Sur les chapitres treizième et quatorzième de Daniel,

« Saint Jérôme, dit Voltaire[1], ne regarde l'histoire de » Susanne que comme une fable rabbinique... Il n'est guère » plus favorable à l'histoire du dragon qu'on nourrissoit » dans le temple de Bel.... Il traite de fable le potage d'Ha- » bacuc.... et cet ange qui prend Habacuc par les cheveux, » et qui le transporte dans l'air à Babylone.... Il montre » que ces aventures ne s'accordent pas avec la chronologie. »

Qui ne croiroit, sur cet exposé, que saint Jérôme s'est expliqué décisivement sur les points dont il s'agit? Cependant ce père[2] déclare qu'il a simplement rapporté ce que les Juifs objectoient contre les histoires de Susanne et du dragon, *sans développer son propre sentiment.*

Mais si saint Jérôme et quelques autres anciens ont eu des *doutes* sur ces deux endroits du livre de Daniel, qu'ils ne trouvoient pas dans les exemplaires des Juifs, Origène en a défendu l'authenticité[3] avec autant de solidité que de force; il a soutenu que ces deux morceaux étoient autrefois dans l'hébreu, mais que les anciens de la synagogue les en avoient ôtés à cause de l'opprobre que jetoit sur eux l'histoire de Susanne. En effet les deux derniers chapitres de Daniel étoient dans la version des 70; ils sont dans l'édition qu'on a donnée à Rome, en 1772, de la traduction de Daniel par les Septante, copiée sur les Tétraples d'Origène, et le manuscrit qui appartenoit au cardinal Chigi a plus de 800 ans d'antiquité; Daniel y est tout entier, avec le cantique des trois enfans. Or il a été plus aisé aux anciens de la synagogue de retrancher du texte hébreu, dont ils étoient seuls dépositaires, qu'à un Grec d'interpoler tous les exemplaires de la version des Septante, pour y mettre ces trois fragmens. D'un autre côté, d'où Théodotion, qui étoit juif, auroit-il tiré ces deux articles qui sont dans sa traduction, s'ils n'eus-

[1] Bibl expliq — [2] Apol contr. Rufin, l. 2 — [3] Ep. ad Afric

sent pas été de son temps, dans des exemplaires, soit hébreux, soit chaldéens ?

La plus forte objection contre l'authenticité de ces deux chapitres, étoit le jeu de mots que l'auteur fait sur le nom de deux arbres, et qui ne peut avoir lieu qu'en grec. Il est vrai qu'on ne peut aujourd'hui y montrer la même allusion, parce que l'hébreu n'existe plus ; mais saint Jérôme[1] fait voir que l'on pourroit en faire une à peu près semblable en latin.

Si l'histoire de Susanne n'est pas dans l'hébreu, dit ailleurs Origène[2], *elle est* reçue dans les églises[3]; Tertullien[4], saint Irenée[5], saint Hilaire[6], Clément d'Alexandrie[7].

Il paroît que Jérémie avoit en vue l'histoire de Susanne, lorsqu'il disoit dans sa lettre aux Juifs transférés à Babylone[8] : *Tous ceux de Juda, qui ont été transférés à Babylone, s'exprimeront ainsi, quand ils voudront maudire : Que Dieu vous traite comme il a traité Sédécias et Achab, que le roi de Babylone a fait brûler à petit feu, parce qu'ils ont commis des abominations au milieu des Israélites, en corrompant les femmes de leurs compatriotes.... C'est moi*, dit le Seigneur, *qui suis le témoin et le juge.*

Il est difficile de ne pas reconnoître dans ce texte le crime et le malheureux sort des vieillards qui attentèrent à la pudeur de Susanne. D'ailleurs le temps et le lieu conviennent; la prédiction de Jérémie est datée de la première année du règne de Sédécias; elle prédit aux captifs de Babylone une scène tragique qui se passera bientôt sous leurs yeux. Daniel pouvoit avoir vingt ans, quand Sédécias commença à régner. L'histoire de Susanne arriva peu après. Car cette histoire, qui dans la Vulgate se trouve à la fin du livre de Daniel, étoit au commencement dans les exemplaires de Théodotion; et le dernier verset du chapitre XIII de Daniel, où il est question de la mort d'Astyage, à qui Cyrus succéda, n'a nul rapport à l'histoire de Susanne; il appar-

[1] Prolog. sur Daniel. — [2] Comment. in Matthæum. — [3] Voyez saint Cyprien, Epist. 4 et 56, de Orat. Dom. et de Exhort. ad martyr. — [4] De Idololat. c. 16. de Jejun. c. 7. — [5] L. 4. Adversus Hæreses. c. 11 et 44. — [6] In Psalm. 52. — [7] Strom. c. 4. — [8] Jérém. 39

tient, de l'aveu de tous les critiques, au chapitre suivant. Le genre de mort que souffrirent les deux juges n'est point exprimé dans le livre de Daniel; mais cette sentence prononcée contre eux par les Juifs ne put être exécutée que par l'autorité de Nabuchodonosor, qui prescrivit le genre de mort que subirent ces deux infâmes; et c'est ce que porte expressément le texte de Jérémie, qui prédisoit à ces deux hypocrites ce qui devoit bientôt leur arriver. Aussi les rabbins y ont reconnu les calomniateurs de Susanne dont ils tiennent l'*histoire pour véritable*, quoiqu'ils ne la mettent pas au rang des Ecritures canoniques.

Quant à l'histoire du transport d'Habacuc, que Voltaire prétend être *contraire à la chronologie*, elle l'est si peu qu'il n'est pas même nécessaire d'admettre deux prophètes du nom d'*Habacuc*, pour maintenir la vérité du récit de Daniel. En effet la prophétie d'Habacuc ne porte aucune date. On trouve il est vrai dans le premier chapitre de cette prophétie une invasion des Chaldéens prédite; mais quelle est cette invasion? Nous croyons que c'est plutôt celle qui arriva sous Jéchonias, que la première qui eut lieu sous Joakim. Le prophète dit que *le nombre des captifs égalera celui des sables de la mer;* ce qui convient bien mieux à la transmigration de Jéchonias, dans laquelle il ne resta à Jérusalem[1] que *les pauvres et les infirmes*, qu'à celle de Joakim, qui fut peu nombreuse. Habacuc, encore jeune, aura fait sa première prédiction vers le commencement de la captivité, et aura été miraculeusement transporté à Babylone, 60 ans après, vers la fin de cette même captivité, comme il est dit dans le dernier chapitre de Daniel. Y a-t-il rien dans tout cela *de contraire à la chronologie?* Le transport du prophète a été miraculeux sans doute, mais on ne contestera jamais au maître de la nature le pouvoir de faire, quand il le juge à propos, des exceptions aux lois qu'il a imposées lui-même, sans heurter toutes les idées non-seulement religieuses, mais même celles du bon sens et de la saine raison.

[1] IV. Reg. 24 v. 14.

NOTE PRÉLIMINAIRE

SUR LES DOUZE PETITS PROPHÈTES,

OU AUTHENTICITÉ DE LEURS ÉCRITS.

On a donné le nom de *Petits Prophètes* à douze hommes inspirés de Dieu, qui ont prédit divers événemens, mais dont les écrits et les prophéties sont plus concis, et dont les ouvrages sont plus courts que ceux d'Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel.

Le premier est Osée qui a prophétisé sous les règnes d'Ozias, de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda, et sous celui de Jéroboam, fils de Joas roi d'Israël (Jéroboam II). Il a été contemporain d'Amos et d'Isaïe. Il a commencé son ministère vers l'an 800 avant l'ère chrétienne, et l'a continué pendant plus de 70 ans, jusque vers l'an 720 de cette ère.

Le style de ce prophète est vif et sententieux ; il peint avec énergie l'idolâtrie et les autres crimes des habitans des deux royaumes de Juda et d'Israël ou de Samarie ; il annonce le châtiment que Dieu veut en tirer ; mais il promet la délivrance de ces deux peuples, et le retour des bontés du Seigneur à leur égard. Nous répondrons en son lieu aux reproches que les incrédules ont faits contre lui et ses prédictions.

Joël est le second des douze petits prophètes. Il paroît qu'il prophétisa dans le royaume de Juda, après la ruine de celui d'Israël. Sa prophétie, qui ne contient que trois chapitres, annonce quatre grands événemens, savoir : une nuée d'insectes qui devoit ravager les campagnes, et produire une famine dans le royaume de Juda : Jérémie parle de cette famine [1] ; une armée d'étrangers qui devoit venir et achever de dévaster la Judée : il est à présumer que c'est

[1] C. 14, v. .

l'armée de Nabuchodonosor, qui détruisit le royaume de Juda, et emmena les Juifs à Babylone; le retour de cette captivité, et les bienfaits dont Dieu vouloit ensuite combler son peuple; enfin la vengeance qu'il tireroit des ennemis d'Israël.

Saint Pierre applique à la descente du Saint-Esprit[1] ce que Joël avoit dit des faveurs que Dieu vouloit accorder à son peuple, et des signes qui devoient paroître à cette occasion dans le ciel et sur la terre. Les interprètes et les commentateurs reconnoissent dans les oracles de Joël plusieurs sens prophétiques[2].

Amos dit à la tête de sa prophétie qu'il l'écrivoit lorsqu'Osias régnoit sur Juda, et Jéroboam II sur le reste d'Israël, deux ans avant le tremblement de terre qui arriva du temps de ces deux rois. Ce prophète est cité nommément dans le livre de Tobie[3]. Jérémie et Aggée ont emprunté de lui quelques traits[4].

Abdias vivoit sous le règne d'Ezéchias, vers l'an 726 avant Jésus-Christ. Il prédit la ruine des Iduméens et le retour de la captivité des Juifs. Sa prédiction se trouve en propres termes dans le quarante-neuvième chapitre de Jérémie, ce qui prouve que ce prophète l'avoit sous les yeux quand il écrivoit ce chapitre.

L'époque de Jonas est fixée par le quatrième livre des Rois[5], qui nous apprend que *Jonas, fils d'Amathi de Getopher, prophétisa sous le règne de Jéroboam II, et lui prédit le succès de ses armes.* Cette prédiction ne se trouve point dans la prophétie de Jonas, soit qu'elle n'ait été faite que de vive voix, soit que l'écrit qui la contenoit soit perdu. Mais on y trouve celle qui est indiquée dans le livre de Tobie[6] : *La ruine de Ninive est proche*, disoit ce saint homme à son fils, *car il faut que la parole de Dieu s'accomplisse :* le grec porte, *selon que Jonas l'a prédit.* La prophétie de *Jonas* existoit lorsque Tobie fut mené en captivité; mais celle de *Nahum*, qui a aussi prédit la ruine de Ninive, n'existoit pas encore.

[1] Act. 2. v. 16. — [2] Voyez la Bible d'Avignon, préface sur Joël, tome 11, pag. 361. — [3] C. 2. v. 5. — [4] Jerem. 15 v. 30 et 44. v. 11. Agg 2. v. 18. — [5] C. 14. — [6] C. 14.

Michée est cité dans Jérémie[1] en ces termes : *Quelques-uns des seigneurs du pays se levèrent et dirent au peuple : Michée de Morasthi, qui prophétisa au temps d'Ezéchias roi de Juda, dit à tout le peuple : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Sion sera labourée comme un champ ; Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres, et cette montagne où est la maison du Seigneur deviendra une forêt ; c'est ce que nous lisons dans Michée. Fut-il pour cela condamné à mort ? reprirent ces sénateurs.*

Ceci se passa au commencement du règne de Joakim, 88 ans après la mort d'Ezéchias. La prophétie de Michée étoit donc reconnue dans ce temps-là comme *authentique* par toute la nation.

Nahum ne marque aucune date. Sa prophétie sur la ruine de Ninive en détermine à peu près le temps. Josèphe observe[2] que *Néchao marchoit contre les Mèdes et les Babyloniens qui avoient détruit l'empire des Assyriens*, lorsque Josias vint s'opposer à son passage. Ceci arriva en l'année dernière de Josias. Il y a tout lieu de croire que la révolution causée en Assyrie par les armes des Mèdes et des Babyloniens est du règne de ce prince. Hérodote[3] le confirme, en racontant que Cyaxare, fils de Phraorte, qui au commencement de son règne avoit mis le siége devant Ninive, s'en rendit maître 28 ans après. Il mourut au commencement du règne de Nabuchodonosor, fils de Nabopolassar, selon le calcul d'Hérodote. Par conséquent la ruine de Ninive, prédite par Nahum, ainsi que par Tobie, est arrivée à la fin du règne de Josias, et Nahum l'aura prédite sous le règne de Manassès. C'est le sentiment des rabbins, d'après la chronologie des Hébreux.

Habacuc, comme nous l'avons observé dans la note précédente, est probablement le prophète du même nom, dont il est parlé dans le chapitre dernier de Daniel. Il a prédit l'invasion des Chaldéens et leurs ravages, et a dû prophétiser au commencement du règne de Nabuchodonosor à Babylone, et de Joakim à Jérusalem.

[1] C. 26. — [2] Ant. l. 10. c. 6. — [3] L. 1.

La prophétie de Sophonie est datée du règne de Josias. Il a écrit d'un style véhément et assez semblable à celui de Jérémie dont il fut contemporain, et dont il paroît n'être que l'abréviateur.

Voilà donc neuf prophètes qui, depuis l'an 800 avant Jésus-Christ jusqu'en l'an 588 qui fut celui de la ruine du temple de Salomon, forment une chaîne non interrompue d'écrivains dont les prédictions authentiques, munies presque toutes de leurs dates, et toutes du nom de leurs auteurs, ont été connues de leurs contemporains, et reçues tant dans leur siècle que dans les générations suivantes. Le livre de Daniel parle d'*Habacuc*, Jérémie cite *Michée*, et rapporte des textes d'*Abdias* et d'*Amos*. Les uns sont cités dans les livres des Rois, les autres dans celui de Tobie, *tous* par l'auteur du livre de l'Ecclésiastique. Il est prouvé par l'histoire que toutes leurs prédictions, tant contre Jérusalem et Samarie que contre Ninive et Babylone, etc., sont conformes à l'événement, et nous avons prouvé qu'elles lui sont antérieures. Les incrédules n'ont rien trouvé qu'ils pussent opposer à ces faits; tous leurs efforts se sont réduits à lancer, contre quelques-uns de ces prophètes, des sarcasmes que nous réfuterons dans les notes suivantes, après avoir prouvé l'authenticité des trois derniers *petits prophètes* appelés *prophètes du second temple*, parce qu'ils ont vécu lorsque Zorobabel le bâtissoit.

Ces prophètes sont *Aggée*, *Zacharie* et *Malachie*. Ils sont fréquemment cités dans le nouveau Testament[1]. Tous sont compris dans l'éloge que le livre de l'Ecclésiastique fait *des douze* prophètes. Malachie parle, dès le commencement de sa prophétie, du service qui se faisoit dans le temple; par conséquent il a prophétisé quelques années au moins après Aggée et Zacharie dont les exhortations animèrent les Juifs à en achever la reconstruction. C'est ce que nous apprend Esdras[2], leur contemporain, qui cite

[1] Matth. c. 21. v. 4. 26. v. 31. 27. v. 9. 11. v. 10. 17. v. 10. Marc. c. 14 v. 27. 11. v. 2. 9. v. 10. Joann. c. 12. v. 15. 19. v. 37. Luc. c. 7. v. 27; ad Hebræos, c. 13, etc. — [2] L. 1. c. 4 et 6.

expressément leurs prophéties. Elles sont datées, l'une et l'autre, de la seconde année de Darius. Ainsi, à ne considérer même que la certitude historique, il n'est point d'ancien monument dont l'authenticité soit mieux attestée. Zacharie, l'un d'entre eux, a marqué par des traits caractéristiques toutes les destinées des Juifs, depuis leur retour de Babylone jusqu'à leur dernière ruine; ils ont tous trois assigné avec précision les temps de l'avénement du Messie, en prédisant les circonstances et les effets de cet avénement. Voyez nos *Observations préliminaires* sur les prophéties qui ont annoncé la venue du Messie.

NOTES SUR OSÉE.

NOTE I.

Sur le premier chapitre d'Osée.

« Osée, dit Voltaire [1], étoit né chez les Samaritains, peu
» avant la dispersion des dix tribus; par conséquent il étoit
» schismatique, à moins que par une grâce particulière de
» Dieu il n'ait été attaché au culte de Jérusalem. »

Outre que le lieu de la naissance d'Osée n'est pas connu, il est certain que ce prophète s'éleva avec force contre le culte schismatique que Jéroboam avoit établi à Bethel qu'il affecte par cette raison de nommer *Bethaven* [2], *maison d'iniquité.* Il commença ses prédictions par dire [3], au nom de Dieu : *J'oublierai la maison d'Israël, mais j'aurai compassion de celle de Juda, et je la sauverai.* Et encore : *Les enfans de Juda et ceux d'Israël établiront sur eux un même chef.* Enfin : *Les enfans d'Israël reviendront, ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi; et dans les derniers temps, ils reconnoîtront avec une frayeur respectueuse le Seigneur et les grâces qu'il doit leur faire.*

NOTE II.

Sur les versets 2 et 3 du premier chapitre d'Osée.

« Dieu commande à Osée, dit Voltaire [4], de prendre
» une femme de fornication et d'en avoir des enfans de for-
» nication : il veut ensuite que le prophète couche avec une
» femme adultère. Ces commandemens scandalisent. Dieu
» n'a pu ordonner à un prophète d'être débauché et adul-
» tère.... Osée s'en alla [5] et prit la prostituée Gomer, et
» l'engrossa. »

[1] Bibl. expliq. — [2] Osée, C. 4. v. 15. — [3] C. 1. v. 6. — [4] Traité de la Tolérance. — [5] Bibl. expliq.

Nous renvoyons à la note suivante le reproche fait au prophète d'avoir couché avec *une femme adultère.*

Il y a, dans la première imputation, une infidélité marquée; on supprime du texte le mot *uxorem*, prenez pour *épouse.* Dieu commande à Osée de *prendre une femme.* C'est donc un *mariage* et non une *fornication* qu'il lui ordonne. On substitue au mot *elle conçut* cette expression indécente, *il l'engrossa*, afin de faire passer le mariage du prophète pour une conjonction illicite.

Quand on supposeroit que cette femme eût été une prostituée avant son mariage, Osée en l'épousant la retiroit du désordre; il n'y avoit là ni *débauche*, ni sujet de *scandale.* Ces mots, *faites-vous des enfans de fornication*, ne sont point dans le texte hébreu qui porte mot à mot : *Allez; prenez pour épouse une prostituée avec les enfans nés de son mauvais commerce, parce que la terre a abandonne le Seigneur pour se livrer à l'adultère.* Il est donc évident que quand même on prendroit tous les termes de ce passage à la rigueur de la lettre, Osée, en exécutant l'ordre du Seigneur, n'auroit point été un *débauché.*

Mais nous ne croyons point qu'il soit ici question d'une femme *prostituée* : nous avons de fortes raisons d'en douter. « Qu'un impie, dit un savant au docteur Kennicott[1],
» veuille prouver que le Seigneur non-seulement permet,
» mais ordonne le contraire de sa loi, il oppose avec con-
» fiance ce verset d'Osée, et déjà s'applaudissant de sa
» victoire, il élève sur ce texte un trophée à l'impiété et à
» l'irréligion; mais le vrai hébraïsant ne s'émeut ni des cris
» de triomphe, ni de la sécurité de son adversaire.

» Il examine attentivement le texte : il voit qu'on y lit à
» la lettre que le Seigneur dit à Osée : *Allez, prenez une*
» *femme des fornications et des enfans des fornications,*
» *parce que la terre en forniquant, a forniqué d'après le*
» *Seigneur;* et d'abord il se rappelle que les prophètes ne
» se servent guère d'autres termes pour désigner l'idolâtrie,

[1] Cette explication se trouve dans les principes discutés des savans PP. capucins de Paris.

» que de ceux de *fornication* et d'*adultère;* c'est un fait
» qu'on ne peut nier.

» Il fixe ensuite son attention sur ces mots : *Parce que*
» *la terre se prostitue honteusement,* et il raisonne ainsi :
» Dieu a-t-il donné ordre à son prophète d'épouser une
» prostituée, et Osée l'a-t-il exécuté réellement? J'ai peine
» à le croire. Le bon sens et la raison me disent que les
» enfans nés d'un légitime mariage ne peuvent être des en-
» fans de prostitution : ce n'est donc ni sur la mère, ni sur
» les enfans que doit tomber l'infamie de cette épithète.
» Sur qui tombera-t-elle donc? sur cette terre qui, pour se
» prostituer aux idoles, quittera l'alliance du Seigneur.
» Or si c'est la terre qui se prostitue, comme dit le pro-
» phète lui-même, cette femme qu'il va épouser par ordre
» du Seigneur n'est pas une prostituée, mais une femme *de*
» *la terre des prostitutions;* et les enfans qui lui naîtront
» seront, par la même raison, *des enfans nés dans la terre*
» *des prostitutions,* c'est-à-dire de l'idolâtrie.

» En effet le royaume d'Israël se livroit, depuis près de
» deux siècles, à la plus monstrueuse idolâtrie. Pour les
» en retirer, le Seigneur faisoit depuis long-temps les plus
» terribles menaces. Enfin il se sert du ministère d'Osée :
» Allez, lui dit-il, prendre une femme dans ce séjour de
» l'idolâtrie. Le prophète obéit, il se marie, il a des enfans,
» et le Seigneur les nomme lui-même; il en appelle un,
» *plus de miséricorde;* un autre, *vous n'êtes plus mon*
» *peuple.* Voilà quel étoit le but du Seigneur, c'étoit de
» tenir sous les yeux de ce peuple ingrat des enfans dont
» les noms fussent une preuve, un souvenir, un monument
» continuel et vivant de son indignation, et des malheurs
» dont il alloit l'accabler. Voilà quelle étoit la fin du ma-
» riage qu'il ordonnoit au prophète de contracter, et il
» n'étoit pas nécessaire, pour cela, qu'il épousât une pro-
» stituée. »

Cette explication est naturelle, et ses preuves très-plau-
sibles. Il n'est donc nullement certain que cette *femme des*
fornications, qu'Osée eut ordre d'épouser, ait été une *pro-*

stituée. Mais quand même elle l'auroit été avant son mariage, le prophète auroit pu l'épouser, comme nous l'avons déjà dit, sans avoir été ni *fornicateur* ni *débauché*.

NOTE III.

Sur le verset 1 du troisième chapitre d'Osée.

« Dieu, disent les incrédules[1], ordonne encore à Osée » d'épouser une femme adultère, et qui soit aimée d'un » autre. »

Le second commandement que Dieu fait à Osée n'est pas plus répréhensible que le premier. Le prophète achète une femme aimée de son mari, et néanmoins adultère. Dieu ne lui commande point de l'épouser, ni d'avoir commerce avec elle. Le prophète la prend sur le pied d'*esclave* et non d'*épouse*. Il lui dit : *Vous m'attendrez pendant un long temps, vous ne vous prostituerez point*, *et vous ne vous attacherez à aucun homme, et je vous attendrai aussi moi-même. Car pendant long-temps les enfans d'Israel demeureront sans roi et sans prince, sans sacrifice et sans autel, sans éphod et sans théraphim. Après cela les enfans d'Israel reviendront, ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi.*

C'est donc ici une femme que le prophète retire d'une vie licencieuse et criminelle. La preuve en est l'objet même que Dieu veut peindre par cette action. La femme aimée de son mari, et néanmoins adultère, est le royaume de Juda; Dieu est son époux. Le prophète qui l'achète représente Nabuchodonosor qui en fait la conquête. Ce prince transporte Juda dans une terre étrangère où il n'a plus de commerce avec son Dieu, n'ayant plus aucun exercice public et solennel de religion; il n'a plus de commerce avec ses idoles. De retour de sa captivité, Juda revient au Seigneur, et ne le quitte plus pour se prostituer à un culte étranger.

[1] Examen important, chap. 10, Philos. de hist. chap. 43. Traité de la Tolérance, chap. 12. Bibl. expliq., etc.

Pour que l'image soit fidèle, il faut que la femme, apr avoir long-temps *attendu*, retourne à son premier poux, et non à un autre. Prétendre le contraire, c'est supposer que Dieu est allé directement contre son dessein, en faisant tracer une image fidèle du sort des Juifs qu'il vouloit peindre à leurs propres yeux. Ces actions typiques, conformes aux mœurs et aux usages des peuples orientaux, qui sont pour les ignorans une source de difficultés contre l'Ecriture, n'avoient rien qui pût avilir ou dégrader un prophète, quoiqu'elles dussent paroître extraordinaires; et il falloit bien qu'elles le parussent, pour exciter l'attention et frapper les esprits.

NOTES SUR JONAS.

NOTE I.

Sur le second verset du premier chapitre de Jonas.

« VOLTAIRE [1] dit que nul prince asiatique ne porte un nom » en *us*, d'où il conclut qu'il n'y a point eu de Ninus fon» dateur de Ninuah que nous appelons *Ninive.* »

Parce qu'aucun prince asiatique ne porta un nom en *us*, s'ensuit-il que ces princes n'aient point existé [2] ? Le critique ne prévoyoit pas sans doute, quand il écrivoit cela, qu'il diroit, quelques pages plus bas [3] : *Les Grecs transformèrent tous les noms rudes syriaques, persans, égyptiens; de Coresh, ils firent Cyrus; d'Isheth, Oshireth, ils firent Isis et Osiris; de Moph, ils firent Memphis, et accoutumèrent enfin les barbares à prononcer comme eux.* La principale altération qu'ils firent dans les noms orientaux fut de donner presqu'à tous la terminaison en *os*. Les Latins reçurent ces noms ainsi altérés des Grecs, et changèrent *os* en *us*.

Les historiens profanes assurent que Ninive fut bâtie par Ninus, premier roi des Assyriens; mais Moïse, plus ancien que tous ces écrivains, nous apprend que la ville qui s'appeloit *Ninive* de son temps avoit été construite par *Nemrod* ou par *Assur* (le texte hébreu peut recevoir ces deux sens), l'un et l'autre bien antérieurs au *Ninus* que les historiens profanes ont connu.

Il est aisé de concilier ces auteurs avec nos Livres sacrés. Nemrod ou Assur aura bâti quelques habitations d'une grandeur proportionnée au petit nombre d'hommes qui s'attachèrent à lui dans ces premiers temps de la dispersion des peuples. Ninus, qui fonda, bien des siècles après, le premier empire d'Assyrie, trouvant que la situation d'une de ces villes étoit heureuse, l'embellit et lui donna son nom qui fit oublier celui qu'elle portoit auparavant. C'est ainsi

[1] Philos. de l'hist. — [2] Voyez notre 1re note sur Daniel, à la fin. — [3] Philos. de l'hist.

que Constantin passe pour fondateur de Constantinople, quoique dans la place où elle est il y ait eu long-temps auparavant une ville nommée Byzance.

Ptolomée nous a conservé le vrai nom de Ninive : il nous apprend qu'elle s'appeloit *Ninos* ou *Ninevi*. Ce dernier est le nom asiatique formé de *Nin* et *Evi*, habitation ; *Ninevi*, habitation de *Ninus*. *Ninos* est un abrégé de *Ninevi*, avec une terminaison à la grecque.

« Il se peut, continue Voltaire, que la circonférence de » Babylone ait été de 24 de nos lieues moyennes ; mais qu'un » Ninus ait bâti sur le Tigre, à quarante lieues seulement » de Babylone, une ville appelée *Ninive*, d'une étendue » aussi grande, c'est ce qui ne paroît pas croyable. On nous » parle de trois puissans empires qui subsistoient à la fois : » celui de Babylone, celui d'Assyrie ou de Ninive, et celui » de Syrie ou de Damas. La chose est peu vraisemblable. » C'est comme si l'on disoit qu'il y avoit à la fois, dans une » partie de la Gaule, trois puissans empires dont les capi- » tales, Paris, Soissons et Orléans auroient chacune 24 lieues » de tour. D'ailleurs, Ninive n'étoit pas bâtie, ou du moins » elle étoit fort peu de chose au temps où il est dit que le » prophète Jonas lui fut député pour l'exhorter à la péni- » tence, et fut englouti en chemin par un poisson qui le » garda trois jours et trois nuits.

» Le prétendu empire d'Assyrie n'existoit pas même » encore dans le temps où l'on place Jonas ; car il prophé- » tisoit, dit-on, sous le melk ou roitelet juif Joas ; et Phul, » qui est regardé dans les livres hébreux comme le premier » roi d'Assyrie, ne régna, selon eux, que cinquante-deux » ans environ après la mort de Joas. C'est ainsi qu'en con- » frontant toutes les dates on trouve partout de la contra- » diction, et on demeure dans l'incertitude. »

Nous ignorons *quelles dates* ce grand chronologiste a confrontées. Le livre de Jonas n'en porte point. Le quatrième livre des Rois nous apprend[1] que ce prophète vivoit du temps de Jéroboam II dont le règne commença quinze ans

[1] C. 14. v. 25

après la mort de Joas, roi de Juda[1], et dura 41 ans[2]. Nous trouvons, dans le même livre, que Manaham, qui régna au plus tard dix ans après Jéroboam II, étoit tributaire de Phul, roi d'Assyrie, dont les livres hébreux[3] ne parlent qu'en cette occasion, sans dire qu'il fut *le premier roi des Assyriens*. Jonas, qui prophétisoit sous Jéroboam II, auroit pu, onze ans après, aller à Ninive où, selon le quatrième livre des Rois, régnoit ce *Phul* dont la domination s'étendoit depuis les bords du Tigre jusqu'aux côtes de la Méditerranée. Ainsi *Ninive,* sa ville capitale, devoit être alors grande et puissante, comme elle est représentée dans le livre de Jonas.

Mais puisque l'incrédule ne veut pas s'en rapporter à celui à la voix duquel Ninive tremblante se prosterna dans la poussière, produisons-lui des auteurs profanes.

Hérodote dit[4] que *les Assyriens régnèrent sur la haute Asie pendant* 520 *ans*, *avant la révolte des Mèdes*. Il ajoute que cette défection et celle de plusieurs autres peuples n'empêcha pas que *Ninive*, capitale d'Assyrie, ne se soutînt dans un état de splendeur jusqu'au temps où Cyaxare s'en rendit maître, ce qui arriva, selon Josèphe[5], du temps de Josias, roi de Juda. Suivant donc les calculs d'Hérodote, qui place le commencement de l'empire des Mèdes plus tard qu'aucun autre historien, la révolte qui affranchit ces peuples du joug des Assyriens n'est postérieure que de cent ans à la mort de Joas, arrivée, selon Petau, en l'an 838 avant l'ère chrétienne. Il y auroit donc au moins 400 ans que Ninive et ses rois donnoient des lois à la haute Asie, lorsque Joas régnoit chez les Juifs. *Ninive étoit donc bâtie alors, et elle n'étoit pas peu de chose.*

Ctésias, Diodore de Sicile qui l'a suivi en ce point, et qui a été suivi lui-même par la plupart des Grecs et des Latins, donnent une époque bien plus ancienne à la splendeur de Ninive et à la puissance de ses monarques, dont ils font remonter l'empire jusqu'à treize siècles avant la fondation de celui des Mèdes. Tous les savans conviennent aujourd'hui qu'ils ont excédé en ce point, et rejettent le récit de Ctésias,

[1] V. 24. — [2] C. 15. v. 19. — [3] Paralip. 5. v. 26. — [4] L. 1. — [5] Antiq. 10, chap. 6.

auteur reconnu pour fabuleux. Mais si *Ninive n'eût pas été bâtie, si son empire n'eût pas existé au temps du roitelet juif Joas*, c'est-à-dire 200 ans environ avant sa destruction par Cyaxare, comment Hérodote et Ctésias, si opposés l'un à l'autre dans tout le reste, s'accorderoient-ils entre eux et avec nos Livres saints à nous représenter Ninive comme une ville puissante, non-seulement dans les temps où Jonas a dû prophétiser, mais encore dans les siècles bien antérieurs à sa prédication? Le philosophe a donc contredit tout à la fois Moïse, Jonas, le quatrième livre des rois, Hérodote, Ctésias, Diodore de Sicile, et *tous les auteurs profanes*, sans être en état de leur opposer aucune raison bonne ou mauvaise. C'est ainsi qu'il fouille dans l'antiquité pour y déterrer des vérités ignorées.

Quant à la *grande étendue de Ninive*, il faut observer qu'il se forme presque toujours autour des capitales des grands états des faubourgs qui égalent, qui surpassent même quelquefois ces villes puissantes.

Strabon, en allant du Pont-Euxin en Ethiopie, a vu les ruines de Ninive [1] et les restes de Babylone. Or il nous assure, comme témoin oculaire, que Ninive avoit été plus grande que Babylone, et cependant il est certain que Babylone avoit près de trois journées de chemin en longueur.

Aristote écrit [2] que l'on pourroit environner d'un mur tout le Péloponèse; que Babylone est peut-être d'une égale étendue, laquelle ayant été prise par ses ennemis, une partie de cette ville n'en savoit encore rien au troisième jour. Elle avoit donc trois journées de chemin en longueur.

Aristote ne vivoit pas long-temps après la prise de Babylone; il ne pouvoit ignorer ce qui étoit arrivé dans cette ville, lorsque les Perses s'en emparèrent, puisque son élève Alexandre venoit d'en faire la conquête.

Lorsque nous disons que Babylone avoit environ trois journées de chemin en longueur, nous y comprenons les faubourgs, comme nous les avons compris dans l'étendue de Ninive.

[1] L. 11. — [2] Politic. l. 3, c. 2.

La comparaison que fait Voltaire entre Ninive, Babylone, Damas, et Paris, Orléans, Soissons, est entièrement défectueuse. Orléans et Soissons ne sont chacun qu'à une vingtaine de lieues de Paris. Ninive étoit à près de cent lieues de Babylone, suivant les cartes de M. Liébaux, données en 1729. Elle étoit voisine de l'Arménie [1], qui est un des plus beaux pays [2] et des plus fertiles de l'Asie. Babylone étoit dans la Mésopotamie [3], si vantée pour sa fécondité, et près de la Syrie dont le terroir n'est pas moins fertile.

Voltaire suppose ses lecteurs bien ignorans, lorsqu'il met Damas en parallèle avec Ninive et Babylone, et qu'il la fait capitale d'un puissant état. La Syrie alors étoit partagée en six états dont le royaume de Damas étoit un.

« Il est écrit dans Jonas [4] qu'il y avoit à Ninive cent vingt » mille enfans nouveaux-nés; cela supposeroit plus de cinq » millions d'habitans, selon le calcul assez juste de nos dé- » nombremens fondés sur le nombre des enfans vivans, nés » dans la même année. Or cinq millions d'habitans, dans » une ville qui n'est pas encore bâtie, sont une chose assez » rare. »

Nous avons déjà vu combien est *rare* l'érudition du critique sur l'existence et l'étendue de Ninive. Voici le passage de Jonas qu'il a en vue, quand il a ajouté cette fine plaisanterie : *Vous ne voulez pas*[5] *que j'épargne la grande ville de Ninive dans laquelle se trouvent plus de* 120,000 *personnes qui ne savent pas discerner entre leur main droite et leur main gauche.* Nous demandons s'il n'y a que les enfans nouveaux-nés qui ignorent la différence qu'il y a entre la droite et la gauche? Qui ne sait qu'à trois et à quatre ans même les enfans ne connoissent point cette distinction? Mais fixons l'âge où ils peuvent faire ce discernement, à deux ans. Les 120,000 enfans qui ont un an ou deux ne sont que la dix-huitième partie des habitans d'une ville, suivant le calcul de M. Kerseboom qui donne cette règle [6] :

[1] Strab. l. 12. — [2] Tournefort, tom. 3, pag. 191 et suiv. — [3] Strab. l. 16. Shaw tome 2, page 58. — [4] Voltaire, Philos. de l'hist. — [5] Jonas, c. 4, v. 11. — [6] Bibl. raisonn. avril, etc., 1745, art. 10.

Le nombre présent d'un peuple est d'autant de fois trente-cinq âmes, qu'il y a de naissances vivantes par an parmi ce peuple; 120,000 enfans d'un ou de deux ans ne supposent donc que deux millions deux cent mille habitans. Est-il surprenant que dans une ville de trois journées de chemin en longueur il se soit trouvé une pareille quantité d'habitans? Thèbes d'Egypte avoit eu sept cent mille hommes en état de porter les armes[1], ce qui donne trois millions cinq cent mille âmes, puisque ceux qui sont propres à la guerre ne font que la cinquième partie d'un peuple. Pékin renferme trois millions d'hommes, selon le P. du Halde, et selon Voltaire[2], elle renferme environ quatre millions de citoyens.

NOTE II.

Sur les chapitres premier et suivans du livre de Jonas.

« Dieu envoie Jonas, dit Voltaire[3], prêcher dans Ninive; » en quelle langue prêcha-t-il? »

Sans doute dans la langue du pays, puisque tous les habitans obéirent à sa prédication. La langue de Ninive étoit l'assyrienne qui diffère peu de l'hébreu.

« Le prophète au lieu d'obéir voulut s'enfuir à Tharsis » en Cilicie. »

Ces mots, *en Cilicie,* ne sont point de l'Ecriture; ils sont du critique. Si quelques commentateurs ont cru que Tharsis en cet endroit est la ville de Tarse en Cilicie, d'autres n'en conviennent pas.

« Une horrible tempête survient, et cette tempête endort » Jonas. »

Il est écrit que pendant la tempête Jonas dormoit au fond du vaisseau, mais le critique rêvoit quand il a imaginé que cela vouloit dire que *la tempête l'avoit endormi.*

[1] Tacit. Annal. l. II. c. 19 — [2] Essai sur l'hist. génér. tom. I, pag. 13. — [3] Bibl. expl.

« Les mariniers le prient d'invoquer son Dieu pour apai-
» ser l'orage, et Jonas n'en fait rien. »

Ces derniers mots : *et Jonas n'en fait rien*, sont encore de l'invention du critique ; ils ne sont ni dans le texte original, ni dans aucune version.

« Le Seigneur envoie dans le moment un grand poisson
» qui avale Jonas.... Les critiques incrédules prétendent
» que tout ceci n'est qu'une fable prise des fables grecques. »

Ces critiques incrédules raisonnent très-mal : 1.° en ce qu'ils supposent que les *fables* ne sont fondées que sur des *fables*, tandis que tout concourt à persuader que les fables portent sur des vérités qu'elles altèrent et qu'elles dénaturent; 2.° en ce qu'ils ne font pas attention que toutes ces *fables grecques* qu'ils nous opposent sont plus modernes que les Livres saints, et en particulier que celui de *Jonas*. Nous avons fait voir que ce prophète écrivoit environ 800 ans avant notre ère. Or Lycophron, dont le récit a quelques traits de ressemblance avec celui de Jonas, écrivoit seulement 250 ans avant notre ère, c'est-à-dire cinq siècles et demi après Jonas.

« La baleine qui avoit englouti Jonas, disent d'autres
» incrédules, le rejeta sur le bord (à la lettre, *sur le sec*).
» Cela est impossible; un si prodigieux poisson ne peut ap-
» procher du rivage assez près pour rejeter un homme
» jusque sur le sec.... D'ailleurs un homme n'a pu être
» avalé par un poisson sans être brisé, vivre pendant trois
» jours et trois nuits dans le ventre de cet animal sans être
» étouffé. Ce miracle n'étoit pas nécessaire ; Dieu pouvoit
» convertir autrement les Ninivites. Est-il croyable que ce
» peuple ait ajouté foi à un étranger, à un inconnu ? Jonas
» dut être regardé comme un insensé. »

Quand il est question d'un miracle opéré par la toute-puissance de Dieu, il est ridicule de demander comment il a pu se faire. L'espèce de poisson qui engloutit Jonas n'est point indiquée dans l'Ecriture. Le texte hébreu porte : *dag gaddol*, grand poisson ; le terme grec *kitos*, et le *cetus* de la Vulgate, sont aussi indéterminés que l'hébreu ; ils signi-

fient en général les plus grands poissons. On a cru communément que celui qui engloutit Jonas étoit une baleine; mais il n'y pas d'apparence : d'après les observations des naturalistes, les savans se sont déterminés pour la *lamie* ou chien marin; outre que ce poisson *peut venir au bord de la mer,* les naturalistes conviennent unanimement qu'on en trouve dans la Méditerranée, qui sont assez gros pour avaler un homme entier, et ils en citent des exemples. Rondelet[1] dit qu'on en a vu qui pesoient jusqu'à trente mille livres; qu'à Nice et à Marseille on en a pris dans lesquels on a trouvé des hommes entiers, et même tout armés, et qu'en Saintonge il en a vu un dont la gueule étoit si grande qu'un homme gros et gras y fût aisément entré : Bochart et Gesner confirment la même chose. Au reste, que le poisson de Jonas ait été une *lamie* ou chien de mer, un requin, ou tout autre monstre marin, cela est fort indifférent. Il n'a pas été plus difficile à Dieu de faire vivre un homme pendant trois jours dans le ventre d'un animal que de faire croître un enfant dans le sein de sa mère. Si nous n'étions pas instruits par expérience de la manière dont un homme ou un animal vient au monde, nous ne pourrions pas nous persuader que cela soit possible. Parce que Dieu pouvoit faire autrement, s'ensuit-il que ce que nous voyons n'est pas vrai ?

Le miracle opéré à l'égard de Jonas n'étoit pas plus *nécessaire* à Dieu que tout autre miracle; mais il a été très-utile pour donner aux Juifs d'avance un exemple de la résurrection du Messie, pour convaincre l'univers entier du pouvoir de la pénitence, pour prouver l'étendue des miséricordes de Dieu envers tous les peuples et envers tous les hommes sans exception. Ce que disent à Dieu les mariniers en jetant Jonas dans la mer; les réflexions des Ninivites qui furent dociles à la prédication de Jonas, comme tant de peuples à celle des apôtres (qui n'ont été regardés comme des *insensés* que par ces hommes superbes que Dieu, en punition de leur orgueil, a abandonnés au plus

[1] L. 3, c. 2.

étrange aveuglement); les reproches que Dieu adresse à son prophète qui se plaignoit de l'excès des miséricordes divines, tout cela nous fournit les plus touchantes leçons. Tout cela démontre aux incrédules que Dieu n'a jamais abandonné entièrement aucune nation, qu'il a toujours agréé le culte, les hommages, les prières de tous les peuples lorsqu'ils les lui ont adressés, et qu'ils se sont convertis à lui dans la sincérité de leur cœur.

NOTE SUR HABACUC.

NOTE UNIQUE.

Sur le verset 17 du chapitre troisième d'Habacuc.

« Dans les menaces que le prophète Habacuc fait aux Juifs » de la part de Dieu, dit un incrédule [1], il dit : Le figuier » ne fleurira point, les vignes ne pousseront point, etc. Or » la première de ces menaces est ridicule, puisque le figuier » ne fleurit jamais, en quelque contrée que ce soit. »

Le terme hébreu a deux sens, il signifie *porter du fruit*, et *fleurir*. On doit donc prendre ce terme dans le sens que demande la suite du discours. Le prophète parle du fruit de l'olivier, du fruit des campagnes, du germe ou de la première production du fruit de la vigne.

Aussi les Septante ont traduit, *n'apportera point de fruit.* Les anciennes versions syriaque, arabique, l'ancienne Vulgate, le manuscrit de saint Germain, le Bréviaire mosarabique, le Psautier de Sorbonne, etc. ; saint Cyprien, dans sa lettre à Démétrius, pag. 222 ; saint Augustin [2] ; l'auteur des Promesses dans saint Prosper [3], saint Jérôme lui-même dans son commentaire sur Habacuc [4] ; tous, au lieu de cette expression *ne fleurira point*, ont traduit : *Le figuier ne produira point* ou *ne portera point de fruits.*

[1] Doutes manuscrits sur la religion, par un anonyme. — [2] L. 18. de Civit. Dei, colonn. 515. — [3] Pag. 188. — [4] Tom. 3 p. 1640.

NOTE SUR ZACHARIE.

NOTE UNIQUE.

Sur le verset 15 du chapitre premier de Zacharie.

Le Seigneur, lassé des crimes et des idolâtries des Israélites, leur fait par la bouche de ses prophètes les reproches les plus sanglans et les menaces les plus terribles : *Je vous ferai moi-même la guerre, et vous perdrai avec une main étendue et avec un bras fort, et dans toute l'effusion de ma fureur, de mon indignation et de ma colère*[1]. Il dit qu'il les fera périr par le glaive, par les dents des bêtes féroces, par la peste et par la famine[2].

Ces menaces ne furent pas vaines. Les Juifs éprouvèrent tous ces fléaux, quand Nabuchodonosor s'empara de la Judée. Un petit nombre échappa à ces calamités, et fut conduit chargé de chaînes à Babylone.

Mais Zacharie n'est-il pas en contradiction manifeste avec les prophètes qui avoient annoncé les vengeances du Seigneur, lorsqu'il fait dire ensuite à Dieu même[3] : *J'ai conçu une grande indignation contre les nations puissantes qui ont affligé mon peuple avec excès, lorsque j'étois seulement* un peu *en colère contre lui?*

La surprise que causent ces paroles cessera, si l'on fait attention que ce peuple, contre lequel Dieu dit qu'il n'étoit qu'*un peu* en colère ; ce peuple qu'il est fâché que les nations aient traité avec trop de cruauté ; que ce peuple n'est sûrement pas ces Juifs incorrigibles qui avoient été les objets de son indignation et de sa fureur, qu'il avoit lui-même condamnés à la mort, sur lesquels il avoit fait tomber ses plus terribles fléaux : ce sont les foibles restes de Juda qui,

[1] Jérém. 6. v. 19. c. 21. v. 6, 7. c. 9. v 16, 22. c. 15. v. 3, 4, 5, etc. — [2] Ezéch, c 5, 14, 15, 16. etc — [3] Zachar. 1. v. 15.

moins coupables que les autres, avoient échappé aux malheurs de la nation, comme le Seigneur l'avoit prédit; ils formoient alors tout le peuple de Dieu. Comme ils n'étoient pas entièrement innocens, le Seigneur vouloit bien les châtier par l'esclavage et l'exil, mais non pas les détruire; et c'est pour cela qu'il se plaint de leurs vainqueurs qui, les traitant avec une inhumanité barbare, excédoient dans la punition qu'il avoit décernée contre eux.

SUR LES MACHABÉES.

NOTE I.

Authenticité des deux livres des Machabées.

Le premier livre des Machabées avoit été écrit en hébreu, ou plutôt en syro-chaldaïque qui étoit alors la langue vulgaire dans la Judée. Saint Jérôme dit[1] qu'il l'avoit vu en hébreu; mais il n'en reste que la version grecque. La version latine est plus ancienne que saint Jérôme, qui ne l'a pas retouchée. Ce livre contient l'histoire de 40 ans, depuis le commencement du règne d'Antiochus-Epiphanes, jusqu'à la mort du grand-prêtre Simon. Soit qu'il ait été écrit par Jean Hircan, fils de Simon, qui fut aussi grand-prêtre pendant 30 ans, ou par un autre écrivain sous sa direction, l'auteur peut avoir été témoin de tout ce qu'il raconte; à la fin de son livre, il cite pour garant les mémoires du pontificat de Jean Hircan.

Le second livre des Machabées est un abrégé de l'histoire des persécutions exercées contre les Juifs par Epiphanes et par Eupator son fils; histoire composée en cinq livres par un nommé *Jason*, et qui est perdue. Quoique celui-ci raconte les mêmes choses que l'auteur du premier livre, il ne paroît pas qu'ils se soient vus ni copiés l'un l'autre. Le second a été écrit en grec.

Ces deux livres n'ont point été insérés dans le canon des Juifs; la raison en est simple. Ce canon ou catalogue étoit clos 150 ans avant que ces livres existassent. Les chrétiens le suivirent quant aux livres de l'ancien Testament. De là il arriva que les deux livres des Machabées ne furent pas d'abord compris dans les listes des Livres saints, généralement adoptées par les églises chrétiennes; cependant le plus grand nombre les regardoit comme canoniques. L'épître aux

[1] In Prologo. galeato.

Hébreux[1] paroît faire allusion au supplice du saint vieillard Eléazar et des sept frères, rapporté au second livre des Machabées[2]. Le 84.e ou 85.e canon des apôtres, Tertullien, saint Cyprien, Lucifer de Cagliari, saint Hilaire de Poitiers, saint Ambroise, saint Augustin, saint Isidore de Séville, etc., les ont cités comme *écriture sainte*. Saint Clément d'Alexandrie, plus ancien que tous ces pères[3], cite le second livre des Machabées. Le troisième concile de Carthage en 397, et en dernier lieu celui de Trente, les ont placés parmi les livres canoniques.

Les protestans qui les rejettent, parce qu'ils parlent de la prière pour les morts, et les incrédules auxquels ils déplaisent encore plus, parce qu'ils sont fâchés d'y voir une famille de prêtres féconde en héros, et la nation qu'ils ont tant déprimée défendre sa religion et sa liberté avec un courage dont il y a peu d'exemples, ont fait beaucoup d'objections contre le second livre, et ont dit peu de choses contre le premier. Ils prétendent que les deux lettres des Juifs de Jérusalem à ceux d'Alexandrie[4] sont supposées.

« La date de ces lettres, disent-ils, paroît fausse; elle ne » s'accorde pas avec la chronologie; la seconde est écrite » au nom de Judas Machabée, et ce juif étoit mort depuis » trente-six ans. »

D'abord le nom de *Machabée* n'est point ajouté à celui de *Judas* : ce peut donc être un autre juif de ce même nom. En second lieu, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*[5], il y a une dissertation sur la chronologie de l'histoire *des Machabées*, dans laquelle l'auteur concilie parfaitement toutes les dates qui y sont marquées, soit entre elles, soit avec les monumens de l'histoire profane, et répond solidement à toutes les difficultés.

« Dans la première de ces lettres la fête de la purification et de la dédicace du temple[6] est nommée fête des » tabernacles. »

Ce terme est expliqué au chapitre X, v. 6, où il est dit

[1] C. 11. v. 35 et suiv. — [2] C. 6. et 7. — [3] Strom. 5. c. 1;, p. 705. — [4] II. Mach. 1 et 2. — [5] Tom. 43, in-12. pag. 491. — [6] I. v. 9.

que cette fête fut célébrée *comme celle des tabernacles*, pendant huit jours.

« On lit[1] que Ménélaüs, qui obtint la souveraine sacrifi- » cature, étoit frère de Simon le Benjamite; selon Josèphe » il étoit frère d'Onias et de Jason, et fils de Simon II, » par conséquent de la race d'Aaron, et de la tribu de » Lévi. »

Le véritable nom de cet apostat étoit *Onias;* il le changea en celui de *Ménélaüs*, à l'exemple de son frère Jason qui, pour captiver la bienveillance d'un prince païen, prit un nom plus agréable à des oreilles grecques[2]. Nous convenons que dans le texte il y a un mot transposé et un autre omis. Par conséquent cette difficulté se réduit à une faute de copiste.

« Il est parlé[3] d'un mois *Dioscorus* ou *Dioscorinthius*, » mois inconnu dans le calendrier syro-macédonien. »

Le savant auteur de la dissertation dont nous venons de parler a fait voir que *Dioscouroï* en grec est la même chose que *Gemini* en latin; qu'ainsi le mois *Dioscorus* est celui qui commence à l'entrée du soleil dans le signe des gémeaux, le 25 de mai selon notre manière de compter; c'est le troisième mois du printemps dans l'année syro-macédonienne. Quant au mot *Dioscorinthius*, c'est encore évidemment une faute de copiste.

Nous répondrons dans les notes suivantes aux autres difficultés des incrédules contre les deux livres des Machabées, ou plutôt à toutes les objections que Voltaire a rassemblées, ou qu'il a pu imaginer contre leur histoire.

[1] C. 4. v. 23. — [2] Hist. universelle, édition de Paris, tom. 16. pag. 190. — [3] C. 11. v. 21.

NOTE II.

Sur les premiers versets du chapitre premier du premier livre des Machabées.

« Le romanesque auteur, dit Voltaire[1], commence ses » mensonges par dire qu'Alexandre partagea ses états avec » ses amis de son vivant; cette erreur qui n'a pas besoin » d'être réfutée fait juger de la science de l'écrivain. »

Pour donner une idée juste *de la science* de son critique, nous ferons observer à nos lecteurs qu'il suppose ici que les deux livres des Machabées sont d'un seul et même auteur. Il venoit de dire que *le supplice des sept frères et de leur mère n'est qu'un roman;* nous apprécierons les raisons qu'il en donne dans notre note sur le chapitre VII du second livre, où cette histoire est rapportée. D'après ces raisons il conclut : *Donc l'histoire des prétendus Machabées avec leur mère n'est qu'un roman.* Il continue sur le même ton, en ajoutant tout de suite : *Le romanesque auteur commence ses mensonges*, etc. Il est donc évident qu'il identifie les auteurs des deux livres, ce qui est une bévue insigne et un trait sensible d'une grossière ignorance. Jamais personne avant lui n'avoit attribué ces deux productions à un même auteur. Il suffit d'en faire la lecture pour s'en convaincre. Voyons maintenant quelle est cette erreur *qui n'a pas besoin d'être réfutée, et qui fait juger de la science de l'écrivain.* C'est d'avoir dit qu'Alexandre, au lit de la mort, *partagea ses états entre ses principaux officiers.*

Ce sont quelques écrivains protestans qui avoient fait autrefois cette objection qu'il a renouvelée, et que Drusius, qui, en sa qualité de *protestant*, ne reconnoissoit point pour canoniques les deux livres des Machabées, avoit cependant réfutée victorieusement en disant aux écrivains de

[1] Bibl. expliq.

son parti qui en étoient les auteurs, que leur accusation en ce point étoit *injuste et calomnieuse;* que selon Arrien, le meilleur des historiens d'Alexandre, il y avoit une si grande diversité dans les récits des actions et de la mort de ce conquérant, que *jamais on n'avoit vu tant d'historiens si peu d'accord.*

En effet Quinte-Curce, qui nie[1] ce partage fait du vivant d'Alexandre, reconnoît que quelques auteurs l'ont admis. Diodore de Sicile parle d'un testament de ce conquérant pour le partage de ses états; et la chronique d'Alexandrie dit expressément que Perdiccas, dans celui auquel il présida, ne fit qu'exécuter les ordres d'Alexandre. Ce prince à la vérité ne voulut pas prendre sur lui de se nommer un successeur, et chargea ses généraux de choisir le plus digne d'entre eux; cela ne l'empêcha point d'assigner à chacun d'eux des départemens dont ils seroient gouverneurs, et c'est ce que le premier livre des Machabées exprime en disant qu'*il distribua son royaume entre eux*. Ils ne s'en tinrent pas là; après sa mort ils s'attribuèrent la souveraineté, et couvrirent leur front du diadème: *Imposuerunt sibi diademata post mortem ejus.* Ce n'est donc pas l'auteur du livre des Machabées qui montre ici de l'*ignorance,* mais bien son téméraire censeur.

NOTE III.

Sur le chapitre sixième du premier livre des Machabées.

« Antiochus, selon les Machabées, dit Voltaire, qui suppose toujours que les deux livres des Machabées sont d'un » même auteur, Antiochus entre dans Persépolis pour piller » la ville et le temple... Cette ville appelée par les Grecs » *Persépolis* n'existoit plus; son nom véritable étoit *Sestekar*. Si c'étoit un juif de Jérusalem qui eût écrit les Machabées, il n'eût pas donné au séjour des rois de Perse un

[1] L. 10.

» nom si étranger; de là on conclut que ces livres n'ont pu
» être écrits que par un de ces juifs hellénistes d'Alexan-
» drie, qui commençoient à vouloir devenir orateurs. »

Cette conséquence est fausse par rapport à l'auteur du premier livre. Le tour hébraïque des phrases démontre qu'il a été composé en hébreu; par conséquent, par *un juif de Jérusalem*. Nous avons fait voir que saint Jérôme avoit eu entre les mains cet original hébreu. Ce n'est pas dans ce premier livre mais dans le second qui a été écrit en grec que la ville dont Antiochus voulut piller le temple est nommée *Persépolis*. Le premier la nomme simplement la cité d'Elymaïde, c'est-à-dire la ville principale d'*Elam;* nouvelle preuve que les deux livres des Machabées ne sont pas sortis de la même plume.

Quant au nom de la capitale de Perse, ce sont des écrivains arabes et persans, *postérieurs* à l'hégire de Mahomet, qui la nomment *Estekar* et non *Sestekar*. Mais quel fond peut-on faire sur des auteurs si modernes, par rapport au nom qu'une ville portoit dans la haute antiquité? Et quand le fait seroit vrai, seroit-il étonnant que l'auteur du second livre des Machabées, qui écrivoit en grec, eût employé le nom grec Persépolis, plutôt que le nom persan *Estekar?*

C'est après ce trait d'érudition orientale que le critique ajoute : « Que de raisons en faveur des savans et des pères
» des premiers siècles, qui proscrivirent l'histoire des Ma-
» chabées ! »

Aucun savant, aucun père n'a proscrit l'histoire des Machabées; tous, juifs et chrétiens, l'ont regardée comme une histoire véritable, quoique tous n'aient pas mis les livres qui la contiennent au rang des livres canoniques.

NOTE IV.

Sur le chapitre huitième du premier livre des Machabées.

« JUDAS Machabée, dit Voltaire[1], lorsqu'il faisoit la » guerre de caverne en caverne, dans un coin de la Judée, » voulut être allié des Romains, ayant appris qu'il y avoit » bien loin un peuple romain, lequel avoit subjugué les Ga- » lates. Mais cette nation des Galates n'étoit point encore » asservie; elle ne le fut que par Cornélius Scipion. »

Les Galates furent entièrement défaits en l'an 188 avant Jésus-Christ, par le consul Cnéïus Manlius, qui établit son quartier dans Ancyre leur capitale. L'an 188 avant notre ère précède de 24 ans celui de la mort d'Antiochus Epiphanes; Judas Machabée n'envoya ses députés à Rome que deux ans après la mort de ce monarque. Il y avoit donc 26 ans que les Galates ou Gallo-Grecs étoient soumis aux Romains, lorsque Judas Machabée rechercha l'amitié de ces puissans républicains.

NOTE V.

Sur le verset 7 du chapitre huitième du premier livre des Machabées.

« L'AUTEUR du premier livre des Machabées[2] dit qu'An- » tiochus le Grand, dont Antiochus Epiphanes étoit fils, » avoit été captif des Romains; c'est une erreur évidente. »

L'auteur de ce livre n'assure point qu'Antiochus le Grand avoit été fait prisonnier à la bataille de Magnésie, mais seulement que le bruit s'en étoit répandu en Syrie[3]. Ce bruit paroissoit d'autant plus fondé qu'aussitôt après la bataille de Magnésie les Romains se rendirent maîtres de Sardes, où Antiochus s'étoit retiré après sa défaite. Il est vrai que, selon Appien et Tite-Live, ce prince échappa à leur poursuite, et alla rejoindre son fils à Apamée. Il est même vraisemblable que Scipion qui tenoit Antiochus dans

[1] Bibl. expliq. — [2] Bibl. expliq. — [3] I. Mach. 8. v. 1 et 2.

Sardes favorisa son évasion; du moins les deux Scipion furent accusés de s'être laissé corrompre par ce prince.

« L'écrivain des Machabées, dit toujours Voltaire, ajoute » que cet Antiochus le Grand céda aux Romains les Indes, » la Lydie et la Médie; ceci devient trop fort; une telle » impertinence est inconcevable; c'est dommage que l'au- » teur juif n'y ait pas ajouté la Chine et le Japon. »

Cela est-il plus inconcevable que ce qu'on lit dans le troisième article du traité d'Antiochus avec les Romains, rapporté par Tite-Live? *Le roi Antiochus retira ses troupes de toutes les villes, bourgades et châteaux qui sont en delà du mont Taurus jusqu'au fleuve Tanaïs*[1]. Jamais Antiochus n'eut de garnisons dans le voisinage du *Tanaïs*. S'ensuit-il que Tite-Live et les autres historiens sont *des impertinens?* non certes, il s'ensuit seulement que les copistes de Tite-Live se sont trompés en écrivant le *Tanaïs* au lieu de l'Halys. La même chose est arrivée aux copistes des Machabées ils ont mis par erreur les *Mèdes* au lieu des *Myses*, et les *Indiens* au lieu des *Ioniens*; ainsi en ont jugé deux habiles critiques protestans, Drusius et Grotius, et le ministre Le Cène a trouvé leur correction si bien fondée, que dans sa traduction il a substitué les *Myses* et les *Ioniens* aux Mèdes et aux Indiens. En effet on voit dans Tite-Live qu'après la paix conclue avec Antiochus la *Mysie* et l'*Ionie* furent cédées à Eumène, roi de Pergame.

Après avoir reproché à l'auteur sacré d'avoir dit qu'on *élit à Rome tous les ans un souverain magistrat, auquel seul on obéit,* Voltaire reprend : « *L'ignorant* ne savoit pas » même que Rome eût deux consuls. »

Il ne l'ignoroit pas, mais il savoit aussi que ces deux consuls commandoient tour à tour, et que chacun d'eux avoit son jour pour donner l'ordre quand ils se trouvoient tous deux à l'armée. Le critique auroit dû savoir aussi que la fameuse journée de Cannes ne fut si funeste aux Romains que parce que le consul Térentius Varron étoit en tour de commander ce jour-là.

[1] Tite-Live, l. 38, p. 28. Hist. univ. t 6 Hist. des Séleucides, p. 350, éd. d'Amsterd

NOTE VI.

Sur le chapitre douzième du premier livre des Machabées.

« On voit une autre fanfaronnade, dit Voltaire [1], c'est la » prétendue parenté des Juifs et des Lacédémoniens. L'au- » teur suppose qu'un roi de Lacédémone, nommé Arius, » avoit écrit au grand-prêtre des Juifs, Onias III, en ces » termes : *Il a été trouvé dans les Ecritures, touchant* » *les Spartiates et les Juifs, qu'ils sont frères, étant tous* » *de la race d'Abraham...* Ce n'est pas la peine de montrer » qu'il n'y eut jamais de roi de Sparte nommé *Arius;* qu'il » y eut à la vérité, un *Aretes,* du temps d'Onias I, et qu'au » temps d'Onias III Lacédémone n'avoit plus de roi. Ce » seroit trop perdre de temps de montrer qu'Abraham fut » aussi inconnu dans Sparte et dans Athènes que dans » Rome. »

Le critique avance ici trois faussetés insignes. La première, *qu'il n'y eut jamais de roi de Sparte nommé Arius,* ou *Aresius*, comme Josèphe le nomme. Il y en a eu deux de ce nom, l'un petit-fils de Cléonyme et son successeur [2], l'autre, fils et successeur d'Acrontus premier. Les historiens nomment le premier *Areus;* il fut contemporain d'Onias I, et c'est lui qui adressa à ce pontife la lettre mentionnée au chapitre douze du premier livre des Machabées. Jonathas dit dans celle qu'il adressa aux Spartiates *qu'il y avoit très-long-temps* qu'un de leurs rois avoit écrit à Onias; en effet *Arius,* premier de ce nom, mourut selon Petau en l'an 265 avant l'ère chrétienne, par conséquent 122 ans avant l'ambassade que Jonathas envoya à Lacédémone.

La seconde fausseté est de faire dire à l'auteur du premier livre des Machabées que *c'étoit à Onias III qu'Arius, roi de Lacédémone, avoit écrit.* Cet auteur dit précisément le contraire, lorsqu'il fait dire à Jonathas qu'il *s'étoit écoulé bien du temps* depuis que ces lettres du roi avoient été

[1] Bibl. expliq. — [2] Pausan. in Lacon. Plutarch. in Pyrrho.

adressées au grand-prêtre Onias, et qu'elles étoient antérieures[1] aux persécutions que les Juifs avoient souffertes de la part des rois de Syrie. Car il y avoit peu de temps qu'Onias III avoit été massacré à Antioche, sous le règne d'Antiochus Epiphanes, lorsque Jonathas écrivoit ceci aux Lacédémoniens.

La troisième fausseté est qu'*au temps des Machabees le nom d'Abraham étoit inconnu à Sparte et à Athènes.*

Lorsque l'auteur du premier livre des Machabées citoit hautement les lettres des Spartiates et celle de Jonathas, il y avoit plus d'un siècle que les livres des Hébreux étoient traduits en grec, et qu'on les lisoit publiquement en cette langue à Alexandrie, alors peuplée de Grecs et de Juifs. A qui Voltaire persuadera-t-il que les Grecs de l'Attique et du Péloponèse, qui commerçoient perpétuellement avec ceux d'Egypte et surtout avec Alexandrie, n'eurent aucune connoissance de ces livres tellement estimés des souverains d'Egypte qu'ils les avoient fait traduire pour en enrichir leur bibliothèque ? A qui persuadera-t-il que les Juifs hellénistes, qui étoient en si grand nombre à Alexandrie, les laissoient ignorer à ceux qui parloient la même langue qu'eux ? Etoit-il possible d'avoir la moindre notion des Juifs et de leurs livres, sans connoître Abraham qui y est nommé partout? Suivant Nicolas de Damas[2], le nom d'Abraham étoit célèbre dans tout l'Orient. Hécatée, auteur grec qui vivoit sous les premiers Ptolémées, avoit écrit l'histoire d'Abraham ; Bérose, Alexandre Polyhistor, Eupolème, Trogue Pompée, Justin, etc., attestent unanimement que tout l'Orient étoit rempli de la renommée et de la réputation de ce patriarche[3].

Quant à la parenté des Lacédémoniens et des Juifs, voyez la dissertation sur ce sujet dans la Bible d'Avignon, et l'authenticité des livres tant du nouveau que de l'ancien Testament démontrée, etc., par M. l'*abbé Clémence*, pag. 60 et suivantes.

[1] I. Mach. 12. v. 10 et suiv. — [2] Joseph. Antiq. l. 1. c. 7. — [3] Voyez notre note 42 sur la Genèse.

II LIVRE DES MACHABÉES.

NOTE I.

Sur le chapitre troisième du second livre des Machabées.

A l'occasion de la punition exemplaire du sacrilége Héliodore, qui entreprit d'enlever le trésor du temple de Jérusalem et les dépôts des particuliers qui y étoient renfermés, Voltaire dit [1] : « Ce miracle a paru d'autant plus *impertinent* que, ni le roi d'Egypte Sésac, ni le roi de l'Asie » Nabuchodonosor, ni Antiochus l'Illustre, ni Ptolémée » Soter, ni le grand Pompée, ni la reine Cléopâtre, ni » l'empereur Titus, qui tous emportèrent quelque argent » du temple juif, ne furent pas cependant fouettés par des » anges. »

Dire qu'un miracle est *impertinent*, parce qu'il n'est arrivé qu'une fois, c'est le comble de l'impertinence. Dieu punit miraculeusement Héliodore, pour convaincre les Juifs et les païens que ce ne seroit nullement par impuissance, mais par un jugement juste et profond, qu'il alloit abandonner son temple pendant quelque temps à la profanation que devoit en faire l'impie Antiochus. Cette profanation avoit été prédite plus de trois siècles avant qu'elle arrivât. Le temps qu'elle devoit durer étoit marqué, ainsi que le caractère du prince qui en seroit l'auteur. *Il s'élèvera contre le Tout-Puissant,* avoit dit Daniel [2]; *il abolira le sacrifice perpétuel et renversera le trône de son sanctuaire.... Ce pouvoir lui est donné à cause des péchés.... La désolation qui doit les expier durera deux mille trois cents jours au bout desquels le sanctuaire sera purifié.... Car les iniquités étant multipliées, un prince sans pudeur et sans retenue, mais en même temps artificieux* [3], *massacrera le peuple saint, s'élèvera contre le Seigneur des seigneurs; mais il sera ensuite pulvérisé sans effort.*

[1] Bibl. expliq — [2] C. 7 et 8, v. 11 et suiv. — [3] C. 8, v. 23 et suiv.

La destruction du temple de Salomon avoit de même été prédite par Jérémie, plusieurs années avant Nabuchodonosor qui en fut l'instrument. De dessus le seuil du temple, le prophète, élevant sa voix, disoit aux Juifs qui s'y rendoient en foule[1] : *Allez à Silo où j'avois établi le trône de ma gloire; voyez ce que j'y ai fait pour punir les crimes de tout Israël. Vous qui les imitez aujourd'hui, sachez que je traiterai ce temple en qui vous mettez votre confiance comme j'ai traité autrefois le sanctuaire de Silo.* Et plus de 600 ans avant que Dieu exécutât, par la main des Romains, l'anathème éternel qui devoit venger sur le temple et la nation des Juifs, la mort du Messie, Daniel avoit dit[2] qu'*au bout d'un temps déterminé un peuple, conduit par son chef, détruiroit la ville et le sanctuaire; que l'abomination de la désolation y seroit établie, et que la désolation dureroit jusqu'à la fin.*

Que les incrédules reconnoissent donc que Dieu a paru aussi grand, aussi adorable quand il a livré son temple aux profanations d'Antiochus, ou à la flamme des Assyriens et des Romains, que lorsqu'il l'a défendu contre l'attentat d'Héliodore.

NOTE II.

Sur le chapitre septième du second livre des Machabées.

« Le supplice des sept frères et de leur mère n'est qu'un » roman, dit Voltaire[3]. 1.° Il n'en est point fait mention » dans le premier livre qui va bien au-delà du règne d'An- » tiochus Epiphanes. »

Quel critique sensé a jamais rejeté un fait attesté par un historien digne de foi, précisément et uniquement parce qu'un autre n'en a point parlé? L'auteur du premier livre des Machabées ne parle que de ce qui se passa en Judée, au lieu que le second s'étend sur ce qui se passa à Antioche. *Antiochus,* y est-il dit[4], *ayant pillé le temple, s'en retourna*

[1] Jerém. c. 7, v. 12 et suiv. — [2] C. 9. — [3] Bibl. expliq. — [4] C. 5, v. 21.

à Antioche. Ce fut de là qu'il envoya à Jérusalem Apollonius qui fit le massacre raconté dans tout le reste du chapitre. Ce fut là (à Antioche) qu'il se fit amener les sept frères avec leur mère, et qu'il les fit périr avec une cruauté barbare. Ceci répond d'avance à la seconde objection de Voltaire.

« 2.° L'auteur du second livre, qui rapporte le supplice » des Machabées, ne dit point en quel lieu Antiochus or- » donna cette exécution barbare, et il l'auroit dit si elle eût » été vraie. »

Il a dit, dès le chapitre cinq, qu'Antiochus, *de retour à Antioche*, fit tout ce qu'il raconte jusqu'au chapitre huit, où il revient aux exploits de Judas Machabée. Josèphe[1] dit de même expressément qu'Antiochus fit amener à Antioche les sept frères avec leur mère. Mais quand même le lieu de cette tragédie ne seroit pas indiqué, seroit-on fondé à la regarder comme une fable ?

« 3.° Antiochus étoit incapable d'une action si lâche ; *c'étoit* » *un très-grand prince*.... Le titre d'*illustre* que l'Asie lui » a donné, et que la postérité lui a conservé, est une assez » bonne réponse aux injures que les Juifs ont prodiguées à » sa mémoire. »

Les historiens profanes nous apprennent ce que nous devons penser de ce *grand prince*. « Dès la première année » de son règne[2], Antiochus prit le surnom d'Epiphanes, » c'est-à-dire d'*illustre*, titre qui ne pouvoit lui convenir » en aucune manière.... Toutes les actions de sa vie justi- » fient au contraire l'épithète de *méprisable* qui lui a été » donnée par le prophète[3]. Polybe[4], Philarque[5], Tite-Live[6], » Diodore de Sicile[7], tous auteurs païens, et dont les pre- » miers furent ses contemporains, assurent qu'il sortoit sou- » vent de son palais, accompagné seulement de deux ou » trois domestiques, et couroit avec eux les rues d'An- » tioche.... Il conversoit souvent avec les gens de la plus

[1] Livre de l'Empire de la raison sur les sens. — [2] Hist. univ. édit. de Paris, tom. 14, pag. 171 et suiv. — [3] Dan. c. 11, v. 21. — [4] Apud Athenæum, l. 5. pag. 193. — [5] Ibid l. 10. p. 438. — [6] L. 41. — [7] In Excerpt Vales p. 304.

» vile populace... buvoit avec les derniers de ses sujets....
» chantoit avec des troupes de jeunes gens, et violoit toutes
» les lois de la bienséance.... Il aimoit le vin, la bonne
» chère et la débauche... Lorsqu'il étoit pris de vin, il
» couroit souvent dans la ville comme un insensé, et jetoit
» l'argent à pleines mains dans les rues.... D'autres fois il
» marchoit seul, couronné de roses. Si quelqu'un étoit as-
» sez hardi pour le suivre, il lui jetoit des pierres, etc....
» On le voyoit aussi se baigner souvent dans les bains pu-
» blics, avec le menu peuple devant qui il commettoit mille
» indécences qui le rendoient un objet de mépris pour les
» honnêtes gens. On peut juger maintenant si Antiochus ne
» méritoit pas mieux le surnom d'*Epimanes* ou d'*Insensé*[1]
» que celui d'*Epiphanes* ou d'*Illustre*. Saint Jérôme nous ap-
» prend[2] qu'il étoit tellement porté à la débauche qu'il s'y
» livroit publiquement, malgré la honte qui en rejaillissoit
» sur sa personne, et qui dégradoit la dignité dont il étoit
» revêtu. »

Voilà le portrait tracé, non pas par les Juifs, mais par les païens, de ce *très-grand prince*, de ce roi d'une *générosité sans exemple;* on peut voir dans les auteurs cités ses perfidies, ses autres excès, et l'on jugera si ce persécuteur du peuple de Dieu étoit *incapable d'une action si lâche* que de faire mourir une femme avec ses sept fils, parce qu'ils refusèrent constamment d'obéir à ses ordres impies.

NOTE III.

Sur le chapitre neuvième du second livre des Machabées.

« Dans le premier livre des Machabées, disent les incré-
» dules, il est dit[3] qu'Antiochus Epiphanes, forcé de lever
» le siége d'Elymaïde, retourna dans la Babylonie; qu'é-
» tant encore en Perse, il apprit que son armée avoit été
» défaite dans la Judée; qu'il tomba malade de mélancolie
» et qu'il en mourut. On croit que ce fut à Tabis, ville de

[1] Athen. l. 10. pag. 438. — [2] In Daniel c. 11. pag. 37. — [3] C. 6.

» Perse. Dans le second livre [1], il est dit au contraire qu'il » périt dans le temple de Nanée qu'il vouloit piller ; or ce » temple étoit dans la ville même d'Elymaïde. Enfin on lit [2] » qu'Antiochus mourut dans les montagnes, et loin de son » pays. Voilà une contradiction formelle entre ces deux » livres. »

D'abord il est clair qu'il n'y en a point entre la manière dont la mort d'Antiochus est rapportée au chapitre VI du livre premier, et celle dont elle est racontée au chapitre IX du second. Le premier livre ne dit que deux mots de la fin d'Antiochus, et le second en détaille les circonstances. Tous deux représentent ce prince devenu plus furieux par le mauvais succès de ses armes, précipitant sa marche pour regagner Babylone et revenir en Syrie, arrêté dans sa course par une maladie fâcheuse dont l'auteur du second livre développe les circonstances et les progrès que celui du premier n'a point expliqués. Polybe s'accorde avec eux en un point important, sur la fin malheureuse de ce méchant prince : il assure qu'il tomba dans une espèce de délire, et qu'il croyoit voir des mauvais génies et des spectres hideux qui lui reprochoient sans cesse les mauvaises actions dont il avoit souillé le cours de sa vie.

Quant à la difficulté que fait naître le verset trois du chapitre premier du second livre, il y a une solution très-simple. Ce n'est pas *l'auteur de ce livre,* mais les Juifs de Jérusalem qui parlent dans la lettre qu'ils écrivoient à ceux d'Egypte. Cette lettre fut écrite immédiatement après la purification du temple, par conséquent à la première nouvelle que l'on reçut en Judée de la mort d'Antiochus. Or par cette première nouvelle, les Juifs de Jérusalem ne furent pas informés des vraies circonstances de cette mort : on publia d'abord qu'il avoit été tué dans le temple de Nanée, à Elymaïde ; mais dans la suite on apprit qu'il étoit seulement entré dans cette ville, qu'il avoit été repoussé par les habitans et forcé de s'enfuir ; qu'il étoit tombé malade dans les montagnes, à Tabis ou ailleurs, et qu'il y étoit mort.

[1] C. 1. v. 13. — [2] C. 9. v. 28.

L'auteur de ce second livre le savoit très-bien, puisqu'il le rapporte ; mais comme il vouloit copier fidèlement la lettre des Juifs, telle qu'elle étoit, il n'a pas voulu toucher à la manière dont ils racontoient la mort d'Antiochus, en se réservant d'en rapporter plus exactement les circonstances dans la suite de son histoire. Il n'y a donc ici ni contradiction ni méprise de la part de l'historien, mais un témoignage de sa fidélité.

« Le premier livre de cette histoire, ajoute encore Voltaire[1], dit qu'Antiochus mourut l'an 189 de l'ère des Séleucides, que les Juifs suivoient comme sujets des rois de Syrie ; et dans le second livre, qui est une lettre prétendue écrite de Jérusalem aux hellénistes d'Alexandrie, l'auteur date de l'an des Séleucides 188 : ainsi il parle de la mort d'Antiochus un an avant qu'elle soit arrivée. »

Il y a autant de fautes que de mots dans ce texte. Ce n'est point de l'an 189, mais de l'an 149 que le premier livre des Machabées[2] date la mort d'Antiochus. Le second livre ne marque point la date de la mort de ce prince, qu'il rapporte au chapitre IX. Mais la lettre d'Antiochus Eupator adressée aux Juifs, qui fait mention de cette mort, est datée du 15 du mois Xantique de l'an 148.

Quant à la date de 188[3], elle n'a aucun rapport avec le décès d'Antiochus ; elle appartient à la seconde lettre que les Juifs de Jérusalem écrivirent à ceux d'Egypte longtemps après cet événement.

Il est faux que le second livre des Machabées *ne soit autre chose que cette lettre*. Ce second livre commence par une lettre, sans date, des Juifs de Jérusalem à ceux d'Egypte. Vient ensuite[4] une lettre des Juifs de Jérusalem à Aristobule, datée de l'an 188. Au verset vingtième du second chapitre, commence la préface de l'abréviateur des cinq livres de Jason, et cet abrégé remplit le reste du livre.

Quant à la date de la lettre d'Antiochus Eupator, comparée avec celle de la mort d'Antiochus Epiphanes, donnée

[1] Bibl expliq. — [2] C. 6. — [3] II. Mach. c. 1. v. 10. — [4] Ibid.

au premier livre des Machabées, il faut observer que les Juifs de Jérusalem commençoient leur année au mois Nisan, dans lequel arrivoit toujours l'équinoxe du printemps ; au lieu qu'Antiochus Eupator, les Grecs d'Antioche, et tous les habitans d'Alexandrie et de la Cyrénaïque, ne comptoient encore que l'an 148 ; car le mois Xantique, du quinzième jour duquel est datée la lettre d'Eupator, commençoit avec la première nouvelle lune du printemps. Antiochus Epiphanes, son père, étoit mort peu de jours avant l'équinoxe du printemps, lorsque les Juifs de Jérusalem comptoient déjà l'an 149. Antiochus, qui adressa sa lettre aux Juifs, dès qu'il en fut instruit, la data de 148, qui n'étoit pas encore expiré, suivant le calendrier usité dans ses états. Il est donc encore faux que le second livre des Machabées ait *parlé de la mort d'Antiochus un an avant qu'elle soit arrivée.*

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

SUR LE NOUVEAU TESTAMENT,

OU L'ON RÉFUTE LES OBJECTIONS ET LES DIFFICULTÉS DES INCRÉDULES CONTRE L'AUTHENTICITÉ ET LA VÉRITÉ DE CES DIVINS LIVRES EN GÉNÉRAL.

Une religion dans laquelle la Divinité se proposoit de réunir la pureté de la doctrine à la pureté du culte, et de la faire recevoir à des hommes pleins de préjugés, ne pouvoit s'établir que par des moyens extraordinaires; et ces moyens devoient être tels qu'ils pussent convaincre non-seulement les contemporains de son établissement, mais encore toutes les personnes raisonnables qui devoient l'embrasser jusqu'à la fin des siècles. Il falloit qu'elle pût triompher, dans tous les temps, des doutes que l'incrédulité pourroit élever, soit par rapport à sa doctrine, soit à l'égard des faits qui en avoient appuyé la prédication; et ces faits et cette doctrine devoient être attestés aux générations futures par des témoignages irréfragables.

C'est ce que nous avons pleinement pour les faits et les vérités de la religion chrétienne. En vain ses ennemis ont renouvelé, contre la personne adorable de son fondateur, contre sa doctrine, contre ses miracles, contre ses succès, les reproches des Juifs et les calomnies des païens. En vain la plume empoisonnée des déistes, des athées, des pyrrhoniens, a multiplié les blasphèmes avec un acharnement et une fureur dont on ne trouve nulle part des exemples dans les siècles passés. Jean-Jacques Rousseau, incrédule à visage découvert, n'avoit cependant proféré le sacré nom de Jésus-Christ qu'avec respect; d'autres incrédules couvroient leur irréligion du voile de l'ironie : mais aujourd'hui l'im-

piété se dispense des moindres ménagemens; elle traite tout de fable; elle noircit tout sans pudeur; elle parle avec le dernier mépris non-seulement de l'ancien et du nouveau Testament, elle outrage la personne même du Sauveur. Un de ses plus fougueux ennemis (le citoyen Dupuis)[1], convient franchement qu'il n'a composé son gros livre que pour renverser, s'il peut, de fond en comble la religion du Christ, et anéantir même sa personne; il attaque jusqu'à son existence, etc. On ne croiroit pas l'esprit humain capable d'un pareil renversement, si on n'avoit pas sous les yeux de si étranges assertions, et si on ne les lisoit pas vingt fois dans le livre de ce visionnaire[2]. Un autre, non moins furieux, a tracé, dans la rage de son désespoir, le tableau suivant de Jésus-Christ et de sa religion[3].

« Nous voyons en lui un législateur obscur qui, depuis » sa mort, s'est acquis une célébrité à laquelle il n'y a pas » lieu de présumer qu'il ait prétendu de son vivant. Sa reli- » gion, destinée d'abord uniquement à la populace la plus » vile de la nation la plus abjecte, la plus crédule, la plus » stupide de la terre, est devenue peu à peu la maîtresse » des Romains, le flambeau des nations, la souveraine » absolue des monarques européens, l'arbitre des destinées » des peuples, la cause de l'amitié ou de la haine qu'ils se » portent, le ciment qui sert à fortifier leurs alliances ou » leurs discordes, le levain toujours prêt à mettre les esprits » en fermentation. En un mot, nous verrons un artisan en- » thousiaste, mélancolique, et jongleur maladroit, sortir » d'un chantier pour séduire les gens de sa classe, échouer » dans tous ses projets, être puni comme un perturbateur » public, mourir sur une croix; et cependant, après sa mort, » devenir le législateur et le Dieu d'un grand nombre de » peuples, et se faire adorer par des êtres qui se piquent de » bon sens. »

Jongleur vous-même, pouvons-nous nous écrier avec raison, après Bergier : *Jésus-Christ est maladroit,* et il est

[1] Origine de tous les cultes. — [2] Voyez la réfutation de ses folles erreurs, dans l'ouvrage intitulé *La vérité et la sainteté du christianisme vengées, etc.* — [3] Histoire critique de Jésus-Christ, préface, pag. 10 et 11.

venu à bout de ce qu'il avoit résolu ! *il a échoué dans tous ses projets*, et ils se sont accomplis plus parfaitement qu'il ne l'avoit prétendu pendant sa vie ! *Il ne le prévoyoit pas*, et il l'a prédit plus d'une fois ! *Il est mort sur une croix*, et il avoit dit[1] : *Lorsque j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tout à moi; mon Evangile sera prêché par tout le monde !* Il avoit voulu éclairer les hommes, et vous avouez que *sa religion est le flambeau des nations!* Il aspiroit à être législateur; il est en effet *le législateur et le Dieu d'un grand nombre de peuples!* Il a fait plus que Pythagore, Zénon, Platon et Socrate n'ont pu faire : donc *il est maladroit!* Sa religion n'étoit *destinée qu'à la populace la plus vile;* elle est néanmoins *la souveraine des monarques et des peuples européens qui se piquent de bon sens!* Elle ne convenoit qu'à la nation *la plus stupide;* cependant il n'est point aujourd'hui de nations *éclairées*, sinon les nations chrétiennes ! Elle est *la cause de toutes les discordes;* il n'y en a donc point chez les infidèles, et il n'y en avoit point autrefois chez les païens! Elle part de la main d'un *artisan de Judée*, et elle a triomphé des erreurs des anciens sages de la Grèce et de Rome, et de la résistance des plus puissans empereurs ! Un pareil tableau, placé à la tête d'un livre dont le but est de calomnier Jésus-Christ et sa religion, annonce vraiment un auteur *fort adroit.*

Ce qui est encore plus remarquable, c'est que cet impie, après avoir peint les Juifs comme *la nation la plus abjecte, la plus crédule, la plus stupide de la terre*, a pris ensuite ces mêmes Juifs pour ses maîtres; toutes ses productions sont puisées chez eux, elles sont toutes extraites des écrits du Juif Isaac Orobio, du *Munimen fidei*, et des autres livres des rabbins. Nous répondrons en détail à tous ses blasphèmes. Nous suivrons la même marche que dans l'ancien Testament. Nous commencerons par établir l'authenticité et la vérité des livres du nouveau. Nous ferons voir 1.° qu'ils n'ont pas été supposés; 2.° qu'ils n'ont point été altérés. 3.° Nous démontrerons la vérité des faits qui y sont consignés.

[1] Joan. c. 12. v. 32. Matth. c. 24, v 14.

ARTICLE PREMIER.

Authenticité du nouveau Testament.

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter ces incrédules qui rejettent toute authenticité de tout livre, nous les abandonnons à leur absurdité, de même que ces pyrrhoniens absolus qui s'obstinent à douter de tout. Il n'y a point d'homme raisonnable qui ne croie fermement, et sans aucun doute, que les poésies d'Homère, de Virgile, les harangues de Démosthène et de Cicéron, les histoires de Tacite et de Tite-Live, les ouvrages de Platon et d'Aristote, l'Alcoran de Mahomet, ne soient véritablement de ces auteurs.

Ce principe posé, nous disons qu'il n'est aucun ouvrage ancien dont l'authenticité soit plus évidemment démontrée que celle du nouveau Testament, et que nous avons en faveur de cette authenticité des preuves et plus multipliées, et plus fortes que celles qu'on peut apporter en faveur de tous les autres livres quelconques.

Pour être parfaitement assuré qu'un livre n'a pas été supposé, et qu'il est véritablement de l'auteur dont il porte le nom, il faut 1.° que tout, dans ce livre, soit conforme aux mœurs, aux usages, à l'histoire du temps et du pays où l'on dit qu'il a été composé. 2.° Qu'il y soit expressément certifié qu'il a été écrit dans ce même temps. 3.° Qu'il ait été alors très-public. 4.° Que dans les temps voisins il ait été généralement attribué à l'auteur dont il porte le nom, qu'il ait été cité par d'autres auteurs contemporains ou peu postérieurs, et qu'une tradition non interrompue et bien constante l'ait toujours attribué à l'auteur. 5.° Que ceux qui avoient intérêt d'en contester l'authenticité en soient convenus. 6.° Qu'aucun autre que l'auteur dont il porte le nom n'ait pu le supposer. 7.° Enfin qu'on ne puisse fixer aucune époque de sa supposition.

Il n'est certainement pas nécessaire, pour être parfaitement assuré de l'authenticité d'un livre, de réunir toutes ces

preuves. Si on vouloit les exiger toutes, il n'y auroit aucun ouvrage profane de l'antiquité, qu'on pût croire authentique. Or nous soutenons que les livres du nouveau Testament réunissent tous ces caractères sans exception. Examinons d'abord leur contenu. On n'y voit rien qui ne soit parfaitement conforme aux circonstances personnelles ou locales du temps ou du pays dont ils font mention. Au contraire, l'histoire de l'Evangile et celle des Actes des apôtres sont liées dans beaucoup d'endroits à l'histoire civile, et partout y cadrent parfaitement. Les faits particuliers, les détails se rapportent aux lois, au gouvernement, aux mœurs, aux usages, aux cérémonies religieuses, soit des Juifs, soit des autres peuples. Rien ne donne aucune prise à la critique, comme nous le verrons en répondant aux difficultés particulières des incrédules. Les évangélistes diffèrent dans leurs récits suivant les circonstances différentes des temps où ils ont écrit, et des divers objets qu'ils avoient en vue. Saint Matthieu écrivoit pour les Juifs, conséquemment son livre a été composé en hébreu, et il s'est attaché particulièrement à rapporter et à appliquer à Jésus-Christ les prophéties de l'ancien Testament, afin de convaincre les Juifs qui y croyoient que Jésus-Christ étoit le Messie. Saint Jean qui écrivoit long-temps après, et depuis qu'il s'étoit élevé des hérésies sur la divinité du Verbe incarné, a insisté, plus que les autres évangélistes, sur ce dogme fondamental du christianisme. Les trois premiers évangélistes ont rapporté les prophéties du Sauveur sur la destruction de Jérusalem. Il falloit les rapporter avant l'événement, pour établir et confirmer la foi. Saint Jean, qui a écrit après la prise de cette ville, n'en parle pas, parce que son récit auroit eu moins de force. Tout, en un mot, dans le nouveau Testament désigne si parfaitement le temps où l'histoire en a été écrite qu'il est impossible de la rapporter raisonnablement à un autre temps.

Enfin une preuve décisive que le nouveau Testament est réellement de ce temps-là, c'est que tous les livres qui le composent, à l'exception des ouvrages de saint Jean,

ont été écrits avant la destruction de Jérusalem par les Romains. Au livre des Actes il est souvent parlé de Jérusalem et de son temple comme de choses alors existantes. Les Epîtres de saint Paul le supposent aussi évidemment. Mais avant d'écrire le livre des Actes, saint Luc avoit composé son Evangile [1]. Voilà donc évidemment un des Evangiles écrit avant la ruine de Jérusalem. Or il est certain par le témoignage de toute la tradition que les deux Evangiles de saint Matthieu et de saint Marc avoient été écrits avant celui-là. Cette vérité n'a jamais été contestée. Saint Clément, disciple des apôtres, dans sa première lettre écrite vers l'an 68 de notre ère, confirme ce fait et cite plusieurs fois les Evangiles, comme nous le verrons bientôt, et il parle de l'exercice de la religion judaïque *dans le temple de Jérusalem*, comme d'une chose alors existante [2]. Mais si ces livres sont antérieurs à la prise de Jérusalem, ils sont incontestablement du temps des auteurs auxquels on les attribue. La ruine de cette ville est de l'an 70 de notre ère. Saint Pierre, saint Paul, saint Marc, saint Jacques, etc., avoient subi le martyre avant cette époque. Il est donc démontré que les livres du nouveau Testament ont été écrits et publiés dans le temps des auteurs auxquels on les attribue.

2.° On ne peut contester l'authenticité des Evangiles, sans constester en même temps celle de tous les autres livres du nouveau Testament. Ils sont tous liés entre eux; ils forment un ensemble. Le livre des Actes suppose les faits rapportés dans les Evangiles. Les Epîtres des apôtres rappellent aussi ce qui est contenu soit dans les Evangiles, soit au livre des Actes. Mais nier l'authenticité de ces Epîtres seroit une absurdité intolérable. Diroit-on qu'elles n'ont pas été écrites? Diroit-on qu'elles l'ont été par des personnages supposés? Mais à qui persuadera-t-on qu'on a fait à la fois illusion à tous ceux qui embrassèrent le christianisme dans tant de pays différens, à Rome, à Corinthe, à Ephèse, à Thessalonique, etc., et qu'on les a fascinés au point de leur faire croire qu'ils avoient reçu de saint Paul

[1] Act. c. 1 v. 1. — [2] Epist. c. 1, n.° 41.

des lettres que dans le fait ils n'auroient jamais vues ? Sans parler de ce zèle si pur, si tendre, si désintéressé, si courageux qui se fait sentir dans ces lettres si vives, si originales, et que l'imposture ne sauroit imiter, un homme qui n'auroit pas converti les Galates auroit-il eu le front de leur parler avec cette force et cette véhémence ? Qu'auroient pensé les Corinthiens de l'autorité que s'arrogeoit l'auteur des deux lettres qui leur sont adressées, si cet auteur n'étoit pas saint Paul, ou si saint Paul n'avoit pas été leur premier apôtre ? Comment les fidèles se seroient-ils trompés sur l'auteur de ces lettres, quand ils y lisoient les réponses à des questions qu'ils avoient proposées ? Quel faussaire eût pu se faire prendre pour saint Paul, en leur annonçant tantôt qu'il les avoit visités, tantôt qu'il comptoit les revoir incessamment; ailleurs, qu'il leur envoie un de ses plus chers disciples ? Pour admettre de telles chimères, il faudroit supposer et le faussaire, et ceux qu'il auroit trompés, d'une imbécillité dont il n'y eut jamais d'exemple.

Ce qui est plus admirable encore et sans exemple, c'est que les auteurs des livres du nouveau Testament, qui certifient qu'ils ont été écrits dans le temps même où les événemens qu'ils racontent sont arrivés, sont au nombre de huit (saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean, saint Paul, saint Jacques, saint Pierre et saint Jude). Parmi tous les monumens qui nous restent depuis l'origine du monde, on chercheroit inutilement une histoire qui ait été écrite par un pareil nombre d'auteurs qui rendent témoignage de ce qui est arrivé de leur temps. Quel respect ne mérite donc pas l'Evangile dont les événemens sont attestés par ce grand nombre de témoins, non-seulement contemporains, mais oculaires, qui tous ont eu part aux faits éclatans qu'ils racontent; qui, sur tous les points de quelque importance, s'accordent à rendre un témoignage uniforme; qui ne racontent à leurs contemporains, qui ne transmettent aux siècles suivans, que *ce qu'ils ont ouï de leurs oreilles*[1], *que ce qu'ils ont vu de leurs yeux*, *que ce*

[1] I. Joann. c. 1. v. 1. et suiv.

qu'ils ont touché de leurs mains? Il est donc évident que l'histoire évangélique, à n'examiner encore que le nombre et le caractère de ses auteurs, a une incontestable supériorité sur tout ce qui est cru par les hommes sur des témoignages humains, et que les faits qui y sont rapportés ont un degré de certitude et d'autorité capable de soumettre tous les esprits sur lesquels la raison conserve quelque pouvoir.

3.° Nous voyons les livres du nouveau Testament répandus dès les premiers temps universellement et avec profusion. Eusèbe rapporte [1] que beaucoup de disciples de ces temps primitifs, abandonnant leur patrie, alloient annoncer Jésus-Christ aux peuples qui n'en avoient pas encore entendu parler, *s'empressant de leur donner les livres des saints Evangiles.* Cela se fit avec tant de zèle, d'ardeur et de promptitude que, lorsque *Pantœnus,* homme d'un grand savoir et très-pieux, comme on peut s'en convaincre dans Eusèbe [2]; dans saint Jérome [3]; dans Clément d'Alexandrie [4], fit un voyage dans les Indes pour la propagation du christianisme, environ l'an 200 de Notre Seigneur, il trouva chez ces peuples éloignés l'Evangile selon saint Matthieu qu'il rapporta à son retour à Alexandrie. Nous apprenons de saint Justin, qui écrivoit au milieu du second siècle [5], que ces livres étoient lus publiquement dans les églises les jours de dimanche. Tertullien, qui florissoit à la fin du même siècle, dit [6] que de son temps *les originaux des Lettres des apôtres*, conservés dans les églises auxquelles elles avoient été adressées, y étoient lus publiquement. *Nous ne cachons pas nos livres,* dit-il ailleurs [7]; ils passent entre les mains *mêmes de ceux qui sont étrangers à la religion.* C'étoit pour donner à ces saints livres la plus grande publicité que la plupart avoient été écrits en langue grecque, la plus usitée qui fût alors, la plus savante, et qui étoit connue de tous les hommes éclairés; et pour qu'ils fussent encore plus répandus et mieux connus, on les tra-

[1] Hist. Eccl. l. 3. c. 31. — [2] Ibid. l. 5. c. 10. — [3] De Script. in Pantœn. — [4] Strom. l. •. — [5] Apol. prima. n.° 67. — [6] De Præscr. cap. 28. — [7] Apol. c. 31.

duisit bientôt dans toutes les langues. De là viennent les versions *arabe, syriaque, éthiopienne, persane, arménienne*, etc., tellement d'accord avec le texte original, pour le fond des faits et de la doctrine, que les apostats, les hérétiques, les ennemis même les plus déclarés du christianisme, tels que Julien, Celse, Porphyre, ne les ont jamais contestées. « Malgré la diversité des langues usitées » dans le monde, disoit saint Irénée [1], la tradition de cette » sainte histoire (du nouveau Testament) est partout la » même. Les églises de la *Germanie* n'ont point à cet » égard une croyance différente de celle qui est reçue en » *Espagne* ou chez les *Celtes*. Les églises fondées aux » extrémités de l'*Orient*, de l'*Egypte*, de la *Libye*, publient » ces mêmes faits, de la même manière que les églises » placées au centre du monde. Et comme un seul soleil éclaire » tout l'univers, une seule et même lumière, une prédi- » cation parfaitement uniforme de la vérité, éclaire tous » ceux qui désirent parvenir à sa connoissance. » Est-il donc aucun auteur profane qui ait autant de caractères d'authenticité que l'Evangile ? Et pouvons-nous méconnoître ici le soin de la Providence dans la conservation de ce divin livre, et dans la multiplication des versions qui en ont été faites, et qui ont suppléé si utilement aux dons des langues, dont les apôtres étoient revêtus ? Enfin quel livre humain a jamais été si bien constaté, traduit en tant de langues, et reçu par tant de nations ?

4.° Ce que nous venons de dire a déjà prouvé d'avance que les livres du nouveau Testament ont été généralement attribués aux auteurs dont ils portent le nom, non-seulement par leurs contemporains, mais encore par une multitude d'autres écrivains qui, de génération en génération, ont rendu témoignage à leur authenticité. Cette chaîne d'attestations forme une démonstration irrésistible, et c'est ce que la Providence a voulu encore réunir pour confondre l'impiété des incrédules, et affermir la foi des fidèles.

Saint Clément, évêque de Rome, avoit beaucoup vécu

[1] Advers. Hæres. l. 1, c. 3.

avec les apôtres, spécialement avec saint Pierre et saint Paul. Dans sa première Epître aux Corinthiens, qui est incontestablement de lui, il rapporte les paroles de Jésus-Christ[1] : *Faites miséricorde pour obtenir miséricorde*, etc. Il rapporte cette sentence du Sauveur[2] : *Malheur à cet homme, il seroit bon pour lui qu'il ne fût pas né*, etc. Observons que saint Clément ne prétendoit pas apprendre aux Corinthiens ces traits de l'Evangile, il les leur rappelle, il leur dit de *s'en souvenir*. Les Evangiles étoient donc publics et connus de son temps. Nous ne citons pas sa seconde Epître qui fourmille de passages tirés des Evangiles, parce que son authenticité est contestée par quelques critiques, quoiqu'elle soit reconnue du plus grand nombre des savans. Si ce saint pape ne cite point l'Evangile de saint Jean, c'est qu'il mourut long-temps avant que saint Jean l'eût publié.

En vain les incrédules nous objectent « que saint Clé-» ment ne nomme pas positivement les évangélistes ; qu'il » a peut-être appris les paroles de Jésus-Christ qu'il rap-» porte par la tradition, etc. »

Nous répondrons ci-après à cette objection, en même temps que nous réfuterons tout ce que les incrédules ont avancé contre l'authenticité des livres que nous défendons ; nous nous contenterons ici d'observer que saint Clément repousse cette idée, en disant lorsqu'il cite un de ces passages : *Une écriture rapporte ;* lorsqu'il en cite un autre : *Jésus Christ dit dans l'Evangile*. C'est donc d'après *une écriture*, d'après *un Evangile*, qu'il rapporte le discours du Sauveur.

La lettre de saint Barnabé de l'aveu des critiques est du premier siècle, quoiqu'on conteste sur son auteur. Elle est citée sous le nom de cet apôtre par saint Clément d'Alexandrie et par Origène[4]. Or dans cette lettre, n.° 4, sont citées ces paroles de saint Matthieu[5] : *Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ;* n.° 5, on lit ce passage de saint Matthieu[6] ; *Il n'est pas venu appeler les justes, mais*

[1] Luc, c. 6. v. 36 et 37. — [2] Matth. c. 18. v. 6. c. 26. v 24. Marc, c. 9 v. 42. — Luc, c 17. v. 2. — [4] Strom. 2. c. 20. De Princ. l. 3. c. 2. — [5] C. 20. v. 4. — [6] C. 9 v. 13

les pécheurs; n.° 12, il rapporte la réponse de Jésus-Christ aux pharisiens en saint Matthieu [1] : *Comment David appelle-t-il le Christ son Seigneur, s'il est son fils?* Il cite aussi saint Luc [2] : *Donnez à quiconque vous demande.*

Ces témoignages de saint Clément et de saint Barnabé suffiroient seuls pour réfuter, et l'assertion avancée par Voltaire [3], *que l'auteur de l'Evangile selon saint Matthieu a eté un auteur du commencement du second siècle,* puisqu'il est cité dans des pièces écrites dans le premier ; et cette autre assertion de Fréret [4] : *Justin est le premier qui ait eu connoissance de nos quatre Evangiles ;* et ce même Justin nous atteste [5] que tous les dimanches on lisoit les *écrits* des apôtres dans les assemblées des fidèles. Mais nous avons bien d'autres preuves pour confondre ces téméraires critiques.

Les Pères qu'on nomme *apostoliques,* parce qu'ils avoient été disciples de saint Jean, devoient savoir positivement si les Evangiles étoient ou n'étoient pas des auteurs dont ils portent les noms. Ecoutons-les. Le premier de ces Pères, saint Ignace, évêque d'Antioche, et martyrisé l'an 107 dans un âge avancé, étoit un de ceux qui avoient vu Jésus-Christ dans sa chair, après sa résurrection ; il l'atteste lui-même [6]. Or il a cité les Evangiles et les Epîtres, et y a souvent fait allusion. Dans sa lettre aux Ephésiens, n.°14, il cite le chapitre XII, verset 33 de saint Matthieu ; dans la lettre à ceux de Smyrne, n.°1, le chap. III. v. 15 de saint Matthieu ; n.°6, le chap. XII. v. 12 de saint Matthieu ; dans la lettre à Polycarpe, n.°2, le chapitre X. v. 16 de saint Matthieu. Il cite aussi plusieurs fois les Epîtres de saint Paul : au n.°2 de son Epître aux Ephésiens ; au n.° 5 de celle aux Romains, etc.

Saint Polycarpe, aussi disciple de saint Jean, dans son Epître aux Philippiens, cite également plusieurs passages des évangélistes ; n.° 6, saint Matthieu, VI. v. 12 et 14 ; n.° 7, *ibid.* v. 13 ; *ibid.* XXVI. v. 41.

[1] C. 22. v. 18. — [2] C. 6 v. 30. — [3] Bibl. expliq. — [4] Examen critique des apologistes de la religion chrétienne. — [5] Apolog. c. 67. — [6] Epist. ad Smyrn. n.° 3.

Papias, évêque d'Hiérapolis, vivoit dans le même temps que saint Polycarpe. Eusèbe nous apprend [1] que Papias parloit des Evangiles de saint Matthieu et de saint Marc, comme existant alors, et comme étant écrits par eux-mêmes.

Hermas disciple des apôtres fait beaucoup d'allusions manifestes, spécialement à l'Evangile de saint Matthieu et aux Epîtres de saint Paul; il dit beaucoup de choses qui en sont clairement tirées [2].

Si des Pères apostoliques nous passons à ceux de l'âge suivant, qui ont reçu la foi de ceux à qui les apôtres l'avoient enseignée, nous trouverons de nouvelles preuves que les livres du nouveau Testament étoient connus, cités et révérés par eux, comme les véritables ouvrages de ceux dont ils portent le nom.

Saint Justin qui avoit été philosophe et qui souffrit le martyre en 167, dans sa première apologie qu'il présenta vers l'an 150 aux empereurs Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et Vérus, au sénat et au peuple, fait mention des quatre Evangiles, et les cite toujours sous les noms de leurs auteurs, comme contenant la plus exacte vérité sur la vie, les miracles et la doctrine de Jésus-Christ et de ses disciples. Il dit, comme nous l'avons déjà rapporté, qu'ils étoient lus dans les assemblées des fidèles. Il tenoit, dit-il, de la bouche des chrétiens les plus âgés, qu'il en étoit de même pendant leur jeunesse.

Tatien, disciple de saint Justin, qui fut ensuite hérétique et chef de la secte des encratites, ne contesta jamais l'authenticité des quatre Evangiles qui le condamnoient formellement; il imagina de les tronquer et de les accommoder à ses erreurs. Il composa, au rapport d'Eusèbe, de saint Epiphane et de Théodoret, un ouvrage qu'il intitula *Diatessaron,* ce qui veut dire *selon les quatre*, lequel n'étoit autre chose qu'une collection et une suite de textes

[1] Hist. Eccles. 3. c. 39. — [2] Hermas, Pastor, l. 1 Visio, 2. cap. 2 in Matth. 10. v. 32 et 33. l. 3. Similitudo 9. cap. 22 ad Rom. 1 v. 21 et 22. Ibid. l. 2. Mandatum 4 cap. 1. Matth. 19. v. 9.

tirés des quatre Evangiles. Il n'ajouta rien au texte, il retrancha seulement ce qui étoit contraire à ses erreurs. Mais auroit-il pu en former son ouvrage, si les Evangiles n'avoient pas été connus de son temps?

Saint Denis, évêque de Corinthe, qui étoit en grande réputation, suivant la chronique d'Eusèbe, vers l'an 171 de Notre-Seigneur, écrivit sept lettres que le même Eusèbe appelle *catholiques,* parce qu'elles étoient adressées à toutes les églises. Elles tendoient toutes à confirmer les fidèles dans la foi, par le poids respectable de l'Evangile et des autres livres du nouveau Testament, qu'il cite toujours comme ayant une pleine autorité.

Athénagore, qui étoit du même siècle, a publié en 177 une apologie de la religion chrétienne, et un discours excellent sur la vérité de la résurrection de Jésus-Christ. Dans son apologie il fait un usage fréquent des livres du nouveau Testament. Les citations qu'il fait des quatre Evangiles, des Actes des apôtres, des Epîtres, de l'Apocalypse même, prouvent qu'il reconnoissoit l'authenticité de tous ces différens livres.

Théophile, évêque d'Antioche, composa dans le même temps sa Défense de la religion chrétienne, et y rapporte de même plusieurs passages du nouveau Testament.

Saint Irénée à la fin du second siècle s'exprimoit ainsi [1] : « Telle est la certitude de nos Evangiles que les hérétiques » mêmes leur rendent témoignage, et en empruntent leur » autorité pour confirmer leur doctrine. Les ébionites qui » se servent du seul Evangile de saint Matthieu peuvent » être convaincus par ce même Evangile qu'ils ont des sen » timens erronés sur Notre-Seigneur. Marcion, qui re- » tranche plusieurs choses de l'Evangile de saint Luc, peut » être convaincu de blasphémer contre Dieu, par les en- » droits mêmes qu'il a conservés. Ceux qui distinguent » Jésus d'avec le Christ, et qui disent que Jésus a souffert » tandis que le Christ est demeuré impassible, pourroient » se corriger s'ils lisoient, avec l'amour de la vérité l'E-

[1] Contr Hæres l. 5 c. 2

» vangile de saint Marc qu'ils admettent. Il est aisé de con-
» vaincre les disciples de Valentin qu'ils ne disent que des
» faussetés, par l'Evangile de saint Jean qu'ils reçoivent
» tout entier. Or puisque ceux qui nous contredisent ren-
» dent témoignage aux Evangiles et s'en servent, la preuve
» que nous en tirons contre eux est certaine et incontes-
» table. »

Quand nous n'aurions que ce seul témoignage de saint Irénée, l'authenticité des Evangiles seroit complètement démontrée. Il les cite tous quatre comme faisant autorité non-seulement dans l'Eglise catholique dont il étoit évêque et dont il défendoit les droits, mais encore dans les sociétés hérétiques dont l'une en admettoit un, et l'autre un autre, selon leur caprice et leurs intérêts; tandis que l'Eglise catholique les admettoit tous comme indubitables. Ce saint martyr, qui donnoit ces enseignemens dans les Gaules, les avoit reçus dès sa jeunesse en Asie, où il nous apprend lui-même qu'il avoit été instruit par saint Polycarpe disciple de saint Jean.

Tertullien dépose de la fidélité des églises fondées par les apôtres, à conserver les écrits qu'elles en avoient reçus. Il prouve l'authenticité de tous les livres du nouveau Testament par leur témoignage [1], par *l'ancienneté* et par *l'universalité;* parce que les livres du nouveau Testament existent dans les églises apostoliques, depuis leur fondation par les apôtres, et parce qu'ils sont connus et reçus par l'universalité des églises.

Saint Clément d'Alexandrie, contemporain de Tertullien et qui étoit à la tête de l'école d'Alexandrie en l'an 189, a cité dans une infinité d'endroits, comme étant des auteurs auxquels nous les attribuons, les livres du nouveau Testament. Il reconnoît expressément les quatre Evangiles, les Actes des apôtres, les Epîtres, l'Apocalypse. Partout il parle de ces saints Livres avec le plus profond respect. S'il s'agit des Evangiles, c'est la *voix évangélique du Seigneur*. Parle-t-il des Epîtres, ce sont les *divines Ecritures,* les

[1] Contr. Marcion, l. 4. c. 5.

écrits divinement inspirés. Ce qui est contenu dans les *Livres saints*, c'est *le Saint-Esprit parlant par la bouche des apôtres.* Il appelle en particulier les livres du nouveau Testament, *le vrai canon évangélique*, etc[1].

Nous ne pousserons pas plus loin cette suite de témoignages. Nos adversaires ne contestent pas sur les siècles suivans. On vit dans le troisième les ministres de l'Eglise en différens lieux, mais surtout en Afrique, souffrir les tortures et la mort, plutôt que de livrer aux idolâtres les Livres sacrés dont ils étoient dépositaires. On y vit saint Cyprien les citer dans ses instructions, et au commencement de ce même siècle, Origène expliquer publiquement les quatre Evangiles, et publier ensuite ses commentaires sur ces monumens si précieux. *Les quatre Evangiles*, disoit ce fameux docteur, que Porphyre reconnoît avoir été le plus savant de son temps[2], *sont les seuls qui sont admis par toute l'Eglise de Dieu, qui est sous le ciel.*

Chacune des autorités que nous avons rapportées prouve l'authenticité du nouveau Testament, mais leur réunion forme une démonstration irrésistible. Que si l'on s'opiniâtre, après cette foule de témoignages, à soutenir que les livres du nouveau Testament ont été supposés, il faut donc prétendre, en même temps, que les écrits des auteurs que nous avons cités ont été pareillement fabriqués. Les Pères et les docteurs qui ont remplacé ceux des premiers siècles, ont cité aussi les livres du nouveau Testament; dira-t-on encore que leurs ouvrages sont apocryphes? Dans ce cas, il faudra en venir à ce point d'absurdité, de soutenir que tout ce qui existe d'ouvrages chrétiens, depuis l'origine du christianisme, est apocryphe.

5.° Les hérétiques des deux premiers siècles, qui avoient le plus grand intérêt de contester l'authenticité des livres du nouveau Testament, où leurs erreurs étoient condamnées, ne l'ont cependant jamais fait. Le témoignage de ces ennemis de l'Eglise, soit qu'on le considère en lui-même, soit qu'on le rapproche de celui de l'Eglise catholique, est d'un

[1] Strom., l. 1. 3. 5 etc. — [2] Comment in Matth.

poids immense. D'abord il falloit que cette authenticité fût bien incontestable, puisque dans le temps où il étoit si facile d'en connoître la réalité ou la fausseté on n'osoit pas s'élever contre; puisque ceux mêmes qu'on accabloit par l'autorité de ces livres ne la révoquoient pas en doute, et qu'ils aimoient mieux accuser les auteurs d'erreur que d'accuser leurs ouvrages de supposition. Marcion, comme nous l'apprend Tertullien [1], rejetoit les trois Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Jean, *parce que*, disoit cet hérésiarque, *saint Paul, dans son Epître aux Galates, reprend les apôtres de ne pas marcher avec droiture, selon la vérité de l'Evangile*, *et accuse quelques faux apôtres de pervertir l'Evangile de Jésus-Christ*. Ce motif, quoiqu'absurde, montre dans quel sens Marcion les rejetoit; c'étoit comme contenant des faussetés, et nullement comme *faussement* attribués à Matthieu, à Marc et à Jean. Marcion ne leur auroit pas imputé d'avoir mis des faussetés, dans leurs écrits, s'il n'avoit pas été persuadé que ces écrits étoient leur ouvrage. Origène nous apprend [2] pourquoi les ébionites et les encratites n'admettoient pas les Epîtres de saint Paul; c'est qu'ils ne reconnoissoient pas cet apôtre pour un homme saint et sage. Ils contestoient la vérité et non l'*authenticité* de ces Epîtres.

Eusèbe dit de même [3] que les ébionites rejetoient les Epîtres de saint Paul, en disant qu'il étoit un déserteur de la loi. Par cette inculpation même ils le reconnoissoient pour l'*auteur* de ces Epîtres.

On ne peut nier, sans démentir tous les auteurs ecclésiastiques, que toutes les sectes et tous les partis ont appelé nos Livres saints dans leurs disputes; que les gnostiques, Cérinthe, les ébionites, Marcion, les valentiniens, etc., les ont *cités*; qu'ils ont fait leurs efforts pour en accommoder le sens à leurs opinions par des interprétations forcées, ou par des changemens dans les expressions; en un mot, qu'ils n'ont jamais accusé nos Evangiles de supposition. C'est ce que saint Irénée, Origène, Tertullien, saint Epi-

[1] Advers. Marc. l. 4 c. 3. — [2] Contr. Celsum, l. 6 c. 65 — [3] Hist Eccl. l. 3. c. 27.

phane attestent unanimement. Il est étonnant que Fréret qui a cherché dans ces auteurs avec tant de soin ce qui pouvoit favoriser les objections qu'il met en avant dans son *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, n'y ait pas remarqué ce fait important et décisif.

Enfin les ennemis les plus envenimés contre le christianisme, les Celse, les Porphyre, les Julien, etc., n'ont élevé aucun doute sur l'authenticité des livres du nouveau Testament; ils n'ont jamais soutenu ni avancé qu'ils ne fussent pas des disciples de Notre-Seigneur dont ils portent le nom. Celse avoit une parfaite connoissance des Evangiles. Il composa contre les chrétiens un livre qu'Origène a réfuté dans un savant ouvrage [1]. Celse dit à la fin [2] : *C'est de vos livres que nous avons tiré les difficultés que nous avons proposées*, etc. Ce philosophe essaie bien d'en contredire les faits et la doctrine; mais jamais, encore une fois, il n'en attaque l'*authenticité*. N'est-il pas inconcevable que les incrédules du dix-huitième siècle soient plus éclairés sur ce sujet que ce philosophe païen, qui vivoit dans le milieu du second? (Selon l'opinion commune, il a vécu sous Adrien vers l'an 117.)

6.° Si nous considérons l'accord des hérétiques et des autres ennemis du christianisme avec les catholiques, sur l'authenticité des livres du nouveau Testament, nous aurons une nouvelle démonstration de cette authenticité. En effet il est impossible de supposer qu'il ait pu s'établir quelque fraude entre des partis si opposés. Si d'une part on avoit tenté d'introduire de nouveaux écrits, comme venant des apôtres, les autres auroient-ils pu l'ignorer? auroient-ils voulu le souffrir? Dira-t-on que le parti qui auroit fait la supposition auroit eu le pouvoir de la faire adopter aux autres? Dira-t-on qu'ils ont fait cette infidélité de concert? Nous laissons aux incrédules le choix de ces deux absurdités.

7.° Pour soutenir que les livres du nouveau Testament sont apocryphes, il faudroit fixer l'époque où ils ont été

[1] L. 1 et 2. contr. Celsum. — [2] L. 2. n.° 74.

supposés et introduits parmi les chrétiens. Que les incrédules donc nous assignent cette époque. Jusqu'à présent ils ne l'ont jamais pu faire avec la moindre ombre de probabilité, et nous leur donnons hautement le défi d'indiquer un temps où la fraude ait été, nous ne disons pas effectuée, mais seulement possible. Diront-ils que ç'a été du vivant des apôtres? Dans ce cas, la supposition s'est faite ou à leur insu, ou de leur consentement, ou malgré leur opposition; toutes ces hypothèses se réfutent d'elles-mêmes. Diront-ils que c'est après la mort des apôtres? D'abord, et les témoignages des Pères apostoliques que nous avons cités, et l'impossibilité de tromper tant d'Eglises différentes, tant de sectes opposées, démontrent le contraire. Les apôtres ont formé des disciples, ont laissé des successeurs pour étendre et perpétuer le christianisme. Leur doctrine a été prêchée partout et reçue précisément de la même manière à Jérusalem, principal théâtre des événemens, et dans les parties du monde les plus distantes les unes des autres. Il faudroit donc ou que tous les peuples de la terre se fussent unis par une conspiration générale pour fabriquer de fausses écritures, qu'ils ont ensuite données sous le nom des apôtres, ou qu'eux-mêmes y aient été trompés, sans s'informer si elles étoient de ces premiers envoyés, ou si elles étoient conformes à ce que ces saints personnages leur avoient appris de vive voix. Or que des millions d'hommes de différens pays, de différentes langues, etc., aient été trompés sur un point où l'erreur étoit si aisée à découvrir; ou qu'ils aient été eux-mêmes complices de l'imposture, sans qu'il se soit jamais trouvé personne qui ait désabusé le monde : pour le coup, ce seroit trop honorer une pareille chimère que de la combattre plus long-temps.

Ajoutons enfin que les Juifs, dont nous avons un grand nombre d'écrits où ils se répandent en invectives contre le christianisme, où ils le combattent par tous les argumens qu'ils ont pu imaginer, n'auroient pas omis le plus puissant de tous, celui qui l'auroit fait crouler par ses fondemens.

Nous demandons maintenant à Fréret et aux incrédules si, de tous les motifs qui peuvent persuader qu'un livre ancien est authentique, il en manque un seul au nouveau Testament; nous demandons si l'on peut citer un seul ouvrage de l'antiquité, qui réunisse autant de caractères d'authenticité. Il ne nous reste donc plus, pour confirmer cette démonstration, que d'examiner les sophismes qu'on a employés pour l'ébranler.

La difficulté que les incrédules présentent avec le plus de confiance, qu'ils répètent le plus fréquemment contre l'authenticité des livres du nouveau Testament, est tirée de l'*Examen critique des apologistes de la religion chrétienne, par Fréret*. Elle a été réfutée par MM. Bergier, du Voisin et de la Luzerne, avec tant de solidité que leurs ouvrages sont restés sans réplique. Il est vrai que Voltaire, dans sa *Bible expliquée, Quest. de Zapata, Quest. sur l'Encyclopédie*, *Apocryphes, Athéisme, Evangile,* a voulu encore escarmoucher avec des armes brisées dans la main d'un critique d'une érudition et d'une tout autre force que lui. Notre plan exige que nous réunissions en peu de mots les réponses de ces savans défenseurs de la foi, tant à Fréret qu'à Voltaire et aux autres incrédules subalternes [1]. Nous allons d'abord exposer les difficultés de Fréret dans toute leur force. Nos lecteurs remarqueront que nous en avons déjà réfuté plusieurs d'avance, dans les preuves que nous venons de donner de l'authenticité du nouveau Testament.

« C'est un fait certain, dit Fréret, reconnu de tous les » savans, avoué des défenseurs du christianisme, que dès » les premiers jours de l'Eglise, et au temps même d'où » datent les livres du nouveau Testament, il a été publié » une multitude de livres faussement attribués soit à Jésus- » Christ, soit à la Vierge, soit aux apôtres, soit aux pre- » miers disciples. Fabricius, qui a recueilli tout ce qu'il a

[1] Examen critique, c. 1. Hist. crit. de Jésus-Christ. préface, pag. 16. Réflexions importantes sur l'Evang. pag. 129. Analyse de la relig. chrét., pag. 32 et 33. Examen important, etc.

» pu en rassembler, en compte cinquante, seulement sous
» le titre d'Evangile; et un beaucoup plus grand nombre
» encore sous différens titres. Chacun de ces écrits avoit
» dans le temps ses partisans. Il résulte évidemment de là
» que, parmi les chrétiens de ce siècle, les uns étoient des
» fourbes et des imposteurs, les autres des hommes simples
» et crédules. Si on pouvoit aussi aisément tromper ces
» premiers fidèles, s'il étoit si facile de leur faire illusion
» sur des livres supposés, que deviennent tous ces sophismes
» par lesquels on prétend démontrer l'impossibilité d'une
» supposition? Au milieu de ce chaos de livres produits en
» même temps, et tous reçus alors avec respect, quel moyen
» peut-on avoir maintenant de distinguer ceux qui étoient
» authentiques, et ceux qui étoient apocryphes? Mais ce
» qui rend cette distinction plus impossible encore, c'est
» que nous voyons les Evangiles apocryphes cités avec vé-
» nération par les premiers Pères de l'Eglise. Saint Clément,
» saint Barnabé, saint Jacques, les Constitutions aposto-
» liques, saint Paul lui-même, citent des paroles de Jésus-
» Christ, tirées des Evangiles apocryphes. Il y a plus en-
» core : on ne voit pas que les Pères de la secte qui est
» restée la dominante, parmi toutes celles qui s'élevèrent
» alors, aient connu les quatre Evangiles qui nous restent.
» Jusqu'à Justin, on ne trouve dans leurs écrits que des ci-
» tations de livres apocryphes. Depuis Justin jusqu'à Clé-
» ment d'Alexandrie, les Pères emploient l'autorité, tantôt
» des livres supposés, tantôt de ceux qui passent aujour-
» d'hui pour canoniques. Enfin depuis Clément d'Alexan-
» drie, ces derniers l'emportent et éclipsent entièrement les
» autres. On voit bien, à la vérité, dans les premiers Pères
» quelques passages qui ressemblent à des paroles des Evan-
» giles actuels. Mais comment peut-on être certain qu'ils
» en soient tirés? Matthieu, Marc, Luc et Jean ne sont
» nommés ni dans Clément, ni dans Ignace, ni dans aucun
» des écrivains des premiers siècles. Les axiomes de Jésus-
» Christ que répètent ces Pères, ils pouvoient les avoir ap-
» pris de vive voix, par le canal de la tradition, sans les

» avoir puisés dans les livres. Ou, si l'on veut que ces pa
» roles aient été tirées de quelque Evangile, il n'y a aucune
» raison de croire qu'elles aient été prises dans les quatre
» qui restent, plutôt que dans cette multitude d'autres que
» l'on a supprimés. Les livres reconnus apocryphes ont été
» produits en même temps que ceux qu'on donne pour ca-
» noniques. Ils ont été publiés de la même manière, reçus
» avec le même respect, cités avec la même confiance, et
» même de préférence. Il n'y a donc aucune raison pour
» croire à l'authenticité des uns, qui ne milite au moins
» avec la même force pour l'authenticité des autres, puisque
» ceux-là ont été évidemment, et de l'aveu de tout le monde,
» supposés, il est permis de croire que ceux-ci ont pu éga-
» lement l'être. »

Avant de répondre en détail à ce tissu de faussetés, si éloigné des règles de la sincérité et de la bonne foi que l'auteur voudroit s'attribuer, il est nécessaire de faire quelques observations sur les Evangiles et autres livres apocryphes.

D'abord il ne faut pas croire que tous les Evangiles qu'on appelle *apocryphes* aient été composés à mauvaise intention. Certainement il y en a eu quelques-uns de forgés par les hérétiques pour soutenir leurs erreurs, mais plusieurs autres ont été écrits par des fidèles dans les meilleures vues du monde; en effet plusieurs fidèles des premiers siècles recueilloient précieusement tout ce qu'ils entendoient dire aux apôtres et aux prédicateurs de la foi; ils le mettoient par écrit pour l'instruction de leurs familles. On donnoit à ces écrits qui contenoient les actions du Sauveur le nom d'*Evangiles*, parce que c'étoit le titre que portoient ceux qui étoient universellement révérés sur la vie de Jésus-Christ. On a mis plusieurs de ces écrits particuliers sous le nom des apôtres de qui on tenoit ces faits; et c'est de là qu'est venu le nom d'*Evangile de saint Pierre*, d'*Evangile de saint André*, etc. Nous ne connoissons, de la plupart de ces Evangiles, que les noms recueillis par Fabricius. On ne peut discerner aujourd'hui ceux de ces Evangiles qui étoient catholiques et

dont les récits étoient *vrais,* d'avec ceux qui contenoient des erreurs ou des faussetés. Les premiers, quoiqu'ils ne fussent pas reçus avec le respect dû aux livres inspirés, étoient cependant considérés comme de bons ouvrages ecclésiastiques et pieux, et les saints Pères en ont cité quelques-uns sous ce dernier rapport. Eusèbe parlant des livres du nouveau Testament, en distingue quatre espèces [1] : les uns, qui sont reçus universellement par toutes les églises comme *sacrés;* les autres, sur lesquels il y a des doutes, mais qui sont cependant reçus par la plupart des églises; les troisièmes, que l'on reconnoît généralement ne pas être les véritables Ecritures sacrées; les derniers enfin, qui sont les ouvrages des hérétiques, et qui sont rejetés comme absurdes et impies. Il place dans la troisième classe plusieurs de ces livres apocryphes : l'*Apocalypse de saint Pierre,* la *Doctrine des apôtres,* l'*Evangile selon les Hébreux.* Il y joint le *livre du Pasteur* et l'*Epître de saint Barnabé,* qui ont toujours été considérés par les catholiques, et qui sont formellement distingués soit des livres inspirés, soit des écrits hérétiques.

Outre ces livres *apocryphes,* mais *catholiques,* il y en avoit d'autres qui étoient hérétiques, soit qu'ils fussent l'ouvrage de ces sectaires, soit qu'ils eussent été altérés et corrompus par eux, quoique primitivement ils eussent été rédigés par des fidèles orthodoxes. Ainsi il y eut des Evangiles qui portèrent tout simplement le nom des sectes pour lesquelles on les avoit fabriqués : tels furent les Evangiles de *Basilide,* de *Cérinthe,* de *Valentin,* etc. Il y en eut d'autres pareillement infectés d'hérésie, quoique portant le nom des apôtres, de *saint Pierre,* de *saint Thomas,* de *saint Matthias,* etc.

Les Evangiles apocryphes ne sont pas aussi anciens que les incrédules voudroient le persuader. Hégésippe, qui vivoit au milieu du second siècle, raconte [2] qu'à la mort de saint Jacques le mineur, laquelle est de l'an 62, saint Siméon, parent de Jésus-Christ, fut élu en sa place évêque de Jérusalem. L'Eglise étoit encore vierge, n'ayant été

[1] Hist. Eccl. l. 3. c. 19. — [2] Euséb. Hist. Eccl. l. 4. c. 21.

souillée d'aucune hérésie. Mais un certain Thébutis, piqué de n'avoir pas été élu évêque, travailla à l'infecter d'erreurs; et c'est là, selon Hégésippe, si voisin des faits qu'il rapporte, l'origine des hérésies qui se sont élevées depuis. Saint Irénée atteste[1] que les hérésies sont de beaucoup postérieures aux évêques à qui les apôtres avoient confié les églises. Saint Clément d'Alexandrie dit[2] qu'elles furent imaginées seulement sous l'empire d'Adrien. Il résulte clairement de ces témoignages qu'au moins les trois premiers Evangiles sont bien antérieurs à ceux des hérétiques; et c'est une des preuves de leur supériorité, comme l'alléguoit Tertullien[3].

Nous devons encore observer qu'on doit distinguer l'*authenticité* d'avec la vérité et la divinité ou canonicité d'un livre. Un écrit est *authentique,* lorsqu'il a été composé par l'auteur dont il porte le nom, et auquel il est communément attribué; il est *vrai,* si ce qu'il rapporte est conforme à la vérité. Les Evangiles ne peuvent pas être *authentiques* sans être *vrais;* mais ils pourroient être *vrais* sans être *authentiques*. L'Evangile qui porte le nom de saint Matthieu, par exemple, pourroit être entièrement conforme à la vérité, quoiqu'il n'eût pas été écrit par saint Matthieu, mais par un autre témoin bien instruit des actions et de la doctrine de Jésus-Christ. Ainsi un livre peut être *supposé,* sans être faux ni fabuleux : il peut être *apocryphe*, sans être faux ni supposé.

Les incrédules, qui confondent toutes ces notions, ont tort de prétendre que c'est de l'authenticité des Evangiles que dépend le jugement que nous devons porter de la sincérité de ceux qui les ont composés; une histoire peut être *sincère,* quand même on n'en connoîtroit pas l'auteur. Il est surprenant que Fréret, qui entreprend de relever toutes les fautes des apologistes de la religion chrétienne, commence lui-même par en faire une si grossière : « On ne » sauroit, dit-il, mettre dans une trop grande évidence l'au- » thenticité de ces ouvrages (les Evangiles), puisque de là

[1] Contr. Hæres l. 5. c. 20. n.° 1. — [2] Strom. l. 7. c. 17. — [3] Contr Marc. l. 5.

» dépend le jugement que nous devons porter de la sincé-
» rité de ceux qui les ont composés. »

Il assure, encore plus mal à propos, que la vérité du christianisme dépend de la question critique de l'*authenticité* des Evangiles. Pour que le christianisme soit vrai, il suffit que les faits rapportés dans les Evangiles soient arrivés comme on les raconte, soit que la narration ait été composée par les quatre auteurs dont elle porte le nom, ou par d'autres témoins bien instruits. Le christianisme auroit pu subsister sans les Evangiles et sans aucun autre livre; à plus forte raison pourroit-il subsister, quand même nous n'aurions pas toutes les preuves démonstratives que nous avons produites pour convaincre que ces livres ont été écrits par les apôtres, parce que les faits qu'ils contiennent sont encore prouvés d'ailleurs, indépendamment de ces divins livres.

Après ces observations nécessaires, revenons à la grande objection de Fréret, et pour y répondre avec ordre, nous considérerons 1.° les livres *apocryphes* en eux-mêmes, et ce qui en résulte contre l'authenticité des livres canoniques. 2.° Nous examinerons les citations que l'on prétend que les Pères ont faites de ces livres apocryphes, et ce qu'on en peut conclure contre nous.

1.° Nous convenons qu'il y a eu des livres *apocryphes* dans les premiers siècles du christianisme; mais prétendre de là que tout ce qui a existé de livres dans ce temps est *apocryphe*, c'est une conséquence évidemment absurde. C'est comme si l'on disoit que parce qu'il y a de la fausse monnoie, il n'en existe pas de véritable. D'ailleurs nous ne disons pas que les livres du nouveau Testament sont véritablement des auteurs dont ils portent les noms, précisément parce qu'ils ont été écrits dans le premier siècle de l'Eglise, mais parce que, dans ce premier siècle et dans tous ceux qui l'ont suivi, on a été généralement et constamment persuadé que ces livres étoient de ces auteurs. Une tradition *perpétuelle, universelle,* voilà le motif de notre croyance. Pour nous opposer donc avec quelque fondement

les livres apocryphes, il faudroit produire en leur faveur une tradition semblable. Sans cela l'objection des incrédules s'en va en fumée. Il est facile de mettre un nom quelconque à la tête d'un livre ; mais la difficulté est de faire croire au public que ce livre est réellement de cet auteur. Nous soutenons même qu'il est impossible de le persuader à des sociétés qui ont un grand intérêt de savoir ce qui en est, à des sociétés différentes et éloignées les unes des autres, à des sociétés opposées entre elles sur l'objet de ce livre. Il ne suffit donc pas de dire avec les incrédules que, dès les premiers temps il y a eu des livres apocryphes qui avoient leurs partisans, et qu'ils étoient reçus avec respect : il faudroit apporter des preuves d'une telle assertion. Mais quels témoignages nous présente-t-on pour nous le persuader ? Voyons si les ennemis du christianisme sont fondés à faire valoir ces livres apocryphes, soit ceux qui étoient *infectés d'hérésie*, soit ceux qui étoient *catholiques*.

D'abord on a beaucoup exagéré le nombre de ces faux écrits; il n'est pas, à beaucoup près, si considérable que Fréret l'avance d'après Fabricius. Il est indubitable que l'on a donné différens noms à un même Evangile ; et l'on s'est imaginé dans la suite que c'étoient autant d'Evangiles différens. L'Evangile selon saint Matthieu, par exemple, reçut *dix noms* différens ; celui de saint Marc en eut *deux* ; ceux de *saint Paul* et de *saint André* n'existèrent jamais. L'Evangile des *encratites* n'est autre chose que l'harmonie de Tatien ou la compilation des quatre authentiques. Les prétendus faux Evangiles d'*Hésychius* et de *Lucien* ne sont qu'une révision des véritables, faite par ces deux savans hommes sur des manuscrits grecs. Les Evangiles de *Marcion* et d'*Apelles* n'étoient que l'Evangile selon saint Luc, dont on avoit retranché quelques endroits. Celui de *Basilide* étoit un commentaire sur les Evangiles canoniques infecté d'erreurs. Les Evangiles des *valentiniens*, de *Perfection*, de *Simon* et des *simoniens*, de *Judas*, de *Philippe* n'étoient point de *fausses histoires de Notre-Seigneur*, mais seulement le corps de doctrine de différens hérétiques.

Sans doute que ceux de ces livres qui furent composés par des hérétiques, étant des ouvrages de parti, ont eu quelques partisans ; mais ce que les incrédules ne veulent pas voir, c'est qu'ils n'en avoient que dans leur parti. Ceux produits par *Ebion* étoient reçus seulement par les *ébionites;* ceux dont *Cérinthe* étoit auteur, uniquement par les cérinthiens, et ainsi des autres. Peut-on faire aucune comparaison entre le petit nombre d'hommes qui croyoient à ces livres, et l'Eglise universelle répandue dès-lors dans tant de pays divers ?

Il y a plus : les premiers hérétiques qui n'admettoient pas tous nos Evangiles ne nioient pas leur *authenticité*, comme nous l'avons déjà dit ; mais ils attaquoient seulement leur *vérité.* Simon le magicien et ses disciples, Ménandre, Saturnin, Basilide, les valentiniens, les gnostiques ne convenoient pas, à la vérité, que le Verbe se fût incarné réellement, qu'il eût souffert, qu'il fût mort, etc. ; mais ils avouoient que tout cela s'est fait *en apparence.* Ils ne disoient pas que les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc, de saint Jean avoient rapporté des faits *faux ;* mais ils soutenoient que c'étoient là *des illusions* [1]. Au contraire, lorsque les anciens Pères réfutoient ces hérétiques, ils attaquoient les livres qu'ils produisoient non-seulement comme *contenant des erreurs*, mais comme *fabriqués* depuis l'origine de ces erreurs [2]. Leurs prétendus Evangiles avoient pour contradicteurs tous les autres chrétiens. Il ne faut par conséquent pas s'étonner s'ils sont tombés en peu de temps avec ces mêmes hérésies, et s'il en reste à peine les noms, tandis que les Evangiles véritables ont reçu de génération en génération de nouveaux témoignages.

Que les incrédules cessent donc de demander : « Quel » moyen, au milieu de ce chaos de livres, peut-on avoir » maintenant pour distinguer ceux qui étoient *authentiques,* » et ceux qui étoient *apocryphes ?* »

[1] Tert. de Præscript. c. 46 advers. Marc. l. 4. c. 7. — [2] Tertull. contr. Marc. l. 4. c. 5

Relativement aux livres hérétiques, il n'y a rien de plus simple et de plus facile. Quand on voit entre plusieurs livres les uns reconnus *universellement* pour authentiques par *toutes* les églises de divers pays ; les autres regardés comme tels, uniquement par un *petit* nombre de personnes ; les uns avoués *authentiques* par ceux mêmes qui avoient intérêt de le nier ; les autres contestés par presque tout le monde ; les uns reconnus dans *tous les siècles ;* les autres périssant au bout de quelques temps ; voilà une règle sûre pour connoître maintenant quels sont entre tous ces livres les *authentiques* et les véritables.

Quant aux livres *apocryphes*, mais *catholiques*, les incrédules ne prouveront jamais qu'on les ait regardés dans l'Eglise comme *inspirés,* et qu'on les ait révérés à l'égal des Livres sacrés. Il y en a eu d'*authentiques* en ce sens qu'ils étoient véritablement des auteurs dont ils portoient le nom ; d'autres qui portoient à tort le nom de quelques apôtres. Les Pères les ont cités comme des ouvrages pieux et édifians, sans chercher à approfondir s'ils étoient véritablement la production des auteurs à qui on les attribuoit. Ne citons-nous pas de nos jours, ne considérons-nous pas le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, quoiqu'on dispute depuis long-temps sur son auteur ? Pour prouver que les premiers fidèles ont été séduits par des livres supposés, et qu'ils ont été facilement induits en erreur au sujet de ces livres, il faudroit faire voir qu'ils y ont été trompés ; qu'ils ont regardé comme *pieux* ce qui étoit *hérétique,* comme *inspiré* ce qui ne l'étoit pas, comme *composé par les apôtres* ce qui n'étoit pas leur ouvrage. S'ils avoient été abusés par ces livres apocryphes, l'illusion auroit passé aux générations suivantes. La tradition, dit saint Augustin, nous auroit transmis les uns avec les autres [1]. Or nous avons vu dès le temps de saint Irénée nos quatre Evangiles seuls reconnus pour divins.

Il y a plus ; la publication des faux Evangiles est une nouvelle raison de croire à l'authenticité des nôtres. Leurs

[1] Contr. Advers. legis et prophet. l. 1. c. 10. n°. 38.

partisans ont fait tout ce qu'ils ont pu pour faire regarder comme véritables ces Evangiles supposés, et ils n'ont pu y réussir. Tous leurs efforts ont été inutiles. Puisqu'on étoit si attentif à rejeter les écrits apocryphes, n'avons-nous pas un garant par là même que ceux qui ont été reçus comme authentiques le sont véritablement ?

2.° Venons maintenant aux citations que les Pères ont faites des livres apocryphes. Les incrédules prétendent qu'ils ont cité avec vénération ces livres apocryphes ; ils ajoutent que jusqu'à saint Justin ils n'ont cité que des livres apocryphes, et que depuis saint Justin à saint Clément d'Alexandrie les Pères ont employé l'autorité tantôt des livres supposés, tantôt de ceux que nous regardons aujourd'hui comme canoniques, et enfin, que ce n'est que depuis saint Clément d'Alexandrie que nos Evangiles l'ont emporté et ont éclipsé tous les autres.

Avant de démontrer la fausseté de toutes ces assertions, il est nécessaire de remarquer que les citations des anciens Pères ne sont point la preuve principale ni la plus décisive pour l'autorité de nos Evangiles. Ce n'est pas par des *citations* que Tertullien prouvoit [1] cette authenticité, mais par le *témoignage des églises apostoliques ;* et ce témoignage est d'un plus grand poids que toutes les citations possibles. « Voyons, disoit-il, ce qu'ont reçu de Paul les Corinthiens » et les Galates ; ce que lisent les Philippiens, les Thessa- » loniciens, les Ephésiens ; ce qu'annoncent les Romains » à qui Pierre et Paul ont laissé l'Evangile signé de leur » sang.... Ce ne sont pas seulement les églises aposto- » liques, mais toutes les églises qui leur sont unies par le » sceau d'une même foi, qui possèdent l'Evangile de saint » Luc, etc. »

Nous avons déjà vu que saint Augustin atteste que tous les dimanches on lisoit dans les assemblées des fidèles les écrits des apôtres, et Fréret vient nous dire, comme nous l'avons déjà observé, que saint Justin est le premier qui les ait connus ? Revenons directement aux objections de ce critique.

[1] Adv. Marc. l. 4 c. 5.

Après toutes les recherches possibles qu'il a faites après Grabe, Fabricius et d'autres incrédules, il n'a pu trouver que huit passages dans les écrits des premiers Pères, qui pouvoient être tirés des livres apocryphes; un de saint Paul, quatre de saint Clément, un de saint Barnabé, un de saint Ignace, un des Constitutions apostoliques.

Saint Paul a cité ces paroles comme étant de Jésus-Christ: *Il est plus heureux de donner que de recevoir.* « Or ces pa» roles, disent les incrédules, ne se trouvent pas dans nos » Evangiles : donc elles ont été tirées de quelques-uns de » ceux qui sont perdus. »

Quel raisonnement ! Quelle conséquence ! Est-ce que toutes les paroles de Jésus-Christ ont été écrites ? Saint Paul n'a-t-il pas pu avoir appris celles-ci par tradition ?

Saint Clément a cité quatre passages qui ne sont pas dans nos Evangiles; mais ce Père ne dit pas qu'ils en soient tirés. On en trouve un dans l'Evangile des Egyptiens, qui ne contenoit aucune fausseté, on en trouve deux dans la seconde Epître de saint Pierre. Le dernier est une conséquence que saint Clément a pu tirer de la doctrine du Sauveur, outre que ce Père pouvoit avoir appris comme saint Paul tous ces passages par tradition.

Saint Barnabé, que l'on croit avoir été disciple de Jésus-Christ, n'a-t-il pas pu recueillir le passage qu'il cite de la propre bouche du Sauveur ?

Le passage tiré de saint Ignace est une allusion manifeste à ce que le Sauveur, selon saint Luc, dit aux onze apôtres [1] : *Touchez-moi, et voyez qu'un esprit n'a pas de la chair et des os comme vous voyez que j'en ai.*

De même le passage trouvé dans les Constitutions apostoliques peut être une allusion à la parabole des talens. D'ailleurs il n'est pas dit dans le texte que ce soit là une parole de Jésus-Christ.

Il ne résulte donc rien de ces huit passages qu'on a fait sonner si haut. Rien ne prouve qu'ils sont tirés d'aucun Evangile apocryphe. Quand même saint Clément et saint

[1] C. 24. v 39

Ignace en auroient pris un dans l'Evangile des Egyptiens, et l'autre dans celui des Hébreux, ces saints docteurs ne se seroient pas trompés sur l'authenticité des livres. Ils auroient puisé dans des ouvrages pieux, et qui étoient véritablement des Hébreux et des Egyptiens. Tout cela ne prouve absolument rien contre l'authenticité des Evangiles inspirés.

La seconde assertion des incrédules, que *jusqu'à saint Justin on ne voit dans les écrits des Pères que des citations de livres apocryphes*, est d'une fausseté manifeste. Nous l'avons démontré par les passages que nous avons produits de tous les Pères apostoliques. Les incrédules n'ont pu nier la vérité de ces citations, mais ils se sont retranchés à dire « que ce n'étoient pas nos livres canoniques que ces Pères » avoient cités; que nos évangélistes n'y sont pas nommés; » que les premiers Pères pouvoient avoir appris les paroles » de Jésus-Christ de vive voix ou par tradition; enfin qu'ils » pouvoient aussi bien les avoir tirées de quelques-uns des » Evangiles supprimés que des nôtres. »

» Les Pères apostoliques n'ont pas nommé nos évangé» listes. »

D'abord le fait n'est pas vrai. Nous avons vu Papias nommer positivement saint Matthieu et saint Marc. Ce témoignage seul suffiroit pour détruire la difficulté.

Secondement, quand on ne verroit dans les Pères apostoliques aucune citation de nos Livres saints, seroit-on en droit de conclure qu'ils ne les ont pas connus? Ce ne seroit là qu'une preuve négative d'autant plus foible que nous avons peu d'ouvrages de ces premiers docteurs, et que leur silence ne sauroit balancer le témoignage des auteurs suivans.

Troisièmement, dira-t-on que ces mêmes Pères ne connoissoient pas l'ancien Testament, dont ils ont souvent rapporté des passages, parce qu'ils n'ont pas spécifié de quel livre ils les tiroient? Les écrits de ces premiers Pères étoient des leçons de morale, des exhortations, et non pas des disputes et des discussions théologiques. Ils rappeloient les textes du nouveau Testament à des gens qui les connois-

soient ; et nous avons vu saint Clément et saint Polycarpe dire aux fidèles *de s'en souvenir*.

« Les premiers Pères pouvoient avoir appris les paroles » de Jésus-Christ, de vive voix ou par tradition. »

Nous ne nions pas que quelques paroles de Jésus-Christ aient pu être transmises de vive voix par les apôtres à leurs disciples, telles qu'on les lit dans les Évangiles. Mais quand nous voyons non pas un écrivain, mais tous les écrivains des premiers siècles, rapporter non pas une fois, mais très souvent les paroles de Jésus-Christ, telles qu'elles sont dans les quatre Évangiles, nous ne pouvons douter qu'ils n'aient connu ces livres. Une simple tradition n'auroit pu faire rapporter tant de fois les discours du Sauveur dans des termes aussi semblables à ceux que nous lisons dans les Évangiles. Il y auroit de grandes dissonnances, si c'étoit de mémoire, et non d'après des livres, que ces différens auteurs eussent rapporté ces passages.

« Les Pères pouvoient aussi bien les avoir tirés de quel- » ques-uns des Évangiles supprimés, que des nôtres. »

Pour dissiper toute incertitude à cet égard, il n'y a qu'à rapprocher les Pères du premier âge de ceux qui les ont immédiatement suivis. Ceux-ci avoient été disciples des premiers : or les incrédules conviennent qu'ils ont connu et reçu nos quatre Évangiles; mais ils n'ont pu les tenir que de leurs maîtres; ils n'ont pu puiser que chez leurs maîtres la profonde vénération qu'ils ont eue pour ces monumens qui sont, suivant l'expression de l'un d'eux[1] le fondement et la colonne de notre foi.

« Depuis saint Justin jusqu'à saint Clément d'Alexandrie » les Pères ont cité indifféremment les Évangiles canoni- » ques et les apocryphes. »

Entre saint Justin et saint Clément, il ne nous reste que quelques ouvrages de Tatien, de Théophile d'Antioche, de saint Irénée, d'Athénagore, d'Hermas, auxquels on peut joindre Tertullien, contemporain de saint Clement.

Nous avons vu que tous ces auteurs ont cité nos Livres

[1] Saint Irénée, contr. Hæres. l. 3. c. 2.

sacrés du nouveau Testament. Mais dans Tatien, Théophile d'Antioche et Hermas, on ne trouve pas une seule citation de livres apocryphes. Les incrédules en chercheront-ils dans saint Irénée que nous avons vu déclarer positivement qu'il n'y a que nos quatre Evangiles qui soient véritables? Sera-ce dans Athénagore? Nous convenons que dans son apologie il se trouve une citation d'un livre apocryphe; mais il ne la donne pas pour écriture canonique; il l'appelle tout simplement *une écriture quelconque*[1], et il se garde bien de l'assimiler aux textes sacrés. Sera-ce dans Tertullien qui établit si fortement l'autorité des quatre Evangiles reçus[2]? Il reste donc démontré que cette dernière assertion des incrédules est aussi absurde que hardie. Il n'y a de vrai que ce qu'ils ajoutent, que depuis saint Clément d'Alexandrie nos quatre Evangiles ont éclipsé absolument les autres, vérité qui n'est pas moins évidente pour les temps qui ont précédé ce saint docteur que pour ceux qui l'ont suivi.

Veut-on une nouvelle preuve de la différence que l'on mettoit dans ces anciens temps entre nos Evangiles et les apocryphes; on la trouve dans un fait rapporté par Eusèbe[3]. Saint Sérapion, évêque d'Antioche, contemporain de Tertullien et de saint Clément, avoit permis aux fidèles de la ville de Rossa la lecture d'un Evangile attribué à saint Pierre, le croyant exempt d'erreurs. Mais ayant parcouru cet ouvrage, il reconnut qu'il avoit été trompé; aussitôt il avertit, par un écrit pastoral, ses diocésains de se prémunir contre le danger. Il leur déclare qu'il reçoit Pierre et les autres apôtres comme Jésus-Christ lui-même; mais que, quant aux écrits faussement intitulés de leurs noms, il les répudie, *comme ne les ayant pas reçus des anciens*.

On distinguoit donc, alors comme à présent, les Livres sacrés d'avec les apocryphes, par la tradition des anciens.

Après avoir réfuté l'objection des incrédules tirée des livres apocryphes, qu'ils ont répétée dans tant de productions différentes et avec tant de confiance, il nous reste à

[1] Athenagoras, Legat. pro christianis, n.° 32. — [2] Contr. Marc. l. 4. et 5. — [3] Hist. Eccl. l. 6. c. 12.

en résoudre une qui n'est pas étrangère à la question de *l'authenticité* de nos Livres sacrés, quoiqu'elle attaque encore plus directement leur divinité.

« Le style, disent-ils, est d'une platitude insupportable » à des hommes éclairés. On dit que c'est le Saint-Esprit » qui a inspiré ces livres, et ils sont écrits comme auroient » pu les écrire, sans son secours, les hommes ignorans et » grossiers qui passent pour en avoir été les auteurs. Une » histoire profane composée dans le même style ne seroit » lue par personne, et seroit universellement méprisée; et » cependant celle-ci seroit d'un bien plus grand intérêt » pour le genre humain, si elle étoit vraie. On n'y voit » d'ailleurs nul ordre, nulle suite; les faits, les enseignemens rapportés sans méthode, sont entassés confusément. » Les anachronismes y sont fréquens; il suffit, pour les » apercevoir, de comparer entr'eux les quatre évangélistes : » celui-ci place dans un temps ce que celui-là rapporte à un » autre. On y trouve aussi beaucoup d'obscurités. Enfin il y » a des contradictions qui suffiroient pour les faire rejeter. »

Nous demandons d'abord comment des livres que l'on prétend écrits *avec une platitude dégoûtante* ont-ils pu produire la plus vaste révolution que l'univers ait vue, dans un siècle où les arts et les sciences étoient à leur plus haut période, comme nous aurons lieu de le remarquer? Qu'on nous explique comment des livres pour lesquels on affecte tant de mépris, ont pu persuader et instruire plus de monde que n'ont jamais pu faire les orateurs et les philosophes avec toute la pompe et le brillant de leurs discours? *Si les prédications des apôtres,* suivant l'expression de saint Paul[1], *ne sont pas appuyées sur les discours persuasifs de la sagesse humaine, la force divine s'y manifeste avec éclat;* et croit-on que si le même saint Paul eût ambitionné la gloire de l'éloquence, il n'eût pas pu l'atteindre? Qu'on lise son discours devant l'Aréopage d'Athènes, où il s'élève à la hauteur des génies auxquels il parle, et l'on verra que c'est volontairement qu'il se rabaisse ailleurs à la portée des

[1] I. Cor. 2.

hommes auxquels il s'adresse. Le but des ministres de l'Evangile étoit d'instruire le genre humain entier, le peuple comme les grands, les ignorans comme les savans, les enfans comme les personnes âgées; ils ont donc dû employer un langage qui pût être entendu de tous les hommes, de quelque état, de quelque classe qu'ils fussent. Ils ont dû écrire et prêcher avec simplicité; mais certes ils ne l'ont pas fait *avec platitude*. Au contraire, la simplicité de leurs écrits présente un caractère de grandeur que l'on chercheroit en vain dans aucun ouvrage profane. Leur morale, de l'aveu même des incrédules, est la plus sublime qui ait jamais été proposée. Les faits qu'ils racontent sont les plus merveilleux dont le monde ait entendu parler. Peut-on n'être pas frappé de la majestueuse simplicité avec laquelle toutes ces choses admirables sont rapportées? Jésus étend sa main et touche un lépreux, en disant : *Je le veux, sois guéri;* et au même temps la lèpre disparaît. *Jeune homme,* dit-il à un mort que l'on portoit en terre, *lève-toi, je te le commande;* et le mort se lève et commence à parler. Saint Pierre entrant dans le temple de Jérusalem avec saint Jean dit à un boiteux de naissance qui leur demandoit l'aumône : *Je n'ai ni or ni argent; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ, lève-toi et marche.* Il le prend par la main, et aussitôt les jambes et les pieds de cet homme se raffermissent. Toute l'histoire évangélique est écrite de la même manière.

« On n'y voit d'ailleurs aucun ordre, aucune suite. »

L'objet des auteurs des Livres sacrés du nouveau Testament a été uniquement de prouver la mission divine de Jésus Christ, et de faire connoître sa doctrine. Ils ont rapporté les faits et les préceptes selon qu'ils se sont présentés à leur souvenir, sans rechercher l'ordre historique des temps où ils ont été opérés ou dictés. Ils se sont mis fort peu en peine d'en indiquer *les dates*, lesquelles en général sont fort inutiles pour l'édification, et cette seule réflexion les justifie des reproches d'*anachronismes,* qui ne peuvent exister où il n'y a réellement point d'indication de date.

« On y trouve beaucoup d'obscurités. »

Ce n'est pas le *style* qu'on accusera d'être *obscur*, puisqu'il est très-clair. Ce ne sont pas non plus *les faits*, ils sont rapportés avec simplicité, netteté et précision. Ce reproche ne peut tomber sur les *préceptes*, ils sont exposés de manière qu'il n'y a personne qui ne les comprenne parfaitement. Il n'y a donc que quelques *circonstances* particulières que l'on a de la peine à entendre; mais ce très-petit nombre d'*obscurités* tient uniquement à l'éloignement où nous sommes des temps et des lieux où les faits se sont passés, à l'ignorance des mœurs, des usages, du langage des anciens Juifs, etc.

« Il y a des contradictions. »

Il y a bien long-temps que les incrédules font tous leurs efforts pour en chercher et en découvrir, mais ils n'ont pu en relever *une seule*. Nous le démontrerons en détail sur tous les articles qu'ils ont allégués, comme nous l'avons déjà fait à l'égard de l'ancien Testament.

« Les apologistes du christianisme, suivant Fréret, se » sont imaginé avoir suffisamment prouvé l'authenticité des » Evangiles, en tâchant de faire voir qu'il n'est pas pos- » sible de supposer des livres de cette nature. »

Nous avons déjà remarqué qu'il est absolument faux que la vérité du christianisme dépende de la question critique de l'*authenticité* des Evangiles. Les défenseurs de cette religion ne se sont pas bornés à prouver cette authenticité; ils ont démontré, outre cela, que les faits racontés dans les Evangiles n'ont pas pu être *supposés* ou faussement inventés, soit par la nature même de ces faits, qui étoient publics et faciles à vérifier ou à démentir, soit par le caractère et la conduite de ceux qui les ont publiés, et qui n'ont pu avoir aucun motif d'en imposer, soit enfin par la multitude des monumens et des écrits qui attestent ces faits ou qui les supposent. Fréret ne touche point à cette preuve du christianisme, qui est *démonstrative;* il aime mieux s'attacher à des questions de *critique,* parce qu'elles donnent lieu à quelques difficultés qui sont plus propres à séduire des esprits superficiels et peu éclairés.

Mais laissant de côté ces réflexions, ne sommes-nous pas fondés à demander si, en prouvant évidemment qu'il a été impossible de *supposer* les livres du nouveau Testament, l'*authenticité* de ces mêmes livres n'est pas, par cela même, clairement démontrée? Un esprit raisonnable peut-il se refuser à cette preuve?

D'un autre côté, cette multitude de preuves que nous avons apportées de l'*authenticité* du nouveau Testament se réduisent-elles à faire voir qu'il n'a pas été possible de *supposer* les livres qui le composent?

Nous convenons qu'on a négligé de discuter cette question, lorsque cela étoit fort inutile. On n'a pas défendu l'*authenticité* des Livres saints, lorsque personne ne la contestoit. Mais, dès que les ennemis de la foi l'ont combattue, elle a été prouvée victorieusement. Les apologistes du christianisme, qui l'ont défendu contre les païens, n'ont point cherché à établir que les Livres sacrés du nouveau Testament étoient des auteurs dont ils portoient les noms, parce que leurs adversaires ne révoquoient point en doute cette vérité. Ils se contentoient de répondre aux difficultés, aux calomnies qu'on alléguoit contre le christianisme. Ils ne laissoient aucune objection sans réponse. Ils citoient les Evangiles aux païens : l'auroient-ils fait si ceux-ci n'en avoient pas cru l'*authenticité?*

Il en est de même des Pères qui ont défendu la foi catholique contre les hérétiques. Ces derniers rejetoient, il est vrai, l'autorité de plusieurs livres canoniques, ils les corrompoient, les altéroient en les adaptant à leurs erreurs; mais ils ne nioient point leur authenticité; ils la supposoient au contraire, puisqu'ils accusoient ces auteurs d'y avoir mis des erreurs. Ce ne fut qu'au quatrième siècle que les manichéens attaquèrent l'*authenticité* du nouveau Testament, et prétendirent lui substituer un autre Evangile; mais alors les Pères la défendirent et la prouvèrent par des argumens auxquels on n'a rien pu répliquer de raisonnable[1].

« On prétend, disent encore les incrédules, prouver l'*au-*

[1] Voyez saint Augustin, contr. Faust l. 11. c. 5 l. 28. c. 2. l. 32. c. 21. l. 33 c. 6.

» *thenticité* du nouveau Testament, parce qu'il a été reçu » universellement dès les premiers siècles de l'Eglise. Mais » le fait n'est pas exact. On voit, par les écrits de plusieurs » des Pères, que pendant long-temps quelques-uns des livres » du nouveau Testament n'ont pas été reçus, et qu'on ne les » croyoit pas des auteurs dont ils portent les noms. Ce n'est » qu'après un assez long-temps qu'on a fini par regarder » comme canoniques des livres dont l'autorité n'avoit pas » été jusque-là reconnue. Est-ce là ce qui peut fonder une » certitude? On dit que ce fut le concile de Nicée qui fit le » triage des livres canoniques, entre la multitude de ceux » qui circuloient parmi les fidèles. Ce fut, à ce qu'on raconte, » un miracle qui décida de ce choix. A la prière des évê- » ques, les livres inspirés allèrent d'eux-mêmes se placer » sur un autel; c'est un des faits les plus avérés de l'histoire » ecclésiastique. Il n'y avoit donc pas, à cette époque, de » livre universellement avoué. Voilà donc sur quoi repose » toute la foi des chrétiens. N'est-ce pas d'ailleurs évidem- » ment un cercle vicieux, de fonder l'*authenticité* du nou- » veau Testament sur l'autorité de l'Eglise, laquelle elle- » même n'est fondée que sur le nouveau Testament. »

Il est vrai que dans les premiers siècles, il y a eu des doutes sur l'authenticité de quelques-uns des livres du nouveau Testament. Mais les quatre Evangiles, les Actes des apôtres, les treize premières Epîtres de saint Paul, la première de saint Pierre, et la première de saint Jean, ont été de tout temps reconnus de tout le monde, universellement, sans exception, sans aucune difficulté; et nous défions les incrédules de citer un seul écrivain des premiers temps qui ait fait mention du plus léger doute sur ce point. Il est donc faux qu'à l'époque du concile de Nicée *aucun livre n'étoit universellement avoué*. Les doutes qu'on a pu avoir sur l'*authenticité* de quelques-uns de ces livres n'ébranlent, en aucune façon, *la certitude* de l'authenticité des autres. On n'est donc pas autorisé à demander : *Est-ce là ce qui peut fonder une certitude?* Pesons le raisonnement des incrédules : *Les premiers chrétiens ont douté de l'authenticité de quel-*

ques-uns des Livres sacrés : donc l'authenticité de tous est douteuse. Nous disons au contraire : c'est parce qu'on a eu des scrupules sur quelques-uns de ces livres, que nous n'en devons point avoir sur ceux qui ont toujours été reconnus *authentiques ;* cette hésitation à recevoir les premiers est une démonstration complète qu'on sentoit l'importance de leur admission, qu'on y procédoit avec beaucoup de maturité, et que ceux qui l'ont obtenue ne l'ont obtenue que parce que leur *authenticité* étoit au-dessus de toute contestation.

Et en effet l'histoire ecclésiastique des deux premiers siècles nous apprend qu'aucun livre n'étoit reçu pour sacré, qu'après avoir subi l'examen le plus rigoureux ; on évaluoit les degrés de vraisemblance ou de vérité que portoit chacun de ces livres ; on n'admettoit que ceux dont l'*authenticité* étoit démontrée ; on donnoit le nom de *douteux* à ceux dont l'*authenticité* étoit équivoque ; enfin l'on rejetoit ceux où l'on découvroit quelques marques de supposition : pouvoit-on procéder avec plus de circonspection et suivre une marche plus sûre pour l'admission des Livres sacrés? Loin donc que ces doutes affoiblissent notre certitude de l'*authenticité* de ces livres, nous avons une raison de plus d'être persuadés que ce n'est qu'en grande connoissance de cause que l'Eglise les a placés dans son canon.

« Mais pourquoi a-t-on eu des doutes sur quelques-uns » de ces livres qui n'ont pas été reçus d'abord ? »

Il faut d'abord observer que le plus grand nombre des églises les a *tous* reçus dès le commencement. Eusèbe le dit expressément [1]. Mais la raison pour laquelle quelques-uns n'ont pas reçu *partout,* dès les commencemens, le sceau de l'*authenticité,* c'est que ces livres (la seconde Epître de saint Pierre, la seconde et la troisième de saint Jean, celles de saint Jacques et de saint Jude, celle de saint Paul aux Hébreux et l'Apocalypse) ne furent pas adressés, comme les autres, à des églises particulières qui les auroient conservés avec soin, et qui en auroient produit les originaux, ainsi que le dit Tertullien. Mais ils furent adressés ou en

[1] Hist. Eccl. l. 3. c. 19.

général à tous les fidèles, ou à des particuliers peu connus. En sorte qu'il a fallu du temps pour s'assurer de leur authenticité. Il a fallu consulter les diverses églises, les comparer avec les autres livres canoniques, et il n'est point étonnant que dans cet intervalle on soit resté en suspens.

« Ce fut le concile de Nicée qui fit le triage des livres » canoniques[1]; parmi une cinquantaine qui existoient pour » lors, il en choisit seulement quatre, et rejeta les autres; » ce fut, dit-on, un miracle, etc. »

Nos adversaires seroient bien embarrassés si on leur demandoit de prouver qu'au temps du concile de Nicée il y avoit déjà une cinquantaine d'Évangiles. D'un autre côté, pour faire des objections au moins spécieuses, ils devroient s'accorder entre eux. L'historien critique assure, sur la parole de Dodivel[2], que le canon ou recueil des écrits du nouveau Testament ne fut formé que sous le règne de Trajan ou d'Adrien. Plus loin, il dit que ce fut au concile de Nicée, ou deux cents ans après Adrien. Bolingbrooke l'attribue au concile de Laodicée; un autre soutient que ce fut au troisième siècle; enfin plusieurs ont décidé que ce fut au concile de Trente[3]. Selon l'un, les livres inspirés allèrent se placer d'eux-mêmes sur un autel; selon un autre, ce furent les livres apocryphes qui tombèrent sous l'autel. Un troisième nous apprend[4] que cet autel étoit préparé artificieusement, etc.

Ce prétendu fait si bien avéré est tiré d'un livre intitulé *Libellus synodicus,* écrit au plus tôt dans le neuvième siècle, 500 ans après le concile de Nicée, par un auteur inconnu, ignorant, visionnaire; c'est un ouvrage plein d'erreurs, de minuties, d'anachronismes, de fables; méprisé par tous les critiques[5]; dont jamais personne n'a fait aucun usage. Les Pères qui composoient l'auguste assemblée de Nicée n'ont pas eu besoin d'un miracle pour déterminer les véritables livres canoniques; ils avoient une règle certaine pour guider leur décision, *la tradition des siècles précédens,* et *le té-*

[1] Histoire critique de Jésus-Christ, préface, pag. 17, 20, 22. — [2] Ibid. pag. 15. — [3] Examen import. c. 31, pag. 181. Quest. sur l'Encyclop. Athéisme, section 4. Concil. — [4] Troisième lettre à Sophie, pag. 45. — [5] Collect. concilior. Harduini, tom. 5 à la fin.

moignage des églises apostoliques. Dans les canons des apôtres recueillis sur la fin du second siècle, et suivis par les Pères de Nicée, il y a un catalogue des Livres saints, conforme à celui de ce concile.

« Quand le concile auroit eu une règle certaine pour se » guider dans sa décision[1], il s'agit d'un fait, et un concile » ne peut être infaillible sur les faits; la foi des chrétiens, » fondée sur une pareille décision, ne peut être inébranlable; » c'est une autorité purement humaine, à proprement parler. » C'est Constantin qui lui a donné toute sa force, et qui a » obligé tout le monde à recevoir, comme inspirés, les quatre » Evangiles. »

La certitude morale, poussée au plus haut degré de notoriété, n'est pas plus *faillible* dans un concile qu'ailleurs, et pour fonder notre foi nous n'avons pas besoin d'une certitude plus grande que celle sur laquelle portent notre vie, notre fortune, nos intérêts les plus chers, nos devoirs même naturels.

Nous sommes bien éloignés de refuser au concile de Nicée une assistance surnaturelle; mais nous soutenons que quand son autorité auroit été purement humaine, ce qui est faux, l'objection de nos adversaires seroit encore absurde.

S'ils étoient mieux instruits, ils n'attribueroient pas à Constantin plus de pouvoir qu'il n'en avoit. Cet empereur ne put forcer à l'obéissance les ariens qui étoient ses sujets, et l'on prétend qu'il ait fait recevoir les Evangiles dans tout le monde chrétien, dans des régions éloignées qui n'étoient pas soumises à sa domination!

« N'est-ce pas évidemment un cercle vicieux de fonder » l'authenticité du nouveau Testament sur l'autorité de l'E- » glise, laquelle elle-même n'est fondée que sur le nouveau » Testament? »

Quand nous prouvons la divinité du christianisme contre les incrédules qui nient l'authenticité de tout le nouveau Testament, nous n'employons point les décisions de l'Eglise, dont ils ne reconnoissent point l'autorité, et dont ils ne font aucun cas. Mais lorsque nous parlons à des *chrétiens*, qui

[1] Hist. critiq. Ibid.

reconnoissent l'authenticité et l'autorité du plus grand nombre de ces livres, et qui en rejettent seulement quelques-uns, nous nous servons de ceux qu'ils reçoivent, pour leur prouver qu'ils doivent admettre les autres. Nous leur faisons voir *dans les livres auxquels ils se soumettent* l'infaillibilité de l'Eglise établie. Nous leur prouvons ensuite que l'Eglise n'est pas moins infaillible sur l'authenticité des livres inspirés que sur leur sens. Nous en concluons que les chrétiens doivent se soumettre à ce que l'Eglise décide sur l'un comme sur l'autre objet. Nous partons du principe reconnu de l'*authenticité du plus grand nombre des livres du nouveau Testament*, pour établir l'autorité infaillible de l'Eglise, et cette autorité infaillible démontrée une fois, nous prouvons l'authenticité des autres livres dont on veut douter. C'est une suite de principes et de conséquences où il ne peut y avoir un *cercle vicieux*.

Nous avons fait voir qu'il n'y a aucun temps où la supposition du nouveau Testament ait été possible. « Mais, disent les incrédules [1], il est possible que dans la confusion » qui suivit la ruine de Jérusalem, quelques chrétiens aient » composé les livres que nous avons, en les attribuant aux » apôtres. On connoît les fraudes pieuses qui ont eu lieu de » tout temps dans le christianisme, de la part des docteurs » de l'Eglise, et spécialement dans les premiers temps. » Les chrétiens ajoutoient alors foi à des livres pleins de » rêveries, tels que le *Pasteur d'Hermas*, l'*Evangile de l'enfance*, etc. Les quatre évangélistes n'ont commencé à » être connus que sous Trajan, ou même sous Adrien. » Jusqu'alors ces livres étoient restés cachés dans les archives des églises et entre les mains des prêtres qui en » disposoient à leur gré. On avoit grand soin de les soustraire aux regards de ceux qui n'étoient pas initiés aux » mystères de la religion; et l'on voit les chrétiens qui livroient ces livres aux païens, appelés *Traditeurs*, etc. »

[1] Tindal, c. 11. pag. 145; Hist. critique de Jésus-Christ. pag. 5 et 15; Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul, c. 3. pag. 27; Examen critique des apolog. c. 1 p. 19; 18.e lettre sur les miracles; Catéch. de l'honnête homme, pag. 110, etc.

Nous avons déjà réfuté presque toutes les parties de cette objection. Nous rappellerons à nos lecteurs que nous avons établi et prouvé que la plus grande partie du nouveau Testament avoit été écrite avant la ruine de Jérusalem ; nous ferons observer aux incrédules que saint Jean vivoit encore lorsque *Trajan* fut appelé à l'empire; qu'il n'a écrit son Evangile que sur la fin de sa vie; que saint Polycarpe, son disciple, a souffert le martyre 28 ans après la mort d'*Adrien*. Est-il surprenant qu'on n'ait point cité l'Evangile de saint Jean avant qu'il fût composé?

On nous parle de *fraudes pieuses* faites au commencement du christianisme, et on les met hardiment sur le compte des docteurs de la primitive Eglise ; mais sur quel fondement? *Il y a eu,* dit-on, *de faux ouvrages publiés dans ce temps-là :* donc les Pères de l'Eglise ont été des faussaires. Sans nous arrêter à l'absurdité de cette conséquence, nous produisons des preuves du contraire. Tertullien rapporte [1], et saint Jérôme après lui [2], qu'un prêtre d'Asie ayant écrit les *Actes de saint Paul* et *de sainte Thècle* (ouvrage fabuleux), et ayant avoué qu'il l'avoit fait par amour pour saint Paul, fut déposé. Le livre d'*Hermas* renferme plusieurs choses que nous n'entendons pas. C'est un ouvrage de morale, qui a été cité comme propre à instruire, mais non comme *une écriture divine;* il n'est ni méprisable, ni faux, ni supposé. Quant à l'*Evangile de l'enfance,* il n'y a pas un *seul auteur* qui dise qu'il ait été en recommandation auprès de quelques chrétiens. Enfin il est faux que dans les premiers siècles les livres sacrés soient restés *cachés dans les archives des églises.* Nous avons prouvé qu'ils ont toujours été très-publics [3]. Ce ne fut qu'au troisième siècle que, pour détruire le christianisme, les empereurs romains imaginèrent de supprimer les Livres saints, et ce fut alors qu'on prit le parti de les cacher, et que l'on punit les *traditeurs,* c'est-à-dire ceux qui eurent la foiblesse de les livrer.

La dernière objection des incrédules contre l'*authenticité des Evangiles,* est qu'ils renferment un anachronisme ma-

[1] De Baptismo, c. 17. — [2] De Scriptorib. eccles in Lucam. — [3] Tert. Apol. c. 31

nifeste : « Jésus-Christ y annonce aux Juifs que tout le
» sang innocent répandu sur la terre depuis celui d'Abel
» jusqu'à celui de Zacharie, fils de Barachie, qu'ils ont im-
» molé entre le temple et l'autel, retombera sur eux. Or ce
» Zacharie, fils de Barachie, fut égorgé dans le temple par
» la faction des zélés, pendant la guerre des Juifs contre
» les Romains, ainsi que nous l'apprenons de Josèphe[1].
» Voilà donc une preuve évidente que les Evangiles de saint
» Matthieu et saint Luc ont été écrits après la destruction
» de Jérusalem, etc. »

Jésus-Christ parle d'un Zacharie, fils de *Barachie*, massacré entre le temple et l'autel; Josèphe fait mention d'un Zacharie, fils de *Baruch*, égorgé dans le temple. Il faudroit prouver que ces deux Zacharie ont été le même personnage. On voit dans les Livres saints plusieurs *Zacharie*; on y voit aussi plusieurs *Barachie*. Que ce soit de l'un des Zacharie connus par le texte sacré, ou de quelqu'autre qui nous soit absolument inconnu, que Jésus-Christ ait parlé; que saint Jérôme, ou les autres commentateurs aient rencontré juste dans leurs conjectures, c'est ce qui nous est absolument indifférent. Il suffit qu'il ait pu y avoir avant Jésus-Christ un *Zacharie*, fils de *Barachie*, tué entre le temple et l'autel, pour réduire à rien une objection qui n'est fondée que sur l'ignorance d'un fait particulier dont Jésus-Christ avoit une pleine connoissance. Les incrédules diront-ils qu'il ne pouvoit pas connoître sur l'histoire des Juifs des choses qui ne sont pas parvenues jusques a nous?

Après avoir établi *l'authenticité* des Evangiles et des autres livres du nouveau Testament, il nous reste à prouver celle de l'*Apocalypse*, dont on a eu quelques doutes dans les premiers siècles. Ce fut principalement Papias, évêque d'Hiéraple, qui y donna lieu en distinguant deux personnages du premier siècle, qui portèrent le nom de *Jean*, et qui moururent tous deux à Ephèse, où l'on montroit leur tombeau; l'un fut l'apôtre, l'autre un prêtre de l'Eglise

[1] Guerre des Juifs, l. 4. c. 19.

d'Ephèse. Eusèbe, qui d'abord laisse indécis [1] qui des deux est l'auteur de l'Apocalypse, s'explique nettement dans sa Chronique. Il dit expressément qu'en l'an 96 de Jésus-Christ, *l'apôtre saint Jean, relégué à Patmos, eut la révélation qu'il a consignée dans l'Apocalypse, et que saint Irénée a commentée.* Cet illustre martyr de la fin du second siècle, et saint Justin plus ancien encore, lèvent le doute en disant, l'un et l'autre [2], que *l'Apocalypse est l'ouvrage de saint Jean* apôtre. Tel fut, dans le même temps, le sentiment de Théophile d'Antioche, de Méliton de Sardes [3], de Clément d'Alexandrie [4]. Il fut suivi dans le troisième par Origène, par Tertullien, par saint Cyprien, adopté par les Latins, au rapport de saint Jérôme [5]. Mais du doute même de quelques écrivains du second siècle touchant l'auteur de l'Apocalypse, il résulte que ce livre existoit dès la fin du premier, et cette époque seule suffit pour démontrer tout à la fois l'authenticité de ce livre et sa divinité. En effet, quel autre qu'un prophète ou un apôtre éclairé de l'esprit de Dieu, a pu percer dans le sombre avenir, et y apercevoir les révolutions impénétrables à toute la sagacité humaine, qui depuis le commencement du second siècle jusqu'à la fin du septième, ont changé la face de l'univers.

Du centre d'un nuage obscur formé à dessein par des emblèmes mystérieux, pour cacher à l'empire persécuteur sa destinée, jusqu'à ce qu'elle fût accomplie par des raisons de lumière qui consolèrent et soutinrent les fidèles au milieu des persécutions, l'œil attentif y aperçoit la dispersion des Juifs incrédules, exterminés de la Terre promise [6]; l'invasion des Parthes sur les terres des Romains [7]; les persécutions que ceux-ci ont fait souffrir à l'Eglise, et spécialement celle de Dioclétien [8]. Afin qu'on ne pût pas s'y tromper, le prophète a marqué en termes précis la défense que cet empereur fit effectivement *de vendre ou d'acheter sans avoir offert de l'encens aux idoles* [9]; la nécessité de prendre des

[1] Hist. l. 4. c. 39 et l. 3. c. 28. — [2] Iren. adv. Hæres. l. 5; Justin. Dialog. cum Tryph. — [3] Apud Euseb. — [4] Pædag. l. 2. Epist. 12. — [5] Epist. ad Dardan. — [6] C. 6, 7 et 8. — [7] C. 9. v. 14. — [8] C. 11 et 12. — [9] C. 13 v. 11, 17 et 18; et c. 17. v. 9, etc.

certificats d'idolâtrie pour mettre ses biens et sa vie à couvert. Il a fixé le nombre de ses collègues dans cette persécution. *Cinq d'entr'eux ont péri,* dit l'écrivain sacré, fixant ses regards sur l'instant où l'empire devint chrétien[1]. Ces *cinq* sont Dioclétien, Maximien Hercule, Maximien Galère, Maxence et Maximin Daïa. *Un reste encore;* c'étoit Licinius qui recommença la persécution, et fut vaincu par Constantin; *et le septième n'est pas encore venu.* C'étoit Julien l'Apostat. Le Prophète l'avoit caractérisé par son hypocrisie, en lui donnant *deux cornes semblables à celles de l'agneau,* par son attachement à la magie, et surtout par son nom d'*Apostat,* qui en grec donne exactement le nombre de 666[2]. Rome ne l'est pas moins *par ses sept montagnes, par son habit de pourpre, par la coupe adultère présentée à tous les rois.* Sa ruine étoit marquée[3]. Les ministres de sa destruction sont désignés, ce sont les rois barbares *qui lui avoient prêté leur puissance,* et qui ensuite la *dépouillent,* la *pillent* et finissent par *la brûler.* La cause de son châtiment est exprimée, c'est parce qu'*elle s'est enivrée du sang des martyrs de Jésus,* etc. A ces traits et à tant d'autres que nous pourrions ajouter, qui ne reconnoîtra un apôtre investi des rayons de la lumière éternelle, à laquelle tous les âges sont également présens?

Que prétendent donc les incrédules, lorsque balbutiant sur des matières qu'ils n'entendent pas, ils citent au hasard saint Paul, saint Pierre qu'ils tronquent, saint Jude, comme s'ils avoient enseigné que *la fin du monde,* les *nouveaux cieux* et la *nouvelle terre* devoient se manifester *de leur vivant,* tandis qu'il n'y a rien de semblable dans leurs écrits? Ces apôtres ont annoncé le second avénement du Messie, de la même manière que l'a fait saint Jean au commencement de son Apocalypse : Le voici qui vient sur les nues; *tout œil le verra, même ceux qui l'ont percé de coups, et toutes les nations se désoleront à son aspect.* Cet apôtre qui a marqué toutes les destinées de l'empire romain

[1] C. 13 v. 12 et 13; c. 17. v. 12 et suiv. — [2] Voyez Essai sur l'Apocalypse, tom. 1. é. 12 — [3] C. 18.

tant de siècles avant l'événement imaginoit-il que *la fin du monde arriveroit dans le siècle de Tibère?* Les docteurs des premiers siècles qui étudioient, qui commentoient l'Apocalypse, pensoient-ils que tant d'événemens successifs, et la fin du monde qui devoit les terminer, dussent arriver de leurs jours ?

Nous n'entrerons pas dans le détail des preuves qui constatent l'authenticité de quelques autres livres qui n'ont pas d'abord été universellement reçus; la seconde Epître de saint Pierre, la seconde et la troisième de saint Jean, celles de saint Jacques et de saint Jude. Nous convenons que ces livres n'ont été reçus dans le canon qu'après de longues recherches qui ont enfin dissipé les soupçons que l'on avoit conçus sur leur origine. On croyoit avec raison dans les premiers siècles, qu'il y avoit moins d'inconvénient à rejeter un écrit véritable, qu'à recevoir un ouvrage supposé; l'enseignement de l'Eglise et la tradition auroient suppléé, dans le premier cas, à ce que l'on auroit perdu du côté de l'Ecriture. Mais dans le second cas, il n'y auroit point eu de remède contre une erreur qui se seroit introduite à la faveur du nom de quelqu'un des apôtres. Ce n'étoit pas même assez qu'un livre ne renfermât rien de contraire à la doctrine catholique, il falloit que son authenticité fût scellée du témoignage de l'Eglise universelle; c'est pour cela qu'il a fallu du temps pour s'assurer de la véritable origine des Livres sacrés qui n'avoient pas d'abord été généralement connus de tous les anciens. Les preuves particulières que nous pourrions alléguer sur chacun de ces livres dont on a douté pendant quelque temps, pourroient être utiles et nécessaires dans des controverses particulières, agitées entre les chrétiens de diverses communions; mais comme notre plan est uniquement d'établir la divinité de l'Ecriture contre les incrédules, nous n'entrerons point dans ces discussions étrangères, parce que ce qui est contenu dans ces livres n'ajoute rien aux autres ouvrages sacrés dont nous avons vengé l'authenticité contre toutes les attaques des ennemis communs du christianisme.

ARTICLE SECOND.

Intégrité du nouveau Testament.

Après avoir démontré par des preuves multipliées et par la réfutation de toutes les objections des incrédules, que les livres du nouveau Testament sont incontestablement des auteurs dont ils portent les noms, il nous reste à établir que ces livres n'ont jamais souffert d'altération importante. Nous disons d'*altération importante;* car si les diverses éditions d'un livre imprimé en une seule langue ont des variantes, on doit s'attendre à en trouver beaucoup plus entre les manuscrits du nouveau Testament traduit en tant de langues, et copié pendant tant de siècles par tant de mains différentes. On en peut juger par Térence dont les ouvrages qui nous restent ne font pas un volume la moitié aussi considérable que le nouveau Testament. Le docteur Bentley n'a pas laissé de trouver vingt mille variantes entre quelques manuscrits de cet auteur [1].

Il auroit donc fallu, pour prévenir toute espèce de variantes dans les livres du nouveau Testament, n'employer pendant quatorze siècles que des copistes éclairés, exempts de négligences et de distractions, c'est-à-dire qu'il auroit fallu une perpétuité et une universalité de miracles que la sagesse divine n'opère que lorsqu'ils sont nécessaires, et que l'on ne doit point attendre lorsqu'elle a pu sans cette foule de merveilles arriver à un but qu'elle s'est proposé.

Nous disons des *miracles*, parce que ce n'en est pas un moindre d'exempter un copiste de toute inattention et de toute méprise, soit dans les mots, soit dans les lettres, que de garantir l'auteur sacré de toute erreur dans le sens de ce qu'il écrit.

Nous disons miracles *universels* et *perpétuels,* parce qu'on transcrit ou l'on imprime les Livres saints dans toutes les parties du monde, qu'on les a copiés et qu'on les copiera

[1] Voyez la Critique du discours de Collins sur la liberté de penser

dans tous les temps. Ainsi, dans ces millions d'exemplaires qu'on a transcrits ou qu'on imprimera à l'usage de toutes les nations, il auroit fallu et il faudroit que tous les écrivains, tous les imprimeurs eussent été et fussent infaillibles et impeccables : *infaillibles*, pour ne se jamais tromper ; *impeccables*, pour ne vouloir jamais tromper.

Nous disons que la Providence divine peut, sans cette foule de merveilles, atteindre au but qu'elle s'est proposé en nous donnant l'Ecriture sainte. Quel est ce but ? de nous instruire pendant toute la suite des siècles. Que faut-il pour cela ? que le corps de cette divine Ecriture soit conservé dans tous les temps sans aucune altération un peu importante et qui ne puisse facilement être corrigée. Or tel est l'ordre présent de la Providence divine. Dieu a voulu que les Livres saints fussent entre les mains des fidèles. Il a fallu pour cela qu'on en fît un grand nombre de copies. Ce grand nombre de copies est précisément ce qui empêche qu'aucune altération un peu considérable ne puisse se glisser dans l'Ecriture, qu'elle ne soit corrigée sur-le-champ. La faute qui se trouvera dans quelque exemplaire ne se rencontrera pas dans les autres, étant impossible que tous les copistes se soient trompés sur le même endroit ; ainsi le grand nombre de manuscrits qui occasionne cette multitude de *variantes* que les incrédules font tant valoir, en est en même temps le remède ; et voilà les pailles qu'ils jettent comme des colosses aux yeux des sots et des simples.

Quand on retrancheroit du nouveau Testament tous les morceaux qui ne se trouvent pas dans tous les manuscrits, on n'en ôteroit pas la cinquantième partie, ou plutôt on n'en ôteroit rien du tout, puisque tous les faits et tous les dogmes essentiels à la foi chrétienne n'y resteroient pas moins établis.

Plus en effet on examine la chose de près, plus on est convaincu que comme des changements indifférens ont été inévitables, des altérations importantes ont été impossibles; les unes échappent à l'attention, les autres la réveillent nécessairement.

Quand même les chrétiens n'auroient formé qu'une so-

ciété peu nombreuse, concentrée dans un seul canton, nous soutenons que dans ce cas même un imposteur qui eût entrepris d'altérer le texte sacré auroit infailliblement échoué.

Si cet imposteur n'eût été qu'un particulier, il n'auroit pu exécuter son dessein sans enlever tous les exemplaires alors existans de l'Ecriture; mais eût-il pu faire cet enlèvement?

Si c'eût été un prince, un despote qui voulût faire la saisie; il n'eût certainement pas réussi. Lorsque l'empereur Maximien, au quatrième siècle, tenta le projet d'enlever aux chrétiens tous leurs Livres sacrés, il en trouva sans doute plusieurs assez foibles pour les livrer; mais plus leur foiblesse accrut le danger, plus aussi tous les vrais fidèles se crurent obligés de tout hasarder et de tout souffrir pour sauver leur code, la règle de leurs mœurs, les lettres-patentes de leur immortalité.

Les Chinois ont des livres classiques qui contiennent à la fois leur code civil, religieux et politique. L'empereur Tsin-Chi-Hoang, qui régnoit 212 ans avant Jésus-Christ, voulut les abolir; mais en vain fut-il despote, en vain fut-il souverain pontife, on brava le pontificat et le despotisme, et il échoua dans son entreprise.

Quand nous supposerions même, si on veut, qu'un imposteur ou un souverain seroit parvenu à se saisir de tous les exemplaires des Livres sacrés; quand nous supposerions qu'après y avoir fait les changemens qu'il se proposoit, il les répande dans le public, comment déguisera-t-il cette altération? comment effacera-t-il de tous les esprits la mémoire des événemens et des dogmes que contenoient les premiers écrits, pour leur en substituer de tout différens? comment fera-t-il croire à tant de personnes qu'elles n'avoient point lu dans les écrits sacrés ce qu'elles y avoient lu, et qu'elles y avoient lu au contraire ce qu'elles n'y avoient jamais vu?

Enfin si cette altération est impossible dans un seul pays, comment se seroit-elle faite en plusieurs royaumes? Quand Maximien auroit réussi dans tout l'empire romain, eût-il réussi dans celui des Parthes; et manquer dans l'un des deux, n'étoit-ce pas manquer dans tous les deux à la fois?

Rien ne démontre mieux l'injustice de tous ces soupçons de falsification, que les frêles appuis dont on a tâché de les étayer.

Ajoutons que dans les premiers temps plusieurs hérétiques entreprirent pour appuyer leurs erreurs d'altérer en quelques endroits le nouveau Testament; mais leur tentative infructueuse nous fournit une nouvelle preuve de la pureté et de l'intégrité de nos Livres sacrés. Aussitôt qu'ils commencèrent à publier leurs exemplaires falsifiés, le cri de toute l'Eglise s'éleva contre eux. Les saints Pères leur reprochèrent avec force ces corruptions qu'ils avoient faites des Livres saints, et les leur prouvèrent par l'antériorité des exemplaires catholiques sur les leurs, et par leur universalité [1]. Si on a donc tenté dans les premiers siècles d'altérer la pureté du texte du nouveau Testament, on ne l'a pas pu. La fraude a été découverte au moment où elle a été entreprise, et les exemplaires falsifiés ont disparu avec les hérésies qui leur avoient donné l'être. Les novateurs de ces derniers siècles n'ont pas eu plus de succès. Pour obscurcir la doctrine de l'Eglise sur la grâce, ils avoient imaginé de faire à Mons une nouvelle édition du nouveau Testament selon la Vulgate. Ils avoient altéré le texte de l'Evangile de saint Jean, c. XVII. v. 12, par le changement d'une seule conjonction; mais le piége a été aussitôt découvert. L'Église universelle s'est élevée contre cette perfide innovation. Elle y a opposé toutes les éditions, tous les manuscrits, toutes les versions du texte sacré; elle a conservé intact le précieux dépôt, et n'a pas souffert qu'on y portât aucune atteinte.

Dès le quatrième siècle, un évêque nommé *Tryphillus* avoit cru devoir changer dans un sermon un mot de l'Écriture qu'il ne trouvoit pas assez relevé; Spiridion, autre évêque renommé pour sa vertu, improuva hautement cette altération à la vue de tout le peuple [2].

Théodoret raconte [3] un fait qui lui étoit personnel. Le

[1] Tert. contr. Marc l. 4. c. 4; Saint August. contr. Faust. l. 11. c. 2, 3 et 4. — [2] Sozom. Hist. Eccles. l. 1. c. 2. — [3] Hæreticarum fabular. compend. l. 10. c. 20. de Tatiano.

Diatessaron de Tatien, dont nous avons eu occasion de parler, étoit composé de passages des quatre évangélistes. Rien n'y avoit été ajouté ; l'auteur avoit seulement retranché ce qui étoit contraire à son hérésie ; ainsi le texte s'y trouvoit non dans son *intégrité*, mais dans sa pureté. Beaucoup de fidèles ne s'apercevant pas de la fraude, le lisoient de bonne foi comme un abrégé des Evangiles. Théodoret trouva dans les paroisses de son diocèse plus de 200 exemplaires de cet ouvrage ; il les supprima avec soin, et y substitua les quatre Evangiles.

Saint Jérôme même fut accusé d'introduire des nouveautés, lorsqu'il entreprit une nouvelle traduction de l'Ecriture, et de vouloir altérer l'antique version des Septante. Tout cela fait voir avec quel zèle et avec quel soin on conservoit, dans les premiers siècles comme de nos jours, le texte sacré dans toute sa pureté, et démontre qu'une altération un peu importante a toujours été impossible.

Les incrédules cependant ne laissent pas d'avancer le contraire. « Ils nous opposent d'abord qu'il est tellement » vrai que les chrétiens ont corrompu et altéré à leur gré, » et selon qu'il leur convenoit, les Evangiles, que Celse le » leur reprochoit et qu'Origène étoit forcé d'en convenir. » Victor de Tmuis, auteur du sixième siècle, nous apprend » que sous le règne d'Anastase les Evangiles furent cor- » rigés et réformés comme ayant été composés par des » ignorans [1]. »

Collins, Tindal, Chubb, Bolingbrooke et vingt autres déistes ont répété cette objection après le Juif Orobio [2] et après les manichéens.

Cette difficulté est de la plus insigne mauvaise foi. Origène est bien éloigné de convenir que les fidèles aient altéré les Livres saints : *Pour moi*, dit-il [3], *je n'en connois point qui aient corrompu l'Evangile que les disciples de Marcion*,

[1] Nouv. lib. de penser, pag. 109, 110 ; Analys. de la relig. chrét. pag. 32 ; Hist. critiq. de Jésus-Christ, préface, pag. 13. — [2] Amica collativ. pag. 241. — [3] Contr. Cels. l. 2 c. 27.

de Valentin, et je crois aussi ceux de Lucien. Ce n'est point le véritable christianisme qu'il faut accuser de ces falsifications, mais ceux qui ont mêlé des doctrines étrangères à l'enseignement de Jésus-Christ. Nous avons parlé de ces falsifications tentées par les sectaires, et nous avons vu que loin de prouver que nos Livres sacrés ont été altérés, elles forment au contraire par le cri qui s'éleva au même moment dans toute l'Eglise, et l'opposition générale de tous les catholiques, une preuve non équivoque de leur intégrité.

Le fait avancé par Victor *Tmuis* ou de *Tunome* se réduit à rien. D'abord en supposant le fait vrai, que s'ensuivroit-il? qu'un empereur qui favorisoit les hérétiques avoit voulu falsifier les Evangiles. Mais Victor ne dit pas que ce projet ait eu son exécution, et que tous les exemplaires du nouveau Testament aient subi les prétendues corrections d'Anastase. Ce prince eutychéen et même soupçonné de manichéisme, détesté dans l'Orient où il régnoit, auroit-il pu comprendre tous les exemplaires des églises d'Occident où l'on ne reconnoissoit pas son autorité? les défenseurs du concile de Chalcédoine, persécutés par ce prince, auroient-ils adopté les changements qu'il auroit faits? Cette interpolation se seroit-elle étendue sur tous les ouvrages des Pères qui ont vécu avant le sixième siècle?

Que faut-il donc penser du fait rapporté par Victor de Tmuis? Il faut l'éclaicir par un autre fait attesté par un auteur son contemporain, Libérat, diacre de Carthage. Ce dernier nous apprend, dans son abrégé des hérésies eutychéenne et nestorienne, que Macédonius, évêque de Constantinople sous Anastase, essaya de changer une seule lettre dans le seizième verset du chapitre 3 de la première Epître de saint Paul à Timothée, et en conséquence fut chassé de son siége comme suspect d'hérésie. Voilà donc un évêque dépossédé pour avoir osé tenter la plus légère altération dans un passage; la fraude fut découverte et punie sur-le-champ.

« Il en résulte toujours, dit l'incrédule, que l'altération « a été faite. »

Mais a-t-elle été reçue? A-t-elle été admise dans les exemplaires seulement du diocèse de Constantinople? Bien loin de là, le falsificateur a été puni; s'il y a donc un fait dans l'histoire qui prouve l'impossibilité d'altérer les Livres saints, c'est celui-là. Au reste nous ne disons pas qu'il a été impossible qu'on ait tenté des *altérations,* mais qu'on ait pu y réussir.

« On prétend, disent encore les incrédules, que l'his-» toire de la femme adultère n'étoit pas originairement » dans l'Evangile de saint Jean, puisqu'elle manque dans » d'anciens manuscrits. Papias cité par Eusèbe, rapporte » cette histoire d'après l'Evangile des Hébreux, où elle » étoit racontée, et d'où elle a été transportée dans celui de » saint Jean. Au reste, qu'elle ait été retranchée de quelques » exemplaires, qu'elle ait été ajoutée dans quelques autres, » il en résulte toujours que le texte des Evangiles n'étoit pas » fort respecté, et qu'il n'a pas été impossible de l'altérer. »

L'histoire de la femme adultère a toujours été reçue dans les églises d'Orient, comme on le voit par les concordes de Tatien et d'Ammonius; elle est citée par Eusèbe, saint Athanase, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, etc. Elle se lit dans les versions persane, arabique, éthiopique, cophte, italique, etc., lesquelles représentent les plus anciens manuscrits. Si elle manque dans la version syriaque, et dans un grand nombre de manuscrits grecs, c'étoit de la part des anciens l'effet d'une pieuse précaution. Ils craignoient que cette narration ne donnât lieu à des conséquences fâcheuses, que les âmes fragiles, ou nouvellement converties et encore foibles, n'en prissent occasion de se livrer au désordre, dans l'espérance d'un pardon facile; et en effet les incrédules s'en scandalisent encore aujourd'hui. C'étoit sans doute une fausse prudence, mais qui heureusement n'a point eu de succès; ils auroient dû observer qu'après avoir absout cette femme, Jésus-Christ lui avoit ordonné expressément de ne plus pécher dans la suite.

L'histoire rapportée par Papias, et qui se trouve aussi

dans l'Evangile des Hébreux, ne paroît point la même que celle racontée par saint Jean. Eusèbe ne le dit pas, et rien ne l'indique. Au contraire il paroît que ce sont deux faits différens. Papias parle d'une femme accusée d'un grand nombre de crimes; il ne raconte aucune des circonstances mentionnées par saint Jean [1]. Mais quand même il s'agiroit de la même histoire, il est incontestable que saint Jean ne peut l'avoir empruntée de l'Evangile des Nazaréens, et qu'au contraire c'est l'auteur de cet Evangile qui l'auroit transportée du grec de saint Jean dans l'Evangile de saint Matthieu. L'Evangile de saint Jean est plus ancien que celui des Nazaréens; les Pères apostoliques et saint Justin l'ont cité, et celui des Nazaréens n'a pas été connu avant saint Clément d'Alexandrie. C'étoit le texte même de saint Matthieu, avec des interpolations. Tout cela même prouve et confirme que les Livres sacrés n'ont jamais pu être altérés, puisqu'on n'a jamais pu y toucher sans que la chose ait été remarquée, et que la variété des exemplaires dont il s'agit a toujours été connue. S'il y avoit eu d'autres changemens nous en serions informés de même.

ARTICLE TROISIÈME.

Vérité et divinité des livres du nouveau Testament.

La divinité de la religion chrétienne porte sur la vérité des faits rapportés dans les livres du nouveau Testament. Cette histoire nous apprend que Jésus-Christ a prêché dans la Judée pendant trois ans; qu'il a fait des miracles pour confirmer sa mission et sa doctrine, donné l'exemple de toutes les vertus; qu'il a prédit que son Evangile s'établiroit par tout le monde, malgré la résistance des hommes; qu'il est mort sur une croix, et que trois jours après il est ressuscité; que 40 jours après sa résurrection il est monté au ciel, à la vue de ses disciples; qu'il leur a envoyé le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte; que dès ce moment

[1] Euseb. Hist. eccl. l. 3. c. 39.

les apôtres ont publié à Jérusalem et ailleurs les événemens dont nous venons de parler, surtout la résurrection de leur maître; qu'ils ont été écoutés et suivis par une multitude de prosélytes; que l'Evangile s'est établi peu à peu dans les villes principales de l'empire romain, et dans d'autres climats. Ceux qui ont continué l'histoire disent ou supposent que la plupart des apôtres et des disciples de Jésus-Christ ont été mis à mort en persévérant à publier et à attester les faits précédens dont ils se donnoient pour témoins oculaires.

Si tous ces faits sont vrais, la mission divine de Jésus-Christ et de ses apôtres est incontestable; la vérité du christianisme est démontrée, et la Bible, vengée des blasphèmes de ses ennemis. C'est donc ici le véritable état de la question entre les incrédules et nous. Au lieu de raisonner sans cesse sur la *suffisance de la religion naturelle* et l'inutilité de la révélation; sur *l'impossibilité* ou *l'improbabilité* des miracles; sur *l'incompréhensibilité* ou *l'absurdité* prétendue des mystères : les incrédules devroient, avant tout, discuter les faits qui servent de preuves au christianisme, et montrer la fausseté, ou du moins l'incertitude des faits et des miracles consignés dans les livres du nouveau Testament. Tel est, nous le répétons, le vrai point, le point décisif de cette question, la plus importante dont les hommes doivent s'occuper. Car si les miracles de Jésus-Christ sont avérés, il faut recevoir sa doctrine telle qu'il nous l'a proposée, et dès-lors la religion naturelle devient *insuffisante.* Si les miracles de Jésus-Christ ne peuvent être contestés, dans les principes même de la critique la plus sevère, il est prouvé par là même que les miracles en général ne sont pas *impossibles,* et qu'on peut en acquérir la certitude. Enfin si la vérité des miracles de Jésus-Christ est démontrée, il est démontré par cela seul que sa doctrine ne renferme aucune *absurdité.* Encore une fois, tout se réduit à savoir si les faits évangéliques sont évidemment vrais dans toutes leurs parties. L'ordre exige que nous apportions les preuves générales de la vérité de ces faits, avant d'entrer dans

l'examen détaillé des objections que les incrédules ont avancées sur les circonstances particulières de la vie de Jésus-Christ, de ses miracles, de ses actions, de ses paroles, de sa mort, de sa résurrection, de ses prophéties, etc. ainsi que des invectives et des calomnies qu'ils ont vomies contre ses apôtres et ses disciples.

Les ennemis de la foi ont senti comme nous l'importance de cette discussion. Pour en éluder la force et les suites, ils se sont attachés à couvrir d'opprobres le fondateur et les défenseurs du christianisme : conjecture hasardée, calomnies noires, impostures de toute espèce, comparaisons odieuses, plaisanteries grossières, sarcasmes amers, etc. ; telles sont leurs armes. Nos lecteurs verront, dans nos notes suivantes, combien la haine de la religion est une passion terrible, à quels excès épouvantables de violence, de fureur, d'aveuglement elle est capable d'entraîner ses insensés et imprudens sectateurs.

Nous disons d'abord que les faits évangéliques sont attestés non-seulement par les disciples de Jésus-Christ, mais encore par les Juifs, par les païens, par les hérétiques, tous intéressés, par système, à les révoquer en doute; d'où il résulte déjà que les écrivains sacrés du nouveau Testament n'ont voulu et n'ont pu en imposer à personne. Nous allons en donner des preuves.

Selon Tacite [1], Suétone [2] et Josèphe [3], il s'étoit répandu dans l'Orient une opinion *ancienne et constante* que dans ce temps-là, c'est-à-dire dans le siècle où Jésus-Christ a paru, un ou plusieurs conquérans, sortis de la Judée, seroient les maîtres du monde; que ce préjugé des Juifs fut cause de leur révolte contre les Romains. Suétone dit ailleurs (*in Claudio*) que déjà, sous le règne de Claude, trente ans auparavant, les disputes des Juifs, au sujet du Christ, les firent chasser de Rome. L'apparition de plusieurs faux messies dans la Judée, à cette même époque, est remarquée par Josèphe et par Celse [4]. Il est donc certain que dans ce

1. Hist. l. 5. c. 13. — 2. In Vespas. — 3. Guerre des Juifs, l. 6. c. 31. — 4. Orig. contre Cels l. 1. n° 50.

temps-là l'opinion de l'arrivée d'un Messie était répandue dans tout l'Orient, comme dans la Judée; que les Juifs étoient persuadés de l'accomplissement prochain de leurs prophéties.

La prédication, les vertus, la mort injuste de saint Jean-Baptiste, sont racontées par Josèphe[1]. Il dit que la défaite de l'armée d'Hérode par Arétas fut regardée comme une punition de Dieu, à cause de la mort qu'il avoit fait subir à Jean-Baptiste. « C'étoit, continue-t-il, un homme de « grande piété, qui exhortoit les Juifs à embrasser la vertu, « à exercer la justice, etc. Comme il étoit suivi d'une grande « multitude de peuple qui écoutoit sa doctrine, Hérode, « craignant son pouvoir, l'envoya prisonnier dans la forte- « resse de Machera où il le fit mourir. »

Plusieurs incrédules n'ont pas laissé d'affirmer que les historiens d'Hérode ne lui attribuoient point la mort de Jean-Baptiste[2].

Quelqu'ennemis que les Juifs fussent de Jésus-Christ, ils ne contestoient point ses miracles. Ils blâmoient seulement leur auteur pour les avoir faits le jour du sabbat; et c'est un argument dont Tertullien se servoit contre eux[3]: « Vous « ne disconvenez point, leur disoit-il, que le Christ ait fait « ces merveilles, puisque vous disiez que ce n'étoit point « pour ses œuvres que vous le lapideriez, mais parce qu'il « les avoit faites le jour du sabbat. »

Celse nous apprend[4] quel étoit au commencement du second siècle le sentiment des Juifs sur ce point. Dans ses deux premiers livres, il prend le personnage d'un Juif pour attaquer l'histoire évangélique. Il avoit bien étudié ce que les Juifs y opposoient. Il accuse d'abord les chrétiens d'exercer leur pouvoir par des enchantemens, ou par l'invocation de quelques démons ou génies. Il reproche à Jésus que, dans sa fuite en Egypte, il y a étudié la magie, etc. Il parle du baptême de Jésus-Christ, de l'adoration des mages, du massacre des Innocents, etc. Il ajoute: « Supposons vrai

1. Antiq. l. 28. c. 7. — 2. Hist. critiq. de Jésus Christ, c. 4, page 76; Dieu et les hommes, c. 30. — 3. Adv. Jud. c. 9. — 4. Orig. l. 1. n. 6, 28, 38.

» tout ce que l'on raconte des guérisons et des résurrections
» qu'il a opérées, des pains qu'il a multipliés pour nourrir
» un peuple nombreux ; cela lui est commun avec les magi-
» ciens qui promettent des choses encore plus admirables,
» qui chassent les démons, qui guérissent les malades par
» leur souffle, etc. Parce qu'ils font tout cela, faut-il croire
» que ce sont autant de fils de Dieu, etc. »

Celse ne ménage pas plus les termes dans la suite de son apostrophe aux chrétiens que les incrédules de nos jours. Ils ont copié ses objections et son style. Mais si dans la Judée il n'y avoit eu aucun témoin des miracles de Jésus, le Juif que ce philosophe fait parler n'auroit-il pas nié fermement tous ces miracles, n'eût-il pas invoqué la notoriété publique, et le témoignage de toute la Judée? les attribuer à la magie ou à l'intervention du démon, n'étoit-ce pas avouer qu'il y avoit du surnaturel? En un mot, le Juif, dont Celse étoit l'organe, ne faisoit que renouveler contre Jésus-Christ l'accusation que les scribes formoient contre lui dans l'Evangile. Telle étoit leur opinion dans ce temps-là, et ils n'en ont point changé depuis.

Les anciens Pères, qui ont disputé contre les Juifs, saint Justin, Tertullien, Origène, Arnobe, saint Jean Chrysostôme, saint Grégoire dans sa dispute avec Herban, etc., ont tous supposé que les Juifs admettoient la réalité des miracles de Jésus-Christ, mais qu'ils les attribuoient à la magie, ou au nom ineffable de Dieu, comme on le voit dans les deux histoires qu'ils ont composées de la vie de Jésus-Christ, et déjà auparavant dans le Thalmud, dans les Commentaires des rabbins sur les Livres saints. Un ancien rabbin [1], dans son commentaire sur le psaume 74, dit qu'à la venue du Messie les méchans ne croiront pas à ses miracles, qu'ils les attribueront à l'art magique. N'est-ce pas faire lui-même le procès à sa nation?

Orobio, dans sa conférence avec Limborch, ne nie point absolument les miracles de l'Evangile. Il dit que Dieu avoit défendu aux Juifs d'abandonner la loi, quand même un pro-

[1] Galatin, de Arcan. l. 8. c. 5.

phète voudroit les y engager par des prodiges et des miracles. C'est donc une chose incontestable que les Juifs, malgré leur incrédulité, ont cru uniformément, dans tous les siècles, la réalité des prodiges de Jésus-Christ.

Cependant lorsque cet Homme-Dieu les opéroit, ces prodiges, les chefs des prêtres, ses persécuteurs et ensuite ses meurtriers, les docteurs, les pharisiens avoient le plus grand intérêt à les nier, s'ils l'avoient pu. Lorsque les apôtres publièrent ses miracles, après sa résurrection, ne leur intentoient-ils pas l'accusation la plus formelle d'avoir fait périr le Messie attendu avec tant d'empressement? Si Jésus-Christ n'étoit pas un séducteur, comme ils l'en avoient accusé, ils étoient eux-mêmes des impies de l'avoir immolé; s'il étoit le prophète, l'envoyé de Dieu, ils s'étoient rendus coupables d'un crime énorme envers Dieu et envers la nation. Ils avoient donc le plus grand intérêt à se laver d'une si grave inculpation; et le moyen le plus simple et le plus certain étoit de démontrer la fausseté des miracles qu'on lui attribuoit : ils avoient en main les moyens les plus efficaces de le prouver. La puissance étoit entre leurs mains; ils n'avoient qu'à ordonner des enquêtes juridiques, faire venir tous les témoins des lieux où l'on annonçoit que s'étoient faits les miracles, recevoir et publier les dépositions. Un seul de ces miracles démontré *faux* auroit fait tomber la religion du Christ, et auroit justifié ses adversaires. Ils se devoient donc à eux-mêmes, ils devoient à leur honneur outragé, à leur ministère avili, à leur religion ébranlée (car déjà le christianisme prenoit chaque jour de prodigieux accroissemens; les deux premiers discours de saint Pierre lui avoient acquis huit mille disciples; de tout côté retentissoit l'accusation de déicide qu'on leur imputoit); ils devoient donc, dis-je, démentir les apôtres, et prouver qu'ils en imposoient. La volonté de le faire ne leur manquoit sûrement pas; si donc ils ne l'ont jamais fait, c'est qu'ils ne l'ont pas pu. Que les incrédules prouvent le contraire, qu'ils cherchent, dans toutes les histoires sacrées et profanes, le plus léger vestige d'une démarche de cette nature, nous les

défions d'en produire la moindre mention dans aucun écrit des anciens. On connoît toutes les objections faites au christianisme par ses premiers adversaires; on n'y voit jamais celle-là qui eût été la plus forte de toutes.

Lorsque saint Matthieu et saint Marc ont publié dans leurs Evangiles, peu après l'événement, les miracles de Jésus-Christ, le Sanhédrin s'est-il inscrit en faux contre leur récit? A-t-il tenté de les en châtier? Il avoit le droit de les punir; il en avoit le pouvoir; il y avoit, nous le répétons, le plus grand intérêt; c'étoit même un devoir pour lui; car tout gouvernement se doit de réprimer ceux qui le décrient en lui imputant des choses fausses. Il est donc évident que saint Matthieu et saint Marc n'auroient pas osé publier leur récit, s'il n'avoit pas été non-seulement certain, mais très-public; et s'ils avoient eu cette témérité, ils en auroient été indubitablement punis avec sévérité.

Ce seroit ici le lieu de citer le fameux passage de l'historien Josèphe, où il parle de Jésus-Christ. Personne n'avoit douté de l'authenticité de ce passage jusqu'au seizième siècle où quelques auteurs protestans, et après eux, la foule des incrédules l'ont attaqué, et ont décidé que c'étoit une interpolation des chrétiens. Plusieurs savans critiques, et entr'autres *d'Aubuz*, dont l'ouvrage a mérité les éloges de Grabe et des meilleurs juges, ont démontré que ce passage n'a point été supposé, et *qu'il n'a pu l'être*. Mais, comme nous ne voulons employer que des témoignages que personne ne sauroit contester sans absurdité, nous abandonnons volontiers celui de Josèphe, dont la cause que nous défendons n'a aucun besoin. Qu'il nous soit seulement permis d'observer que Josèphe, sans être chrétien, a pu parler de Jésus-Christ aussi avantageusement qu'il l'a fait. L'auteur d'*Emile* n'a-t-il pas placé, dans un livre fait pour établir le déisme, un éloge de Jésus-Christ encore plus pompeux que celui de l'historien Juif? Nous accusera-t-on de l'avoir *interpolé?*

Les aveux des païens ne sont pas moins favorables aux miracles de Jésus-Christ, et aux autres faits dont parle le

nouveau Testament, que ceux des Juifs. *Hiéroclès, Julien*, *Celse* et *Porphyre* reconnoissent pour certains ces faits et ces miracles; et une infinité d'autres ne sont devenus chrétiens que parce qu'ils n'ont pu résister à la force des preuves qui les constatent. Nous n'apporterons ici aucun témoignage d'auteurs païens, que ceux qui sont indubitables. Il y a certaines particularités de l'histoire de Jésus-Christ, qui ont pu être aussi bien connues de ceux qui étoient éloignés de la Judée, que des témoins oculaires de ces faits. Tels sont ceux dont nous allons parler, et qui se trouvent attestés par des auteurs païens contemporains, ou qui écrivirent peu de temps après.

1.° Saint Luc [1] dit que César-Auguste ordonna, par un édit, qu'on fît un dénombrement universel; ce qui donna lieu à saint Joseph de se transporter à Bethléem avec Marie son épouse. Josèphe en fait aussi mention [2]. Il le place sous Quirinus, comme saint Luc, et dit qu'il excita une sédition générale. Julien en parle [3] sans le révoquer en doute. Personne n'étoit plus en état que lui de savoir si ce fait étoit vrai ou faux. Tacite [4], Suétone [5], Dion [6], confirment ce point d'histoire. En supposant qu'aucun auteur romain n'en a réellement parlé, qu'y a-t-il là d'étonnant? Aucun contemporain n'a fait l'histoire du règne d'Auguste; Dion Cassius ne l'a écrite que 200 ans après, et les dix années de son histoire, pendant lesquelles le dénombrement a dû se faire, sont perdues. Les incrédules nous objectent que jamais Auguste n'a fait le dénombrement de tout l'empire. Quand cela seroit encore, que nous importe, pourvu que l'édit ait eu son exécution dans la Judée? Est-ce par hasard que ce dénombrement a servi à prouver la généalogie de Jésus-Christ, sa descendance de David, sa naissance à Bethléem, annoncée par les prophètes, et la légitimité de cette naissance, sur laquelle les incrédules osent blasphémer? Quand tous les historiens romains auroient gardé le silence sur cet événement, le témoignage de l'écrivain sacré, ap-

[1] C. 2 — [2] Antiq. 28. c 1 — [3] Dans saint Cyrille, l. 6. pag. 413. — [4] Ann. l. 1. c 2. — [5] Vita Augusti c. 26. — [6] Hist. rom l. 6 pag. 591.

puyé de Josèphe et de l'empereur Julien, n'est-il pas assez fort pour le constater? Tertullien, si le fait eût été douteux, auroit-il osé dire[1] : *Les archives romaines conservent le dénombrement d'Auguste, qui est le témoignage irréprochable de la naissance de Jésus-Christ?* (Voyez Addison, Religion chrét. traduit par Correvon, tom. II, pag. 50, Genève 1771. On peut aussi consulter Lardner, *The credibility of the gospel history*, tom. II, pag. 559.)

2.° Saint Matthieu[2] nous apprend qu'*il parut en Orient une lumière brillante, ou une nouvelle étoile, qui conduisit les mages jusqu'à* Notre-Seigneur. Chalcide, philosophe platonicien, qui florissoit au commencement du quatrième siècle, atteste cette circonstance[3], et le fait presque dans les mêmes termes que l'Evangile. Il dit dans l'ouvrage que nous citons, et qui est très estimé des savans; « *Il y a une » autre histoire plus* digne de notre vénération religieuse, » qui publie l'apparition d'une étoile destinée à annoncer » aux hommes non des maladies, ou quelques mortalités » funestes, mais la venue d'un Dieu descendu uniquement » pour le salut et le bonheur du genre humain. Elle ajoute » que cette étoile ayant été observée par des *Chaldéens* distingués par leur sagesse, et très-versés dans l'astronomie; » sa route nocturne les conduisit à chercher le Dieu nouvellement né, et qu'ayant trouvé cet auguste enfant, ils lui » avoient rendu l'hommage qui étoit dû à un si grand Dieu. »

On voit que Chalcide ne parle pas de cette histoire avec mépris, comme si elle eût été inventée, puisqu'il l'appelle la plus sainte et la plus respectable : *sanctior et venerabilior*. Pour juger du poids de ce témoignage rendu par un des païens les plus éclairés, il n'y a qu'à voir avec quelle passion le décrédite l'impie Vanini[4]. Un homme qui se fait brûler pour l'athéisme ne pouvoit qu'être ennemi de tous ceux dont la candeur fournissoit des armes ou des secours à la religion.

« Julien, dit du Plessis-Mornay[5], ne pouvant nier la vé-

[1] Contr. Marc. l. 4. c. 7. — [2] C. 2. — [3] Comment. in Tim. pag. 219. — [4] Amphitheatrum æternæ Providentiæ. — [5] Vérité de la Relig. chrét. pag. 1063, édit. d'Anvers, 1583

» rité de l'histoire, et la venue des sages guidés par cet » astre, veut croire que c'étoit l'étoile nommée *Asaph*, re» marquée par les Egyptiens, qui se voyoit tous les quatre » cents ans; outre ce qu'en tous les siècles anciens nous ne » lisons rien de semblable, en 1500 ans entiers qui ont » passé depuis on ne l'a pas vue non plus. »

3.° Le massacre des Innocens commis par Hérode est un fait d'une atrocité singulière, qui est lié à l'histoire de Notre-Seigneur, dont il prouve la naissance, et à la vérité de l'Evangile qui le rapporte. Voici ce que Macrobe, auteur païen, en dit dans le livre II des *Saturnales*, mélange heureux de critique, d'érudition et d'une vaste littérature : « Auguste » ayant appris qu'Hérode, roi des Juifs, avoit fait tuer en » *Syrie* un grand nombre d'enfans mâles, âgés de deux ans » et au-dessous, et que le propre fils de ce prince avoit été » enveloppé dans cet horrible massacre, dit : Il vaudroit » bien mieux être le pourceau d'Hérode que son fils. »

La *Syrie* est mise là pour la *Judée*, ce qui prouve que Macrobe n'a pas copié l'évangéliste, qui dit en *Judée* et non en *Syrie*, quoique cette dernière expression pût être justifiée, parce que la Syrie donna le nom à la province dont Ponce-Pilate fut le gouverneur [1].

Les incrédules ont répété les objections de Collins au sujet de Macrobe, qui ne sont ni fortes, ni exactes, pas même spécieuses. Il dit d'abord que Nicolas de Damas et Josèphe qui ont seuls particularisé les actions d'Hérode ne parlent point de ce massacre; mais le silence d'un historien détruit-il le témoignage d'un autre? Nicolas de Damas étoit l'ami intime d'Hérode; est-il surprenant qu'il ait supprimé une relation si flétrissante? et Josèphe qui copie cet auteur, ne trouvant pas ce fait dans son histoire, suit son guide, et n'ose pas en dire davantage.

« Ce fut Auguste lui-même, dit Collins, qui prononça » l'arrêt de mort contre *Antipater*, fils d'Hérode. Il ne » pouvoit donc railler ce prince de l'exécution des ordres » qu'il avoit donnés. »

[1] Tert. Apolog. c. 21.

Ce fait est détruit par Josèphe[1]. Auguste abandonne *Antipater* au jugement de son père qui se détermine pour le plus sévère.

« *Antipater* étoit homme fait quand son père le fit mou-» rir; il n'étoit donc pas du nombre des petits enfans enve-» loppés dans le massacre de Bethléem. »

Cela prouveroit au plus que Macrobe se trompoit en ne faisant de deux actions très-distinctes qu'une seule action. Son texte au reste porte simplement qu'Auguste *apprit en même temps* le massacre des Innocens et le supplice d'*Antipater : Cùm audisset, inter pueros quos in Syriâ Herodes, rex Judæorum, infra bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : Meliùs est Herodis esse porcum quàm filium.* Ce qui suffit pour confondre Collins et ses copistes, c'est que Macrobe atteste ce massacre fait par les ordres d'Hérode tout comme le fait saint Matthieu.

« Macrobe n'est pas un témoin recevable pour un fait » qui s'étoit passé quatre siècles auparavant. »

Nous n'alléguons point Macrobe comme ayant vu le fait, mais comme ayant lu dans les auteurs ce qu'ils en avoient écrit. Or dans la préface de ses *Saturnales* il déclare que son ouvrage n'est qu'un recueil de ses lectures grecques et latines. Son exactitude dans les extraits reconnus prouve celle qu'il l'a observée dans les autres.

« Macrobe a peut-être été chrétien. »

Quoiqu'il vécût sous l'empire de Théodose, il y avoit encore nombre de païens dans les premières magistratures. Son ouvrage d'ailleurs montre une profession décidée du paganisme. *Nous prions*, dit-il, *Janus*, *nous adorons Apollon*. Tout démontre donc la mauvaise foi de *Collins* et le poids du témoignage de *Macrobe;* et le crime d'Hérode si bien attesté prouve évidemment que la naissance du Messie est un événement duquel on étoit occupé pour lors; que celle de Jésus-Christ fit du bruit dans la Judée et à Jérusalem, ou par l'arrivée des mages, ou par les signes miraculeux dont parle l'Evangile. Car pourquoi ce prince se

[1] Antiq. l. 17. c. 7. édit. d'Havercamp.

seroit-il porté à faire périr au berceau un enfant inconnu, né par hasard à Bethléem?

4.° Une conséquence de l'adoration des mages et du massacre des Innocens est la fuite de Jésus en Egypte. Ce nouveau fait étoit si constant que Celse, de concert avec les Juifs, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, en a fait un crime à Jésus, et l'a accusé d'avoir appris la magie en Egypte : « Qu'avoit-il besoin [1] d'être transporté en Egypte » de peur d'être tué ? mais il ne convient pas à un Dieu » de craindre la mort, etc. »

Porphyre avoit tenu le même langage : « Jésus, dit-il [2], » ayant été élevé obscurément, il s'alla louer en Egypte où » ayant appris à faire quelques miracles, il s'en retourna » en Judée, et s'y proclama lui-même Dieu. »

5.° Tacite [3] atteste de la manière la plus formelle le supplice de Notre-Seigneur sous le gouvernement de Ponce-Pilate, en parlant de la violente persécution que Néron excita contre les chrétiens, lorsqu'il entreprit de faire tomber sur eux le soupçon d'avoir causé l'incendie de Rome dont lui-même étoit l'auteur.

6.° L'empereur Julien fait un aveu formel des miracles de Notre-Seigneur, dans le temps même qu'il cherche à en éluder la force : « Il n'a rien fait, dit-il [4], qui mérite qu'on » en parle, à moins qu'on ne compte pour de grandes actions » d'avoir guéri des boiteux et des aveugles, et d'avoir » chassé les démons des possédés dans les bourgs de Bethsaïde et de Béthanie. » On trouve les mêmes expressions dans les œuvres mêmes de cet empereur [5].

Julien a fait encore un aveu plus formel [6], dans un passage où il objecte la résistance obstinée des Juifs à reconnoître Jésus-Christ pour le Messie : « Comment ce peuple » indocile a-t-il obéi à la voix de Moïse ? Et *Jésus*, qui » commandoit aux démons et qui les chassoit, qui marchoit » sur la mer, qui, comme vous le voulez, a fait le ciel et

[1] Orig. contr. Cels. l. 1. n.° 28, 67. — [2] Traduct. d'Elie Bouchereau. — [3] Ann. l. 15. c. 44. — [4] Apud Cyrill. l. 6. — [5] L. 6. pag. 191. édit. Colon. 1688. — [6] Apud Cyrill ibid.

» la terre, n'a pu changer les sentimens de ses amis et de » ses parens pour leur procurer le salut ! »

Sur quoi M. Bullet observe très-bien [1] que Julien parle selon sa persuasion, lorsqu'il dit que Jésus a chassé les démons et marché sur la mer, et ne fait sentir qu'il parle selon le sentiment des chrétiens que lorsqu'il dit que Jésus a fait le ciel et la terre..... La raison de cela est que Julien ne pouvoit se refuser à la croyance des prodiges de Jésus, parce qu'ils étoient de notoriété publique. Il n'en étoit pas de même de la création qui n'étoit connue que par la révélation.

Julien dit ailleurs [2] que saint Paul surpasse tous les magiciens et les imposteurs qui ont jamais été; que les apôtres ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples auxquels ils ont laissé ces secrets pernicieux.

7.° Entre les preuves que nous avons de cette notoriété des miracles de Jésus-Christ, nous lisons ces paroles dans l'ouvrage d'un auteur du sixième siècle, nommé *Evagre*, sous le titre de *Consultations de Zachée,* chrétien, et d'*Apollonius*, philosophe païen [3] : « Je me souviens que les » chrétiens ont allégué depuis long-temps que Jésus-Christ » a guéri différentes espèces de maladies et ressuscité des » morts; mais je ne vois pas qu'il mérite d'être singulière- » ment admiré pour cela, puisque d'habiles magiciens » ressuscitent les morts, et que les médecins guérissent des » infirmités de toutes sortes. »

Voilà l'aveu d'un fait non contredit par un païen qui en fait mention, et qui n'en élude la force que par deux suppositions également fausses, d'un pouvoir qu'aucun magicien ni médecin n'exercera jamais.

8.° Porphyre, que saint Augustin appelle le plus habile des philosophes [4], nous fournit contre son intention une preuve remarquable du pouvoir surnaturel de Notre-Seigneur, en convenant [5] que depuis que Jésus étoit adoré les

[1] Histoire de l'etablissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens, pag. 110. — [2] Cyrill. l. 3. pag. 99. l. 10. pag. 339. — [3] L. 1. c. 13. — [4] De Civit. Dei, l. 4 — [5] Apud Euseb. Præp. Evangel. l. 5. c. 1.

hommes n'avoient plus ressenti les effets marqués de la protection des dieux : il dit ailleurs [1] que les miracles opérés par Jésus-Christ doivent être attribués à la magie ; et dans son discours de la philosophie par les oracles il en cite plusieurs qui étoient favorables à Jésus-Christ : « On » trouvera fort extraordinaire, dit-il, ce que nous allons » rapporter. Les dieux mêmes ont assuré que *Jésus* étoit » un homme de bien, et un grand homme dont l'âme jouit » de l'immortalité ; mais que les chrétiens qui l'adorent sont » des hommes corrompus et plongés dans l'erreur. Ils sont » donc haïs des dieux parce qu'ils ont le malheur de ne les » pas connoître et de se tromper grossièrement ; pour leur » chef, c'est un homme de bien placé dans le ciel avec les » âmes vertueuses.

» Il ne faut point blasphémer contre lui, mais avoir pitié » de la folie de ceux qui sont tombés dans l'erreur à son » égard [2].

» Il y a, dit-il ailleurs [3], des esprits terrestres d'un ordre » inférieur qui sont soumis, à certains égards, au pouvoir » des mauvais démons. Les sages des Hébreux, du nombre » desquels a été *Jésus*, comme Apollon en a rendu témoi- » gnage, ont travaillé à détourner les âmes pieuses du culte » de ces mauvais démons..... Mais des ignorans et des im- » pies ont rejeté tous les dieux sans distinction. »

Si Porphyre avoit regardé Jésus-Christ comme un fourbe, un imposteur, et ses miracles comme des tours d'adresse ou des prestiges de charlatan, l'auroit-il reconnu pour homme de bien ?

9.° Celse, autre ennemi des chrétiens, aussi déclaré que Porphyre et non moins subtil, n'a pu résister à l'évidence des miracles de Jésus-Christ, et au poids victorieux des témoignages qu'on leur rendoit. Les Juifs les plus obstinés et les plus attentifs à en découvrir le foible avoient déjà échoué dans cette entreprise, et n'avoient rien pu opposer à la lumière de tant de merveilles. *Les pharisiens et les*

[1] Cyrill. contr. Julian. l. 10. Hier. contr. Vigilant. — [2] Saint Aug. de Civit. Dei, l. 19. chap. 23. De Consensu evang. chap. 35. — [3] Ibid.

sadducéens, les deux sectes les plus opposées à l'établissement de la doctrine dont les miracles prouvoient la divinité, n'osèrent jamais en disconvenir, et lorsqu'ils demandoient à Jésus-Christ qu'*il leur fît voir quelque miracle du ciel*[1], cela même insinuoit qu'ils reconnoissoient pour réels ceux qu'il avoit faits sur la terre, mais qu'ils le défioient en quelque sorte d'opérer dans le ciel ou dans les airs des prodiges qu'ils croyoient sans doute plus difficiles, comme si la résurrection d'un mort, et la connoissance des pensées les plus secrètes n'étoient pas aussi étonnantes que de causer un orage ou une éclipse !

La réalité des miracles de Jésus-Christ étoit si frappante du temps de Celse, que la voix publique, même chez les Juifs endurcis, ne la contestoit point, comme nous l'avons déjà démontré ; si donc ce philosophe les eût crus faux, ne devoit-il pas les nier franchement, uniformément et constamment ? Auroit-il eu recours à des explications tendant à éluder l'avantage que les chrétiens pouvoient en tirer ? Cependant il ne s'en tient point à la négative qu'il ne hasarde qu'une fois ; il a recours à une mauvaise défaite en disant que les miracles de Jésus étoient des opérations du démon. Il compare ces merveilleux repas où Jésus-Christ nourrit en deux différens temps, avec quelque peu de pain et de poisson, plusieurs milliers de personnes, à des festins magiques[2]. Le témoignage de Celse est d'autant plus important qu'il y avoit à peine cent ans que Jésus-Christ étoit remonté dans les cieux quand il écrivoit contre sa religion. Il avoit dû voir dans sa jeunesse des personnes qui avoient connu, ou Jésus-Christ lui-même, ou des hommes de son temps. Il ne pouvoit donc ignorer ce qu'on avoit pensé du vivant de Jésus-Christ, sur les miracles que l'on publioit de lui. Il n'avoit certainement pas manqué de s'en informer ; l'on voit qu'il possédoit l'histoire évangélique dont il cite fréquemment des textes. Si donc quelque contemporain de Jésus-Christ eût nié ses miracles, Celse l'auroit indubitablement su. Animé

[1] Matth. 16. v. 1. — [2] Voyez tom. 6, la note 30 sur les quatre Evangiles.

comme il l'étoit d'une haine violente contre le christianisme, ingénieux à trouver des argumens pour le combattre, n'eût-il pas encore une fois opposé fortement cette dénégation ? Eût-il renoncé à l'avantage qu'elle lui présentoit ? Eût-il recouru au foible moyen d'imputer à Jésus-Christ un pouvoir magique ? C'est donc avec bien de la raison qu'Origène dit [1] que Celse n'attribue les miracles à la magie que parce qu'il est dans l'impuissance de les révoquer en doute; et comment auroit-il pu douter de la réalité des prodiges du maître, lui qui a reconnu la réalité de ceux des disciples ?

10.° Hiéroclès, philosophe païen, fut gouverneur d'Alexandrie sous Dioclétien. Il ne se contenta pas de persécuter les chrétiens, il composa un ouvrage intitulé *Philaléthès*, dans lequel il oppose les prétendus miracles d'Apollonius de Thyane à ceux de Jésus-Christ. « Les chrétiens, dit-il [2], » font grand bruit et donnent de grandes louanges à Jésus, » parce qu'il a rendu la vue aux aveugles et opéré d'autres » merveilles..... Nous sommes mieux fondés lorsque nous » en attribuons de semblables à plusieurs grands hommes, » tels qu'Aristée, Pythagore, Apollonius... » Après avoir raconté les prodiges d'Apollonius, il conclut : « Je rap- » porte ces merveilles pour montrer que nous pensons plus » sagement que les chrétiens; nous ne regardons point » comme un dieu, mais comme un ami des dieux, un » homme qui a opéré de si grands prodiges; les chrétiens » au contraire publient que *Jésus* est dieu *à cause de quel-* » *ques petits prodiges qu'il a faits*. Pierre, Paul et quelques » autres de cette espèce, hommes menteurs, ignorans et » *magiciens*, ont vanté avec emphase les actions de *Jésus* : » Maxime d'Egée, le philosophe Damis, Philostrate, » hommes savans et amateurs de la vérité, nous ont trans- » mis celles d'Apollonius. »

Bayle frappé de ces aveux d'Hiéroclès, dit [3] que ce philosophe ne voyoit rien de solide qu'il pût opposer aux miracles de Jésus-Christ.

[1] Contr. Cels. l. 2. n.° 14. — [2] Euseb. contr Hierocl. — [3] Dict. critiq. Beaulieu, D

Nous verrons, quand nous réfuterons les objections des incrédules, ce qu'on doit penser d'Apollonius et de ses miracles.

11.° Les païens disent dans Arnobe [1] que *Jésus* a été un magicien; qu'il a volé dans les sanctuaires des Egyptiens les noms des génies puissans, et les secrets par lesquels il a opéré des prodiges.

12.° Lactance rapporte [2] un oracle d'Apollon, qui déclare que *Jésus* est un homme sage, et qui a fait des prodiges, mais par le secours de la magie, et non par la puissance divine.

13.° Volusien écrit à saint Augustin [3] que les démons chassés, les malades guéris, et les morts ressuscités sont peu de chose pour un Dieu. Le comte Marcellin parlant des païens dit : *Ils nous citent toujours leur Apollonius, leur Apulée et d'autres magiciens semblables qui leur paroissent avoir fait de plus grands miracles que ceux de Jésus-Christ.*

14.° Nous sommes assurés qu'il s'est perdu un acte très-authentique, sorti des registres païens, c'est celui de la relation qui fut envoyée par Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée, sous l'autorité duquel Jésus-Christ fut jugé, condamné et crucifié. C'étoit la coutume dans l'empire romain, comme c'est encore l'usage de presque tous les gouvernemens, que les gouverneurs ou préfets des provinces éloignées envoyassent au souverain une relation abrégée de tout ce qui arrivoit de remarquable dans le pays dont ils avoient l'administration. Il est donc plus que probable que Ponce-Pilate ne négligea pas un devoir que remplissoient tous les autres gouverneurs [4], et qu'il fit connoître à Tibère, prince défiant et ombrageux, un personnage qui se disoit le Messie, que Pilate ne pouvoit ignorer être attendu de la nation juive à cette époque précise, comme devant être son libérateur et son monarque.

Or que Pilate l'ait fait, c'est ce que nous certifient des

[1] Contra. Gentes, l. 1. pag. 12. — [2] Divin. Instit. l. 4. c. 13. — [3] Aug. lettr. 135 et 136. — [4] Voyez Philon, Legat. ad Caïum, p. 1016; Euseb. Hist. Eccl. l. 2. c. 2, etc.

témoignages illustres. Nous ne nous arrêterons qu'à celui de saint Justin martyr qui vivoit fort près de Notre-Seigneur. Il faisoit sa résidence à Rome, il y fit diverses conversions et y souffrit enfin le martyre. Justin eut à Rome des disputes ouvertes avec les philosophes, surtout avec *Crescens*, philosophe cynique, dans lesquelles il cite la relation de Pilate à l'empereur. Mais Crescens n'eût-il pas facilement découvert si son antagoniste alléguoit un acte qui n'existoit pas, ou s'il hasardoit une fausse citation? Si cela eût été, eût-il manqué de dévoiler aux yeux du public une supercherie si manifeste; et Justin eût-il osé défier *Crescens*, comme il le fit, à disputer avec lui en présence du sénat romain, sur la divinité de la religion chrétienne, s'il eût forgé cette preuve et ce témoignage? *Crescens* eût-il refusé le défi s'il eût pu convaincre Justin de fausseté et découvrir l'illusion? Saint Justin va plus loin dans sa seconde apologie, il l'adresse à l'empereur lui-même et à tout le corps du sénat : en parlant de la mort et des souffrances de Notre-Seigneur, il réclame en preuve de la vérité de tous ces faits l'acte dont nous parlons : *Vous pouvez*, dit-il, *l'apprendre des actes de Ponce-Pilate;* il allègue des faits éclatans et en appelle à un acte public assez récent. Auroit-il osé le faire, encore une fois, et n'auroit-il pas été confondu si la relation de Ponce-Pilate n'eût pas été consignée dans les archives romaines?

Il est essentiel d'observer ici que Justin ne fait aucune mention de la *prétendue lettre de Pilate à Tibere*, ni de l'envoi des actes ou registres contenant quelque chose de précis sur la vie et les miracles de Jésus-Christ. Les incrédules confondent ces *faux actes* dont les uns furent forgés au second siècle par les quartodécimans, et les autres au troisième par les païens, où Jésus-Christ et les chrétiens étoient représentés sous des traits odieux; et ce sont ces derniers actes que l'empereur Maximin fit afficher et répandre dans tout l'empire romain, en haine du christianisme.

Au reste, nous ne voulons pas donner plus de poids à l'existence de la relation envoyée par Pilate à Tibère, et

alléguée par saint Justin, que cela ne convient. Nous ne voulons point employer des preuves foibles ou douteuses. C'est pour cela que nous n'avons point cité sur ce sujet Tertullien et Eusèbe, parce que ces deux auteurs ont ajouté des circonstances qui ne nous paroissent pas suffisamment constatées. Nous ne mettons même les vrais actes en question qu'au rang des preuves perdues, et non dans la classe des preuves existantes. Notre raisonnement revient à ceci :

Il est indubitable que nous avons perdu nombre de pièces authentiques et considérables qui seroient très-avantageuses au christianisme. Que seroit-ce par exemple si nous voyions une relation d'un gouverneur païen de la Judée, contemporain des événemens, sous les yeux duquel ces événemens se fussent passés? Nous ne l'avons pas cette relation; cependant *il est plus que probable qu'elle a existé,* quoique nous ne l'ayons jamais vue. Il s'en trouve dans l'histoire telle et telle preuve. C'est au public à juger de la croyance qu'elles méritent. Nous ne croyons pas qu'on puisse tenir un langage plus circonspect.

Au reste si quelques chrétiens ont adopté quelquefois trop facilement des pièces *adultérines,* les incrédules montrent-ils plus de candeur et moins de foiblesse, en mettant sur le compte de la religion même une foule de pièces apocryphes, tandis qu'il n'y a pas une seule de ces pièces qui ne soit formellement rejetée ou critiquée par ses défenseurs, qui montrent en même temps par la sage et victorieuse défense des pièces vraiment authentiques, combien leur sont peu nécessaires les suppositions qu'on leur reproche?

15.° Phlégon de Tralles en Asie, qui florissoit au milieu du second siècle, étoit un célèbre savant attaché à la cour d'Adrien. Il nous assure dans ses Annales[1] que Notre-Seigneur (ou plutôt saint Pierre son disciple) a prédit diverses choses qui sont arrivées conformément à ses prédictions. Le même fait est attesté par le même Phlégon trallien s'adressant à l'empereur Adrien. *Trallium,* patrie de cet auteur

[1] Phlegon, l. 13 et 14. apud Euseb. et Orig. contr. Cels. l. 2. § 49.

païen, n'étoit pas fort éloigné de la Palestine; de sorte qu'il pouvoit aisément avoir été informé des événemens remarquables arrivés chez les Juifs, dans le siècle qui avoit précédé immédiatement le sien. Plusieurs de ses compatriotes pouvoient avoir eu des relations vagues de la vie de Notre-Seigneur, et avoir vécu du temps du tremblement de terre et de l'éclipse qui causa l'obscurité dont parle aussi le même Phlégon, et dont nous rapporterons le témoignage.

Origène ne dit point que le témoignage de Phlégon sur les prédictions fût relatif à Jésus-Christ. Il le présume seulement. Voici ses termes[1] : *Phlégon dans le 13.e ou 14.e livre de ses Chroniques, attribue à Jésus-Christ la connoissance de quelques événemens à venir, et bien que par méprise il mette Pierre au lieu de Jésus, il rend pourtant témoignage à celui qui avoit fait la prédiction, que les choses étoient arrivées comme il les avoit prédites.*

Que Phlégon se soit mépris dans les noms, ou qu'il n'ait eu en vue que les prédictions de saint Pierre, il en résulte toujours que l'aveu de l'auteur païen est également favorable à la religion chrétienne, puisque le pouvoir de prédire avec certitude ne pouvoit venir que de Dieu, qui confirmoit ainsi la mission du disciple, et par là même celle du maître.

Nous croyons au reste que Phlégon avoit en vue, à la lettre, les prédictions de saint Pierre, et que cet auteur ne s'est point mépris. Ne pouvoit-il pas avoir appris les prophéties de cet apôtre avec la même facilité que celles de Notre-Seigneur. Saint Pierre avoit fait aux Juifs des prophéties sur leur ruine prochaine et sur celle de Jérusalem.

Quoi qu'il en soit, Origène écrivoit dans un siècle où la Chronique de Phlégon subsistoit tout entière, et étoit entre les mains de tout le monde. Cet habile défenseur du christianisme n'avoit garde de se compromettre avec un pareil antagoniste, et dans une cause si importante.

Un autre passage de Phlégon, dans lequel il parle de l'éclipse et du tremblement de terre arrivés à la mort de Notre-Seigneur, n'est pas moins remarquable.

[1] Phlegon l. 13 et 14. apud Euseb. et Orig. contr. l. 2. §. 49.

« La quatrième année, dit-il[1], de la CCII.ᵉ Olympiade, » il y eut une éclipse de soleil, la plus grande qu'on eût » encore vue. Il se forma à la sixième heure du jour une » nuit si obscure que les étoiles parurent dans le ciel. Il se » fit de plus un grand tremblement de terre, qui renversa » plusieurs maisons de la ville de Nicée en Bithynie. »

Il n'y a aucun doute que l'éclipse dont parle Phlégon n'ait été les ténèbres dont les évangélistes font mention. Vainement les incrédules[2] ont observé qu'il n'a pas pu y avoir d'éclipse de soleil dans l'année de la mort du Sauveur, surtout dans le temps de la Pâque, ou à la pleine lune de Mars. Nous en convenons avec eux, il n'y eut point d'éclipse de soleil dans la 33.ᵉ année de notre ère; mais il y en eut une le 24 novembre de l'an 29, à neuf heures du matin, au méridien de Paris, qui ne peut avoir rien de commun avec celle dont parle Phlégon.

Les évangélistes n'ont point parlé d'*éclipse* naturelle, mais de *ténèbres,* sans en indiquer la cause.

Voici comme ils en parlent. Saint Matthieu[3] dit : *Or depuis la sixième heure, toute la terre fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième.*

Saint Marc[4] : *Depuis la sixième heure, toute la terre fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième.*

Saint Luc[5] : *Il étoit environ la sixième heure, lorsqu'on vit toute la terre couverte de ténèbres qui durèrent jusqu'à la neuvième.* Il ajoute : *Le soleil fut obscurci, et le voile du temple se déchira par le milieu.*

Il faut observer 1.° que l'expression *ténèbres* n'indique pas plus un obscurcissement causé par une *éclipse* que celui que produiroit une vapeur assez épaisse pour nous dérober le jour.

2.° Ces mots, *toute la terre,* ne peuvent se prendre à la lettre, puisqu'une éclipse même totale ne peut être vue que d'un même hémisphère. D'ailleurs, selon le style familier aux Juifs, cette expression ne désigne que *la Judée*[6].

[1] Phlegon, Olymp. 202. Hieron. et Euseb. in Chronic. — [2] Dict. Philos. — [3] C. 27 v. 45. — [4] C. 15. v. 33. — [5] C. 23. v. 44. — [6] Voyez Gen. c. 13. v. 9; Jos 2 v. 1; I. Reg. 30. v. 16; Isaï. 13. v. 5, Luc. 4. v. 25, etc.

3° La durée de ces ténèbres pendant trois heures sert encore à démontrer que ce ne put être l'effet d'une éclipse; car dans celles mêmes qui sont totales, la grande obscurité n'est jamais que de quelques minutes.

Il est donc évident que lorsque Phlégon s'est servi du terme d'*éclipse* pour exprimer ces ténèbres miraculeuses, ç'a été, ou parce qu'il en ignoroit le véritable sens, ou parce que le plus grand nombre des hommes, qui n'étoient pas astronomes, s'étoient ainsi exprimés avant lui sur le phénomène arrivé en Judée.

Ajoutons que des ténèbres qui règnent en plein midi sur toute la Judée, et pendant les trois plus brillantes heures du jour, étoient un prodige assez merveilleux pour étonner les autres peuples de l'univers, qui ont pu l'apprendre par des milliers de témoins.

C'est donc ce miracle de ténèbres surnaturelles, et non d'une éclipse proprement dite, que Phlégon a eu en vue, et les anciens apologistes du christianisme ne l'ont jamais conçu ou allégué d'une autre manière. Tertullien dit[1] : *Au même instant que Jésus-Christ expiroit, dans le temps que le soleil étoit au milieu de sa course, le soleil se déroba... Ce fait est conservé dans vos registres publics.*

Origène[2] se sert de ce prodige et du tremblement de terre qui arrivèrent à la mort de Notre-Seigneur sous l'empire de Tibère, pour prouver la divinité de Jésus-Christ. Il le présente encore dans son commentaire sur saint Matthieu[3], comme une preuve qui devoit confondre ses adversaires. C'est à cette occasion qu'il cite Phlégon, comme un garant que les païens ne pouvoient récuser, vu qu'il étoit de leur religion.

On voit dans le langage de ces deux apologistes qu'ils s'en tiennent au sens que désignent les *ténèbres*, conformément au style de l'Ecriture : *Dies subducta est*, le jour disparut, sans dire que ce fut par une éclipse.

Ces observations suffisent pour réfuter les philosophes modernes qui ont cherché des objections contre le récit des

[1] Apolog. c. 21. — [2] Contr. Cels. l. 2. — [3] Tract. c. 35.

évangélistes dans les calculs et dans les lois inébranlables de l'astronomie. Il n'en est pas moins constant que les *ténèbres* dont nous parlons ont été miraculeuses; les incrédules ne prouveront jamais que Dieu n'a pas pu les produire, et nous, nous prouverons, par la chronologie même, que ce sont ces mêmes ténèbres qui ont été certifiées par Phlégon. Ecoutons l'astronome Chéseaux.

« Pour comparer[1] l'époque des Olympiades employée » par Phlégon, nous avons besoin :

» 1.° De lier ensemble des époques communes aux historiens sacrés et profanes;

» 2.° De faire bien remarquer les saisons et les retours » périodiques de chacune;

» 3.° De fixer, d'abord par des vraisemblances, l'année » de la mort du Sauveur, et de les confirmer ensuite par » des caractères particuliers qui déterminent constamment » cette époque et l'exactitude du récit de Phlégon.

» Les auteurs païens concourent avec l'évangéliste saint » Luc, pour nous fournir la liaison des années olympia- » diques avec celles de la vie de Notre-Seigneur, et cela de » la manière suivante :

» L'an 4726 de la période julienne se célébra la 198e. » olympiade, en été, et peu après le solstice. L'an 4727 » de la même période, Tibère monta sur le trône de l'em- » pire, au mois d'août, et par conséquent peu de mois » après le commencement de la seconde année de l'olym- » piade 198e. De là il suit que l'an 4741 de la période ju- » lienne, et peu de mois après le commencement de la » quatrième année de la 201e Olympiade, environ le mois » d'août, Tibère entra dans la quinzième année de son » règne. Or c'est à cette quinzième année que saint Luc » rapporte le commencement du ministère de saint Jean- » Baptiste, dans le courant duquel fut baptisé le Seigneur, » après un intervalle de temps qu'il s'agit de déterminer.

» Il paroît d'abord assez clairement, par les paroles de

[1] Dissertat. de Chéseaux, insérée au tome 3 de la religion chrétienne, par Addison, trad. de Correvon, p. 281.

» l'évangéliste, que le baptême de Jésus-Christ n'arriva pas
» dès les premiers jours de la prédication de saint Jean; ce
» saint homme ayant eu le temps de baptiser auparavant
» plusieurs personnes, de leur adresser diverses prédica-
» tions, etc.

» D'un autre côté, il y a encore bien de l'apparence que
» Jean-Baptiste ne commença pas à baptiser en automne,
» ce qui eût prolongé la célébration du baptême jusqu'au
» commencement de l'hiver; et il est certain que, quoique
» la Judée soit sous un climat chaud, elle ne laisse pas
» d'être exposée à d'assez grands froids, pour rendre la fin
» de l'automne beaucoup moins propre que le printemps
» ou l'été pour la cérémonie du baptême, telle qu'elle se
» faisoit alors, surtout dans les eaux du Jourdain, que l'on
» sait être naturellement très-fraiches.

» Nous conclurons de ces deux remarques 1.° qu'il est
» au moins *vraisemblable* que Jean-Baptiste ne commença
» son ministère que sur la fin du printemps de l'année 4742
» de la période julienne, temps qui appartenoit encore à la
» quinzième année de l'empire de Tibère; 2.° que Notre-
» Seigneur ne fut baptisé que dans l'été de la même année,
» et peut-être sur la fin; par conséquent dans le commen-
» cement de la première année de la CCII.e Olympiade,
» tout-à-fait à la fin de la quinzième année de Tibère.

» Il reste à présent 1.° à lier l'année du baptême de Notre-
» Seigneur avec celle de sa mort; et 2.° à confirmer cette
» liaison, et l'époque même de ces deux années, d'une ma-
» nière plus certaine que de *simples vraisemblances*. Or je
» dis 1.° que le baptême de Notre-Seigneur doit être con-
» sidéré comme l'époque du commencement de son minis-
» tère, et de ce temps que les auteurs sacrés, tant des Evan-
» giles que des Epîtres, disent qu'il a employé (selon les
» paroles de Daniel, IX, v. 27) *à confirmer l'alliance à*
» *plusieurs; de cette semaine enfin à la moitié de laquelle*
» *il a fait cesser le sacrifice et l'oblation.*

» 2.° Que la durée de son ministère a été d'environ trois
» ans et demi, ce que je prouve principalement par l'en-

» droit du prophète Daniel que je viens de citer; et en second lieu, par le nombre des pâques que l'apôtre saint Jean nous apprend avoir été célébrées par Notre-Seigneur depuis son baptême. Cet apôtre fait en effet mention de quatre pâques; et, quoiqu'il ne dise nulle part que ce sont les seules que le Sauveur ait célébrées depuis son baptême, il est fort naturel de le conclure de l'exactitude qu'il marque à les rapporter.

» Si donc la prédication de Notre-Seigneur a été de trois ans et demi; s'il l'a commencée à son baptême, et si ce baptême est arrivé après le commencement de la première année de la CCII[e] olympiade, et par conséquent dans la même année que *Phlégon* dit avoir été celle de cette éclipse miraculeuse, les preuves historiques se trouvent confirmées par des preuves astronomiques, ou purement chronologiques, que je n'ai pas cru devoir placer ici. » (On les peut voir dans la savante dissertation citée ci-dessus, à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.)

Après de telles preuves, on ne sera point étonné d'entendre dire à *Onuphre Panvini*, l'un des meilleurs critiques du XVI[e] siècle, qu'après les témoignages évangéliques il ne connoissoit aucun témoignage humain plus éclatant et plus incontestable que celui de *Phlégon*, sur les ténèbres qui étonnèrent l'univers à la mort de Notre-Seigneur.

Ce prodige a encore reçu le témoignage d'un autre célèbre auteur païen, celui de *Thallus*, historien grec [1] qui écrivit les histoires syriaques dans le premier siècle, et qui rapporte, dans son troisième livre, le fait des ténèbres miraculeuses.

Enfin ce qui met ce miracle dans une pleine évidence, c'est qu'il fut rapporté dans les actes publics et dans les registres de l'empire. Nous avons déjà vu Tertullien en appeler à ces pièces solennelles auxquelles il renvoie les païens, comme à des monumens incontestables de la vérité. *Ce fait* dit-il [2], *se trouve enregistré dans vos archives;* et Lucien prêtre et martyr, disoit à ses juges [3] : *Consultez vos an-*

[1] Euseb. Chron. grec. pag. 77. — [2] Apol. c. 21. — [3] Rufin, Hist. eccl. l. 9. c. 6

nales ; vous y trouverez qu'au temps de Pilate, et durant le supplice du Christ, le soleil disparut en plein midi, au point que le jour cessa.

Phlégon ajoute, dans le même passage que nous venons d'examiner, qu'*un grand tremblement de terre renversa plusieurs maisons dans la ville de Nicée en Bithynie.*

Bayle [1] fait ici une difficulté. « Phlégon, dit-il, n'a peut-» être marqué sinon que ces deux événemens furent obser-» vés en la même année. Si vous voulez à toute force qu'il » ait désigné le même jour, vous vous jetez dans une autre » difficulté ; il faudra que vous supposiez que la lumière » du soleil disparut en plein midi dans la Bithynie, et par » conséquent que les ténèbres de la passion de Notre-Sei-» gneur furent générales par toute la terre, etc. »

Nous demandons à Bayle s'il n'a pas été très possible que les *ténèbres* n'aient couvert que la *seule Judée,* et que la terre ait tremblé en des lieux plus éloignés ? Mais quand même le tremblement de terre arrivé en Bithynie ne seroit pas une suite de celui qui arriva dans la Judée, ce dernier prodige ne seroit pas à la vérité confirmé par le témoignage de Phlégon, comme le premier, mais il n'en est pas moins indubitable. Des voyageurs anglois et des historiens très-instruits, *Millar,* Flemming, Maündrel, Shaw et d'autres attestent que le rocher du Calvaire n'est point fendu naturellement selon les veines de la pierre, mais d'une manière évidemment surnaturelle. « Si je voulois » nier, dit saint Cyrille de Jérusalem [2], que Jésus-Christ » ait été crucifié, cette montagne de Golgotha, sur laquelle » nous sommes présentement assemblés, me l'apprendroit. »

Nous finirons cet article par un fait singulier et intéressant, tiré de Flemming [3].

« Un gentilhomme très-considérable, dit cet auteur an-» glois, qui avoit voyagé dans la Palestine, m'a assuré que » son compagnon de voyage, déiste plein d'esprit, s'amusoit, » chemin faisant, de toutes les histoires que les prêtres

[1] Dict. crit au mot Phlégon, note C — [2] Catéch. 13. — [3] Christology, tom. 2. pag. 97.

» catholiques vouloient lui conter sur les lieux sacrés et » les reliques. Ce fut dans la vue de s'en moquer qu'il alla » visiter les fentes du rocher que l'on montre sur le *mont* » *Calvaire*, comme l'effet du tremblement de terre arrivé » à la mort de Jésus-Christ, et que l'on voit aujourd'hui » renfermé dans le vaste dôme construit par l'empereur » Constantin : mais, lorsqu'il vint à examiner ces ouver- » tures avec l'exactitude et l'attention d'un naturaliste, il » dit à son ami : *Je commence à présent d'être chrétien.* » J'ai fait, continua-t-il, une longue étude de la physique et » des mathématiques, et je suis convaincu que les ruptures » du rocher n'ont jamais été produites par un tremblement » de terre ordinaire et naturel. Un ébranlement pareil eût, » à la vérité, séparé par ses secousses les divers lits dont » la masse est composée ; mais c'eût été en suivant les » veines qui les distinguent, et en rompant leur liaison par » les endroits les plus faibles. J'ai observé que cela est » ainsi en d'autres rochers que les tremblemens de terre » ont soulevés, et la raison ne nous apprend rien qui ne » s'y conforme. Ici, c'est tout autre chose, le roc est par- » tagé transversalement ; la rupture croise les veines d'une » façon étrange et surnaturelle. Je vois donc clairement et » démonstrativement que c'est le pur effet d'un miracle que » ni l'art ni la nature ne pouvoient produire ; c'est pourquoi, » ajouta-t-il, je rends grâces à Dieu de m'avoir conduit ici » pour contempler ce monument de son merveilleux pouvoir, » monument qui met dans un si grand jour la divinité de » Jésus-Christ. »

Après ces preuves et ces témoignages, quelles réflexions ne serions-nous pas en droit de faire contre le prétendu historien de Jésus-Christ, qui dit, en parlant des prodiges arrivés à la mort du Sauveur [1] : « Les Juifs seuls » eurent le malheur de ne rien voir de tout cela (cependant » nous prouverons, dans nos notes sur les Actes des apôtres » que cinquante jours après ces événemens huit mille Juifs » se convertirent à Jérusalem, etc.) : que ces prodiges ne

[1] Hist. critiq. c. 15. pag. 297.

» se sont opérés que dans l'esprit des disciples de *Jésus ;*
» une éclipse de soleil en pleine lune est impossible......
» Il n'y eut d'éclipsé que le bon sens de ceux qui virent
» toutes ces merveilles, ou la bonne foi des écrivains qui
» les ont attestées....... Les apôtres de *Jésus,* transis de
» peur, furent les seuls qui sentirent le tremblement de
» terre, etc. »

Que les incrédules qui savourent ces blasphèmes et ces sacriléges plaisanteries détruisent, s'ils le peuvent, les preuves que nous venons d'y opposer. Revenons à notre sujet.

16.° Les miracles opérés par les apôtres n'ont pas été moins avérés que ceux de Jésus-Christ. Suétone, Celse, Hiéroclès, Julien, Porphyre, Lucien ont regardé les chrétiens comme une secte de magiciens. C'est une des calomnies auxquelles les anciens apologistes ont été obligés de répondre.

Dans le Thalmud de Jérusalem, qui est le plus ancien, les Juifs conviennent qu'il se faisoit des miracles par l'invocation de *Jésus* [1].

17.° A cette classe d'auteurs païens qui ont reconnu les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, ou qui ont certifié quelques-unes des particularités de la vie et de la mort du Sauveur, nous pourrions ajouter celle de quelques autres auteurs qui étoient au commencement païens et qui se convertirent ensuite au christianisme; et qu'on ne dise pas qu'on ne doit pas faire fond sur leur témoignage, parce qu'ils ont embrassé la foi chrétienne. Car, s'ils eussent persévéré dans le paganisme, les incrédules ne manqueroient pas de nous dire que ces personnages n'étoient pas sincères dans leur récit, ou qu'eux-mêmes n'y ajoutoient point de foi; et que s'ils avoient été persuadés, ils auroient embrassé le christianisme. S'ils l'ont donc fait, ce n'est que parce qu'ils ont été convaincus. Avant de l'être ils étoient d'un parti contraire; leur témoignage donne encore plus de poids à la vérité des faits évangéliques, parce que ce n'est que la

tin, de Arcan. l. 8. c. 5.

conviction de la vérité de ces faits qui a pu les faire changer de religion. Devenus chrétiens, ils ont attesté les faits qui les ont décidés à se faire chrétiens, s'ils n'avoient pas eu de fortes raisons pour les croire, ils n'en eussent jamais fait mention dans leurs écrits, et ils auroient persévéré dans leurs erreurs.

Ici quelle autre foule de grands hommes, de savans, de philosophes éclairés ne pourrions-nous pas produire, qui, après avoir examiné sans prévention l'histoire de Notre-Seigneur et tous les faits évangéliques, furent si frappés de leur vérité qu'ils n'hésitèrent pas à faire une profession ouverte du christianisme, quoique sa doctrine les mît dans la nécessité de renoncer aux plaisirs de cette vie, et qu'elle les exposât à la haine, au mépris, aux tourmens et à la mort? Nous nous contenterons d'indiquer les plus célèbres et les plus distingués par leurs talens et leurs lumières, qui se convertirent dans les premiers siècles, et avant le règne des empereurs chrétiens, et qu'on ne peut, par conséquent, suspecter d'avoir embrassé la foi par aucun motif humain. Ils vivoient d'ailleurs dans un siècle où les arts et les sciences étoient à leur plus haut période. Car on ne vit jamais de siècle plus éclairé ni plus poli que celui dans lequel Jésus-Christ parut sur la terre, comme si la Providence eût voulu ménager à l'Evangile des triomphes plus glorieux. Cette époque de lumières, de goût et d'esprit d'examen si contraire à l'imposture, est une des plus grandes preuves de la vérité du christianisme, pour des juges sans prévention.

Denys l'Aréopagite étoit du nombre des juges de l'Aréopage, souverain tribunal d'Athènes. Il fut converti par saint Paul, l'an 30 de l'ère chrétienne.

Quadratus est le premier païen converti qui ait composé une apologie de la religion chrétienne, qu'il présenta lui-même à Adrien vers l'an 131. Cet ouvrage plein de raisonnemens forts et solides arrêta le feu de la persécution.

Aristide présenta aussi à Adrien, l'an 125, une apologie du christianisme, pleine d'érudition et d'éloquence. C'étoit

un philosophe platonicien, et il en conserva l'habit, même après qu'il eut embrassé le christianisme.

Flavius Clémens, consul avec Domitien, l'an de Rome 147, et proche parent de cet empereur, fut chrétien et martyr, ainsi que *Domitilla* sa femme, et une autre *Domitilla* sa nièce.

On peut ajouter à la liste des personnages distingués qui renoncèrent au paganisme pour suivre la religion de Jésus-Christ *Sergius Paulus,* proconsul à Paphos; *Eraste,* trésorier de la ville de Corinthe; *Acilius Glabrio,* ancien consul, martyr sous Domitien.

Tertullien sur la fin du second siècle disoit aux gouverneurs de Rome [1] que tous les corps, toutes les assemblées, les armées, les tribus, les compagnies, le palais, le sénat, les cours de justice, étoient remplis de chrétiens.

Arnobe assuroit sous Dioclétien [2] que les hommes du meilleur goût et les plus savans orateurs, grammairiens rhéteurs, jurisconsultes, médecins, philosophes, méprisant les sentimens auxquels ils avoient été le plus attachés, mettoient désormais leur confiance en la religion chrétienne.

Outre un nombre infini d'auteurs dont les écrits se sont perdus, nous avons les noms, les ouvrages et les fragmens de divers philosophes païens devenus chrétiens qui montrent autant de génie et d'érudition qu'aucun autre auteur païen non-converti du siècle dans lequel ils vivoient. Si nous jetons les yeux sur ces séminaires célèbres de savans hommes qui brilloient alors dans le monde, nous trouvons *Denys* de Corinthe jouissant de la plus grande réputation sous Antonin; Athénagore, philosophe d'Athènes, auteur d'un traité sur la résurrection des morts, et d'une apologie du christianisme, adressée à Marc-Aurèle et à son fils Commode associé à l'empire. *Denys* d'Alexandrie, patriarche de cette fameuse ville, autant distingué par son zèle, et son éloquence que par sa modération et sa prudence. *Clément* d'Alexandrie, disciple du célèbre *Pantœnus*, auquel il succéda dans la chaire ou la présidence des écoles

[1] Apol. l. 2. — [2] Adv. Gent. l. 2. pag. 44 et 45. edit. Lugd. Batav. 1651.

chrétiennes d'Alexandrie. Il eut, entre autres hommes illustres qui se formèrent sous sa direction, *Origène* qui a surpassé les Grecs et les Romains par la multitude et la beauté de ses ouvrages ; *Ammonius* qui enseigna la philosophie à Alexandrie environ l'an 132, avec une telle réputation que *Plotin* et d'autres païens illustres vinrent à l'envi recevoir ses instructions. La différence de religion n'empêcha pas qu'il n'en reçût les plus grands éloges; tels furent *Plotin*, *Longin*, *Porphyre* et *Hiéroclès* qui l'appeloit *enseigné de Dieu* ou *docteur divin ; Arnobe*, célèbre rhéteur africain, qui a composé sept livres contre les païens, où l'on trouve des recherches savantes, des argumens sans réplique, beaucoup de véhémence, et souvent ce sel de la raillerie qui présente à la fois aux lecteurs le plaisir et la vérité ; *Anatolius*, un des plus habiles hommes du troisième siècle, qui tint une école de philosophie à Alexandrie, et excella en diverses sciences, etc.

Tous ces savans hommes avoient eu tous les moyens et toutes les occasions de s'informer par eux-mêmes de la vérité des faits évangéliques ; et ils furent si pleinement convaincus de la divinité de la religion qu'ils embrassèrent, qu'après en être devenus prosélytes ils moururent presque tous martyrs.

Une troisième espèce de témoins dont nous réclamons l'aveu sur la vérité des faits évangéliques, ce sont les anciens hérétiques. La plupart furent des philosophes mal convertis. Ils n'étoient subjugués ni par l'autorité des apôtres, contre laquelle ils s'élevoient, ni par le récit des évangélistes qu'ils altéroient, ni par l'intérêt de système, puisque les faits dont ils étoient forcés de convenir étoient opposés à leurs opinions.

Le dogme favori de la plupart de ces premières sectes étoit qu'un Dieu ne peut naître, souffrir et mourir. C'est encore l'opinion des incrédules. En conséquence de ce dogme, il falloit, ou soutenir que Jésus-Christ étoit un pur homme, ou nier sa naissance, sa passion, sa mort, sa résurrection; or c'est ce qu'ont fait ces hérétiques. Les uns ont nié sa divinité, et sont convenus de la réalité des faits; les

autres ont dit qu'il étoit Dieu, mais qu'il n'étoit né, mort et ressuscité qu'en apparence, etc.

Si les faits qui prouvoient la réalité de sa chair n'eussent pas été vrais, comme ils étoient très-récens, n'auroient-ils pas trouvé chez les Juifs des témoignages et des preuve pour détruire le récit des évangélistes? Simon le magicien parut l'an 34; Cérinthe en 54, Ebion en 72, Ménandre en 73. On ne pouvoit être plus voisin des faits. Simon et ses disciples, Ménandre, Saturnin, Basilides, les valentiniens, les gnostiques s'accordoient à nier que le Verbe se fût incarné réellement, etc. Selon eux il n'avoit eu qu'une chair apparente. Mais ils *convenoient* que tout cela s'étoit fait en apparence. Or avouer l'*apparence* constante de ces faits pendant trois ans, n'est-ce pas confirmer authentiquement la vérité de l'histoire qui les rapporte? Quoi! Ces hérétiques placés à la source des événemens, intéressés par système à les nier, n'osent cependant les traiter de *fables* ni accuser les témoins de mensonge et d'imposture; et les incrédules modernes voudroient persuader qu'ils sont mieux à portée de savoir la vérité ou la fausseté de ces faits que ceux qui vivoient dans le temps même auquel ils sont arrivés, et qui avoient tant d'intérêt de les nier!

D'après tant de témoignages constans rendus à la vérité des faits évangéliques par des gens qui ne sont point de notre parti, par les Juifs, par les païens, par les hérétiques, raisonnons. Le christianisme dès son origine a eu une suite continuelle d'ennemis; aucun d'eux n'a contesté la vérité des faits et surtout des miracles du Sauveur et des apôtres. Nous avons vu que les uns ont seulement prétendu que ces miracles *ne sont pas d'une grande importance*. D'autres nous ont opposé comme des faits également certains *les prodiges racontés dans le paganisme,* entr'autres ceux d'Apollonius de Thyane. Le plus grand nombre a *attribue les miracles de l'Evangile à la puissance du démon*. Juifs et païens, tous se sont accordés sur ce point. Ce n'est pas seulement le *peuple crédule,* mais les philosophes mêmes qui ont attaqué la religion avec le plus de lumières, qui ont

prétendu que les miracles de l'Evangile ont été opérés par l'art magique ; or nous disons qu'une opinion si universelle et si suivie est un aveu formel de la réalité de ces faits miraculeux. Les ennemis du christianisme auroient-ils été assez imbéciles pour abandonner une réponse aussi péremptoire que la dénégation des faits, pour en adopter une aussi pitoyable que l'accusation de magie? Il falloit donc que la notoriété de ces faits dans le temps où ils ont été opérés fût si éclatante qu'elle mît dans l'impossibilité de les révoquer en doute, pour faire recourir à une telle ressource.

Il nous reste à répondre aux objections que les incrédules ont faites contre ces divers témoignages.

1.° «Le très-grand nombre des Juifs, disent-ils[1], n'a point » cru aux miracles de Jésus-Christ; donc ces miracles n'é- » toient pas prouvés. Il n'y eut jamais d'informations chez » les Juifs ni chez les païens, pour savoir si ces miracles » étoient vrais ou faux; ils ne sont donc pas suffisamment » constatés. Quoiqu'ils soient avoués par les thalmudistes, » gens peu instruits de l'histoire et peu versés dans l'art de » raisonner, il paroît certain que les Juifs des premiers » siècles n'en convenoient pas. Selon les Actes des apôtres, » la religion chrétienne n'éprouva que des contradictions » dans son origine. La raison pour laquelle les apôtres se » tournèrent du côté des païens, c'est qu'ils ne trouvèrent » aucune croyance chez les Juifs ; ceux-ci envoyèrent même » des émissaires de tous côtés pour avertir leurs compatriotes » de se tenir en garde contre la narration des apôtres. Si » quelques-uns ont embrassé le christianisme, c'étoient des » hommes de la lie du peuple, ou, comme le dit Orobio, » des Samaritains et des Iduméens. »

Nous soutenons que les chefs de la nation juive aussi bien que le peuple ont été convaincus de la réalité des miracles de Jésus-Christ, puisqu'ils n'ont jamais osé les nier, et qu'ils se sont obstinés à les attribuer à la magie, comme nous en avons donné des preuves évidentes.

[1] Cels. contr. Orig. l. 2. n.° 8 ; Orobio, Amica Collatio, pag. 220 ; Examen critique des apolog. de la relig. chrét. c. 3 ; Réflex. import. sur l'Evangile, pag. 182.

« Ils n'ont pas cru à sa mission : donc ils n'ont pas cru à » ses miracles. »

Cette conséquence est fausse ; ils ont soutenu et ils soutiennent encore que *des miracles* ne suffisoient pas pour prouver que *Jésus* étoit le Messie, puisqu'un faux prophète pouvoit en faire. L'opinion des Juifs a toujours été que le Messie devoit confirmer la loi de Moïse, et non l'abroger ; accomplir les prophéties d'une manière éclatante aux yeux des nations, et délivrer les descendans d'Abraham du joug des étrangers, etc. *Jésus,* disent-ils de même que leurs pères, a fait tout le contraire. Tels sont les griefs pour lesquels ils l'ont méconnu et refusent encore de le reconnoître, et non *parce qu'il n'a pas fait des miracles*. La notoriété publique attestoit qu'il avoit fait tous ceux que rapporte l'Evangile. Voilà la principale raison des contradictions que le christianisme a éprouvées de la part des Juifs.

Ce n'est pas précisément sur l'aveu des thalmudistes que nous nous appuyons pour prouver que les Juifs ont été convaincus des miracles de Jésus-Christ. Nous joignons à cet aveu les calomnies que Celse met dans la bouche d'un juif, les disputes des anciens Pères avec ces mêmes juifs, les écrits des juifs modernes qui font encore profession de suivre la tradition de leurs pères, enfin les reproches qu'ils font à Jésus-Christ dans l'Evangile ; ce qui fait une chaîne de preuves qui se soutiennent et se confirment.

Quant à la partie de l'objection, où l'on allègue qu'il n'a pas été fait d'informations sur les miracles de Jésus-Christ et de ses disciples, nous pourrions d'abord nier le fait, citer l'information faite par les pharisiens au sujet de l'aveugle-né, et dire que le peu de succès de celle-là qui tourna à la confusion des ennemis de Jésus-Christ les a empêchés d'en faire d'autres. Nous pourrions demander s'il étoit d'usage chez les Juifs de faire des informations juridiques dans les formes observées parmi nous. Nous pourrions remarquer qu'on n'en a jamais ordonné pour vérifier des faits publics, passés sous les yeux des juges mêmes et de plusieurs milliers de témoins ; mais en admettant la nécessité de les faire, ces

informations, nous répétons ce que nous avons déjà dit, que c'étoit aux juifs et au sanhédrin qui avoit la puissance en main, de les ordonner et de les faire; ils le pouvoient, encore une fois, ils le devoient; s'ils ne l'ont pas fait, c'est parce qu'ils ne l'ont pas osé, et qu'ils ont senti que le nombre immense des témoins de ces miracles les confondroit par leurs dépositions.

Autre fausseté de la part des incrédules, quand ils disent que *les apôtres ne trouvèrent aucune croyance chez les Juifs*. Nous démontrerons le contraire dans nos notes sur les Actes des apôtres, et nous prouverons que ce n'étoit point *la lie du peuple* qui embrassa la foi.

Ce ne furent pas non plus des *Samaritains* ou des *Iduméens*, comme l'a conjecturé Orobio. Jésus-Christ avoit défendu aux apôtres d'annoncer l'Evangile aux païens et aux Samaritains, avant la descente du Saint-Esprit, et sans en avoir reçu un ordre exprès [1]. Voilà pourquoi il fallut une révélation et un miracle pour déterminer saint Pierre à instruire et à baptiser Corneille.

2.° « L'aveu des miracles de Jésus-Christ tiré des philo-
» sophes païens, disent les incrédules [2], ne prouve rien.
» C'étoit un principe universellement reçu par les chrétiens,
» par les païens, par les Juifs, par les grands comme par
» le peuple, par les savans de même que par les ignorans,
» que par le secours des esprits un homme peut faire des
» choses merveilleuses et surnaturelles. C'est d'après ce
» principe que Celse et les autres adversaires du christia-
» nisme convenoient de la vérité des miracles de Jésus-
» Christ en les attribuant à la magie. C'est aussi par le
» même principe que nous voyons tous les Pères de l'Eglise
» avouer les miracles, soit d'Esculape, soit de Pythagore,
» soit d'Apollonius, en disant pareillement qu'ils étoient
» opérés par le démon. C'est de part et d'autre le même
» aveu. De même donc que les aveux des Pères ne prouvent
» pas la réalité des miracles du paganisme, ceux des en-

[1] Matth. c. 10. v. 5. — [2] Examen critique des apologistes de la religion chrétienne, c. 4, etc.

» nemis de la religion chrétienne ne concluent rien en fa-
» veur de ceux de Jésus-Christ. »

Ainsi les incrédules, après avoir exigé de nous des témoins qui ne soient pas de notre parti, finissent par décider qu'aucun témoin quelconque ne peut être admis à certifier des miracles. L'attestation d'*un ignorant* ne prouve rien; il n'est pas en état d'en juger. Celle *d'un philosophe* ne vaut pas mieux, dès qu'il croit qu'un homme peut faire des choses surnaturelles par le secours des esprits. *Les disciples de Jésus* sont suspects parce qu'ils étoient intéressés à la gloire de leur maître; *le témoignage des Juifs* est nul parce qu'ils n'ont pas cru en Jésus-Christ. Ainsi les uns sont récusés parce qu'ils ont cru, et les autres parce qu'ils n'ont pas cru. Les *anciens hérétiques* ne sont d'aucun poids; ils ont contredit la doctrine des apôtres: la *foi des orthodoxes* est sans conséquence parce qu'ils n'ont pas osé contredire les apôtres, etc.

Faudroit-il peut-être à ces incrédules leur produire des témoins, des *philosophes* qui ont cru comme eux tout miracle impossible, et qui ont avoué malgré cela ceux de l'Evangile?

Quoique cette prétention soit absurde, l'inconséquence des philosophes est allée jusque-là. Celse étoit épicurien, Origène et Lucien nous l'apprennent [1]. Il a nié la Providence. Il devoit donc, suivant ses principes, croire que les *démons* sont des *chimères,* et il dit que les chrétiens ont commerce avec les démons. Il devoit regarder comme *des fables* les miracles de Pythagore, d'Orphée, etc.; et il oppose ces miracles à ceux de l'Evangile. Il ne devoit admettre tout au plus que des tours de souplesse, et il dit que les imposteurs guérissent les malades avec leur souffle, et évoquent les âmes des héros. Selon lui *un miracle ne prouve rien;* et il dit que Jésus-Christ devoit se tirer miraculeusement des mains des Juifs pour prouver sa divinité. Celse auroit-il eu recours à ces misérables défaites, seroit-il tombé dans des contradictions si palpables, s'il avoit pu nier les miracles et les faits de l'Evangile?

[1] Voyez les notes de Spencer sur les livres d'Origène contre Celse.

Répondons maintenant directement à la difficulté proposée. Nous pourrions d'abord nier que *tous les saints Pères* aient attribué à la magie les miracles rapportés par les païens. Arnobe dit expressément que ces guérisons si vantées étoient opérées par des moyens naturels[1]. Les plus anciens Pères qui avoient été élevés dans le paganisme, ont soutenu que ces prodiges n'étoient que des illusions[2]. Mais comme il est vrai que plusieurs des Pères ont cru que ces prétendus miracles étoient des œuvres du démon, nous n'insisterons pas sur cette réponse. Nous convenons même que cette attribution des miracles du paganisme à l'art magique peut être regardée comme un aveu de leur réalité. Mais outre cet aveu des Pères et celui des philosophes, il y a une différence essentielle ; c'est que les miracles de l'Evangile ont été publiquement attestés, publiquement avoués *dès le temps où ils ont été opérés;* au lieu que les miracles païens n'ont été rapportés que par des historiens de beaucoup *postérieurs* à l'époque où on les place. Ainsi ce n'est pas uniquement et précisément sur les aveux des philosophes qui ont écrit dans des siècles postérieurs à Jésus-Christ que nous établissons la certitude de ses miracles. Si nous n'avions pour les démontrer que les aveux de Celse, Porphyre, Julien, Hiéroclès, nous n'aurions qu'une preuve bien foible et bien légère ; mais ce qui rend les aveux de ces philosophes démonstratifs en notre faveur, c'est parce qu'ils sont liés, et aux dépositions des témoins oculaires, et aux aveux antérieurs des antagonistes contemporains. C'est à ce raisonnement que les ennemis de la foi doivent répondre, et auquel ils ne répondent point par leur assimilation avec les aveux faits par les saints Pères.

Nous connoissons et ce qu'on a objecté à Jésus-Christ lui-même sur ses miracles de son vivant, et ce que dans les siècles suivans on y a encore opposé. Ce que nous savons, les philosophes païens le savoient aussi. Ils avoient lu nos Evangiles. Celse les connoissoit d'un bout à l'autre, même

[1] Adv. Gent. l. 1. c. 48. — [2] Athenag. n.° 27. Not. F, à la suite de saint Justin, pag. 305.

les Epîtres de saint Paul. Il avoit examiné à fond la question; il s'épuise en raisonnemens et en conjectures; il se tourne et retourne de tous côtés pour éluder la preuve résultant de ces miracles. Celse et les autres philosophes païens avoient reçu des autres ennemis de la foi qui les avoient précédés tous leurs argumens contre les miracles. Ils auroient donc opposé aux miracles de Jésus-Christ la dénégation de leur réalité, si elle avoit été niée avant eux. Leur témoignage forme une chaîne continue de preuves que, depuis Jésus-Christ jusqu'au IVe siècle, et pendant tout ce temps on a été universellement convaincu parmi les païens et parmi les chrétiens de la réalité de ces miracles; et cet aveu si unanime de tous les incrédules anciens renverse sans ressource la dénégation si tardive des incrédules modernes.

Il n'en est pas de même des aveux faits par les saints Pères, et on n'en sauroit tirer la même conséquence en faveur des miracles du paganisme. Ces derniers miracles ne sont connus que par le rapport d'historiens qui leur sont *fort postérieurs*. Prenons pour exemple ceux d'Apollonius de Thyane qui sont ceux que l'on a opposés avec plus de confiance aux miracles du Sauveur. Nous ne les connoissons que par le récit de Philostrate qui écrivoit un siècle après, comme nous le ferons voir tout à l'heure. Les Pères auxquels on les objectoit ignoroient s'il y avoit eu des témoins oculaires de ces prodiges, et quels ils avoient été; si ces merveilles avoient été contredites dans le temps; ce que les contradicteurs y avoient opposé; ce qu'on en avoit pensé dans les siècles suivans. Dans l'impossibilité où ils étoient de vérifier tout cela, persuadés d'ailleurs d'après la sainte Ecriture que le démon peut quelquefois avec la permission de Dieu opérer des miracles, les saints Pères ont pris le parti de les avouer, et de les attribuer au démon. Que quelques-uns aient cru inutile de discuter ces prodiges; que d'autres aient trouvé trop pénible de faire cet examen; que quelques-uns même, si l'on veut, aient eu trop de crédulité et se soient laissé abuser par les récits qu'on leur faisoit,

tout cela nous est indifférent. Ce qui nous intéresse, c'est que les aveux des Pères n'ont pas en faveur des miracles païens la même force que les aveux des philosophes en faveur des miracles chrétiens, parce qu'ils n'ont pas la même relation à des *aveux antérieurs,* remontant d'âge en âge jusqu'au temps de ces miracles; parce qu'ils ne sont pas liés à l'opinion unanime de la génération contemporaine et de toutes les générations intermédiaires. Il n'y a donc aucune parité entre ces deux sortes d'aveux, et c'est sans raison qu'on nous objecte ceux des saints Pères.

Pour rendre plus sensible ce que nous venons de dire, examinons en particulier le parallèle injurieux que les incrédules ont tant de fois mis en avant, d'un philosophe pythagoricien, d'*Apollonius de Thyane*, avec le Sauveur du monde. « Si Jésus-Christ, disent-ils, naquit entouré de prodiges qui signalèrent sa naissance, Apollonius obtint la même distinction. Si l'un guérissoit les malades, l'autre en fit autant. Si le premier ressuscitoit les morts, les sépulcres s'ouvroient à la voix du second.

» Les vertus et les miracles de Jésus-Christ ne lui attirèrent pas autant de disciples qu'à Apollonius. Leur gloire s'est étendue jusqu'aux lieux les plus reculés de la terre. Son nom fut illustré; lui-même fut adoré à Antioche, à Babylone, à Athènes, à Ninive, à Ephèse, à Lacédémone, en Egypte, en Phénicie, à Rome, en Espagne et jusqu'aux Indes. Si Jésus-Christ a des autels, Apollonius eut aussi des temples, des prêtres. Si Jésus-Christ ressuscité s'entretint avec ses disciples, Apollonius après sa mort parla à *Aurélien,* et l'empêcha d'aller détruire la ville de Thyane.

» Si Jésus-Christ a prophétisé l'avenir, Apollonius l'a prédit aussi, et ses prédictions furent justifiées par l'événement. Si les chrétiens s'étayent de la vérité et de la certitude des faits évangéliques, il en est de même de ceux d'Apollonius. Ils sont rapportés par des auteurs de poids, les uns témoins oculaires, les autres contemporains, tous sincères, unanimes et désintéressés.

» Si malgré ces témoignages les miracles d'Apollonius » sont faux, ceux de Jésus-Christ peuvent être suspectés » de la même fausseté. Si on les attribue aux effets de la » magie, on accuse la Providence qui aura prêté son se- » cours pour tromper les hommes et les séduire. »

Voyons d'abord quels sont ceux qui ont transmis à la postérité des faits aussi extraordinaires et ces relations fastueuses. Tous ces auteurs se réduisent *à un seul,* à *Philostrate,* qui bien loin d'être *contemporain* d'Apollonius, ne les écrivit que cent ans après sa mort.

Il n'a donc été témoin d'aucun de ces faits merveilleux, et il n'a transmis que des bruits populaires qu'il a exagérés comme il l'a trouvé bon; et voilà à quoi se réduit toute l'autorité qu'on donne à ces prodiges. Si les chrétiens s'étayaient sur des fondemens aussi légers, certes on auroit raison de se moquer de leur crédulité.

« Mais, répliquent les incrédules, Philostrate n'a écrit » que d'après des mémoires fidèles et secrets de *Maxime* » et de *Méragène*, et plus particulièrement encore de » l'assyrien *Damis,* le compagnon inséparable d'Apollonius. »

Les garans que Philostrate cite de la vérité de ses écrits ne sont pas plus dignes de foi que lui. Que dit-il lui-même? que les mémoires qu'il cite avoient été *secrets;* mais pourquoi? Quels motifs pouvoient exiger ce *secret?* quelle raison de cacher la vie d'un homme si fameux, d'un personnage qui s'étoit attiré la vénération de tant de peuples? pourquoi ne pas les publier? Ce *Damis* craignoit-il de se voir démenti par des témoins et des contemporains? Il donna ses mémoires *à un ami* qui en fit présent à *Julie,* femme de l'empereur *Sévère,* et des mains de cette impératrice ils passèrent dans celles de *Philostrate.* Mais quelles preuves donne-t-on de la sincérité de ce *Damis?* A-t-il fait des miracles comme les apôtres? a-t-il sacrifié sa vie pour certifier la vérité de ces faits? Prouvera-t-on, comme nous l'avons fait en parlant des écrits du nouveau Testament, que ces mémoires n'ont point été altérés et qu'il a été impossible qu'ils le fussent?

De *Damis* passons à *Maxime* et à *Méragène*. Quelle confiance méritent-ils, quand *Philostrate* dit positivement qu'on ne peut ajouter foi au second, et que l'histoire nous apprend [1] que *Maxime* ne prit qu'une notice informe et peu exacte de quelques actions d'Apollonius ? *Philostrate* n'a donc rien qui puisse déterminer notre foi dans les choses incroyables qu'il raconte. Que dis-je? l'histoire nous dévoile les motifs qui l'ont porté à publier et à accréditer son roman fabuleux. Il désiroit gagner l'estime de l'impératrice *Julie* et la faveur de *Caracalla*. L'un et l'autre aimoient tout ce qui tenoit du prodige. Tout le monde connoissoit la vénération de *Caracalla* pour Apollonius, comme l'historien *Dion* le rapporte; *Julie* ambitionnoit la réputation de savante; elle étoit environnée de poètes, de grammairiens, de sophistes, etc. *Philostrate* fut un des savans qui composoient sa cour, et c'est elle-même qui lui donna les mémoires qu'elle tenoit de l'ami de *Damis*. Il est donc naturel que Philostrate, pour se conformer au goût de l'impératice, adopta les traits populaires qui étoient connus dans ces mémoires. En effet on y voit une adulation servile; ils respirent la vanité la plus excessive et la plus ridicule : des discussions fastidieuses sur les satyres, sur la nature du phénix, sur l'histoire des pygmées qui habitent des souterrains; des vases fabuleux qui, ainsi que les automates, marchent comme s'ils avoient des pieds. L'ouvrage est rempli de questions puériles et frivoles : l'auteur examine gravement si la terre est plus ancienne que les arbres; lequel de l'eau ou du vin dispose le plus au sommeil, et autres futilités de cette nature. Babylone est décrite comme une ville qui avoit plus de 70 milles de circuit, environnée d'une muraille haute d'*un arpent et demi;* et large de près d'*un arpent;* en un mot, comme une ville plus grande et plus magnifique qu'elle ne l'avoit été du temps de Nabuchodonosor. Cependant Pline, contemporain d'Apollonius, nous apprend [2] que Babylone tomboit alors en ruine, etc. Il n'en faudroit pas davantage pour juger du

[1] Euseb. Histoire eccl. in Apoll. — [2] L. 7. c. 20.

peu de jugement de Philostrate, de sa frivolité et du peu de crédit qu'il mérite.

Passons à l'histoire même d'Apollonius. Sa mère étant enceinte apprit de *Prothée*, qui lui apparut sous la figure d'un dieu marin, qu'elle donneroit le jour à Apollonius, et au même instant le chant d'un cygne annonça sa gloire future. Ce conte puéril n'a d'autre preuve que le rapport de sa mère. Que diroit-on des chrétiens s'ils n'offroient que des preuves de cette nature? Si nous disons que les esprits célestes publièrent la naissance de Jésus-Christ, nous avançons un fait public et certifié par les bergers qui en furent les témoins; l'histoire évangélique n'offre pas un fait qui ne soit accompagné de preuves qui le constatent.

Philostrate dit qu'Apollonius à son retour des Indes guérissoit de toutes les maladies. Nous sommes en droit de demander : d'où le savoit-il? qui le lui avoit dit? que auteur, quel témoin cite-t-il de ces guérisons si fréquentes et si multipliées? Quand on les supposeroit *certaines*, pourquoi ne pourroient-elles pas être naturelles? N'existe-t-il pas un art, une science de la médecine? Apollonius ne put-il pas apprendre dans ses voyages des secrets rares et utiles? Pendant sa longue détention dans le temple d'Esculape, ne put-il pas connoître les remèdes dont se servoient les prêtres de cette divinité du paganisme, pour guérir la troupe des malades que la superstition y conduisoit? Pour prouver que ces guérisons étoient miraculeuses, il auroit fallu indiquer les maladies, prouver qu'elles étoient incurables et qu'il les avoit guéries *par sa seule parole*, sans le secours de la médecine. Tel a été le caractère des miracles de l'Evangile.

Philostrate dit qu'Apollonius a ressuscité un mort. D'abord ce fait n'a d'autre autorité que celle de Philostrate même. Bien plus encore, il ne l'assure pas positivement. Il commence il est vrai par l'admirer; il l'élève jusqu'aux nues; mais peu à peu il change de style et de ton. Il paroît embarrassé. incertain, et se dément en disant que ce n'est

qu'*une espèce de résurrection*. Il explique comment la personne (c'étoit une demoiselle romaine) *n'étant pas morte paroissoit* cependant l'être : *Obiisse videbatur*, en donnant à entendre qu'une indisposition avoit suspendu en elle tout sentiment de vie, et qu'Apollonius profita du hasard heureux de cette circonstance.

Il ajoute : « Ne restoit-il point dans ce corps livré à la » léthargie et au froid de la mort quelque étincelle de vie, » quelque principe de sentiment qui n'étoit qu'engourdi ; » ou Apollonius parvint-il à réchauffer des esprits déjà gla- » cés par les approches de la mort ? Je l'ignore, etc. »

Qu'on juge par ces paroles de Philostrate s'il ajoutoit véritablement foi à ce miracle. Quelle différence de cette prétendue résurrection, la seule dont il soit fait mention dans la vie de cet imposteur, et qui n'est citée que par ce seul auteur, aux résurrections étonnantes dont l'Evangile nous a transmis la mémoire : la fille de Jaïre, dont on avoit déjà préparé la pompe funèbre ; *le fils de la veuve de Naïm,* qu'on portoit déjà dans le sépulcre de ses pères ; *Lazare,* enterré depuis quatre jours ; tous ces morts rappelés tout à coup à la vie et à la santé, à la vue d'un peuple nombreux, témoin de tous ces prodiges, des ennemis de Jésus-Christ forcés eux-mêmes de les avouer !

Quant aux disciples d'Apollonius, il en avoit six ou sept qui l'abandonnèrent tous lorsqu'il leur proposa de l'accompagner aux Indes, et il partit seul d'Antioche ; il s'associa ensuite *Damis* qu'il rencontra par hasard dans sa route.

Philostrate prétend qu'il a prédit l'avenir ; il dit que Vespasien l'ayant consulté fut dans l'admiration des secrets qu'il lui révéla ; il rapporte qu'il convainquit un incestueux, en découvrant son crime avec des circonstances dont aucun indice ni aucun témoin n'avoit pu l'instruire, et enfin qu'il prédit à *Nerva* l'empire qu'il obtint peu de temps après.

Quand ces faits seroient vrais, on ne seroit point fondé à les qualifier de *prédictions*. Vespasien a pu consulter Apollonius, puisqu'ils se sont rencontrés dans la Haute-Egypte en l'an 69. Mais quand il seroit vrai qu'Apollonius

lui eût conseillé de garder l'empire que *Dion* et *Euphrate* lui conseilloient d'abandonner pour rétablir la république, ce conseil donné par la défiance et par la politique peut-il être regardé comme une prophétie ? Apollonius n'avoit-il pas pu découvrir les horreurs et les abominations de Ménippe, par des voies toutes naturelles ? Quand même il eût prédit l'empire à *Nerva,* une telle adulation suffit-elle pour pour lui assurer la qualité de *prophète ?* Philostrate nous a conservé une longue apologie qu'Apollonius avoit composée dans le dessein de la prononcer devant Domitien, ne prévoyant point, *tout prophète qu'il étoit,* que l'empereur ne l'entendroit pas, et qu'ainsi il prenoit une peine inutile.

Enfin que devons-nous penser d'un homme qui se vantoit d'entendre le langage *des oiseaux,* et qui ne comprenoit pas celui de ses semblables, puisque dans les Indes il eut besoin d'un interprète ; d'un homme qui enseigna en Egypte que l'on devoit adorer le lion, parce que l'âme du roi Amasis étoit entrée dans le corps d'un de ces animaux ? Si un tel homme parvint à tromper une partie du peuple, le prestige ne dura pas long-temps; dès le quatrième siècle son nom étoit déjà dans un oubli profond, il ne restoit pas même le plus léger vestige de sa mémoire ; et les incrédules osent comparer à Jésus-Christ un homme de cette espèce ; et ils prétendent confondre la superstition passagère d'un culte grossier avec la fécondité toujours existante de l'Evangile, malgré les contradictions et les persécutions qu'il n'a cessé d'éprouver jusqu'à nos jours ?

Après avoir fait voir que les faits évangéliques ont en leur faveur le témoignage des Juifs, des païens, des hérétiques, c'est-à-dire de tous ceux qui étoient intéressés par système à les révoquer en doute, nous devons aller plus loin et démontrer qu'entre tous les faits qui passent pour indubitables parmi les hommes, il n'y en a pas un seul dont la certitude porte sur des fondemens aussi inébranlables.

Rappelons-nous le principe incontestable que nous avons établi [1] ; qu'un fait, quelqu'éloigné qu'il soit de nous, est

[1] Note 13 sur l'Exode.

rendu certain, quand on est assuré que l'historien qui le rapporte n'a pu être trompé et n'a pas voulu tromper; qu'il a su positivement le fait, et qu'il le raconte sincèremens. Or les faits évangéliques réunissent complètement ces deux certitudes.

1.° Les témoins des faits évangéliques n'ont pas pu être abusés. D'abord ces témoins sont non-seulement les quatre évangélistes et les apôtres qui ont écrit des épîtres, mais encore tous les disciples qu'avoit formés Jésus-Christ, c'est-à-dire non-seulement les 72 dont saint Luc fait mention, mais encore un grand nombre d'autres qui s'attachèrent au Sauveur. Saint Paul dit que Jésus-Christ après sa résurrection se montra une fois à plus de cinq cents d'entre les frères dont beaucoup étoient encore vivans alors [1]. Si cette assertion n'eût pas été vraie, saint Paul auroit-il osé la hasarder? Tous ceux que les apôtres ont convertis au christianisme savoient positivement si les faits publiés par eux étoient véritables; ne les auroient-ils pas contredits s'ils les avoient crus faux?

2.° Quand un historien écrit sa narration d'après des mémoires authentiques et contemporains, on y ajoute une foi entière, on y a encore plus de confiance quand il rapporte ce dont il a été témoin, et le motif de certitude est à son comble, si le rapport est fait non par un seul historien, mais par plusieurs témoins oculaires qui ont eu part aux faits. Or tous ces caractères se trouvent dans l'histoire évangélique; aucune autre histoire ne les réunit tous. Ici, c'est un grand nombre qui unanimement, les uns de vive voix, les autres par écrit, publient des faits dont ils ont été témoins. Ce n'est pas seulement un événement isolé qu'ils publient, c'est une suite de faits perpétuellement renouvelés pendant trois ans. Ce ne sont pas des faits inconnus ou cachés qui se soient passés dans quelque lieu obscur; c'est à la vue de tout le public, des ennemis même de Jésus-Christ qu'ils ont été opérés. Ce ne sont pas des faits préparés, arrangés d'avance, concertés; c'est toutes les fois

[1] I. Corinth. 15. v. 6.

que l'occasion se présente, c'est sur tous les malades qui réclament la bienfaisance du Christ qu'il exerce sa puissance divine. Pendant tout le temps de sa prédication il n'a jamais été quitté par ses apôtres, par ses disciples, par ses adversaires même. Dans les divers écrits où ces faits sont consignés, aucun de ceux qui les rapportent ne dément les autres. Il s'est néanmoins écoulé près de soixante ans entre la date de l'Evangile de saint Matthieu et celui de saint Jean. Quelques-uns de ces ouvrages ont été écrits à Rome, d'autres dans la Grèce, dans l'Asie mineure, dans la Judée, etc. Rien n'est donc plus absurde que la supposition hasardée par les incrédules, que les historiens et les témoins des faits de l'Evangile ont pu être induits en erreur sur leur réalité.

3.° Pour le soutenir il faudroit prétendre que ces historiens et témoins étoient *insensés;* il faudroit de plus prouver, ce qui est bien plus incroyable, qu'étant tous *fous* ils avoient tous le même genre, le même degré, le même objet de folie, et comment auroit-il pu se faire que, dans tant de pays qu'ils ont parcourus, personne n'ait découvert la folie d'aucun d'eux? Au contraire on les voit dans les villes les plus éclairées enseigner les hommes de toute condition, disputer contre les uns, convaincre les autres. S'ils ont été des *insensés,* il faut soutenir que tous ceux qu'ils ont convertis, magistrats, savans, philosophes ont été encore plus insensés qu'eux.

« Mais, disent les incrédules, on ne peut au moins disconvenir qu'ils ont été d'une ignorance grossière et d'une crédulité excessive. »

Quand nous accorderions que les apôtres ont été *ignorans,* étoient-ils pour cela sourds? étoient-ils aveugles? Est-il nécessaire d'être savant pour être certain de faits palpables que l'on a sous les yeux? Sur de tels faits le témoignage d'un ignorant est d'un aussi grand poids que celui d'un philosophe. Au reste, qu'on parcoure tous leurs discours, et on verra s'ils étoient en effet de cette ignorance grossière qu'on leur suppose.

Quant à leur *crédulité,* nous les justifierons dans nos notes sur le fait particulier de la résurrection de Jésus-Christ. Nous observerons seulement ici qu'avec les préjugés de leur naissance au sujet d'un Messie conquérant dont ils conviennent eux-mêmes qu'ils étoient imbus, la crédulité qu'on leur attribue est impossible. D'un autre côté la religion de Jésus-Christ étoit destructive de celle dans laquelle ils avoient été élevés. Il leur a donc fallu des preuves bien frappantes de la vérité des faits évangéliques pour changer de religion. Enfin s'il est possible de faire croire à des gens simples des choses incroyables, éloignées d'eux, il est absurde de prétendre qu'on leur puisse faire croire des faits palpables, tandis qu'ils voient évidemment le contraire.

Nous disons en second lieu que si les apôtres et les évangélistes n'ont pu être induits en erreur sur les faits et les miracles de Jésus-Christ, il n'est pas moins évident qu'ils n'ont pas voulu y induire les autres. En effet la seule entreprise de vouloir faire croire des miracles qu'ils auroient sus *être faux,* de vouloir les faire croire aux Juifs qui en auroient connu comme eux la *fausseté,* et aux païens qui avoient tant de préjugés pour ne pas les reconnoître, auroit été le comble de la folie et de la démence. S'ils n'avoient pas cru les faits et les miracles qu'ils publioient, ils étoient des imposteurs et des plus odieux qu'on ait jamais vus. Mais comment de tels imposteurs que l'on suppose avoir été des *insensés,* des *ignorans grossiers,* ont-ils publié le système religieux qui donne la plus sublime idée de la Divinité, le code de morale le plus parfait que le monde ait jamais reçu, et que les incrédules mêmes ont été forcés de respecter et d'admirer ?

Examinons ensuite la narration de ces prétendus imposteurs ; ils racontent les faits les plus extraordinaires, les plus merveilleux, avec la même simplicité que s'ils rapportoient les choses les plus naturelles et les plus communes ; ils se répandent dans une multitude de pays, et partout ils annoncent les mêmes merveilles avec une étonnante et unanime conformité. Ils les annoncent, ces merveilles, dans le

lieu, dans le temps même où la mémoire en étoit encore toute récente : c'est dix jours après que Jésus-Christ a quitté la terre, c'est dans la ville même où il vient d'opérer le plus grand nombre de ses prodiges qu'ils les publient. C'est dans le jour où la fête de Pentecôte avoit attiré à Jérusalem un concours immense de monde non-seulement de la Judée, mais même des pays étrangers et éloignés ; c'est devant tous ceux qui ont dû être témoins de ces faits miraculeux. Tous ceux qui en entendoient le récit savoient si les faits étoient réels où supposés ; s'il s'en étoit trouvé quelques-uns qui n'en fussent pas instruits personnellement, ils pouvoient s'en informer sur-le-champ ; tout Jérusalem savoit si quelques semaines auparavant Lazare avoit été ressuscité à Béthanie qui n'en étoit distante que de quinze stades. On pouvoit facilement s'assurer dès le jour même de la vérité. On pouvoit de même savoir si à Jéricho Jésus-Christ avoit guéri un aveugle ; si dans le désert de Bethsaïde il avoit nourri 5000 hommes avec cinq pains ; et si dans la ville de Naïm il avoit ressuscité le fils d'une veuve, etc. Ce qui est encore plus fort c'est que les apôtres invoquent le témoignage de leurs auditeurs mêmes, quoique ennemis de leur maître. Saint Pierre ne craint pas de leur dire, et à plusieurs reprises [1], *qu'ils savent* la vérité de ce qu'il leur rappelle. Si les faits avoient été nous ne disons pas faux, mais obscurs et dénués de preuves, quelle impression n'auroit pas faite une assertion aussi ridicule, aussi effrontée ?

Enfin si nous jetons les yeux sur la conduite personnelle de ces hommes extraordinaires, nous les verrons pratiquer toutes les vertus dont ils prêchent la nécessité aux autres. Nous les verrons parler d'eux-mêmes, de leur ignorance, de leurs foiblesses, de leurs fautes avec une ingénuité et une candeur dont il n'y a jamais eu ailleurs d'exemple ; et ce qui achève de mettre leur sincérité à l'abri de tout soupçon, c'est qu'ils s'exposent tous aux tourmens et à la mort ; et qu'ils la souffrent en effet pour mettre le dernier sceau à la vérité de leur témoignage. Ils apprennent à tous ceux qui

[1] Act. 2. v. 22 ; c. 10, v. 37, 38.

les écoutent à mourir comme eux pour attester les mêmes vérités. Leur maître leur avoit déclaré d'avance et annoncé que les persécutions qu'il avoit éprouvées se prolongeroient sur eux; qu'il les envoyoit comme des brebis au milieu des loups; qu'ils seroient poursuivis de ville en ville, traînés devant les conseils, les synagogues, les présidens, les rois; qu'ils seroient jetés dans les prisons, en haine à tout le monde, battus de verges, crucifiés, mis à mort[1]. On nous objecte ici que d'autres religions quoique fausses ont eu aussi leurs martyrs. Nous accordons qu'il n'est pas impossible que des esprits abusés et affermis dans l'erreur par le temps, par les préjugés de l'éducation, par la force de l'exemple, souffrent quelque chose ou donnent même leur vie pour une fausse opinion. La conscience alors, quoique dans les ténèbres, tient lieu de lumière et de vérité; la crainte de la Divinité y ajoute une nouvelle force, et tous les sentimens qui en naissent peuvent soutenir ceux qui ne se trompent que sur un objet particulier, et qui sont convaincus de cette maxime générale qu'on est obligé de tout sacrifier, même la vie, à la religion et à la vérité, et que c'est un grand crime de renoncer l'une ou l'autre.

Mais qu'un imposteur brave à la foi la lumière de la vérité, les reproches de sa conscience, les menaces de Dieu même, pour soutenir un mensonge qu'*il connoît pour tel;* qu'il souffre, pour le faire prévaloir, de cruels supplices et la mort même, sans rien espérer d'une si folle obstination : c'est un genre d'aveuglement et de brutalité dont on n'a jamais vu de trace dans l'histoire, et qui sera toujours hors de la nature. L'hypocrisie ne va pas jusque-là. Elle disparoît devant les tourmens et la mort. En un mot, un enthousiaste peut mourir pour une opinion fausse, *mais qu'il croit véritable;* mais il est impossible qu'un homme, qui n'est pas en démence, souffre de cruelles tortures et la mort, pour attester des faits dont la fausseté lui est connue. Voilà ce qui mettra à jamais une différence infinie entre les martyrs du fanatisme et les premiers prédicateurs de l'Evangile.

[1] Matth. 10. v. 16 et suiv.; Marc. c. 13. 9. v 9; Luc. 21. v. 12, 16; Joann. 15. v. 20.

« Mais, ajoutent les incrédules, les apôtres trouvoient » leur intérêt à publier les faits de l'Evangile, quoiqu'ils » les regardassent eux-mêmes comme faux. Ils se procu» roient, par ce moyen, une subsistance assurée et une vie » commode sans rien faire. »

Cette assertion est évidemment fausse; Jésus-Christ ne s'est formé des disciples qu'en leur promettant des souffrances et des contradictions. Ceux qui se sont attachés à lui l'ont fait avec la conviction intime de tous les maux épouvantables que devoit attirer sur eux leur ministère. Lorsque le Sauveur vit ses disciples livrés à des pensées d'ambition, il se hâta de les réprimer; il leur présenta aussitôt l'expectative du douloureux calice qu'il devoit boire lui-même. *L'Esprit saint me répète*, disoit saint Paul [1], *que les chaînes et les tribulations m'attendent.* Cet apôtre travailloit de ses mains pour se procurer la subsistance. Les autres apôtres, du vivant de leur maître, reprenoient souvent leur métier de pêcheurs; ils y revinrent encore après sa résurrection : ils ne trouvoient donc pas des moyens de vivre dans leur ministère; et certes avec tout ce qu'ils avoient à essuyer de travaux, de fatigues, de souffrances, ils en tiroient encore moins une vie commode et aisée.

D'autres incrédules ont dit que « c'est une tentation bien » flatteuse et bien faite pour porter aux plus hautes entreprises » que celle de former une secte, de passer dans les siècles à » venir pour les lumières du monde, pour ses réformateurs. »

Il peut y avoir des imposteurs qui, pour se faire croire les envoyés du ciel, supposent des miracles. Mais de là il résulte seulement qu'il faut examiner avec soin ceux qui s'annoncent pour opérer des miracles au nom de Dieu. D'ailleurs les imposteurs qui ont paru dans le monde ont travaillé pour leur propre gloire; mais il n'en a pas été de même des apôtres. Ils ont travaillé pour la gloire d'un autre, pour celle de Jésus-Christ; un autre en devoit avoir tout l'honneur, et eux toute la peine [2]. Les incrédules ne

[1] Act 20. v 23, 24. — [2] Voyez saint Jean Chrysost. in Epist 1. ad Corinth Hom. 5. n.° 5; saint Aug. Serm. 311. alias 115. de Diversis n.° 2.

cessent de représenter les apôtres comme des personnages simples, grossiers, de la lie du peuple, et ils prétendent qu'ils ont été des ambitieux qui ont cherché à s'immortaliser dans la mémoire des hommes. Nous leur demandons quel but, quel intérêt terrestre pouvoient-ils avoir en publiant des faits faux, de prétendus miracles? Toutes les considérations humaines devoient les détourner de cette folle entreprise. Si elle venoit à échouer, au lieu de gloire, une honte éternelle devoit rejaillir sur eux; si elle pouvoit réussir, elle les exposoit à la haine, aux contradictions, aux persécutions de leurs ennemis; ils ne l'ignoroient pas, ils le disoient hautement eux-mêmes : *Si nos espérances sont bornées à ce monde, nous sommes les plus misérables des hommes*[1]. Il n'y avoit donc que l'intérêt de la vie future qui fût capable de les faire agir, et celui-là n'a jamais fait *les imposteurs*.

Nous répondrons, dans nos notes sur la résurrection de Jésus-Christ, à quelques autres objections enfantées par l'incrédulité contre la vérité des faits et des miracles de l'Evangile. Nous nous contenterons ici d'ajouter deux témoignages aux preuves que nous venons de donner de la sincérité des apôtres et des évangélistes : celui de saint Pierre et celui de Judas. Ces deux disciples ont été infidèles à leur maître : saint Pierre l'a renié par foiblesse, Judas l'a trahi par avarice. Quelle a été la suite de la lâcheté de l'un, de la perfidie de l'autre? Judas, que la modique somme de trente deniers avoit rendu traître, se laissera-t-il encore tenter par l'espérance d'un plus gros gain, en révélant la fausseté des faits miraculeux qu'on a publiés de son maître? Pierre, que la voix d'une servante avoit déconcerté et rendu foible, ne sera-t-il pas bien plus intimidé, en voyant les chefs de la nation, qui ne manqueront pas de le poursuivre comme le premier disciple de celui qu'ils viennent de faire mourir? Ne cherchera-t-il pas à mettre sa vie en sûreté, en découvrant tout le complot, s'il en avoit existé entre Jésus-Christ et les siens? Au lieu de cela, Judas s'accuse d'avoir livré

[1] I. Cor 15. v. 19.

le sang du juste; il reporte l'infâme salaire qu'il avoit reçu, et dans le transport de sa douleur il termine lui-même ses jours ignominieusement. Pierre, sur un simple regard de son maître, pénétré des plus cuisans remords, répand des larmes amères. Que les incrédules cherchent où ils voudront d'autres motifs à la pénitence de l'un et au désespoir de l'autre, que la conviction intime de l'innocence de Jésus-Christ et de la réalité de ses miracles. Révoqueront-ils ces faits en doute, sous prétexte que ce sont des apôtres qui les ont rapportés? Mais d'abord quel autre motif que la vérité a pu les engager à révéler la chute de Pierre si humiliante pour lui et pour eux? Quant à Judas, l'évangéliste qui le rapporte huit ans au plus après qu'il s'est passé, y joint une circonstance qui en démontre la vérité : c'est que de l'argent rendu par ce traître il a été acheté, pour la sépulture des étrangers, un champ qui, en mémoire du fait, s'appelle encore le champ du sang[1] : et saint Pierre confirme le récit de saint Matthieu[2], en invoquant le témoignage de tous les habitans de Jérusalem. Auroient-ils osé, auroient-ils pu, sans être démentis, rapporter une telle circonstance, dont la vérité ou la fausseté étoit publique, s'ils n'avoient pas été certains de sa réalité?

SUITE DE L'ARTICLE TROISIÈME.

Prophéties de Jésus-Christ.

Nous avons fait voir dans nos observations préliminaires sur les prophéties en général que le don de prophétie est un signe certain d'une mission surnaturelle; d'où il suit évidemment que Jésus-Christ a été véritablement l'envoyé de Dieu, et qu'une foi entière est due à tout ce qu'il a enseigné au nom de Dieu, s'il a été réellement revêtu de l'esprit prophétique que Dieu seul peut donner, s'il a prédit des choses qui ne pouvoient être prévues que par une inspiration divine, et si Dieu a imprimé son sceau sur ses

[1] Matth. c. 27. v. 7 et 8. — [2] Act. 1. v. 19.

prédictions, en leur donnant un accomplissement entier et littéral. Or nous sommes assurés que Jésus-Christ a fait des prédictions, puisqu'elles sont consignées dans des livres antérieurs aux événemens prédits ; nous sommes assurés de leur accomplissement, puisque l'histoire nous atteste les faits annoncés, et que plusieurs sont encore subsistans ; enfin nous sommes assurés que les choses que Jésus-Christ a prédites n'ont pu être prévues que par une inspiration divine, et que ce n'est point par un effet du hasard que les événemens se sont trouvés d'accord avec les prédictions. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer, d'une part, la justesse et la précision des prophéties, et de l'autre la nature des événemens.

On peut rapporter à quatre points principaux les prophéties de Jésus-Christ : à ce qui l'a concerné personnellement, à ce qui regardoit ses disciples, à l'établissement de sa religion, à la ruine de Jérusalem.

Avant d'examiner ces diverses prophéties, observons un don particulier dont lui seul a été doué : c'est la connoissance qu'il possédoit des pensées secrètes. On amène à Jésus-Christ un paralytique pour le guérir. Il commence par lui annoncer la rémission de ses péchés. Sur cela, plusieurs scribes ou docteurs de la loi disent en eux-mêmes qu'il blasphème. Mais le Sauveur connoissant leur idée : *Pourquoi*, dit-il [1], *formez-vous dans vos cœurs de mauvaises pensées?* Dans une autre occasion, il pénètre la pensée des pharisiens qui l'accusoient dans leur cœur de chasser les démons au nom de Béelzébub[2].

Pendant qu'il parloit à ses disciples du levain des pharisiens, il leur vient à l'esprit qu'il leur reprochoit de n'avoir point apporté de pain. Jésus, qui s'en aperçut, leur dit : Hommes de peu de foi, à quoi bon penser en vous-mêmes que vous n'avez point de pain ? Avez-vous oublié le miracle de la multiplication que j'en ai faite [3] ?

Les incrédules diront-ils que les évangélistes ont imaginé

[1] Matth. c. 9. v. 3. 4 ; Marc. 11. v, 6, 7 ; Luc. 5. v. 21, 22 — [2] Matth c. 12. v. 24 25 — [3] Matth. c. 21. v. 25, Luc 20. v. 4.

ces histoires pour donner du relief à leur maître ? Mais plusieurs de ces traits sont des réponses de Jésus-Christ aux pensées secrètes des scribes, des pharisiens, des sadducéens, ses ennemis déclarés. Lorsque saint Matthieu, peu d'années après, les publioit, c'étoit au milieu des acteurs et des témoins. Auroit-il osé en leur présence annoncer par écrit et publiquement ces faits, s'ils eussent été faux; et s'il en avoit eu l'audace, n'auroit-il pas été confondu sur-le-champ ? Revenons aux prophéties du Sauveur.

1.° Dès le commencement de son ministère public, Jésus-Christ avoit prédit tantôt ouvertement, tantôt sous le voile des paraboles, qu'il seroit livré aux gentils, insulté, battu de verges, crucifié, et que le troisième jour après sa mort il sortiroit du tombeau. *Voilà que nous montons à Jérusalem,* dit-il à ses disciples [1], *et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes; et ils le condamneront à mort et ils le livreront aux gentils pour être moqué, flagellé et crucifié, et le troisième jour il ressuscitera.* Ce n'est pas seulement aux apôtres que cette prédiction est faite et répétée souvent, c'est au peuple assemblé pour entendre Jésus-Christ, aux prêtres, aux scribes, aux pharisiens. On ne peut accuser les apôtres de l'avoir supposée après l'événement. Les prêtres et les pharisiens eux-mêmes en attestent la réalité par les mesures qu'ils prennent pour en empêcher l'exécution, en faisant garder le sépulcre où l'on avoit déposé le corps de Jésus-Christ; la résurrection d'un homme crucifié ne se présume pas; et si Jésus-Christ n'avoit pas annoncé qu'il ressusciteroit le troisième jour, les Juifs n'auroient pas pris ces précautions.

Il est donc incontestable que Jésus-Christ a prédit le temps, le lieu, les circonstances, le genre de sa mort. Nous examinerons tout à l'heure si ces choses pouvoient être prévues naturellement. Mais, en attendant, nous de-

[1] Matth. c. 20. v. 18; 12, v. 39; 16. v. 4; 26. v. 28; Marc. c. 2, v. 19; 8. v. 31; 14. v. 8; Luc. c.9. v. 21; 11. v. 29; 18. v. 31; 20. v. 9; 22. v. 15; Joann c. 2. v. 18; 3. v. 14; 10. v. 15; 12. v. 23; 16. v. 21, etc.

mandons ce qu'on doit penser d'un homme qui s'engage volontairement dans une carrière pénible dont il sait que le terme sera une mort infâme et cruelle ; qui, loin de craindre que sa mort ne déconcerte le plan de son entreprise, en fait dépendre tout le succès, et se compare au grain de froment qui ne porte de fruit qu'après qu'il est mort [1] ; qui dans cette confiance se livre lui-même à ses ennemis ; qui confond ses accusateurs et ses juges, tantôt par la sagesse de ses réponses, tantôt par un silence héroïque ; qui expire en priant pour ses bourreaux, et en promettant l'entrée du ciel au compagnon de son supplice ? Celui qui meurt de la sorte, et qui meurt parce qu'il l'a voulu, et après avoir prédit toutes les circonstances de sa mort, a bien pu dire [2] que *personne ne lui ôte la vie, qu'il la quitte de lui-même, et qu'il a le pouvoir de la quitter et de la reprendre à son gré.*

Quelques incrédules, pour éluder un raisonnement si convaincant, ont imaginé de dire « que Jésus-Christ qui » connoissoit la haine des chefs de la nation contre lui, la » soif qu'ils avoient de son sang, pouvoit très-bien prévoir » qu'il viendroit enfin un jour où il succomberoit à leurs » intrigues. »

Nous concevons que les lumières naturelles du Sauveur pouvoient lui faire soupçonner cet événement ; mais pouvoient-elles lui faire découvrir clairement toutes les circonstances de sa passion qu'il a prédites, et qui se sont littéralement réalisées ; que l'événement arriveroit incessamment ; que Jérusalem en seroit le théâtre ; que ses disciples seroient dispersés, et l'abandonneroient ; que ce seroient les princes des prêtres et les docteurs qui le persécuteroient ; qu'il seroit livré par eux aux gentils ; qu'il seroit accablé d'outrages, couvert de crachats, déchiré de coups de fouet, et enfin attaché à une croix, supplice que les Juifs n'avoient pas droit d'infliger ? Tous ces détails si multipliés pouvoient-ils être prévus naturellement ? Mais voici ce qui est plus fort encore : Jésus-Christ a prédit sa résurrection, et

[1] Joann. c. 12. v. 24. — [2] Joann. 10. v. 18.

sans entrer ici dans le détail des preuves qui en constatent la vérité, et qu'on verra dans nos notes sur ce fait fondamental, nous disons que cette prédiction seule suffit pour nous convaincre qu'il étoit l'envoyé de Dieu. En effet si Jésus-Christ est persuadé qu'il ressuscitera, sa mission divine est certaine, une telle confiance ne pouvant être fondée que sur le sentiment du pouvoir surnaturel qui résidoit en sa personne. Mais s'il n'est pas assuré de sa résurrection, comment ose-t-il l'annoncer à ses disciples et à la nation juive comme la preuve incontestable de sa divinité? Ne voit-il pas que cette prédiction insensée est seule capable de dessiller les yeux de ceux qu'il a trompés? Peut-il espérer que ses apôtres et ses disciples, quand ils auront été désabusés, soutiendront encore l'imposture après sa mort? Dira-t-on enfin qu'il a tramé ce complot de concert avec ses apôtres? Mais dans ce cas pourquoi le révéler à ses persécuteurs? pourquoi fixer le jour et le moment de cette prétendue résurrection? N'étoit-ce pas indiquer aux Juifs un moyen sûr et facile de la prévenir?

2.° Les prophéties de Jésus-Christ, sur ce qui concerne ses disciples, sont en assez grand nombre. Il y en a de particulières à quelques-uns d'entre eux; il y en a de générales pour eux tous. Au moment où saint Pierre lui proteste le plus constant attachement et l'assure que, dût-il mourir avec lui, il ne le renoncera pas, il lui prédit qu'il le reniera jusqu'à trois fois; qu'il le reniera dans la nuit même et avant le chant du coq. Les incrédules ont encore cherché à affoiblir l'autorité de cette prophétie, en disant qu'elle n'est connue que par les disciples. Mais quel intérêt auroient-ils pu avoir à révéler cette foiblesse honteuse de leur chef? Elle n'étoit propre qu'à les avilir et à les décréditer. Par conséquent ils n'ont pu avoir pour la publier d'autres motifs que leur sincérité. Jésus-Christ a de plus annoncé à saint Pierre la mort violente qui devoit terminer sa carrière [1]. Il a predit qu'un de ses disciples le trahiroit, et il l'a désigné [2]. Il a promis à ses disciples de faire descendre sur eux le

[1] Joann. 20. v. 18, 19. — [2] Marc. c. 14. v. 18 et seq. Luc. c. 22. v. 21; Joann. 13. v. 21.

Saint-Esprit [1]. Il a déclaré que ceux qui croiroient en lui opéreroient de grands miracles, etc.; enfin il a prédit à ses apôtres les persécutions, les souffrances, la mort auxquelles les a en effet dévoués leur ministère [2].

3° Les prophéties de Jésus-Christ sur l'établissement de sa religion sont des plus positives et des plus claires. Nous le voyons tantôt parlant en paraboles, comparer les accroissemens de sa religion à la plus petite des semences, devenue en peu de temps le plus grand des légumes; au levain qui, mêlé en petite quantité avec la pâte, la fait fermenter tout entière et la dilate [3]; tantôt, s'expliquant plus clairement, annoncer que beaucoup d'étrangers viendront de l'orient et de l'occident siéger dans le royaume des cieux avec Abraham, tandis que les enfans du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures [4]; dans d'autres endroits, déclarer que son Evangile sera prêché dans tout le monde [5]; ailleurs, que quand il sera élevé de terre (c'est de sa mort qu'il parle), il attirera tout à lui [6]; enfin, terminer sa carrière par ordonner à ses apôtres d'aller enseigner et baptiser toutes les nations [7].

Elles étoient bien hardies au moment où Jésus-Christ les faisoit, ces prédictions, ces promesses, ces injonctions. Qui eût pu imaginer alors qu'elles obtiendroient leur effet? Comment, s'il n'étoit pas éclairé surnaturellement, cet homme si pauvre, si persécuté, osoit-il annoncer avec assurance que bientôt l'univers seroit soumis à sa loi? Pour prédire une chose si invraisemblable, il falloit la prescience de Dieu, et pour l'effectuer, sa toute-puissance.

4.° La seule prédiction de Jésus-Christ sur la ruine de Jérusalem seroit suffisante pour former une démonstration complète de la divinité de sa mission et de la vérité des faits évangéliques.

Nous observerons d'abord que les trois évangélistes qui ont rapporté cette prophétie très en détail ont publié leur

[1] Joann. c. 14. v. 16; 16. v. 7, etc. — [2] Matth. c. 10. v. 16. et seq. Joann. c. 16. v. 2, etc. — [3] Matth. c. 13. — [4] Matth. c. 8. v. 11 et 12; — [5] Matth. c. 24. v. 14. — [6] Joann. c. 12. v. 32, 33. — [7] Matth. c. 28. v. 19 et 20.

récit avant l'événement [1]. Saint Jean, qui n'a écrit son Evangile qu'après la destruction de Jérusalem, ne l'a pas rapportée, parce qu'elle n'auroit plus eu dans sa bouche la même force, et que tout étant déjà vérifié on auroit pu l'accuser d'avoir forgé ces prédictions après l'événement. Mais ayant été publiée par les trois autres évangélistes, dans un temps où rien n'annonçoit cette terrible catastrophe, elle forme une preuve invincible. Les Juifs alors soumis aux Romains ne songeoient pas à se révolter, et les Romains de leur côté, laissant les Juifs vivre selon leurs lois et leur religion, ne cherchoient pas à les inquiéter. Aucune lumière naturelle ne pouvoit donc faire prévoir un tel événement, encore moins les détails très-multipliés et toutes les circonstances diverses que Jésus-Christ a annoncés. Cependant son accomplissement ne peut pas être révoqué en doute. L'historien Josèphe, prêtre juif, Suétone et Tacite, qui étoient païens, ont rapporté jusqu'aux circonstances les plus minutieuses prédites par Jésus-Christ.

Ce qui prouve encore que cette prophétie étoit connue avant le temps où elle a été accomplie, c'est la conduite des chrétiens au moment où éclata la guerre entre les Romains et les Juifs. Ils ne restèrent pas dans la Judée, mais ils se retirèrent avec saint Siméon leur évêque dans la ville de Pella, au-delà du Jourdain et hors du théâtre des combats.

Examinons maintenant les discours de Jésus-Christ sur la ruine de Jérusalem, où nous trouverons autant de prophéties que de paroles.

Combien de fois et en combien de manières cette épouvantable calamité n'a-t-elle pas été prédite? D'abord Jésus-Christ se contenta de la laisser entrevoir; il ne la montra qu'à travers les voiles de la parabole; tantôt il représenta [2] le peuple juif sous l'image de ces vignerons qui tuent le fils unique du père de famille, et à qui le père de famille ôte sa vigne pour la donner à d'autres vignerons plus fidèles;

[1] Voyez au commencement de ces observations préliminaires, *article premier*, authenticité du Nouveau Testament. — [2] Matth. c. 21.

tantôt il se compare lui-même à un roi qui punit de mort des sujets rebelles [1]. Mais lorsque les Juifs cherchent à le faire mourir, il quitte le langage figuré : en entrant dans Jérusalem, il pleure sur le sort de cette ville, en disant [2] : *Ah ! si tu reconnoissois du moins en ce jour qui t'est encore donné, ce qui peut te procurer la paix ! Mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. Le jour viendra où tes ennemis t'environneront de tranchées ; ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts ; ils te raseront et te détruiront entièrement toi et tes enfans qui sont dans tes murs, et ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps auquel Dieu t'a visitée.*

Quelques jours après, ses disciples lui faisant remarquer la beauté du temple, il leur dit [3] : *Il viendra un temps où tout ce que vous voyez sera tellement détruit qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.* Alors ils lui demandèrent : *Maître, quand cela arrivera-t-il? et quel signe y aura-t-il que ce que vous dites sera près de s'accomplir?* Jésus leur répondit : *Prenez garde à ne pas vous laisser séduire ; car plusieurs viendront sous mon nom, disant : Je suis le Christ, et le temps est arrivé ; mais gardez-vous bien de les suivre ; et quand vous entendrez parler de guerre et de séditions, ne vous effrayez pas ; car il faut que ces choses arrivent auparavant ; mais ce ne sera pas sitôt encore la fin.* Et il leur disoit : *Alors on verra se soulever peuple contre peuple et royaume contre royaume, et il y aura en divers lieux de grands tremblemens de terre, des pestes et des famines, et il paroîtra des choses épouvantables et des signes extraordinaires dans le ciel : mais avant tout cela, ils se saisiront de vous et vous persécuteront, vous entraînant dans les synagogues et les prisons, etc.... Lorsque vous verrez une armée environner Jérusalem, sachez que sa désolation est proche. Alors, que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient sur les montagnes, etc.... car ces jours seront les jours de la vengeance, afin que tout ce qui est écrit s'accomplisse. Malheur à celles qui seront grosses ou nourrices en ces*

[1] Luc, c. 19. — [2] Luc. c. 19. v. 41 et suiv. — [3] Matth. c. 24, Luc. c. 21, Marc. c. 13.

jours-là ! car ce pays sera accablé de maux, et la colère du Ciel sera sur ce peuple; ils passeront par le fil de l'épée; ils seront emmenés captifs dans toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds par les gentils, jusqu'à ce que le temps des gentils soit accompli....... Je vous dis en vérité, que cette génération ne finira point que toutes ces choses ne soient accomplies. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

Je vous envoie, dit-il ailleurs [1] en parlant aux pharisiens, *des prophètes, des sages et des scribes, et vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres, etc...... afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous..... Je vous le dis, en vérité, tout cela viendra fondre sur cette génération... Le temps approche où votre demeure sera déserte.*

Enfin lorsqu'il montoit au Calvaire il se retourna vers les femmes qui le suivoient, et leur dit [2] : *Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfans; car le temps s'approche où l'on dira : Heureuses les stériles et les entrailles qui n'ont point porté d'enfans, et les mamelles qui n'ont point allaité.*

Des prédictions si étonnantes méritent bien que nous nous arrêtions un moment pour en considérer les détails.

1.° Il viendra de *faux prophètes* et des *imposteurs*. S'il eût été commun alors comme il l'avoit été avant la captivité de Babylone de voir se présenter de faux prophètes, on pourroit prétendre que cette prédiction n'étoit pas surnaturelle; mais dès lors il n'en avoit plus paru. Comment donc pouvoit-on deviner qu'il en surviendroit précisément dans ces temps-là? Cependant il en parut effectivement plusieurs. Josèphe assure [3] que la Judée en ce temps-là étoit remplie de faux christs et de voleurs.

2.° Il y aura des *guerres* et des *combats*. Tout l'intervalle depuis la mort de Néron jusqu'à la prise de Jérusalem ne fut qu'une suite de guerres civiles entre Othon, Vitellius et Vespasien. Josèphe rapporte aussi des séditions et des

[1] Matth. c. 23, v. 13. et suiv. — [2] Luc. 23. v. 27, 28. — [3] De Bello judaic l. 2. c. 23

révoltes arrivées à Césarée, à Scythopolis, à Ptolémaïde, à Tyr, à Gadara, à Damas, à Alexandrie [1].

3.° Il surviendra des *famines*, des *pestes*, des *tremblemens de terre*. Jamais ces malheurs ne furent plus fréquens et plus universels que dans les temps qui précédèrent le siége de Jérusalem. Les auteurs de ce siècle ne parlent que de villes renversées par des tremblemens de terre dans l'Asie, la Sicile, la Calabre, la Campanie, le Pont, la Macédoine et l'Achaïe [2]. Suétone fait mention d'une peste qui, dans la seule ville de Rome, emporta trente mille âmes en peu de mois [3]. Tacite décrit [4] les ravages d'une autre peste qui désola la Campanie; et Josèphe nous apprend [5] que la Judée ne fut pas exempte de ce fléau. Sous l'empire de Claude, il y eut deux famines dont l'une fut générale, et l'autre se fit sentir dans l'Italie et la Judée [6].

4.° A ces divers fléaux, Jésus-Christ ajoute des *choses épouvantables* et des *signes qui paroîtront dans le ciel*. Cette prédiction qui ne pouvoit venir que de Dieu s'est accomplie littéralement, de même que les autres. Il est impossible d'en douter en voyant l'accord parfait sur ces faits étranges de deux historiens différens entr'eux de préjugés, et tous deux opposés au christianisme; ce sont Tacite et Josèphe [7]. Ils rapportent, et le Thalmud de Babylone confirme leur récit, qu'avant le siége de Jérusalem on vit des prodiges frappans. Des armées parurent se répandre dans les airs. Une lumière soudaine, au milieu de la nuit, environna le temple et l'autel. Les portes du temple qui étoient d'airain, et que vingt hommes pouvoient à peine remuer, s'ouvrirent d'elles-mêmes. Une voix forte sortit du sanctuaire, répétant à plusieurs reprises : *Sortons d'ici.*

5.° *Mais avant tout cela ils se saisiront de vous et vous persécuteront, vous traînant dans les synagogues et les prisons.* L'accomplissement fidèle de cette prédiction se

[1] Voyez encore Tacite, Hist. l. 1. c. 2. — [2] Tacit. Ann. l. 12. c. 43 et 58; l. 14. c. 17; l. 15. c. 22; Plin. Hist. nat. l. 2. c. 84; Senec. Quæst. natur. 6. — [3] In Vit. Neron. c. 39. — [4] Ann. l. 16. c. 13. — [5] De Bello judaic. l. 6. c. 45. — [6] Tac. Ann. l. 12. c. 43; Dion et Sueton. in Claud. — [7] Tac. Hist. l. 5 c. 15; Joseph. de Bello jud. l. 7. c. 2; Thalmud Babyl. 5; Bullet, Hist. de l'etablissement du christ. pag. 147.

voit dans les Actes des apôtres et dans leurs Epîtres. Du jour où ils commencent à prêcher Jésus-Christ jusqu'à celui où ils scellent leur foi de leur sang, toute leur vie n'est qu'une suite de traverses, de persécutions et de tourmens.

Faudroit-il d'autres preuves de la divinité de Jésus-Christ que cette prédiction? Qu'est-ce qu'un homme qui ne promet à ses disciples que des persécutions et des tourmens; qui ne leur promet que la mort et les plus cruels supplices; qui leur annonce qu'ils seront exposés pour lui à la haine de tous les hommes, et à la trahison de leurs parens et de leurs amis; et qui, loin de les rebuter par des prédictions si effrayantes, se les attache plus fortement que les rois de la terre ne peuvent s'attacher leurs favoris par les plus magnifiques promesses?

Ce ne sont pas là tous les maux prédits; ce n'est même, dit Jésus-Christ, que *le commencement des douleurs.* De plus grands châtimens vont fondre sur Jérusalem. Non-seulement le Sauveur les prédit, mais de plus il particularise les circonstances de la ruine de cette ville avec une telle exactitude que l'historien qui les a racontées dans le plus grand détail paroît n'avoir fait que répéter ce qu'il avoit annoncé.

D'abord Jésus-Christ montre que le temps est arrivé où *l'abomination de la désolation prédite par Daniel doit s'effectuer dans le lieu saint;* et comme cette particularité étoit imprévoyable à toute la sagacité humaine, ce ne peut être que de Dieu que, soit Jésus-Christ, soit Daniel l'aient reçue. Elle a eu son accomplissement, soit par les idoles ou les images des faux dieux qu'y apportèrent les Romains, soit par les meurtres, les sacriléges, les impiétés de tout genre qu'y commirent les Juifs eux-mêmes, et avant et pendant le siége.

Une circonstance prédite par le Sauveur est que Jérusalem sera *environnée de tranchées.* Ce fut le moyen qu'employa Tite pour la réduire. Il éleva aussi autour de la ville treize forts pour garder les murs de circonvallation qui l'enfermoient.

Jésus-Christ prédit non-seulement la prise de Jérusalem, mais sa destruction totale. *Les nations doivent la fouler aux pieds;* il ne restera plus *pierre sur pierre* ni de la ville ni du temple. Tout a été littéralement réalisé.

8.° Jésus-Christ avoit annoncé que les habitans de Jérusalem *seroient passés au fil de l'épée, et emmenés en esclavage dans toutes les nations.* L'accomplissement de cet oracle est encore certain. En un mot, selon la parole du Sauveur, la calamité de ce pays devoit être telle qu'*on n'en avoit pas vu une pareille depuis le commencement du monde;* et Josèphe, employant sans le vouloir et sans le savoir les expressions de cette prophétie, dit[1] qu'il ne croit pas que depuis la création du monde on ait vu nulle autre ville tant souffrir.

9.° Enfin Jésus-Christ avoit prédit jusqu'au temps où devoient s'effectuer ces désastres; c'étoit pendant *la durée de la génération à laquelle il parloit;* et ce fut en effet 36 ou 37 ans après sa prédiction qu'elle s'accomplit aussi entièrement.

Pour jeter de l'obscurité sur une prophétie si claire et accompagnée de tant de circonstances, les incrédules font une objection tirée de la prophétie même. « A la prédiction » de la ruine de Jérusalem, disent-ils, Jésus-Christ joint » immédiatement, et comme un événement qui est très-près » de celui-là, l'annonce de la fin du monde et du jugement » dernier. »

Il y a deux réponses à cette objection. 1.° On peut très-bien entendre cette dernière partie de la prophétie du jugement dernier et de la fin du monde; mais il ne faut pas s'imaginer que ce que Jésus-Christ a dit relativement à son second avénement doive suivre immédiatement ce qu'il a dit de la ruine de Jérusalem. Le Sauveur après avoir prédit cette dévastation passe à une autre prophétie; il annonce les *faux christs,* les *faux prophètes* qui séduiront même les élus s'il étoit possible, et il défend de les suivre. Ces faux christs, ces faux prophètes sont tous les chefs de sectes qui

[1] De Bell. jud. l. 5. c. 27

s'élèveront dans le cours des siècles, et qui désoleront l'Eglise. C'est à la suite de cette prophétie que vient celle du jugement dernier, que les incrédules nous objectent. Ainsi ces paroles, *aussitôt après*, ne signifient pas dans le discours du Sauveur que le jugement dernier arrivera immédiatement après la dévastation de la Judée. Elles signifient que *ce sera* après que les hérésies, les schismes, toutes les diverses sectes auront exercé leurs ravages. Dès-lors il n'y a plus d'objection.

2.° On peut entendre les paroles objectées dans un sens figuré, en disant que l'arrivée du Fils de l'homme ou plutôt *son apparition*, est le moment auquel il sera reconnu pour le Messie ou le Fils de Dieu. Le Sauveur l'a expliqué ainsi lui-même : *C'est le jour où le Fils de l'homme sera révélé et connu*[1]. Il donne pour époque de cette manifestation la prédication de l'Evangile par tout le monde[2].

Venir sur les nuées du ciel, dans le style des prophètes, c'est arriver d'une manière imprévue, surprenante et sensible à tous. Ainsi dans Isaïe[3], *Dieu monte sur une nuée légère et entre en Egypte*. Chez les prophètes, le soleil, la lune, les étoiles, les forces du ciel sont les rois, les princes, les armées. Les apôtres et les Juifs étoient accoutumés à ce langage. La prise de Babylone dans Isaïe, la défaite du roi d'Egypte dans Ezéchiel, la ruine de Jérusalem, de Tyr et de Sidon dans Joël[4] sont décrites dans les mêmes images que la chute de la république juive dans les Evangiles. Il est clair que dans cette seconde explication on répond aussi d'une manière satisfaisante à l'objection des incrédules. Il faut observer que ceux qui sont de ce dernier sentiment soutiennent que ces paroles, *cette génération ne passera point*, etc., s'entendent de la nation juive qui ne sera pas jusqu'alors détruite, mais qui subsistera jusqu'à la fin du monde.

Selon l'histoire critique[5], Jésus-Christ avoit ordonné à ses apôtres d'annoncer la fin du monde pour effrayer les

[1] Luc. c. 17. v. 30. — [2] Matth. c. 24. v. 14. — [3] C. 19. v. 1. — [4] Is. c. 13. v. 10; Ezéch. c. 32. v. 7; Joël c. 2. v. 10. et 31; 3. v. 15. — [5] C. 12 pag. 214, 218.

hommes et se faire donner de l'argent. Cette imposture grossière est réfutée par l'Evangile même; loin de permettre à ses apôtres de demander de l'argent, Jésus-Christ leur défend d'en recevoir [1]. Il leur ordonne de dire : *Faites pénitence, le royaume des cieux est proche*. Le royaume des cieux est le règne de Jésus-Christ et de son Evangile, et non la fin du monde.

Concluons nos observations préliminaires sur le nouveau Testament. Nous avons démontré l'authenticité des livres qui le composent; nous avons prouvé qu'ils n'ont souffert aucune altération; nous avons fait voir la vérité des faits qu'ils renferment, d'où il suit que la vérité de la religion chrétienne est suffisamment prouvée par l'autorité de ces divins livres. Il ne nous reste plus qu'à répondre aux difficultés que les incrédules ont répétées d'après les Juifs et les païens, sur les textes et les faits particuliers qui y sont mentionnés.

[1] Matth. c. 10. v. 8; Luc. c. 9. v. 3; Act. c. 8. v. 18 et suiv.

SUR LES ÉVANGILES.

NOTE I.

Sur les chapitres premier de saint Matthieu, second et troisième de saint Luc

COMME il y a quelque différence dans le récit de ces deux évangélistes, les incrédules ont cru y trouver matière à de grandes objections. Selon eux, ces deux généalogies sont absolument inconciliables, et chacune d'elles renferme des faussetés palpables. En parlant ainsi, ils ne font que copier Porphyre, Julien, les manichéens et les Juifs modernes [1]. Avant de répondre à leurs objections nous croyons devoir les réunir et les exposer dans toute leur force.

« D'abord, disent-ils, les deux évangélistes ne s'accordent » qu'à prouver que Jésus n'est point sorti de David; car » elles (les généalogies) se terminent l'une et l'autre à Jo- » seph, époux de Marie, auquel saint Matthieu donne *Jacob* » pour père, tandis que saint Luc le fait fils d'*Héli*. Or ces » mêmes évangélistes déclarent que Joseph n'est point le » père de *Jésus :* donc loin d'établir que Jésus est fils de » David, l'un des ancêtres de Joseph, ils ont donné lieu de » conclure le contraire.

» D'ailleurs, en donnant en deux endroits cette filiation, » il auroit fallu au moins faire cadrer ensemble les deux » généalogies. Cependant de David à Joseph c'est une con- » tinuelle contradiction. Saint Matthieu fait descendre Jo- » seph de David par Roboam, et par la suite des rois de » Juda jusqu'à Jéchonias. Saint Luc l'en fait descendre par » Nathan et par une succession d'aïeux inconnus. Les deux » généalogies présentent les générations de Salathiel et de » Zorobabel, mais avec des différences essentielles. Dans » saint Matthieu, Salathiel est engendré par *Jéchonias,* et

[1] Aug. contr. Faust. l. 3. c. 1. l. 23. c. 3, l. 28. c. 1; Saint Cyrille, c. 8. p 261. Munimen fidei, I. part. c. 1; II. part. c. 1; quest. sur l'Encyclop. Contradiction, pag. 222. Testament de Jean Meslier, etc. etc.

» saint Luc le fait fils de *Néri*. Selon saint Matthieu, c'est
» par *Abiud* que Joseph descend de Zorobabel. Selon saint
» Luc, c'est par *Resa* et par une tout autre suite d'ancêtres.
» Le père même de Joseph n'est pas le même dans les deux.
» Dans saint Matthieu Joseph est fils de *Jacob;* dans saint
» Luc il est fils d'*Héli;* de David à Joseph, saint Matthieu
» ne compte que 28 générations, et saint Luc en produit 41. »

Les incrédules auroient dû considérer que lorsque saint Luc écrivit son Evangile, il avoit une parfaite connoissance de celui de saint Matthieu, écrit dix ans auparavant, pour les Juifs et dans leur langue, et qui étoit très-répandu dans la Judée. Seroit-il donc tombé dans quelques contradictions, lorsqu'il lui étoit si facile de les éviter? Ainsi quand nous ne connoîtrions aucun moyen de concilier l'apparente opposition des deux généalogies, nous serions toujours fondés à croire qu'il n'y a réellement point de contradiction entre les écrivains sacrés. Il est tout simple qu'à une aussi grande distance de temps, et dans l'ignorance où nous sommes de beaucoup d'usages du peuple juif, nous ayons de la peine à concilier des récits dont les différences viennent de ces usages. Mais dans le temps on connoissoit les motifs et les raisons de cette diversité.

Il n'est pas au reste difficile de concilier les deux généalogies. Mais comme notre objet n'est pas de rapporter toutes les explications que l'on en a données et dont plusieurs sont très-satisfaisantes, nous nous contenterons de présenter celle qui nous paroît la plus probable. Nous laisserons différentes hypothèses très-soutenables, et fondées sur la loi du Deutéronome, touchant le *lévitat,* qui suffisent pour faire disparoître toute contradiction. Nous nous bornerons à dire que la généalogie donnée par saint Matthieu est différente de celle de saint Luc, parce que le premier a tracé celle de Joseph, au lieu que le second a donné celle d'Héli, père de Marie, et dont Joseph fut gendre.

Que Marie ait été fille d'Héli, ce sont les Juifs mêmes qui nous l'attestent. On trouve dans le Thalmud de Jérusalem, au traité *Chagigah*, une prétendue révélation qui porte

que *Marie, fille d'Héli, a été vue dans l'ombre de la mort, suspendue par le bout des mamelles*, etc. On voit clairement par ce conte impertinent que cette *Marie, fille d'Héli*, à laquelle le Thalmud assigne en enfer une place distinguée, n'est autre que *la mère* de Jésus. C'étoit donc une tradition constante et notoire chez les Juifs que *Marie étoit fille d'Héli.*

Cette tradition des Juifs acquiert une nouvelle force par sa conformité avec celle des chrétiens, touchant le nom du père de Marie ; cette tradition qui vient des premiers temps, puisqu'elle se trouve aussi dans l'*Evangile des ébionites*, dans le *Protévangile selon saint Jacques*, et dans celui de la *naissance de Marie*, ouvrages fabriqués dès la fin du premier siècle ou au commencement du second, et qui nous apprennent que le père de Marie se nommoit *Joachim* : cette tradition a été conservée par les Pères, adoptée par les Eglises grecque et latine ; elle est reconnue même dans l'Alcoran.

Or *Joachim, Eliakim*, sont des noms synonymes, dont *Héli* n'est que le diminutif. L'un et l'autre sont donnés à un des derniers rois de Juda. Dom Calmet a prouvé [1] que le grand-prêtre qui vivoit du temps de Manassès est nommé *Hil, Helcias, Eliakim* et *Joachim.*

Ce n'est donc pas sans fondement que nous disons qu'*Héli*, marqué dans la généalogie de saint Luc, est le père de *Marie*, et que c'est sa généalogie que cet évangéliste nous a donnée.

Si les incrédules nous demandent pourquoi dans cette généalogie on trouve le nom de *Joseph* au lieu de celui de *Marie* qui devroit y être, nous répondons que ce n'étoit point l'usage, chez les Juifs, de mettre les femmes dans la suite directe des généalogies. De là cette maxime encore en vigueur chez eux : *La famille de la mère n'est point famille.* De là quand une suite de générations finissoit par une femme, au lieu de la nommer dans la généalogie, on nommoit son mari *que l'on faisoit succéder au beau-père*, sans faire mention de la femme. Ce gendre étoit appelé *le*

[1] Dissert. sur la succession des grands-prêtres, à la tête du livre de Judith.

fils de celui dont il avoit épousé la fille. On étoit par conséquent, chez les Juifs, *fils* de deux manières, l'une propre et naturelle, d'avoir été engendré par un homme; l'autre impropre et légale, d'avoir épousé la fille qu'il avoit engendrée.

Suivant cette explication, la diversité des deux généalogies ne présente aucune contradiction. Saint Matthieu a donné la généalogie de *Joseph*, en descendant d'Abraham à lui. Saint Luc a donné celle de *Marie*, en remontant de Joseph son époux jusqu'à Adam, et même jusqu'à Dieu. Quand saint Luc dit que Joseph fut fils d'*Héli*, il ne contredit donc point saint Matthieu qui le fait fils de *Jacob*. Il en est de même de Salathiel, fils du roi Jéchonias et gendre de *Neri*, qui étoit de même que lui du sang royal. C'est pour cela que les deux évangélistes s'expriment différemment. Saint Matthieu, qui rapporte les générations d'après l'ordre propre et naturel, dit qu'*Abraham engendra Isaac*, et ainsi de suite jusqu'à Jacob qui engendra Joseph, époux de Marie de laquelle est né Jésus-Christ. Saint Luc s'exprime autrement, il dit : *Jésus, à ce qu'on croyoit, étoit fils de Joseph, qui fut d'Héli, qui fut de Mathat, etc.* On peut encore rendre ainsi ce verset 23 du chapitre III de saint Luc : *Jésus, que l'on croyoit fils de Joseph, étoit sorti d'Héli, qui étoit sorti de Mathat, etc.* C'est la traduction naturelle du texte grec, soit du texte original, qui est conforme à la version des Ethiopiens, qui peut se concilier avec la Vulgate, et qui lève toute difficulté. Cette différence dans les expressions en fait naturellement soupçonner dans le sens. Saint Luc lui-même l'insinue clairement, puisque le premier et le dernier degré de sa généalogie ne présentent point des *pères naturels* et par *voie de génération*. Il dit ouvertement et sans détour que Jésus-Christ n'étoit pas proprement *fils de Joseph*, et il n'ignoroit pas qu'Adam avoit été *non engendré, mais créé par Dieu*. Le but de cet évangéliste, en donnant une autre généalogie que saint Matthieu, a donc été de montrer que Jésus descendoit de David par diverses branches de la maison royale; qu'il en étoit issu non-seule-

ment par *Salomon*, mais aussi par un de ses fils nommé *Nathan*; que de même il descendoit de Zorobabel, non-seulement par *Abiud*, comme dit saint Matthieu, mais encore par *Resa*, autre fils du même Zorobabel.

Si dans l'intervalle de dix siècles qui se sont écoulés de David à saint Joseph il se trouve dans l'une des branches de ses descendans un plus grand nombre de générations que dans une autre, il n'en résulte certainement aucune difficulté. Cela n'est ni surprenant, ni rare entre deux lignes collatérales qui descendent de souches si éloignées. Et quant aux générations omises par saint Matthieu, savoir celles d'*Ochosias*, de *Joas* et d'*Amasias*, il y a tout lieu de croire qu'il s'est conformé, en ce point, à l'usage des Juifs qui n'avoient point admis dans leurs registres les trois premiers descendans de Joram et d'Athalie, fille d'Achab et de Jézabel, à cause de la malédiction prononcée contre la postérité d'Achab; malédiction qui, suivant la loi de Moïse, devoit s'étendre jusqu'à la troisième génération.

On doit imputer à la négligence des copistes dans la généalogie de saint Matthieu la disparition du nom de *Joachim* fils de Josias et père de Jéchonias. Robert Etienne et le Fèvre d'Etaples assurent qu'ils ont vu des manuscrits dans lesquels cette génération se trouve. De même dans la généalogie de saint Luc, les générations de *Mathat* et de *Lévi* employées deux fois en remontant d'Héli à David doivent être imputées à une autre inattention des copistes. Cette répétition n'existoit pas du temps de saint Irénée. Calmet dit qu'il est encore des exemplaires où elle ne se trouve pas.

Nous avons donc été fondés, quand nous avons dit qu'il n'y a aucune opposition entre les généalogies de saint Matthieu et de saint Luc; dans l'une on donne celle de Marie, dans l'autre celle de son époux. Il n'y a aucune fausseté ni dans l'une ni dans l'autre. Jésus est vraiment, selon la chair, fils de David et de Salomon, puisque les branches de Salomon et de Nathan se sont réunies dans Zorobabel, un des ancêtres de Marie sa mère. Il est fils par adoption et par éducation de saint Joseph. En cette qualité, il a les mêmes droits que

s'il en eût été fils selon la nature ; il est par conséquent l'héritier légitime du sceptre d'Israël, qui appartenoit de droit à son père adoptif et nourricier.

Nous ne devons pas omettre une autre difficulté des incrédules. « Ils nous opposent que selon saint Luc [1], Marie » étoit cousine d'Elisabeth, femme du prêtre Zacharie ; elle » étoit donc de la tribu de Lévi ; les prêtres étant obligés » par la loi de prendre des épouses dans leur propre » tribu [2]. »

Cette loi ne regardoit pas les lévites, mais les autres Israélites. Elle avoit été adoptée afin d'empêcher que les filles héritières ne portassent les biens de leur tribu dans une autre. Cet inconvénient ne pouvoit avoir lieu à l'égard des lévites qui ne possédoient point de fonds. D'ailleurs cette loi, observée à la rigueur avant la captivité, ne pouvoit plus l'être aussi facilement après le retour : la tribu de Juda revint seule en corps ; les familles des autres tribus y furent incorporées : celle de Lévi n'étoit plus en assez grand nombre pour donner des épouses à tous les prêtres. Il étoit donc naturel qu'ils prissent des filles de la tribu de Juda. Toutefois nous ne croyons pas qu'*Elisabeth*, femme du prêtre Zacharie, fût elle-même de la tribu de Juda, comme l'a avancé M. Bergier [3], puisque saint Luc [4] dit expressément qu'elle étoit *descendante d'Aaron : De filiabus Aaron*. Mais il suffit que la mère d'Elisabeth eût épousé un prêtre de la tribu de Lévi, quoiqu'elle fût de celle de Juda, et proche parente d'Héli ou Joachim père de Marie [5].

[1] C. I. v. 36. — [2] Num. c. 36. v. 7 et 8. — [3] Traité de la religion, tome 8, page 390. — [4] C. I. v. 5. — [5] Voyez Bullet, Réponses critiques, tome 2, page 275. Sur quelques difficultés minutieuses au sujet de la généalogie de Jésus-Christ.

NOTE II.

Sur les versets 18 et suivans du chapitre premier de saint Matthieu, et les versets 35 et suivans du chapitre premier de saint Luc.

L'AUTEUR anonyme de la prétendue histoire critique de la vie de Jésus-Christ dit [1] « que la secte des antidicomaria-» nites regarda Jésus comme un enfant *bâtard;* que dans » les ouvrages des Juifs il est traité d'enfant adultérin; enfin » que presque de nos jours *Helvidius*, *savant critique pro-» testant,* ainsi que plusieurs autres, a soutenu que non-» seulement Jésus étoit le fruit d'une intrigue criminelle, » mais encore que Marie, répudiée par Joseph, avoit eu » d'autres enfans de différens maris. »

Quiconque a seulement ouvert l'Histoire ecclésiastique sait que ni les antidicomarianites, ni Helvidius, qui marcha sur leurs traces, n'ont jamais dit que Jésus fût né d'un adultère. Comment eussent-ils proféré ce blasphème, eux qui faisoient profession de croire en lui? Leur erreur consistoit à enseigner que Marie, demeurée vierge jusqu'à l'enfantement de Jésus, avoit eu ensuite d'autres enfans par les voies ordinaires du mariage. Mais faire d'*Helvidius*, hérétique du quatrième siècle, contre lequel nous avons des écrits de saint Jérôme, *un protestant de nos jours,* c'est un trait de la plus inconcevable ignorance, mais digne de cet auteur anti-chrétien.

Il a encore dit, après avoir parlé de l'annonciation racontée par saint Luc, que l'ange Gabriel, envoyé à Marie, étoit évidemment un jeune homme qui vint à bout de la séduire. Selon les Juifs c'étoit un soldat nommé *Panther* ou *Pandira*. Celse a mis ce reproche dans la bouche d'un Juif, et a soutenu que Jésus est né d'un adultère. Cette calomnie s'est perpétuée chez les Juifs; on la retrouve dans le Thalmud et dans les vies de Jésus, composées par des

[1] Page 60.

rabbins. Quelques incrédules modernes n'ont pas rougi de la répéter [1].

On peut bien assurer que les ennemis de Jésus-Christ et de l'Evangile n'auroient jamais attaqué la chasteté conjugale de Marie, s'ils n'eussent lu dans nos Evangiles que Joseph n'étoit point père de Jésus, selon la nature; quoique dans le ridicule écrit connu sous le nom de *Tholodoth Jésu*, où les incrédules ont puisé la plupart de leurs blasphèmes contre Jésus-Christ (nous donnerons un précis de cet ouvrage à la fin de cette note), écrit qui n'a paru que vers l'an 1300 de notre ère, ils aient dit que *leur Conseil supérieur déclara Jésus né d'un adultère, exclu comme tel de l'assemblée d'Israël, ce qui fut publié au son de trois cents trompettes*, il est néanmoins indubitable, par les monumens du siècle dans lequel Jésus a paru au monde, que les Juifs de son temps, loin de lui reprocher qu'il étoit né d'une conjonction illégitime, affectoient au contraire de le nommer le *fils de l'artisan Joseph.* Il n'est pas moins certain que Jésus fut toujours admis aux cérémonies de la loi dans l'assemblée d'Israël; il fut offert dans le temple avec le sacrifice ordinaire, il y fut conduit aux grandes solennités, il y écouta les instructions des docteurs et conféra avec eux, il y pria et enseigna publiquement jusqu'aux derniers jours de sa vie; la fidélité de Marie envers Joseph ne fut donc ni attaquée ni soupçonnée tant que Jésus fut sur la terre; et l'accusation que Celse forma contre elle dans le second siècle de notre ère doit son origine uniquement à la connoissance que les ennemis de notre religion eurent de ce qui est dit dans les Evangiles que Marie n'avoit conçu ni de Joseph ni d'aucun autre homme, mais uniquement par la toute-puissance de Dieu. Ils adoptèrent ce qui pouvoit favoriser leur malignité et rejetèrent le reste.

S'il y avoit eu quelques soupçons à ce sujet du temps de saint Luc, cet évangéliste auroit-il été assez maladroit pour contredire l'opinion des Juifs qui croyoient Jésus fils de

[1] Celse, dans Origène, l. 1. n.° 28 et 32. Tholodoth Jesu. Lettre à Sophie, deuxième lettre, pag. 37. Le Citateur, etc.

Joseph ? Cette origine étoit honorable à Jésus ; par là il descendoit de David. Toutes les accusations qu'on auroit pu former étoient suffisamment réfutées par la publicité du mariage de Joseph, et par sa cohabitation constante avec Jésus et Marie. Dans cet état de choses, qui étoit le plus favorable, les incrédules supposent qu'un évangéliste insensé a forgé une histoire la plus propre à confirmer les soupçons injurieux des Juifs, et à répandre du doute sur la naissance de Jésus ; qu'il a néanmoins été assez adroit pour en imposer aux Juifs de son temps qui ont embrassé le christianisme. Y a-t-il ombre de bon sens dans une telle supposition ?

Il y a plus : dès le temps des apôtres, Cérinthe, Carpocrate, une partie des ébionites soutenoient que Jésus étoit fils de Joseph, et non conçu par miracle. C'est dans la Judée même qu'ils disputoient ; Cérinthe, selon les anciens [1], a conféré avec les apôtres ; les ébionites étoient des Juifs convertis qui vouloient garder les cérémonies de la loi ; une partie d'entre eux admettoient la virginité de Marie [2]. Ni les uns ni les autres n'ont été subjugués par les apôtres, puisqu'ils n'en ont pas suivi la doctrine. Cette dispute auroit-elle pu avoir lieu s'il y avoit eu alors le moindre soupçon sur la chasteté de Marie et sur la naissance de Jésus ?

Quant aux calomnies des Juifs, ils se contredisent continuellement. Nous avons vu qu'il est dit dans le Thalmud que *Panthera* étoit l'époux de Marie ; que Jésus étoit né du sang de David. Ce n'étoit donc pas un adultère. (Il ne seroit pas impossible que *Panthera* fut un surnom de Joseph.) Celse au contraire dit que *Panthera* étoit un *séducteur*. Nous verrons ci-après les contradictions et les absurdités des rabbins dans leur roman sur la vie de Jésus-Christ. Observons ici 1.° que la loi ordonnoit de lapider les femmes infidèles, et de noter d'infamie le fruit de leur crime ; les Juifs, devenus jaloux de Jésus, auroient-ils souffert qu'il échappât aussi bien que sa mère à la peine, si Marie avoit

[1] Euseb. l. 3. c. 28. saint Epiph. Hæres. 28. — [2] Orig. contr. Cels. l. 2. page 385 ; Euseb. l. 3. c. 27, etc.

été coupable ? 2.° Joseph et sa famille, les parens de Jésus qui d'abord ne crurent point à sa mission, auroient-ils supporté en silence l'opprobre que ce crime auroit fait rejaillir sur eux ? 3.° Jésus, s'il eût été illégitime, eût-il jamais trouvé dans sa patrie des disciples et des sectateurs ? Ceux-ci auroient-ils eu le front de lui appliquer les prophéties ? 4.° Les évangélistes qui ont rapporté dans le plus grand détail les reproches de ennemis de Jésus n'ont fait aucune mention de celui-ci. Les Juifs lui reprochoient au contraire, comme nous l'avons déjà dit, *d'être fils d'un artisan nommé Joseph.*

Marcion, contemporain de Celse, et qui, selon Tertullien, avoit sucé tout le venin des Juifs, soutenoit, comme plusieurs autres hérétiques, qu'il étoit indigne du fils de Dieu d'être né d'une femme, d'éprouver des infirmités, etc.; à plus forte raison il n'auroit pas manqué d'alléguer qu'il étoit indigne de Dieu d'être né d'un adultère; mais la notoriété publique ne le permettoit pas; elle écartoit tous ces soupçons odieux dont la malignité des incrédules aime à se repaître.

Il est donc faux que saint Luc ait été réduit à forger le miracle d'une conception opérée par le Saint-Esprit pour pallier l'opprobre de la naissance de Jésus. Saint Matthieu affirme ce miracle aussi bien que saint Luc; et s'il y avoit eu pour lors le plus léger doute sur la légitimité de cette naissance, la supposition d'un miracle auroit été plus propre à le confirmer qu'à le dissiper.

Les deux évangélistes le confirment, ce miracle, en rapportant d'autres faits : deux apparitions d'anges faites à Joseph, l'adoration des pasteurs et celle des mages, les prédictions d'Elisabeth, de Zacharie, d'Anne et de Siméon, etc. : ce sont là des événemens publics qu'on n'auroit pas pu inventer impunément.

Ajoutons avec Origène que, dans la croyance d'un Dieu et d'une Providence, on ne se persuadera jamais que Dieu ait choisi un enfant adultérin pour en faire un législateur du genre humain, et le fondateur de la plus

sainte des religions. Lorsque les incrédules n'étoient que *déistes*, ils feignoient encore de respecter Jésus-Christ; depuis qu'ils sont devenus athées, la fureur des Juifs a passé dans leur âme; ils consentent à partager l'opprobre de cette nation réprouvée, pour insulter d'une manière plus sanglante l'objet de nos adorations.

Ils demandent « comment Dieu, par esprit, a pu cou-
» vrir de son ombre une femme, produire un enfant dans
» son sein; comment la nature divine a pu s'unir à la na-
» ture humaine. Dieu, ajoutent-ils, n'avoit pas besoin
» d'employer des moyens aussi indécens pour opérer le
» salut du genre humain. » Ils comparent l'incarnation du Verbe aux fables du paganisme, etc.

Tertullien répondoit aux anciens hérétiques, auteurs de cette objection, que rien n'est plus décent ni plus digne de Dieu que d'opérer le salut de l'homme; qu'à l'exception du péché tout moyen lui est égal : il a formé un enfant dans le sein de Marie par le même pouvoir qui a créé le premier homme, et qui a donné aux créatures vivantes la faculté de se reproduire : nos adversaires, qui exigent que nous leur expliquions ce mystère, pourroient-ils nous apprendre comment un homme peut engendrer son semblable? Ils tombent eux-mêmes dans le ridicule qu'ils reprochent aux théologiens. Y a-t-il une question *plus absurde* que de demander comment Dieu exerce sa toute-puissance, de quels ressorts ou de quels moyens il se sert lorsqu'il opère par le seul vouloir? Les fables du paganisme, les prétendues incarnations des dieux, telles que les admettoient les païens, n'ont servi qu'à remplir l'univers d'erreurs et de crimes; la foi au Verbe incarné y a ramené la vérité et la vertu; et si de nos jours le genre humain se replonge de nouveau dans les erreurs les plus absurdes, les plus monstrueuses, les plus inconcevables, et dans les crimes, les excès les plus révoltans, c'est parce qu'une philosophie perfide fait tous ses efforts pour arracher cette foi salutaire du cœur de tous les hommes, si la chose étoit en son pouvoir.

Nous avons déjà observé que les partisans de cette philosophie ont renouvelé contre la personne de Jésus-Christ, contre la légitimité de sa naissance, contre sa doctrine, ses succès, les reproches des Juifs, leurs calomnies, leurs impostures. Pour faire voir quelle confiance méritent ces prétendus sages, ces hommes qui se disent *si éclairés* et qui voudroient persuader qu'avant leurs sublimes découvertes tous les hommes étoient plongés dans les ténèbres les plus épaisses; nous allons dévoiler la source où ils ont puisé ces lumières étonnantes qui leur ont fait abjurer le christianisme et proférer tant de blasphèmes. Croiroit-on que c'est chez ce peuple qu'ils ont tant avili, contre lequel ils se sont déchaînés avec tant de fureur, dont ils ont tant de fois exalté l'ignorance, qu'ils sont allés forger les armes dont ils se servent pour faire la guerre au Christ et à sa religion? Rien cependant de plus vrai. Tous leurs blasphèmes contre le Verbe incarné sont extraits des écrits du Juif Isaac Orobio, du *Munimen fidei,* des livres des rabbins, et spécialement du grossier et abominable roman que nous avons cité, et dont nous avons promis de donner un extrait, du *Tholodoth Jesu.*

Cet ouvrage est rempli de tant de faussetés monstrueuses et d'anachronismes si palpables que quelques-uns des rabbins les plus modérés et les plus sincères ont honte de l'autoriser et le désavouent, quoique composé pour la nation. Cependant le plus grand nombre d'entre eux s'en sert pour entretenir le vulgaire dans le mépris et la haine qu'il a pour Jésus-Christ.

Le titre de cet ouvrage est le même que celui de saint Matthieu : *Le livre de la génération de Jésus.* Mais l'auteur, au lieu de faire sa généalogie, commence par l'histoire fabuleuse de sa naissance, et continue celle de sa vie et de ses actions d'une manière infâme et pleine de blasphèmes.

Il a paru divers ouvrages juifs sous ce même titre. Les deux principaux sont celui d'un écrivain qui se donne le nom de *Jonatham,* et prétend avoir été contemporain de

Jésus-Christ, écrivant à Jérusalem. Il a été publié par le savant Wagenseil dans le second tome de ses *Tela ignea Satanæ*. L'auteur de ce roman étoit si ignorant dans l'histoire profane, qu'il est tombé dans des anachronismes si monstrueux qu'ils suffiroient pour faire rejeter son livre à tous autres qu'à des Juifs aveuglés, ou à des incrédules acharnés contre le christianisme, quand même on n'y trouveroit pas d'ailleurs les faussetés les plus malignes et les plus absurdes. Le second, dans lequel la chronologie et la suite des faits est plus exacte, est à d'autres égards rempli des impostures les plus palpables et les plus impies. Ce dernier a été publié en 1705 par Huldrich, célèbre ministre protestant.

Nous n'entrerons pas dans le détail des faits de l'Evangile que ces deux ennemis fougueux de la religion chrétienne en ont extraits, tronqués et rendus ridicules ; nous nous bornerons à ce qu'il y a de plus essentiel en faisant sentir l'ignorance, la malice et l'impiété de chacun de ces livres. Les autres traits particuliers qu'ils ont lancés contre Jésus-Christ seront réfutés dans nos notes sur les Evangiles en combattant les incrédules modernes qui les ont adoptés et copiés.

L'auteur du premier de ces livres, que Wagenseil a publiés, commence par la naissance de Jésus-Christ qu'il fait naître non d'une chaste vierge, mais d'un commerce illégitime, d'un nommé *Pandira*, *Pandera* ou *Panther* avec une jeune femme mariée. Ce séducteur s'enfuit à Babylone, et laissa Marie chargée de l'enfant qu'elle appela à sa circoncision *Jeosoua*. On l'envoya à l'école, mais ce jeune garçon avoit l'insolence de lever la tête et de se découvrir devant ses supérieurs, au lieu que c'étoit la coutume de se voiler en leur présence. Cette hardiesse donna lieu d'examiner sa naissance qui fut jugée impure. Le conseil supérieur, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, le déclara né d'un adultère, exclu comme tel de l'assemblée d'Israël, ce qui fut publié au son de 300 trompettes.

Après avoir demeuré quelque temps en Galilée il alla à Jérusalem, et résolut d'entrer dans le lieu très-saint, et d'y

enlever le nom ineffable de Dieu. Tout le monde sait que les Juifs ont pour le nom de *Jehovah* un respect qui va jusqu'à la superstition par-dessus tous les autres noms de Dieu, et qu'ils attribuent des vertus miraculeuses à la véritable prononciation de ce nom. Mais sans attaquer ici directement ce préjugé, n'est-ce pas de leur part une impiété manifeste de supposer que ces vertus subsistoient entre les mains d'un scélérat qui ne l'avoit enlevé que dans le dessein de tromper le genre humain par les plus noires et diaboliques impostures? Afin d'empêcher que ce nom fût enlevé, l'auteur du *Tholodoth Jesu* dit qu'on avoit formé par art magique deux lions d'airain qu'on avoit placés l'un à la droite et l'autre à la gauche du lieu très-saint. Ces lions rugissoient toutes les fois qu'on sortoit, et leur rugissement étoit si terrible qu'il faisoit perdre la mémoire à ceux qui l'entendoient.

Le fils de *Pandera* évita le piége en faisant une incision à la peau de sa cuisse, et y glissant le nom de Jehovah qu'il avoit dérobé. Il passa donc sans risque et se rendit à Bethléem où il ressuscita un mort et guérit un lépreux. Il fit d'autres miracles, ce qui lui attira une foule de peuple qui le mena en triomphe à Jérusalem, monté sur un âne. Les sacrificateurs assemblés présentèrent requête à *Oloina* ou *Hélène*, qui régnoit alors en Judée avec son fils *Monbas* ou *Hircan*, et lui demandèrent la punition de Jésus. Il parut devant elle, et la mit dans ses intérêts par de nouveaux miracles. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'ignorance de l'auteur à l'égard des faits et du temps. Il est très-certain qu'il n'y avoit point de reine *Hélène* en Judée dans ce temps-là.

Les sacrificateurs cherchèrent d'autres voies d'arrêter les progrès de ce faiseur de miracles. Pendant qu'ils délibéroient, l'un d'eux nommé *Juda* s'étant offert d'apprendre le nom de *Jehovah*, alla faire assaut de miracles avec Jésus.

L'un et l'autre s'élevèrent en l'air en prononçant ce nom. Juda voulut inutilement faire tomber son ennemi jusqu'à ce qu'il eût fait de l'eau sur lui; ils tombèrent l'un et l'autre

parce qu'ils étoient souillés. Jésus se lava promptement dans le Jourdain, et fit de nouveaux miracles. Alors Juda se mit au nombre de ses disciples, pénétra dans ses secrets, les révéla aux sacrificateurs, et entr'autres la manière dont il avoit volé le nom de Dieu. Comme il devoit venir au temple on l'arrêta avec plusieurs de ses disciples pendant que les autres fuyoient sur les montagnes.

Jésus comparut devant le Sanhédrin, et par la sentence de ce tribunal fut attaché à la colonne de marbre qui étoit dans la ville où on le fouetta; on le couronna d'épines, et on lui donna du vin mêlé avec de la myrrhe, parce qu'il se plaignit de la soif. Non content de cela le Sanhédrin le condamna à mort, et il fut lapidé. On voulut ensuite le pendre au bois; mais le bois se rompit, parce que Jésus prévoyant le genre de sa mort l'avoit enchanté par le nom de *Jehovah*. Juda rendit cette précaution inutile en tirant de son jardin un grand tronc de chou auquel on l'attacha.

Craignant que ses disciples n'enlevassent son corps et ne publiassent qu'il étoit ressuscité, il l'ensevelit dans le canal d'un ruisseau dont il avoit détourné l'eau jusqu'à ce que la fosse fût faite et couverte. On ne manqua pas de publier qu'il étoit ressuscité, parce qu'on ne trouvoit pas son corps; mais Juda découvrit l'imposture en produisant le corps mort; on l'attacha à la queue d'un cheval et on le traîna jusque devant le palais de la reine qui avoit cru la résurrection, et qui ne sut que dire et abandonna le corps à la merci du peuple; on lui arracha les cheveux, et *c'est pourquoi les moines se rasent.*

Les Nazaréens (c'est ainsi qu'il appelle *les chrétiens*) furent si irrités de cette ignominie qu'ils firent un schisme avec les Juifs. Cependant leur religion s'étendoit en tous lieux par le ministère de douze personnes qui couroient les royaumes, et prêchoient la gloire et la doctrine de leur maître avec un si prodigieux succès que les docteurs et les sages en furent alarmés. Ils députèrent un nommé *Simon Kepha* pour y remédier. Il prit le nom de *Jehovah* et se transporta dans la métropole des Nazaréens (Rome), où après

avoir fait plusieurs miracles ils lui promirent de faire tout ce qu'il demanderoit. Il leur dit de ne point maltraiter les Juifs, de célébrer la fête de la mort de Jésus au lieu de la pâque, et le quarantième jour après au lieu de la Pentecôte. Ils le promirent à condition qu'il demeurerait avec eux : pour cet effet on lui bâtit une tour où il s'enferma, vivant de pain et d'eau pendant six ans, au bout desquels il mourut. L'auteur ajoute qu'on voit encore à Rome cette tour qu'on appelle *Peter*, ou du moins une pierre sur laquelle il étoit assis.

Elie vint ensuite à Rome et tâcha de persuader au peuple que c'étoit Simon qui les avoit trompés, et que c'étoit lui que Jésus avoit chargé de ses ordres; qu'il leur commandoit de se faire circoncire sous peine d'être noyés, et d'observer le premier jour de la semaine au lieu du samedi. Mais dans le moment qu'il prêchoit ainsi, une pierre tomba sur sa tête et l'écrasa. *Ainsi périssent tous les ennemis de Dieu*, conclut l'auteur. Voilà l'extrait du premier *Tholodoth* publié par Wagenseil.

Il est visible que le romancier juif a forgé ces dernières circonstances sur celle de Simon le magicien dans le livre des Actes, et dans les écrits apocryphes de saint Pierre, et dans l'histoire de son prétendu combat avec ce même Simon.

L'autre *Tholodoth* que Huldrich a donné a adopté la plupart des impostures du premier. Leurs faussetés sont si sensibles et si palpables qu'elles n'ont besoin pour être réfutées que d'une simple lecture. Le second auteur toutefois n'est pas tombé dans les énormes anachronismes de son prédécesseur. Il a fait naître Jésus-Christ sous Hérode le Grand ; il prétend même que ce fut à ce prince qu'on porta les plaintes de l'adultère que Panther avoit commis, et qu'Hérode irrité contre les coupables qui avoient fui en Egypte se transporta à Bethléem, et en fit massacrer tous les enfans. Il plaça la mort du Sauveur sous le même Hérode, car il dit que ce prince ne mourut qu'après avoir fait lapider et pendre Jésus-Christ. Cependant le Sauveur ne fut cru-

cifié que sous l'empire de Tibère, lorsqu'Archélaüs étoit déjà exilé, et qu'il n'y avoit plus de roi en Judée. Ces faits ne peuvent être contestés puisqu'on les tire de l'histoire profane.

Un autre anachronisme c'est qu'il donne à Jésus-Christ pour précepteur Josué, fils de Petarchia, qui avoit étudié sous Akiba. Or Akiba n'a vécu que sous l'empire d'Adrien, plus de cent ans après la mort d'Hérode et de Jésus-Christ. Cependant il fait aller Akiba à Nazareth pour s'instruire de la naissance de Jésus-Christ; il y apprit de Marie que son fils étoit né en adultère, etc. Il accumule sur Hérode et son fils un amas de circonstances absurdes. Il raconte entr'autres que quand il fut question de faire mourir Jésus-Christ, il envoya un ordre par toute la terre, afin que si quelqu'un vouloit défendre la cause de Jésus il eût à se présenter devant le Sanhédrin à Jérusalem. Les thalmudistes ont répété cette fable. Les Juifs de Worms s'en sont prévalus et ont soutenu autrefois à l'empereur d'Allemagne qu'Hérode avoit consulté en particulier le Sanhédrin de Worms, lequel opina qu'il falloit renfermer Jésus et le nourrir au lieu de le condamner à mort; mais le roi rejeta cet avis, et Jésus fut attaché au bois.

En deux mots ce second auteur contredit perpétuellement son prédécesseur. Dans les articles mêmes où les deux auteurs s'accordent, on trouve des choses contraires à toute l'histoire tant sacrée que profane; partout des anachronismes frappans, des contradictions évidentes, des absurdités, des puérilités sans nombre. En voilà assez sur l'imposture de ces deux ouvrages, pour convaincre ceux qui cherchent la vérité, et du fatal aveuglement de la nation des Juifs, et de la mauvaise foi des incrédules qui vont puiser dans de telles sources les calomnies, les blasphèmes et les faussetés aussi abominables que diaboliques qu'ils osent renouveler contre Jésus-Christ et sa religion.

NOTE III.

Sur le verset 1 du chapitre second de saint Matthieu.

« Saint Matthieu dit que l'enfant[1] étant né du temps du » roi Hérode, les mages vinrent un mois après, et demandèrent : Où est le nouveau né, roi des Juifs; car nous » avons vu son étoile dans l'Anatolie? »

L'Asie mineure, connue sous le nom d'*Anatolie*, est beaucoup plus occidentale non-seulement que le pays d'où vinrent les mages, mais même que la Judée : c'est donc très-mal traduire l'*Anatoloï* de l'Évangile que de le rendre par l'*Anatolie*. Il doit être rendu par sa signification propre, *en l'Orient*.

Saint Matthieu ne dit point combien il s'écoula de temps entre la naissance de Jésus-Christ et l'arrivée des mages. Il est ridicule de confondre les lieux destinés de tout temps en Orient à recevoir les voyageurs qui n'y trouvent que le couvert, et qui portent avec eux les provisions nécessaires, avec *l'étable d'une taverne*. La naissance de Jésus à Bethléem étoit un événement très-connu dans la Judée. Saint Justin qui étoit de Samarie cite au juif Tryphon la caverne dans laquelle Jésus est venu au monde. Origène dit à Celse[2], que les ennemis mêmes du christianisme la connoissent. Il est encore plus ridicule de chercher par les principes de l'astronomie ce que pouvoit être une étoile *miraculeuse;* et il ne l'est guère moins de marquer comme Voltaire de l'étonnement de ce que saint Luc, qui s'est proposé de suppléer ce que d'autres ont omis, a rapporté des circonstances qui ne se trouvent point dans saint Matthieu, et n'a point répété ce qui y étoit exprimé. Au reste il est faux que saint Luc contrarie saint Matthieu. Les incrédules n'alléguèrent jamais rien qui le prouve.

Au sujet du dénombrement de la Judée, voyez *Observations préliminaires sur le nouveau Testament, art. III, n.°* 1.

[1] Bibl. expliq. — [2] Dial. cum Tryp. n.° 78. Orig. l. 1, n.° 51.

NOTE IV.

Sur les versets 16 et suivans du second chapitre de saint Matthieu.

Nous ne relèverons pas l'ignorance grossière de Voltaire dans la traduction qu'il a faite [1] du mot grec *aposteïlas;* nous laissons les mots et nous venons au fait.

« Les autres évangélistes, dit l'incrédule au sujet du » massacre des innocens, se taisent sur une cruauté si » inouïe dont il n'est aucun exemple chez aucun peuple..... » On ne conçoit pas qu'un prince honoré du nom de grand, » un roi favori d'Auguste, ait été assez imbécile pour » croire à 70 ans qu'il étoit né dans une étable un enfant » de la populace, lequel étoit roi des Juifs, qui alloit le » détrôner...... que cet Hérode ait été assez follement bar- » bare pour faire tuer tous les enfans du pays. » Il devoit dire *du canton.*

Nous avons fait voir dans nos *Observations préliminaires* ur le nouveau Testament, art. III, n.° 30, que ce fait si atroce est rapporté par Macrobe, historien païen. Mais n'est-il pas étrange qu'il paroisse inconcevable à un homme qui a dit d'Hérode [2] *que la cruauté devint en lui une seconde nature, un besoin toujours renaissant, comme les tigres ont besoin de dévorer pour vivre.* On peut tout croire d'un tel monstre. Un tyran qui a souillé ses mains du sang de son épouse sur de simples soupçons, qui a été assez *follement barbare* pour faire enfermer peu de jours avant sa mort, les principaux de ses états dans l'hippodrome, afin de les y faire massacer le jour même qu'il mourroit, et mettre ainsi tout son royaume en deuil, a bien pu immoler les enfans d'un canton à ses inquiétudes. Ce n'étoit point *un enfant de la populace,* c'étoit un descendant de David, dont la naissance accompagnée des circonstances les plus extraordinaires les avoit causées. Elles étoient fondées sur les dispositions de la nation qui attendoit de jour en jour

[1] Bibl. expliq. — [2] Philos. de l'histoire.

un Messie, roi de la famille de David. Cette attente appuyée d'une foule de prédictions avoit été réveillée par l'arrivée des mages.

L'historien critique de Jésus-Christ a aussi attaqué ce récit de l'Evangile. « On ne conçoit pas, dit cet autre » impie [1], comment un roi soupçonneux, jaloux, troublé » par la nouvelle d'un nouveau roi des Juifs, a pu prendre » si mal ses mesures, se fier à des étrangers, patienter » pendant plusieurs jours, sans rien faire pour s'assurer » du fait. Ou Hérode croyoit aux prophéties, ou il n'y » croyoit pas. S'il y croyoit, il devoit aller rendre ses » hommages au Christ. S'il n'y croyoit pas, il est absurde » qu'il ait fait égorger des enfans en vertu des prophéties » auxquelles il n'ajoutoit aucune foi.

» Dieu ne peut avoir permis ce massacre; il pouvoit » sauver son fils par une autre voie. Hérode n'étoit point » maître dans la Judée; les Romains n'auroient pas souffert » cette barbarie...... Le voyage et le séjour de Jésus en » Egypte ne s'accordent point avec les autres évangé- » listes. »

Hérode étoit un insensé, sa conduite le prouve : il n'est donc pas étonnant *qu'il ait mal pris ses mesures;* Dieu y veilloit d'ailleurs. Pour qu'il fût *alarmé et troublé,* il n'est pas nécessaire qu'il ait cru aux prophéties, mais qu'il ait su que la nation juive y croyoit, et qu'il étoit lui-même universellement détesté. Il fit massacrer les enfans non en vertu des prophéties, mais en conséquence des questions des mages, et de la réponse des docteurs de la loi. Dieu a permis ce massacre, comme il a souffert tous les autres crimes des hommes, et qu'il souffre encore les blasphèmes des incrédules, en se réservant de les punir quand il lui plaira. Il pouvoit sauver Jésus-Christ par un autre moyen, mais quelque moyen qu'il eût choisi, les incrédules auroient élevé des doutes et des questions.

Les Romains n'avoient pas empêché les autres forfaits d'Hérode, et il ne consulta pas les Romains pour con-

[1] Hist. critiq. c. 3. pag. 43.

mettre celui-ci. Quel intérêt d'ailleurs pouvoit engager saint Matthieu à forger, contre la notoriété publique, l'histoire de ce meurtre? ce fait ne pouvoit tourner ni à la gloire de Jésus, ni à l'avantage de ses disciples. Au contraire, il est aux yeux de la chair déshonorant pour lui. Quoi! celui qu'on vient de donner pour Fils de Dieu est obligé de fuir pendant les ténèbres de la nuit dans une terre étrangère, pour sauver sa vie! Quoi! cet enfant dont les anges ont annoncé la naissance comme le sujet d'une grande joie, occasione, peu de jours après, une calamité publique! N'est-il pas sensible que l'évangéliste n'avoit aucune raison de feindre ce massacre et qu'il en avoit au contraire plusieurs de le passer sous silence, s'il n'eût pas été sincère? Eût-il osé le publier dans le siècle même auquel Hérode avoit vécu, au milieu du pays où il avoit régné, dans la langue vulgaire de ce pays; n'eût-il pas appréhendé d'être démenti et convaincu d'une grossière imposture.

« Le calendrier grec compte quatorze mille enfans égor-
» gés dans cette occasion. »

Bethléem étoit une petite ville, à deux lieues de Jérusalem, dont le territoire ne pouvoit pas être considérable. On peut évaluer à une centaine environ les enfans au dessous de deux ans qu'Hérode fit massacrer. C'est tout ce qu'il pouvoit s'en rencontrer dans un aussi petit endroit et ses dépendances. Ainsi nous plaçons les quatorze mille innocens des Grecs au nombre des fables dont cette nation a toujours aimé à se repaître.

Quant aux prétendues contradictions que les incrédules croient faire apercevoir entre saint Matthieu et saint Luc, il suffit pour les faire disparoître de comparer les récits des deux écrivains sacrés. Toute la différence qu'il y a entre eux consiste en ce que l'un rapporte plusieurs faits de l'enfance du Sauveur desquels l'autre ne parle pas.

Saint Matthieu rapporte de suite la naissance de Jésus, l'adoration des mages, la fuite de la sainte famille en Egypte, le meurtre des innocens, le retour d'Egypte, le séjour de Jésus à Nazareth, la prédication de saint Jean-

Baptiste, le baptême de Jésus, sans fixer aucune époque; sans déterminer l'intervalle du temps qui s'est passé entre ces divers événemens, sans parler des autres faits arrivés dans ce même temps.

Saint Luc raconte la naissance de Jésus, sa circoncision, sa présentation au temple, le séjour de la sainte famille à Nazareth, les trois jours d'absence de Jésus retrouvé dans le temple à l'âge de douze ans, la prédication de saint Jean-Baptiste, le baptême de Jésus, sans exprimer si tous ces faits se sont suivis immédiatement, ou ont été séparés par d'autres événemens.

Saint Marc et saint Jean commencent leur Evangile à la prédication de Jean-Baptiste, et passent sous silence tout ce qui a précédé. De même que saint Matthieu ne dit rien de la circoncision, de la présentation de Jésus au temple, de son absence de trois jours, saint Luc omet à son tour l'adoration des mages, le meurtre des innocens, la fuite en Egypte et le retour.

« Mais, disent les incrédules, saint Luc fait profession » de tout rapporter; il dit qu'il s'est informé exactement » de tout dès le commencement, et qu'il le rapportera de » suite et par ordre. Il n'a donc rien supprimé. »

Il est vrai que saint Luc dit qu'il s'est informé de tout, mais il ne dit pas qu'il *écrira tout*, et qu'il ne supprimera rien. Il ne dit pas qu'il rapportera tout ce qui a déjà été écrit avant lui, il dit seulement qu'il racontera les choses *par ordre*, mais il n'ajoute point qu'il les racontera *de suite*, sans intervalle, sans en omettre aucune. Son dessein étoit de reprendre les choses *dès le commencement;* en effet il remonte jusqu'à la naissance de Jean-Baptiste et à l'annonciation faite à Marie; aucun autre évangéliste n'étoit remonté si haut. Toute la difficulté consiste donc uniquement à savoir combien de temps s'est écoulé entre les divers événemens de l'enfance de Jésus; l'Evangile n'en dit rien; si l'on doit placer la présentation au temple et la purification de Marie avant ou après le retour d'Egypte.

Nous soutenons que cela s'est fait après. Selon la loi,

cette cérémonie devoit se faire 40 jours après l'enfantement. Mais lorsque les couches avoient été fâcheuses, lorsque la mère ou l'enfant étoient malades, lorsqu'ils étoient fort éloignés de Jérusalem, l'intention de la loi ne fut jamais de les mettre en danger. Le temps avoit été prescrit principalement pour les Israélites campés dans le désert autour du tabernacle [1]. Dans la Judée cette loi admettoit des dispenses et des délais. Anne, mère de Samuel, ne présenta son fils au Seigneur qu'après qu'il fut sevré [2]. Marie, forcée de fuir en Egypte, eut droit d'user du même privilége. On ne sait pas combien dura son absence; mais elle ne fut pas longue, puisqu'Hérode mourut cinq jours après le meurtre de son fils Antipater, peu de temps après le massacre des innocens [3].

Saint Luc dit à la vérité [4] : *Après que les jours de la purification de Marie furent accomplis, Jésus fut porté au temple,* etc. ; mais ce ne fut que lorsqu'elle put accomplir ce point de la loi. La nature des faits exige cette restriction.

Dans cette hypothèse tout se concilie. Jésus, à Bethléem, est circoncis huit jours après sa naissance, comme le dit saint Luc; il est adoré par les mages, transporté en Egypte, les innocens sont massacrés, Hérode meurt, la sainte famille revient en Judée, comme le rapporte saint Matthieu. Jésus est porté à Jérusalem et présenté au Seigneur; Marie se purifie selon la loi, comme nous l'apprend saint Luc; elle retourne à Nazareth avec Jésus et Joseph, ainsi que le disent les deux évangélistes. Il est exactement vrai que le retour à Nazareth suit immédiatement le retour d'Egypte, comme le veut saint Matthieu, et qu'il se fait après que les parens de Jésus ont accompli tout ce que la loi prescrit, comme l'a observé saint Luc. Où sont donc les impossibilités et les contradictions entre les deux évangélistes, que les incrédules veulent y trouver?

Pour prouver que toute conciliation est impossible, l'his-

[1] Lévit. 12, v. 6. — [2] I. Reg. c. 1. v. 22. — [3] Joseph Antiq. l. 17. c. 10. — [4] C. 2 v. 22.

torien critique de Jésus-Christ observe « 1.° que jusqu'à » présent on n'a pas pu faire une *concordance* des Évan- » giles, qui eût l'approbation générale de l'Eglise. »

Si l'Eglise n'a encore approuvé aucune *concordance*, elle n'en a aussi réprouvé aucune. Qu'un événement soit arrivé plus tôt ou plus tard, avant ou après tel autre; que tel moyen de concilier les évangélistes soit plus ou moins probable, qu'en résulte-t-il pour ou contre la vérité de l'histoire ? Le critique que nous combattons avoue lui-même que les *fautes chronologiques* ne sont d'aucune importance quand elles n'influent point sur la nature des événemens; que le lieu et le temps ne changent rien à la nature des faits [1]; à plus forte raison les *doutes chronologiques*.

« 2.° L'on est forcé de conclure [2] ou que le récit de saint » Luc est défectueux, ou que saint Matthieu a voulu trom- » per ses lecteurs par des fables improbables. Quelque » parti que l'on prenne, le Saint-Esprit qui les inspiroit tous » deux se trouvera toujours en défaut. »

C'est la critique du blasphémateur *qui est en défaut*. Il avoit à prouver non que les évangélistes sont *défectueux* et incomplets, mais *qu'ils se contredisent*, et *qu'il est impossible de les concilier*. Saint Jean nous a avertis qu'il n'a pas rapporté tous les miracles de Jésus. Il a encore moins, ainsi que les autres écrivains sacrés, rapporté tous ses discours, ni toutes les circonstances des faits. C'est l'Esprit saint lui-même qui nous a donné cet avertissement.

« Il est impossible [3] que Jésus, comme dit saint Luc, » soit demeuré constamment à Nazareth jusqu'à douze ans, » s'il est vrai qu'aussitôt après sa naissance il ait été trans- » porté en Egypte où saint Matthieu le fait demeurer jus- » qu'à la mort d'Hérode. »

Saint Luc n'a dit nulle part que Jésus soit demeuré *constamment* à Nazareth depuis sa naissance. Il ne le fait aller à Nazareth qu'après la purification de Marie. Mais si elle n'a eu lieu qu'après le retour d'Egypte, comme nous l'avons prouvé, où est l'*impossibilité*? Saint Matthieu n'a

[1] Hist. critiq. c. 6. pag. 96 et 97. — [2] Ibid. c. 3. pag. 51. — [3] Ibid. pag. 55.

insinué non plus en aucun endroit que le séjour en Egypte ait duré long-temps. Hérode mourut promptement : donc le retour fut prompt. Vainement le critique veut prouver le contraire par l'*Evangile de l'enfance*. Ce faux Evangile, forgé par les manichéens[1] n'a paru que sur la fin du second siècle, et nous avons fait voir dans nos observations préliminaires le fond que l'on doit faire sur les écrits apocryphes composés par les hérétiques.

« Saint Matthieu[2] place le baptême de Jean immédiate-
» ment après le retour d'Egypte, et fait aussitôt commencer
» à Jésus sa mission. »

Rien de plus faux, puisque Jésus fut rapporté d'abord après la mort d'Hérode qui suivit de près le massacre des innocens ; il est évident que ce retour n'a pas été différé. Il est donc faux que saint Matthieu ait donné à entendre qu'il fut immédiatement suivi du baptême de Jésus.

« Saint Matthieu observe[3] que Jésus fut élevé à Naza-
» reth pour accomplir cette prédiction des prophètes : *Il*
» *sera nommé Nazaréen*. Cette prophétie ne se trouve nulle
» part. *Nazaréen*, chez les Juifs, signifioit un bandit, un
» vagabond, un homme séparé du monde, etc. »

Il est vrai que *nazar* ou *nazir* en hébreu signifie séparé ou rejeté ; on donnoit ce nom à ceux qui se séparoient des autres hommes pour se consacrer à Dieu, et à ceux qui étoient rejetés ou éloignés par leurs frères. Ce terme, dans le premier sens, est appliqué à Samson[4] ; la loi de Moïse parle de la consécration des Nazaréens[5].

Les incrédules, qui ont pris des Juifs cette belle remarque[6], soutiendront-ils que les prophètes n'ont pas parlé du Messie comme d'un personnage consacré à Dieu ? Que s'ils veulent prendre le terme de Nazaréen dans le sens odieux qui signifie *rejeté*, Isaïe n'a-t-il pas prédit[7] que le Messie seroit *rejeté* et *méprisé* par son peuple ?

« Du vivant même de Jésus[8], on formoit un reproche
» contre lui de son séjour en Egypte ; ses ennemis préten-

[1] Iren. l. 1. c. 17. — [2] Hist crit. c. 3. pag. 67. — [3] Pag. 53 — [4] Jud c. 13. v 26. — Num c 4 — [6] Munimem fidei, I. part 149. — [7] C 53. — [8] Hist. crit. c. 3. pag. 55.

» doient qu'il y avoit appris la magie.... Saint Luc, pour » faire tomber ces accusations, a passé sous silence le » voyage en Egypte. Parmi les Juifs, les grands et les » riches attendoient pour Messie un prince, un homme » puissant; ils ne purent reconnoître comme tel Jésus né » dans une étable. Les pauvres au contraire purent se figu- » rer que le Messie naîtroit dans leur classe et que Marie » étoit issue du sang des rois. Saint Matthieu, qui avoit la » tête remplie de prophéties et de notions populaires, a » imaginé le voyage en Egypte, pour remplir un vide de » trente ans dans la vie de Jésus, sans prévoir les inconvé- » niens. C'est peut-être pour justifier la durée du séjour » de Jésus en Egypte qu'il raconte la colère d'Hérode. Saint » Luc au contraire a gardé le silence sur ce voyage d'E- » gypte, pour écarter du Christ l'accusation de magie ; mais » il ne l'a point lavé d'accusations tout aussi graves que l'on » faisoit sur sa naissance. »

Que de contradictions et d'absurdités dans ces conjectures ! Le séjour en Egypte a été reproché à Jésus *de son vivant même;* et cependant c'est une fable que saint Matthieu a *imaginée* pour remplir un vide de trente ans ! Saint Luc l'a supprimée, non parce que c'étoit *une fable*, mais pour *écarter du Christ l'accusation* de magie ! Il a cru que son silence seul écarteroit cette accusation, et il ne s'est point mis en peine de laver Jésus du soupçon d'une naissance illégitime; il a donné lieu à ce soupçon, en rapportant, comme saint Matthieu, la conception miraculeuse de Jésus. Ces deux évangélistes savoient que les Juifs riches et puissans vouloient pour Messie un prince conquérant, et ils ont eu soin de leur apprendre que Jésus étoit né dans une étable !

Celse, qui vivoit dans le premier siècle, est le premier qui ait accusé Jésus d'avoir étudié la magie en Egypte, et qui ait supposé que saint Luc a supprimé le voyage d'Egypte, pour dissiper une calomnie qui n'a été forgée que quatre-vingts ans après ? N'en est-ce pas une autre d'imaginer que saint Luc a cru étouffer par son silence seul le

souvenir d'un voyage raconté par saint Matthieu qui avoit écrit avant lui ?

Ou le voyage en Egypte et le meurtre des innocens sont vrais, ou ils sont faux. S'ils sont vrais, saint Matthieu n'a pas eu tort de les rapporter ; s'ils sont faux, saint Luc n'est pas blâmable de les avoir supprimés. On ne peut du moins les condamner tous deux.

Mais certes, l'un et l'autre sont à couvert de toute censure. Saint Matthieu n'a eu besoin d'aucun motif étranger pour écrire un fait vrai et notoire, et saint Luc n'en a pas eu besoin non plus pour le passer sous silence, parce qu'il ne s'étoit point engagé à rapporter tous les faits.

Nous ne pouvons ici qu'être vivement frappés de l'aveuglement volontaire, réfléchi, opiniâtre des ennemis de religion. Pour décréditer l'Evangile, ils suivent une méthode qu'on rougiroit d'employer dans toute autre question. Quels raisonnements pour des *philosophes !* Saint Luc n'a point parlé de tel fait : donc il l'a cru faux. Saint Matthieu le rapporte : donc il l'a forgé. L'un, après avoir raconté un événement antérieur, en écrit un autre qui n'est arrivé que quelque temps après : donc il ne suppose aucun intervalle entre les deux. Ils ne rapportent pas toujours les mêmes événemens : l'un marque une circonstance dont l'autre ne fait pas mention : donc ils se contredisent. Saint Marc et saint Jean passent sous silence tout ce qui a précédé la prédication du Messie : donc *ils le font tomber des nues*. Les deux premiers ont eu tort de parler de son enfance : donc les deux derniers ont aussi tort de n'en avoir rien dit ; il faut entendre toutes les parties : donc les Evangiles apocryphes, fabuleux, dont les auteurs sont inconnus, ont autant de poids que ceux qui ont été écrits par les témoins oculaires et contemporains. Celse, épicurien, qui ne croyoit point à la Providence et qui a vécu plus d'un siècle après les événemens, les a contredits ; mais c'est un philosophe : donc il mérite plus d'être cru que les apôtres. Les incrédules n'ont cessé de peindre les Juifs comme des fanatiques ignorans et stupides; mais ils ont rejeté Jésus-Christ : donc

on doit les respecter. Depuis dix-huit siècles Jésus-Christ est adoré comme un Dieu par les peuples les plus éclairés et les plus policés : donc il faut le peindre comme le plus vil des mortels, etc., etc.

NOTE V.

Sur les versets premier et suivans du chapitre 3 de saint Matthieu, et sur le premier chapitre de saint Marc, le troisième de saint Luc, et les versets 19 et suivans du premier de saint Jean.

« Jésus, disent les incrédules [1], se choisit un prophète, » un précurseur dans la personne de son cousin Jean-Baptiste. Sous prétexte de recevoir le baptême, il vint se concerter avec lui : quoique les deux prédicateurs eussent » de l'ambition, saint Jean céda le premier rôle à Jésus ; » il déclara notamment aux prêtres de Jérusalem qu'il n'étoit envoyé que pour préparer les voies au Messie. Le » peuple ne soupçonna point qu'un missionnaire d'une vie si » austère, si détaché des choses du monde, pût le tromper ; » on crut, sur sa parole, que l'Esprit saint, sous la forme » d'une colombe, étoit descendu sur Jésus au moment de » son baptême. Selon saint Matthieu, Hérode fit trancher » la tête à Jean-Baptiste, par complaisance pour Hérodias sa » belle-sœur ; cependant les historiens de ce prince ne lui » reprochent point le supplice du précurseur. Pendant son » emprisonnement le Christ ne songea point à le délivrer, » il ne fit aucun miracle pour lui. Depuis sa mort, il n'en » parle que très-peu ; il n'en avoit plus besoin, etc. »

Dans l'Evangile de saint Jean [2], Jean-Baptiste proteste qu'il *ne connoissoit* pas Jésus ; mais qu'il l'a connu pour le fils de Dieu, en voyant le Saint-Esprit descendre sur lui à son baptême. Jésus et son précurseur ne s'étoient probablement jamais vus ; le premier avoit vécu à Nazareth dans la plus grande obscurité ; le second avoit habité les déserts

[1] Hist crit. c. 4. pag 71. — [2] C. 1. v. 33.

des montagnes de la Judée, et l'on ne voit pas en quels temps ils auroient pu convenir ensemble du rôle qu'ils devoient jouer; ce n'est pas assez d'imaginer des soupçons, lorsqu'ils ne sont fondés sur rien.

Jean-Baptiste ne fut pas seul témoin de la descente du Saint-Esprit sur le Christ, et de la voix céleste qui le déclaroit fils de Dieu. Saint Luc dit [1] que Jésus vint au Jourdain, lorsque tout le peuple se faisoit baptiser par Jean. Le peuple fut donc témoin du prodige; il ne le crut point sur la parole seule du précurseur.

Non-seulement saint Matthieu, mais saint Marc et saint Luc disent que Jean-Baptiste fut mis à mort par Hérode. Nous avons déjà vu [2] que Josèphe a confirmé ce fait.

Il est vrai que quelques critiques ont voulu rendre le passage de cet historien suspect d'interpolation, parce qu'il a paru trop honorable à saint Jean-Baptiste. Mais quelle raison auroit donc pu empêcher Josèphe de rendre témoignage à un homme dont la vertu étoit reconnue dans toute la Judée, et qu'on avoit été tenté de prendre pour le Messie? Qui ne remarque pas ici l'entêtement des ennemis du christianisme? Ils ne peuvent souffrir que Jésus-Christ ait eu pour précurseur un homme d'une vertu aussi éminente, et au témoignage duquel ils ne peuvent rien opposer de raisonnable.

Ces calomniateurs téméraires ont dit ensuite que Jésus paya d'ingratitude le témoignage que Jean-Baptiste lui avoit rendu; qu'il ne fit rien pour le tirer de sa prison, et qu'après sa mort Jésus n'en parla presque plus. Si Jésus avoit fait quelque miracle ou quelque tentative pour délivrer son précurseur des mains d'Hérode, on l'accuseroit d'avoir attenté à l'autorité légitime, et on citeroit cette circonstance comme une nouvelle preuve du complot formé entre eux. Mais il falloit que leur témoignage mutuel fût confirmé par leur mort; c'est la destinée de ceux que Dieu envoie pour instruire et corriger les hommes.

Souvent Jésus a parlé de Jean-Baptiste après sa mort,

[1] C. 3. v. 2. — [2] *Observations préliminaires* sur le Nouveau Testament, art. 3.

et toujours avec éloge. Il a rappelé souvent aux Juifs les leçons, les exemples, les vertus de ce saint homme [1].

NOTE VI.

Sur les versets premier et suivans du chapitre quatrième de saint Matthieu, 9 et suivans du premier chapitre de saint Marc, et les versets du chapitre quatrième de saint Luc.

« Jésus, disent les incrédules [2], se retira dans le désert » où il demeura quarante jours. Il se retira dans la crainte » d'être compromis dans l'affaire de saint Jean-Baptiste; il » se vanta d'avoir jeûné quarante jours, pour paroître plus » austère que son précurseur. Il forgea l'histoire de sa ten- » tation, pour montrer un désintéressement parfait, et un » zèle surnaturel de travailler au salut des âmes. Cette » histoire fait voir la puissance de Satan sur le Messie, » puisqu'il le transporta, sans doute malgré lui, sur le » pinacle du temple et sur une montagne. Il lui fait voir de » là tous les royaumes du monde, même ceux des antipodes. » Saint Jean n'a point parlé de cet événement, parce qu'il » pouvoit porter préjudice à la divinité de Jésus, que cet » apôtre vouloit établir; saint Matthieu, saint Marc et saint » Luc le rapportent différemment. »

Voltaire, dans sa Bible expliquée, joint aussi le blasphème à la dérision. Il rebat d'abord une objection triviale et cent fois détruite à l'occasion des miracles de Jésus-Christ, que *si les cieux se fussent ouverts à son baptême*, et si une voix céleste s'étoit fait entendre, la nation saisie de respect et de crainte auroit regardé Jésus-Christ comme un Dieu. Il dit ensuite: « Le diable s'empare de Dieu même et veut se » faire adorer par lui... Cette histoire est aussi absurde que » blasphématoire... Il est trop ridicule d'imaginer une mon- » tagne d'où l'on puisse voir tous les royaumes de la terre. »

Enfin, selon d'autres critiques, le démon ne put mettre

[1] Matth. c. 9. v. 18. 17. v. 12. Marc. c. 3. v. 12. Luc. c. 7. v. 33, 20. v. 4. Joann. c. 20. 40. — [2] Hist. crit. c. 4. page 77. Woolston, second discours, page 164. Tableau du genre humain, pag. 98. Munimen fidei. II part c. 7

Jésus-Christ sur le temple; il n'auroit pu s'y tenir; puisque, comme nous l'apprend Josèphe[1], le toit de cet édifice étoit tout couvert de broches d'or très pointues, afin que les oiseaux ne pussent s'y poser ni le salir.

Pour mettre de l'ordre dans nos réponses, nous dirons d'abord à Voltaire, qui nous objecte, *d'après le Juif Orobio*, que si Jésus et ses disciples avoient opéré tous les miracles rapportés dans le nouveau Testament, tous les Juifs auroient cru à Jésus-Christ et à ses apôtres, 1° que répondroit un Juif à celui qui lui diroit : Si Pharaon et ses Egyptiens eussent éprouvé tous les fléaux miraculeux qui sont rapportés dans l'Exode, ils n'auroient pas poursuivi les Israélites jusque dans la mer Rouge ; si les Hébreux avoient vu la gloire de Dieu sur le mont Sinaï, ils n'auroient pas adoré le veau d'or, etc.?

2° Que répondroit un déiste, partisan de la loi naturelle, à un athée qui lui diroit : Si les opérations d'un Dieu créateur, l'action continuelle de sa providence, étoient des choses aussi sensibles et aussi évidentes que vous le prétendez, elles seroient aperçues par tous les hommes et surtout par tous les philosophes ; or, elles ne l'ont point été autrefois par les épicuriens et par bien d'autres, elles ne le sont point aujourd'hui par les matérialistes dont le nombre est si grand.

Ils répondroient, sans doute, que les passions ne raisonnent point, que l'orgueil et l'entêtement se refusent aux conséquences les plus nécessaires, tandis qu'ils trouvent lumineuses les raisons les plus faibles. Leur réponse est la nôtre. L'incrédulité du plus grand nombre des Juifs aux miracles de Jésus ne prouve point que ses miracles n'ont point existé; elle prouve seulement que le préjugé a empêché les uns d'y réfléchir, que l'intérêt des passions a détourné les autres de tout examen, que des considérations humaines en ont empêché un grand nombre de rendre hommage à la vérité : mais le silence des Juifs incrédules sur des miracles publiés sous leurs yeux, qu'ils n'ont osé démentir, dont ils n'ont point entrepris de prouver la fausseté, quoiqu'ils y eussent

1. De Bello Jud. l. 5, c. 14.

tant d'intérêt et qu'ils fussent si à portée de le faire ; leurs aveux mêmes marqués non-seulement dans l'Evangile, mais encore dans le Thalmud et dans d'autres écrits des rabbins, où ils attribuent ces miracles à la prononciation du nom de Dieu, etc. ; enfin la ferme persuasion d'un nombre considérable d'entre eux qui, témoins de ces mêmes miracles, ont tout sacrifié pour en soutenir la vérité : tout cela démontre invinciblement leur existence et leur divinité. Passons aux autres difficultés des incrédules sur les faits particuliers dont il est ici question.

Lorsque Jésus se retira dans le désert, Jean-Baptiste n'étoit pas encore arrêté. Lorsqu'il baptisoit, il étoit hors de la domination d'Hérode; et lorsqu'il fut mis en prison, il étoit dans la Galilée, soumise à ce prince. L'historien critique avoue lui-même[1] que Jésus se fit baptiser, et commença à prêcher la quinzième année de Tibère, *avant Pâques*, et que saint Jean ne fut arrêté que sur la fin de cette année. Or Jésus alla dans le désert immédiatement après son baptême[2]. Lorsqu'il eut appris l'emprisonnement de Jean-Baptiste, il se retira *dans la Galilée*, par conséquent dans les états d'Hérode[3] : *il n'avoit donc pas peur*.

Loin de vouloir paroître plus austère que Jean-Baptiste, Jésus reproche aux Juifs leur contradiction sur ce point. *Jean-Baptiste*, leur dit-il[4], *a pratiqué une abstinence, et vous avez dit : Il est possédé du démon; le Fils de l'homme boit et mange comme les autres, et vous dites : Voilà un homme intempérant, ami des pécheurs et des publicains, ainsi la sagesse est justifiée contre ses propres enfans.* Dans un autre endroit[5] le critique reproche à Jésus une conduite relâchée, ici il l'accuse d'avoir voulu affecter l'austérité. Il ajoute que le raisonnement des Juifs contre Jésus-Christ[6] est un galimatias. La sagesse de Jésus est donc justifiée par les contradictions de ses ennemis anciens et modernes.

Le désintéressement de Jésus-Christ est mieux prouvé

1. Pag 80, 81. — 2. Marc. c. 1. v. 12; Luc. c. 6. v. 1. — 3. Matth. c. 4. v. 12; Marc. c. 1. v. 14; — 4. Matth. c. 11. v. 18; Luc. c. 7. v. 33. — 5. Hist. critiq. c. 7. pag. 179. — 6. C. 11. pag. 197.

par la vie pauvre qu'il a menée volontairement que par sa résistance aux offres de l'esprit tentateur. Lui qui commandoit à la nature, qui étoit servi par les anges, qui multiplioit les pains, etc., n'avoit pas besoin d'affecter le mépris des richesses.

Les incrédules sont scandalisés de ce que le Sauveur a permis au démon de le tenter. Nous répondons, avec les Pères, qu'il n'étoit pas plus indécent au Sauveur d'être tenté que d'être revêtu des foiblesses de l'humanité, d'être injurié, outragé et crucifié par les Juifs. Il vouloit nous apprendre que la tentation par elle-même n'est pas un crime, quand on y résiste. Il vouloit rassurer les âmes timides et scrupuleuses qui se croient coupables parce qu'elles sont tentées, et qui se découragent dans la voie du bien; il vouloit leur montrer par quelles armes on résiste au tentateur.

Celse étoit déjà scandalisé de même de ce que les chrétiens admettoient un ennemi de Dieu, sous le nom de *Satan,* qui avoit tenté le Messie. Ce scandale disparoît si on fait attention d'un côté que le démon qui ne savoit si Jésus-Christ étoit le Fils éternel de Dieu, ou s'il n'étoit qu'un prophète ordinaire, emploie tous les moyens que sa malice peut lui suggérer pour lui faire déclarer qui il est; Satan se transforme ici en ange de lumière, cite l'Ecriture d'une manière captieuse, enfin s'annonce lui-même comme l'envoyé de Dieu qui lui a, dit-il, donné l'univers; il en détaille au Sauveur tous les royaumes de dessus une haute montagne dont rien ne bornoit l'horison, non *qu'ils pussent tous être aperçus de là,* mais parce qu'il étoit plus aisé d'indiquer ainsi leur position respective, leur étendue, etc. Et si de l'autre côté on observe que Jésus-Christ en lui laissant exercer sur son humanité sainte tout le pouvoir qu'il auroit exercé sur un homme ordinaire, et en lui répondant, comme devoit faire tout homme juste, élude ses ruses et rend toutes ses tentations inutiles, on n'est plus étonné de voir une personne divine laisser au prince des ténèbres un pouvoir momentané sur son corps, quand on sait, encore une fois, que ce corps adorable devoit être bientôt à la discrétion des suppôts du démon,

et dans la suite des siècles exposé aux blasphèmes et aux attentats sacriléges de ses organes.

Les censeurs de l'Evangile ont imaginé que le démon *transporta* Jésus-Christ sur le sommet du temple et ensuite sur une haute montagne. Mais le grec *paralambaneï* et le latin *assumpsit* ne signifient pas toujours *transporter;* ils veulent dire souvent *prendre avec soi, conduire.* Nous lisons[1] que Jésus-Christ prit avec lui, *assumpsit,* trois de ses disciples, et qu'il les conduisit sur une montagne. Il prit avec lui[2] ses douze apôtres, *assumpsit,* pour aller à Jérusalem, et ce qui lève tout doute sur ce point, c'est que saint Luc, en racontant cette histoire, s'est servi d'un mot qui ne signifie pas *transporter,* mais *mener.*

Quant à l'endroit du temple où le démon mit Jésus-Christ, ce ne fut point sur le toit de cet édifice; mais sur le haut d'une des ailes qui, selon Josèphe, étoient sur le devant et à son entrée, et formoient deux élargissemens comme deux bras ouverts pour recevoir ceux qui y entroient. C'est ce que désigne le mot *pterugion* dont l'évangéliste s'est servi.

Il faut traduire la Vulgate d'après le terme original. Ainsi *pinnaculum,* qui est dans saint Matthieu, et *pinna,* qui est dans saint Luc, sont les mêmes que le mot grec qui signifie *aile;* on doit donc traduire *sur l'aile du temple,* ce qui fait le même sens que sur le haut ou le sommet de l'aile du temple. Ces ailes n'avoient rien qui rendît leur sommet inaccessible.

Finissons cette note en observant que les incrédules ne cessent de se contredire. Tantôt, suivant eux[3], « l'histoire » de la tentation de Jésus-Christ dut remplir d'étonnement » et de reconnoissance ceux qui en apprirent le détail, et le » nombre des adhérens de Jésus augmenta. » Tantôt saint Jean l'a supprimée *de peur de nuire à la divinité de Jésus.* Nous demandons comment une narration qui excitoit la reconnoissance, qui augmentoit le nombre de ses adhérens, pouvoit porter préjudice à sa divinité? Saint Jean ne l'a pas effacée dans les trois évangélistes qui avoient écrit avant lui; il est faux enfin que ceux-ci la rapportent différemment.

[1] Matth. c. 17, v. 1. — [2] C. 20, v. 17. — [3] Hist. critiq. c. 4. pag. 78.

NOTE VII.

Sur les versets 17 et suivans du chapitre quatrième de saint Matthieu, les versets 16 et suivans du premier de saint Marc, et les versets 37 et suivans du premier de saint Jean.

Le but de l'historien critique de la vie de Jésus-Christ a été de peindre le Sauveur et ses apôtres comme des fourbes appliqués à tromper, et en même temps comme les hommes les plus stupides qui furent jamais.

Ces excès auxquels les incrédules modernes se sont portés contre Jésus-Christ et les siens n'ont probablement pas été prémédités de leur part; ils y ont été amenés insensiblement par la chaîne de leurs principes, et par l'embarras dans lequel ils se sont trouvés. Dès que l'on refuse de croire la mission divine de Jésus-Christ, il faut opter : ou il est le plus méchant et le plus fourbe de tous les imposteurs, ou c'est le plus insensé de tous les enthousiastes : point de milieu. Les déistes avoient cru, il est vrai, trouver un tempérament en disant que Jésus étoit un sage dont le dessein étoit de rectifier et d'épurer les mœurs de sa nation ; que pour donner plus d'autorité à ses leçons il avoit cru pouvoir se servir des préjugés dominans parmi les Juifs ; que les mystères renfermés dans l'Evangile ne doivent point être pris à la lettre, mais expliqués selon les notions du bon sens; qu'au surplus la morale en est excellente; qu'en dépouillant le christianisme des subtilités auxquelles se sont livrés les Pères et les théologiens, c'est la meilleure de toutes les religions. Cette tournure artificieuse a séduit beaucoup d'esprits et les a fait donner tête baissée dans le déisme.

Mais le masque est tombé promptement ; ceux qui ont voulu raisonner ont senti l'absurdité de ce système.

En effet Jésus-Christ s'est constamment annoncé comme *Dieu;* il s'est attribué les pouvoirs, les priviléges, les honneurs de la Divinité ; les Juifs l'ont ainsi entendu, ses dis-

ciples en ont été persuadés et l'ont enseigné de même, tous les chrétiens le croient depuis dix-huit siècles, et malgré cinq à six hérésies qui ont soutenu le contraire, la divinité de Jésus-Christ est un point fondamental de notre foi. Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, il devoit détromper les Juifs, mieux instruire ses disciples; mais loin de le faire, il a mieux aimé se faire crucifier que de dissiper le scandale, il a confirmé ses apôtres dans la même croyance après sa résurrection, ses derniers ordres ont été les mêmes que les premiers. Il a donc usurpé sciemment les attributs de la Divinité; il est donc le plus impie des imposteurs.

L'excellence de la morale ne sauroit réparer l'outrage fait à Dieu. Il n'y a donc point de milieu : il faut ou fléchir le genou devant Jésus-Christ, ou le charger d'outrages : le désespoir a fait adopter aux incrédules ce dernier parti; c'est où ils en sont aujourd'hui. A les entendre, Jésus a été successivement enthousiaste et fourbe, souple dans ses mœurs et hypocrite, homme de bien et imposteur, sage et insensé. Tel est le plan qu'a suivi en particulier l'auteur de l'histoire critique de Jésus-Christ.

« Les Juifs, dit-il[1], attendoient avec impatience le Messie « promis à leurs pères; déjà plusieurs imposteurs s'étoient « donnés pour tels, et avoient été réprimés par les Ro- « mains; il fallut donc recourir à la ruse, aux prestiges et « à la fourberie pour mieux réussir. Pour cela il étoit im- « portant de bien connaître l'esprit de la nation juive, d'af- « fecter un grand respect pour ses lois et ses usages, de « profiter habilement des prédictions dont elle étoit imbue, « de remuer les passions et d'échauffer l'imagination d'un « peuple fanatique et crédule. Mais tout cela devoit se faire « sourdement; il falloit éviter de se rendre suspect aux Ro- « mains; il falloit se mettre en garde contre les prêtres, les « docteurs et les personnes instruites, capables de pénétrer « et de traverser ses desseins. Pour cet effet, il étoit essen- « tiel de commencer par se faire des adhérens, des coopé- « rateurs et ensuite un parti dans le peuple, afin de s'en

[1] C. 4. pag. 69.

» appuyer contre les grands de la nation. La politique exi-
» geoit de se montrer rarement dans la capitale, de prêcher
» dans les campagnes, de rendre odieux à la populace les
» prêtres qui dévoroient la nation, les grands qui l'oppri-
» moient, les riches dont elle devoit être naturellement ja-
» louse. La prudence demandoit qu'on parlât à mots cou-
» verts et *en paraboles,* de peur de trop alarmer les esprits.
» Enfin l'on ne pouvoit se dispenser d'opérer des prodiges
» qui, bien plus que toutes les harangues du monde, furent
» en tous temps propres à séduire des dévots ignorans,
» disposés à voir *le doigt de Dieu* dans toutes les œuvres
» dont ils ne peuvent démêler les mobiles véritables. Telle
» fut la conduite du personnage dont nous examinons la vie. »

On ne sauroit disconvenir qu'un projet aussi compliqué, auquel tant de personnages devoient concourir et tant d'autres s'opposer, qui dépendoit de tant de hasards, qui exigeoit *des prodiges,* ne supposât dans celui qui l'a conçu non-seulement de l'*habileté,* de la *politique,* de la *prudence*, comme le critique en convient; mais de grandes vues, une âme ferme, un courage à toute épreuve, et Jésus l'a formé et il l'a exécuté. Cependant le même critique nous a dit que *cet artisan de la Judée étoit un jongleur maladroit*[1].

Examinons quel a pu être le motif de son dessein : *l'ambition d'être chef de secte.* Mais l'exemple des imposteurs qui avoient déjà paru et que les Romains avoient réprimés devoit ôter à Jésus l'envie de les imiter. Il déclare que la conversion du monde ne sera pas son ouvrage[2], mais celui de l'Esprit saint qui sera envoyé de Dieu son père; que pour lui *il sera crucifié par les Juifs*[3]. Voilà un motif bien singulier dans un imposteur.

« Il falloit *profiter des prédictions dont le peuple étoit » imbu.* »

Mais les Juifs ne voyoient dans *ces prédictions* qu'un Messie conquérant, une délivrance pour ce monde, des bienfaits temporels, et Jésus ne prêchoit que *le royaume* des cieux. S'il a vu ce sens dans les prophéties, il y a vu aussi le

[1] Préf. pag. 12. — [2] Joann. c. 16 v. 8. — [3] Matth. c. 20. v. 19 etc.

sort qui lui étoit réservé d'être rejeté et mis à mort par son peuple, et c'est en effet dans ce sens qu'il se les est appliquées. La crédulité des Juifs étoit donc un obstacle et non un moyen. Ils ont été si peu crédules que depuis 2000 ans ils n'ont pas encore renoncé à leurs espérances.

« Il falloit *remuer les passions et échauffer l'imagination* » du peuple. »

Jésus, au contraire, s'est appliqué à étouffer toutes les passions des Juifs, leur orgueil, leur ambition, leurs idées grossières, le mépris et l'aversion qu'ils avoient pour les autres peuples, leur confiance excessive aux mérites de leurs pères, l'attachement aveugle à leur cérémonial, la jalousie qui les portoit à s'approprier exclusivement les promesses, les bienfaits de la Providence. Comment *l'imagination pourroit-elle être échauffée* pour un royaume qui n'est pas de ce monde?

Tout cela devoit se faire sourdement.

Jésus prêchoit en public à Jérusalem comme dans les campagnes, dans le temple et sous les yeux des docteurs de la loi. Nous entendrons bientôt son censeur lui reprocher d'avoir fait un *vacarme* dans le temple.

« *Il falloit éviter de se rendre suspect aux Romains.* »

Mais comment former des disciples, rassembler des sectateurs, décréditer les chefs de la nation, persuader le peuple, *sans se rendre suspect?* Les imposteurs qui avoient usurpé avant lui le titre de Messie étoient promptement devenus suspects, et avoient échoué.

La politique auroit exigé *non de se montrer rarement* dans la capitale, mais de n'y pas paroître du tout avant d'avoir formé un parti nombreux et formidable. Cependant Jésus y alloit à toutes les fêtes, et y demeuroit plusieurs jours. Comment *auroit-il affecté du respect pour les lois juives,* s'il n'eût pas accompli celle qui ordonnoit d'aller trois fois par an rendre hommage à Dieu dans le temple?

Si *les prêtres dévoroient la nation*, si *les grands l'opprimoient*, ce n'étoit donc pas un trait de politique de les décrier, mais un acte de justice.

« *On ne pouvoit se dispenser d'opérer des prodiges.* »
Cela étoit-il aisé à un imposteur? guérir les malades par de simples paroles, rendre le mouvement aux paralytiques et la vue aux aveugles, ressusciter des morts, calmer des tempêtes, marcher sur les flots, multiplier les pains, etc.; sont-ce là des tours de souplesse que Jésus eût pu apprendre en Egypte ou à Nazareth? Il étoit prédit que le Messie attendu opéreroit ces œuvres merveilleuses : aucun imposteur ne les avoit faites, cependant Jésus les a opérées. Ses ennemis mêmes ont été forcés d'en convenir.

Il n'y a donc pas de milieu : ou Jésus est l'envoyé de Dieu, assuré d'un secours surnaturel pour convertir le monde; ou un insensé qui s'est volontairement livré aux opprobres, aux souffrances, à la mort, pour venir à bout d'un dessein qui choquoit de front toutes les lumières du bon sens, et tous les penchans de la nature. Or Jésus-Christ est venu réellement à bout de ce projet : donc, suivant les incrédules, un esprit aliéné auroit fait ce que tous les sages n'avoient pas seulement osé tenter.

En vain soutiennent-ils du ton le plus affirmatif que *toutes les religions*, les erreurs, les superstitions et les abus dont le genre humain a été infecté, sont l'ouvrage de *la fourberie des imposteurs* ou des faux inspirés. Rien de plus facile que de démontrer le contraire à quiconque y voudra réfléchir. En effet le très-grand nombre *des erreurs* sont venues de *faux raisonnemens*, et il n'a point été nécessaire d'employer d'abord le mensonge pour égarer les hommes.

1.° La plupart des erreurs et des superstitions sont des conséquences de l'idolâtrie. Or l'idolâtrie a été fondée sur de faux raisonnemens, et non sur de *fausses révélations*. Quoi qu'en disent les matérialistes de nos jours, il est certain qu'un instinct naturel a persuadé à la généralité des hommes que *la matière* est par elle-même inerte et passive, incapable de se mouvoir, et que tout corps qui a du mouvement est mû par un esprit. De ce principe Platon conclut[1] que le gouvernement régulier de l'univers suppose,

[1] In Epinom. pag. 982.

ou qu'il y a dans le tout une seule âme qui le conduit, ou une âme particulière dans chacun des corps. Le stoïcien *Balbus* soutient la même chose dans le second livre de Cicéron, sur la Nature des Dieux; d'où il conclut que les astres, les élémens et tous les corps qui paroissent animés, sont des dieux, ou des parties de la Divinité.

Mais le peuple, plus ignorant, a imaginé plus facilement que chaque partie qui se meut est un *dieu* particulier, qu'il n'a conçu la *grande âme* du monde supposée par les stoïciens. C'est pourquoi les hommes ont admis tant de divinités, et se sont plongés de toutes parts dans l'idolâtrie.

Un autre préjugé populaire a été de supposer tous les dieux semblables à l'homme, de leur attribuer les inclinations, les passions et les actions naturelles à l'humanité; de là, les mariages, les généalogies, les aventures, les crimes des dieux, les rêveries des poètes, et toutes les absurdités de la mythologie. Dès qu'une fois ces erreurs fondamentales ont été universellement établies, il n'a pas été nécessaire que des *imposteurs* les aient propagées; elles ont passé des pères aux enfans, et ont fait chaque jour de nouveaux progrès.

2.° Le culte idolâtre a dû s'ensuivre. L'homme a voulu avoir sous ses yeux les objets de son culte. Il s'est persuadé que ses dieux assisteroient aux pratiques de religion qu'il faisoit pour eux, habiteroient dans les statues par lesquelles il les représentoit, etc. De là tout le cérémonial du paganisme, copié sur le culte rendu au vrai Dieu par les premiers habitans du monde. *Les prêtres* n'en ont point été les premiers auteurs; dans l'origine, chaque particulier étoit le prêtre et le pontife de sa famille.

Quand même Dieu n'auroit pas prescrit à nos premiers pères les offrandes, les prières, les sacrifices, etc., les hommes n'auroient pas eu besoin du ministère des inspirés ou des *imposteurs* pour composer un rituel religieux : l'offrande la plus naturelle que l'on puisse faire à la Divinité est celle de la nourriture qu'elle nous accorde; les peuples agriculteurs lui ont présenté les fruits de la terre; et les

peuples chasseurs, pêcheurs ou pasteurs, ont sacrifié les animaux dont ils se nourrissoient. Les sacrifices de sang humain ont été suggérés par le démon de la vengeance. Des hommes féroces ont regardé leurs ennemis comme *les ennemis de leurs dieux ;* ils ont cru plaire à ceux-ci en leur immolant ceux que le sort de la guerre avoit remis entre leurs mains.

3.° L'homme, persuadé que ces dieux lui savoient gré de son culte, s'est imaginé qu'ils lui révéleroient ce qu'il avoit envie de savoir. La fureur de connoître l'avenir lui a fait regarder la plupart des phénomènes naturels comme des pronostics; les rêves, comme des inspirations des dieux; les divers aspects des astres, comme la voix des dieux mêmes; parce qu'ils annoncent souvent les changemens de la température de l'air, le beau temps ou la pluie; et de là les illusions de l'*astrologie judiciaire;* comme le vol, les cris des oiseaux présagent les vents, les orages ou le calme, l'homme a conclu qu'ils peuvent prédire les événemens futurs; voilà les *auspices* établis, etc. On peut découvrir par la même analogie le fondement de toutes les autres espèces de *divinations.*

4.° La magie, les enchantemens, les sortiléges, etc., sont nés des fausses observations des phénomènes de la nature et des premières tentatives de la médecine. Tel événement est venu à la suite de tel autre : donc le premier est la cause de ce qui s'est ensuivi. Ainsi raisonnent les ignorans sur les rencontres fortuites. Le premier qui a été trompé par une *observation fausse* en a séduit vingt autres, *sans avoir l'intention de leur en imposer.* Il y a bien plus d'ignorans crédules que *d'imposteurs* malicieux.

5.° L'histoire ne nous montre aucun vestige de la *fourberie des imposteurs,* dans la pratique des austérités excessives, des mutilations, des pénitences destructives, des abstinences forcées, etc. Non-seulement les pythagoriciens, les orphiques, les stoïciens, les nouveaux platoniciens, prêchoient l'abstinence, mais plusieurs épicuriens même la pratiquoient sans avoir été trompés par aucune révélation.

Qu'on lise l'*Esprit des usages et des coutumes des différens peuples,* tom. II. pag. 213 et suiv., l'on verra que plusieurs nations se tourmentent, se mutilent, se rendent difformes, sans aucun motif de religion. L'ignorance, la crainte de maux imaginaires, d'autres passions plus honteuses, etc., suffisent, *sans imposteurs,* pour suggérer aux hommes tous les travers et toutes les absurdités possibles.

Rien n'est donc plus mal fondé que l'assertion si souvent répétée par les incrédules, qui attribue aux *fausses révélations,* aux *prêtres intéressés et fourbes,* toutes les erreurs religieuses, et tous les crimes de l'humanité. S'ils étoient meilleurs philosophes, ils verroient mieux les vraies causes du mal, et loin de s'en prendre à la révélation, ils n'en accuseroient que la foiblesse et les vues étroites de la raison humaine aveuglée par les passions. La révélation primitive avoit suffisamment prévenu toutes les erreurs; si les hommes avoient été fidèles à en suivre les leçons, ils ne se seroient jamais égarés.

Nous ne prétendons pas au reste nier et contester qu'il y ait eu des imposteurs au monde; la vanité, l'intérêt, l'ambition en ont suscité plusieurs; ils ont bien pu accréditer et confirmer les erreurs, mais ils n'en sont pas les premiers auteurs; ils ont profité des préjugés déjà établis, mais ils ne les ont pas fait naître. Les philosophes mêmes ont été plus coupables sur ce point que les autres hommes. Ce sont des *philosophes* qui ont égaré les *Indiens,* ou du moins qui les ont confirmés dans l'erreur

Nous n'ignorons pas non plus que les auteurs sacrés, les Pères de l'Eglise et de savans théologiens, ont regardé l'idolâtrie et ses suites comme un effet de la malice du démon, et nous reconnoissons cette vérité. Mais comme les incrédules ne croient point aux démons ni à leurs inspirations, et qu'ils n'accusent que les hommes, nous avons dû démontrer leur injustice. Le démon n'a pas toujours eu besoin d'inspirer des *imposteurs,* pour causer de grands maux, il lui a suffi de mettre en jeu les passions des hommes, surtout celles des ignorans.

Un autre paradoxe des incrédules modernes, encore plus insoutenable, est de supposer qu'un *imposteur* peut être dupe de ses propres fictions; qu'après avoir commencé par la fourberie, il peut se persuader enfin qu'il est *inspiré* de Dieu, et que ses desseins sont favorisés du Ciel. A moins qu'un homme n'ait l'esprit tout-à-fait aliéné, il ne se persuadera jamais que Dieu approuve la fourberie et l'imposture. Les *imposteurs* sont des athées qui ne croient ni Dieu ni Providence, et qui séduisent et trompent les peuples sous le voile et le masque de la religion.

Lors donc qu'un homme, qui se donne pour envoyé de Dieu, ne montre dans toute sa conduite aucun signe d'orgueil, d'ambition, d'intérêt, de dureté envers ses semblables; lorsqu'il condamne et défend sans restriction toute espèce de mensonges et toute mauvaise action, même faite à bonne intention; qu'il pratique lui-même tout ce qu'il enseigne aux autres; qu'il se livre sans résistance à la mort, pour confirmer la vérité de sa mission, l'accuser *d'imposture* est un blasphème absurde. Lorsque la religion qu'il établit porte d'ailleurs tous les caractères de la divinité, c'est un autre blasphème de supposer que Dieu s'est servi d'un *imposteur* pour l'établir. Il n'y a que des athées qui puissent calomnier l'auteur d'une telle religion.

L'historien critique de Jésus-Christ est de ce nombre; mais il ajoute de plus le ridicule à l'impiété en continuant de peindre les apôtres comme des *fourbes* appliqués à tromper, et en même temps comme les hommes les plus stupides qui furent jamais.

« Jésus, dit-il [1], s'étoit associé un disciple nommé *Simon*,
» auquel il donna le nom de *Pierre*, qui avoit été disciple
» de Jean-Baptiste. A peine avoit-il pris ses arrangemens
» avec le Messie, qu'il attira son frère André dans la même
» secte. Mais la fuite de Jésus dans le désert les contrai-
» gnit à reprendre leur premier métier de pêcheurs. Jésus
» les ayant retrouvés sur les bords de la mer de Galilée :
» *Suivez-moi*, leur dit-il, *je vous ferai pêcheurs d'hommes.*

[1] C. 4 pag. 78.

» Il leur fit vraisemblablement entendre qu'il leur fourni-
» roit un moyen sûr de subsister sans travail, aux dépens
» de la crédulité du vulgaire. »

Le texte sacré dit tout le contraire de ce qu'avance l'historien critique. Ce fut *André* qui fut appelé le premier et qui amena son frère *Simon* à Jésus. Les prétendus *arrangemens* durent être bien courts : ils se bornèrent aux paroles de Jésus qu'on vient de citer. Est-il question de *secte* entre les disciples de Jean-Baptiste qui suivirent Jésus, puisque leur maître l'avoit reconnu pour le Messie ? Quant à la fuite de Jésus dans le désert, c'est une imagination de l'incrédulité, car on n'en trouve pas le moindre vestige dans l'histoire. André et Simon ne renoncèrent point à leur métier de pêcheurs ; il est souvent parlé dans l'Evangile des pêches de saint Pierre. On peut voir par le récit que saint Paul fait de ses travaux [1] si l'apostolat étoit moins pénible que le métier de pêcheur. D'ailleurs le maître qui multiplioit les pains par une parole n'avoit pas besoin de la *crédulité du vulgaire* pour faire subsister ses disciples.

Julien accusoit les apôtres d'imprudence pour avoir suivi Jésus sur sa simple parole, mais André s'attacha à Jésus-Christ sur l'assurance que saint Jean lui donna que c'étoit le Messie. Pouvoit-il désirer un témoignage d'un plus grand poids que celui d'un homme envoyé de Dieu, inspiré de Dieu, autorisé de Dieu par tous les miracles qui avoient accompagné sa naissance, rempli de l'esprit d'Élie et des prophètes, qui lui faisoit reprendre le crime jusque sur le trône ? Simon, amené à Jésus par André, fut déterminé par le même motif qui avoit décidé son frère. Les autres apôtres appelés par le Sauveur n'avoient pu ignorer les grands prodiges qu'il avoit faits spécialement à Jérusalem, à la fête de Pâques, temps où la plus grande partie de la nation se trouvoit dans cette ville. Enfin on ne doit pas être étonné si, à la première parole de Jésus si célèbre, si fameux et si puissant en œuvres, Matthieu quitta tout pour augmenter le nombre de ses disciples.

[1] II. Cor. c. 11. v. 24.

« Celse et les incrédules modernes ses échos insistent sur » la condition basse et abjecte des apôtres, sur leur ignorance et leur grossièreté [1]. »

La question n'est pas de savoir ce qu'ils étoient au temps de leur vocation, mais ce qu'ils sont devenus dans la suite. Ces pêcheurs si grossiers, si imparfaits, ont eu des *philosophes* pour disciples; ils ont éclairé le monde que les faux sages avoient aveuglé, ils ont détruit l'idolâtrie, les erreurs, les vices que ces savans avoient protégés.

NOTE VIII.

Sur les versets premier et suivans du chapitre second de l'Evangile de saint Jean.

Plusieurs incrédules [2] ont fait des efforts pour rendre suspect le miracle que Jésus opéra aux noces de Cana, ville de Galilée. Ils disent 1.° « que Jésus manqua de respect » à sa mère; 2.° qu'il favorisa l'intempérance en fournissant » du vin à des gens qui étoient déjà ivres, et ses expressions dénotent qu'il l'étoit lui-même; 3.° que l'ordre qu'il » donna de remplir des cruches d'eau démontre qu'il s'entendit avec le maître-d'hôtel, et qu'il fit une mixtion pour » donner à l'eau les apparences du vin; 4.° qu'il est ridicule de parler d'un maître-d'hôtel chez des pauvres, tels » que paroissent avoir été les époux de Cana. »

1.° Il est faux que Jésus ait manqué de respect à sa mère. Il lui refuse d'abord, il est vrai, un miracle qu'elle désiroit, en lui disant que *son heure n'étoit pas encore venue;* mais en disant que l'heure de faire ce qu'elle désiroit n'étoit pas *encore venue,* il ne refusa pas de le faire; il marqua seulement qu'il ne le vouloit pas encore. La mère de Jésus comprit parfaitement le sens des paroles de son fils; elle connut qu'il lui accordoit sa demande, puisque dans l'at-

[1] Orig. l. 1. n.° 62. — [2] Bibl. expliq. Catéchisme de l'honnête homme; Hist. critique, c. 4; Tableau des saints, 2 part c. 1; Tableau du genre humain, 2. part.; Woolston 1. disc. pag. 69; 4 disc pag. 23 et 33.

tente du prodige elle ordonna aux serviteurs de l'époux de faire tout ce qu'il leur diroit.

Mais, disent les critiques, quand Jésus n'auroit pas rejeté absolument la demande de sa mère, il la rejeta du moins pour le moment, et cependant il y déféra aussitôt après; voilà selon eux une inconstance indigne d'un sage.

C'est faussement que les impies supposent que le délai indiqué par le terme *pas encore* doit être considérable. N'employons-nous pas tous les jours cette expression, pour désigner un espace de temps fort court? Un maître commande quelque chose à son domestique à une heure qu'il lui désigne, si ce domestique vient seulement un quart d'heure avant le moment prescrit, le maître lui dira qu'il n'est pas *encore temps*. Il y eut certainement un plus long intervalle entre les paroles du Sauveur et l'accomplissement du miracle; car les serviteurs eurent assez de temps pour remplir d'eau six grands vases.

Le terme de *femme* dont se servit Jésus-Christ en répondant à sa mère a aussi blessé les incrédules. Mais quoique ce terme soit quelquefois outrageant parmi nous, il ne renfermoit chez les Hébreux aucune idée de mépris. Au contraire il étoit souvent un titre d'honneur qui répondoit au mot françois *dame*. Pourra-t-on se persuader que le Sauveur ait parlé à sa mère avec mépris, lorsqu'attaché à la croix il la recommanda si tendrement à son disciple bien-aimé? il ne lui donna cependant alors que le nom de *femme*. Jésus ressuscité dit à Magdeleine : *Femme, que pleurez-vous?* il ne vouloit pas l'insulter, puisque les incrédules l'ont osé accuser d'avoir eu trop d'attachement pour elle.

Les Grecs et les Romains donnoient aussi le titre de *femme* à des princesses et à des reines, même en leur adressant la parole. Voyez Enéide, l. I. v. 368. Cyropédie, l. V. Si les censeurs de l'Evangile avoient plus de connoissance des langues et des usages des anciens, ils se seroient épargné ces inepties.

Un ennemi du christianisme a dit [1] que Jésus en appelant

[1] Tela ignea Satanæ, tom. 2. pag. 222.

sa mère *femme* [1], fait connoître par là que les chrétiens se trompent en la croyant *vierge*. Mais si cet incrédule avoit lu l'Ecriture avec attention, il auroit reconnu son erreur; il auroit vu que le titre de *femme* est donné à Eve au moment de sa formation [2]; à une fille qui a sa virginité [3]; à une fille qui est encore dans la maison de son père [4]; à une fille captive qu'un Israélite prend pour épouse [5]. Tous ces passages, et plusieurs autres qu'on pourroit citer, démontrent que le terme de *femme* dans l'Ecriture ne désigne précisément que le sexe.

2.° Il est faux que Jésus ait favorisé l'intempérance, et que les conviés fussent ivres. Le maître-d'hôtel dit à l'époux : *Tout autre sert d'abord le bon vin, et après que l'on a beaucoup bu (cùm inebriati fuerint), il en sert alors du moindre; pour vous, vous avez réservé le meilleur pour la fin du repas. Inebriati,* dans les Livres saints, ne signifie pas toujours s'enivrer, mais boire à sa soif [6]. Le discernement du maître-d'hôtel prouve qu'il n'étoit pas ivre; mais il faut être plongé dans le dernier excès de l'*ivresse irréligieuse,* pour imputer au Sauveur même un défaut dont on ne peut citer le moindre signe.

D'un autre côté, lorsqu'on voit des gens qui sont ivres, est-il naturel qu'on soit touché de compassion de ce qu'ils n'ont plus de vin? Ne se feroit-on pas plutôt une peine de leur en fournir dans un état où il ne peut qu'être nuisible? Comment donc supposer que la mère de Jésus ait eu une pitié cruelle pour les gens de la noce? comment persuadera-t-on que Jésus-Christ par un miracle a fourni matière à une débauche odieuse, lui qui, pour ne parler ici que le langage des incrédules, vouloit se faire passer pour envoyé de Dieu et pour prophète.

3.° Selon Voolston, le miracle opéré à Cana ne fut qu'un tour d'adresse. Jésus jeta furtivement quelque liqueur qui donna à l'eau un goût que les conviés, qui avoient le palais échauffé pour avoir déjà bien bu, prirent pour celui du vin.

[1] Joann. c. 2. v. 4. — [2] Gen. c. 2. — [3] Ibid. c. 24. — [4] Num. c. 30. v. 4. — [5] Deut. c. 21. v. 11. — [6] Genèse, c. 43. v. 34. Cantique, c. 5. v. 6. Aggée, c. 1. v. 6.

Selon d'autres incrédules, Jésus se servoit de quelques drogues pour donner à l'eau une couleur et le goût de vin.

Si Jésus-Christ ne fit autre chose que de donner de la couleur et du goût à l'eau, il ne favorisa donc pas l'intempérance; l'un de ces reproches détruit l'autre.

Mais il faut dévoiler l'ignorance et encore plus le ridicule de cette prétendue explication. Du temps de Jésus-Christ, il n'y avoit encore point de liqueur. On en doit l'invention aux Arabes; Avicenne, fameux philosophe de cette nation, au commencement du onzième siècle, est le premier qui ait parlé de l'alambic, vaisseau nécessaire pour les distillations; mais en faisant grâce à Voolston de son ignorance, supposons que les liqueurs fussent en usage du temps de Jésus-Christ : qui pourra se persuader que venant à ces noces il en ait apporté une quantité suffisante pour donner un goût approchant du vin à 90 pintes d'eau, qui est la plus petite estimation que l'on ait faite de la capacité des six vaisseaux dont il est ici parlé ?

Que si l'on prétend qu'au lieu de liqueur Jésus mêla quelque drogue pour donner à l'eau la couleur et le goût du vin, comment un tel secret s'est-il perdu depuis que la chimie et l'histoire naturelle ont été poussés au plus haut degré ? Les Juifs n'étoient pas d'habiles chimistes, et Jésus-Christ n'avoit fait en Judée ni ailleurs aucune étude : il ne toucha point aux vases dans lesquels l'eau fut changée en vin. Les domestiques qui avoient rempli les cruches d'eau furent témoins oculaires du changement. Ce miracle confirma la foi des disciples, ils avoient vu ce qui s'étoit passé ; s'il y avoit eu quelque supercherie, leur foi n'eût pas plus duré que leur ivresse prétendue.

4.° Personne n'ignore que dans les campagnes, chez les particuliers les moins aisés, lorsqu'on fait des noces, on charge un parent, un ami, un domestique ou un traiteur de veiller à l'ordonnance du repas. C'est ce que signifie le mot rendu par *maître-d'hôtel* aux noces de Cana; il n'est point question d'un *maître-d'hôtel* à titres ou à gages.

NOTE IX.

Sur les versets 14 et suivans du chapitre second de saint Jean ; 12 du chapitre XXI de saint Matthieu : 15 du chapitre XII de saint Marc ; 45 du chapitre XIX de saint Luc.

Il est rapporté dans tous les Evangiles que Jésus étant entré dans le temple de Jérusalem en chassa les marchands qui y vendoient les animaux que l'on offroit en sacrifice, et les changeurs qui fournissoient de la monnoie pour les offrandes ; qu'il leur reprocha de faire de la maison de son Père une caverne de voleurs, etc.

« Les incrédules demandent de quel droit il exerçoit cet » acte d'autorité. Les marchands, disent-ils [1], étoient irré- » préhensibles ; ils ne se plaçoient dans le temple que pour » la commodité de ceux qui venoient y offrir ; Jésus dans » cette circonstance donna un exemple d'emportement et » de colère très-scandaleux. Il mit l'argent et les marchan- » dises au pillage. Lorsque les Juifs lui demandent un » miracle en preuve de sa mission, il leur donne une ré- » ponse absurde : Détruisez ce temple et je le rebâtirai » dans trois jours. Doit-on prendre tout ce vacarme et la » fureur de Jésus pour un miracle ? L'Evangile fait dire » aux Juifs que l'on a demeuré 46 ans à rebâtir le temple ; » c'est une fausseté. »

Jésus avoit déjà suffisamment prouvé sa mission divine et sa qualité de Messie par ses miracles ; par conséquent étant revêtu de toute l'autorité de législateur et de prophète, semblable à Moïse, il avoit le droit de punir et de réprimer tous les désordres lorsqu'il en trouvoit. Or c'en étoit un que la profanation du temple, dont les changeurs et les marchands se rendoient coupables. Un philosophe en est convenu. *Dieu lui-même*, dit-il [2], *faisoit justice d'une contravention à la loi. C'étoit manquer de respect à la maison du Seigneur*

[1] Hist. critiq chap. 5. Tableau des saints, tom. 1. Examen important, c. 11. Woolston, I disc. — [2] Traité sur la tolérance, c. 14, pag. 149.

que de changer son parvis en une boutique de marchands. En effet ils pouvoient se tenir hors du temple; la commodité publique auroit été la même; en se plaçant dans l'intérieur pour leur propre commodité, ils causoient un bruit et une indécence capables de troubler la piété de ceux qui venoient y prier; et puisque Jésus-Christ les traita de *voleurs,* il s'étoit sûrement aperçu du monopole et des usures qu'ils exerçoient. Les chefs du peuple ne l'auroient pas souffert s'ils n'y avoient pas été intéressés eux-mêmes; le même abus a régné et règne encore parmi nous. Le Sauveur ne devoit pas l'autoriser. Mais il est faux que dans cette circonstance il ait donné des marques d'emportement et de *fureur,* et qu'il ait *mis les marchandises au pillage.* S'il ne s'en est pas tenu à de simples exhortations, c'est qu'il savoit bien qu'elles ne produisent ordinairement aucun effet sur les personnes avides et intéressées; il faut nécessairement des châtimens pour les réprimer.

Les principaux Juifs qui étoient présens n'osèrent s'opposer à cet acte de sévérité, parce qu'ils en sentirent la justice et la nécessité; ils se bornèrent à demander à Jésus par quel signe, par quel miracle il prouvoit son autorité: *Détruisez ce temple,* leur répondit le Sauveur, *et dans trois jours je le relèverai.* L'Evangile observe qu'en disant ces paroles il parloit du miracle de sa résurrection: il est probable qu'en même temps il toucha son propre corps pour mieux faire sentir le sens de ses paroles. Mais il ne s'en tint pas là. Saint Matthieu ajoute[1] que Jésus étant entré dans le temple y guérit des boiteux et des aveugles; que le peuple s'écria: *Hosanna, gloire au fils de David!* Jésus fit donc ce qu'exigeoient les Juifs, mais cela ne servit qu'à les irriter davantage. Les incrédules pour jeter du ridicule sur le Sauveur ont défiguré toutes ces circonstances; mais ils font cette réflexion maligne sur ce même chapitre: « Jésus ne » se fioit point à ceux mêmes qui croyoient en lui, parce » qu'il connoissoit par lui-même tout ce qui étoit dans » l'homme. Il savoit donc tout, excepté le moyen de donner

[1] C. 21 v. 14.

» à ceux qui voyoient ses miracles les dispositions qu'il
» pouvoit désirer. Dans ce cas, les miracles étoient opérés
» en pure perte. »

A la vue des miracles de Jésus-Christ, un grand nombre de Juifs crurent en lui, mais le Sauveur ne se fioit pas à eux, ne comptoit pas sur la persévérance de tous indifféremment ; il connoissoit l'inconstance naturelle de plusieurs. « Pourquoi ne la pas guérir, demande l'impie ? pourquoi ne » pas donner à tous de meilleures dispositions ? » Parce que Dieu laisse aux inconstans, aux incrédules, aux opiniâtres leur liberté naturelle. Que d'exemples n'en avons-nous pas tous les jours ? Est-ce faute de moyens, de preuves, de grâces, de secours que tant d'incrédules s'aveuglent volontairement et ne daignent pas seulement examiner sur quoi est fondée la vérité de la religion, quoiqu'il n'y ait rien de plus important pour leurs plus chers intérêts, puisqu'il s'agit du risque d'une éternité de malheurs ?

Josèphe est le seul historien de qui nous puissions apprendre le temps que l'on employa à la construction du temple. Il raconte[1] qu'Hérode, la dix-huitième année de son règne, entreprit de rebâtir ce saint lieu, et qu'il exécuta ce dessein dans l'espace de neuf ans et demi. L'auteur de *l'Examen important* s'en est tenu là. S'il eût approfondi ce point historique, il ne seroit pas tombé dans la faute qu'il reproche à tort aux évangélistes, de s'être mêlés d'écrire *lorsqu'ils n'étoient au fait de rien ;* il eût vu dans le chapitre IX du livre XX du même Josèphe qu'on avoit continué de faire au temple de nouveaux ouvrages jusqu'à la 31e année de Jésus-Christ, et que même alors le parvis des gentils n'étoit pas encore rebâti. Les Juifs ne se trompoient donc pas lorsqu'ils disoient qu'on avoit rebâti ce temple pendant 46 ans ; ils s'exprimoient au contraire avec toute l'exactitude possible ; car depuis la dix-huitième année d'Hérode jusqu'à la première prédication de Jésus-Christ, qui est le temps où les Juifs tinrent ce discours, il y a précisément 46 ans, et l'on continua encore trente ans d'y travailler. C'est ainsi

[1] Antiq. l. 15. c. 11.

que les téméraires censures des impies ne servent qu'à mettre dans un plus grand jour la vérité de nos Livres saints.

NOTE X.

Sur le chapitre troisième de saint Jean.

Un docteur juif, nommé Nicodème, vint pendant la nuit trouver Jésus-Christ pour s'instruire : *Maître,* lui dit-il, *nous voyons que Dieu vous a envoyé pour enseigner; un homme ne pourroit pas faire les miracles que vous faites, si Dieu n'étoit pas avec lui.*

Ce témoignage rendu au Sauveur par un des principaux docteurs de la synagogue a déplu aux incrédules : voici comme ils ont tenté de l'affoiblir.

« C'étoit, dit l'historien critique[1], un pharisien dévot ; » l'occasion étoit belle pour Jésus de déclarer sa divinité ; » il n'en fait rien. Il lui débite un galimatias inintelligible, » semblable à celui dont les théologiens étourdissent leurs » auditeurs. Si Nicodème fut persuadé, c'est que la foi » dispose les élus à se soumettre aux mystères de la religion, » sans attacher aucune idée aux mots qu'ils entendent pro- » noncer. Pour les incrédules, ils ne peuvent comprendre » qu'un Dieu venu pour instruire les hommes ne se soit » jamais expliqué clairement ; ils concluent qu'il a tendu un » piége non-seulement aux Juifs, mais à tous ceux qui li- » roient l'Evangile. »

Le discours de Jésus-Christ à Nicodème est très-intelligible et très-sage, il avertit d'abord ce docteur que personne ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il ne reçoit une nouvelle naissance par l'eau et le Saint-Esprit. Selon le blasphémateur même, les Juifs étoient dans l'usage de baptiser tous les prosélytes[2]; ils regardoient ce baptême comme *une régénération* propre à faire du baptisé un homme nouveau. Puisque le critique convient de ce fait, n'est-il pas

[1] C. 5. — [2] Ibid. c 4.

évident par là même que la nécessité et les effets du baptême ne pouvoient être une énigme pour un docteur juif?

Jésus compare cette naissance spirituelle aux effets du vent dont on entend le bruit sans savoir d'où il vient; ainsi, dit le Sauveur, on voit dans le baptisé un changement sensible dont la cause est invisible, changement qui consiste à vivre selon l'esprit et non selon la chair. Il ajoute que le témoignage qu'il rend de cette vérité est digne de foi, puisqu'il est descendu du ciel pour l'annoncer aux hommes. Nicodème en étoit déjà convaincu; car il avoit rendu cet hommage à Jésus en voyant ses miracles. Jésus ne déclare-t-il pas sa divinité, lorsqu'après avoir dit qu'il est descendu du ciel il ajoute[1] *qu'il est dans le ciel?*

Dieu, dit-il encore, *a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais obtienne la vie éternelle. Il n'a point envoyé son Fils pour juger le monde*, *mais pour le sauver.* Pouvoit-il révéler plus clairement sa divinité à Nicodème qu'en lui déclarant qu'il étoit aussi réellement Fils de Dieu que Fils de l'homme? S'il n'avoit pas été *Dieu* pouvoit-il sauver le monde? Celui qui se dit *Fils de Dieu,* qui *donne la vie éternelle,* veut-il qu'on le regarde comme un pur homme?

Nous demandons maintenant à tout lecteur impartial quel jugement on doit porter d'un prétendu historien qui supprime ces dernières paroles, et qui conclut que l'*Evangile est un piége pour ceux qui le lisent.* Oui sans doute, l'Evangile est *un piége* pour ceux qui ne le connoissent que par des écrits où il est défiguré et travesti avec la plus insigne mauvaise foi, et où le blasphème tient lieu de raisons et de preuves.

NOTE XI.

Sur le chapitre quatrième de saint Jean.

Pour se rendre dans la Galilée, Jésus passa par la Samarie; il conversa avec une femme de cette contrée, l'in-

[1] Joann. c. 3 v. 13.

struisit, lui déclara qu'il étoit le Messie, et plusieurs Samaritains crurent en lui.

« Les incrédules, dit l'historien critique[1], trouvent sujet » de critiquer ce récit de saint Jean. Laissant à part le » merveilleux, ils attaquent la vérité historique du fait. En » effet, toute l'histoire nous atteste qu'au temps de Jésus-» Christ la Samarie étoit peuplée par des colons de diverses » nations, que les Assyriens y avoient transportés après la » destruction du royaume d'Israël; ce qui sembleroit détruire » l'attente du Messie dans laquelle les Samaritains vivoient » selon saint Jean. En effet, des païens et des idolâtres ne » devoient point avoir des notions bien claires d'un événe-» ment personnel à la Judée. Si les Samaritains étoient des » descendans de Jacob, il ne falloit pas mettre dans la bou-» che de la Samaritaine ces paroles : *Nos pères ont adoré » sur la montagne, et vous autres vous dites que c'est dans » Jérusalem qu'est le lieu où l'on doit adorer*. Il étoit encore » absurde de faire dire à Jésus : *Vous n'adorerez plus le » père ni sur la montagne, ni dans Jérusalem; vous adorerez » ce que vous ne connoissez pas*. 1.° La loi de Moïse n'a » jamais défendu d'adorer Dieu en quelque lieu qu'on se » trouvât. Les lois et les usages des Juifs vouloient au temps » de Jésus-Christ que l'on ne sacrifiât point ailleurs que dans » le temple de la capitale ; mais les lieux de la prière dépen-» doient de la volonté de chacun. 2.° Il est faux que les » descendans de Jacob ne connussent point le Dieu qu'ils » adoroient ; c'étoit *Jehovah*, le Dieu de Moïse et des Juifs, » à moins qu'on ne prétende que ceux-ci ne connoissent » point ce qu'ils adorent ; et là-dessus même, depuis la » mission de Jésus, les chrétiens n'ont sans doute rien à leur » reprocher. 3.° Les paroles de Jésus dans cette occasion » sembleroient insinuer qu'il voulût abolir l'adoration du » Père ; au moins est-il certain que les chrétiens partagent » leurs hommages entre lui et son Fils ; ce qui sans la foi » paroîtroit anéantir le dogme de l'unité de Dieu ; cependant » Jésus n'a point rencontré juste en disant que le Père ne

[1] Page 76 et suiv.

» seroit plus adoré ni dans Jérusalem, ni sur la montagne;
» ce Père n'a point cessé un instant d'y être adoré depuis
» 18 siècles par des Juifs, par des chrétiens, et ensuite par
» des mahométans.

« Si l'on prétend que la Samaritaine étoit païenne, il est
» peu vraisemblable de supposer qu'elle ait pu regarder
» Jésus comme le Messie qu'elle ne devoit ni connoître ni
» attendre. Ajoutez encore à tout cela que les Samaritains
» croient à Jésus sur la parole d'une courtisane; crédulité
» dont il n'y eut que des Juifs ou des chrétiens qui pussent
» être susceptibles. Enfin Jésus et ses disciples étoient des
» Juifs, et en cette qualité exclus de la Samarie, n'importe
» par qui le pays fût habité. »

« Dans toute sa vie, disent encore ces censeurs, Jésus a
» montré du foible pour le sexe et pour la profession de la
» Samaritaine. Il la fait jaser; tire adroitement d'elle des
» éclaircissemens sur sa vie passée, lui fait ensuite son his-
» toire, se fait passer pour un prophète ou pour un sorcier.
» Il vécut pendant deux jours avec ses disciples aux dépens
» de ces hérétiques qui furent émerveillés de ses discours,
» sans y comprendre peut-être un mot. »

« Il n'est pas croyable non plus que Jésus qui n'avoit pas
» encore déclaré clairement aux Juifs qu'il étoit le Messie
» le dise positivement à une Samaritaine. Enfin il est éton-
» nant qu'il montre plus de charité pour des hérétiques que
» pour des compatriotes. »

Nous ne nous arrêterons point à réfuter les calomnies, les sarcasmes, les invectives et les traits de malignité lancés contre la personne de Jésus-Christ, lorsqu'ils ne seront appuyés d'aucune preuve. Ces sortes de blasphèmes ne démontrent que la haine et la perversité de nos adversaires; leur aveuglement est autant digne de pitié que d'indignation; ainsi nous nous bornerons à venger la vérité de ses miracles et la sainteté de sa doctrine. Donnons d'abord une juste idée des Samaritains.

Après que Salmanasar eut transporté dans l'Assyrie les dix tribus qui formoient le royaume d'Israël, il envoya des

habitans de Babylone, de Cutha et autres lieux, dans les villes de Samarie en la place des enfans d'Israël : tous les étrangers furent appelés *Cuthéens*, parce que ceux de Cutha en faisoient le plus grand nombre. Lorsque Salmanasar transporta la tribu d'Ephraïm qui occupoit la Samarie, il fit à l'égard de cette tribu ce que Nabuchodonosor fit dans la suite à l'égard de celles de Juda et de Benjamin. Il laissa dans le pays les laboureurs, les vignerons dont il n'avoit à craindre aucun mouvement séditieux. Ce petit nombre d'Ephraïmites qui resta dans le pays ne s'unit pas d'abord aux Cuthéens ; mais lorsque ces peuples eurent embrassé le culte du vrai Dieu, ils ne composèrent plus avec eux qu'un peuple qu'on appela *Samaritains*, du nom de la capitale du pays. Ils n'étoient plus idolâtres, lorsque les Juifs de retour de la captivité de Babylone commencèrent à rebâtir le temple ; car c'est une des raisons qu'ils alléguèrent pour se joindre aux Juifs pour le rétablissement de cet édifice. Les Juifs refusèrent de s'unir à eux ; ce refus les irrita, et ce fut la source de la haine que se sont portée mutuellement dans la suite les Samaritains et les Juifs.

Le mélange, l'union des Cuthéens et des restes de la tribu d'Ephraïm, donnèrent lieu aux Samaritains de se dire tantôt *Cuthéens*, tantôt *Juifs ;* Cuthéens, parce que plusieurs d'eux descendoient de ceux que Salmanasar avoit envoyés en Judée ; Juifs, parce que les Ephraïmites qui étoient restés dans la Samarie s'étoient incorporés avec eux par des alliances mutuelles.

Nous allons maintenant répondre par ordre aux difficultés des incrédules.

1.° Les Samaritains se croyant Israélites attendoient de même que les Juifs le Messie. Ils avoient les cinq livres de Moïse ; nous avons fait voir[1] que le Messie y étoit annoncé depuis 500 ans ; ils étoient environnés des Juifs, comment auroient-ils pu ignorer les espérances de ce peuple ? On les connoissoit dans tout l'Orient, selon Tacite et Suétone, comme nous l'avons vu. Une preuve sans réplique, c'est qu'ils

[1] Observat. prélim. sur les prophéties.

se convertirent à la prédication des apôtres, et que Simon le magicien tenta de se faire passer chez eux pour *le Messie*[1]. Le critique que nous réfutons suppose[2], tantôt que les Samaritains adoroient le vrai Dieu, tantôt qu'ils étoient païens et idolâtres.

2.° Lorsque la Samaritaine dit : *Nos pères ont adoré sur cette montagne* (de Garizim, et non pas *sur la montagne*, comme a traduit infidèlement l'historien critique), elle parle comme *Israélite* et descendante de Jacob. Ce patriarche et ses enfans à leur retour de Mésopotamie[3] s'établirent auprès de la ville de Sichem qui est au pied de la montagne de Garizim, et Jacob ayant élevé un autel sacrifia au Seigneur, probablement sur cette montagne, d'où les Hébreux prirent la coutume de sacrifier sur les hauts lieux, suivant en cela l'usage de leurs ancêtres; mais dans la suite il fut défendu de faire des offrandes et des sacrifices hors du lieu que Dieu avoit choisi.

3.° *Vous autres, vous dites que c'est dans Jérusalem qu'est le lieu où l'on doit adorer*. La Samaritaine demande à Jésus-Christ qu'elle a reconnu être un prophète la décision du différend qu'avoient les Samaritains avec les Juifs touchant le lieu où l'on devait sacrifier; les premiers prétendant que c'étoit sur la seule montagne de Garizim, et les seconds assurant que ce n'étoit que dans le temple de Jérusalem.

4.° Jamais ni les Juifs ni les Samaritains n'ont douté qu'on ne pût prier Dieu partout; ils ne disputoient que sur le lieu du culte public, par exclusion de tous autres endroits, les Juifs voulant que ce fût Jérusalem, et les Samaritains que ce fût Garizim. Jésus-Christ termina la contestation en disant que désormais le culte public ne seroit plus attaché ni à la montagne de Garizim, ni à Jérusalem, c'est-à-dire qu'il n'y auroit plus de lieu où par exclusion de tous autres il fallût adorer Dieu; mais qu'on pourroit lui rendre partout un culte public, c'est pourquoi il dit ensuite : *Dieu est esprit, il doit être adoré en esprit et en vérité*. Si Dieu est

[1] Art. 8. c. 5. — [2] Page 101, 102. — [3] Gen. c. 33. v. 20.

esprit, il est partout, on peut donc lui élever des temples partout. Mais conclure des paroles de Jésus-Christ, comme fait le censeur, qu'il enseigne qu'on n'adorera plus Dieu ni à Garizim ni à Jérusalem, c'est une bévue grossière.

5.° Comment le critique ose-t-il avancer que Jésus paroît vouloir abolir l'adoration du Père? Lui qui a lu les Evangiles ne sentoit-il pas dans sa conscience la fausseté de son accusation? Quant à ce qu'il dit que nous partageons nos hommages entre le Père et le Fils, on voit bien qu'il ne connoît pas même notre croyance. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont l'objet de notre adoration, parce qu'ils font un seul et même Dieu.

6.° Jésus-Christ dit que les Samaritains adorent ce qu'ils ne connoissent pas, c'est-à-dire qu'ils connoissent mal la Divinité, qu'ils en ont une fausse idée, qu'ils ne l'adorent point en esprit et en vérité. Ce divin Sauveur disoit de même aux Juifs qu'*ils ne connoissoient pas le Père*, parce qu'ils n'accomplissoient pas sa volonté en refusant de le recevoir comme son Fils.

7.° Il n'est pas étonnant que l'admiration causée aux Samaritains par les discours du Sauveur ait étouffé en eux pour quelques momens, leur aversion pour les Juifs; ils furent sensibles à l'affection qu'un prophète leur témoignoit.

8.° Il est faux que les Samaritains aient cru en Jésus-Christ *sur la parole d'une femme;* ils lui disent au contraire : *Nous ne croyons plus sur votre parole, mais sur ce que nous avons vu et entendu nous-mêmes, que cet homme est vraiment le Sauveur du monde*[1].

9.° Il est faux que Jésus-Christ ait eu moins de charité pour ses compatriotes que pour les Samaritains; s'il parle plus clairement à ceux-ci, c'est parce qu'il trouve en eux plus de docilité. A cette époque Jésus avoit déjà fait plusieurs miracles dans la Judée. Nathanaël, Nicodème et plusieurs autres l'avoient déjà reconnu pour fils de Dieu.

10.° Il est faux que la Samaritaine fût *une courtisane,* le terme grec *anêr,* le mot latin *vir,* et le français *homme,* si-

[1] Joann. c. 4. v. 42.

gnifient également *homme* et *mari*. C'est le tissu du discours ou quelques circonstances qui le déterminent à un de ces sens. Or Jésus dit à la Samaritaine : *Appelez votre homme*, et un peu plus bas, il lui dit que celui avec qui elle habite *n'est pas son homme*. Il est évident qu'il prend en ces endroits *homme* pour *mari*. Donc quand il dit à cette femme qu'elle a eu cinq *hommes*, il prend de même ce terme pour *maris;* d'ailleurs ce terme homme signifie toujours *mari*, lorsqu'il se dit relativement à quelque femme. A-t-on jamais dit d'une courtisane qu'elle a eu un nombre déterminé d'hommes? Enfin la version syriaque qui est de la plus haute antiquité, l'arabe, la persane, ont employé ici le mot de *mari*, de même que les traductions françaises.

Ce qui nous étonne c'est que la Samaritaine ait eu cinq maris ; mais cette surprise cessera si l'on fait attention que le divorce étoit en usage chez ces peuples. La Samaritaine pouvoit avoir perdu quelques-uns de ses premiers époux, et avoir été répudiée par les derniers ; et elle-même pouvoit avoir répudié le cinquième. Comme la loi n'accordoit point aux femmes la faculté de donner des lettres de divorce, elle restoit engagée à son cinquième mari ; c'est pourquoi Jésus-Christ lui dit que celui avec qui elle vivoit alors n'étoit pas son époux, parce que son mariage avec son dernier mari subsistoit toujours.

11.° Il est faux que l'antipathie des Samaritains pour les Juifs prouve la fausseté du récit de l'évangéliste. Il est vrai que cette aversion alloit jusqu'à refuser aux Juifs l'entrée des maisons ; mais elle ne s'étendoit pas jusqu'à leur interdire le passage par leurs terres, puisque chaque année les Juifs de la Galilée traversoient leur pays, pour aller célébrer la pâque à Jérusalem, ce qui est le cas où se trouvoient Jésus et ses disciples qui revenoient de célébrer cette fête.

12.° Il est faux que Jésus ait montré plus de foible pour les femmes déréglées que pour les autres pécheurs, il a eu la même charité pour tous. Il a traité Zachée avec autant de bonté que la femme adultère et la veuve de Naïm ; dans les

paraboles du bon pasteur et de l'enfant prodigue, il a fait connoître sa compassion pour tous les pécheurs sans exception. Si Jésus eût usé de rigueur envers ces femmes, les incrédules le taxeroient de cruauté. L'Evangile observe que ses disciples furent étonnés de le voir converser avec une femme.

13.° Il est faux que Jésus ait tiré de la Samaritaine aucun éclaircissement sur sa vie passée. Il lui a dit qu'elle a vécu successivement avec cinq maris, et que celui avec lequel elle est actuellement n'est point son époux. Une femme ne fait point de pareilles confidences à un étranger, à un inconnu, encore moins une Samaritaine à un Juif.

14.° Enfin il est faux que Jésus et ses disciples aient vécu aux dépens des Samaritains. Les disciples étoient allés acheter des vivres dans la ville. Plus haut, le critique les accuse d'avoir pillé l'argent des banquiers du temple; ici il leur reproche d'avoir vécu aux dépens des hérétiques; d'abord il rend hommage à *la tolérance* de Jésus envers les Samaritains; ensuite il le blâme d'avoir demeuré deux jours chez eux.

NOTE XII.

Sur les versets 47 et suivans du chapitre quatrième de saint Jean.

Un officier, dont le fils étoit malade à Capharnaüm, vint trouver Jésus à Cana et lui dit : *Seigneur, venez guérir mon fils ; partez, je vous prie, avant qu'il expire.*

« Notre Esculape, dit sur ce fait de l'Evangile l'historien
» critique [1], qui n'aimoit point à opérer sous des yeux trop
» clairvoyans, se défit de l'importun de façon à ne point se
» compromettre en cas qu'il ne réussît pas : *Allez,* dit-il
» à l'officier, *votre fils se porte bien.* Cet homme appro-
» chant de chez lui, apprit que la fièvre, qui *peut-être* étoit
» intermittente, avoit quitté son fils ; il n'en fallut pas davan-

[1] Pag. 107.

» tage pour crier au miracle, et pour convertir toute la
» famille. »

La raison et la saine philosophie doivent-elles se contenter d'un *peut-être*, pour toute réponse à un fait miraculeux, rapporté par un auteur digne de foi? L'équité exigeait du moins de ne pas omettre une circonstance du plus grand poids; c'est que l'officier apprit de ses domestiques que la fièvre avoit quitté son fils précisément à la même heure à laquelle Jésus lui avoit dit *votre fils se porte bien.*

Est-il vrai que la réponse de Jésus ne le compromettoit point? Et si le jeune homme fût mort, si la fièvre eût continué, si elle n'avoit cessé que quelques jours après, la réponse n'eût-elle pas été fausse, et Jésus n'eût-il pas été compromis? Le critique suppose d'abord que l'officier étoit un témoin *trop clairvoyant*, ensuite il donne à entendre que cet homme *cria au miracle* sans raison et comme un imbécile. Mais c'est le propre des incrédules de se contredire perpétuellement.

NOTE XIII.

Sur les versets 23 et suivans du premier chapitre de saint Marc.

« A Capharnaüm[1], Jésus harangua dans la synagogue un
» jour de sabbat; au milieu de sa prédication, on lui amena
» un possédé qui, *peut-être*, de concert avec lui, se mit à
» crier : *Laisse-nous en paix*, *qu'y a-t-il entre toi et nous,*
» *Jésus de Nazareth? Es-tu venu pour nous perdre? Nous*
» *savons que tu es le saint de Dieu.* Jésus, sûr de son fait,
» s'adresse non à l'homme, mais au démon qui le posséd-
» doit : *Tais-toi*, lui dit-il, *et sors de cet homme.*

» Les médecins et surtout ceux qui sont au fait des
» pays orientaux savent que les maladies que l'on prenoit
» du temps des Juifs pour *des possessions* ne sont dues qu'à
» des dérangemens produits dans le cerveau. »

D'autres ont observé que dans le style ordinaire des Juifs

[1] Hist. crit. c. 6. pag. 108.

les mots *démon*, *mauvais esprit* ne signifioient rien autre chose qu'une maladie quelconque[1]; c'étoit l'opinion des anciens, même des philosophes.

Quand il seroit vrai que les *possessions* n'étoient autre chose qu'une *maladie de cerveau*, n'étoit-ce pas toujours un miracle de les guérir par une parole? L'historien critique l'a senti : *Peut-être,* dit-il, les possédés agissoient de concert avec Jésus. Mais par quel motif? par quel intérêt? Jésus étoit-il assez riche pour soudoyer des gens dans toute la Judée?

« Quand les possédés auroient été seulement *des malades*[2], » les miracles de Jésus qui les guérissoit n'en sont que plus » grands; car que des êtres malfaisans obéissent au com- » mandement de Jésus-Christ, ce n'est pas une chose si » miraculeuse que de faire cesser les maladies les plus » opiniâtres, les plus rebelles, les plus incurables, en n'em- » ployant cependant qu'une simple parole, un signe, un » attouchement. »

Nous démontrerons que plusieurs de ces *possessions* n'étoient pas de simples maladies. L'impie que nous réfutons avoue[3] que quand l'incrédulité viendroit à bout d'enlever à Jésus-Christ les miracles de la guérison des possédés, il lui en reste encore assez.

Comme notre but est de venger les Livres saints des attentats de la philosophie moderne qui traite de fables non-seulement les *possessions* et les *obsessions* des démons, et par conséquent les guérisons miraculeuses des *possédés*, mais encore l'existence même des démons, nous examinerons 1.° s'il y a, ou s'il y a eu réellement des démons; 2.° si avant la venue de Jésus-Christ le démon ou les démons exerçoient quelque empire ou quelque artifice sur les hommes; 3.° si Jésus-Christ et ses apôtres les en ont dépouillés d'une manière miraculeuse et surnaturelle.

I. Le terme de *démon* désignoit chez les Grecs un génie qui a beaucoup de connaissances. Nous avons observé, dans notre note XXXIII sur l'Exode, qu'un préjugé uni-

[1] Mém. de l'académie des inscript. tom. 56. pag. 67. — [2] Encyclop. art. Possédé. — Encyclop. art. Possedé. pag. 109.

versellement répandu chez tous les peuples a été de croire toute la nature animée remplie de génies ou d'esprits qui en dirigeoient les mouvemens. De là le polythéisme, l'idolâtrie, les pratiques superstitieuses, etc. Nous avons vu que cette opinion ne fut pas seulement celle du peuple et des ignorans, mais celle des philosophes même. Presque tous les peuples de l'Asie qui n'adhérèrent pas à la religion des Grecs, ou avant de l'avoir embrassée, croyoient un bon et un mauvais principe. Ce dernier étoit un esprit malfaisant, tel que l'Arimane des anciens Perses, toujours opposé à la volonté du bon principe, et qui, selon eux, devoit un jour être soumis et détruit.

Plusieurs incrédules ont assuré que les Juifs n'avoient aucune idée des *démons* avant d'avoir fréquenté les Chaldéens. Mais les livres de Moïse, celui de Job, ceux des Rois ont été écrits long-temps avant que les Juifs pussent consulter les Chaldéens, et dans un temps où ces deux peuples étoient ennemis déclarés [1]. C'est de toute antiquité que les Juifs ont eu l'idée des bons et des mauvais anges, des esprits protecteurs et des esprits malfaisans. Tout l'ancien Testament en fait mention : *Bénissez l'Eternel, vous, ses anges puissans en vertu, qui exécutez ses ordres* [2], dit le prophète-roi ; et si Moïse ne nous parle ni de la création ni de la chute des anges, saint Pierre nous l'apprend [3], comme une vérité connue et bien avérée, ainsi que saint Jude [4]. C'est par la tradition que cette vérité avoit été retenue et transmise, elle ne pouvoit par conséquent être ignorée des Juifs, et la tradition elle-même ne pouvoit venir des hommes à qui Dieu avoit trouvé bon de la révéler.

Rien n'est donc plus faux que l'allégation de l'auteur de la Philosophie de l'histoire, qui dit [5] : « Les Juifs n'ayant » point d'enfer n'avoient point de diables, ils ne commen- » cèrent que fort tard à croire l'immortalité de l'âme et un » enfer, et ce fut quand la secte des pharisiens prévalut.... » Il est indubitable, dit-il ailleurs, que les Juifs ne recon-

[1] Job. c. 1. v. 17. — [2] Ps 102 v 20. — [3] II Petr. v 4 et 6. — [4] V. 6. — [5] Article Anges Génies Diables

» nurent point de diables jusque vers le temps de leur » captivité de Babylone. Ils puiserent cette doctrine chez » les Perses qui la tenoient de Zoroastre. »

Nous avons fait voir [1] que le dogme de l'immortalité de l'âme a été reçu chez les Juifs et les patriarches en tout temps. Josèphe, qui étoit certainement bien instruit de la croyance des Juifs, admettoit l'existence des démons, et rien n'est plus souvent inculqué dans le texte sacré que cette vérité. Car, sans parler de la tentation du premier homme, on en trouve des preuves formelles dans la loi de Dieu : *Et Dieu parla à Moïse, disant* [2] *...... qu'ils n'offrent plus de sacrifices aux démons, etc...... Il ne se trouvera personne au milieu de toi* [3] *qui consulte l'esprit de Python... Ils ont sacrifié leurs fils et leurs filles au démon* [4], etc. Ces défenses formelles prouvent que les Juifs croyoient l'existence des démons long-temps avant la captivité de Babylone, et qu'ils avoient un très-grand penchant à les révérer et à les fléchir par un culte religieux, selon l'usage superstitieux des autres nations. Joignez à cela des faits historiques ou des allusions répandues en divers endroits de l'Ecriture. *L'esprit malin* [5] *envoyé par l'Eternel troubloit Saül....... Un esprit s'avança*, dit Michée [6], *et dit : Je tromperai Achab..... Je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes.* Et ces paroles de Zacharie [7] : *Que le Seigneur te réprime, ô Satan !* Et la pythonisse d'Endor, et tout cela démontre, encore une fois, que les Juifs avoient connoissance des *démons*, et qu'ils leur ont rendu un culte idolâtre en divers temps.

Dans le nouveau Testament, *démon* signifie un esprit méchant, ennemi de Dieu et des hommes. Jésus-Christ et les apôtres lui attribuent les grands crimes, l'incrédulité des Juifs, la trahison de Juda, l'aveuglement des païens, les maladies cruelles, les possessions, les obsessions. Ils le nomment le père du mensonge, le prince de ce monde, le prince de l'air, l'ancien serpent, Satan ou le diable.

[1] Note 23 sur la Genèse. — [2] Lévit. c. 17. v. 7. — [3] Deut. c. 18. v. 11, 12. — [4] Ps. c. 5. v. 37. — [5] I. Reg. 18. v. 10. — [6] III. Reg. 22. v. 21, 22. [7] C. 3 v. 2.

Saint Pierre, saint Jude et saint Jean nous apprennent que les démons sont des anges prévaricateurs que Dieu a chassés du ciel, qu'il a précipités dans l'enfer où ils sont tourmentés, qu'il les réserve pour le jour du jugement.

Enfin, en faisant abstraction des autorités tirées des Livres saints, nous demandons aux incrédules quelle est la source de l'idée si ancienne et presque universelle que les hommes ont eue des *démons* ou mauvais esprits. Cette idée fût-elle jamais tombée dans l'esprit du genre humain, si elle n'avoit été transmise par une tradition presque aussi ancienne que le monde, et révélée à nos premiers pères? Comment se fût-elle trouvée établie chez les nations les plus distantes les unes des autres et dans les parties du globe avec lesquelles l'Europe et l'Asie avoient eu moins de commerce, chez les Chinois, les nègres, les Lapons, les sauvages de l'Amérique? « Les peuples de la Loui-» siane, dit M. le Page [1], croient non-seulement au grand » Esprit, mais aussi aux anges ou esprits inférieurs fidèles; » croyant de plus que l'air est rempli d'autres esprits mal-» faisans dont le chef est le plus mauvais de tous; que » Dieu l'avoit trouvé si méchant qu'il l'avoit attaché pour » toujours : de sorte que les autres esprits de l'air ne fai-» soient plus tant de mal. »

On ne sauroit donc révoquer en doute l'existence des *démons* sans contredire absolument tant l'ancien que le nouveau Testament, et la tradition universellement reçue chez tous les peuples anciens et modernes, admise par les anciens philosophes, les pythagoriciens, les platoniciens, etc.

II. Il est très-certain que les démons exerçoient avant la venue de Jésus-Christ quelque pouvoir sur les hommes.

« Beker et d'autres incrédules ont soutenu que le démon, » existât-il, ne pouvoit agir sur les corps; que toutes ses » prétendues opérations sont illusoires; qu'il n'y eut jamais » par conséquent ni possession ni obsession réelle; que les » démoniaques sont des hommes dont le cerveau est trou-

[1] Hist. de la Louisiane.

» blé, qui s'imaginent faussement être tourmentés par le » démon, que c'est une maladie très-naturelle, qui doit » être guérie non par des exorcismes, mais par les remèdes » de l'art. »

Nous avons bien des preuves dans les Livres saints du pouvoir que le démon exerçoit sur les hommes avant la venue de Jésus-Christ. Outre l'histoire de la tentation du premier homme et les autres faits que nous avons déjà rapportés, tirés de l'ancien Testament, il n'y a qu'à lire le nouveau pour se convaincre que partout Jésus-Christ et ses apôtres parlent des mauvais esprits comme existans et agissans avant sa venue, et singulièrement de son temps, au grand préjudice du genre humain.

Dans la tentation du Sauveur, le malin esprit est *le tentateur* [1]. Le même évangéliste l'appelle le *malin* ou le *méchant* [2], *l'ennemi* qui est *le diable* [3]; *Satan* ou l'adversaire [4]; le *diable* [5]; *Satan* tenant l'homme *par l'incontinence* [6]; *esprits malins* qui sont dans les airs [7]. Le *diable* comme un lion rugissant [8]. Le *prince de ce monde* [9]. *Celui qui avoit l'empire de la mort*, savoir le diable [10]. Le *serpent ancien* et l'accusateur [11].

Dans la parabole du semeur, il est dit en termes formels: *L'ennemi qui a semé l'ivraie, c'est le diable* [12], et ailleurs : *Le diable votre ennemi tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer* [13]. *Simon, Simon, Satan a demandé à vous cribler comme le blé, mais j'ai prié pour vous*, etc. [14]. *Le diable ayant mis dans le cœur de Judas Iscariote de trahir Jésus-Christ...; et alors Satan entra en lui* [15]. Que signifient tous ces passages et tant d'autres que nous pourrions produire, s'ils ne peignent pas les artifices qui ont été laissés au pouvoir du diable pour attaquer l'innocence de l'homme, tantôt par l'éclat de l'or, tantôt par les attraits des plaisirs, d'autres fois par le relief

[1] Matth. c. 4. v. 1. — [2] Ibid. c. 13. v. 13. — [3] v. 39. — [4] Marc c. 4. v. 15 — [5] Luc. c. 8. v. 12. — [6] I. Cor. 7. v. 5 — [7] Eph. c. 6. v. 12. — [8] I. Petr. v. 8. — [9] Joann. c. 12. v. 31. — [10] Hebr. c. 2. v. 14. — [11] Apoc. c, 12 v. 9 et 10. — [12] Matth. c. c. 13. v. 39. — [13] I. Petr. v. 8. — [14] Luc. c. 22. v. 31. — [15] Ibid v. 27.

des honneurs et des distinctions ? Si le démon a eu l'audace de présenter au Fils de Dieu même la pompe des royaumes, s'il a osé se promettre de le séduire à la faveur de l'humanité qu'il avoit bien voulu revêtir, que ne doit-il pas attendre de nos passions, de notre ignorance, de notre foiblesse ?

L'Ecriture ne nous insinue pas seulement que le *démon* cherche à nous nuire, elle fait mention en particulier de diverses maladies dont les mauvais esprits ont affligé souvent les hommes, surtout dans les temps de Jésus-Christ ; ces maladies étoient réelles. Les auteurs évangéliques évitent soigneusement tout ce qui auroit pu donner lieu de croire que les *démoniaques* ou les *possédés* n'étoient tourmentés que de maladies d'un genre ordinaire ; et Notre-Seigneur lui-même, parlant pour la dernière fois à ses disciples, au moment qu'il alloit monter dans le ciel, s'exprime de cette manière [1] : *Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : ils chasseront les démons en mon nom ; ils parleront de nouvelles langues.... Ils imposeront les mains aux malades, et les malades seront guéris.* Si l'on fait bien attention aux expressions de Jésus-Christ, *ils chasseront les démons* en mon nom, si différentes de celles-ci, *ils imposeront les mains aux malades, et les malades seront guéris ;* si l'on prend garde encore à la différence que le Sauveur met entre ces deux opérations pour qu'elles ne puissent être confondues, on se convaincra que la guérison des malades et l'expulsion des démons étoient deux miracles tout différens, et que les *obsessions* et *possessions* étoient des maladies essentiellement distinguées des autres. L'histoire même qui n'est que le récit simple et naturel d'un fait rend celui-ci incontestable. *Sur le soir,* dit saint Matthieu [2], *on lui présenta plusieurs possédés dont il chassa les malins esprits par sa parole, il guérit aussi tous ceux qui étoient malades.* Nous ne voyons point que les anciens chrétiens aient jamais mis les *démoniaques* dans la classe des *fous*, des *épileptiques,* ou des personnes obsédées d'une noire mélancolie. Découvre-

[1] Marc. c. 16. v. 17, 18. — [2] C. 8 v 16.

t-on *quelque égarement d'esprit* dans les hommages décidés que les démoniaques rendoient à Jésus-Christ lorsque forcés de le révérer, comme le reconnoît Porphyre lui-même, ils s'écrient : *Je sais qui vous êtes*[1], *vous êtes le saint de Dieu*, et *vous êtes le Christ, le Fils de Dieu*[2]. On voit d'ailleurs dans les Livres sacrés les démons contestant avec Jésus-Christ par la bouche des infortunés qu'ils affligeoient : *Qu'avons-nous à faire avec vous, Jésus Fils de Dieu*[3]*? Etes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le temps? Qu'avons-nous à faire avec vous, Jésus de Nazareth*[4]*? Etes-vous venu pour nous détruire? Qu'ai-je à faire avec vous, Jésus Fils du Très-Haut*[5]*? Ne me tourmentez pas, je vous prie.*

De telles plaintes ne pouvoient être attribuées aux malades délivrés par Jésus-Christ, qu'en supposant que le *démon* forçoit leurs organes à les exprimer. Les termes que saint Marc emploie dans l'histoire de l'enfant possédé[6] : *Alors cet esprit ayant jeté un grand cri* (c'est-à-dire forcé cet enfant par de vives douleurs à jeter des cris), *et l'ayant agité avec beaucoup de violence en sortit;* joints à ce que Notre-Seigneur ajoute[7], que *cette sorte de démons ne pouvoit être chassée que par la prière et par le jeûne;* ces termes, dis-je, ne laissent aucun doute ni sur le pouvoir exercé par les *démons*, ni sur la puissance divine qui les forçoit à sortir des corps dont ils s'étoient emparés. Cela est évident par les expressions de Jésus-Christ[8], *il menaça* l'esprit impur, en lui disant : *Esprit sourd et muet, je te le commande, sors de cet enfant et n'y rentre jamais.*

Les disciples de Jésus-Christ ont pris à la lettre ce que ce divin Maître leur avoit dit touchant les *démoniaques,* et ils ont à son exemple chassé et exorcisé les démons. Dans la ville de Philippes[9], saint Paul guérit par un exorcisme au nom de Jésus une fille *possédee* qui procuroit à ses maîtres un gain considérable, en découvrant les choses cachées. Saint Paul fut maltraité pour avoir fait ce miracle, et il en opéra un semblable à Ephèse[10]. Si la connoissance que cette

[1] Luc. c. 4. v. 34. — [2] V. 41. — [3] Matth. c. 8. v. 29. — [4] Luc. c. 4, v. 34. — [5] Ibid. c. 8 v. 28. — [6] C. 9. v. 25. — [7] V. 28. — [8] V, 23. — [9] Act. c. 16. v. 16. — [10] C. 19. v. 12 et 15.

fille avoit des choses cachées étoit un *talent naturel* ou *un artifice,* comment un exorcisme fait par Paul a-t-il pu le faire cesser? Nous verrons dans le troisième article de cette note que les exorcistes chrétiens chassoient les démons des corps des païens, et que ceux-ci l'ont reconnu. Or l'on ne peut supposer ici ni influence de l'imagination, puisque les possédés étant païens ne pouvoient avoir aucune confiance aux exorcismes des chrétiens, ni collusion entre eux et les exorcistes pour favoriser les progrès du christianisme, ni maladie naturelle, puisqu'alors *des paroles* n'auroient pas pu la guérir, ni crédulité, ni exagération, ni mensonge de la part des chrétiens, puisqu'ils parloient de faits publics, et qu'ils invitoient leurs ennemis à venir s'en convaincre par leurs propres yeux.

Nous devons maintenant répondre aux objections des incrédules.

Ils ont dit 1.° que les chrétiens ont puisé dans Platon l'opinion qu'ils ont eue touchant le pouvoir et les opérations des *démons* ou des esprits malfaisans. « Ce sont, disent-ils, » les disciples de Platon, qui embarrassés de l'origine du mal » moral, et n'osant l'attribuer à l'être tout bon et tout-puis- » sant, en ont chargé les esprits ennemis des hommes. »

Une preuve que les chrétiens n'ont point puisé dans Platon leurs sentimens sur le pouvoir et les opérations des démons, c'est qu'ils citent sur leur doctrine l'Écriture sainte uniquement sans faire aucune mention de Platon ni de ses écrits. Ce n'est point le platonisme qui a suggéré aux Pères des premiers siècles le sens qu'ils ont donné au texte sacré; mais la force et l'énergie des termes tels qu'ils sont, et la comparaison des divers passages. Que les Pères aient attribué aux *démons* un pouvoir naturel ou surnaturel, cela ne fait rien à la question ni à la réalité des faits qu'ils ont attestés, et dont ils ont pris leurs ennemis mêmes à témoins. Dire qu'ils les ont exagérés, c'est attaquer leur sincérité sans raison, sans preuves et sans fondement. Ceux qui les accusent leur prêtent le défaut dont ils sont eux-mêmes atteints et convaincus.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter le système de Platon sur les esprits malfaisans; nous nous contenterons de rapporter la réflexion judicieuse de Marmontel à ce sujet. « Cette nouvelle opinion, dit ce philosophe[1], n'étoit pas » moins révoltante pour la raison que la nécessité du mal » dans l'ordre des choses; car en supposant, comme on y » étoit obligé, un être supérieur dont ces esprits étoient » dépendans, comment cet être leur auroit-il laissé la liberté » de nuire à des créatures qu'il destinoit au bonheur? » A quoi il ajoute avec beaucoup de sagesse : *C'étoit un abîme pour la raison humaine, dans lequel la religion seule a pu porter le flambeau.*

Jean-Jacques Rousseau a été bien moins réservé sur cette importante question : « Il y a, dit-il[2], des faits dans l'Evan- » gile qu'il n'est pas même possible de prendre au pied de » la lettre, sans renoncer au bon sens; tels sont par exemple » ceux des possédés. On reconnoît le diable à son œuvre, et » les vrais possédés sont les méchans; la raison n'en recon- » noîtra jamais d'autres. »

On reconnoît le diable à son œuvre; le diable existe donc; il agit, il opère des œuvres : quelles sont-elles? Rousseau sans les connoître peut-il les nier?

Bayle a été plus circonspect. « La raison, dit cet autre » philosophe[3], fournit de fortes difficultés sur l'empire du » diable, fondées sur les notions que l'on a de la sagesse et » de la bonté de Dieu; mais c'est une entreprise fort témé- » raire, pour ne rien dire de pis, que de vouloir accorder » avec l'Écriture la réjection de tout le pouvoir du diable. » Et lorsqu'il parle en divers endroits du même ouvrage des moyens par lesquels les esprits bons ou mauvais se communiquent aux hommes, et en particulier des apparitions et des songes, on est surpris de le voir *ébranlé,* et avouer que de tels faits, dont l'univers est plein, embarrassent plus les esprits forts qu'ils ne le témoignent.

2.° S'il en faut croire les incrédules « depuis que la méde-

[1] Dict. Encycl. au mot démon. — [2] Lettres écrites de la Montagne, lettre 3, pag 98. — [3] Dict. au mot Ruggieri.

» cine s'est perfectionnée, on ne voit plus de possessions que
» parmi des peuples superstitieux, et cet accident n'arrive
» qu'à des personnes d'un esprit foible et d'un tempérament
» mélancolique. Lorsque des hommes se sont crus changés
» en loups, en bœufs, être de verre ou de beurre, etc., on
» n'a pas attribué cette maladie au *démon*, mais à une bile
» noire, à une chaleur excessive de cerveau, et au dérégle-
» ment de l'imagination. Ils ont été guéris par des remèdes;
» on réussiroit de même à l'égard des possédés ou démo-
» niaques. »

Nous ne contestons point les progrès de la physique et de la médecine; cependant nous ne voyons pas qu'on guérisse mieux les malades qu'autrefois, ni qu'on soit parvenu à faire vivre les hommes plus long-temps. Que prouvent les faits que l'on nous oppose? qu'en ce qui regarde les possédés ou démoniaques il y a souvent eu de l'ignorance, de la crédulité, du dérangement de l'imagination, quelquefois de l'imposture et de la fourberie. On en a vu des exemples dans tous les siècles. Mais quand ces exemples seroient en plus grand nombre, on auroit encore tort de conclure en général que jamais il n'y eut rien de réel en ce genre, et que tous ceux qui ont attesté le contraire étoient dans l'erreur. La saine logique ne permet point de tirer une conclusion générale d'un certain nombre de faits particuliers; il s'ensuit seulement que dans cette matière il faut juger avec beaucoup de circonspection, ne jamais précipiter son jugement, ne supposer jamais du surnaturel qu'après un examen très-réfléchi, et que lorsqu'il conste clairement par des signes indubitables qu'il y a une vraie *possession*.

Or, de l'aveu des physiciens et des naturalistes les plus éclairés, les signes indubitables d'une *possession réelle* sont les suivans. 1.° Lorsque les possédés ou obsédés demeurent suspendus en l'air pendant un temps considérable, sans que l'art puisse y avoir aucune part. 2.° Lorsqu'ils parlent différentes langues sans les avoir apprises et répondent juste aux questions qu'on leur fait dans ces langues. 3.° Lorsqu'ils révèlent ce qui se passe actuellement dans des lieux éloignés,

sans que l'on puisse attribuer cette connoissance au hasard. 4.° Lorsqu'ils découvrent des choses cachées qui ne peuvent être naturellement connues, comme les pensées, les désirs, les sentimens intérieurs de certaines personnes. Lorsqu'une *prétendue possession* n'est accompagnée d'aucun de ces caractères, on doit la regarder comme fausse.

3.° « Il est impossible, disent les incrédules, que sans mi» racle le démon suspende les fonctions de l'âme d'un pos» sédé, et qu'il soit l'auteur de ses opérations : Or si l'on » accorde au démon un pouvoir miraculeux, la preuve que » l'on tire des miracles devient absolument nulle. D'un côté, » si le démon avoit naturellement le pouvoir de s'emparer » des corps, il rempliroit le monde de *possédés* et de *posses-* » *sions*. De l'autre, si Dieu vouloit le lui permettre, il ne » le feroit sans doute qu'à l'égard de quelques impies pour » les punir. Or nous voyons que cette maladie est arrivée à » des personnes très-innocentes. Dieu peut-il permettre aux » démons de nuire à des créatures qu'il destine au bonheur? » Enfin en admettant un ou plusieurs démons appliqués à » traverser les desseins de Dieu, et à nuire aux hommes, » on adopte l'erreur des manichéens, et le manichéisme est » ainsi la base de toutes les religions. »

Il n'est pas nécessaire que le démon agisse sur l'âme d'un possédé pour être cause de ses opérations, il suffit qu'il dérange l'organisation du corps. Clarcke, Locke, Mallebranche et d'autres philosophes ont fait voir que cela est très-possible. Que ce pouvoir soit *naturel* ou *surnaturel*, peu importe, dès que le démon ne peut l'exercer *sans une permission de Dieu*. Or Dieu peut le permettre non-seulement pour punir des pécheurs, mais pour éprouver des justes; et c'est ainsi qu'il le permit à l'égard de Job et de Sara, fille de Raguel, dont l'Ecriture atteste la vertu. Dieu ne peut pas sans doute laisser au démon une liberté absolue et sans bornes sur les hommes qu'il n'a créés que pour les rendre heureux, et telle que les païens l'attribuoient à leurs prétendus dieux ou *démons*; mais il restreint cette liberté et ce pouvoir comme il lui plaît : il donne toujours à l'homme les

grâces et les forces nécessaires pour combattre et pour vaincre. Est-il plus indigne de Dieu de punir les pécheurs ou d'éprouver les justes par les opérations du démon que de le faire par les fléaux de la nature, par les guerres, les pestes, les famines, les tremblemens de terre, etc.? La seule liberté que Dieu laisse aux méchans, aux tyrans, aux imposteurs, l'abus du génie qui séduit tant d'esprits foibles, suffisent pour faire sentir que Dieu a pu permettre au démon d'affliger les hommes, sans déroger à sa sagesse et à sa bonté. En général, les lumières de la philosophie sont trop courtes pour savoir ce que Dieu peut ou ne peut pas permettre ; c'est de lui que nous devons apprendre ce qu'il fait et ce que nous devons croire.

Le reproche de *manichéisme* n'est pas mieux fondé. Ces sectaires supposoient deux principes éternels, incréés, indépendans, l'un bon, l'autre mauvais. Ce dernier n'a aucune ressemblance avec les esprits créés de Dieu, qui sont devenus méchans par leur faute, que Dieu punit, et dont il réprime le pouvoir comme il lui plaît.

III. Nous disons que Jesus-Christ et les apôtres ont dépouillé d'une manière miraculeuse et surnaturelle les *démons* du pouvoir qu'ils exerçoient sur les hommes, soit par les oracles du paganisme, soit par les *possessions* et *obsessions* qui sont devenues beaucoup plus rares depuis la venue de Jésus-Christ, quoique Dieu les permette quelquefois pour exercer ses jugemens et faire éclater la puissance de son Eglise et de ses ministres auxquels il a donné le pouvoir de chasser ces esprits malfaisans et de réprimer leur malice.

Il est certain que les oracles païens ont commencé à déchoir depuis que Jésus-Christ a exercé sa mission divine sur la terre et chassé les *démons* qui en étoient les auteurs. Ce ne sont pas seulement les Pères qui ont enseigné que cet événement miraculeux doit être attribué à Jésus-Christ, à son empire sur les démons; les savans païens qui ont écrit depuis l'établissement du christianisme en ont fait mention. *L'oracle se tait à Delphes*, disoit Lucain[1], *et par là notre*

[1] Phars. l. 5. v. 3.

siècle perd la plus brillante faveur que les dieux eussent jamais faite aux hommes. Le silence de Delphes, dit Stace[1], *fera long-temps répandre des larmes. Le genre humain*, dit Juvénal[2], *est condamné à ignorer l'avenir depuis que les oracles de Delphes ont cessé. L'oracle de Dodone,* dit Strabon[3], *le plus ancien de la Grèce a cessé comme les autres. De tous les oracles de la Grèce[4], les uns sont réduits au silence, les autres sont entièrement déserts et abandonnés.* Eusèbe rapporte[5] ce passage de Porphyre *que depuis que Jésus-Christ avoit commencé d'être adoré, personne n'avoit plus éprouvé le secours des dieux, qui avoient rompu dès-lors tout commerce avec les hommes. Faut-il s'étonner,* dit-il encore[6], *si les maladies règnent dans la ville depuis si long-temps, puisqu'Esculape et les autres dieux se sont retirés d'entre les hommes? Car depuis que l'on a commencé à adorer Jésus, personne n'a ressenti ouvertement le secours des dieux.*

Si après ces témoignages des auteurs païens les plus éclairés de leur siècle il falloit encore des preuves de ce fait intéressant, que Jésus-Christ et ses apôtres ont restreint le pouvoir des démons, où s'en trouveroit-il de plus fortes que dans l'aveu des démons eux-mêmes; aveu que les chrétiens leur arrachoient en les forçant au nom de Jésus de confesser qu'ils n'étoient que des esprits séducteurs. Tertullien nous dit[7] que les chrétiens étoient si sûrs du pouvoir sacré que ce nom leur donnoit, qu'ils provoquoient les païens à en faire l'expérience devant les tribunaux, à peine pour ceux qui échoueroient de subir le dernier supplice. *Que l'on amène,* disoit Lactance[8], *un homme véritablement possédé du démon, qu'on nous présente le prêtre même d'Apollon de Delphes; ils frémiront l'un et l'autre au seul nom de Dieu. Apollon sortira aussi promptement de son faux prophète que le démon de ce possédé : et le prophète abandonné du dieu que la conjuration aura mis en fuite sera pour jamais réduit au silence.*

[1] Theb. l. 8. v. 196. — [2] Satir. c. 6, v. 554, 555. — [3] L. 7. de Epiro. — [4] Vie de Plutarque par M. Dacier, page 48. — [5] Præp. Evang. l. 5, c. 1. — [6] Ibid. — [7] Apol. 23. — [8] Divin. inst. l. 4. c. 27.

Le même Lactance assure qu'un seul chrétien assistant sans être connu à la pompe d'un sacrifice, les aruspices n'avoient pu tirer aucune lumière des entrailles des victimes, ni rendre aucune réponse ; ce qui excita une espèce de tumulte.

Venez, dit saint Cyprien [1], *reconnoissez la vérité de ce que nous vous annonçons; et puisque vous faites profession d'adorer les dieux, croyez-en au moins ceux que vous jugez dignes de votre culte.*

Les mauvais esprits, dit-il encore [2], *conjurés par le vrai Dieu, nous obéissent sans hésiter, se soumettent à nous, et sont contraints de sortir des corps qu'ils obsèdent.*

Que celui, dit saint Athanase, *qui voudra l'éprouver vienne... au seul nom de Jésus il verra comment les démons fuient, comment les oracles cessent, et comment la magie avec ses enchantemens reste confondue.*

Minutius-Félix en atteste les païens eux-mêmes : *La plupart d'entre vous,* dit-il [3], *n'ignorent pas les aveux que les démons nous ont faits toutes les fois qu'ils sont forcés par nos exorcismes et nos prières de sortir des possédés..... Mentiroient-ils pour se déshonorer en votre présence? Croyez-en donc leur propre témoignage, et convenez qu'ils disent la vérité, lorsqu'ils reconnoissent qu'ils ne sont que des démons.*

Le nom de Jésus, dit Arnobe [4], *met en fuite les mauvais esprits et fait taire les oracles.*

De tous les miracles qui ont été opérés pour l'établissement du christianisme, aucun n'a été plus efficace que celui dont nous parlons. C'est celui qui a le plus étonné les païens, et qui a opéré plus de conversions. Les plus obstinés ont été vaincus, tant par des défis aussi pressans que ceux que nous venons de voir, que par des succès aussi merveilleux.

Ajoutons que ce grand événement avoit été prédit de la manière la plus formelle : *Il arrivera en ce temps-là, dit le Seigneur des armées* [5], *que je retrancherai du pays les noms*

[1] Lib. contr. Demetr. — [2] Ibid. — [3] In Octavio. — [4] Adv. gentes. — [5] Zachar. c. 13. v. 1 et 2.

des faux dieux et on n'en fera plus mention. J'oterai aussi du pays les faux prophètes et l'esprit d'impureté.

Nous finirons cette note par une observation importante. Quoique Jésus-Christ et ses apôtres aient dépouillé les démons du pouvoir qu'ils exerçoient autrefois sur les hommes, il n'en faut pas conclure que ces esprits malfaisans n'affligent plus personne, et qu'on doive mettre au rang des fables tout ce que l'on a raconté depuis sur les *possessions* et *obsessions*. Nous avons donné les règles que l'on doit suivre pour ne pas se laisser surprendre par les fourberies et les impostures dont on s'est servi quelquefois. Mais il n'est pas moins vrai qu'il y a eu depuis les premiers siècles, et qu'il peut y avoir encore de nos jours de vraies possessions ou obsessions.

Saint Paulin, dans la vie de saint Félix de Nole, atteste qu'il a vu un possédé marcher contre la voûte d'une église, la tête en bas, sans que ses habits fussent dérangés, et que cet homme fut guéri au tombeau de saint Félix. *J'ai vu,* dit Sulpice Sévère [1], un possédé élevé en l'air, à l'approche des reliques de saint Martin. Le savant Fernel, médecin de Henri II, et Ambroise Paré, protestant, font mention d'un possédé qui parloit grec et latin, sans avoir jamais appris ces deux langues. Voilà des témoins oculaires, des preuves positives. Nous pourrions citer bien d'autres exemples de même espèce [2].

NOTE XIV.

Sur le verset 3 du chapitre cinquième de saint Matthieu.

Pour rendre la morale de l'Evangile odieuse et ridicule, les incrédules commencent par la défigurer. Ils disent que par ces paroles : *Bienheureux les pauvres d'esprit,* Jésus-Christ entend ceux qui ont peu d'esprit, les ignorans, les imbéciles. « C'est ainsi, disent-ils [3], que l'Eglise l'a toujours » entendu. »

[1] Dial. 3. c. 6. — [2] Voyez Cudworth, Syst. intell. c. 5. §. 80. — [3] Hist. critiq. c. 10 pag. 165, 184.

Le terme grec *Pneuma*, le mot latin *spiritus* n'ont jamais eu le sens que nous donnons en français au mot *esprit;* ils ne désignent dans ces langues ni l'intelligence, ni la pénétration, ni les connoissances. Dans saint Luc, Jésus-Christ dit simplement[1] : *Bienheureux les pauvres..... Malheur à vous, riches,* etc. Par *la pauvreté d'esprit,* jamais l'Eglise n'a entendu autre chose que le détachement des richesses.

« Est-ce donc un crime d'être riche, s'écrient les censeurs » de l'Evangile ? »

Non sans doute; mais dans une infinité d'occasions c'est un malheur, parce que c'est une tentation à laquelle peu de personnes savent résister. Quand Jésus-Christ a dit : *Malheur à vous, riches,* il parloit de ceux qu'il avoit sous les yeux, de riches orgueilleux, avares, usuriers, voluptueux, durs envers les pauvres, tels que le mauvais riche[2]. De tels hommes n'étoient pas disposés à entrer dans le royaume des cieux, mais bien ceux qui ont le cœur et l'esprit détaché des richesses. Le Sauveur dit encore[3] *que l'on ne peut pas servir Dieu et le démon des richesses*, parce qu'un homme ne peut pas avoir le cœur partagé entre deux maîtres. Mais un homme peut être *riche,* sans être attaché servilement à ce qu'il possède, sans en abuser pour satisfaire des passions criminelles, sans faire injustice à personne, toujours prêt à faire un généreux sacrifice de ses biens lorsque Dieu voudra l'en priver, toujours prêt à les partager avec les pauvres. Jésus-Christ n'a jamais condamné de tels riches. Aussi lorsque saint Paul prescrit à Timothée les leçons qu'il doit donner aux *riches,* il ne dit pas qu'il faut leur ordonner de renoncer à leurs *richesses,* mais de ne pas s'enorgueillir, de ne pas mettre leur confiance dans des biens périssables, mais en Dieu qui pourvoit abondamment aux besoins de tous[4]. Jésus-Christ lui-même disoit aux pharisiens auxquels il reprochoit des injustices et des rapines[5] : *Faites l'aumône, et tout sera pur pour vous.*

Lorsqu'après avoit dit à un jeune homme que pour être

[1] C. 6. v. 20, 24. — [2] Luc. c 16. v. 1. — [3] Math. c 6 v. 24. — [4] I. Timoth. c. 6 v. 17. — [5] Luc. c. 11. v 41.

sauvé il falloit garder les commandemens, Jésus-Christ ajouta[1] : *Si vous voulez être parfait, allez vendre ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, vous aurez un trésor dans le ciel; venez alors et suivez-moi,* il ne faisoit point un commandement rigoureux à ce jeune homme, mais il lui donnoit un conseil de perfection; il lui faisoit une invitation, il lui promettoit une récompense spéciale. Mais ces paroles : *Si vous voulez être parfait,* ne signifioient nullement : *Si vous ne voulez pas être damné.*

Enfin quand Jésus-Christ a dit[2] : *Il est plus aisé de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille, qu'il ne sera facile à un riche d'entrer dans le royaume du ciel*, il n'a point entendu par là qu'on ne pût absolument entrer dans le ciel sans renoncer à ses richesses. Sans doute il est impossible de faire passer réellement un chameau par le trou d'une aiguille; mais le texte original ne le dit point. Notre-Seigneur conversoit avec ses disciples dans la langue vulgaire des Juifs, c'est-à-dire en syro-chaldéen. Or le mot *gamelo* qui se lit dans saint Matthieu, qui n'est pas même traduit, et qui n'offre qu'une terminaison relative à la langue dans laquelle on a voulu le rendre, signifie, en syro-chaldéen, autant un câble, soit une grosse corde faite de plusieurs fils, qu'un chameau. Aussi la version arabe si exacte qu'on la regarde comme *authentique,* et dont les souverains pontifes ont favorisé l'impression, est plus correcte sur ce passage que la Vulgate; elle a traduit ainsi : *Il sera plus aisé de faire passer un câble par le trou d'une aiguille, qu'il ne sera facile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.* L'opération du *câble,* qui est composé de plusieurs petits fils qui peuvent chacun en détail passer par le trou de l'aiguille, se conçoit très-bien. Une corde est analogue au trou d'une aiguille; il est difficile, à la vérité, de la faire entrer par cette voie, mais il n'est nullement impossible d'en venir à bout. De même les richesses sont bien un grand obstacle au salut; mais, après tout, il est très-possible de le surmonter et de le vaincre.

[1] Matth. c. 19. v. 21. — [2] Ibid. v. 24.

NOTE XV.

Sur le verset 17 du chapitre cinquième de saint Matthieu.

« Jésus, suivant les incrédules[1], ne tenta point d'abolir » la loi de Moïse, il n'en étoit pas encore temps; ce des- » sein ne lui est venu que dans la suite. »

Jamais Jésus-Christ n'a voulu abolir la loi morale de Moïse; il a éclairci et confirmé tous les préceptes du Décalogue. Quant à la loi cérémonielle, nous avons prouvé[2] qu'elle devoit être abolie.

« On nous demande pourquoi nous avons horreur du » judaïsme, pendant que Jésus-Christ l'a observé[2]? »

Parce que nous ne sommes pas nés Juifs, ni dans le temps que la loi de Moïse devoit être observée par les descendans d'Abraham; Jésus-Christ l'a observée, parce que les lois cérémonielles, civiles et politiques du peuple Juif devoient durer jusqu'à la ruine de leur république.

« Dieu, dit le philosophe Celse[3], avoit commandé aux » Juifs par Moïse d'amasser des richesses, d'asservir les » autres peuples, d'exterminer leurs ennemis; Jésus-Christ » a donné des lois contraires; il condamne l'amour des ri- » chesses, des honneurs, de la gloire; défend de penser au » lendemain, et de se venger d'une injure. »

Dieu, par Moïse, avoit donné aux Juifs non-seulement des lois morales et religieuses, mais des lois *civiles, nationales* et *politiques*. Jésus-Christ, au contraire, a donné des lois morales et religieuses, non *à un corps de nation*, mais à tous les hommes. Jean-Jacques Rousseau lui-même a fait cette observation[4]. L'objet des lois de ces deux législateurs n'est point le même. Ainsi ce qui est permis, louable, avantageux à un corps de nation, ne l'est point aux particuliers.

« Mais, disent les Juifs et les incrédules, Jésus ou ses » apôtres ont retranché et changé des points essentiels de

[1] Hist. crit. c. 10. Munimen fidei, 2. part. c. 18. Celse dans Orig. l. 2. c. 6 et 7. — [2] Note 1. sur le Lévitique. — [3] Dans Orig. l. 7. n.° 18. — [4] Lettres écrites de la Montagne, pag. 31.

» la loi mosaïque, la circoncision, l'abstinence de certaines » viandes, la célébration du sabbat, etc. »

Nous avons fait voir dans notre première note sur le Lévitique que les lois cérémonielles de Moïse, loin d'être essentielles, n'avoient d'utilité que relativement au temps, au lieu, aux circonstances dans lesquelles elles ont été portées. L'abstinence de certains animaux étoit une police relative au climat; la circoncision étoit destinée à distinguer la postérité d'Abraham d'avec les autres nations; elle devoit donc cesser lorsque toutes les nations seroient réunies dans une même religion. Dieu avoit prescrit dès le commencement du monde que le septième jour de la semaine seroit consacré à son culte; la résurrection de Jésus-Christ arrivée le dimanche étoit un motif convenable pour consacrer à Dieu ce jour célèbre à la place du sabbat, ce qui n'étoit point contraire au commandement primitif de sanctifier un des sept jours de la semaine.

NOTE XVI.

Sur les chapitres cinquième, sixième et septième de saint Matthieu.

Sur le verset 21 du chapitre cinquième de saint Matthieu : « Il est injuste, dit l'historien critique, de punir du même » supplice l'homme qui se met en colère avec le meurtrier. »

Suivant la loi mosaïque, un meurtrier étoit puni de mort; jamais Jésus-Christ n'a ordonné ce supplice pour un homme qui se met en colère; il ne compare point péché à péché, ni châtiment à châtiment; mais il décide que la même loi qui défend l'homicide défend aussi la colère et les sentimens de vengeance

Sur le verset 28 du même chapitre : « Il est absurde, » disent les incrédules, de faire un crime du simple désir, » surtout quand on ne suppose point la liberté de l'homme; » Jésus ne s'est point expliqué sur cet article important; il » dit même que l'homme ne peut disposer d'un seul cheveu

» de sa tête. Saint Paul en plusieurs endroits établit la fa-
» talité sous le nom de prédestination. »

Jésus-Christ enseigne que les justes seront éternellement récompensés de leurs vertus, les méchans punis de leurs crimes, et que Dieu est juste. Il suppose donc la liberté de l'homme. Il dit[1] qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de rendre un de ses cheveux blanc ou noir; et cela est très-vrai. La prédestination dont parle saint Paul n'impose aucune nécessité, comme nous le prouverons dans nos notes sur les Epîtres de cet apôtre.

C'est avec raison que Jésus-Christ défend les désirs injustes et déréglés; celui qui désire le bien d'autrui ne manquera pas de s'en emparer, s'il en trouve le moyen. Celui qui regarde une femme avec de mauvais désirs cherchera l'occasion de la séduire. Le seul désir même des voluptés sensuelles est condamnable, s'il est réfléchi, parce que celui qui s'y livre cherche dans ce désir même une partie de la satisfaction qu'il envisage dans la consommation du crime.

Sur le verset 29 : « C'est un remède bien étrange, dit
» l'historien critique, de se couper ou de s'arracher un
» membre toutes les fois qu'il est pour nous une occasion
» de péché ou de scandale; il contredit le précepte de ne
» point attenter à notre vie. Origène est blâmé par les
» chrétiens mêmes de s'être mutilé pour conserver la chas-
» teté. »

Jamais les chrétiens n'ont pris à la lettre cette maxime de Jésus-Christ; c'est une parabole pour nous faire comprendre qu'il faut sacrifier ce que nous avons de plus cher, lorsque c'est pour nous une occasion de péché. Ce n'est point ce passage qui a séduit Origène; et d'ailleurs son erreur ne prouve rien contre une maxime que personne, ni avant ni après lui, n'a entendue dans ce sens.

Sur le verset 31 : « La restriction du divorce au seul cas
» d'adultère, disent tous nos philosophes modernes, est
» une loi très-dure et très-nuisible au bonheur des con-
» joints. »

[1] Matth. c. 5. v. 36.

Le mariage est destiné, non-seulement au bonheur des conjoints, mais à l'avantage des enfans et de la société; le divorce est contraire à tous les trois. Pour s'en convaincre nous n'avons qu'à consulter non les vaines imaginations des philosophes, mais l'histoire et les faits. Denys d'Halicarnasse fait l'éloge des anciennes lois romaines qui interdisoient le divorce; alors, dit cet historien, il régnoit entre les époux une amitié constante, produite par l'union inséparable des intérêts. Tout le monde sait quels désordres épouvantables s'introduisirent chez ces mêmes Romains, lorsque le divorce y fut permis.

David Hume[1], après avoir attaqué toutes les raisons par lesquelles on voudroit autoriser le divorce, y en oppose de plus solides. 1.° Dit-il, lorsque les époux se séparent, que deviendront les enfans? faut-il les abandonner aux soins d'une marâtre; et au lieu des tendresses maternelles leur faire essuyer toute l'indifférence d'une étrangère, toute la haine d'une ennemie? Ajoutons à cette raison de David Hume que si les époux, par un outrage à la nature, se partagent les enfans ainsi qu'un vil bétail, les uns seront privés de la vigilance, de la force du père, les autres des soins attentifs de la mère, tous seront également malheureux.

En second lieu, quoique le cœur humain désire naturellement la liberté et déteste toute contrainte, il lui est cependant tout aussi naturel de céder à la nécessité, et de renoncer à une inclination qu'il ne doit pas satisfaire. La passion folle et capricieuse de l'amour veut la liberté sans doute, mais l'amitié plus sage et plus calme n'est jamais plus forte que quand un grand intérêt ou la nécessité en a formé le lien; or lequel de ces deux sentimens doit dominer dans le mariage? Le premier ne peut pas durer long-temps; le second, s'il est sincère, se fortifie avec les années.

3.° Dieu a créé l'homme foible, isolé, entouré de besoins et de maladies : il lui faut un aide, un patron. L'aide de l'homme c'est la femme; et le patron de la femme c'est l'homme. Il est donc non-seulement sage, mais encore né-

[1] Essais moraux et politiques, tom. I. 22.e essai.

cessaire qu'ils fassent entr'eux une alliance indissoluble, dans laquelle ils se jurent fidélité et secours. Cette alliance, c'est le mariage ; dès-lors les peines, les malheurs, les joies et la fortune sont mis en commun dans leur société qui doit durer tant qu'il y a des maux à craindre, c'est-à-dire toute la vie.

« Direz-vous : je puis dans mes maladies me passer de ma » femme, me faire soigner par un domestique ou un esclave » soumis ? »

Mais d'abord, dans le simple état de nature, il n'y a ni domestiques ni esclaves. Dans l'état de société même, si vous êtes pauvre, et c'est bien le très-grand nombre, votre unique secours, c'est votre femme : il n'est donc point raisonnable ni avantageux, soit pour vous, soit pour elle, qu'à la première infirmité qui viendra vous affliger, celui qui reste en santé puisse abandonner l'autre.

« N'y a-t-il pas de la cruauté à forcer deux époux qui se » haïssent, qui se méprisent, à demeurer ensemble jusqu'à » la mort, dans le chagrin et la discorde ?

C'est leur crime de se haïr et de se mépriser ; s'ils n'étoient pas vicieux et bien résolus de ne se corriger jamais, ils apprendroient à s'estimer, à se supporter, à s'aider.

« Mais enfin n'est-il pas trop dur d'être lié toute sa vie » pour un oui ? »

Eh ! pourquoi non, si ce *oui* renferme l'obligation de rester toujours avec celle que vous prenez ? Quoi ! une promesse prononcée à la face du Ciel et des hommes, n'est rien ! Quelle perspective pour des époux qui n'auroient aucune certitude d'une union durable ! Quelle tendresse, quelle confiance, quel abandon pourroient-ils avoir l'un pour l'autre ? Ne seroient-ils pas toujours dévorés d'inquiétudes amères, chaque jour pouvant être celui de la rupture ? Ce ne seroit qu'à la mort, que sur la tombe, que l'épouse pourroit dire avec vérité : *Voilà mon époux*.

Concluons donc que si le mariage n'étoit pas indissoluble, il n'auroit pas un caractère imposant, rien qui le rendît respectable ; il cesseroit d'être l'asile de la confiance, de la

sagesse, de l'honneur des époux; et celui à qui vous fîtes hier l'abandon de votre personne vous rejetant aujourd'hui, ne vous laisseroit que la honte d'avoir été trompée ou le désespoir d'avoir été sensible.

Sur les versets 39 et suivans : « Jésus-Christ, disent les » incrédules [1], interdit à l'homme la juste défense de sa » personne et de ses droits, en disant qu'il ne faut point » résister aux méchans, qu'il faut tendre l'autre joue quand » on vous frappe, abandonner le manteau à celui qui veut » avoir la tunique, etc. C'est renverser les lois de la so- » ciété, ouvrir la porte aux inquités et aux crimes, rendre » inutile l'exercice de la justice; avec de telles maximes un » peuple ne subsisteroit pas dix ans.

» Saint Paul répète la même morale aux fidèles : Par- » mi vous, dit-il aux Corinthiens [2], un frère plaide contre » son frère, et cela par-devant les infidèles. C'est déjà un » défaut de ce qu'il y a entre vous des procès. Pourquoi » ne pas plutôt souffrir une injure? pourquoi ne pas sup- » porter une fraude? »

Qu'on se rappelle dans quelles circonstances Jésus-Christ parloit à ses apôtres. Il leur dit [3] : *L'heure est venue à laquelle quiconque vous ôtera la vie croira faire une œuvre agréable à Dieu. Heureux ceux* [4] *qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux; vous serez heureux, lorsque vous serez persécutés à cause de moi.* Il auroit été alors fort inutile de vouloir opposer la force à la force, ou d'implorer la protection des lois et des magistrats; mais ce qui étoit pour lors une nécessité pour les disciples du Sauveur ne peut être une obligation pour le commun des fidèles, dans un état policé et sagement gouverné. La loi qui nous oblige à supporter pour la religion et pour la foi les injustices et les violences des persécuteurs, ne nous commande pas de même de céder à l'audace d'un voleur ou d'un assassin.

La leçon que saint Paul faisoit aux Corinthiens n'étoit

[1] Hist. crit. c. 8. Munimen fidei 2. part. — [2] I. Cor. c. 6 v. 6. — [3] Joann c. 16. v. 2. — [4] Matth. c. 5. v. 10.

pas moins sage. S'ils n'avoient pas le courage de supporter un tort ou une injure de la part de leurs frères, comment pouvoit-on espérer qu'ils souffriroient patiemment les outrages et la mort même pour leur religion ? Quelle idée les ennemis de Jésus-Christ pouvoient-ils concevoir du christianisme, lorsqu'ils voyoient parmi les chrétiens le même défaut de charité, les mêmes fraudes, les mêmes vengeances que parmi les païens ?

« Les incrédules ont encore inféré de ces textes qu'il est » défendu à un chrétien de porter les armes. »

Saint Luc, dans son Evangile [1], rapporte la leçon que fit saint Jean-Baptiste aux soldats : *Ne faites violence à personne injustement, contentez-vous de votre solde.* Il ne leur ordonna point de quitter les armes. Lorsque Jésus-Christ loua la foi du centurion, et lui accorda un miracle [2], il ne blâma point sa profession. Saint Paul veut [3] que chacun demeure dans l'état de vie dans lequel il a été appelé à la foi; les *soldats* ne sont pas exceptés.

Ainsi lorsque Jésus-Christ conseilloit *de tendre l'autre joue,* il ne parloit pas à des soldats, mais aux disciples qu'il destinoit à prêcher l'Evangile, et qu'il vouloit rendre capables de tout souffrir pour son nom.

Sur les versets 31 et suivans du sixième chapitre de saint Matthieu : « Le conseil ou le précepte de ne rien posséder, de ne rien amasser, de ne point songer au lendemain, seroit très-nuisible pour les familles; cela ne convient qu'à quelques fainéans assurés de vivre aux dépens » du public, aux prêtres, aux moines qui ont le travail en » horreur. »

Jésus-Christ n'a point donné ce précepte aux familles, mais aux apôtres, aux ministres de l'Evangile. Si on a vu quelques-uns de ces derniers occupés du commerce, des arts, des moyens de s'enrichir, on a crié encore plus fort au scandale. Les fainéans qui ne remplissent point les devoirs de leur état sont coupables sans doute. La religion ne les condamne-t-elle pas sévèrement ? Dira-t-on que les

[1] C. 3. — [2] Matth. c. 7. v. 10, 13. — [3] I. Cor. c. 7. v. 20.

apôtres n'ont pas été très-laborieux ? Quant aux moines, écoutons ce que le plus célèbre des incrédules en a dit dans un moment de flegme [1] : « On ne peut nier qu'il n'y ait eu » parmi les moines de grandes vertus. Il n'est guère de » monastères qui ne renferment des âmes admirables qui » font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se » sont plûs à rechercher les désordres et les vices dont » furent souillés quelquefois les asiles de la piété....... Le » premier devoir est d'être juste..... Il faut convenir, mal- » gré tout ce qu'on a dit contre les moines, qu'il y a tou- » jours eu parmi eux des hommes éminens en science et en » vertu. »

Plusieurs censeurs de l'Evangile ont dit, ainsi que l'historien critique, « que la distinction entre les *préceptes* et » les *conseils évangéliques* est une subtilité inventée par les » théologiens, pour pallier l'absurdité de la morale chré- » tienne. »

Ce reproche est très-mal fondé. La loi ou le précepte se borne à défendre ce qui est *crime,* à commander ce qui est *devoir;* les *conseils* ou *maximes* doivent aller plus loin.

« Mais, ajoutent-ils, il ne convient pas à Dieu de con- » seiller, mais d'ordonner.

Cette observation n'est pas plus juste que la précédente. Dieu, législateur sage et bon, ne mesure point l'étendue de ses lois sur celle de son souverain domaine, mais sur la foiblesse de l'homme; après avoir commandé en rigueur, sous l'alternative d'une récompense ou d'une peine éternelle, ce qui est absolument nécessaire au bon ordre de l'univers et au maintien de la société, il peut montrer à l'homme un plus haut degré de vertu, lui promettre des grâces pour y atteindre, lui proposer une plus grande récompense, c'est ce qu'a fait Jésus-Christ.

En général on ne peut donner à l'homme une trop haute idée de la perfection à laquelle il peut s'élever avec le se-

[1] Essai sur l'hist. gén. tom. 4, c. 135. Questions sur l'Encyclop. Apocalypse, biens d'Eglise, etc.

cours de la grâce divine. Dès qu'il est pénétré de la noblesse de son origine, de la grandeur de sa destinée, des pertes qu'il a faites, des moyens qu'il a de les réparer, du prix que Dieu réserve à la vertu, il n'est rien dont il ne soit capable; l'exemple des saints en est la preuve.

NOTE XVII.

Sur les versets 20 et suivans du chapitre troisième de saint Marc.

« Les incrédules ont accusé Jésus-Christ d'avoir méconnu » ses parens et d'avoir manqué d'affection pour eux. »

Jésus-Christ voulant que ses disciples renonçassent à leurs parens et à leurs familles, parce qu'il falloit qu'ils se livrassent tout entiers à la prédication de l'Evangile, et qu'ils allassent porter la foi à toutes les nations, leur donna lui-même l'exemple d'un détachement parfait. Il ne dédaigna pas cependant de mettre au rang de ses apôtres les deux saints Jacques, saint Jude et saint Jean qui étoient ses parens.

Les incrédules, pour étayer leur accusation, disent « que » la mère de Jésus et ses *frères*, c'est-à-dire ses parens, » vinrent pour lui parler pendant qu'il enseignoit le peuple; » que les assistans lui dirent : Voilà votre mère et vos frères » qui sont hors de la maison, et qui vous demandent; Jésus » répondit : Qui sont ma mère et mes frères? Et montrant » ceux qui étoient autour de lui, il dit : Voilà ma mère et » mes frères; celui qui fait la volonté de Dieu est mon frère, » ma sœur et ma mère. »

Dans ce même chapitre, v. 21 : « Ses parens informés, dit » l'historien critique[1], du bruit qu'il faisoit, et soupçonnant » qu'il ne pouvoit mener une vie bien pure, au milieu des » gens qu'il fréquentoit, ou même craignant que sa conduite » ne lui attirât de méchantes affaires, ils vinrent de Nazareth à Capharnaüm pour le faire enfermer, etc. »

[1] Chap. 11, pag. 99. Munimen fidei. chap. 29.

Enfin saint Jean [1] nous apprend que *ses parens ne croyoient pas en lui.*

Que prouve le premier passage? il prouve que Jésus-Christ regardoit la fonction d'instruire le peuple comme plus importante que l'obligation de recevoir la visite de ses parens; que Jésus vouloit nous apprendre à faire plus de cas de la vertu et des dons de la grâce que des liens du sang et des affections de parenté.

Le second est mal traduit. C'est un trait de pure malignité de la part des incrédules modernes, dont ni les Juifs, ni Celse, ni Porphyre, ni Julien n'ont pas dit un mot; qu'on examine de près le texte grec, on verra qu'il porte à la lettre : *Jésus et ses apôtres vinrent à la maison, et la foule s'assembla de nouveau, de manière qu'ils ne pouvoient pas seulement prendre leurs repas. Ceux qui étoient autour de Jésus ayant entendu le bruit de cette troupe de peuple sortirent pour fermer la porte, et dirent à ceux qui vouloient entrer : Jésus n'en peut plus, il est en défaillance ou il es sorti.* Il n'est donc point ici question des proches ou des *parens* de Jésus; il n'en est parlé qu'au verset 31. L'évangéliste n'a pas pu dire d'eux qu'*ils sortirent* de la maison, puisqu'ils n'y étoient pas entrés. Le dessein des apôtres étoit d'enfermer Jésus, c'est-à-dire de le délivrer de la foule qui venoit l'accabler, pour lui laisser au moins le temps de prendre de la nourriture.

Il est vrai que si on excepte Jean-Baptiste, parent du Sauveur, ses autres parens ne crurent pas d'abord en lui, et cela n'est pas étonnant; une famille pauvre et obscure, telle qu'étoit celle de Jésus, est naturellement timide. En voyant les contradictions auxquelles Jésus étoit exposé, ses parens craignirent que la haine des Juifs ne retombât sur eux; l'intérêt de leur repos se joignit au préjugé général que le fils d'un artisan, né dans l'obscurité, ne pouvoit être le Messie ou le Rédempteur promis à Israël. Mais après les miracles, la mort, la résurrection, l'ascension de Jésus-Christ, ses parens crurent certainement en lui, puisque

[1] C. 7. v. 5.

saint Siméon, son cousin germain, âgé de 120 ans, les deux saints Jacques et plusieurs autres de ses proches souffrirent le martyre [1].

Si le Sauveur avoit commencé par convertir ses parens et ses compatriotes, et qu'il se fût servi d'eux pour attirer d'autres disciples, les incrédules compareroient les succès de Jésus à ceux de Mahomet; mais les parens de ce dernier ont-ils souffert le martyre pour lui, comme ont fait pour Jésus-Christ ceux qui lui étoient unis par les liens du sang?

NOTE XVIII.

Sur le verset 9 du chapitre sixième de saint Matthieu.

Les incrédules soutiennent que la prière est injurieuse à Dieu. « Ce grand Etre, disent-ils, qui sait tout, n'a pas » besoin de nos demandes pour connoître ce qu'il nous faut » et ce qui nous est le plus avantageux; lui exposer nos » désirs, c'est lui témoigner de la défiance et du mécontentement. Lorsque nous lui demandons d'être délivrés des » maux de ce monde, nous exigeons qu'il change pour nous » par des miracles le cours de la nature. Comment peut-il » exaucer deux hommes ou deux nations qui lui font des » prières contraires? Si nous le supplions de nous guérir de » nos vices et de nous donner les vertus que nous n'avons » pas, nous voulons qu'il fasse notre propre ouvrage, puis» qu'il dépend de nous d'éviter le mal et de pratiquer le bien. »

Suivant ce beau raisonnement tout homme qui croit en Dieu et qui l'invoque est un insensé; mais ce que Dieu peut faire de plus avantageux pour nous, c'est de nous préserver de la fausse sagesse des incrédules. Si Dieu nous ordonne de lui exposer nos besoins, ce n'est pas pour les lui faire connoître, mais pour lui témoigner notre dépendance, notre soumission, notre confiance, et reconnoître ainsi son souverain domaine. Qui s'avisa jamais de penser qu'un enfant fait injure à son père lorsqu'il lui demande une grâce? Dira-t-on

[1] Euseb. Hist Eccl. 3. l. c. 20 et 32.

que celles que nous attendons de Dieu ne méritent pas d'être demandées ?

Sans faire des miracles, Dieu peut nous préserver ou nous délivrer des fléaux de la nature. La marche de l'univers n'est point le jeu nécessaire et purement mécanique des causes physiques : Dieu le conserve et le dirige par son action immédiate, et sans cela nous retomberions dans le chaos. Nous ne connoissons ni toutes les causes physiques ni tous leurs effets ; comment pourrions-nous discerner ce qui est ou n'est pas le résultat d'un simple mécanisme ?

Lorsque Dieu nous suggère des pensées pour notre bien spirituel ou temporel, ce n'est pas un *miracle,* mais le plan ordinaire de bonté et de sagesse suivant lequel il gouverne habituellement les esprits ; or ces pensées nous font prendre des précautions, employer des remèdes, consulter ceux qui ont plus de lumières, éviter des malheurs, etc. Les insensés attribuent ces événemens au hasard, mais tout homme sensé s'en croit redevable à Dieu. Des vœux contraires en apparence ne le sont pas toujours réellement ; qui connoît les ressources infinies de la toute-puissance et de la bonté de Dieu ?

Acquérir et pratiquer des vertus, nous corriger de nos vices, est sans doute *l'ouvrage de notre volonté,* mais non de notre volonté *seule ;* nous avons besoin pour cela du secours surnaturel de la grâce. Or il dépend de Dieu de nous donner des grâces plus ou moins fortes et abondantes ; il les a promises *à la prière,* c'est à nous d'y recourir avec reconnoissance. Pour un cœur qui aime son créateur, son père, son bienfaiteur, la prière est un exercice doux et consolant ; il nous distrait du sentiment de nos maux, il ranime l'espérance et le courage, il tranquillise l'esprit et calme les passions, il touche les pécheurs et soutient les justes. Cette expérience attestée par tous les gens de bien est d'un tout autre poids que les fausses réflexions des incrédules.

Ils ont aussi fait tous leurs efforts pour trouver quelque chose à reprendre dans la prière que Jésus-Christ a enseignée de sa propre bouche à ses disciples. « Les uns ont dit

» que Jésus-Christ n'en est pas le premier auteur, qu'avant » lui cette formule étoit déjà en usage chez les Juifs. »

C'est une allégation hasardée de leur part et ils n'ont pu donner aucune preuve positive de ce fait; comment auroit-on ignoré cette anecdote pendant les trois premiers siècles? comment se seroit-on obstiné à attribuer à Jésus-Christ l'institution d'une formule qui étoit d'un usage journalier chez les Juifs?.

« Quelques autres ont soutenu qu'en disant à Dieu : *Ne » nous induisez point en tentation*, nous faisons injure à » sa bonté souveraine; qu'il semble que Dieu soit capable » de nous porter au mal, et d'être la cause du péché. »

Ces censeurs téméraires donnent un faux sens au terme de *tentation*. Dans l'Ecriture sainte, *tenter* signifie seulement éprouver, mettre à l'épreuve l'obéissance, la fidélité, la vertu de quelqu'un; or on peut l'éprouver autrement qu'en le portant au mal; savoir, en lui commandant quelque chose de fort difficile, ou en lui envoyant des afflictions. C'est en ce sens que Dieu *tenta* Abraham; que l'aveuglement de Tobie et les malheurs de Job sont appelés une tentation [1]. Lorsqu'il dit [2] : *Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu,* cela ne signifie pas : *Vous ne porterez pas Dieu au mal,* mais vous ne mettrez pas sa puissance et sa bonté à l'épreuve, en attendant de lui un miracle sans nécessité. La demande de l'oraison dominicale signifie donc ne nous mettez point à des épreuves au-dessus de nos forces, mais donnez-nous les secours nécessaires pour les supporter

---

NOTE XIX.

Sur les versets 6 et 7 du chapitre huitième de saint Matthieu.

UN centurion aborda Jésus et lui fit cette prière : *Seigneur, j'ai un serviteur chez moi qui est au lit, paralytique, et qui souffre de grandes douleurs,* etc.

[1] Job, 2 v. 12. — [2] Deut. 6. v. 1

« Comment, disent les incrédules, un paralytique peut » il souffrir de grandes douleurs? »

La paralysie[1] est une privation du mouvement et du sentiment, ou du mouvement seul ou du sentiment seul, dans une ou dans plusieurs parties du corps; elle est parfaite quand il y a privation du mouvement et du sentiment ensemble; elle est imparfaite, lorsque l'une de ces deux privations est abolie et que l'autre demeure.

Tous les médecins, tant anciens que modernes, ont reconnu ces deux genres de paralysies[2].

NOTE XX.

Sur les versets 16 et suivans du chapitre huitième de saint Matthieu.

Les démons sortant des possédés s'écrioient que Jésus étoit le Christ, fils de Dieu; Jésus leur imposoit silence et les menaçoit.

« Si Jésus, dit là-dessus l'historien critique[3], vouloit que » sa qualité de Fils de Dieu fût inconnue au démon, celui-» ci est donc plus fort et plus habile que lui, puisqu'il le sait » et le publie. Par la malice du démon, Dieu se trouve » obligé de livrer son Fils à la mort, sans pouvoir détruire, » même par ce sacrifice, la puissance de son ennemi! ainsi » le christianisme est un vrai manichéisme. Ou Dieu a » voulu que le démon révélât ce mystère, ou il ne l'a pas » voulu; s'il l'a voulu, Jésus a tort de s'y opposer; s'il ne » l'a pas voulu, le démon peut donc agir contre la volonté di-» vine. Jésus cacha avec soin sa qualité dont la connoissance » pouvoit seule opérer le salut, et le démon la publie contre » son propre intérêt. Si Jésus ne vouloit pas réellement que » le démon la découvrît, pourquoi ne lui imposer silence » que quand il a parlé? »

[1] Dict. de Médecine. — [2] Voyez Celse, l. 3. c. 17. édit. de Langerac. Sennen Practicor, l. 1. p. 2. c. 27. Plater, des Lésions des fonctions, c. 2. M. de Senac, Traité du cœur, tom. 2. p. 291. Hist. de l'acad. des sciences de l'an 1742, pag. 38 et suiv. — [3] Pag. 110 et suiv.

Quand nous ne pourrions pas rendre raison des desseins de Dieu et de Jésus-Christ, les faits n'en seroient pas moins vrais.

Jésus ne vouloit point du témoignage de l'esprit infernal, parce qu'il savoit que les Juifs l'accuseroient d'être en collusion avec les démons. Il falloit donc que ce témoignage fût forcé et il le fut en effet. Ainsi Dieu l'avoit réglé, ainsi Jésus-Christ l'a voulu, et ainsi le démon l'a rendu. Il n'y a ni mystère ni contradiction dans cette conduite. Le critique, forcé lui-même d'en convenir, ajoute que cet aveu étoit très-important dans la bouche de l'ennemi du salut [1]. C'est ainsi que tous les ennemis de Jésus-Christ lui rendent témoignage malgré eux.

Sans doute que Dieu pouvoit absolument empêcher le démon de mettre aucun obstacle à la rédemption du monde; il pourroit encore empêcher les impies de blasphémer et de séduire les hommes; mais il a permis au démon d'agir et il permet que les impies déraisonnent, parce qu'il faut que la foi des croyans soit combattue et tentée pour être méritoire. Il n'a pas permis que la malice du démon empêchât l'exécution du mystère de la rédemption; il ne permettra pas non plus que les impies viennent à bout d'en arrêter les effets. Les efforts de tous les ennemis du Christ ne servent qu'à faire mieux éclater la puissance divine, la divinité de la religion, la droiture et le courage de ceux qui la professent.

« Jésus se faisant passer [2] à l'autre bord du lac de Génézareth, s'endort dans la barque ; une tempête survient, » ses disciples l'éveillent et lui représentent le danger. » Cette action leur attire des reproches sur leur peu de » foi, qui donnèrent *peut-être* à la tempête le temps de se » calmer. Alors Jésus d'un ton de maître, commande à la » mer de s'apaiser, et sur-le-champ cet ordre fut exécuté. » *Peut-être* aussi que la tempête dont l'Evangile fait une » description pompeuse se borne à un coup de vent qui » s'apaisa de lui-même. »

[1] Hist. critiq pag. 113. — [2] Ibid. p. 116.

Les disciples de Jésus-Christ, pêcheurs de profession, étoient assez accoutumés à la navigation pour savoir distinguer *un coup* de vent d'une tempête. Les *peut-être* du critique ne signifient rien, sinon *peut-être étoit-ce là un miracle*. Mais si c'en est un, quel sera le résultat de ces blasphèmes? Ce n'est pas assez de soupçonner que *peut-être* un fait n'est pas miraculeux dès qu'il est attesté par des écrivains dignes de foi, il faudroit démontrer qu'il ne l'est pas en effet.

Lorsque Jésus fut débarqué sur les terres des Gérazéniens, deux démoniaques furieux coururent à sa rencontre, se prosternèrent devant lui, en s'écriant : *Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus Fils de Dieu?* Jésus demande à l'esprit impur quel est son nom; celui-ci répond : *Je m'appelle Légion*. La troupe d'esprits infernaux conjure Jésus de ne point les renvoyer dans l'abîme, mais de leur permettre d'entrer dans un troupeau de 2000 pourceaux qui paissoient dans les environs. Jésus l'ayant permis, le troupeau courut se précipiter dans les eaux.

« Les incrédules prétendent[1] trouver des erreurs capitales et des signes évidens de fausseté dans cette narration qui d'ailleurs ne paroît que ridicule. Saint Matthieu dit qu'il y avoit deux possédés; saint Marc et saint Luc prétendent qu'il n'y en avoit qu'un seul. Comment les diables condamnés à des tourmens éternels peuvent-ils en sortir pour s'emparer des habitans de la terre? On est étonné de voir le diable adresser des prières au Fils de Dieu : il avoit donc reçu une grâce surnaturelle pour prier. Un miracle par lequel Jésus fait du bien à deux possédés aux dépens des possesseurs de 2000 cochons n'est pas conforme aux règles de l'équité. Comment les Juifs, à qui leur loi inspiroit de l'horreur pour les cochons, pouvoient-ils en nourrir des troupeaux? On trouve de l'indécence à faire entrer le Fils de Dieu en composition avec les diables; du ridicule à faire entrer ceux-ci dans les cochons; enfin de l'injustice à les faire entrer dans

[1] Hist. crit. c. 7. Tableau des saints, tom. 1. pag. 100. Woolston, 1. disc. pag. 46.

» les cochons des autres. Les Géracéniens, témoins du pré-
» tendu miracle, ne croient point à Jésus; ils le prient de
» s'éloigner de chez eux, et les habitans de la Décapole
» sont ravis d'admiration sur le simple récit que leur fait le
» possédé guéri. »

« Suivant d'autres critiques, cet homme qui se croyoit
» possédé d'une légion de diables, n'étoit qu'un insensé.
» Jésus, par condescendance, lui parle sur le même ton,
» et lui accorde ce qu'il demande. Les gardiens des pour-
» ceaux, effrayés à la vue du démoniaque, se sauvent. Les
» pourceaux épouvantés de ce mouvement s'enfuient d'un
» autre côté, et vont se précipiter; le démoniaque imagi-
» naire se trouve guéri de sa folie; il n'y a point là de
» miracle. »

Comme ce miracle confond tout à la fois les Juifs sadducéens et les matérialistes qui ne croient point aux esprits, les payens qui leur rendoient le culte d'adoration qui n'est dû qu'à l'Être suprême, les philosophes incrédules qui nient la réalité des possessions, il n'est pas étonnant que ces derniers, qui en sont très-incommodés, s'épuisent en raisonnemens et en questions, pour en anéantir, s'ils pouvoient, la réalité.

D'abord l'embarras des incrédules est de trouver en Judée un troupeau de cochons aussi nombreux que celui que les démons précipitèrent dans la mer; mais ceci se passa au-delà du Jourdain, dans le territoire de Géraza ou de Gadara; ces villes, ainsi que les autres de la Décapole, étoient peuplées de gentils et de Juifs; elles étoient situées sur le territoire de l'ancien Basan, si renommé dans l'Écriture pour ses grandes plantations de chênes, propre par conséquent à nourrir des pourceaux. Mais pourquoi permettre à ces démons de précipiter tant de pourceaux dans la mer au détriment des propriétaires? C'étoit pour convaincre l'univers que les incrédules ne savent ce qu'ils disent, quand ils soutiennent que les démoniaques ne sont que des mélancoliques agités de convulsions. Les propriétaires méritoient de souffrir cette perte, car comme les

pourceaux étoient les victimes les plus ordinaires dans les sacrifices du paganisme, il étoit défendu aux Juifs non-seulement d'en manger, mais d'en nourrir et d'en faire commerce. Si le troupeau dont il est ici question appartenoit à des Juifs, ils étoient transgresseurs de la loi; Jésus-Christ en qualité de prophète et de Messie avoit droit de les punir; s'il appartenoit à des païens, le Sauveur en exerçant un empire absolu sur les démons démontroit l'absurdité et l'impiété du culte qu'on leur rendoit; cette leçon frappante devoit en désabuser les Gérazéniens, en leur faisant voir que ces dieux prétendus étoient toujours prêts à faire du mal, même à leurs adorateurs.

Il n'y a donc ni injustice, ni indécence, ni ridicule dans ce prodige : il prouve l'existence des mauvais esprits, le pouvoir dont étoit revêtu Jésus-Christ pour détruire leur empire, l'absurdité du reproche de magie qu'on fait à Jésus, l'aveuglement des païens, la prévention des Juifs, l'opiniâtreté des incrédules.

Il est impossible qu'une frénésie naturelle ait donné à un homme assez de force pour briser des chaînes. Non-seulement le furieux démoniaque dont parle l'Evangile brisoit celles dont on le garrottoit, il ne vouloit souffrir aucun vêtement, se retiroit dans les lieux déserts et les tombeaux, hurloit et se frappoit à coups de pierres [1], maltraitoit ceux qu'il rencontroit, et répandoit la terreur dans les environs. D'un autre côté il n'est pas moins impossible qu'un simple mouvement de frayeur engage un troupeau de 2000 animaux à se précipiter; tout ce prétendu naturalisme est absurde.

« Saint Marc et saint Luc ne spécifient qu'un possédé, et » saint Matthieu en pose deux. »

C'est que saint Marc et saint Luc spécifient le plus furieux, et ils n'ont rien dit de l'autre; ce n'est pas là une contradiction. *Le diable dit dans saint Marc qu'il s'appeloit Légion :* il ne falloit pas supprimer ce qu'il ajoute : Car nous sommes plusieurs.

Personne n'a jamais supposé que les démons pussent

[1] Luc. 8. v. 27 et suiv.

sortir des enfers pour venir tourmenter les hommes sans la permission de Dieu? Pourquoi l'a-t-il permis? parce qu'il lui a plu, parce qu'il vouloit faire éclater le pouvoir divin du Messie.

Il faut sans doute une grâce pour prier Dieu d'une manière méritoire et utile au salut, mais elle n'est pas nécessaire pour demander un bien temporel ou la délivrance d'un tourment à celui qui peut nous les procurer. Les démons n'avoient donc pas besoin de grâces pour faire une pareille demande à Jésus-Christ.

Les Géazéniens prient Jésus de sortir de leur pays, parce qu'ils étoient effrayés, et sensibles à la perte qu'ils venoient de faire. Cela ne prouve pas qu'ils aient douté du miracle qu'ils venoient de voir. Autre chose est de voir un miracle, d'en convenir, d'en être frappé; autre chose est de renoncer aux habitudes et aux erreurs dont on est imbu. Jean-Jacques Rousseau a assuré qu'il ne croiroit pas quand il verroit des miracles. Lorsque ceux qui en ont vu ont été persuadés, *c'étoient*, disent les incrédules, *des gens très-disposés à croire.* Lorsqu'ils y ont résisté, on dit que le miracle leur a paru faux. Comment accorder de tels raisonneurs?

NOTE XXI.

Sur les chapitres IX de saint Matthieu, II de saint Marc et V de saint Luc.

Jésus enseignoit le peuple à Capharnaüm; il avoit pour auditeurs des pharisiens et des docteurs de la loi venus de la Galilée, de la Judée et de Jérusalem. On apporta un paralytique pour qu'il obtînt sa guérison. Quatre hommes qui en étoient chargés ne pouvant percer la foule le transportèrent sur le toit de la maison, et par une ouverture le descendirent dans la chambre où étoit Jésus. Touché de leur confiance, il dit au malade : *Mon fils, vos péchés vous sont remis.* Les scribes dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphème; qui peut remettre les péchés sinon Dieu seul? Jé-

sus instruit de leurs pensées leur adresse ces paroles : Lequel est le plus difficile de dire à ce paralytique : *Vos péchés vous sont remis*, ou de lui dire : *Levez-vous et marchez ?* Pour vous faire voir que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : *Je vous le commande*, dit-il au paralytique, *levez-vous, emportez votre lit et retournez chez vous*. Le malade se leva, emporta son lit, et s'en retourna bénissant Dieu.

« Les docteurs, disent les incrédules [1], ne furent pas » convertis ; il y eut donc des circonstances qui leur rendi» rent le miracle suspect. Saint Matthieu dit simplement que » l'on présenta un paralytique à Jésus, sans parler de la cir» constance du toit découvert. Cette opération suppose que » les porteurs ont pu fendre la presse, grimper avec le ma» lade sur le toit, y faire une ouverture ; tout cela est im» possible. Les toits des Orientaux sont en plate-forme, et » non couverts de tuiles. Il est donc vraisemblable que les » choses étoient arrangées d'avance ; que l'on fit descendre » par une trappe un prétendu paralytique, instruit du rôle » qu'il devoit jouer ; que les docteurs s'en aperçurent, » n'osèrent contredire une foule de fanatiques imbéciles, » mais n'en crurent pas davantage au miracle. »

L'historien critique a dit plus d'une fois que Jésus n'osoit faire ses miracles en présence des *gens éclairés ;* ici les témoins ne sont ni des *ignorans* ni des *imbéciles*. Voyons donc si les *vraisemblances* prétendues qu'il allègue peuvent détruire la vérité du récit de l'Evangile.

D'abord où est-il dit que les docteurs ne crurent point au miracle ? Le texte, au contraire, dit que tous les spectateurs furent saisis d'admiration, et glorifièrent Dieu ; il n'excepte personne.

2.° Saint Matthieu ne parle point, il est vrai, de la manière dont le paralytique fut présenté à Jésus ; mais dit-il la moindre chose qui y soit contraire ? Passer sous silence une circonstance ne fut jamais la nier. Si tous les évangélistes avoient raconté les mêmes faits sans aucune variété,

[1] *Hist. crit.* c. 7 ; Voolston 1. et quatrième discours.

les incrédules diroient qu'ils se sont copiés, et que le témoignage des quatre se réduit à un seul.

3.° Est-ce que saint Luc et saint Marc ne savoient pas comment les toits des Juifs étoient bâtis, et peut-on croire qu'ils aient fait une narration dont tout le monde pouvoit sentir l'absurdité à la première lecture? L'Evangile même nous apprend que ces toits étoient des lieux d'assemblée, puisque Jésus dit à ses disciples : *Ce que je vous dis en secret, prêchez-le sur les toits*[1]. Ils sont encore de même de nos jours; il y a un escalier intérieur, et une trappe au-dessus pour y monter, et souvent un autre escalier extérieur, opposé à la porte d'entrée. Les porteurs du paralytique ne pouvant percer la foule assemblée à la porte gagnèrent l'escalier extérieur, portèrent le malade sur le toit, le descendirent par la trappe et par l'escalier intérieur. Quelle *impossibilité* y trouve-t-on?

« Mais saint Luc dit qu'on le descendit au travers des » tuiles. »

Les censeurs ignorent que *kéramos* signifie non-seulement des tuiles, mais des briques et du mortier; que les toits plats des Orientaux sont faits de briques et de mastic[2]. Aucun évangéliste n'a dit qu'on ait fait une brèche dans le toit.

4.° Pour préparer une fraude, il eût fallu un complot entre Jésus, le paralytique, les porteurs et les propriétaires de la maison. L'on savoit à Capharnaüm si cet homme avoit été paralytique ou non jusqu'alors; il étoit de la ville même, puisqu'il remporta son grabat chez lui; il auroit donc fallu que toute la ville eût été complice de l'imposture. Jugez, lecteurs, de la force des preuves que les sophistes opposent aux miracles du Christ.

[1] Matth. 10, v. 17. — [2] Voy. Hésychius au mot *Kéramos*.

NOTE XXII.

Sur les chapitres IX de saint Matthieu et de saint Luc, V de saint Marc.

Un des chefs de la synagogue, nommé Jaïre, vint trouver Jésus, se jeta à ses pieds et lui dit : Ma fille est malade à l'extrémité, venez la toucher de vos mains et la guérir. Pendant que Jésus y alloit, un des serviteurs de Jaïre vint lui dire : Votre fille est morte ; n'importunez plus cet homme. *Ne craignez rien*, répond Jésus au père, *croyez seulement, elle sera guérie.* En entrant dans la maison il trouve une troupe de gens plongés dans le deuil : *Ne pleurez point*, leur dit-il, *cette fille n'est point morte, elle dort.* On se moqua de lui, parce qu'on savoit que la malade étoit expirée. Jésus lui prenant la main cria : *Fille, levez-vous;* elle ressuscita, se leva sur-le-champ et marcha : Jésus lui fit donner à manger.

« Cette fille étoit morte, selon saint Matthieu [1], elle n'étoit que bien malade selon saint Marc et saint Luc ; Jésus » soutient lui-même qu'elle n'est qu'endormie : on sait que » les jeunes personnes sont souvent sujettes à des syncopes. » Selon toute apparence, Jésus avoit appris du père et de » la mère l'état de cette enfant ; il étoit bien sûr de la faire » revenir, si elle n'étoit que pâmée ; s'il l'eût trouvée morte » en effet, il y a tout lieu de croire qu'il se seroit borné à » dire qu'on l'avoit appelé trop tard. Jésus écarte la foule ; » il ne veut pour témoins que le père, la mère et trois de » ses disciples ; il craignoit donc d'être observé de trop » près. Il défend au père et à la mère de publier ce qui » s'est passé ; il sentoit donc bien lui-même que ce miracle » étoit fort suspect ; il semble prouver que Jésus avoit pris » en Egypte quelque teinture de médecine. »

Saint Marc et saint Luc rapportent, comme saint Matthieu, que les serviteurs vinrent dire à Jaïre que sa fille étoit morte. Tous les trois ajoutent que quand Jésus dit :

[1] Voolston, 5 disc. et l'historien critique son copiste, c. 7.

Elle n'est point morte, elle dort, les assistans se moquèrent de lui, bien convaincus, dit saint Luc, qu'elle étoit véritablement morte. La différence est sensible entre une syncope qui survient tout à coup et l'état d'une malade qui languit, s'affoiblit peu à peu, se trouve à l'agonie, expire enfin.

« Ces raisons ne sont pas solides, répliquent les déistes; » dans une résurrection il y a deux faits successifs, la mort » d'une personne, ensuite sa vie; je puis m'assurer du se- » cond, mais cette assurance même me fait défier du té- » moignage que mes sens m'ont rendu sur la réalité de la » mort précédente que je ne puis plus constater. Lorsqu'un » malade, tombé en syncope et qui paroissoit mort, revient » de lui-même à la vie, le second fait démontre que la mort » étoit seulement apparente et non réelle : donc il en est » de même de la vie récupérée par une prétendue résurrec- » tion; il faut raisonner dans l'un de ces cas comme dans » l'autre. »

Nous soutenons que dans le second cas, lorsque la mort a été constatée par les signes ordinaires, il est absurde d'en douter et de se défier du témoignage des sens. Autrement dans le cas qu'un homme *ressuscité* viendroit à mourir quelques jours après, il faudroit douter de même de la vie dont il a joui pendant plusieurs jours, et de laquelle nos sens nous ont rendu témoignage.

Pour comprendre tous les ridicules de ces doutes, il suffit de les appliquer à un phénomène naturel. La renaissance des têtes de limaçons paroissoit incroyable et contraire au cours de la nature, avant que l'expérience en eût démontré la possibilité; le philosophe qui les a vus renaître pour la première fois a-t-il été en droit de douter s'il avoit réellement coupé la tête à plusieurs de ces animaux, lorsqu'il en a vu paroître une nouvelle, sous prétexte qu'il ne pouvoit plus constater la réalité de l'amputation? Quel homme sensé oseroit le soutenir?

Donc dans le cas d'une résurrection, lorsque la mort a été constatée par le témoignage des sens, il est absurde d'en douter sous prétexte que l'on ne peut plus vérifier le

lait de nouveau. La seule raison qui inspire de la défiance aux incrédules, c'est que la vie rendue au ressuscité est un fait surnaturel; or le surnaturel d'un fait n'influe en rien sur nos sens, ni sur la fidélité de leur témoignage : donc la défiance à cet égard n'est fondée sur aucune raison, mais seulement sur la répugnance d'un incrédule à croire un miracle.

Dans le cas d'une syncope, la vie recouvrée est une preuve certaine de la fausseté des apparences précédentes de la mort, pour deux raisons : 1° parce qu'il est évident pour lors qu'aucune cause surnaturelle n'est survenue; c'est tout autre chose, lorsqu'un homme qui se dit *envoyé de Dieu* opère une résurrection pour prouver son caractère ; 2° parce qu'il n'y a aucun exemple d'une syncope qui ait réuni absolument tous les signes et les symptômes d'une mort réelle; si cela étoit jamais arrivé l'on n'oseroit plus enterrer aucun mort avant la corruption du cadavre. Donc, lorsqu'une mort a été constatée par tous les signes qui peuvent la caractériser, il est absurde de douter encore si ce n'a pas été une syncope.

Il faut donc distinguer avec soin la défiance sage et raisonnable du témoignage des sens, d'avec une défiance excessive et affectée, qui vient de quelque passion d'entêtement, d'opiniâtreté, de malignité, d'orgueil, etc. Celle-ci n'a point de bornes, elle augmente à proportion de la force des preuves qu'on lui oppose. Mais ceux qui se font gloire de leurs doutes en fait de religion rougiroient de se conduire de même en tout autre cas. Lorsqu'un incrédule voit porter au tombeau son père, son épouse ou son ami, malgré la vivacité de ses regrets, il ne s'est pas avisé de douter si leur mort étoit bien certaine, ni d'argumenter, pour prouver que c'étoit peut-être seulement une syncope. Revenons à la fille de Jaïre.

Il est faux que Jésus ait interrogé son père et sa mère ; il demanda à Jaïre la foi ou la confiance à son pouvoir, rien de plus ; il étoit environné de peuple et de témoins curieux. Si Jésus avoit voulu tromper, il n'auroit pas affecté de dire : *Cette fille n'est point morte, elle dort.*

Selon l'historien critique, Jésus ne voulut point que ce miracle fût publié, de peur d'exciter de plus en plus l'indignation des Juifs de Jérusalem. Quel qu'ait été le motif du silence de Jésus, le miracle n'est ni moins constant, ni moins évident. Une fille malade, réduite à l'agonie, expirée à la vue de plusieurs témoins, ne peut dans un instant se ranimer, se lever, marcher, être en état de prendre de la nourriture.

Le critique a supposé ailleurs[1] que le voyage de Jésus en Egypte est une *fable* imaginée par saint Matthieu. (Voyez notre note IV sur les quatre Evangiles.) Ici il s'en sert pour combattre un miracle. Nous avons vu que Jésus revint d'Egypte dans sa première enfance. En supposant même que Jésus eût appris la médecine, a-t-on jamais vu même le plus habile dans cet art faire passer, dans un moment, un malade de l'état d'agonie à celui d'une santé parfaite?

NOTE XXIII.

Sur le chapitre neuvième de saint Matthieu.

Pendant que Jésus, environné de peuple, alloit chez Jaïre, une femme affligée depuis douze ans d'une perte de sang s'approcha de lui, persuadée que si elle pouvoit toucher seulement le bord de sa robe elle seroit guérie ; à peine l'eut-elle fait qu'elle fut délivrée de sa maladie. L'Evangile dit à ce sujet que Jésus-Christ sentit qu'il étoit sorti de lui une vertu miraculeuse.

L'historien critique a choisi cette expression pour tourner le miracle en ridicule; il plaisante sur cette transpiration divine qui guérissoit tous ceux qui se trouvoient dans son atmosphère. « Il ajoute que vraisemblablement les spec-» tateurs n'avoient pas plus vérifié la maladie que la guéri-» son. »

Il est vrai qu'il n'y eut aucune enquête pour vérifier si la

[1] Hist crit c 3. p. 55.

maladie duroit depuis douze ans, si tous les remèdes avoient été inutiles, etc. D'habiles médecins, tels que Mercurialis, Ader, Bartholin, Freund, Harle, Fiénus, jugent sur le récit de saint Luc que la maladie étoit incurable; à plus forte raison ne pouvoit-elle être guérie par le simple attouchement de la robe de Jésus [1].

« Pomponace et Voolston soutiennent [2] que cette femme » fut guérie par la force de l'imagination. »

Que nos médecins sont donc ignorans avec leurs remèdes? Que ne se bornent-ils à échauffer l'imagination des malades?

« Jésus ne guérissoit que ceux qui avoient la foi. »

Avoir la foi ou la confiance au pouvoir de Jésus, et avoir l'imagination exaltée, sont deux choses bien différentes.

Un possédé muet fut amené (nous supprimons d'autres guérisons miraculeuses contre lesquelles les incrédules n'opposent rien de spécieux); Jésus chassa le démon, et le muet se mit à parler [2]. « A la vue de ce miracle, le peuple fut » dans le ravissement à son ordinaire; les pharisiens et les » docteurs accusèrent Jésus de faire des conjurations au » nom du démon; ils lui reprochoient de chasser le diable » par le diable. C'étoit tomber en contradiction; mais elle » ne prouve pas la divinité de Jésus, elle prouve seulement » que les Juifs étoient capables de déraisonner et de se contredire, comme font tous les hommes superstitieux et cré» dules. »

Est-ce par crédulité que les Juifs attribuoient au démon des guérisons dont ils ne pouvoient contester la réalité! L'historien critique a souvent accusé Jésus de craindre la présence de témoins trop clairvoyans; ici il reproche aux docteurs juifs d'avoir été *superstitieux* et *crédules*. Dans ce cas, pourquoi Jésus auroit-il redouté leurs regards?

« Il dit que les malades guéris étoient des gens apostés. »

Pourquoi donc les docteurs n'ont-ils pas dévoilé les fraudes dont Jésus s'est servi? Nous convenons que leur

[1] Voyez l'apologie des miracles de Jésus-Christ par l'évêque de saint David, tom. 5. — [2] Matth. 9. v. 32.

contradiction ne prouve pas *la divinité* de Jésus; mais des miracles opérés directement pour la prouver sont-ils sans conséquence? Des miracles si multipliés et si éclatans ne devoient-ils pas convaincre ceux qui en étoient témoins et spectateurs que celui qui les opéroit étoit l'envoyé de Dieu et le Messie? Aucun des anciens prophètes n'en avoit fait de semblables; s'il y avoit eu de la fourberie et de l'imposture, comment les docteurs et les principaux de la nation, encore une fois, n'ont-ils pas détrompé le peuple? Or nous ne voyons ni dans les évangiles, ni dans les écrits des Juifs, ni dans les ouvrages des anciens ennemis du christianisme qu'ils aient fait aucune tentative pour en venir à bout.

« Dira-t-on qu'ils l'ont *peut-être* fait, mais que les évan» gélistes n'ont eu garde de nous en informer? »

Les évangélistes ont rapporté sans crainte tous les reproches que les Juifs ont faits à Jésus. Celse qui les fait parler, et qui ne ménage ni Jésus ni ses disciples, se seroit-il contenté d'accuser Jésus de magie et de commerce avec les démons, s'il eût pu lui reprocher d'avoir guéri des maladies feintes, ressuscité des hommes qui n'étoient pas morts, etc.? Pourquoi recourir à la magie, afin de décréditer des détours dans lesquels il n'y avoit qu'un peu de souplesse et de collusion?

« Selon l'historien critique, les habitans de Jérusalem » plus éclairés et moins crédules que ceux de la campagne, » montrèrent un endurcissement incroyable; malgré tous » les miracles de Jésus, ils ne pensèrent qu'aux moyens de » le punir comme un jongleur, un charlatan, un imposteur » dangereux[1]. » Jésus eut des partisans et des prosélytes à Jérusalem aussi bien que parmi les gens de la campagne; il fit dans cette ville les plus éclatans de ses miracles, la guérison du paralytique de 38 ans, et celle de l'aveugle-né; la résurrection du Lazare fut opérée en Béthanie, aux portes mêmes de Jérusalem. Les chefs de la nation résolurent de le punir comme un faux prophète, un faux Messie, un blasphémateur qui s'attribuoit la divinité, mais non

[1] C 8, pag. 141.

comme *un jongleur, un fourbe, un charlatan;* jamais ils ne lui ont reproché ce crime.

Le censeur lui-même en fait l'aveu : « Ils lui reprochèrent, » dit-il, de violer la loi; ils regardèrent cette violation » comme une preuve d'hérésie; il ne leur vint point en tête » qu'un Dieu pouvoit se mettre au-dessus des règles ordi- » naires, et fouler aux pieds ce qu'ils étoient accoutumés à » regarder comme sacré et agréable à Dieu. »

Voilà donc la vraie cause de l'incrédulité des Juifs reconnue par l'auteur même qui voudroit en forger une autre.

NOTE XXIV.

Sur les versets 2 et suivans du chapitre cinquième de saint Jean.

Il y avoit dans le voisinage du temple de Jérusalem une piscine ou un réservoir d'eau qui servoit probablement à laver les entrailles des victimes. Saint Jean nous apprend que de temps en temps un ange du Seigneur descendoit dans cette piscine, en faisoit mouvoir l'eau, et que le premier malade qui y étoit plongé après ce mouvement étoit guéri, quelle que fût sa maladie; il ajoute que Jésus-Christ ayant trouvé là un homme paralytique depuis 38 ans le guérit d'une seule parole.

« Cet évangéliste, disent les incrédules [1], est le seul qui » ait parlé de ce réservoir d'eau et de sa vertu miraculeuse : » c'est donc une fable. Le prétendu paralytique guéri par » Jésus étoit *peut-être* un malheureux semblable aux men- » dians qui feignent des maux qu'ils n'ont pas, et qui feignit » pour une bagatelle d'être guéri, après avoir feint d'être » malade. Mais chez les Juifs on ne déménageoit point le » jour du sabbat, et ils furent scandalisés lorsque le para- » lytique, sur l'ordre de Jésus, prit son grabat et s'en alla. » Aussi formèrent-ils à l'instant le dessein de faire mourir » le Christ comme violateur du sabbat. Cependant ce ne » fut pas la vraie cause de la colère des Juifs. Il n'est pas

[1] Hist. crit. c. 8. Voolston deuxième disc., p. 133. troisième discours, pag 216. Reflex. import. pag. 193.

» à présumer qu'ils aient refusé leurs soins aux malades le » jour du sabbat ; il est plus probable qu'ils regardoient les » miracles du Sauveur comme des prestiges, des impos» tures, des tours d'adresse, et lui-même comme un fourbe » qui pouvoit exciter du trouble. »

Quand nous conviendrions que saint Jean est le seul qui ait parlé de la piscine probatique et de sa vertu miraculeuse ; quand nous supposerions de plus que ç'a été une croyance populaire mal fondée ; que saint Jean l'a rapportée *sans la garantir,* tout cela nous seroit fort indifférent. La seule question qui nous intéresse est de savoir si le paralytique fut véritablement guéri, et quelle fut la vraie cause de l'indignation des Juifs.

Nous disons 1° que Josèphe[1] a probablement voulu désigner la piscine dont parle saint Jean, sous le nom de *piscine de Salomon.* Quelques savans ont pensé que *probatica piscina,* signifie piscine dont les eaux vont dans une autre ; que celle-ci est la même qu'Isaïe appelle *piscine supérieure*[2], et qui avoit été faite par Ezéchias[3]. La *piscine inférieure* étoit celle de *Siloé,* piscine qui vient d'ailleurs[4].

2° Quant à la vertu miraculeuse de la première, si *c'étoit une fable* quelle raison pouvoit avoir saint Jean de l'inventer ? Cette circonstance auroit seule décrédité sa narration dans l'esprit de tous ceux qui connoissoient la ville de Jérusalem, et personne n'y eût ajouté foi.

3° *C'étoit peut-être un mendiant,* ajoute-t-on, *que ce prétendu paralytique, qu'on avoit gagné par quelque bagatelle ;* mais un mendiant accoutumé depuis 38 ans à la fainéantise et à l'aumône quitte-t-il aisément un métier si doux pour *une bagatelle ?*

4° Les incrédules disent que les Juifs furent offensés de ce que Jésus-Christ avoit guéri le paralytique un jour de sabbat ; mais s'ils avoient soupçonné qu'il y avoit de la collusion et de la fraude, n'en auroient-ils pas fait un crime bien plus grand au Sauveur ?

5° La violation du sabbat n'a point été la seule cause de

[1] Guerre des Juifs, l. 3. chap 13. — [2] Is. 7. v. 3, 36. v. 2. — [3] 4 Reg. 20. v. 20. — [4] Joann. 9. v. 7.

l'indignation des Juifs : *Ils cherchoient*, dit saint Jean [1], *à faire mourir Jésus non-seulement parce qu'il violoit le sabbat, mais parce qu'il disoit que Dieu étoit son père, et qu'il se faisoit égal à Dieu.*

6° Sans doute les Juifs ne refusoient pas leurs soins aux malades le jour du sabbat, ils soignoient même les animaux; c'est pourquoi Jésus-Christ leur fit sentir, par cette conduite même, l'absurdité des reproches qu'ils lui faisoient.

7° « Les incrédules jugent que Jésus-Christ se justifia » très-mal par un discours énigmatique, que les Juifs trou» vèrent son sermon décousu, contradictoire, blasphéma» toire, et en furent scandalisés. »

Ceux qui ne connoîtroient ce discours de Jésus-Christ que par l'extrait infidèle qu'en a rapporté l'historien critique pourroient en porter un semblable jugement; mais il n'est pas tel dans saint Jean : en voici la substance.

Dieu mon père ne cesse pas de travailler (pour les hommes le jour du sabbat, il n'interrompt point le gouvernement du monde) : *son fils doit l'imiter; c'est ce que je fais.... Il vous montrera encore dans ma personne des œuvres plus admirables; je ressusciterai les morts comme il les ressuscite lui-même, et je jugerai les hommes parce qu'il m'a donné ce pouvoir; je ne fais rien par ma propre volonté, mais par la sienne...... Jean-Baptiste vous a rendu témoignage de moi; à peine y avez-vous fait attention. Les œuvres que je fais au nom de mon père sont un témoignage encore plus fort; c'est mon père même qui me le rend.... Consultez vos Ecritures, vous y verrez ce même témoignage. Ce n'est pas moi qui vous accuserai devant mon père, ce sera Moïse; il a parlé de moi dans ses écrits, mais vous n'ajoutez foi ni à ses paroles, ni aux miennes.*

Pour juger si Jésus étoit répréhensible, les Juifs devoient vérifier si ses miracles étoient divins et surnaturels comme le Sauveur le soutenoit; mais ils n'y ont jamais rien opposé. Jamais ils n'ont allégué que c'étoient des fourberies ou des impostures. S'ils se sont indignés de ses discours qui leur

[1] Ibid. v. 18.

paroissoient *blasphématoires*, ce n'étoit donc pas parce que ses miracles leur paroissoient *faux*.

8° « Les incrédules ajoutent que Jésus attaqua la mission » de Moïse, en disant aux Juifs : *Vous n'avez jamais en-* » *tendu la voix de mon père.* »

Les Juifs auxquels Jésus-Christ parloit avoient-ils été présens lorsque Dieu donna sa loi sur le mont Sinaï ?

9° « Enfin ils disent que Jésus n'expliqua point claire- » ment sa filiation. »

Il l'expliqua si clairement que les Juifs le comprirent parfaitement, et qu'ils conclurent[1] *qu'il se faisoit égal à Dieu et qu'il blasphémoit.*

NOTE XXV.

Sur les versets 34 du chapitre dixième de saint Matthieu, 49 et 51 du chapitre douzième de saint Luc.

« JÉSUS est venu pour le malheur des hommes, disent » les incrédules; il a dit à ses disciples : *Je ne suis pas* » *venu apporter sur la terre la paix, mais le glaive, sé-* » *parer le fils d'avec son père, la fille d'avec sa mère, etc.;* « *les ennemis de l'homme seront dans sa maison. Je suis* » *venu apporter un feu sur la terre; que veux-je sinon qu'il* » *s'allume,* etc.? Doit-on regarder comme envoyé de Dieu » un homme venu dans le dessein de mettre l'univers en » combustion, et qui a si fort réussi, témoin les guerres, » les séditions, les disputes, les massacres, le carnage que » l'Evangile a causés sur la terre depuis 1800 ans[2]? »

Nous convenons que la diversité de croyances a causé quelquefois une espèce de guerre domestique; mais est-ce l'Evangile qui en est responsable? Il suffit de le lire pour se convaincre que rien n'est plus opposé à son esprit et à ses maximes. Jésus-Christ dit à ses disciples[3] : *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; vous serez haïs, persécutés, mis à mort à cause de moi; par la patience*

[1] Joann. 5. v. 18 et 10. v. 33 — [2] Munimen fidei, Orobio, Encyclop. Vingtième art ajouté. Hist. crit. etc. — [3] Luc 10. v. 3, etc.

vous posséderez vos âmes en paix. Je vous dis de ne point résister au mal qu'on vous fera. Si quelqu'un vous frappe sur une joue, tendez-lui l'autre; quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre : ceux qui frappent à coups d'épée périront par l'épée. Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il porte sa croix chaque jour et qu'il me suive. Sous quelle qualité Jésus-Christ s'est-il peint lui-même? sous celle de l'humilité, de la patience. *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* Toutes ses démarches n'ont respiré que la soumission et la paix. Le peuple veut-il le proclamer roi, il s'enfuit et se retire aussitôt dans le désert; il réprime le zèle d'un de ses disciples qui vouloit attirer la foudre sur une ville que l'éclat de ses miracles n'avoit point frappée. Un autre disciple veut-il le défendre contre les satellites venus pour le prendre, il l'arrête et condamne sa résistance. Il se compare lui-même à un agneau qui se laisse mener à la boucherie sans se plaindre. Est-ce par de pareils procédés, par de semblables enseignemens qu'on sème le trouble, la division et la guerre? Rien n'est donc plus injuste que l'accusation que les incrédules font ici au Sauveur, et l'on ne sauroit plus mal prendre le sens de ses paroles qu'ils ne le font.

Le Sauveur a prédit *non ce qu'il avoit dessein de faire,* mais ce qui ne pouvoit manquer d'arriver, et ce qui est arrivé en effet. Ce n'est point sa doctrine qui divise les hommes, puisqu'elle ne leur prêche que la paix; ce sont leurs passions, l'orgueil, la jalousie, l'esprit d'indépendance, l'attachement à des erreurs qui flattent, l'aversion pour des vérités gênantes et humiliantes. Quoique l'intention du Sauveur ne fût pas de diviser les hommes, il prévoyoit cependant que par la malice et l'incrédulité de plusieurs sa doctrine seroit parmi eux une cause accidentelle, ou plutôt une occasion et un sujet de division; il avertissoit ses apôtres des obstacles qu'ils auroient à vaincre pour l'établir. Dans le même sens il a été dit de lui qu'il a été établi pour la ruine et la résurrection de plusieurs dans Israël[1], que

[1] Luc. 2. v. 34.

l'Evangile et ses ministres sont pour les uns une odeur mortelle qui les tue, et pour les autres une odeur de vie qui les ranime[1].

« Mais, disent les incrédules, Jésus-Christ ne devoit » point prêcher sa doctrine, puisqu'il prévoyoit les dis- » sensions qu'elle alloit causer dans le monde. »

Il s'ensuivroit de ce principe que dès qu'une fois les hommes sont plongés dans l'erreur et dans le vice, on ne doit plus leur prêcher ni la vérité ni la vertu, de peur que cela ne les divise, et n'excite entr'eux de la haine et des disputes. D'un autre côté, pourquoi les incrédules n'observent-ils pas cette morale? L'athéisme et l'irréligion qu'ils prêchent ne mettent-ils pas aux prises ceux qui ont une religion avec ceux qui n'en veulent aucune.

Une preuve sans réplique que les maximes de Jésus-Christ n'autorisent point à user de violence sous prétexte de religion, c'est que jamais ses apôtres ou ses disciples ne l'ont employée à l'égard de personne; ils ont donné les mêmes leçons et les mêmes exemples de patience que leur maître. Les ennemis du christianisme, soit anciens, soit modernes, sont dans l'impossibilité de citer un seul fait, une seule circonstance dans laquelle les premiers prédicateurs de l'Evangile aient contredit par leur conduite les maximes de paix, de charité, de patience qu'ils enseignoient aux autres.

« Mais, continuent les incrédules, s'il y a dans l'Evangile » beaucoup de maximes qui recommandent la douceur et » la patience aux ministres de la religion, il y en a aussi » un grand nombre desquelles on a toujours conclu la né- » cessité de l'intolérance et de la persécution; Jésus-Christ » réprouve ceux qui ne veulent pas écouter et suivre sa » doctrine; il exige pour elle une préférence exclusive; il » dit : Celui qui n'est pas pour moi est contre moi[2]. Si » quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père, sa mère, » son épouse, ses enfans, ses frères et sœurs, et même sa » propre vie, il ne peut être mon disciple[3]. Ces dernières » maximes ont toujours fait plus d'impression sur les esprits

[1] 1. Cor. 2. v. 6. — [2] Matth. 12 v. 30. — [3] Luc. 14. v. 26.

» que les préceptes de charité; elles ont été les seules suivies dans la pratique : de là les guerres de religion, les croisades contre les infidèles et contre les hérétiques, les ordres militaires institués pour convertir les païens l'épée à la main. En général, la maxime de convertir les hommes à la foi chrétienne est incompatible avec la tolérance. »

1° Menacer les rebelles et les incrédules de la *réprobation* pour la vie à venir, ce n'est pas déclarer qu'il faille leur faire la guerre en ce monde. Jésus-Christ dit qu'il méconnoîtra et reniera devant son père ceux qui l'auront méconnu et renié devant les hommes[1]; mais loin de témoigner contre eux aucun sentiment de haine ou de vengeance, il a demandé pour eux grâce et miséricorde en mourant sur la croix.

2.° Le Sauveur exige que l'on préfère à toutes choses la vérité connue. A qui persuadera-t-on que l'incrédulité volontaire, la haine et la fureur contre les envoyés de Dieu, la résistance par opiniâtreté à la lumière, ne soient pas des crimes damnables? Et les incrédules eux-mêmes ne répètent-ils pas sans cesse que la vérité ne peut jamais nuire, que l'erreur ne peut jamais être utile aux hommes? Ne se croient-ils pas en droit de braver les lois et l'autorité publique pour prêcher ce qu'ils appellent la *vérité?* Ils pensent donc, comme Jésus-Christ, que l'amour de la vérité doit l'emporter sur toute considération humaine, et sur tous les inconvéniens qui en peuvent résulter. Il y a toutefois cette différence entr'eux et les ministres de l'Evangile qu'ils sont fort éloignés de se laisser persécuter, tourmenter et mettre à mort comme ceux-ci pour soutenir leurs dogmes et leurs systèmes.

3° Les incrédules adoptent de même la maxime du Sauveur : *Quiconque n'est pas pour moi est contre moi*, puisqu'ils peignent tous ceux qui ne pensent pas comme eux, ou comme des âmes viles qui n'ont pas la force de secouer le joug des préjugés, ou comme des hommes exécrables qui prêchent l'erreur et la maintiennent pour leur intérêt.

[1] Matth. 10. v. 33.

4° *Haïr son père et sa mère*, etc., ne peut certainemen signifier rien de plus que *haïr sa propre vie*. Jésus-Chris' veut qu'un chrétien ait le courage de sacrifier sa vie, s'i le faut, plutôt que d'abjurer sa religion, de la vérité et d la divinité de laquelle il est intimement persuadé; de la prêcher aux dépens de sa propre vie, lorsque Dieu le lui commande et lui donne mission pour le faire. A plus forte raison doit-il abandonner ses proches ou sa famille lorsque Dieu l'envoie prêcher ailleurs, ou lorsque ses proches se réunissent pour l'en détourner ou pour le faire apostasier.

Observons aussi que le mot *haïr* signifie souvent dans l'Ecriture *aimer moins une chose qu'une autre*, y être moins attaché. Dans la Genèse[1], selon l'hébreu : *Dieu voyant que Lia était haïe de Jacob*, c'est-à-dire *moins aimée*, comme le dit expressément le verset précédent : Jacob aima aussi Rachel *plus que Lia*. Voyez le livre des Juges[2]; le 2e des Rois[3]; les Proverbes[4], Malachie[5], etc., etc. On voit par tous ces textes que lorsque le Sauveur dit que si celui qui vient à lui ne hait pas son père ni sa mère, il ne peut être son disciple, il ne demanda pas qu'on *haïsse* véritablement ses parents, mais qu'on les *aime moins* que lui, en sorte qu'on soit prêt à les quitter pour le suivre. C'est pour cela que saint Matthieu[6], dépouillant la sentence de Jésus-Christ de l'hébraïsme qu'elle renferme dans saint Luc, en a parfaitement rendu le sens par ces mots : *Qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi.*

5° Si le zèle pour éclairer les hommes et les amener à la connaissance de la vérité est incompatible avec la tolérance; il est évident que les incrédules sont les plus *intolérants* de tous les hommes. Qui a pu les engager à répandre dans l'Europe cette multitude énorme de livres contre le christianisme, sinon la fureur du prosélytisme ? Mais quelle différence entre leur zèle et celui qu'inspire la religion ! Convertir les hommes par des leçons et des exemples de toutes les vertus, par la sincérité et la force des preuves,

(1) 29. v. 31.—(2) 14. v. 16.—(3) 19. v. 5, 6. — (4) 13. v. 24.—(5) 1, v. 2. 3.—(6) 10. v. 37.

par une patience invincible dans les persécutions, par le seul motif d'éclairer ceux qui s'égarent et de leur procurer un souverain bonheur, voilà ce que le christianisme inspire, et ce qu'il a exécuté. Séduire ses semblables par des sophismes, par le mensonge, la calomnie, les invectives, par des leçons de libertinage et d'indépendance; rendre les hommes plus vicieux, plus coupables; les précipiter dans un malheur éternel, voilà ce qu'opère l'incrédulité, voilà le triste résultat de la fausse philosophie de nos jours.

Concluons donc que quand même il seroit vrai que l'Evangile renferme des maximes dont on peut abuser, les incrédules ne pourroient les attaquer sans prononcer leur propre condamnation. Mais leur exemple ne démontre que trop que quand on veut abuser des maximes les plus sages et les plus sensées, ce n'est pas dans l'Evangile que l'on cherche les motifs de ces abus; l'homme les trouve dans son propre cœur, dans ses passions, dans l'amour déréglé de lui-même et dans son excessive vanité.

6° Il n'entre pas dans notre plan de justifier le christianisme au sujet des reproches que les incrédules ne se lassent point de répéter en parlant des guerres de religion, des croisades, des ordres militaires, etc. Selon eux, le christianisme est la seule religion qui ait armé les hommes les uns contre les autres, et il a fait répandre lui seul plus de sang que toutes les autres religions ensemble. Pour détruire une calomnie aussi grossière, nous nous contenterons de faire voir en peu de mots: 1° que la religion n'est pas responsable en général des guerres qui affligent l'humanité; qu'on doit les imputer à l'orgueil national, à l'ambition, à la jalousie, trois causes qui depuis le commencement du monde n'ont cessé d'armer les peuples les uns contre les autres. 2° A la vérité presque tous les peuples connus ont eu des guerres de religion. 3° Il y en a eu beaucoup moins parmi les chrétiens que les incrédules ne le supposent. 4° Le principal motif de ces guerres n'a point été la religion. 5° Aucune croisade n'a eu pour objet d'étendre le christianisme et de convertir un peuple, mais de repousser

les attaques des Mahométans, des païens ou des hérétiques armés, et de les mettre hors d'état de troubler le repos de l'Europe. 6° Enfin les ordres militaires n'ont jamais eu d'autre objet. Reprenons. D'abord il est incontestable que la guerre est un des plus grands malheurs de l'humanité. La religion en a gémi dans tous les temps; elle l'a toujours regardée comme un fléau de Dieu dont il menace les peuples dans sa colère[1]. Nos incrédules modernes, malgré cela, reprochent à ses ministres de ne point élever la voix pour en détourner les peuples; ils les blâment de chanter des cantiques d'actions de grâces, lorsqu'il y a eu beaucoup de sang répandu, de bénir des drapeaux qui sont les enseignes du carnage. D'autres ont reproché au contraire au christianisme d'interdire à ses sectateurs la profession des armes. Nous avons répondu à ces derniers dans notre note précédente XVI sur les quatre Evangiles.

Nous ne craignons pas d'avancer que si les prédicateurs de l'Evangile assistoient aux conseils des souverains, ils opineroient constamment pour la paix; mais ils parlent au peuple, et ce n'est pas le peuple qui ordonne la guerre. Un orateur chrétien qui déclameroit contre ce fléau funeste lorsque tout est en paix seroit regardé comme un *insensé*; s'il le faisoit lorsque les armées sont en campagne, on le traiteroit comme un *séditieux*. Il doit donc se borner à développer les maximes d'équité, de justice, de modération, de douceur, de charité, qu'enseigne l'Evangile.

Quand on remercie Dieu pour une victoire, ce n'est pas pour le bénir du sang qui a été répandu; mais puisque la guerre ne peut malheureusement être terminée que par des batailles, il est naturel de souhaiter que l'avantage soit de notre côté plutôt que de celui des ennemis, et de regarder la victoire comme un bien qui peut *nous acheminer à la paix*. Jamais l'Eglise ne chante de *Te Deum* en pareil cas, sans y joindre des prières pour la paix. Ce n'est donc pas un crime non plus de demander à Dieu que la victoire suive plutôt nos drapeaux que ceux des ennemis.

[1] Lévit. 26. v. 24. Deut. 28. v. 49. Jérém. 5. v. 15. etc.

Si la religion ne peut pas empêcher toutes les guerres, du moins on ne peut pas nier qu'elle n'ait beaucoup contribué à les rendre moins fréquentes, moins atroces et moins destructives, comme l'a très-bien observé Montesquieu.

2° Presque tous les peuples connus ont eu des guerres de religion, et rien n'est plus faux que l'assertion des incrédules qui ont osé dire que les anciens peuples étoient *tolérans*, qu'ils n'employoient ni lois pénales, ni persécutions, ni guerres pour faire adopter ou pour maintenir leur religion, et qu'en cela ils ont été plus raisonnables et plus humains que les chrétiens.

Jetons un coup-d'œil sur l'histoire : nous verrons un roi de Babylone qui ordonne d'abattre les statues et les idoles de l'Égypte[1]. Nabuchodonosor fit jeter dans une fournaise ardente trois jeunes Israélites, parce qu'ils ne voulurent pas adorer la statue d'or qu'il avoit fait élever[2]. Sous Darius le Mède, Daniel fut jeté dans la fosse aux lions, parce qu'il avoit prié Dieu selon sa coutume[3]. Nabuchodonosor ordonna[4] d'exterminer tous les dieux des nations, afin de se faire adorer lui-même comme seul dieu par tous ses sujets.

Zoroastre pour établir sa religion parcourut la Perse et l'Inde à la tête d'une armée, répandit des torrens de sang; et inspira ce fanatisme sanguinaire à ses sectateurs. Cambyse et Darius-Ochus, qui ravagèrent l'Égypte, démolirent les temples et détruisirent tous les monumens par zèle pour la religion de Zoroastre. Plus d'une fois les Perses parcoururent l'Asie-Mineure et la Grèce, brûlèrent les temples, mirent en pièces les statues des dieux. Les Grecs laissèrent subsister ces ruines, afin d'exciter chez leurs descendans le ressentiment contre les Perses. Alexandre ne l'avoit pas oublié lorsqu'il détruisit à son tour les temples du feu dans la Perse, et qu'il persécuta les mages. Les *Antiochus* ont exterminé des milliers de Juifs pour les forcer à changer de religion.

Les Romains ont persécuté et détruit le *druidisme* dans

[1] Ezéch. 30 v. 12. — [2] Dan. 3. — [3] Dan. 6, v. 16. — [4] Judith. 3, v. 13.

les Gaules. Ils ont employé le fer et le feu pour abolir le christianisme. Sous Tibère les Juifs furent bannis de l'Italie, condamnés à quitter leur religion ou à être réduits en servitude. Sous le règne d'Héraclius, Cosroës II, roi de Perse, jura qu'il poursuivroit les Romains jusqu'à ce qu'il les eût forcés de renoncer à Jésus-Christ et d'adorer le soleil. Niera-t-on que quand les Mahométans ont parcouru les trois parties du monde connu, l'épée dans une main et l'Alcoran dans l'autre, ils n'aient été conduits par le fanatisme de religion ainsi que par l'ambition? On peut voir les preuves de tous ces faits dans plusieurs ouvrages modernes[1]. Voyez aussi notre note XI sur le livre des Nombres.

Si les philosophes avoient comparé cette suite de massacres avec ceux dont ils veulent rendre le christianisme responsable, ils se seroient bien gardés d'écrire[2] *qu'aucun peuple excepté les chrétiens n'a répandu une goutte de sang pour des argumens théologiques; que les prêtres chrétiens seuls ont répandu plus de sang que les prêtres de toutes les fausses religions*, etc.

3° Il y a eu moins de guerres de religion parmi les chrétiens que les incrédules ne le supposent, et pour le prouver en deux mots, nous disons que, si on excepte les croisades, on peut défier les ennemis du christianisme de citer aucune expédition militaire entreprise par des nations chrétiennes pour aller l'établir sur les ruines d'une autre religion. Or nous prouverons dans un moment que les croisades n'ont point eu pour objet d'étendre le christianisme et de convertir les peuples, mais de repousser les attaques des Mahométans, des païens ou des hérétiques *armés*, et de les mettre hors d'état de troubler le repos de l'Europe.

4° Nous disons que le principal motif de toutes les guerres qu'on a appelées *guerres de religion* parmi les chrétiens, n'a point été réellement la religion même. Pour s'en convaincre nous ne demandons pas qu'on nous croie sur parole, mais qu'on s'en tienne à l'avis de plusieurs écrivains qu'on ne

[1] Hist. de l'Acad. des inscrip. tom. 16, in-12. pag. 202. Lettres de quelques Juifs portugais. Traité histor. et dogmat. de la vraie religion, tom. 4 et tom. 10, etc. — [2] 2.e Lettre à Sophie, pag. 153.

peut suspecter sur ce point. Nous ne dirons qu'un mot des anciennes hérésies. Tout le monde sait que le motif qui arma les ariens contre les catholiques fut le désir d'envahir les églises, les revenus et l'autorité du clergé, et de se rendre les maîtres. Quelle passion animoit les donatistes et les circoncellions? *Ils vouloient*, disoient-ils, *rétablir l'égalité parmi les hommes*, et en attendant ils pilloient par provision. Ceux qui poursuivirent les priscillianistes d'Espagne abusoient de l'ambition du tyran Maxime qui avoit condamné à mort ces hérétiques *pour s'emparer de leurs biens*. Les évêques *excommunièrent* ces persécuteurs.

Lorsque les Bourguignons, les Goths, les Vandales infectés de l'arianisme, mirent l'Europe et les côtes de l'Afrique à feu et à sang, ils ne faisoient que suivre l'amour du pillage et du carnage qui les avoit poussés à sortir de leurs forêts.

Si l'on prit les armes au douzième siècle contre les albigeois, on y fut contraint par leurs trahisons, leurs perfidies, leurs parjures. L'auteur des Questions sur l'Encyclopédie [1] dit que la cause de la croisade contre les albigeois fut l'envie d'avoir les dépouilles de Raymond comte de Toulouse, et le prétexte, son hérésie et celle de ses sujets.

On voit dans les écrits mêmes de Luther la vraie cause des guerres des anabaptistes, des luthériens, des sacramentaires.

Dans les *Essais sur l'histoire générale*, Voltaire lui-même nous a indiqué la véritable origine des troubles de France. Elle est confirmée par Jean-Jacques Rousseau : *Examinez*, dit-il [2], *toutes nos précédentes guerres, appelées* guerres de religion, *vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu sa cause à la cour et dans les intérêts des grands. Des intrigues de cabinet brouilloient les affaires, et puis les chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu.* (Voyez Bayle, *Avis aux réfugiés.*) David Hume nous a montré la cause des massacres d'Angleterre, d'Ecosse et

[1] Art. Avignon. — [2] Lettre à M. de Beaumont, page 88.

d'Irlande; l'auteur *du Tableau des Saints,* celle des fureurs de tous les chefs de secte.

L'auteur des Annales politiques vient de prouver à la face de tous les philosophes [1] que le clergé de France n'a eu aucune part au massacre de la Saint-Barthélemi, et cela est exactement vrai. Mais il est très-faux que dans ce siècle un ecclésiastique ait fait le panégyrique de cette exécrable exécution [2].

Quand les ennemis de la religion ont dit [3] que douze millions d'Américains ont été exécutés *le crucifix à la main,* ils n'ignoroient pas que c'est une imposture grossière. Les brigands espagnols qui ont dévasté l'Amérique étoient animés par la soif de l'or, par l'ambition et la jalousie du commandement; ils finirent par s'égorger les uns les autres.

Les incrédules ne sont pas mieux fondés quand ils allèguent les schismes pour le siége de Rome, les guerres de papes contre papes, d'évêques contre évêques, les fautes de quelques pontifes qui n'ont pas su se préserver de la corruption de leur siècle. Quelle part peut avoir dans tout cela le zèle de la religion vrai ou faux?

Nous sommes bien éloignés de faire l'éloge du tribunal de l'inquisition; mais les ennemis de l'Eglise catholique ont forgé à ce sujet tant d'impostures que nous ne pouvons nous dispenser de rechercher ce qu'il y a de vrai et de faux.

Ce fut vers l'an 1200 que le pape Innocent III établit ce tribunal pour procéder contre les albigeois, hérétiques perfides, qui dissimuloient leurs erreurs et profanoient les sacremens auxquels ils n'ajoutoient aucune foi. Innocent IV l'étendit dans toute l'Italie, excepté à Naples. Il fut introduit en Espagne en 1448, et en Portugal en 1557. Les Espagnols l'introduisirent en Amérique, et les Portugais dans les Indes.

L'inquisition n'a été établie dans aucun royaume de la chrétienté que du consentement et même à la réquisition des souverains. Les déclamateurs qui ont tant écrit contre

[1] Tom. 3, n° 18. pag. 103 et suiv. — [2] Lettre à M. de Beaumont, p. 97. — [3] Quest. sur l'Encyclop. sect. 4.

ce tribunal, et qui ont affecté d'insinuer que cette juridiction a été établie par la simple autorité des papes *contre le droit des rois*, n'auroient pas dû dissimuler ce fait essentiel, puisqu'il est avéré que l'inquisition n'a jamais fait aucun exercice que *sous l'autorité des rois*.

En 1255, le pape Alexandre III établit l'inquisition en France du consentement de saint Louis. Cette nouvelle juridiction déplut également au clergé et aux magistrats. Elle souleva bientôt tous les esprits, et si dans les autres états les évêques avoient eu la même fermeté, leur propre juridiction n'auroit reçu aucune atteinte.

Les incrédules ont peint sous les plus noires couleurs les supplices ordonnés par l'inquisition, et que l'on nomme *auto-da-fé*, acte de foi. « C'est, disent ils, un prêtre en » surplis, c'est un moine voué à la charité et à la douceur, » qui fait dans de vastes et profonds cachots appliquer des » hommes aux tortures. C'est ensuite un théâtre dressé dans » une place publique où l'on conduit au bûcher les con- » damnés, à la suite d'une procession de moines et de con- » frères. Les rois, dont la seule présence suffit pour donner » grâce à un criminel, assistent à ce spectacle sur un siége » moins élevé que celui de l'inquisiteur, et voient expirer » leurs sujets dans les flammes, etc. »

D'abord il y a une insigne mauvaise foi à insinuer que tous les criminels condamnés par l'inquisition périssent par le *supplice du feu*; elle n'y condamne que pour les crimes qui, chez les autres nations, sont expiés par la même peine, comme le sacrilége, la profanation, l'apostasie; pour les autres crimes moins odieux, la peine est la prison perpétuelle, la rélégation dans un monastère, des pénitences, etc.

Si l'auteur de l'*Esprit des lois*[1] fait paroître beaucoup d'esprit dans la remontrance qu'il fait aux inquisiteurs d'Espagne et de Portugal, il auroit dû la fonder sur la vérité et non sur une *fausseté insigne*. Il suppose que l'inquisition punit de mort les Juifs pour *leur religion*, et parce qu'ils

[1] L. 25, c. 13.

ne sont pas *chrétiens*. Il est cependant certain et incontestable qu'elle ne punit que ceux qui ont professé ou fait semblant de professer le christianisme : elle les traite comme *apostats* et profanateurs de notre religion. La bonne foi exigeoit que l'auteur le fît entendre; et l'apologie qu'il fait de la constance et de l'attachement des Juifs à leur religion ne prouve nullement qu'ils aient raison de professer la nôtre à l'extérieur et par hypocrisie.

Chez toutes les nations chrétiennes, les coupables condamnés au supplice sont assistés par un prêtre qui les exhorte à la patience, et sont souvent accompagnés par les pénitens ou confrères de la croix, qui prient Dieu pour le patient, et donnent la sépulture à son cadavre. Qui osera dire que c'est un trait de cruauté de leur part?

Enfin les exécutions *à mort sont très-rares*, soit en Espagne, soit en Portugal, et il n'y en a *aucun* exemple à Rome. Au reste, quand on reproche aux Espagnols les rigueurs de l'inquisition, ils répondent que ce tribunal a fait verser beaucoup moins de sang dans les quatre parties du monde que les guerres civiles occasionées par les troubles de religion n'en ont fait répandre dans le seul royaume de France, et qu'il les a mis à couvert des ravages de l'incrédulité qui désole tant d'autres pays.

5° Les philosophes modernes et tous les ennemis de l'Eglise catholique ont censuré les croisades avec beaucoup d'aigreur. Ils ont représenté ces expéditions comme des entreprises absurdes, injustes, malheureuses, suggérées par l'ambition des papes ou par un fanatisme insensé; ils ont dit qu'elles avoient été aussi funestes à la religion qu'aux intérêts civils et politiques de l'Europe, etc.

Il est évident que plusieurs motifs divers ont fait entreprendre les croisades. 1° Le récit qu'avoient fait Pierre l'ermite et d'autres pèlerins des maux que souffroient, de la part des Turcs ou Sarrasins, les chrétiens de la Palestine, surtout ceux que cette nation barbare réduisoit à l'esclavage par violence. 2° La nécessité d'arrêter le cours des conquêtes des Sarrasins, et d'affoiblir une domination qui

menaçoit l'Europe entière; il n'y avoit point de moyen plus efficace que d'aller l'attaquer chez elle. 3° Le désir d'étendre le commerce, de le faire immédiatement, et non par l'entremise des étrangers. 4° La misère des peuples qui gémissoient sous le gouvernement féodal, et qui se flattoient de trouver un sort moins malheureux hors de leur patrie. 5° L'espérance de faciliter le pèlerinage de la Terre-Sainte. Ce sont ces derniers motifs qui ont entraîné au voyage d'outre-mer ces troupeaux de gens de la lie du peuple qui allèrent y périr; mais les rois, les princes, les militaires furent certainement déterminés par les trois premiers.

On a tort de dire que ces expéditions furent entreprises par superstition et par un zèle fanatique de religion; si ce motif influa sur le peuple, il y en eut d'autres plus puissans qui firent agir les grands. Plusieurs écrivains, peu favorables même à la religion, sont convenus que les croisades furent moins l'effet du zèle de religion, que de l'intérêt du commerce des Européens dans le Levant. C'est ce qu'a fait voir entr'autres un savant académicien dans une dissertation sur ce sujet [1]. Il prouve qu'en effet ces entreprises ont infiniment contribué non-seulement au progrès du commerce maritime et aux expéditions qui en ont été la suite, mais encore au rétablissement des sciences en Occident, particulièrement en France.

« Mais il étoit injuste, disent nos philosophes, d'aller » attaquer une nation parce qu'elle étoit infidèle. »

Les croisades n'ont jamais eu pour objet d'attaquer les Mahométans *pour punir leur infidélité;* il étoit uniquement question d'arrêter leur ambition, leur rapacité, leur brigandage; de leur ôter l'envie de pousser leurs conquêtes en Italie et en France et de les empêcher de s'y établir, comme ils avoient fait en Corse, en Sardaigne et en Espagne. Seroit-il donc injuste aujourd'hui d'aller attaquer les corsaires de Barbarie, pour les forcer de renoncer à leurs pirateries?

6° Les ordres militaires n'ont pris naissance qu'à la suite

[1] Mem. de l'Acad. des inscrip. tom. 68 in-12. pag 429.

des croisades, et ils avoient les mêmes vues. L'objet de leur établissement étoit louable. Plusieurs dans leur origine étoient hospitaliers, et ne sont devenus militaires que par nécessité; tous ont rendu d'abord de grands services; plusieurs ensuite ont dégénéré; c'est le sort de toutes les institutions humaines. Fabricius, auteur protestant, convient que ceux qui subsistent aujourd'hui ont été institués pour honorer le mérite militaire et non pour propager le christianisme[1]. Nous ne dissimulerons pas que cet auteur et d'autres protestans n'ont approuvé ni les *croisades*, ni les *ordres militaires*. Ils ont dit que les seuls moyens légitimes de propager le christianisme sont ceux dont les apôtres se sont servis, savoir : l'instruction, les exemples de vertus, et la patience. Ils sont révoltés de ce que la foi chrétienne a été prêchée dans le Nord, l'épée à la main, par les chevaliers teutoniques. « Ces violences, disent-ils, étoient plus » propres à irriter les barbares qu'à les convertir; elles » déshonorent notre religion, et sont directement contraires » à l'esprit de charité que Jésus-Christ a voulu inspirer à » tous les hommes. » Les incrédules ont enchéri sur ces déclamations.

Les uns et les autres confondent deux choses très-différentes, l'objet, l'intention, la conduite des chevaliers et celle des missionnaires. Ils supposent que les croisades et les exploits militaires des chevaliers avoient pour premier objet la conversion des infidèles. Nous avons déjà fait voir que c'est une fausseté. Leur destination étoit de défendre les chrétiens contre les attaques, les insultes et la violence des infidèles, de prévenir leurs irruptions, de réprimer leur brigandage. La religion chrétienne, aussi bien que la loi naturelle, défendent la violence de particulier à particulier, parce qu'ils sont protégés par les lois; mais elles ne défendent point aux nations d'opposer la force à la force, la guerre à la guerre, les représailles aux hostilités, parce qu'il n'y a point d'autre moyen de se mettre en sûreté.

La vraie religion nous enseigne de même, de concert

[1] Salut. lux Evangelii, etc. c. 31. pag. 549.

avec le bon sens, que quand des hérétiques, des incrédules, des infidèles qui se trouvent au milieu de nous, sont paisibles et soumis aux lois, bien loin de les inquiéter et de les persécuter, il faut les tolérer, les plaindre, les instruire avec douceur et charité; mais s'ils sont perturbateurs de l'ordre établi, ambitieux, turbulens, révoltés, il faut les réprimer et les punir, parce que la religion et la tolérance ne doivent nuire ni à la justice ni à la tranquillité publique.

Jamais les chevaliers teutoniques en Allemagne, ni aucun autre ne se sont érigés en prédicateurs, et jamais les missionnaires n'ont été *armés;* les barbares étoient des hommes farouches qu'il falloit dompter par la force, avant de penser à en faire des chrétiens; le premier de ces exploits étoit l'affaire des chevaliers, le reste étoit réservé aux missionnaires. « Mais, ajoute-t-on, ce moyen étoit plus propre » à révolter les barbares qu'à les convertir. »

Le contraire est prouvé par l'événement, puisqu'enfin ils se sont convertis, et que tout le Nord est devenu chrétien. Ils ont massacré cent missionnaires, et ceux-ci se sont laissé égorger comme les apôtres.

« Jésus-Christ, dit-on enfin, n'a point permis à ses » apôtres d'user de violence pour convertir; il leur a ordonné au contraire de la souffrir. »

Les apôtres ont prêché l'Evangile dans des pays où il y avoit des lois, de la police, des souverains, un gouvernement bon ou mauvais; mais s'ils avoient été placés sur des frontières infectées par des peuples barbares et farouches, croit-on qu'ils auroient ordonné aux infidèles de se laisser massacrer sans résistance? Ils les auroient plutôt encouragés à se défendre, et lorsque ces ennemis de l'état auroient été domptés et subjugués, les apôtres auroient marché sans hésiter sur la trace des armées pour aller planter la croix dans le pays de ces infidèles. Autre chose est de souffrir patiemment la persécution des magistrats, des officiers, du prince et du souverain lui-même, et autre chose de se laisser égorger par de barbares ennemis, exerçant le brigandage contre le droit des gens.

NOTE XXVI.

Sur les versets 10 du chapitre treizième de saint Matthieu, 11 du chapitre quatrième de saint Marc, 10 du chapitre huitième de saint Luc, et 37 du chapitre douzième de saint Jean.

« Les discours de Jésus-Christ, selon l'historien cri-
» tique[1], loin de pouvoir instruire les Juifs n'étoient propres
» qu'à les aveugler : la plupart sont des énigmes inintelli-
» gibles, des logogryphes auxquels ses auditeurs ne pou-
» voient rien comprendre. Il semble que Dieu n'ait envoyé
» son Fils aux hommes que pour les tromper. Jésus lui-
» même déclare qu'il est venu pour être une pierre de scan-
» dale, un piége tendu aux Juifs. Loin de vouloir se faire
» reconnoître pour le Messie, il a fait précisément tout ce
» qu'il falloit pour n'être pas connu..... Loin de se servir
» de ses propres paraboles afin d'être mieux entendu des
» Juifs, il a déclaré positivement qu'il en faisoit usage, afin
» que les Juifs ne l'entendissent point; cela est formel dans
» le texte des quatre évangélistes. »

Une preuve que les discours de Jésus étoient très-intelligibles, c'est que les Juifs les ont très-bien entendus et qu'ils en ont été souvent fortement irrités. Une autre preuve, c'est que pour les rendre obscurs les incrédules sont forcés de les altérer et de falsifier le texte : nous en avons déjà vu plusieurs exemples et nous en verrons encore d'autres.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il été *une pierre de scandale?* parce que la malice et l'opiniâtreté des Juifs à rejeter la lumière que Jésus-Christ faisoit briller à leurs yeux les rendoient plus coupables, comme il arrive encore aux incrédules de nos jours. Si aucun Juif n'avoit cru en Jésus-Christ, ni pendant sa vie ni après sa mort, on auroit peut-être quelque raison de dire *qu'il n'a pas voulu* se faire connoître. Mais de qui donc a été composée l'église de Jérusalem, sinon des Juifs convaincus de la mission et de la

[1] Pag. 156 et ailleurs.

divinité de Jésus-Christ? Dira-t-on que ceux-ci ont eu moins de raisons de croire que les autres de ne pas croire ?

Venons maintenant aux paraboles du Sauveur : voyons ce qu'en disent les quatre évangélistes et comparons-les. Suivant saint Matthieu [1], les disciples de Jésus lui dirent : « Pourquoi parlez-vous *en paraboles* à ces gens-là ? Jésus » répond : Parce qu'il vous est donné de connoître les mys- » tères du royaume des cieux, et cela ne leur est pas donné... » Je leur parlerai en *paraboles*, parce qu'ils regardent et » ne voient pas; ils écoutent et ils n'entendent ni ne com- » prennent. Ainsi s'accomplit à leur égard cette prophétie » d'Isaïe : *Vous écouterez et vous n'entendrez pas; vous » regarderez et vous ne verrez pas.* En effet le cœur de ce » peuple est appesanti, ils écoutent malgré eux, et ils fer- » ment les yeux de peur de voir, d'entendre, de comprendre » dans leur cœur, de se convertir et d'être guéris par mes » leçons. » Il est donc clair que c'étoit la faute des Juifs et non celle du Sauveur, s'ils ne comprenoient pas ces discours. Il leur parloit en paraboles, afin de réveiller leur attention et leur curiosité, et afin de les exciter à l'interroger, comme faisoient ses disciples; mais ces endurcis n'en faisoient rien; ils sembloient craindre d'entendre et de voir trop clairement la vérité ; de là Jésus-Christ conclut qu'il étoit donné à ses disciples de connoître les mystères du royaume de Dieu, puisqu'ils cherchoient à s'instruire, et que cela n'étoit pas donné aux Juifs, puisqu'ils avoient peur d'être instruits. Il faut s'aveugler comme eux pour ne pas saisir ce sens.

Même langage dans saint Marc [2] et dans saint Luc [3], lorsqu'on leur fait dire : « Tout est proposé en *paraboles* à ces » gens-là, *afin* qu'ils regardent et ne voient pas, etc. » On fait une fausse traduction. Le texte dit : *Tout leur est dit en paraboles*, de manière *qu'ils regardent et ne voient pas*, etc [4]. Enfin quand on examine en elle-même la parabole dont il est question dans cet endroit, il est évident

[1] 13. v. 10. — [2] 4. v. 11. — [3] 8. v. 10. — [4] Voyez réponses critiques à plusieurs questions des incredules, part. 2, quest. 24, et Histoire universelle, tom. 5. note 94. p. 171

qu'elle n'est ni obscure, ni captieuse, ni faite exprès pour tromper, et qu'avec une attention médiocre il est aisé d'en prendre le sens; mais comme c'étoit un reproche que Jésus-Christ faisoit aux Juifs des mauvaises dispositions dans lesquelles ils écoutoient sa parole, ces opiniâtres n'avoient garde de lui en demander une explication plus claire, comme firent les apôtres.

Ce que dit saint Jean[1] a le même sens. « Quoique Jésus, » dit-il, eût fait de si grands miracles devant eux, ils ne » croyoient pas en lui; de manière que (et non *afin que*) » l'on vît l'accomplissement de ce que dit Isaïe : *Seigneur,* » *qui a cru à ce que nous avons annoncé?* Ils ne pouvoient » pas croire, parce qu'Isaïe a encore dit : Il a bouché leurs » yeux et il a endurci leurs cœurs, de peur qu'ils ne voient, » n'entendent ou ne se convertissent et ne soient guéris. »

Il est évident 1.° que les miracles de Jésus-Christ étoient très-capables par eux-mêmes d'éclairer et de toucher les Juifs, et non de les aveugler ou de les endurcir. 2.° Il est dit *qu'ils ne pouvoient pas croire*, dans le même sens que nous disons d'un opiniâtre : *Cet homme ne peut se résoudre à faire telle chose ;* et cela signifie seulement qu'il ne le veut pas et qu'il y a beaucoup de répugnance. 3.° Nous avons fait voir dans notre note X sur l'Exode que les termes *aveugler* et *endurcir* signifient seulement que Dieu laisse endurcir ceux qui le veulent, qu'il le permet et ne les empêche point. Nous avons encore fait voir que les mêmes façons de parler ont lieu dans notre langue comme dans celle des Juifs.

NOTE XXVII.

Sur les versets 25 et suivans du chapitre quatorzième de saint Matthieu et sur le verset 3 du chapitre septième de saint Jean.

L'EXPLICATION que donne M. Eck[2] du miracle que fit Jésus-Christ en marchant sur les eaux, n'est digne ni d'un

[1] 12. v. 37. — [2] Pag. 276.

philosophe, ni d'un homme de bonne foi; il prétend d'abord qu'on a mal traduit le texte original, et que l'expression *epi tês thalattês* peut signifier *auprès de la mer* et non *sur la mer;* mais outre que le sens adopté par les traducteurs est autorisé par les bons auteurs grecs : *epi tôn hippôn kathêmenoï,* dit Xénophon, les savans qui entendent parfaitement le grec défient M. Eck de citer un seul écrivain de cette nation qui ait employé cette expression, *péripatôn epi tês thalattês,* pour signifier *marchant sur le bord de la mer.* L'auteur, forcé dans la suite de son explication d'abandonner cette remarque qui ne peut éblouir que ceux qui n'ont aucune teinture de la langue grecque, convient que les apôtres y furent trompés, et crurent que leur maître marchoit sur les eaux. Il prétend que le crépuscule du matin et le brouillard purent le leur persuader. Mais il suffit de jeter les yeux sur le texte des Evangiles pour se convaincre du contraire. Saint Matthieu dit [1] que *le vaisseau étoit au milieu de la mer, battu des flots.* Comment donc les apôtres pouvoient-ils du milieu de la mer voir Jésus-Christ marchant sur les eaux, quoiqu'il fût sur le rivage? Comment la voix de Jésus-Christ qui leur parloit ne les détrompa-t-elle pas? Il y a plus, saint Pierre pria Jésus-Christ de lui permettre de marcher aussi sur les eaux; le Sauveur lui accorda sa demande et saint Pierre marcha sur les eaux; mais le vent étant violent, il eut peur, et commençant à enfoncer, il s'écria : Seigneur, sauvez-moi. Sur quoi Jésus-Christ lui tendit la main et lui dit : *Homme de peu de foi, pourquoi craignez-vous?* Ils entrèrent alors dans le vaisseau, le vent s'apaisa, et ceux qui étoient dans le vaisseau se prosternèrent devant Jésus-Christ.

M. Eck ne se rend pas à des observations si pressantes. « Il dit que le vaisseau que saint Matthieu représente comme » étant au milieu de la mer s'étoit déjà rapproché du ri- » vage, car saint Jean dit qu'il avoit déjà fait 25 à 30 stades » et la mer n'a que 40 stades de longueur. » Nous n'entrerons dans aucune discussion sur la largeur de cette mer; outre qu'elle n'est pas la même partout, il s'agiroit encore

[1] 14. v. 24.

de savoir quelle étoit la direction du vaisseau. Mais en supposant avec M. Eck que le *vaisseau* s'étoit rapproché de l'autre bord, Jésus-Christ se seroit trouvé sur le rivage opposé à celui où il devoit être; il auroit donc fallu qu'il eût tourné la mer pour arriver à ce point; ce qui est impossible : il n'en auroit pas eu le temps, puisque le vaisseau alloit directement au but et que le détour étoit considérable; et si le vaisseau étoit si près du bord, comment concevoir que saint Pierre voulût aller à Jésus-Christ en marchant sur les eaux? car l'Ecriture dit expressément que saint Pierre marcha sur les eaux, etc.

Concluons donc que le système des incrédules démasqués est moins insensé que celui de M. Eck.

D'autres incrédules ont osé accuser Jésus-Christ d'avoir dit un mensonge. A la veille de la fête des Tabernacles, les parens de Jésus l'exhortèrent à s'y montrer et à se faire connoître. « Allez-y vous-mêmes, répondit le Sauveur, » pour moi je n'y vais point, parce que mon temps n'est » pas encore venu; il demeura donc encore quelques jours » dans la Galilée, ensuite il alla à la fête en secret et sans » être accompagné. »

Si Jésus-Christ avoit répondu : *Je n'irai point*, on seroit fondé à l'accuser de mensonge; mais il dit simplement : *Je n'y vais point, parce que mon temps n'est pas encore arrivé;* c'est-à-dire nous ne sommes pas encore au moment auquel je veux y aller. Il n'y a là ni équivoque, ni restriction mentale, ni ombre de fausseté.

NOTE XXVIII.

Sur les versets 3 et suivans du chapitre huitième de saint Jean.

Les incrédules ont été scandalisés de ce que Jésus-Christ ne voulut pas condamner la femme adultère; mais s'il l'avoit condamnée ces censeurs passionnés auroient déclamé encore plus fort. Nous disons 1.° que le Sauveur n'étoit ni juge ni magistrat; il refusa d'en faire les fonctions, pour

accorder deux frères qui contestoient sur leur heritage [1]. 2.° Les scribes et les pharisiens qui accusoient cette femme ne l'étoient pas non plus; ce n'étoit point le zèle pour l'observation de la loi qui les faisoit agir, mais le désir de tendre un piége au Sauveur. Dès qu'ils virent que leur hypocrisie étoit démasquée ils se retirèrent tout confus. 3.° En usant d'indulgence envers l'accusée, il n'ôtoit pas aux magistrats le droit de la punir, si elle étoit véritablement coupable, et ce n'étoit point à lui de poursuivre sa condamnation; il étoit venu non pour perdre les pécheurs, mais pour les sauver. 4.° En disant aux accusateurs : *Que celui d'entre vous qui est sans péché jette la première pierre,* il ne décidoit pas qu'il faut être *sans péché* pour juger un criminel, puisqu'encore une fois il n'y avoit point là de juge, et que cette femme n'avoit été ni convaincue ni condamnée. Si tel avoit été le sens de sa réponse, les scribes et les pharisiens ne se seroient pas tus; mais elle leur fit sentir que Jésus-Christ connoissoit leurs motifs et leur dessein; c'est ce qui les couvrit de confusion, et les fit retirer l'un après l'autre.

NOTE XXIX.

Sur différens textes des Evangiles.

Nous réunirons dans cette note des réponses à quelques objections des incrédules dont quelques-unes sont si futiles qu'il seroit peut-être plus convenable de les passer sous silence, et de se contenter de les mépriser; mais pour qu'on ne nous accuse pas de les avoir supprimées, et pour qu'on juge de la solidité des titres sur lesquels se fondent les ennemis de la révélation, nous en ferons apercevoir le faux et le ridicule en peu de mots.

« Jésus-Christ, disent les incrédules, assure ses disciples [2] » qu'ils verront les anges de Dieu monter et descendre sur » le Fils de l'homme. On ne lit point l'accomplissement de » cette promesse. »

[1] Luc. 12. v. 14. — [2] Joan. 1. v. 51.

1.° Plusieurs prodiges de Jésus-Christ n'ont point été écrits.

2.° Cette promesse a été accomplie à l'ascension du Sauveur. Les apôtres virent alors deux anges descendus du ciel, qui leur annoncèrent le dernier avénement du Fils de Dieu. « Mais, ajoutent les incrédules, cette apparition ne » suffit pas pour vérifier la promesse de Jésus-Christ, puis- » que ces anges ne descendirent point sur lui, et ne parurent » qu'après qu'il eut disparu. »

Il faut observer que la préposition grecque *épi* que saint Jérôme a rendue par *super, sur*, signifie aussi *propter, pour, à cause.* Les anges sont véritablement descendus du ciel *pour* Jésus-Christ, pour manifester la gloire de Jésus-Christ. La particule *épi* est souvent rendue, par l'auteur de la Vulgate, par *super,* quoique le sens exige *propter.* Il y aura plus de joie dans le ciel [1] *pour* un seul pécheur qui fait pénitence, *super uno peccatore,* pour *propter unum peccatorem; nolite flere super me,* pour *propter me :* Ne pleurez point *pour moi,* etc.

Les évangélistes rapportent [2] que Jésus-Christ, à l'entrée d'une ville de Galilée, guérit un lépreux auquel il dit : Ne le dites à personne, mais allez vous montrer aux prêtres, etc.

« Les incrédules observent [3] que Jésus voulut gagner les » prêtres par cette déférence; que la défense qu'il fait de » publier ses miracles semble prouver ou qu'ils ont été » faits sans témoins, ou qu'ils n'ont point été opérés du » tout. »

Elle prouve tout le contraire : n'auroit-il pas été absurde de défendre la publication d'un miracle *non opéré?* La défense du Sauveur prouve uniquement que Jésus ne faisoit pas des prodiges par ostentation, mais par charité; qu'il évitoit d'aigrir des ennemis qui avoient conjuré sa perte.

Il renvoie le lépreux aux prêtres, parce que la loi l'ordonnoit.

« Le même auteur remarque que saint Luc est le seul

[1] Luc 15. v. 7. — [2] Matth. 7. Marc 1. Luc 7. — [3] Hist. crit. c. 11. p. 193.

» qui rapporte la résurrection du fils de la veuve de Naïm;
» que si ce miracle étoit bien constaté, on pourroit soup-
» çonner que la mère désolée s'entendoit avec le thauma-
» turge; que ce prodige ne convertit personne, etc. »

Aucun évangéliste n'a promis de rapporter tous les miracles que Jésus a opérés. Comment ose-t-on dire que celui dont il est question n'a *converti personne*, puisque les assistans s'écrièrent : *Un grand prophète s'est élevé au milieu de nous* [1] *; Dieu a visité son peuple ?*

Quant au soupçon de *collusion* entre Jésus et la veuve, il n'est fondé sur rien. Mais comme les incrédules ont souvent recours à cet expédient et à d'autres non moins absurdes, pour éluder des conséquences des miracles de Jésus-Christ, nous répondrons une fois pour toutes en général à leurs déclamations.

Nous disons donc 1.° que Jésus, loin d'avoir jamais donné aucun signe d'imposture, a réuni dans sa personne tous les caractères d'un envoyé de Dieu : il a sévèrement défendu à ses disciples toute espèce de mensonges, de fraudes, de fourberies; les Juifs n'ont jamais osé lui en reprocher aucune, et il les en a défiés publiquement [2].

2.° Il ne lui a pas été possible de soudoyer la multitude de malades qu'il a guéris dans les divers cantons de la Judée, il ne possédoit rien; sa pauvreté est incontestable. Les malades apostés auroient couru un très-grand danger d'être punis par les Juifs; quelques-uns seroient allés dévoiler l'imposture, et en auroient été récompensés. La nature des maladies étoit telle que la feinte ne pouvoit pas y avoir lieu; une *main desséchée*, des *paralytiques*, dont l'un étoit reconnu pour tel depuis 38 ans, des *aveugles nés*, des *maniaques*, redoutés par leur violence, etc. Ce ne sont point là des maladies qu'on puisse feindre, et dont la guérison puisse être simulée au point de tromper le public.

Les miracles de Jésus-Christ étoient d'un éclat, d'un caractère et d'une publicité qui ne pouvoient laisser aucun doute aux témoins les plus incrédules. Pour vaincre la plus

[1] Luc. 7. — [2] Joann. 8. v. 48.

opiniâtre incrédulité, le Sauveur fit des miracles de toute espèce en très-grand nombre, et de toutes sortes de manières, tantôt par un simple commandement, pour montrer qu'il étoit le roi de la nature; d'autres fois en invoquant le secours de Dieu son Père, pour prouver que tout se faisoit en son nom, et non par l'assistance des mauvais esprits: tantôt il employoit des moyens qui ne pouvoient naturellement avoir l'effet qui en résultoit, comme lorsqu'il guérit un aveugle par de la boue et de la salive, pour faire voir que tout pouvoit être propre à l'exécution de ses desseins, ou plutôt qu'il pouvoit opérer sans instrument : l'imposition des mains, une parole, un simple attouchement suffisoit. Souvent il a guéri des malades absens, sans les voir, sans les approcher; il accordoit cette grâce à ceux qui la lui demandoient pour leurs parens, ou leurs serviteurs. Nulle ostentation de puissance; il ne cherchoit point l'occasion de faire des miracles, il en usoit seulement lorsqu'elle lui étoit offerte, il n'en choisissoit et n'en différoit point le temps. Il n'y cherchoit ni sa propre utilité, ni sa gloire, mais le bien et la conversion des hommes; il n'y mettoit ni préparatifs, ni appareils; partout où il rencontroit des malades, dans les villes, dans les campagnes, en plein jour, au milieu de la foule ou à l'écart, il leur rendoit la santé; il n'employoit ni remèdes, ni mouvemens violens, ni cérémonies capables de frapper l'imagination. Ses guérisons étoient subites, opérées dans un instant, sous les yeux d'ennemis jaloux et acharnés qui l'observoient. Les malades recouvroient toutes leurs forces, sans avoir besoin de passer par la convalescence. Cette manière de guérir n'est ni naturelle ni suspecte; il n'est pas besoin d'être médecin ou physicien pour en juger.

Recourir comme les Juifs à l'intervention du démon, ou à la prononciation du nom ineffable de Dieu, c'est avouer qu'il y a du surnaturel, et Dieu n'a pas pu permettre qu'il y en eût au point de rendre l'erreur inévitable. Les Juifs pensoient, à la vérité, qu'un faux prophète pouvoit faire des miracles, mais c'étoit une erreur et une inconséquence,

puisqu'ils croient encore aujourd'hui, sur la foi des prophéties, que le Messie qu'ils attendent doit faire des miracles pour prouver sa mission [1].

Au reste, pour anéantir toute idée de *complot* et de *collusion*, il n'y a qu'à se rappeler la trahison et le repentir de Judas. Ce disciple trahit Jésus; mais il ne peut rien découvrir aux Juifs qui ternisse son ministère et dévoile quelque imposture; il ne révèle rien à son préjudice : au contraire, la honte et le désespoir suivent de près sa trahison : il rapporte aux Juifs l'odieux prix de son crime, en s'écriant : *J'ai péché en trahissant le sang innocent* [2]. Il se pend ensuite pour se délivrer du tourment que lui causoient ses remords. Le fait ne sauroit être révoqué en doute : « Le » champ acheté de cet argent même, dit Pluche, pour la » sépulture des étrangers, est un monument destiné à en » instruire toute la terre. »

Jésus vivant fut trahi, et Jésus mort ne le fut point; Judas se tua pour avoir trahi son maître, et des milliers de chrétiens sont morts plutôt que de le trahir.

Ajoutons enfin que si les miracles de Jésus avoient été faux, tant de mauvais chrétiens qui, dès le temps des apôtres, troublèrent l'Eglise par leurs hérésies, comme les *judaïsans*, les *nicolaïtes*, les *cérinthiens*, les *gnostiques*, les *valentiniens*, les *basilidiens*, et autres contre lesquels les apôtres et leurs successeurs s'élevèrent avec tant de force, tous ces ennemis secrets ou déclarés, ou tout au moins quelqu'un d'eux n'eût pas manqué de découvrir la fraude et la fourberie.

L'historien critique pour infirmer ce que nous venons de dire, et renouveler son reproche ordinaire, observe [3] que les scribes et les pharisiens ayant demandé à Jésus-Christ [4] un miracle dans le ciel, il éluda leur demande en les renvoyant au prophète Jonas, et le critique ajoute : « Jésus » ne faisoit point de miracles sans préparation, ni en pré» sence de gens capables d'en juger; un signe dans l'air

[1] Galatin, de Arcanis catholicæ veritatis, l. 8. c. 5 et suiv. — [2] Matthieu 27. v. 4. — [3] C. 11. p. 202. — [4] Matth. 12. v. 40.

« étoit plus difficile à opérer que sur la terre ; le refus de
« contenter les Juifs devoit les rendre plus incrédules. »

Ce ne fut point par impuissance que le Sauveur refusa un signe dans l'air. Le ciel ouvert sur sa tête, et la descente du Saint-Esprit sur lui au moment de son baptême, la tempête apaisée, le soleil éclipsé à l'heure de sa mort, ont été des signes dans l'air très-visibles, des signes où il ne pouvoit y avoir de *collusion* avec personne. Cependant les Juifs et les incrédules n'en ont pas été plus touchés que des autres; ils font un crime à Jésus des miracles qu'il a faits comme de ceux qu'il n'a pas voulu faire, ils veulent s'aveugler, et non s'instruire.

Les uns et les autres ont été scandalisés de ce que les disciples de Jésus cueillirent des épis un jour de sabbat, et les mangèrent [1]. Les premiers dirent à Jésus que cela n'étoit pas permis un jour de sabbat; les autres soutiennent que c'étoit un vol inexcusable; que l'apologie qu'en fait Jésus est une très-mauvaise leçon.

Examinons d'abord le vol d'après la loi de Moïse. *Si vous entrez [2] dans la vigne de votre prochain, vous pourrez manger du raisin tant que vous voudrez ; mais vous n'en emporterez point avec vous. Si vous entrez dans ses moissons, il vous sera permis de broyer des épis et de les manger; mais vous n'en couperez point avec la faux.* Les Juifs ne pouvoient donc point taxer de vol l'action des apôtres.

Quant à la violation du sabbat : *N'avez-vous pas lu*, dit Jésus aux Juifs, *ce que fit David avec ses gens lorsqu'il eut faim? Il leur fit manger les pains d'offrande dont il n'étoit permis qu'aux prêtres de manger. Les jours de sabbat les prêtres remplissent leurs fonctions dans le temple, sans violer la sainteté de la fête*, etc. Le Sauveur prouva ainsi aux Juifs, par un fait journalier, *que nécessité n'a point de loi*, et que toute loi positive souffre des exceptions.

« C'est à tort, disent les incrédules, que saint Matthieu appli-
« que à Jésus cette prophétie : *Il ne disputera point, ne crie-*
« *ra point; on n'entendra point sa voix dans les rues.* Elle

1. Matth. 12, v. 1. 2. Luc. 6. — 2. Deut. 23. v. 24, 25. — 3. Matth. 12. v. 19 et suiv.

» fut souvent démentie par les disputes continuelles de
» Jésus avec les docteurs, par le vacarme qu'il fit dans le
» temple, dans les rues de Jérusalem et dans les synago-
» gues des environs. »

Jésus n'a point cherché les disputes : lorsque ses ennemis venoient lui faire des questions captieuses, et lui tendre des piéges, il étoit forcé de se défendre. On ne lit point qu'il ait disputé dans les rues. Nous avons vu que lorsqu'il chassa les vendeurs du temple il ne fit que ce qu'il avoit droit de faire.

« Plusieurs graines, entr'autres celles de pavot, de sauge,
» de basilic, etc., sont moins grosses que celles de senevé.
» Jésus-Christ n'a donc pas dû dire[1] que celle-ci étoit la plus
» petite de toutes les semences. »

Il faut suppléer le mot *une* dans les paroles du Sauveur, parce que ce terme est en effet très-souvent sous-entendu dans les livres de l'ancien et du nouveau Testament. Ainsi Jésus-Christ a dit seulement que le grain de senevé étoit *une* des plus petites de toutes les semences. Pour se convaincre de la solidité de cette réponse, qu'on lise le verset 4 du chapitre huitième de la Genèse; le verset 25 du chapitre premier du second livre des Rois; le verset 32 du chapitre vingt-unième de Job; le verset 9 du chapitre neuvième de Zacharie; le verset 46 du chapitre vingt-deuxième de saint Matthieu, etc., etc.

« Jésus-Christ, continuent les incrédules, avance encore
» une fausseté au verset 25 du chapitre treizième de saint
» Matthieu : l'ivraie ne se sème point; elle se forme des
» grains de froment même qui s'altèrent dans la terre. »

Si les téméraires critiques de nos Livres saints étoient mieux instruits, ils se garderoient bien de mettre en avant de si pitoyables objections : qu'ils sachent donc qu'il y a deux espèces d'ivraie : une qui est formée effectivement par les grains de froment qui s'altèrent dans la terre, et se convertissent en ivraie; une autre espèce, qui est une graine particulière qui par sa tige, sa feuille et son fruit, est bien

[1] Matth. 13, v. 32.

différente du froment [1]. Ces deux espèces portent le nom d'*ivraie*, parce que le pain de l'une ou de l'autre cause des vertiges de même que l'ivresse. Or la seconde espèce *se sème*, et c'est celle dont le Sauveur parle dans sa parabole.

« Saint Marc, rapportant les instructions que Jésus-Christ » donne à ses apôtres [2], dit qu'il leur permit de porter *un* » *bâton*, et dans saint Luc [3] il leur défend expressément » d'en porter. Il y a ici, disent les incrédules, une contra- » diction manifeste. »

Il n'y en a aucune : Jésus-Christ défendit à ses disciples de prendre des *bâtons* comme des *armes* pour se défendre ; mais il leur permit d'en porter comme de *pauvres voyageurs*.

Le sage nous avertit [4] que nous devons avoir soin de notre réputation, et Jésus-Christ nous dit [5] : *Malheur à vous lorsque les hommes diront du bien de vous !* Quoi de plus opposé que ces deux maximes ?

Lorsque le sage nous exhorte à veiller sur notre réputation, il ne prétend pas nous engager à rechercher l'approbation *des méchans et des impies*, par une lâche complaisance pour leurs erreurs ou leurs dérèglemens ; et lorsque le Sauveur maudit ceux dont les hommes parlent avantageusement, cet anathème ne tombe pas sur ceux qui ne sont loués et estimés que par *les gens de bien*. La maxime du sage et celle de Jésus-Christ ne regardent donc pas le même objet. La première ne se rapporte qu'à la réputation qui s'acquiert *par la vertu*, et la seconde regarde celle qui s'acquiert *par le vice*. L'une mérite l'approbation, et l'autre la censure.

« Les impies font valoir le texte de saint Matthieu [6] : » *Alors* fut accomplie cette parole de Jérémie : Ils ont reçu » ces trente pièces d'argent, etc., comme une difficulté » contre l'exactitude des évangélistes; car ces paroles ne se » trouvent point dans les écrits du prophète Jérémie, mais » dans la prophétie de Zacharie [7].

[1] Voyez Pline, l. 18. c. 17; Théophraste, Histoire des plantes, c. 8. — [2] 6. — [3] 9. — [4] Ecc. 41. v. 15. — [5] Luc 6. — [6] 27. v. 9. — [7] 9.

Nous ne nous arrêterons point à la réponse de ceux qui ont dit que saint Matthieu s'étoit trompé par un défaut de mémoire ou d'attention en citant Jérémie au lieu de Zacharie ; ni à l'opinion de ceux qui ont cru que c'étoit une erreur de copiste ; mais nous disons ou que ce texte se trouvoit dans les écrits de Jérémie que nous n'avons plus, et qui subsistoient encore du temps de saint Matthieu, ou plutôt qu'anciennement on avoit coutume de citer les écrits des *petits prophètes* sous le nom de *Jérémie*, parce qu'on les joignoit ordinairement à la prophétie de Jérémie. De même Jésus-Christ citoit indifféremment tous les livres de l'ancien Testament, et même ceux des prophètes, sous le nom de la loi, comme quand il disoit : *Il est écrit dans la loi*, et qu'il citoit ensuite des paroles qui ne se trouvent point dans les livres de la loi, mais qui sont tirées de quelques-uns des livres de l'ancien Testament.

NOTE XXX.

Sur les versets 17 et suivans du chapitre quatorzième, 34 du chapitre quinzième de saint Matthieu, et 9 et suivans du chapitre sixième de saint Jean.

Les incrédules anciens et modernes ont cherché à anéantir, ou du moins à diminuer l'éclat du miracle de la multiplication des pains. Celse se trouvoit tellement pressé par cette histoire que, pour en éluder le résultat et les conséquences, il établit que Jésus-Christ étoit magicien; il compare ces merveilleux repas dans lesquels Notre-Seigneur nourrit en deux différens temps, avec quelque peu de pains et de poissons, plusieurs milliers de personnes, à ces festins magiques des enchanteurs égyptiens qui présentoient à leurs convives des mets illusoires qui n'avoient ni substance ni réalité ; ce qui supposeroit qu'une multitude affamée et défaillante eût pu être rassasiée par des chimères, fortifiée et rafraîchie par des ombres. Celse voyoit parfaitement que ces miracles avoient eu trop de témoins oculaires pour espérer qu'il lui fût possible d'en réfuter la multitude, et que

ces troupes nombreuses en ayant répandu le bruit, il ne lui restoit, pour les décréditer, que de les attribuer à la magie. Mais sa solution n'en éludoit et n'en affoiblissoit en aucune façon l'éclat : rassasier cinq mille hommes sans alimens eût été un fait aussi merveilleux que de les rassasier par le secours de cinq pains et de deux poissons. Cette illusion (si c'en étoit une) n'eût pu être l'effet que de la toute-puissance divine qui s'exerce par le bien qu'elle produit, et non par le misérable prestige d'un enchantement.

Ajoutons que ces différentes multitudes qui furent nourries dans le désert ne purent pas même douter de la réalité de ces faits dont elles étoient les témoins et l'objet. Ce n'est pas ici en effet une personne ou deux à qui on prétendroit peut-être qu'on auroit pu réellement faire illusion en substituant avec subtilité une portion considérable à une petite; ce sont plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfans qui sont nourris par ce prodige, qui ont vu et senti la miraculeuse reproduction des pains. Nous soutenons qu'il est physiquement impossible qu'ils aient été abusés. Nous soutenons, par conséquent, que l'explication de M. Eck (que ce miracle a beaucoup embarrassé) contredit formellement le texte sacré. Il suppose qu'il existoit encore des provisions *dans les poches* de cette multitude, de manière que ceux qui en avoient, partageant avec ceux qui n'en avoient pas, tous se trouvèrent rassasiés. Mais si ce fait avoit eu lieu de cette manière, cette multitude, dont une partie se seroit nourrie aux dépens de l'autre, auroit-elle cru devoir sa subsistance à un miracle? Les hommes les plus grossiers savent certainement distinguer ceux qui leur donnent du pain.

Lorsque, deux ou trois ans après, les apôtres publioient ces faits dans toute la Judée, et ensuite les écrivoient et les répandoient par toute la terre, presque tous ces hommes témoins et objets de ces miracles existoient encore. Les prédicateurs évangéliques auroient-ils espéré faire croire à tout ce peuple qu'il avoit vu et éprouvé un miracle dont il n'auroit eu aucune connoissance? auroient-ils osé s'exposer

au démenti formel que tous les habitans de Bethsaïde auroient pu si facilement leur donner; et s'ils avoient été assez extravagans pour en courir le risque, n'auroient-ils pas été sur-le-champ confondus par un cri unanime de tout le pays? Peut-on imaginer que les chefs de la synagogue, qui après avoir crucifié le maître persécutoient avec fureur les disciples, n'eussent pas saisi avec empressement l'avantage que leur eût donné une imposture aussi grossière et aussi aisée à constater? Les apôtres n'ont pu sur un miracle aussi public être ni *trompés* ni *trompeurs*. Il seroit absurde de supposer en eux ou illusion ou fraude; et le silence de tous ceux qui avoient intérêt à les contredire, et les pitoyables subterfuges des ennemis du christianisme, tels que Celse et nos incrédules modernes qui n'ont pas mieux raisonné que M. Eck, comme nous le verrons bientôt, sont des aveux qui achèvent de confirmer leur témoignage. Nous ne craignons donc pas de l'avancer : ce miracle forme à lui seul une démonstration de la mission divine de Jésus-Christ.

L'Evangile observe que cinq pains et deux poissons furent distribués à 5000 hommes, sans compter les femmes et les enfants; que *tous* en mangèrent, que tous furent rassasiés, et qu'enfin on emporta douze corbeilles des morceaux qui en restèrent, c'est-à-dire beaucoup plus qu'on n'en avoit eu d'abord avant d'en avoir mangé. Cette dernière circonstance mérite bien attention; elle fait voir que le but de Jésus-Christ fut de rendre le miracle de la multiplication plus sensible et plus indubitable non-seulement par le rassasiement de cette foule affamée, mais de plus en mettant sous les yeux de tout ce peuple un résidu assez considérable de ce pain miraculeux pour que l'on pût en manger encore, le voir et le toucher à loisir, répondre aux difficultés par le témoignage réitéré de ses propre sens, en sorte qu'il ne fût plus possible de douter un moment de la réalité de ce prodige.

Les incrédules modernes moins instruits, mais plus téméraires que les anciens ennemis du christianisme, ont dit que *sans doute* Jésus avoit envoyé ses disciples à la quête

dans les environs; qu'ils étoient revenus avec des vivres, que Jésus les fit distribuer, et qu'il n'y a rien là de miraculeux; ils ajoutent que les évangélistes ne s'accordent point sur les circonstances; que *sans doute* la foule n'étoit pas si nombreuse; enfin, dans l'impossibilité de contester ces deux miracles, ils ont dit qu'il eût été mieux d'empêcher ce grand nombre d'hommes d'avoir faim, ou de les convertir tous sans miracle.

Il n'y a qu'à confronter les Evangiles pour voir que la narration des auteurs sacrés est parfaitement conforme, les uns rapportent une circonstance, les autres une autre, mais aucuns ne se contredisent. Les apôtres ne faisoient ni quêtes ni provisions; Jésus-Christ le leur avoit défendu; mais quand même vingt disciples seroient revenus chargés de vivres, auroient-ils pu en rapporter assez pour rassasier une si grande multitude de personnes ? L'Ecriture prévient encore ce soupçon, en disant que les disciples de Jésus lui représentèrent qu'il étoit impossible de trouver assez de vivres pour rassasier tant de monde, dont la plus grande partie n'avoit pas mangé depuis trois jours. Le nombre n'en peut pas être exagéré, puisqu'on fit asseoir les personnes par troupes de 50 et de 100.

Quand les critiques ont dit qu'il eût été mieux d'empêcher ce grand nombre d'hommes d'avoir faim ou de les convertir tous sans miracle, ils n'ont pas vu qu'en disputant contre deux miracles ils y en substituoient deux autres, dont le premier n'eût pas été aussi éclatant et aussi sensible que la multiplication des pains, et le second auroit été absurde. Dieu ne convertit point les hommes sans raison, et par un enthousiasme subit qui ne laisseroit aucun exercice à la réflexion et à la liberté.

NOTE XXXI.

Sur les chapitres XVII de saint Matthieu, IX de saint Marc et V de saint Luc.

Pour révoquer en doute le miracle de la transfiguration, les incrédules ont dit[1] « que les disciples Pierre, Jacques » et Jean dormoient; que saint Luc le dit expressément; » qu'ainsi ce fut un rêve. »

Ces critiques auroient dû nous apprendre comment Jésus avoit donné à trois disciples un rêve uniforme. Etoit-ce par la prédiction qu'il leur avoit faite de ses souffrances, de sa mort, de sa résurrection; prophétie dont ils se souvenoient très-bien, et dont l'idée leur revint à cette occasion? Dormoient-ils lorsqu'ils virent et entendirent parler Moïse et Elie, lorsqu'ils ouïrent la voix du ciel, lorsqu'ils se prosternèrent, lorsque saint Pierre adressa la parole à Jésus, lorsque Jésus les releva et leur parla en descendant de la montagne? Pourquoi enfin le Seigneur leur défendit-il de publier pour lors ce qu'ils avoient vu? Toutes ces circonstances démontrent la réalité de ce miracle : ajoutons que saint Pierre en parle dans ses lettres[2] non comme d'un *rêve,* mais comme d'une action réelle dont il avoit la mémoire très-présente.

Jésus-Christ par ce prodige vouloit, non tromper ses disciples, mais les convaincre pleinement de sa mission, et les prémunir contre le scandale de sa passion et de sa mort.

NOTE XXXII.

Sur le chapitre neuvième de saint Jean.

Selon les incrédules, nous ne saurions prouver aucun miracle de Jésus-Christ par des preuves qui pussent être admises dans tous les tribunaux; nous réfuterons cette fausse assertion en les renvoyant au chapitre neuvième de l'Evan-

[1] Hist. critiq. c. 13. pag. 250. — [2] 2. Petr. c. 1. v. 16.

gile de saint Jean, sur lequel nous ferons quelques remarques et observations.

1° On ne peut soupçonner rien de prémédité ou de concerté dans le miracle qui en fait le sujet. Jésus-Christ voit en passant un aveugle qui demandoit l'aumône. Ses disciples s'informent des gens du voisinage quel étoit cet homme, et ils apprennent que c'est un *aveugle de naissance;* là-dessus ils demandent à leur maître : *Est-ce cet homme qui a péché, ou son père, ou sa mère pour qu'il soit né aveugle?* Cette question, que la rencontre de l'aveugle et la curiosité des disciples ont fait naître, occasione le miracle; rien ici n'avoit été prévu, et l'aveuglement de ce mendiant se trouve déjà attesté par ceux du voisinage.

2° L'aveugle guéri revient dans son quartier; alors, parmi ceux qui l'avoient connu, les uns disent que c'est lui qui étoit auparavant aveugle, les autres disent que ce n'est pas lui, mais un homme qui lui ressemble : ces derniers, en disant que c'est *un homme qui lui ressemble,* reconnoissent que celui qui est devant leurs yeux a la taille, les traits du visage, la figure du corps de l'aveugle; ce qui est le reconnoître en grande partie pour cet aveugle : ils ne s'en tiennent là que parce qu'ils lui voient des yeux qu'ils ne lui avoient pas vus jusqu'alors. Mais ils passent bientôt à une reconnoissance pleine et entière. L'assertion de l'aveugle qui leur dit qu'il est bien le même qu'ils ont vu si long-temps sans yeux, le *son* de sa voix qui devoit leur être parfaitement connu, puisqu'ils l'avoient entendu demander l'aumône; son maintien, ses gestes, son habillement, sa manière de s'exprimer, la surprise que marque un aveugle-né qui a reçu la vue lorsqu'il voit les objets pour la première fois, tout cela leva bientôt le doute où quelques-uns étoient sur son compte; et nous voyons, en effet, que tous ses voisins se réunirent pour mener cet aveugle aux pharisiens. Ceux-ci lui demandèrent à leur tour comment il avoit vu; il leur raconta naturellement, comme il avoit déjà fait à ses voisins, comment il avoit été guéri par Jésus. Sur cela les pharisiens se partagent entr'eux; les uns disent : *Cet homme*

qui n'observe pas le sabbat ne vient pas de la part de Dieu; d'autres disent : *Comment un pécheur peut-il faire un pareil miracle?* Ils demandent donc à l'aveugle : Que pensez-vous de celui qui vous a ouvert les yeux? Il répondit : C'est un prophète. A cause de cela les Juifs ne voulurent point croire qu'il eût été aveugle ni qu'il eût reçu la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir son père et sa mère qui leur dirent : C'est véritablement notre fils, et il est né aveugle. Alors, forcés par l'évidence, les pharisiens reconnoissent la vérité de la guérison, et ils en font même publiquement l'aveu, en demandant à l'aveugle ce qu'il pensoit de celui qui lui avoit ouvert les yeux; et, ne pouvant plus contester la réalité du prodige, ils s'efforcent de donner à l'aveugle une idée désavantageuse de celui qui l'a opéré. Ils lui disent que c'est *un pécheur;* mais il leur répond que Dieu *n'écoute pas les pécheurs.* Les Juifs firent venir une seconde fois celui qui avoit été aveugle, et ils lui dirent : *Rendez gloire à Dieu.* Cette adjuration avoit chez les Juifs la force du serment : l'aveugle guéri répète ce qu'il avoit dit la première fois. Les Juifs confondus le mirent dehors, et donnèrent par cette violence une nouvelle preuve de l'impuissance où ils étoient de nier ou d'obscurcir la vérité du miracle.

Examinons attentivement la force du témoignage de cet aveugle.

D'abord il est non-seulement le témoin, mais encore le sujet du miracle.

2.° C'est un pauvre qui, paroissant devant une assemblée de gens qui avoient le plus grand crédit dans la nation, et qui étoient les ennemis personnels de Jésus-Christ, devoit être intimidé par leur présence.

3.° Outre que la religion l'obligeoit à ne pas attribuer faussement un prodige à Jésus, il avoit tout à craindre des Juifs qui étoient convenus entre eux que si quelqu'un reconnoissoit Jésus pour *Christ* ils le mettroient hors de la synagogue. Peut-on, dans de telles circonstances, douter de la vérité de sa déposition? Est-il dans la nature de l'homme

de dire une fausseté, uniquement pour se rendre malheureux et en cette vie et en l'autre?

L'aveuglement de cet homme n'est pas un fait passager, qui ne soit vu que pendant quelques momens et par un petit nombre de personnes; c'est un état habituel qui dure au moins quinze ans; car on ne peut supposer moins d'âge à l'aveugle lorsqu'il fut guéri; son état étoit exposé tous les jours aux yeux du public; ce n'est point ici une de ces infirmités qu'on puisse feindre : un enfant au berceau, et dans ses premières années, auroit-il pu s'imposer une pareille contrainte? le pourroit-il même dans un âge plus avancé?

Sa guérison est examinée par des gens éclairés qui jouissoient du plus grand crédit, que la nation regardoit comme ses maîtres et ses docteurs, qui avoient l'autorité de chasser des synagogues, c'est-à-dire d'excommunier; qui étoient les ennemis personnels de Jésus, et qui peu auparavant avoient voulu le lapider. Ils interrogent l'aveugle deux fois pour voir s'il ne se coupera point dans ses réponses. Ils interrogent son père et sa mère séparément pour voir s'ils ne diront point quelque chose qui puisse faire soupçonner de la fourberie. Ils sont si acharnés contre Jésus que, lors même que la vérité du miracle leur est connue, ils ne veulent pas l'attribuer à Dieu, mais au démon.

Il y a plus; non-seulement ce miracle étoit incontestable, mais il étoit même de notoriété publique; car Jésus, peu de temps après enseignant dans le temple, les Juifs se divisèrent à son occasion[1]; les uns disoient que c'étoit un *démoniaque,* et qu'il étoit hors de son bon sens. D'autres disoient : *Ce n'est pas là le discours d'un démoniaque : est-ce que le démon peut ouvrir les yeux des aveugles?*

Lorsque le Sauveur se rendit au tombeau de Lazare où grand nombre de Juifs s'étoient rassemblés, quelques-uns dirent[2] : *Lui qui a ouvert les yeux d'un homme aveugle ne pouvoit-il pas empêcher celui-ci de mourir?*

Dans tous les tribunaux la déposition de deux témoins suffit pour condamner un homme à mort. Ici nous produi-

[1] Joann. 10. — [2] Joann. 11. v. 37.

sons un très-grand nombre de témoins oculaires; savoir, tous les voisins et ceux qui passoient chaque jour dans l'endroit où mendioit cet aveugle, qui déposent qu'ils l'ont vu aveugle dès sa naissance, qu'ils le voient clairvoyant le jour même qu'ils l'ont vu aveugle : un fait peut-il être mieux prouvé juridiquement?

« Mais Spinosa, répliquent les incrédules, a avancé que » l'aveugle-né a été naturellement guéri par la salive que » Jésus lui jeta dans les yeux; et le fameux oculiste Gendron » n'ordonnoit souvent, pour guérir les maladies des yeux, » que des lotions ou des bains d'eau commune. »

Il faut avoir, comme Spinosa, un esprit capable de dévorer les plus monstrueuses absurdités pour penser ainsi. Et quant à Gendron, nous convenons que dans les inflammations des yeux il ne prescrivoit que de l'eau fraîche; mais a-t-il jamais entrepris de guérir des aveugles-nés avec cette recette.

NOTE XXXIII.

Sur le chapitre onzième de saint Jean.

Le plus éclatant des miracles de Jésus-Christ est la résurrection de Lazare. Woolston, Jean-Jacques Rousseau, l'historien critique, ont employé toute leur sagacité pour la travestir et la rendre suspecte. Pour en attaquer la réalité ils ont supposé ou que Lazare n'étoit pas mort, ou que l'histoire de sa résurrection est une fable inventée par saint Jean. Nous examinerons ces deux hypothèses, et nous ferons voir que la fraude, l'imposture, l'erreur, le hasard n'ont pu y avoir aucune part.

1.° Lazare étoit un homme riche et considéré chez les Juifs. Cela est prouvé par le grand prix du parfum que Marie, sœur de Lazare, répandit sur le Sauveur (ce parfum étoit de la valeur de trois cents deniers romains, qui font 150 de nos livres); par la manière dont il fut embaumé après sa mort, par l'attention des principaux Juifs de Jérusalem,

qui vinrent consoler Marthe et Marie de la mort de leur frère, etc. Or des personnes distinguées ne prennent pas aisément part à une fourberie; mais personne, de quelque condition qu'il soit, ne se prêtera à une fourberie de la nature de celle-ci : car se trouvera-t-il jamais quelqu'un qui permette qu'on l'ensevelisse, qu'on lui lie les pieds et les mains, qu'on lui couvre le visage d'un linge qui doit l'étouffer dès le premier jour, qu'on l'enferme dans une grotte, couché sur la terre ou la pierre pendant quatre jours, pour favoriser le dessein d'un imposteur qui veut se donner pour un homme à miracles? De plus, Lazare et ses sœurs croyoient que Jésus étoit le Messie; Marthe en fit hautement profession. Si Jésus avoit proposé à des personnes qui pensoient ainsi de lui d'entrer dans une imposture, ne les auroit-il pas détrompés par cela même sur son sujet, et ne l'auroient-ils pas reconnu pour un séducteur? Enfin que pouvoient espérer Lazare et ses sœurs en se prêtant à une imposture si incroyable? Que n'avoient-ils pas à craindre? Outre qu'il auroit fallu faire entrer et les domestiques, et bien d'autres personnes dans le complot, comment feindre la maladie, la mort, les funérailles, l'embaumement d'un homme de considération, à une demi-lieue de Jérusalem, sans danger d'être découvert. La seule crainte du ressentiment des Juifs ne devoit-elle pas déconcerter les complices? Ceux-ci avoient prononcé *une excommunication* contre tous ceux qui reconnoîtroient Jésus pour le Messie; ses ennemis avoient déjà tenté plus d'une fois de l'arrêter. N'étoit-ce pas accélérer la perte de Jésus et s'y envelopper avec lui, que d'essayer une fourberie dans ces circonstances?

Jean-Jacques Rousseau s'y prend d'une autre manière pour combattre ce miracle; il prétend qu'il n'y a rien eu que de naturel dans cet événement. « Lazare, dit-il [1], n'é-
» toit pas mort; il étoit seulement tombé en syncope : Jésus
» qui le devina le fit revenir de sa défaillance en l'appelant,
» et on prit cela pour une résurrection. »

Pour faire un événement naturel de la résurrection de La-

[1] Lettres de la Montagne, lettre 3.

zare, Rousseau en a supprimé les circonstances décisives. Telle est la bonne foi des incrédules.

L'évangéliste nous apprend que les sœurs de Lazare avoient pour lui la plus forte tendresse; leur douleur après la mort de ce frère chéri avoit toutes les marques possibles de sincérité. Les Juifs venus de Jérusalem croient que Marie, qui sort pour aller au-devant de Jésus, va pleurer au tombeau de son frère; le discours qu'elles adressent successivement à Jésus, les larmes que répand Marie, celles que Jésus verse lui-même, la réponse qu'il fait aux deux sœurs, l'étonnement des assistans qui disent : *Cet homme qui a guéri un aveugle-né ne pouvoit-il donc pas empêcher son ami de mourir?* tout annonce la sincérité et la bonne foi.

Une observation essentielle, c'est que Jésus n'étoit pas à Béthanie lorsque Lazare tomba malade et fut enterré; il étoit au-delà du Jourdain, à plus de douze lieues de distance de Béthanie. On lui envoya un messager pour l'avertir, il se passa au moins cinq jours depuis le départ de cet envoyé jusqu'à l'arrivée de Jésus qui ne voulut pas même se presser. Or si Lazare n'étoit tombé qu'en léthargie, comment Jésus, s'il n'avoit été qu'un homme ordinaire, auroit-il su en arrivant que cet homme *qu'on croyoit mort*, et qu'on avoit enterré depuis quatre jours, n'étoit que léthargique, et comment put-il deviner que cette défaillance alloit cesser? Lorsqu'une longue syncope a été précédée par la maladie, reprend-on ses forces tout à coup? Or Lazare, au moment que sa prétendue défaillance cesse, marche comme lorsqu'il étoit en pleine santé. Enfin son corps sentoit déjà mauvais, lorsque Jésus le rappela à la vie : cette puanteur, qui est l'effet de la putréfaction commencée, est, de l'aveu de tous les médecins, la preuve la plus incontestable de la mort.

Lazare étoit donc très-certainement mort lorsque Jésus vint à Béthanie. Ce Dieu Sauveur se transporta à son tombeau suivi d'un grand nombre de Juifs qui observoient malignement sa conduite; leur ayant fait lever la pierre qui

fermoit le sépulcre afin qu'ils vissent Lazare enseveli, et qu'ils sentissent la mauvaise odeur que son corps exhaloit, il commande au mort de sortir du tombeau : au même moment Lazare se lève, marche ayant les jambes liées et serrées l'une contre l'autre ; il se conduit ayant les yeux bouchés, les Juifs les délient eux-mêmes : et par là se convainquent de plus en plus de sa résurrectien. Terrassés par un prodige si éclatant, la plupart d'entre eux crurent en Jésus-Christ.

« Mais tous ne crurent pas, disent les incrédules, et » quelques-uns d'eux allèrent raconter aux pharisiens ce » que Jésus venoit de faire. »

Il est vrai ; mais que leur dirent-ils? Accusèrent-ils Jésus d'imposture? dénoncèrent-ils quelque trait de fourberie dans ce qui venoit de se passer? assurèrent-ils qu'il n'y avoit rien eu que de naturel dans cet événement? que Lazare qui étoit tombé en défaillance étoit revenu à lui dès qu'on lui avoit donné de l'air? Ils ne dirent rien de tout cela : tout au contraire, ils parlèrent de la résurrection de Lazare comme d'un vrai miracle, puisqu'après les avoir entendus, *les principaux sacrificateurs et les pharisiens, ayant assemblé le conseil, dirent : Que ferons-nous? car cet homme fait beaucoup de miracles; si nous le laissons faire, chacun croira en lui*[1].

Réfléchissons un moment sur le procédé de ce conseil. En effet, ou Lazare étoit réellement ressuscité, ou sa résurrection étoit une imposture. L'un et l'autre cas étoit trop grave pour qu'il fût permis à des magistrats d'y fermer les yeux; il falloit au contraire tout mettre en œuvre pour le constater, si le miracle étoit réel, afin de donner gloire à la vérité, ou d'en punir les auteurs, s'il n'étoit qu'une fourberie. C'eût été là une belle occasion de se défaire de Jésus-Christ qui étoit l'objet de leur haine, et Lazare eût certainement mérité de partager son supplice, s'il s'étoit prêté à jouer une résurrection simulée. Cependant le conseil instruit des bruits qui courent n'en prend aucune

[1] V 47 et 48.

connoissance; il veut d'abord, il est vrai, faire mourir Lazare avec Jésus-Christ, mais peu après il se ravise, il laisse tomber la chose, il n'interroge pas même Lazare et ses sœurs, et dans le procès qu'il intenta peu de jours après à Jésus-Christ, il n'en dit pas un seul mot. Si on suppose le miracle seulement douteux, une telle conduite est inexplicable; mais supposez-le vrai, elle devient très-naturelle. Ne voyant aucun jour à invalider le fait, le conseil dut bien se garder d'en entreprendre un examen juridique qui en auroit augmenté la certitude et la publicité, et qui leur auroit ôté peut-être pour jamais les moyens de perdre un homme qui ressuscitoit les morts.

Voici encore de nouveaux témoignages : environ quinze jours après la résurrection de Lazare, Jésus alla de Béthanie à Jérusalem ; le peuple qui étoit avec lui lorsqu'il ressuscita Lazare l'accompagnoit et rendoit témoignage de ce prodige. Les Juifs qui étoient venus à Jérusalem pour la fête de Pâques, ayant appris qu'il avoit fait ce miracle, allèrent au-devant de lui avec des branches de palmier, en criant : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur*. Les pharisiens, entendant ces acclamations, se dirent les uns aux autres : *Ne voyez-vous pas que ce que nous faisons ne nous sert de rien?* VOILA QUE TOUT LE MONDE LE SUIT. Voilà donc, de l'aveu des pharisiens, tout le monde convaincu de la résurrection de Lazare par le récit des témoins oculaires : voilà *tout le monde* qui, frappé de ce miracle, suit Jésus-Christ et le regarde comme l'envoyé de Dieu.

« Mais, continue Rousseau [1], un mort peut n'être pas » mort. Voyez le livre de M. Bruhier. *Lazare étoit déjà » dans la terre.* Seroit-il le premier homme qu'on auroit » enterré vivant? *Il y étoit depuis quatre jours.* Qui les a » comptés? ce n'est pas Jésus qui étoit absent. *Il puoit » déjà.* Qu'en savez-vous? sa sœur le dit : voilà toute la » preuve. L'effroi, le dégoût en eût fait dire autant à toute » autre femme, quand même cela n'eût pas été vrai. *Jésus » ne fait que l'appeler, et il sort.* Prenez garde de mal rai-

[1] Ibid.

» sonner. Il s'agissoit de l'impossibilité physique : elle n'y » est plus. »

Nous ne doutons point qu'on n'ait quelquefois enterré des personnes vivantes que l'on croyoit mortes. Mais nous soutenons que Lazare *seroit le premier*, si tous les morts avoient été ensevelis comme Lazare. Avec une pareille sépulture, il étoit impossible qu'un homme vécût, nous ne disons pas pendant quatre jours, mais pendant un jour entier. Les Juifs embaumoient les corps. Un philosophe moderne [1] a prouvé que les Juifs avoient changé peu de chose à la manière d'ensevelir des Egyptiens. Après avoir enduit et saupoudré d'aromates les membres du mort, ils les liaient avec des bandelettes qui en étoient imbibées ; ils environnaient de même la tête, et la couvroient d'un suaire. C'est ainsi que Lazare avoit été enseveli ; l'évangéliste le fait remarquer en parlant des bandelettes dont ses pieds et ses mains étoient liés, et du suaire qui étoit sur sa tête.

« Lazare étoit depuis quatre jours dans le tombeau. Qui » les a comptés ? ce n'est pas Jésus qui étoit absent. »

Qui les a comptés? ce sont tous les habitans de Béthanie. Enterre-t-on, dans un bourg, un chef de famille, une personne un peu distinguée, que tous les habitans n'en soient instruits ?

« Lazare puoit déjà. Qu'en savez-vous ? sa sœur le dit, » voilà toute la preuve. L'effroi, le dégoût en eût fait dire » autant à toute autre femme, etc. »

Si *l'effroi* et le *dégoût* ont fait parler Marthe, ce n'étoit donc pas un *jeu concerté*. Marthe parle devant un grand nombre de Juifs qui pouvoient par eux-mêmes se convaincre de la vérité de son récit, et quand ils levèrent la pierre qui fermoit le tombeau, en purent-ils douter ?

« Jésus ne fait qu'appeler Lazare, et il sort. Prenez » garde de mal raisonner. Il s'agissoit de l'impossibilité » physique : elle n'y est plus. »

Quoi ! il n'est pas *physiquement impossible* qu'un mort,

[1] Recherches philos. sur les Américains, tom. 2. cinq. part. sect. 2.

enterré depuis quatre jours, sorte du tombeau en vertu de trois paroles !

« Les Juifs, dit un autre incrédule [1], trouvèrent des caractères de fourberie si marqués dans ce miracle, que, » loin de se convertir, ils prirent la résolution de se défaire » de Jésus, qui fut contraint de se retirer. »

L'Evangile dit que *plusieurs* des témoins crurent en Jésus-Christ, et il ne dit point que ceux qui allèrent avertir les pharisiens soient demeurés dans l'incrédulité. Autre chose est de croire un miracle, autre chose est de se convertir. Le motif de la colère des Juifs ne fut point le soupçon de fourberie, mais la crainte d'un soulèvement du peuple et du ressentiment des Romains. Loin de soupçonner de la fraude, ils disent : *Cet homme fait beaucoup de miracles.*

« Ce miracle [2] valut à Jésus une proscription générale. » Lazare, depuis sa résurrection, ne paroît plus sur la » scène. »

Tout cela est faux. Au lieu d'une *proscription générale,* le nombre des disciples de Jésus augmenta. *Voilà,* disent les pharisiens, *que tout le monde le suit.* Dans le repas que Jésus prit chez Simon, *Lazare étoit du nombre des conviés.* Plusieurs vinrent exprès à Béthanie pour voir *Lazare* ressuscité.

Après avoir falsifié l'histoire, pour pouvoir argumenter contre un miracle si évident, l'historien critique nous renvoie à Woolston. Celui-ci n'est pas moins ridicule. Il demande 1.° « pourquoi Jésus pleura Lazare, puisqu'il alloit » le ressusciter. »

Jésus pleura pour mêler ses larmes à celles de deux personnes affligées, pour déplorer l'aveuglement des incrédules, pour intéresser plus efficacement la bonté de Dieu son Père

« 2.° Pourquoi Jésus appela Lazare à haute voix. »

Pour ôter aux Juifs le prétexte de dire qu'il l'avoit ressuscité par des paroles magiques.

[1] Hist. crit. c. 14. — [2] Ibid.

« 3.° Pourquoi Lazare ressuscité n'a rien dit de l'autre » monde. »

Parce que la révélation nous a suffisamment appris tout ce qu'il nous importe d'en savoir.

« 4.° Pourquoi Jésus ne fit pas ôter le suaire de dessus » le visage de Lazare avant de le ressusciter ; les assistans » auroient mieux vu s'il étoit véritablement mort; ils l'au- » roient vu passer, comme par degrés, de la mort à la vie. »

Les assistans n'avoient pas besoin de voir Lazare ; ils savoient qu'il étoit mort et enseveli depuis quatre jours. Au reste les incrédules critiquent et censurent toutes les actions du Sauveur, de quelque manière qu'il ait agi. S'il emploie deux opérations pour guérir un aveugle, et s'il ne lui rend la vue que par degrés, ils crient aussitôt que Jésus n'est donc pas tout-puissant, puisqu'il ne guérit pas cet homme dans un moment. S'il ressuscite Lazare dans un moment et par une parole, ils censurent sa conduite, sur ce qu'il ne l'a pas rappelé par gradation à la vie. Mais dans ce dernier cas la résurrection de Lazare eût été moins éclatante. En le voyant passer, comme par degrés, de la mort à la vie, ils n'eussent pas manqué de dire que, dès qu'on avoit découvert son visage, et qu'on lui avoit donné de l'air, sa défaillance ou sa syncope avoit cessé, et que la nature, reprenant peu à peu le dessus, l'avoit rappelé par degrés à la vie.

« 5.° Puisqu'il est dit que quelques-uns des témoins allè- » rent dire aux pharisiens *ce que Jésus avoit fait*, cela si- » gnifie qu'ils allèrent leur découvrir la fraude. »

Cela signifie tout le contraire, puisque les pharisiens en concluent que *Jésus fait beaucoup de miracles;* que si on le laisse continuer, tout le monde croira en lui.

« 6.° Si ce miracle eût été incontestable, il n'est pas pos- » sible que les Juifs eussent poussé la rage jusqu'à vouloir » mettre à mort Lazare aussi-bien que Jésus. Il est plus » naturel de juger qu'ils les reconnurent tous les deux cou- » pables d'imposture. »

[1] Marc 8.

Tel est l'entêtement des incrédules. Ils aiment mieux penser que Jésus, ses disciples, Lazare, ses sœurs, ses domestiques, ses amis, ses voisins ont été tout à la fois des fourbes et des insensés qui trompoient au péril de leur vie et sans aucun motif, que d'avouer que les Juifs étoient des forcenés. Mais Josèphe leur historien ne les a-t-il pas peints comme tels lui-même? Il n'y a qu'à voir ce qu'ils ont fait pendant le dernier siége de Jérusalem; que dis-je? depuis 18 siècles leur postérité ne porte-t-elle pas encore ce caractère? Hélas! l'opiniâtreté des incrédules de nos jours ne fait que trop voir jusqu'où les Juifs ont pu pousser la leur et ce que produit la passion sur les esprits qui s'y sont une fois livrés.

Secondement, d'autres incrédules voyant bien que la narration de l'Evangile ne pouvoit être attaquée, ont pris le parti de soutenir que c'étoit une fable.

« Saint Jean, disent-ils, l'a forgée dans un temps où il » n'y avoit plus de témoins oculaires ou contemporains qui » pussent le contredire. Les trois autres évangélistes n'en » ont pas parlé. Il est évident qu'en fait de résurrection les » évangélistes sont allés en augmentant; les deux premiers » n'ont parlé que de la résurrection de la fille de Jaïre, » qui venoit seulement d'expirer; saint Luc y a ajouté le » fils de la veuve de Naïm que l'on portoit en terre; saint » Jean, pour amplifier, raconte la résurrection de Lazare » mort depuis quatre jours et déjà infect. Cette progression » de merveilleux sent la fable et l'envie d'en imposer. Au- » cun écrivain juif n'a parlé de ce miracle, etc. »

Nous n'insisterons point sur le caractère personnel de saint Jean, sur son âge vénérable, sur le ton de candeur qui règne dans tous ses écrits; sur l'inutilité de cette fable pour établir l'Evangile; mais comment un vieillard centenaire, un écrivain juif, auquel les incrédules contesteroient le moindre talent, a-t-il pu forger une narration si naturelle, et si fort circonstanciée, où rien ne se dément, où tout contribue à persuader, s'il n'a pas été lui-même témoin oculaire du fait et de la manière dont il s'est passé? Avec la

critique la plus subtile et la plus maligne, les incrédules n'ont pu y découvrir aucune marque d'imposture.

Il est faux qu'alors il n'y eût plus de témoins oculaires. Quadratus, disciple des apôtres, atteste[1] que plusieurs personnes guéries ou ressuscitées par Jésus-Christ avoient vécu jusqu'à son temps, sous Adrien vers l'an 120, par conséquent assez long-temps après la mort de saint Jean. Cet évangéliste étoit donc environné, soit de témoins oculaires et contemporains, soit de gens qui avoient pu apprendre la vérité de leur bouche.

La résurrection de Lazare n'étoit point un fait obscur que saint Jean pût forger sans conséquence; il fait remarquer que ce prodige avoit fait du bruit dans la Judée, que d'un côté il augmenta le nombre des partisans de Jésus, que de l'autre il aigrit ses ennemis et leur fit prendre la résolution de le mettre à mort. Il n'étoit donc pas possible de le publier à faux, sans s'exposer à être contredit, et cette imprudence aurait été d'autant plus grossière que les autres évangélistes n'en avoient pas parlé. Il faudroit donc toujours supposer que saint Jean a été, d'un côté, un fourbe très adroit, capable de forger la narration la plus propre à en imposer; de l'autre un imposteur maladroit qui n'a pas vu le danger, auquel il s'exposoit de nuire à la cause, en voulant la servir.

Nous soutenons qu'il n'est pas vrai que saint Jean ait cherché à *augmenter le merveilleux* des miracles de Jésus-Christ, puisqu'il a passé sous silence non-seulement les deux premières résurrections rapportées par les autres évangélistes, mais encore la transfiguration de Jésus-Christ de laquelle il avoit été témoin oculaire. Ce prodige étoit pour le moins aussi capable d'exciter l'admiration que la résurrection de Lazare. En lisant son Evangile, on voit que son dessein a été principalement de rapporter les discours et les actions de Jésus-Christ dont il n'étoit pas fait mention dans les autres évangélistes; il n'est pas moins évident que

1. Eusèbe, l. 4. c. 3.

ces derniers ne se sont nullement proposé de faire une histoire complète du Sauveur.

Dans les *sepher tholedoth Jesu*, les Juifs ont avoué *qu'il a ressuscité des morts;* n'est-ce pas assez que cet aveu de leur part ? Peut-on exiger qu'ils aient écrit ces miracles en détail, pour se rendre inexcusables et se couvrir eux-mêmes d'ignominie ?

NOTE XXXIV.

Sur le verset 17 du chapitre dix-huitième de saint Matthieu.

Nous croyons qu'en conséquence de ces paroles de Jésus-Christ : *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un païen et un publicain*, que tout infidèle qui *connoît l'Eglise* et refuse d'y entrer, que tout homme élevé dans son sein, et qui s'en sépare par l'hérésie ou par le schisme, se met *hors de la voie du salut*, se rend coupable d'une opiniâtreté damnable. Jésus-Christ n'a promis la vie éternelle qu'aux brebis qui écouteroient sa voix; celles qui fuient son bercail seront la proie des animaux dévorans [1].

Pour rendre cette maxime odieuse, les incrédules et les ennemis de l'Eglise catholique supposent que, selon notre sentiment, ceux qui sont dans le schisme ou dans l'hérésie par le malheur de leur naissance, par une ignorance invincible et sans qu'il y ait de leur faute, sont exclus du salut. C'est une accusation fausse. *Tous ceux qui n'ont point participé par leur volonte*, dit Nicole [2], et avec connoissance de cause, au schisme et à l'hérésie, font partie de la véritable Eglise. Ainsi l'enseignent saint Augustin [3], saint Fulgence [4], Salvien [5]. Si quelques théologiens se sont exprimés autrement, leur avis particulier ne prouve rien. Nous ne citerons qu'un passage de saint Augustin. « Saint Paul a » dit [6] : *Evitez un hérétique après l'avoir repris une ou deux*

[1] Joann. 10. v. 12, etc. — [2] Traité de l'unité de l'Eglise, l. 2. c. 3. — [3] Lib de Unitate Ecclesiæ, c. 25. n.° 73. lib. 1. de Bapt. contr. Donat. c. 4. n.° 5. lib. 4. c. 1 et 16. n.° 23, etc. — [4] Lib. de Fide Petrum, c. 39. — [5] De Gubern. Dei, lib. 5. c. 2. — [6] Epist. 43 ad Gloriam.

» *fois, sachant qu'un tel homme est pervers, qu'il pèche et* » *qu'il est condamné par son propre jugement.* Quant à » ceux, continue le saint docteur, qui défendent un senti» ment faux et mauvais, sans aucune opiniâtreté, surtout » s'ils ne l'ont pas inventé par une audacieuse présomption, » mais s'ils l'ont reçu de leurs parens séduits et tombés » dans l'erreur, et s'ils cherchent la vérité avec soin et » prêts à se corriger lorsqu'ils l'auront trouvée, on ne doit » pas les ranger parmi les hérétiques. »

NOTE XXXV.

Sur le verset 12 du chapitre dix-neuvième de saint Matthieu.

La virginité a toujours été en grande recommandation dans le christianisme. Dès le second siècle l'Eglise se glorifioit d'avoir plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe qui professoient la continence, et les apologistes du christianisme le faisoient remarquer aux païens. « Parmi nous, » dit saint Justin [1], un grand nombre de personnes des » deux sexes, âgées de 60 et 70 ans, qui dès leur enfance » ont été instruites de la doctrine de Jésus-Christ, persé» vèrent dans la chasteté, et je m'oblige à en montrer de » telles dans toutes les conditions de la société. » Or des fidèles de 60 ans, du temps de saint Justin, et qui avoient été élevés dans le christianisme dès l'enfance, ne pouvoient avoir été instruits que par les apôtres ou leurs disciples immédiats, et ce père prétend que les fidèles ont été déterminés à garder la continence par ces paroles de Jésus-Christ : *Il y a des hommes qui se sont faits eunuques pour le royaume des cieux.* « Ou nous nous marions, ajoute» t-il, seulement pour avoir des enfans; ou si nous fuyons » le mariage, nous vivons dans une continence perpétuelle. »

Athénagore, qui a écrit dans le même temps, s'exprime de même [2], ainsi qu'Hermas qui est encore plus ancien [3].

[1] Apologét. 1. n.° 15. — [2] Legat. pro Christ. n.° 3. — [3] Dans le Pasteur, l. 2. mandat. 4. n.° 4.

Nous pourrions faire voir que la doctrine de saint Paul est sur ce point exactement conforme à celle de Jésus-Christ; mais comme nous nous sommes fait une loi de ne traiter aucun article de *controverse*, nous renvoyons aux théologiens qui ont démontré l'excellence de la virginité, de la continence et du célibat ecclésiastique, c'est-à-dire de l'état de ceux qui ont renoncé au mariage par motif de religion, pour voir la réfutation de toutes les erreurs qu'on a enseignées dans ces derniers siècles contre la doctrine et la pratique de l'Eglise catholique sur ce sujet. Voyez entre autres les articles *célibat* et *virginité* du Dictionnaire théologique de M. Bergier, l'Apologie du célibat chrétien par l'abbé de Villiers, Paris, 1761. Nous nous bornerons donc à répondre aux déclamations des incrédules contre le célibat ecclésiastique, et à examiner si le changement de discipline sur ce point produiroit des effets aussi avantageux qu'ils le prétendent.

Les censeurs modernes du célibat chrétien et ecclésiastique ne peuvent contester que tous les peuples anciens ont attaché une idée de perfection à l'état de *continence*, et ont jugé que cet état convenoit surtout aux hommes consacrés au culte de la Divinité. Juifs, Egyptiens, Perses, Indiens, Grecs, Thraces, Romains, Gaulois, Péruviens, disciples de Pythagore et de Platon, Cicéron et Socrate, tous se sont accordés sur ce point. Qui ignore l'excès des prérogatives que les Romains accordoient aux vestales? Il n'est donc pas étonnant que les fondateurs du christianisme aient rectifié et consacré cette même idée. Malgré la haute sagesse dont se flattent nos philosophes et nos politiques modernes, ils auront peine à persuader que leur opinion est mieux fondée que celle de tous les anciens sages. Pour les confondre et les faire rougir, nous nous contenterons de rapporter ce qu'a dit Cicéron dans un dialogue d'Hortensius[1]: « Comment, dit ce philosophe païen, peut-on aimer la » volupté des sens, que le grave Platon regarde avec raison » comme une séduction et comme la source de tous maux?

[1] Apud. Aug. c. 4. contr. Jul. Pelagian. n.° 72.

» N'est-ce pas elle qui ruine la santé, qui défigure le corps, » qui en détruit la beauté, qui est la honte et le déshon- » neur de l'humanité, et qui doit être regardée comme *la* » *plus grande ennemie de la philosophie,* parce que plus » elle est violente, plus elle est contraire à la réflexion qui » est la plus noble partie de la pensée ? Est-il en effet quel- » qu'un de moins propre aux sages réflexions, aux solides » raisonnemens et aux sublimes pensées de la philosophie » que celui qui gémit sous le dur esclavage de la volupté? » Quelle différence entre ces solides pensées d'un auteur païen qui n'avoit aucune connoissance de la révélation, et les discours licencieux de nos prétendus sages modernes !

Vainement, pour rejeter sur nous l'odieux de leurs principes, ils accusent le christianisme d'avoir avili le mariage et d'en détourner les hommes, comme si l'excellence de la virginité et du célibat chrétien diminuoit en aucune façon l'honneur qui est dû au mariage. Bien loin de là, c'est Jésus-Christ qui l'a rétabli dans sa première origine, qui lui a rendu sa sainteté et sa dignité primitives, et qui a aboli les différens désordres que la corruption du genre humain y avoit introduits. Ses apôtres se sont élevés contre les hérésies qui le regardoient comme un état impur ; et s'ils nous ont représenté la continence comme un état plus parfait, ils n'ont jamais regardé le mariage comme un état criminel ou impur.

Il a paru en 1781 un ouvrage intitulé *les Inconvéniens du célibat des prêtres,* imprimé à Genève. L'auteur de cette brochure a rassemblé tous les sophismes, les reproches et les impostures des ennemis de l'Eglise sur ce sujet ; il n'y a rien ajouté que quelques passages qu'il a falsifiés, d'autres qu'il a forgés en citant des auteurs inconnus, et quelques phrases impudiques copiées dans nos philosophes épicuriens. Nous ne nous arrêterons pas beaucoup à cet ouvrage absurde, la plus grande partie de ses objections est du ressort de la controverse.

Il prétend [1] « que le célibat peut nuire à la santé et abré-

[1] 1. part. c. 2.

» ger la vie. » Il exagère l'extrême difficulté de garder la continence. Si cette vertu est si pénible et si meurtrière, il faudra donc permettre par humanité l'adultère aux personnes mariées qui se trouvent séparées pour long-temps, ou dont l'une est tombée dans un état d'infirmité qui lui rend la vie conjugale impossible. Il faudra donc encore permettre la fornication aux personnes qui ne peuvent pas trouver à se marier, malgré le désir qu'elles en ont.

Selon lui, le célibat est un signe certain de la décadence et de la corruption des mœurs. S'il entend parler du célibat voluptueux et libertin des laïques, nous pensons comme lui; mais prouvera-t-il que les mœurs sont plus pures dans les lieux où le clergé n'observe point le célibat? Quand il a dit : *Multipliez les mariages et les mœurs deviendront meilleures,* il devoit changer sa phrase et dire : *Purifiez les mœurs et les mariages se multiplieront.*

Il soutient *après tant d'autres* que les paroles de Dieu adressées à nos premiers parens : *Croissez, multipliez, peuplez la terre,* renferment une loi. Cependant le texte dépose que c'est une *bénédiction* et non pas une loi. Quand c'en auroit été une pour les premiers hommes, elle n'a plus lieu dès que le monde est peuplé. Soutiendra-t-on que tout homme qui ne se marie point pèche contre la loi de Dieu? On dit que si le célibat devenoit général le genre humain périroit; et nous, nous répondons que si le mariage étoit général la terre ne pourroit plus nourrir ses habitans.

« Il y a, dit encore le même censeur, des vœux illégi-
» times, il y en a de téméraires; notre volonté est trop in-
» constante pour supporter des chaînes éternelles. »

Nous répondons qu'il y a aussi d'autres engagemens *illégitimes* et encore plus de *téméraires* qui ne laissent pas d'être indissolubles dès qu'ils ne sont pas nuls. Un engagement téméraire peut être commué; quelquefois on peut en être dispensé, lorsque le bien de la société ne s'y oppose pas.

Selon d'autres incrédules, choisir le célibat et renoncer au mariage, s'y astreindre par vœu ou par promesse, c'est

attenter aux droits de Dieu en nous privant de la liberté naturelle qu'il nous a donnée. Mais l'homme est-il donc né avec une liberté naturelle illimitée ? Toute loi quelconque est-elle un attentat contre ce don de la nature ? D'ailleurs si la liberté est un don si précieux, qu'on laisse donc à chacun la liberté de choisir tel état et d'embrasser tel genre de vie qu'il lui plaît.

« Un grand nombre de ceux, dit-on encore, qui font » profession du célibat chrétien et ecclésiastique, se repen- » tent dans la suite d'avoir pris ce parti. »

Il s'ensuivroit seulement qu'il y a des hommes naturellement inconstans, et qu'ils n'auroient pas été plus heureux dans un autre état. Combien de ceux qui ont choisi l'état du mariage s'en repentent de même. De là les philosophes de notre siècle ont conclu qu'on doit permettre le divorce ; mais très-certainement il n'est pas de l'intérêt de la société de favoriser l'inconstance humaine ; il n'y auroit plus rien de stable et de solide dans la vie civile. Voyez notre note XVI sur les quatre Evangiles.

L'auteur de l'article *célibat* dans le dictionnaire de Jurisprudence a copié les diatribes de l'abbé de Saint-Pierre, placées dans l'ancienne Encyclopédie, et y a joint ce qu'on lit dans celle d'Yverdun. Nous ne relèverons que quelques-unes des contradictions de cet article.

Après avoir soutenu que le célibat étoit proscrit chez les Juifs en vertu de la prétendue loi, *croissez et multipliez*, on nous assure qu'Elie, Elisée, Daniel et ses trois compagnons vécurent dans la continence. Voilà donc des prophètes, des amis de Dieu qui ont violé publiquement la loi de Dieu. On nous vante les lois que les Grecs et les Romains ont faites contre le célibat, l'espèce *d'infamie* dont ils l'avoient noté, etc. ; et cependant l'on nous fait observer que *tous les peuples* ont attaché une idée de sainteté et de perfection à la continence observée par motif de religion. D'un côté l'on dit qu'il n'y a guère d'hommes à qui le célibat ne soit difficile à observer, que les célibataires doivent être tristes et mélancoliques ; de l'autre on cite une harangue de Mé-

tellus-Numidicus, adressée au peuple romain, dans laquelle il avoue que c'est un malheur de ne pouvoir se passer de femmes, *qu'on ne peut guère vivre heureux avec elles,* etc.

L'auteur des Recherches philosophiques sur le célibat s'écrie : « Voyez les états protestans; ils fourmillent de bras, » et la catholicité de déserts. » Vingt autres ont répété cette comparaison.

En Suisse, le plus peuplé des cantons est Soleure, et il est catholique. Si la Sicile est pleine de masures, c'est l'effet du gouvernement féodal le plus destructeur de tous. Les Pays-Bas catholiques, les riches républiques d'Italie étoient-elles dépeuplées dans le quinzième et le seizième siècle? Avoient-elles moins de prospérité que la Hollande? La Prusse est-elle plus peuplée que le Palatinat, et la Suède que la Lombardie?

Dans le Journal encyclopédique du 19 mars 1786, on a placé une lettre d'Ænéas-Sylvius, qui devint pape sous le nom de Pie II, dans laquelle on prétend qu'il s'est élevé contre le célibat des prêtres. Mais dans l'*Année littéraire* de cette même année, n° 15, un savant a justifié ce pontife et dévoilé l'infidélité du journaliste.

Voltaire, quoique obstiné à déclamer contre le christianisme et contre ceux qui font une profession particulière d'en pratiquer les conseils, dans un de ces momens de raison qui ne lui étoient pas ordinaires, n'a pu s'empêcher d'admirer la charité et le courage des *hospitalières :* « Peut-être, » dit-il [1], n'y a-t-il rien de plus grand sur la terre que le sa- » crifice que fait un sexe délicat de la beauté, de la jeunesse, » souvent de la haute naissance et de la fortune, pour sou- » lager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères » humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil » humain et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples » séparés de la communion romaine n'ont imité qu'impar- » faitement une charité si généreuse. » Ce même philosophe a reconnu et rétracté [2] les satires absurdes qu'il a lancées si

[1] Essai sur l'histoire générale, tom 4, in-8° c. 135. — [2] Ibid. Quest. sur l'Encycl. art. Biens d'église, etc.

souvent contre l'état religieux et que tant d'autres écrivains ont copiées. Cela ne les a pas empêchés cependant de renouveler sans cesse les mêmes clameurs. Ils demandent : *Pourquoi des communautés de filles?* Parce qu'il faut des asiles pour la vertu, et de bons exemples habituels pour soutenir la piété. *Pourquoi les renfermer?* Pour les mettre à couvert des insultes des libertins, et leur réputation à l'abri des calomnies des méchans. *Pourquoi des vœux?* Pour fixer l'inconstance naturelle de l'humanité et pour donner plus de mérite aux bonnes œuvres. *Pourquoi un célibat perpétuel?* Parce que les filles qui pensent à s'établir dans le monde ont d'autres soins que de se dévouer à des devoirs de charité et d'utilité publique. On a si bien reconnu que l'un de ces desseins ne peut pas s'accorder avec l'autre, qu'un décret prescrivoit le célibat aux proviseurs et aux censeurs des lycées, aux principaux, aux régens et aux maîtres d'études des colléges dans toute la France.

On ne se lasse cependant pas de répéter que les religieuses sont des sujets dérobés à la société civile, et des filles mortes pour la patrie. Mais on n'invective jamais contre les filles du monde qui vivent dans un célibat volontaire ou forcé. Cependant ces dernières, si elles sont riches, passent pour l'ordinaire leur vie dans un cercle d'amusemens puérils, et meurent sans avoir rendu de services à la société; si elles sont pauvres, elles n'ont aucune ressource et sont exposées à périr de misère.

Au jugement des politiques réformateurs, la plupart des filles vouées au célibat religieux ont une vocation forcée; ce sont des victimes de la vanité, de l'ambition, de la cruauté de leurs parens. Cette imposture grossière a été pulvérisée cent fois. Nous ne nous y arrêterons pas. Personne n'ignore, que ceux qui le veulent bien, que l'Église a pris toutes les précautions possibles contre les professions forcées. Dès qu'il est reconnu qu'une fille a manqué de liberté, ses vœux sont déclarés nuls. D'ailleurs des parens assez barbares et assez impies pour forcer leur fille à prendre le voile, ne seroient-ils pas assez impérieux pour la retenir chez eux dans

un célibat prolongé jusqu'à leur mort? L'inconvénient seroit donc à peu près le même quand il n'y auroit point de communautés religieuses.

Une preuve évidente de la liberté avec laquelle les filles se vouent au célibat chrétien, c'est que dans les communautés où l'on ne fait que des vœux simples et passagers, l'on voit très-rarement sortir des sujets pour rentrer dans le monde.

Enfin nos philosophes disent que l'éducation des filles dans les communautés ne vaut rien. Nous soutenons qu'elle est préférable à presque toutes les éducations domestiques. La perversité des mœurs publiques, le luxe, la mollesse, la vie dissipée des mères, les dangers de la part des domestiques, l'ineptie des parens qui ont manqué eux-mêmes d'éducation, leur folle tendresse, etc. seront toujours des obstacles invincibles à une bonne éducation. En général il est utile que les enfans aient une nourriture simple et frugale, beaucoup de mouvemens, d'ébats et de gaîté; qu'ils soient dans une égalité parfaite avec ceux de leur âge; qu'ils se reprennent et se corrigent les uns les autres, etc.

Au reste, pour ne pas sortir de notre plan, nous laisserons à d'autres écrivains une apologie plus ample des vœux, de l'état religieux, des communautés de filles, etc., et nous finirons cette note par quelques observations sur ce changement de discipline qu'on voudroit introduire au sujet du célibat chrétien et ecclésiastique, en exagérant les avantages que la société en retireroit.

Dans les Annales politiques de 1782, n.° 21, l'auteur d'une lettre a fait voir par le calcul que la suppression du célibat chrétien et ecclésiastique seroit une fausse politique indigne de l'attention d'un grand législateur, et une innovation sans fruit pour la population.

Voici selon cet auteur le résultat des dénombremens les plus exacts.

Sur plus de dix millions d'habitans l'Espagne compte cent soixante mille célibataires religieux, dont un tiers forme le clergé séculier; c'est un et demi pour cent sur le total. En

Italie, il y a quatorze millions et demi d'individus, et deux cent quatre-vingt mille ecclésiastiques ; ce sont deux hommes par cent sur la totalité des habitans.

Les derniers calculs faits sous l'administration de M. Necker ont porté la population de la France à vingt-trois millions cinq cent mille habitans; en y supposant deux cent mille célibataires religieux, suivant les plus grands exagérateurs, c'est moins d'un centième de la nation.

Il y a plus. Sur le total de six millions et plus de deux cent mille femmes propres au mariage, il y en a un million et quarante mille qui ne sont point mariées, et il y a tout au plus 70,000 religieuses; c'est le quinzième des femmes célibataires. Sur la totalité des hommes on doit en compter au moins un million qui pourroient être mariés, et ne le sont pas; sur ce million il n'y a qu'environ cent trente mille célibataires par motif de religion; ce n'est que le dixième.

Mais quand ces personnes auroient la liberté de se marier, toutes n'auront pas les facultés, le penchant, la fortune nécessaires au lien conjugal. Les vieillards, les infirmes, ceux qui préfèrent la liberté et l'indépendance du célibat au joug du mariage sont à retrancher, et c'est bien la moitié. On gagnera donc, sur un million d'habitans qui pourroient être mariés et ne le sont pas, environ trente mille sujets sur lesquels la mort, la pauvreté, la misère prendront tribut. Voilà à quoi se réduisent les romanesques visions des déclamateurs.

La seule capitale renferme plus de domestiques qu'il n'y a dans tout le royaume de personnes vouées au célibat par motif de religion. Le nombre de ces esclaves du luxe dans toute l'étendue de la France est un douxième de la population. Aux domestiques le mariage est interdit en général, comme nuisible à l'intérêt des maîtres; dans les femmes on tolère le libertinage et non la fécondité légitime. Le célibat forcé des domestiques est un foyer de désordres. Celui des ecclésiastiques est contraint dans son penchant par la sainteté de son institut, par la crainte de la honte, par l'hon-

neur du corps. Un prêtre vicieux a devant lui dix exemples de vertu pour un de dépravation.

Il existe dans le royaume au moins deux fois autant de prostituées que de filles chrétiennes qui se sont vouées au célibat; lesquelles sont les plus funestes à la population? Depuis 1766 jusqu'en 1775, le nombre des enfans trouvés à Paris avoit augmenté d'un tiers.

Nous n'ignorons pas que quelques-uns pour soutenir jusqu'au bout leurs préjugés n'ont pas craint d'avancer que les prêtres feroient de meilleurs ménages que les autres pères de famille, parce qu'ils sont par état mieux instruits des devoirs de la religion; qu'ils sont plus laborieux, plus vertueux, plus modérés, plus appliqués à leurs obligations Mais ces zélés réformateurs ignorent-ils que toutes ces vertus que l'on trouve dans un grand nombre d'ecclésiastiques ne sont qu'une suite du célibat chrétien qu'ils pratiquent; que plus ils l'observent, plus ces qualités éclatent dans leurs personnes; et qu'on ne les y verroit plus de même, dès qu'ils seroient obligés, comme les autres, à s'occuper du soin d'une famille. Livrés à ces sollicitudes indispensables, ils négligeroient le soin de leur église; partagés entre les affaires ecclésiastiques et domestiques, ils n'auroient presque plus le temps de vaquer à l'étude, si nécessaire pour connoître les importantes fonctions de leur ministère. Les biens destinés aux indigens de leur troupeau seroient souvent détournés aux besoins de leur famille; et si l'on a reproché tant de fois à quelques-uns d'enrichir leurs parens éloignés des biens de l'Eglise, que ne feroient-ils pas pour ceux qui leur appartiendroient de plus près?

NOTE XXXVI.

Sur le verset 21 du chapitre vingt-deuxième de saint Matthieu.

Les incrédules de tous les temps ont fait contre la résurrection future des corps diverses objections. « Comment » cela se pourra-t-il, disent-ils d'abord? »

Comment? Est-ce donc à nous à demander à Dieu raison de ses merveilles, et à comprendre les prodiges de sa toute-puissance? Est-ce que celui qui a su tirer le monde du néant, qui tous les ans fait retrouver les semences dans le sein même de la terre, pour leur faire porter leur fruit dans leur temps, ne pourra pas y retrouver ces corps dont il lui a confié le dépôt? Quoi! celui qui a su former nos corps dans le sein de nos mères ne pourra pas les former et les ranimer de nouveau? Celui qui fait tous les jours dans la nature les résurrections le plus surprenantes, qui fait succéder le jour à la nuit et la lumière aux ténèbres, qui ressuscite les herbes et les fleurs à chaque printemps, et qui les fait sortir de la terre où elles étoient ensevelies, ne pourra pas ressusciter le monde entier? Quoi! si ce qui n'est fait que pour nous revit ainsi et ressuscite en quelque sorte, ne ressusciterons-nous point, nous pour qui toutes ces choses sont faites?

Mais les incrédules font encore contre ce dogme deux autres objections. 1° « Les mêmes atomes de matière, di-
« sent-ils, peuvent appartenir à plusieurs corps différens.
« Les cannibales, qui vivent de chair humaine, convertis-
« sent en leur propre substance celles des corps qu'ils ont
« mangés; au moment de la résurrection, à qui écherront
« les parties qui ont été ainsi communes à deux ou plusieurs
« corps? 2° Par les observations qui ont été faites sur l'é-
« conomie animale, on a découvert que le corps humain
« change continuellement, qu'il perd un grand nombre des
« parties de matière qui le composent et qu'il en acquiert
« d'autres; après sept ans il est totalement renouvelé. Ainsi,
« à proprement parler, un corps n'est pas aujourd'hui en-
« tièrement ce qu'il étoit hier. De tous ces corps différens
« qu'un homme a eus pendant sa vie, quel est celui qui res-
« suscitera? »

Il résulte de cette objection qu'un cannibale qui mange un homme ne mange point les parties de matière dont cet homme étoit composé sept ans auparavant; et lorsque ce cannibale meurt, il ne conserve plus aucune des parties du

corps qu'il a mangé sept ans avant sa mort. Il n'est donc pas vrai que les mêmes parties aient appartenu à deux divers individus considérés dans la totalité de leur vie. Or il est fort indifférent qu'un homme ressuscite avec les parties dont il étoit composé lorsqu'il a été dévoré, ou avec celles qu'il avoit sept ans avant cette époque.

Les plus habiles philosophes, tels que Leibnitz, Clarcke, Nieuventit, etc., ont observé qu'il n'est pas nécessaire, pour qu'un corps ressuscité soit *le même*, qu'il récupère exactement toutes les parties de matière dont il a été autrefois composé. Le tissu, disent-ils, le moule original, qui reçoit par la nutrition les matières étrangères auxquelles il donne la forme, est, à proprement parler, le fond et l'essentiel du corps humain; il ne change point en acquérant ou en perdant ces parties de matière accessoire. De là vient 1.° que la figure et la physionomie d'un homme ne changent point essentiellement en se développant et en croissant; 2.° que le corps humain ne peut jamais passer une certaine grandeur, quelque nourriture qu'on lui donne; 3.° qu'il est impossible de réparer par la nutrition un membre mutilé. Ainsi à l'âge de trente ans un homme est censé avoir le même corps qu'à quinze, parce que le moule intérieur et la conformation organique n'ont pas essentiellement changé; chaque corps a son moule propre qui ne peut appartenir à un autre.

D'ailleurs l'identité personnelle d'un homme consiste principalement dans le sentiment intérieur qui lui atteste qu'il est toujours le même individu. Son corps a beau se renouveler vingt fois, il sent à 60 ans qu'il est la même personne qu'il étoit à 15. Or c'est précisément la personne qui est le sujet des récompenses et des punitions : il lui suffit donc de ressusciter avec un corps tel qu'elle puisse conserver avec lui le souvenir et la conscience de ses actions, pour sentir si elle est digne d'être récompensée ou punie.

Laissons donc a part toutes les questions frivoles qui ne font rien au fond du dogme, qui consiste uniquement à croire que pour rendre la félicité des saints plus parfaite,

et le supplice des réprouvés plus rigoureux, Dieu réunira un jour leur âme à un corps qui sera véritablement *le leur,* avec lequel ils sentiront qu'ils sont les mêmes individus qu'ils étoient dans le monde, et se rendront témoignage des vertus qu'ils ont pratiquées et des crimes qu'ils ont commis.

NOTE XXXVII.

Sur les versets 13 et suivans du chapitre onzième de saint Marc.

La malédiction que Jésus-Christ donna à un figuier stérile a exercé la malignité des incrédules. « Les critiques, dit » entre autres Voltaire [1], s'élèvent avec violence contre le » miracle que fait Jésus en séchant le figuier qui ne portoit » pas de figues avant la saison. »

On appelle *la saison d'un fruit* celle où le fruit est en maturité, où par conséquent on doit le cueillir; le miracle rapporté par saint Marc fut opéré peu de jours avant Pâques, le lendemain de l'entrée solennelle du Sauveur à Jérusalem, comme l'évangéliste le dit positivement : *Or ce n'étoit pas la saison des figues*, ajoute le texte, c'est-à-dire le temps où elles devoient être cueillies, et où l'arbre qui les auroit portées auroit pu être dépouillé; c'étoit le temps où les figuiers poussoient *leurs figuons.* Si celui-là n'eût pas été stérile il auroit dû en avoir comme les autres; car les figuiers en Judée poussoient leurs premières figues au commencement du printemps. *L'hiver est passé*, dit l'épouse dans le Cantique... *Déjà le figuier a poussé ses premières figues.* Jésus alla donc à ce figuier dans un temps où les figues devoient y paroître. Cette objection si rebattue n'a pas le moindre fondement.

[1] Bibl. expliq.

NOTE XXXVIII.

Sur les versets 24 et 25 du chapitre douxième de saint Jean.

Jésus-Christ dit à ses apôtres : *Si le grain de blé ne meurt pas après qu'on l'a jeté en terre, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits.*

« Le grain de froment, disent les incrédules [1], ne meurt » point dans la terre..... N'est-il pas ridicule, dit Tindal, » d'assurer que le grain de blé meurt? »

L'auteur des questions sur l'Encyclopédie [2] soutient même que le grain de blé semé ne pourrit point.

Nous opposons à ce dernier l'autorité de M. Grew qui a passé sa vie à examiner la nature des plantes. Ce savant enseigne, dans son traité de l'Anatomie des plantes [3], que le blé se *corrompt véritablement* en terre avant de reparoître; que sa peau, sa farine, que tout devient pourriture, et qu'il n'y a que le germe qui se développe. Il ajoute qu'il ne connoît qu'une seule semence qui ait cela de commun avec le blé, et que dans toutes les autres graines on n'aperçoit ni pourriture ni corruption.

Lorsque nous sommes morts, on met notre corps dans la terre, et il s'y corrompt; la même chose arrive au blé quand on le sème. Cette conformité suffit pour que, dans le style figuré, on puisse dire que le froment qui est semé est dans un état de mort, qu'il *meurt* dans la terre. Nous disons tous les jours que *nos alimens se consument, qu'ils sont détruits* lorsqu'ils nous nourrissent; qu'un ver *est détruit* quand il est changé en papillon; et pour donner un exemple qui ait un rapport entier au sujet, nous appelons les eaux d'étangs, de lacs, de marais, des *eaux mortes,* parce qu'elles n'ont pas plus de mouvement que les corps morts.

Les censeurs de l'Ecriture sainte demandent : « Comment » Jésus-Christ a-t-il pu dire à ses apôtres qu'il a fait *des* » *œuvres*, c'est-à-dire *des miracles* qu'aucun autre n'a faits

[1] Volt. Bibl. expliq — [2] Art. Agricult. — [3] C. 1.

» avant lui, puisqu'il n'est pas le seul qui ait ressuscité des » morts, ce qu'on regarde comme le plus grand des mi» racles ? »

Jésus-Christ a fait plusieurs miracles que d'autres n'avoient pas faits avant lui, tels que ceux de nourrir cinq mille hommes, et une autre fois quatre mille avec quelques pains; celui de marcher sur la mer et d'y faire marcher un de ses disciples: celui de changer l'eau en vin; celui de guérir un aveugle-né, etc.

Nous convenons que plusieurs saints personnages, tels que Moïse, Elie, Elisée, etc., ont fait avant Jésus-Christ des miracles semblables aux siens, et d'autres très-grands prodiges; mais 1.° aucun d'eux ne faisoit ces miracles en son propre nom et en preuve de sa divinité comme Jésus-Christ. 2.° Aucun d'eux, sans en excepter Moïse, n'en a fait autant que Jésus-Christ qui parloit et agissoit en tout en maître de la nature, qui n'avoit qu'à parler et à commander aux vents, à l'air, à la mer, aux tempêtes, aux maladies et à la mort pour être obéi. 3.° Jésus-Christ a fait un miracle qu'aucun autre n'avoit fait avant lui, et qu'aucun autre ne fera après lui : c'est d'avoir déclaré qu'il *ne mourroit que par sa volonté, et qu'il ressusciteroit par sa propre vertu*. Il n'y a qu'un Dieu qui soit en droit *de dire* une telle chose et *de l'exécuter*.... Il a donc fait des œuvres qu'aucun autre n'avoit faites avant lui.

NOTE XXXIX.

Sur le verset 41 du vingt-cinquième chapitre de saint Matthieu.

Le dogme de l'éternité des peines de l'enfer est depuis long-temps le grand principe de toutes les erreurs philosophiques, et surtout de la haine que les incrédules ont vouée à la religion. Effacez de la foi évangélique cette éternité désespérante, tous les sages du siècle seront à nous. Les mystères de la religion pourront encore humilier leur esprit, mais, moins intéressés à les combattre, ils convien-

dront sans peine qu'un être infini peut bien être au-dessus de leur intelligence, et exiger l'hommage de leur foi; notre morale même réveillera leur admiration. Mais le dogme menaçant d'un enfer éternel leur fait rejeter le Dieu saint de l'Evangile, parce qu'une sainteté infinie suppose une haine infinie de tout mal; parce qu'un Dieu mort sur une croix annonce, par la rigueur exercée sur l'innocence même, le supplice étonnant qui attend le coupable endurci. Après avoir secoué le joug de l'Evangile, il ne leur reste plus que leur raison; c'est elle qu'ils invoquent non pour qu'elle leur serve à découvrir le vrai, mais pour qu'elle leur donne des argumens, des armes contre une vérité qu'ils craignent et qu'ils détestent. Leur raison, prévenue par les passions, appelle à son secours tous les sophismes. Pour combattre l'enfer, il faut le rendre impossible. Ce dogme suppose que l'âme vit encore après la mort : tous les raisonnemens de l'incrédule attaqueront l'idée de l'immortalité. La mort qui détruit la matière pourroit bien ne pas anéantir l'esprit : l'incrédule s'attachera au matérialisme. La liberté ne peut se concevoir que dans un être *esprit* : l'incrédule combattra la spiritualité de son âme. Enfin l'idée d'un Dieu annonce essentiellement une substance spirituelle : il cherchera à renverser l'idée de ce Dieu même; il s'élèvera contre son Eglise, contre ses saints, contre ses apôtres, contre leur successeurs. Hérétique, incrédule, matérialiste, fataliste, athée, ennemi décidé de toute religion, il parviendra au comble de l'erreur et de l'impiété, du fanatisme et du délire philosophiques. Qu'on remonte à la source de toutes ces horreurs, on la trouvera dans les passions de l'impie, et dans l'impossibilité d'en accorder l'empire avec la foi d'un enfer éternel. Mais quelle folie de se boucher les yeux pour ne pas voir l'abîme, d'en nier l'existence pour s'y précipiter plus aveuglément? Une preuve que c'est le sacrifice qu'il faut faire de ses passions, qui produit chez l'incrédule la haine d'un Dieu vengeur, c'est que l'honnête homme, le vrai chrétien ne réclame point contre le dogme de l'enfer; c'est le libertin, l'injuste, le méchant qui voudroient tous

dans leur cœur qu'il n'y eût ni Dieu ni châtimens. Mais de quoi leur serviront leurs raisonnemens et leurs argumens ? Feront-ils que l'enfer n'existe point ? En préserveront-ils ceux qui le nient pour se livrer plus librement aux vices, aux péchés que l'enfer doit punir ? Ses feux s'éteindront-ils pour ceux qui les méritent davantage, et qui ajoutent aux déréglemens de leur cœur l'incrédulité et la révolte de l'esprit ?

Ecoutons toutefois les sophismes de la raison et des passions, que les incrédules mettent en avant pour montrer l'injustice d'une éternité de supplices, et pesons leurs argumens.

Celui qui leur parut toujours le plus triomphant se réduit à nous dire qu'il n'y a plus de justice lorsqu'il n'existe aucune proportion entre le délit et la peine ; comment prouvent-ils ce défaut de proportion ? en nous disant que le crime de l'homme est l'effet d'un instant, que tous les forfaits de la vie la plus longue ne sont rien, comparés aux supplices de l'éternité même.

Sans doute qu'il existe, et il doit exister au tribunal de Dieu une proportion entre la peine et le délit ; mais n'est-ce pas une absurdité de juger d'un crime par le temps qu'on a employé pour le consommer, au lieu d'examiner le délit et le crime, le péché en lui-même dans sa grièveté, dans sa noirceur, dans sa méchanceté et dans tous les rapports qui constituent l'offense, l'outrage, le forfait ?

Qui a jamais suivi dans sa propre cause cette règle inconséquente que l'impie ose prescrire à la Divinité ? Quand quelqu'un a été méprisé, insulté, outragé, ou blessé dans ses biens, dans son honneur, dans sa réputation, ou dans son autorité, a-t-on jamais mesuré la peine uniquement sur le temps que le crime a exigé ? Qui ne sait qu'un instant suffit au plus grand scélérat pour concevoir, résoudre et consommer le crime le plus noir ? qu'il ne faut qu'un instant au traître, à l'assassin pour broyer le poison et enfoncer le poignard ? Le législateur et le magistrat ne condamnent-ils pas à de longues années d'un esclavage affreux, à la capti-

tité qui ne finit qu'avec la vie, souvent même à la mort, tant d'hommes qu'un seul instant a rendus criminels? Que sert à un meurtrier de n'avoir eu besoin que d'un instant pour attenter aux jours d'un citoyen? à un perfide, à un rebelle, ou à un lâche d'avoir un seul instant abandonné son roi ou sa patrie? Leur mémoire en sera-t-elle moins flétrie pour toujours?

Veut-on établir des proportions plus justes entre la peine et le délit? qu'on mette d'un côté le crime avec toute sa noirceur, de l'autre l'éternité avec toute sa durée; de part et d'autre alors on aura *l'infini;* alors on concevra évidemment que quand la noirceur du crime n'a point de terme, que quand l'outrage est infini, la peine ne doit point non plus avoir de terme, et par conséquent doit être infinie.

En vain l'impie demande comment l'homme, comparé à son Dieu, n'étant qu'un vil insecte peut se rendre envers lui infiniment coupable? Mais c'est précisément la petitesse de l'homme comparé à son Dieu qui rend l'outrage énorme et infini, quand il ose désobéir à Dieu, résister à ses ordres, se préférer à lui, l'offenser, l'outrager, le braver, se révolter enfin, et détruire autant qu'il est en lui l'empire de la Divinité.

Puisque les incrédules nous forcent de consulter la raison sur des objets *où seule elle ne peut fixer notre opinion;* écoutons-la du moins cette raison, et elle nous dira que le crime s'aggrave essentiellement en proportion des droits qu'il a violés, et de la majesté de celui qu'il a outragé. De l'homme qui offense son égal à celui qui outrage son supérieur; de l'homme qui offense le magistrat public à celui qui outrage son souverain, si l'offense s'accroît toujours, que sera-ce donc, si elle attaque Dieu même? N'est-elle pas infinie dans son énormité? *Mais l'homme est si vil:* par cela même il doit donc respecter le plus parfait des êtres. *Il est foible:* il doit donc se soumettre au Tout-Puissant. Sa révolte contre Dieu, qu'on appelle *faute d'un moment,* est le crime d'une créature ingrate qui résiste à l'auteur même de son existence, à un Dieu dont elle tient tout ce dont

elle jouit, et la faculté même d'en jouir, contre un Dieu bienfaisant, patient, miséricordieux; contre un Dieu qui a droit à tout l'amour de l'homme, à l'hommage le plus universel. Ces fautes d'un être qu'on dit *si foible* sont cependant les crimes d'un être qui a la force de résister à Dieu, de braver le souverain législateur, et de lui disputer le droit de régler nos actions, de les diriger toutes à la vertu; ces fautes d'*un être foible* sont cependant autant de crimes volontaires, délibérés, commis avec réflexion, avec la connoissance de la loi qui doit les punir, avec la liberté d'observer cette loi; elles sont par conséquent des crimes de choix, de préférence; ce sont les crimes d'un esclave qui aime mieux se satisfaire et suivre son plaisir que d'obéir au Dieu de l'univers; il n'est par conséquent aucune espèce de noirceur, de méchanceté, d'ingratitude, de rébellion, que de telles fautes ne renferment.

Qu'importe que l'intérêt du crime aveugle l'incrédule en ce monde, qu'il cherche à s'étourdir, à se cacher à lui-même combien il est coupable; il n'en sera pas moins certain que celui qui *est saint dans toutes ses œuvres*[1] *et juste dans toutes ses actions*, saura bien prendre lui-même le soin de son honneur; qu'il convaincra au dernier jour toutes ses créatures; qu'il n'a rien prescrit de contraire à sa bonté et à sa justice éternelles; *qu'il sera justifié en tout ce qu'il a dit*[2], *et reconnu souverainement juste dans ses jugemens?* Tous les raisonnemens de la philosophie deviendront inutiles quand ce Dieu paroîtra.

« Mais la bonté de Dieu est infinie, ajoute l'incrédule. »

Nous disons que c'est précisément parce que Dieu est infini dans sa bonté qu'il faut être *infiniment méchant* pour cesser de l'aimer, pour l'outrager. La bonté est-elle donc un titre à l'infidélité, à l'ingratitude, à la rébellion? Parce que Dieu est bon en est-il moins juste? sa justice n'est-elle pas infinie, aussi bien que sa miséricorde? *Dieu est bon*, mais c'est parce qu'il est souverainement bon qu'il hait souverainement le mal, et qu'il en sera éternellement le ven-

[1] Ps. 144 v. 17. — [2] Rom. 3. v. 4.

geur. *Mon œil vous verra sans être fléchi*, dit le Seigneur[1], *et je ne serai point touché de compassion: Dieu est bon*, mais il est véritable dans ses paroles. Quel blasphème de donner le démenti à sa vérité qui est éternelle, immuable, infaillible comme lui-même, pour prétendre justifier sa bonté !

Considérons en outre que le principal but des menaces de Dieu n'est pas de punir ses créatures, mais au contraire de faire ensorte qu'il ne soit pas obligé d'en venir là. Dieu menace les pécheurs afin qu'ils ne pèchent point, et qu'ainsi ils évitent la punition. Si un instant peut rendre un homme coupable et lui ouvrir l'enfer, un instant d'amour, de vrai repentir, de sincère pénitence, peut lui ouvrir les yeux tant qu'il respire. Ou un bonheur suprême, ou un malheur sans fin; le choix est dans les mains de l'homme, tant qu'il est dans ce monde. A qui peut-il s'en prendre? qu'à lui-même, s'il choisit mal. Son juge inexorable dans l'enfer est le meilleur des pères sur la terre. Une larme le touche, et efface à ses yeux toutes sortes de désordres. Si l'homme s'endurcit, s'il meurt dans le crime, pourquoi alléguer sa foiblesse, puisque l'enfer ne punira jamais que des crimes de choix, des crimes commis avec tous les moyens d'y résister? Que pourra cette excuse auprès d'un Dieu qui offroit au pécheur toute sa puissance, la plénitude de sa force et de ses grâces? Que pourra cette excuse dans celui qui a rejeté la main prête à le fortifier, qui a bien eu *la force* de résister au Tout-Puissant, de braver ses lois, ses menaces, l'enfer même et son éternité?

Les incrédules, au lieu de se rendre à des raisons si convaincantes, ont prononcé d'un ton d'oracle la maxime suivante : *Si la souveraine puissance est unie dans un être à une infinie sagesse, elle ne punit point; elle perfectionne ou elle anéantit.* « Cette vérité, disent-ils[2], est aussi évidente » qu'un axiome de mathématiques. »

Il nous paroît au contraire, que c'est une fausseté très-évidente; cet axiome prétendu supposeroit que Dieu ne peut jamais punir, même par un châtiment passager, puis-

[1] Ezéch. 7. v. 4. — [2] Cod. de la nature 3. part. pag. 123.

qu'une puissance infinie jointe à une sagesse infinie peut perfectionner toute créature autrement que par des punitions.

D'autres ont dit[1] : « Dieu ne peut avoir droit de faire » à ses créatures plus de mal qu'il ne leur fait de bien ; or » une éternité malheureuse est un mal plus grand que tous » les biens dont une créature a été comblée : donc Dieu ne » peut la condamner à un supplice éternel. »

Autre sophisme ; il prouveroit qu'aucune société ne peut jamais condamner à mort un coupable, quelque criminel qu'il soit, parce que la mort est un mal plus grand que tous les biens que la société peut faire à un particulier. A proprement parler ce n'est pas Dieu qui damne, c'est l'homme qui se plonge volontairement et librement dans une éternité de malheurs ; tout ce que Dieu fait tend à l'en préserver. Il est donc absurde de comparer la damnation au bien que Dieu nous fait ; le bien est son ouvrage, le mal vient de nous seuls.

Rien n'est donc plus faux que la tournure dont se servent les incrédules pour rendre odieux le dogme de la damnation des méchans. « Dieu, selon nous, disent-ils, crée un grand » nombre d'âmes dans le dessein de les damner. »

L'Ecriture sainte nous enseigne tout le contraire de cet exécrable blasphème ; elle nous dit[2] que Dieu n'a donné l'être à aucune créature par un motif de haine ; que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connoissance de la vérité[3] ; qu'il est le sauveur de tous les hommes, principalement des fidèles[4]. Le second concile d'Orange a prononcé contre ceux qui disent que Dieu a prédestiné quelqu'un au mal[5], et le concile de Trente l'a répété[6].

A la vérité Dieu donne l'être à plusieurs âmes, en prévoyant qu'elles se damneront par leur faute et par leur résistance aux moyens du salut ; mais *prévoir* et *vouloir* ne sont pas la même chose. Le dessein de Dieu est de sauver

[1] Tindal, c. 4. page 37. — [2] Sap. 11. v. 25. — [3] 1. Tim. 2. v. 4. — [4] Ibid. 4. v. 10. — [5] Can 25. — [6] Sess. 6. de Justificat. can 17.

toutes ses créatures qu'il a douées d'intelligence et de liberté. Ce dessein, cette volonté sont prouvés par les grâces et les moyens de salut que Dieu donne à tous les hommes. Le dessein au contraire que les incrédules attribuent à Dieu n'est prouvé que par l'événement, et cet événement vient de l'homme ingrat et rebelle, et non de Dieu.

Une démonstration plus forte que tous les sophismes des incrédules, et à laquelle ils ne répondront jamais, c'est que leur doctrine n'est capable que d'enhardir tous les scélérats de l'univers, et de leur faire espérer l'impunité. En effet si la croyance d'un enfer éternel n'est pas capable de réprimer leur malice, si malgré cette menace si terrible il est encore tant de vices et de forfaits, que seroit-ce de l'homme si tant de débauchés, tant d'avares, tant d'ambitieux, tant de méchans en tous genres n'avoient à redouter qu'un supplice passager? Ce monde ne seroit plus habitable, et sans ce frein, seul capable d'effrayer, la plupart des hommes ne se mettroient nullement en peine d'éviter les plus grands crimes et les plus grands excès.

Si l'impie nous demande maintenant comment des âmes spirituelles pourront être brûlées par un feu matériel, comment des corps pourront en ressentir continuellement les ardeurs sans se consumer jamais, nous lui demanderons à notre tour comment notre âme est soumise à l'action des sens en cette vie; et si l'esprit, sujet à l'impression du feu dans le corps qu'il habite, n'est pas une merveille tout aussi étonnante que l'esprit tourmenté par des flammes hors de ce même corps; nous lui demanderons encore si le Dieu qui a pu établir cette dépendance et de l'âme et du corps, ne pourra pas aussi soumettre l'âme dépouillée de ce corps à la même douleur; nous lui demanderons depuis quand nos conceptions bornées ont fixé les limites du pouvoir suprême de la Divinité.

Enfin les incrédules ont osé nous reprocher que *c'est l'intérêt des prêtres* qui a inventé l'enfer. Mais la calomnie est trop grossière, et ne fera jamais impression que sur des hommes qui ne sont pas moins ignorans que prévenus in-

justement. Ils sont trop connus ces prophètes qui long-temps avant nous crièrent aux pécheurs[1] : *Qui de vous supportera ces flammes dévorantes, ce ver rongeur qui ne meurt point? qui de vous pourra habiter au milieu de ces feux qui ne s'éteignent pas?* Quand les prêtres font retentir ces oracles et celui de Jésus-Christ : *Allez maudits, au feu éternel,* quel intérêt peuvent-ils avoir ? Qui peuvent-ils espérer séduire en disant : celui qui n'aime pas Dieu son créateur, son bienfaiteur ; celui qui n'aime pas son prochain ; celui qui s'abandonne à l'avarice, à l'ambition, à la vengeance, à la débauche, brûlera dans l'enfer sans espérance de pardon? Qui sont ceux parmi les prêtres qui répètent ces menaces avec plus de zèle, de chaleur et de persuasion? Sont-ce ces prêtres vicieux auxquels la foi annonce que cet enfer est surtout destiné, et non pas ces pasteurs vertueux et respectés de leurs ennemis mêmes, dont la charité connue et toutes les vertus ne laissent pas seulement soupçonner l'intérêt personnel? Ah! si les prêtres cherchoient leurs intérêts dans les dogmes religieux ce seroient les passions qu'ils flatteroient, c'est l'enfer même qu'ils promettroient plutôt de fermer à prix d'argent. Ils trouveroient alors peut-être le vrai moyen de ressusciter le zèle et l'affection des peuples pour l'autel; alors le méchant même engraisseroit celui qui le flatteroit d'abréger son supplice. Il est donc évident que les prêtres en prêchant l'enfer ne peuvent avoir d'autres intérêts que d'en préserver leurs frères qu'ils aiment mieux effrayer par des vérités tristes mais salutaires, qu'abuser et séduire, comme nos sophistes, par les consolations d'un espoir mensonger.

[1] Isaïe, 33 et 56.

NOTE XL.

Sur la passion et la mort de Jésus-Christ selon les quatre évangélistes, Matth. c. XXXVI et XXXVII. Marc, XIV et XV. Luc, XXII et XXIII. Jean XVIII et XIX.

Celse, l'empereur Julien, Porphyre et d'autres philosophes payens ont reproché aux chrétiens, comme un trait de folie, d'attribuer la divinité à un juif puni du dernier supplice. Après dix-huit siècles ce sarcasme est sans cesse renouvelé par les incrédules.

Nous répondons à tous que l'ignominie de la mort du Sauveur a été pleinement réparée par sa résurrection, par son ascension glorieuse, par le culte qui lui est rendu d'un bout de l'univers à l'autre; que ses souffrances étoient nécessaires pour confirmer les autres signes de sa mission; il falloit que ce divin législateur prouvât, par son exemple, la sainteté et la sagesse des leçons de patience, d'humilité, de soumission à Dieu, de courage qu'il avoit données; ses disciples, destinés au martyre, avoient besoin d'un modèle; il n'étoit pas moins nécessaire au genre humain tout entier. Après avoir enseigné aux hommes comment ils doivent vivre, il restoit encore à leur apprendre la manière dont il faut mourir. Jésus-Christ l'a fait, et jamais il n'a paru plus grand que pendant sa passion.

L'histoire en avoit été prédite et tracée bien des siècles avant l'événement[1]. Lui-même l'avoit prédite plus d'une fois; il en avoit désigné le moment[2]; il avoit déclaré d'avance les circonstances et le genre de son supplice; il voulut encore représenter sa mort par une auguste cérémonie, en conserver le souvenir par un sacrifice qui en renfermât l'image et la réalité. Il pouvoit se dérober à la fureur de ses ennemis, il pouvoit tromper leur attente; il les attend après avoir médité sur les outrages et les tourmens qu'on

[1] Voyez nos observations préliminaires sur les prophéties, § troisième, art. 2, n. 8. — [2] Voyez ibid. art. 3.

lui préparoit, il se soumet à son Père; il marche d'un pas ferme vers les soldats, se fait connoître à eux, leur commande de laisser aller ses disciples, et opère un miracle pour montrer ce qu'il est et ce qu'il peut.

Présenté à ses juges, il leur répond avec modestie et avec fermeté; il leur déclare qu'*il est le Christ, le Fils de Dieu;* ce fut l'unique cause de sa condamnation. Livré aux soldats, il souffre les insultes et les outrages dans le silence, sans foiblesse et sans ostentation; il ne dit rien pour fléchir le magistrat romain qui devoit décider de son sort; il ne fait rien pour contenter la curiosité d'un roi vicieux et d'une cour impie. En marchant au Calvaire, il prédit la punition de ses ennemis avec les expressions de la pitié. Arrivé au lieu du supplice, on l'attache à la croix, on l'y cloue, et les douleurs les plus aiguës consument sa vie : *Mon Père,* s'écrie-t-il, *mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Rien ne peut épuiser sa bonté céleste, ni lui faire oublier sa grandeur et sa dignité : il ne répond rien aux Juifs qui l'insultent, ni au brigand qui le raille, mais il promet le ciel au malfaiteur qui l'invoque. Après trois heures de souffrances cruelles il dit d'une voix forte, et qui étonne les assistans : *Tout est consommé;* il recommande sa mère à son disciple chéri et son âme à son Père; il rend le dernier soupir.

Tel est le récit qui a été fait par quatre de ses disciples que les incrédules nous peignent comme des ignorans. S'il n'est pas fidèle, qui leur a suggéré une peinture aussi sublime d'un Dieu mourant pour le salut de ses créatures?

Pour affoiblir l'impression qu'un tel récit doit faire sur tout homme sensé, les incrédules se sont attachés à travestir quelques circonstances, à chercher de prétendues contradictions entre les diverses narrations de ces quatre écrivains. Pour rendre le Sauveur ridicule et méprisable, il a fallu que l'historien critique de sa vie se soit armé de cette rage maligne dont furent animés les Juifs qui le crucifièrent. Altérer des faits, en supprimer d'autres, s'emporter, se contredire, lancer des plaisanteries sacriléges, c'est le

chef-d'œuvre d'impiété dont l'antiquité ne fournit aucun exemple.

Ce prétendu historien avoit souvent osé accuser Jésus-Christ de crainte, de pusillanimité, de s'être enfui ou caché au moindre danger. Mais est-ce par un trait de *foiblesse* que Jésus s'offrit lui-même à ses ennemis ? Nous avons déjà observé qu'il ne tenoit qu'à lui de s'éloigner; il savoit le dessein des Juifs, il le leur avoit reproché dans le temple, et il en avoit averti ses disciples[1]. La Samarie étoit une retraite, plusieurs Samaritains croyoient en lui; il n'auroit couru aucun danger dans la Galilée, Hérode avoit désiré de le voir; il pouvoit gagner les confins de la Phénicie, il y avoit fait un miracle.

Le critique dit[2] « que depuis le jour de son entrée so-
» lennelle à Jérusalem nous ne voyons pas qu'il y soit re-
» tourné, sinon pour subir son jugement. »

Rien n'est plus faux. Saint Jean dit[3] que Jésus vint à Béthanie *six jours avant la pâque*, et que son entrée à Jérusalem se fit le lendemain. Saint Luc répète deux fois que *tous les jours Jésus* alloit enseigner dans le temple[4], que la nuit il se retiroit sur la montagne des Oliviers; que dès le matin le peuple alloit l'écouter dans le temple. Les évangélistes racontent ce qui se passa pendant ces six jours; la malédiction du figuier, l'expulsion des marchands, les disputes de Jésus avec les prêtres et les docteurs, les piéges qu'ils lui tendirent, les questions des sadducéens, la prophétie de la destruction de Jérusalem et du temple, le conseil que tinrent les Juifs deux jours avant la fête, la prédiction de Jésus à ses disciples que dans deux jours il seroit livré aux Juifs pour être crucifié; sont-ce là des marques de crainte, etc. ?

Nous abuserions de la patience de nos lecteurs, si nous mettions sous leurs yeux tous les blasphèmes et tous les travestissemens que la plus insigne mauvaise foi, excitée par toutes les fureurs de l'enfer, a suggérés à l'historien

[1] Matth. 21 Marc, 12. Luc, 20. — [2] C. 14. — [3] C. 12. v. 11 et 12 — [4] Luc, 19. v. 47. 21. v 37.

critique. Voici comme il parle de l'institution de l'Eucharistie : « Comme ce Judas, dit-il [1], étoit le trésorier de la » troupe, et par conséquent chargé de payer les frais du » repas, Jésus, selon les apparences, voulut faire entendre » que c'étoit aux dépens de sa vie et de son sang qu'ils » étoient régalés dans ce moment. *Prenez,* leur dit-il d'une » façon énigmatique, *car ceci est mon corps.* Il leur donna » ensuite la coupe en leur disant que c'étoit là *son sang qui* » *alloit être versé pour eux.* Judas saisit très-promptement » le sens de l'énigme; il se leva de table et sortit sur-le- » champ. Les autres apôtres n'y comprirent rien du tout. » C'est néanmoins sur cet emblème que quelques docteurs » ont depuis élevé le dogme fameux de la transsubstantia- » tion. »

L'auteur ajoute dans une note que les protestans ont tort de ne pas y croire, puisqu'ils croient qu'un Dieu a pu s'incarner. « Si le dogme de la transsubstantiation, dit-il, est » une folie, c'est une folie bien ancienne dans l'Eglise, et » qui ne prouve que la crédulité prodigieuse des premiers » fidèles. Saint Paul, saint Ignace martyr, saint Irénée, etc., » parlent de ce mystère absurde comme les catholiques » romains. »

Pour répondre à cet étrange commentateur, nous nous contenterons de quelques réflexions. 1.° Judas, selon l'Evangile, étoit un voleur; il aimoit l'argent, il vendit son maître par avarice. N'est-il pas ridicule de supposer que ce traître paieroit les frais du repas sur une somme qu'il se procura par un si grand crime? 2.° Judas rendit aux Juifs la somme qu'il avoit reçue pour le prix de sa trahison, et alla se pendre de désespoir. Comment donc *régala-t-il* les apôtres du prix de la vie et du sang de Jésus-Christ? Il n'étoit plus présent, il sortit immédiatement après avoir reçu le morceau de pain trempé que Jésus lui donna [2]. Il ne fut donc pas dans le cas de *saisir le sens de l'énigme.* 3.° Jésus dit : *Ceci est mon sang d'une nouvelle alliance, sang qui est répandu pour vous et pour plusieurs en rémission des péchés.*

[1] C. 15. — [2] Joann. 13. v. 30.

En quel sens l'argent reçu par Judas pouvoit-il cimenter une nouvelle alliance et remettre les péchés? 4.° Jésus ajoute à ses apôtres : *Faites ceci en mémoire de moi;* leur donna-t-il un ordre auquel ils ne comprirent rien? mais il avoit déjà dit[1] : *Le pain que je donnerai est ma propre chair, livrée pour la vie du monde. Ma chair est véritablement une viande,* etc. Les apôtres durent le comprendre, ainsi que saint Paul, *puisqu'il en a parlé comme les catholiques romains.* 5.° Saint Jean, saint Paul, saint Ignace martyr, saint Justin, saint Irénée, etc., *qui ont parlé de l'Eucharistie comme les catholiques romains,* sont-ils *les docteurs qui ont élevé depuis* le dogme de la transsubstantiation, et qui ont eu *autant de crédulité* que les apôtres et les premiers fidèles?

Il n'entre pas dans notre plan de discuter le dogme de la présence réelle et de la transsubstantiation; nous nous contenterons d'observer que le plus impie de tous les incrédules a été forcé d'avouer que ce mystère n'est *pas plus incroyable que celui d'un Dieu incarné.*

Dans le jardin des Olives Jésus tomba en foiblesse et en agonie; il conjura son Père d'écarter de lui le calice des souffrances; il sua sang et eau. « L'Homme-Dieu, disent » les incrédules[2], fit voir aux approches de la mort une foi- » blesse qu'un grand nombre d'hommes courageux rougi- » roient de montrer en pareille circonstance. »

Jésus fut attristé, nous disent les évangélistes; *il fut saisi d'angoisses et d'effroi, il sua même du sang.* Mais la nature innocente ne répugne pas moins aux douleurs que la nature corrompue. Ce n'est pas la crainte de les ressentir qui nous rend coupables, c'est de nous y soustraire en trahissant nos devoirs. Loin qu'une vive sensibilité dégrade celui qui les éprouve, elle l'élève au contraire lorsqu'il les surmonte, parce qu'elle prouve d'autant mieux son parfait dévouement à la vertu, et il ne mérite que des éloges et de l'admiration.

Y a-t-il rien de plus touchant et de plus magnanime dans

[1] Joann. 6. — [2] Hist. crit c 14. Celse dans Origène, l. II. n.° 23. Munimen fidei 2. part. c. 24.

le caractère du Sauveur que cette sagesse douce, humaine, modeste, qui l'éloigne également de l'ostentation et de la roideur? Ce n'est point un philosophe superbe qui dise qu'il se suffit à lui-même; il est bien aise, au contraire, de n'être pas seul : il prie trois de ses disciples de rester et de veiller avec lui. Ce n'est point non plus un de ces stoïciens qui nous assure que la douleur n'est point un mal; c'est le Verbe incarné sensible aux misères de l'homme pour qui il vient satisfaire; c'est un tendre Rédempteur qui avoue à ses amis ses angoisses; et s'il demande sa délivrance à son Père, c'est avec une douceur et une résignation qui arrachent des larmes d'attendrissement à quiconque sent le grand et le beau.

Représentons-nous cette terrible scène où la prescience du Sauveur lui fit connoître clairement tout ce qu'il devoit endurer. « Le voici, se dit-il à lui-même, le voici arrivé ce » jour effroyable qui éclairera mon supplice; avant que le » soleil se lève le malheureux Judas m'aura remis au pou- » voir de mes implacables ennemis; Jérusalem demandera » mon sang à grands cris, un lâche gouverneur le lui ac- » cordera; fouetté, insulté, maudit, couvert de crachats, » couronné d'épines, je serai suspendu et cloué à un bois » infâme, j'y perdrai goutte à goutte mon sang et ma vie. » Déjà il entend les clameurs furibondes de la populace : *Qu'il meure, qu'il meure; crucifiez-le, crucifiez-le.* Dans cet état de désolation dont il n'y eut jamais d'exemple, il s'adresse à son Père; sa prière ne fut pas même une demande absolue : *S'il est possible*, dit-il, *éloignez de moi ce calice; cependant que votre volonté soit faite et non pas la mienne.*

Nous n'entreprendrons pas d'expliquer tous les mystères que renferme l'agonie de Jésus-Christ au jardin des Olives. Le Fils de Dieu a voulu nous apprendre que la répugnance naturelle de souffrir et de mourir n'est pas un crime lorsqu'elle est jointe à une parfaite soumission à Dieu. Il a voulu instruire les martyrs, leur apprendre qu'il faut attendre la mort et non la provoquer.

Un philosophe même a reconnu qu'il y a un extrême cou-

rage à marcher à la mort en la redoutant. Il a fait sur ce point l'apologie du Sauveur : « S'il semble craindre la mort, » dit-il[1]; si l'angoisse qu'il ressentit fut si extrême qu'il en » eut une sueur mêlée de sang, ce qui est le symptôme le » plus violent et le plus rare, c'est qu'il daigna s'abaisser » à toute la foiblesse du corps humain qu'il avoit revêtu. » Son corps trembloit, et son âme étoit inébranlable; il » nous apprenoit que la vraie force, la vraie grandeur con» sistent à supporter les maux sous lesquels notre nature » succombe. Il y a un extrême courage à courir à la mort » en la redoutant. »

L'auteur de l'Histoire critique est obligé lui-même d'avouer qu'après sa prière Jésus ne montra plus *de timidité*; il dit que « sentant l'impossibilité d'échapper il fit de né» cessité vertu, et en *poltron révolté* se présenta hardiment » à la troupe. »

Où étoit l'impossibilité d'échapper une heure auparavant? Jésus, après avoir reproché avec douceur aux apôtres la persévérance de leur sommeil : *Levez-vous*, leur dit-il, *allons; celui qui doit me livrer approche.* Si alors il fût sorti du jardin, Judas et son escorte n'auroient su où le trouver. Mais ce Jésus effrayé, tremblant avec ses apôtres, ne voit pas plus tôt paroître Judas avec ses satellites qu'il reprend toute sa première grandeur, et ne la quitte qu'en quittant la vie; libre, il avoit éprouvé quelques foiblesses innocentes du Fils de l'homme; arrêté, condamné, sacrifié, il n'est plus que le Fils de Dieu.

Il entend arriver l'apôtre apostat et sa suite; loin de fuir ou de se cacher : *Qui cherchez-vous*, leur dit-il avec dignité? et pour faire comprendre que ses ennemis seroient bien foibles contre lui s'il vouloit se prévaloir de ses forces, il les remplit d'une telle frayeur qu'ils tombent tous à la renverse. Après qu'ils se sont relevés, Judas l'aborde et le baise pour indiquer à ses gens leur proie : *Mon ami*, lui dit Jésus, *est-ce ainsi que vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser?*

[1] Traité de la tolerance, c. 14

Saint Pierre, indigné de voir saisir son maître, met l'épée à la main, frappe un des domestiques du grand-prêtre, et lui abat l'oreille droite. Jésus approche du blessé, le touche et le guérit. « *Modérez-vous,* dit-il à son apôtre; *quiconque* » se sert du glaive mérite de périr par le glaive. Croyez-» vous que je ne puisse obtenir de mon Père le secours de » ses anges? Il faut que je boive le calice qui m'est réservé, » et que les Ecritures s'accomplissent. » Est-ce là le discours d'un *poltron révolté?* Jésus se livre ensuite sans résistance à ceux qui viennent le prendre, et ne stipule que la liberté de ses chers disciples.

Les censeurs de l'Evangile disent « que Jésus parla peu » respectueusement au grand-prêtre Caïphe; qu'il ne dé-» clara pas nettement sa divinité; que frappé sur une joue » il ne tendit pas l'autre, comme il l'avoit ordonné. »

Il suffit de lire le texte des évangélistes pour voir que la réponse de Jésus-Christ à Caïphe n'avoit rien du tout de contraire au respect; que c'étoit une déclaration formelle de sa divinité : le grand-prêtre le somme de déclarer s'il est le Christ, le Fils de Dieu : *Vous l'avez dit,* répond Jésus; *je vous déclare même que vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite toute-puissante de Dieu, et venir juger sur les nuées du ciel.* Loin donc de nier ce qu'il est, il s'annonce comme le juge futur de tous les mortels et du tribunal même devant lequel il comparoît. N'est-ce pas là déclarer qu'il est Dieu? Aussi le conseil des Juifs ne s'y méprit pas, puisque c'est pour cela qu'il condamna Jésus-Christ à la mort comme blasphémateur.

« Jésus frappé ne tendit point l'autre joue comme il l'avoit » conseillé à ses disciples. »

Il ne le devoit pas. En prédisant à ses disciples les persécutions qu'ils auroient à essuyer, il leur conseille de souffrir plutôt un second outrage que de demander en justice la réparation du premier. Mais Jésus étoit pour lors en justice, sous les yeux des magistrats assemblés; il devoit donc se justifier, et non provoquer, en tendant l'autre joue, la brutalité d'un valet autorisé par la présence de son maître.

Ces mêmes critiques ajoutent : « On ne conçoit pas comment Dieu a permis que Pilate, qui vouloit sauver Jésus, » ait été assez foible pour le condamner, quoiqu'innocent. »

Nous ne concevons pas mieux comment les incrédules se confirment dans l'irréligion, quoiqu'ils s'exposent par là aux plus épouvantables de tous les malheurs, par des raisons ou des réflexions aussi absurdes : cependant le fait est visible.

Mais nous concevons qu'un gouverneur, quoique ennemi du crime, peut être foible, craindre les séditions et le tumulte, redouter les relations infidèles qu'on peut faire à la cour de sa conduite. Nous concevons que Pilate, quoiqu'il répugnât à verser le sang innocent, répugnoit encore davantage à courir, pour le sauver, le moindre péril; nous ne sommes point étonnés qu'il ait frémi à la seule idée d'encourir les soupçons du sombre Tibère, et qu'il ait sacrifié le juste à sa politique. Nous concevons enfin que Dieu a permis ce crime comme il permet tous les autres qui se commettent dans le monde.

Les incrédules prétendent que Jésus-Christ sur la croix se plaignit d'être abandonné de son Père. Calvin a osé dire que les premières paroles du psaume XXI, que Jésus-Christ prononça pour lors, étoient l'expression du désespoir; mais le sens de ces paroles, traduites à la lettre, démontre que ne n'étoit ni une plainte, ni un reproche, mais une exclamation sur la rigueur du tourment que souffroit le Sauveur : *Mon Dieu, mon Dieu, à quoi vous m'avez delaissé! à quels tourmens vous m'avez réservé!* Y a-t-il là aucun signe d'impatience, de murmure ou de désespoir ? D'ailleurs Jésus-Christ, en prononçant ces paroles, se faisoit l'application de ce psaume; il faisoit voir que ses douleurs étoient l'accomplissement de cette prophétie. Aussi, lorsque toutes les circonstances furent vérifiées, Jésus s'écria : *Tout est consommé.*

Nos adversaires soutiennent qu'il y a contradiction entre les évangélistes[1]. « Jésus, selon saint Jean, fut condamné

[1] Voltaire. Bibl. expl. Hist. crit. c. 15.

» à la sixième heure, et selon saint Marc, il fut crucifié à » la troisième heure. »

Plusieurs anciens manuscrits de l'Evangile de saint Jean, entr'autres celui de Cambridge, portent que Jésus fut condamné *environ à la troisième heure ;* on lit même dans la Chronique d'Alexandrie : *C'est la leçon des exemplaires les plus corrects, et de l'original conservé à Ephèse.* Ce sentiment est celui des plus habiles critiques et de don Calmet, qui citent Eusèbe, saint Pierre d'Alexandrie, etc. Nous nous dispenserons en conséquence de rapporter les autres moyens que de savans interprètes ont employés pour concilier ces écrivains sacrés [1].

Autre contradiction prétendue suivant les incrédules. « Selon saint Matthieu et saint Marc les deux voleurs crucifiés avec Jésus lui insultoient; selon saint Luc, au contraire, un seul injurie le Sauveur. »

Il s'ensuit seulement que la narration de saint Luc est plus circonstanciée que celle des deux premiers évangélistes. Il rapporte la conversion du bon larron, de laquelle ils n'ont pas parlé. Saint Matthieu et saint Marc ont mis le pluriel pour le singulier, façon de parler qui se rencontre dans les auteurs profanes aussi bien que dans les Livres saints [2].

Quant aux ténèbres miraculeuses arrivées à la mort de Jésus-Christ, voyez ce que nous en avons dit dans nos *Observations préliminaires* sur le nouveau Testament, art. III, n.° 15.

Les incrédules disent 1.° qu'il seroit contraire à *la justice* qu'un roi destinât son fils unique « à la mort pour le salut » de son peuple, ajoutant que Dieu traiteroit en ce cas les » coupables comme innocens, et les innocens comme coupables. »

1.° Cette comparaison n'est point admissible, parce que le meilleur des rois qui destineroit son fils unique à la mort

[1] Voyez Bergier, Dict. Théolog. aux mots Heure, Crucifiement, Passion. Traité de la vraie religion. tom 4. p. 129, 130. Bullet, Repons. critiq. tom. 2. art. Heure du crucifiement. — [2] Voyez les Rep. critiq. de Bullet, tom. 1. art. Freres de Jacob.

pour le salut de son peuple ne pourroit, en récompense, le ressusciter pour le faire asseoir à sa droite sur son trône.

2.° Les conséquences que les incrédules tirent de leur comparaison sont d'autant moins applicables à Notre-Seigneur, que, par l'effet d'une charité incompréhensible, il s'est offert lui-même à Dieu pour expier nos péchés : *Mon Père m'aime,* disoit ce divin Rédempteur[1], *parce que je donne ma vie; mais je la recouvrerai : personne ne me la peut ôter, c'est moi-même qui la donne volontairement; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre; c'est l'ordre que j'ai reçu de mon Père.* Bien loin donc que Dieu ait traité son Fils comme *coupable,* le contraire est démontré évidemment et par les textes que nous venons de rapporter, et par sa résurrection glorieuse, et par son élévation au-dessus de toutes choses.

3.° Cette expression de saint Pierre[2], lui *juste* pour les *injustes,* prise dans son sens naturel, est si fort éloignée de présenter à la saine raison aucune idée absurde ou contradictoire que notre rédemption n'auroit point été opérée si Notre-Seigneur avoit été moins *juste.*

« 4.° On a peine à comprendre, dit l'auteur de la Reli-
» gion essentielle[3], comment il peut entrer dans l'esprit qu'il
» y ait quelque chose en Dieu qui s'oppose au bonheur de
» l'homme; cela implique contradiction; car on ne doute
» pas que le salut de l'homme ne soit une suite de ce que
» Dieu *l'a voulu.* Or dire que Dieu veut le salut de l'homme,
» et soutenir en même temps qu'il y a en Dieu un principe
» de *justice* ou soi-disant tel qui s'y oppose, c'est dire que
» Dieu *veut* et qu'il *ne veut pas,* etc.

« D'un autre côté[4], n'est-il pas vrai que si une justice qui
» est hors de l'homme pouvoit lui être imputée pour sup-
» pléer à celle qui lui manque, la justice de Jésus-Christ,
» dont le mérite est infini, seroit souffrante pour *le plus*
» comme pour *le moins;* que la distance qu'il y a d'un

[1] Joan. 10. v. 17, 18. — [2] 1. Petr. 3. v. 18. — [3] 1.re lettre introductive, page 4. — [4] Pag. 14.

» homme pécheur à un homme converti n'étant pas infinie,
» un mérite infini doit tout absorber. »

Dans ces raisonnemens l'auteur s'est donné la torture pour faire trouver de la contradiction où il n'y en a absolument point : parce qu'il s'est persuadé qu'il ne doit rien y avoir d'*incompréhensible* pour lui, il a cru pouvoir rejeter, comme *contradictoire*, tout ce qu'il ne pouvoit entièrement comprendre.

La première *contradiction* dont il est question dans son premier raisonnement n'est fondée que sur une équivoque.

Si le salut de l'homme étoit un effet de cette volonté toute-puissante de Dieu par laquelle il dit *que la lumière soit*, et la *lumière fut*; l'homme seroit nécessairement *sauvé*, mais il ne seroit plus *libre*; or il l'est certainement, et il n'en est pas moins vrai que Dieu *veut* le salut des hommes, mais c'est d'une volonté relative à l'assemblage de ses perfections et aux facultés libres et intelligentes dont il lui a plu de douer l'homme.

Sa bonté, celui de tous ses attributs sous lequel il a pris le plus de plaisir à se faire connoître aux hommes, lui fit promettre à nos premiers parens un Rédempteur; il a fait prédire l'heureuse époque où s'accompliroit cette promesse; Jésus-Christ est venu au temps marqué, et s'est offert lui-même à son Père pour expier les péchés. Voilà véritablement une bienveillance infinie de Dieu pour le salut des hommes. Il est donc incontestable que Dieu *le veut*, parce qu'il est *infiniment bon*. Mais comme il les a créés *libres*, et qu'il leur fournit tous les moyens nécessaires pour acquérir le salut, il est aussi certain qu'il punira les méchans qui, malgré tous ces secours, s'obstinent à faire un mauvais usage de leur liberté, qu'il l'est que cet être suprême est *infiniment juste*; et quant à ceux qui seront vraiment repentans, il est aussi certain que Dieu leur fera grâce en considération des mérites de Jésus-Christ, qu'il est certain que cet Etre souverainement parfait est *infiniment miséricordieux*.

La seconde *contradiction* qu'on allègue renferme une pé-

tition de principe bien manifeste. Car une justification d'un prix infini n'efface pas nécessairement tous les péchés. Dieu, en employant ce remède, a été libre de restreindre son efficacité à des conditions déterminées par l'accord parfait de sa bonté avec sa sainteté et sa justice. Quelle contradiction y a-t-il que Dieu ait voulu sauver les pécheurs à condition qu'ils se repentent et se convertissent? Le sacrifice de Jésus-Christ est sans doute un moyen infiniment puissant pour opérer cet effet; mais la rédemption des pécheurs obstinés étant contraire à la *sainteté* et à la *justice* de Dieu ne peut pas mieux découler de cette source que la condamnation des justes, l'une et l'autre étant aussi réellement contraires aux perfections divines et aux déclarations positives de l'Ecriture sainte; ainsi la distance d'un homme converti à un pécheur sans repentance est infinie à cet égard, puisque l'un est l'objet du sacrifice de Jésus-Christ, et l'autre ne l'est point du tout. C'est ainsi que Dieu nous a révélé sa volonté: la saine raison y acquiesce et nous fait connoître les absurdités des raisonnemens téméraires de l'impiété.

5.° Les incrédules disent « qu'il auroit été mieux que Dieu » pardonnât le péché d'Adam que de le punir d'une manière » si terrible dans la personne de son propre Fils. »

Quoique ce soit un mystère incompréhensible à toute la raison humaine que le Verbe éternel qui *étoit au commencement, qui étoit en Dieu, et qui étoit Dieu* de toute éternité, et qui s'étoit *fait chair* dans *la plénitude des temps*[1], ait souffert les douleurs et la mort non dans sa nature divine, incapable de souffrir, mais dans la nature humaine qu'il s'étoit unie; cependant quand on considère que ce n'est pas pour lui que le Fils de Dieu est mort, qu'il a vaincu, qu'il a triomphé; que c'est pour nous rétablir dans les droits de l'immortalité, pour réparer la gloire de son Père, alors on comprend qu'il a *été mieux* que Dieu ait ainsi puni le péché du premier homme, afin de donner à ses descendans une idée de sa justice, de leur inspirer l'horreur du péché, et de les en préserver. Et en effet quel hommage plus digne

[1] Joann 1 Gal. 4.

de la majesté de l'Etre-Suprême que l'anéantissement où son propre Fils s'est réduit pour sa gloire. En entrant dans le monde il s'étoit dévoué à l'obéissance; il savoit que la justice de Dieu vouloit être apaisée par une satisfaction proportionnée à l'offense, c'est-à-dire d'une valeur infinie; qu'une telle satisfaction n'étoit point du ressort des hommes; que Dieu, comme *Dieu*, ne pouvoit point satisfaire; mais qu'en réunissant la nature divine et la nature humaine en une même personne, il pourroit souffrir comme *homme*, et donner comme *Dieu* un prix infini à ses souffrances, et satisfaire pleinement, et bien au-delà, à la justice de son Père.

« Mais Dieu ne pouvoit-il pas, demande saint François » de Sales (premier discours du Vendredi saint), donner » aux hommes, pour leur salut, un autre remède que celui » de la mort de son Fils? sans doute il étoit en son pouvoir » de leur pardonner par une autorité absolue, par un effet » de sa miséricorde, sans y faire intervenir sa justice, et » sans l'entremise d'aucune créature; et quand il l'eût fait, » qui seroit en droit d'y trouver à redire, puisqu'il est le » souverain monarque et le créateur de toutes choses, et » qu'il peut tout ce qu'il veut? Sa volonté est un moyen » suffisant; mais l'amour qu'il a pour nous ne se seroit pas » montré comme il l'a fait en la mort de son Fils. C'est » pour nous prouver combien il nous aimoit que cet Homme-» Dieu est mort, et de la mort la plus dure et la plus ignominieuse qui se puisse imaginer. »

Au reste, toutes les objections des incrédules ne parviendront jamais à obscurcir les traits de divinité que Jésus-Christ a fait paroître pendant sa passion et à sa mort, l'éclat avec lequel il a vérifié les prophéties, le triomphe de sa résurrection, le prodige du monde converti par la prédication d'un Dieu crucifié. Ce prodige subsiste depuis 18 siècles, en dépit de tous les efforts des incrédules, et il subsistera autant que l'univers. Jésus-Christ avait dit : *Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi*; il a rempli sa parole : il accomplira de même celle qu'il a

donnée d'être avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles.

Avant de démontrer la résurrection de Jésus-Christ, nous devons faire voir que sa mort sur la croix a été certaine et indubitable.

« Jésus-Christ n'est point mort sur la croix, suivant l'his-
» torien critique : un homme vigoureux et à la fleur de
» l'âge peut aisément résister à trois heures d'un supplice
» qui n'attaque point les parties nobles. On en a une preuve
» dans les deux larrons qui furent crucifiés avec lui, aux
» quels il fallut rompre les jambes pour les faire mourir ;
» cela paroît aussi par l'étonnement que Pilate marqua
» lorsque Joseph d'Arimathie lui dit que Jésus étoit déjà
» expiré. Jésus fit donc le mort, pour qu'on ne lui cassât
» point les jambes comme aux larrons, et afin que ses dis-
» ciples Joseph et Nicodème, qui avoient du crédit, ob-
» tinssent de Pilate de l'ôter de la croix. Ceux-ci le mirent
» dans le tombeau; le couvrirent d'aromates pour mieux
» cacher la feinte, et vinrent ensuite l'enlever pendant la
» nuit, car le sépulcre ne fut scellé et on n'y mit des gardes
» que le lendemain, comme le marque expressément saint
» Matthieu. Joseph et Nicodème, ayant Jésus entre leurs
» mains en eurent tout le soin possible, et le guérirent par
» de bons remèdes. Les apôtres étant assemblés un soir
» dans quelque chambre de la maison de Joseph ou de
» Nicodème, ou de quelqu'autre disciple, Jésus y entra par
» une porte secrète, leur parla, leur montra ses plaies qui
» n'étoient pas encore refermées, but et mangea avec eux,
» et mit par là si bien dans la tête de ces bonnes gens qu'il
» étoit ressuscité qu'ils allèrent le publier par toute la terre
» au péril de leur vie. »

Tel est le roman que l'incrédule que nous réfutons a imaginé pour combattre la vérité de l'histoire de la résurrection de Jésus-Christ. Mais 1.° n'est-il pas bien étonnant qu'après dix-huit siècles on essaie de jeter du doute sur un fait qui a été cru sans difficulté par tout ce qui a existé jusqu'à nous de chrétiens, de Juifs, de païens, d'hommes de toute

ligion? Tacite, si prévenu contre les chrétiens, en fait mention[1]. Tous les ennemis du christianisme, dans les premiers siècles, nous objectoient de présenter aux adorations du monde un homme mort du supplice le plus ignominieux. N'étoit-il pas bien plus aisé aux Juifs, si intéressés à anéantir le miracle de la résurrection de Jésus-Christ, de persuader qu'un homme a demeuré trois heures en croix sans mourir, que de faire croire que des hommes timides, qui n'osoient se montrer, sont venus au milieu d'une troupe de gardes enlever un corps qui étoit dans une caverne fermée par une grosse pierre et scellée?

2.° Nous ne disconvenons pas qu'un homme puisse demeurer attaché à une croix trois heures sans mourir; mais si l'on fait attention à la longueur et à la variété des tourmens qu'on avoit fait endurer au Sauveur, à l'agonie et à la sueur de sang qu'il avoit essuyées au jardin des Oliviers, aux coups qu'il avoit reçus chez Caïphe, à la flagellation qu'il souffrit chez Pilate, à la défaillance qui lui survint en portant sa croix, au sang qu'il répandit lorsqu'il y fut cloué, on sera plutôt étonné de ce qu'il put vivre encore trois heures sur la croix.

3.° Jusqu'à ce que le Sauveur expirât, le peuple étoit là qui le regardoit, et les principaux de la nation, les princes des prêtres, les scribes, les anciens qui se moquoient de lui. Les soldats, les voleurs même qui étoient crucifiés à ses côtés lui insultoient aussi. Tous ces gens-là l'ont cru mort. Est-il possible qu'un homme puisse en imposer à toute une multitude qui a demandé sa mort avec fureur, aux yeux des principaux, des savans d'une nation qui sont acharnés à le perdre? Mais accordons pour un moment que Jésus ait pu faire illusion à cette foule d'ennemis, n'auroit-il donné aucun signe de vie lorsqu'un soldat lui perça le côté d'une lance, jusqu'à ouvrir le péricarde et percer le cœur? Quoi! il ne lui sera pas échappé alors involontairement un soupir, un mouvement de quelque partie de son corps? c'est ce que tous les sophistes du monde ne persuaderont jamais à per-

[1] Annal. l. 15, c. 44.

sonne. Ajoutons enfin que si Jésus-Christ avoit fait le mort jusque-là, il le devint alors en effet, puisque le coup qu'il reçut, de l'aveu de tous les chirurgiens, est mortel. Admettant encore que ce coup ne l'eût pas fait périr, pouvoit-il rester vivant ayant été opprimé pendant plusieurs heures du poids de cent livres d'aromates, serré de toutes parts dans des linges, et enfermé dans un sépulcre où il ne devoit y avoir presque aucune communication avec l'air.

4.° C'est parce que Jésus-Christ *étoit mort* que les soldats ne lui rompirent point les jambes comme aux deux larrons crucifiés avec lui.

5.° Il est vrai que Pilate fut étonné que Jésus pût être sitôt mort; c'est pour cela qu'il voulut s'assurer du fait: de quelque poids que fût le témoignage d'un officier considérable, tel qu'étoit Joseph d'Arimathie, Pilate ne voulut point se fier à son récit; il fit venir le centurion et s'informa de lui s'il étoit vrai que Jésus fût déjà mort, et ce ne fut qu'après que la chose lui eût été attestée par le centurion qu'il consentit à la demande de Joseph.

6.° Nous avons déjà observé que les Juifs eux-mêmes n'ont jamais douté de la mort de Jésus sur la croix. En effet ils demandèrent à Pilate des soldats pour garder le tombeau, et ils en scellèrent l'entrée; ils ont publié ensuite, il est vrai, que les apôtres avoient dérobé le corps pendant le sommeil des gardes; mais ils n'ont jamais soupçonné que Jésus ait vécu depuis ce moment.

Une particularité remarquable, c'est que les gardes qui furent placés pour garder le tombeau ne furent pas des Romains, mais des Juifs. Les premiers, supposé que les disciples eussent voulu enlever le corps de leur maître, auroient pu peut-être se laisser corrompre, ne prenant aucun intérêt à toute cette dispute; mais il n'y avoit rien de pareil à craindre d'une garde de Juifs, que saint Jean appelle [1] une compagnie de soldats et d'officiers de la part des sacrificateurs. Quoique les Romains ne permissent plus aux Juifs de tenir des troupes sur pied, le grand-prêtre avoit con-

[1] 18. v. 3. conf. cum 7. v. 32, 45. Matth. 26. v. 47. Marc, 15. v. 43. Act. 4. v. 1.

servé un corps plus ou moins nombreux qui lui servoit de garde.

Toutes ces circonstances tirées de l'histoire évangélique sont irrécusables aujourd'hui, puisqu'elles n'ont pas été récusées dans le temps. L'accord des Juifs avec les apôtres le prouve démonstrativement. Que l'incrédule qui veut révoquer en doute la mort du Sauveur sur la croix nous en cite une dans toute l'histoire qui ait été plus positivement et plus solennellement attestée?

En vain ajoute-t-il « que Jésus fut mis dans un tombeau » tout neuf d'où ses disciples eurent peut-être soin de le » tirer à temps. »

Qu'il nous dise donc s'ils l'en ont tiré vif ou mort. Un tombeau neuf est-il plus aisé à percer qu'un tombeau ancien? S'il y avoit eu d'autres morts ensevelis avant Jésus, on diroit que ce peut n'être pas lui qui soit ressuscité, mais un autre.

Il dit « que ce tombeau pouvoit avoir des issues secrètes » différentes de l'entrée qu'on avoit scellée. »

L'Evangile prévient ce soupçon en avertissant que ce tombeau *étoit taillé dans le roc*. Ce caveau subsiste encore, et depuis 18 siècles on n'y a point vu d'issue. M. Huet prouve[1], par le témoignage de saint Jérôme et des voyageurs anciens et modernes, que cette caverne est taillée dans le roc vif, qu'il n'y avoit point d'autre issue ni d'entrée que celle qui étoit couverte d'une pierre. Lorsque la résurrection de Jésus fut publiée, se persuadera-t-on qu'aucun Juif, croyant et incrédule, n'ait eu la curiosité de visiter ce tombeau; il étoit placé dans un lieu qui ne pouvoit être inconnu à personne, dans un lieu public, dans un jardin voisin de Jérusalem et du Calvaire, dans le sépulcre d'un homme riche et distingué; les Juifs si à portée de l'examiner n'ont point accusé les apôtres d'y être entrés par des ouvertures secrètes, mais d'avoir profité du sommeil des gardes.

« Il a pu se faire, continue le critique, que le cadavre » n'ait point été déposé dans le tombeau. »

[1] Demonstr. evang. prop. 9. c. 142. n.° 4.

Nous demandons si les princes des prêtres, les pharisiens qui prirent tant de précautions, qui dirent à Pilate [1] : *Nous nous sommes souvenus que ce séducteur étant encore en vie a dit : Je ressusciterai au bout de trois jours ; commandez donc qu'on garde le sépulcre jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent l'enlever et ne disent au peuple : Il est ressuscité ; en ce cas la dernière erreur seroit pire que la première. Pilate leur ayant répondu : Vous avez une garde, allez, gardez-le comme vous l'entendrez ; eux s'en allant au sépulcre le fermèrent bien,* munierunt, ou selon la force du grec, s'en assurèrent, *mettant le sceau sur la pierre et y posant des gardes* ; nous demandons, dis-je, si de telles gens ont pu négliger la précaution la plus aisée, celle qui se présente d'abord à l'esprit, savoir, de regarder dans le tombeau si le corps de Jésus y étoit encore. Sans cette précaution toutes les autres étoient inutiles. Car si le tombeau étoit vide, si le corps de Jésus n'y étoit plus, il ne falloit plus ni sceau ni gardes ; il étoit évident ou que ses disciples l'avoient déjà enlevé, ou que Jésus étoit un imposteur qui les avoit trompés, et qu'ils étoient des dupes. On ne peut donc douter que le corps de Jésus n'ait été dans le tombeau lorsqu'on le scella.

« Mais, dit enfin l'incrédule Basilide, Cérinthe et leurs » sectateurs contemporains des apôtres soutenoient que Jé- » sus n'avoit pas été crucifié et n'étoit pas mort ; les uns » disoient que Simon le Cyrénéen avoit été crucifié à sa » place, les autres que c'étoit Judas. »

Ces hérétiques convenoient que Jésus avoit été crucifié, étoit mort et ressuscité, non réellement, mais seulement *en apparence ;* que les Juifs, les soldats, les apôtres, tous les assistans avoient *cru le voir expirer sur la croix ;* ils rejetoient sur ce fait la certitude de *l'attestation des sens.* Nos sophistes admettroient-ils un tel principe ?

Concluons donc que si l'histoire de la mort de Jésus-Christ sur la croix étoit fausse, les évangélistes auroient été les romanciers les plus habiles, les imposteurs les plus

[1] Matth. 27 et 28.

rusés et les plus prévoyans qu'il y eut jamais. Quand ils auroient deviné tous les doutes et tous les soupçons que les incrédules devoient élever dans la suite des siècles, ils n'auroient pas pu les mieux prévenir. Nous allons démontrer avec une certitude égale que Jésus a reparu vivant trois jours après sa mort, et par conséquent qu'il est vraiment ressuscité.

NOTE XLI.

Sur la résurrection de Jésus-Christ, selon les quatre évangélistes : Matth. XXVIII. Marc, XVI. Luc, XXIV. Jean, XX et XXI.

Entre tous les faits qui servent de preuve et de base à la religion chrétienne, celui de la résurrection de Jésus-Christ tient le premier sang. Une fois établi d'une manière ferme et solide, il devient la preuve de tout ce qui a précédé et de tout ce qui a suivi. Jésus-Christ avoit annoncé d'avance cette merveille [1]. Il étoit impossible en effet que celui qui avoit donné tant de preuves de sa divinité pendant sa vie ne fît pas succéder une résurrection glorieuse aux bassesses apparentes de sa mort, et n'environnât pas cet étonnant miracle de tous les genres de preuves qui doivent subjuguer tout esprit qui n'est pas décidé à fermer les yeux à la lumière. Aussi de tous les faits qui passent pour indubitables parmi les hommes il n'y en a pas un seul qui puisse lui être comparé pour la certitude.

Ici l'incrédule commence à élever la voix, et m'objecte « qu'un fait ne sauroit passer pour *indubitable*, dès qu'il est » contesté par des contemporains intéressés à son éclaircis» sement. Or la résurrection de Jésus-Christ a été contes» tée par les Juifs qui venoient de le crucifier, et qui avoient » un si grand intérêt à s'assurer de la vérité. »

Eh bien ! pour juger de quel côté est la vérité, examinons impartialement ce qu'en ont dit les disciples de Jésus-

[1] Joann. 10. v. 17 et 18, etc.

Christ, et ce que les Juifs ses ennemis ont opposé à leur narration.

Commençons par le récit des apôtres.

Après que Jésus-Christ eut expiré sur la croix le vendredi, il fut enseveli le soir même dans un tombeau. Le lendemain matin les princes des prêtres et les pharisiens allèrent trouver Pilate qui les autorisa à placer une garde autour du sépulcre, et à le munir d'un sceau qu'ils apposèrent à la pierre. Le lendemain, qui étoit le dimanche, de très-grand matin un tremblement de terre se fit sentir. Un ange descendu du ciel leva la pierre qui couvroit le tombeau et s'assit dessus. A son aspect qui étoit effrayant, les gardes saisis de terreur restèrent comme morts. Des femmes attachées à Jésus-Christ étant venues quelque temps après, l'ange leur dit que celui qu'elles cherchoient n'étoit plus dans le tombeau; mais qu'il étoit ressuscité comme il l'avoit prédit, et il leur montra le lieu où il avoit été déposé. Cependant quelques-uns des gardes retournés à la ville racontèrent aux princes des prêtres ce qui s'étoit passé. Ceux-ci assemblèrent le conseil des anciens. Il y fut décidé qu'on donneroit une grosse somme d'argent aux soldats, pour répandre le bruit que pendant qu'ils dormoient les disciples étoient venus, et avoient enlevé le corps de leur maître. Ils ajoutèrent que si le gouverneur romain avoit avis de cette manœuvre, ils se chargeoient de le persuader et de les mettre en sûreté. Les gardes reçurent l'argent, firent ce qui leur avoit été ordonné, et le bruit de l'enlèvement du corps de Jésus étoit encore répandu parmi les Juifs au temps où l'évangéliste écrivoit. Telle est sa narration, à laquelle les chrétiens de son temps et des siècles suivans ont constamment fait profession d'ajouter foi [1].

De leur côté les Juifs ont publié, attesté, certifié que le corps de Jésus-Christ avoit été réellement enlevé pendant le sommeil des gardes. Nous prouvons que c'est la réponse unique qu'ils aient donnée au témoignage de apôtres, 1.° parce que saint Matthieu, en rapportant cette réponse, dit

[1] Matth. XXVII et XXVIII.

positivement[1] qu'elle étoit encore, lorsqu'il écrivoit, répandue parmi les Juifs. Or cet évangéliste écrivant peu d'années après, au milieu des Juifs et pour les Juifs, auroit-il osé dire qu'ils étoient dans une opinion qu'ils n'avoient pas ? Ne se seroit-il pas exposé à la risée publique et au mépris de tout le monde ?

2.° Nous apprenons de saint Justin[2] que les Juifs de Jérusalem envoyèrent de tous côtés des émissaires pour répandre ce bruit de l'enlèvement du corps de Jésus-Christ. 3.° Dans les siècles suivans nous voyons d'un côté les ennemis du christianisme, Celse, Porphyre, Julien, répéter l'objection de l'enlèvement du corps et ne pas avancer d'autres faits; d'autre part nous voyons les SS. Pères et les apologistes du christianisme uniquement occupés à réfuter cette assertion; ennemis et amis, tous s'accordent sur ce point avec le récit de saint Matthieu. Il est donc certain que le fait de l'enlèvement du corps est le seul que les Juifs contemporains aient opposé au témoignage des apôtres sur la résurrection de leur maître.

Quoique les deux relations des apôtres et des Juifs soient opposées entre elles sur le fait principal, elles s'accordent dans plusieurs points et dans plusieurs circonstances. Il en résulte évidemment que ces circonstances sont véritables. Il n'y a en effet que la vérité clairement reconnue qui puisse réunir deux partis très-contraires l'un à l'autre. Nous examinerons sur ces deux relations ce que l'on doit croire quant au fait sur lequel elles sont opposées, et ce qui s'ensuit des faits sur lesquels elles sont d'accord.

1.° Il est certain, comme nous l'avons prouvé dans notre note précédente, que Jésus-Christ est véritablement mort sur la croix, de l'aveu des Juifs et des chrétiens. 2.° Les deux partis conviennent également que Jésus-Christ étant dans le sépulcre on y a mis des gardes, et qu'il n'a pu en exister d'autres raisons que celle apportée par saint Matthieu, la crainte qu'on ne dérobât le corps pour publier ensuite que Jésus-Christ étoit ressuscité, comme il l'avoit prédit.

[1] ... 28 v. 15 — [2] Dial. cum Tryphone, n.° 108.

Il s'ensuit encore de la relation tant des Juifs que des apôtres 1.° que le corps de Jésus-Christ étoit dans le tombeau le samedi au matin ; 2.° qu'il n'y étoit plus le dimanche matin. La précaution prise par les Juifs le samedi, de mettre un scellé et des gardes au tombeau, auroit été ridicule, comme nous l'avons encore observé dans la même note, s'ils n'avoient pas su que le corps y étoit. L'assertion répandue par eux le dimanche que le corps avoit été enlevé n'auroit pas été moins absurde si le corps y étoit resté. C'est donc dans l'intervalle du samedi matin au dimanche matin que le corps a disparu du tombeau. La question se réduit donc à savoir si c'est la résurrection racontée par les évangélistes, ou l'enlèvement raconté par les gardes qu'il faut croire. Puisque les ennemis de Jésus-Christ n'ont opposé dans le temps au récit des apôtres que l'histoire de l'enlèvement, il s'ensuit qu'on ne peut aujourd'hui en objecter aucune autre. Quelque nouvelle fable qu'on veuille imaginer maintenant, elle est réfutée d'avance par le témoignage unanime de tous ceux qui étoient à portée de rendre un témoignage. Ainsi, quand nous entendrons tout à l'heure l'historien critique dire *qu'il y avoit peut-être au tombeau une issue secrète, par où l'on auroit retiré le corps,* cette supposition est évidemment absurde. La preuve que cette *issue secrète* n'a pas existé c'est qu'elle a été inconnue aux Juifs. La preuve que les Juifs ne l'ont pas connue, c'est qu'ils n'en ont point parlé.

Nous avons donc deux moyens de démontrer la vérité de la résurrection. Le premier est de faire voir que le témoignage des apôtres réunit tous les caractères qui peuvent lui imprimer la certitude. Le second est de montrer que le récit des Juifs est une fable absurde.

La vérité du témoignage des apôtres est incontestable. Un témoignage est certain quand on est assuré que celui qui le rend n'a pu ni être trompé, ni vouloir tromper. Il s'agit donc de savoir si, sur le fait de la résurrection, les apôtres ont été abusés, ou s'ils ont abusé le monde.

Pour prouver d'abord que les apôtres n'ont pas été abusés

au sujet de la résurrection, nous commencerons par quelques observations. 1.° Les apôtres n'avoient pas l'esprit aliéné, ils n'étoient pas des insensés, des fous. Leurs écrits, leurs succès le démontrent assez, et nous en avons déjà donné des preuves[1]. Ils connoissoient parfaitement Jésus-Christ, ils avoient passé trois ans dans sa compagnie ; pendant tout ce temps ils ne l'avoient pas quitté, et ils avoient vécu avec lui dans une intime familiarité ; il étoit donc impossible qu'ils se trompassent sur sa personne, et qu'ils le confondissent avec un autre. 2.° Si l'on prétend que les apôtres ont été trompés il faut reconnoître par là même qu'ils ont été sincères ; en les supposant *abusés,* il faut les croire de bonne foi. S'ils ont été de bonne foi ils ont dit ce qu'ils croyoient véritable. Ils méritent donc qu'on ajoute foi à toutes les choses sur lesquelles ils n'ont pas pu se tromper. Examinons donc d'après leurs relations s'ils ont pu être abusés sur le fait de la résurrection.

S'ils disoient qu'un d'entre eux a vu Jésus-Christ vivant depuis sa résurrection, on pourroit penser que ce témoin unique s'est fait illusion, et qu'il a pris un homme pour un autre. Mais ils rapportent qu'ils l'ont *tous* vu, qu'il a même apparu à plus de 500 disciples à la fois. Comment se pourroit-il qu'un si grand nombre d'hommes se fussent trompés tous ensemble, tous de la même manière? que sur un si grand nombre, il ne s'en fût pas trouvé un seul qui eût découvert l'erreur et l'eût fait apercevoir aux autres?

S'ils disoient qu'ils ont vu *une seule fois* Jésus-Christ de loin, rapidement et en passant, on conçoit qu'ils auroient pu se tromper ; mais ils racontent que Jésus-Christ s'est montré tantôt aux uns, tantôt aux autres : à Magdeleine, à d'autres femmes, à saint Pierre, à saint Jacques, à deux disciples, aux onze apôtres. Ils nomment les lieux où se sont passées plusieurs de ces apparitions : le jardin où étoit le tombeau, le chemin d'Emmaüs ; le cénacle, le bord du lac de Génézareth, une montagne de Galilée. Ils attestent qu'il leur a apparu fréquemment pendant 40 jours de suite, et

[1] Voyez observ. prélim. sur le n... veau Testament, art. 3.

qu'enfin ils l'ont vu monter dans le ciel. Il n'est pas possible qu'ils aient pu se faire *tous* illusion sur tant d'apparitions répétées pendant un si long temps.

S'ils disoient que dans ces fréquentes apparitions ils n'ont fait que voir Jésus-Christ, ce seroit déjà une chose incroyable qu'ils se fussent trompés *tous*, et aussi souvent. Mais ils ajoutent qu'ils ont conversé avec lui; ils rapportent les discours qu'il a tenus, plusieurs des réponses qu'ils lui ont faites. Ils disent qu'ils ont bu, mangé avec lui; qu'ils l'ont touché à plusieurs reprises; qu'il leur a fait mettre les doigts dans les cicatrices de ses plaies, etc. Soutiendra-t-on qu'ils se sont *tous* imaginés voir ce qu'ils ne voyoient pas, entendre ce qu'ils n'entendoient pas, toucher ce qu'ils ne touchoient pas, etc.? Soutenir une pareille proposition n'est-ce pas détruire parmi les hommes toute certitude physique, qui consiste principalement dans le rapport unanime des sens? Et que deviendroit la société tout entière si, sur une supposition aussi ridicule, on rejetoit la déposition de 500 témoins oculaires?

D'ailleurs, si les témoins de la résurrection ont été abusés, leur erreur n'a pu être que l'une de celles-ci : en croyant voir, entendre, toucher Jésus-Christ, ou ils n'ont rien vu, rien entendu, rien touché; ou ils ont vu, entendu, touché un autre homme qu'ils ont pris pour lui; ou ils ont vu, entendu, touché un fantôme qui avoit sa ressemblance, et qui n'avoit pas de réalité. Laquelle de ces absurdités les incrédules voudront-ils soutenir?

Diront-ils que les témoins de la résurrection n'avoient aucun objet devant eux, quand tous leurs sens leur présentoient Jésus-Christ? c'est avancer que tous les sens d'un grand nombre d'hommes à la fois peuvent non-seulement faire prendre un objet pour un autre, ce qu'on ne persuadera jamais à des êtres sensés, mais encore donner de l'existence à ce qui n'est pas, de la consistance à rien.

Diront-ils que les apôtres ont pris pour Jésus-Christ un autre homme qui lui ressembloit? quel seroit donc cet homme que personne n'avoit vu avant la mort de Jésus-

Christ, et que personne n'a revu depuis son ascension? D'ailleurs les discours que les apôtres rapportent de Jésus-Christ depuis sa résurrection ont relation avec ceux qu'il leur avoit tenus avant sa mort. Il faudroit donc que l'imposteur qui auroit abusé les apôtres par sa ressemblance avec Jésus-Christ eût été habituellement dans sa compagnie; et, dans ce cas, comment ne l'auroient-ils pas connu auparavant? comment ne l'auroient-ils pas reconnu alors?

Diront-ils enfin que les apôtres ont pris un fantôme pour Jésus-Christ? mais pour l'existence de cet être fantastique il faut supposer un miracle dont le but auroit été de tromper le genre humain. La pensée du fantôme vint, il est vrai, d'abord à l'esprit des apôtres lorsqu'ils virent Jésus-Christ pour la première fois dans le cénacle; mais le Sauveur se hâta de les détromper : *Voyez*, leur dit-il [1], *mes mains et mes pieds; considérez que c'est moi-même : voyez qu'un fantôme n'a point de chair et d'os, comme vous voyez que j'en ai.*

Les incrédules qui ont prétendu que les apôtres ont pu être abusés sur le fait de la résurrection n'ont eu d'autres raisons à en donner, sinon « qu'ils étoient ignorans, gros-
» siers, préoccupés de l'idée que leur Maître devoit ressus-
» citer, et enfin qu'ils étoient d'une crédulité extrême. »

Ces prétendus *ignorans* sont cependant, selon nos adversaires, les fourbes les plus rusés qu'il y eut jamais. Ils se sont peints comme des incrédules opiniâtres, pendant qu'ils étoient d'une crédulité aveugle; ils en ont imposé à l'univers, en se donnant pour des hommes simples et grossiers. Ils ont forgé une histoire fabuleuse à laquelle ils ont donné tous les traits de l'ingénuité et de la candeur; ils l'ont écrite de manière que pour y trouver des contradictions et des bévues il faut altérer le texte, pervertir le sens, défigurer les faits, employer toutes les ressources de la mauvaise foi; ces mêmes *ignorans* ont établi une religion plus pure et plus sage que les savans de toutes les nations et de tous les

[1] Luc, 14. v 37 et suiv.

siècles; ils ont eu des philosophes, les uns pour disciples, les autres pour adversaires, et ils ont réussi à se faire passer pour inspirés.

Quant à la *prévention* qu'on leur impute, en vit-on jamais de semblable? Elle leur fit voir à *tous,* en *même temps* et de la *même manière,* Jésus-Christ vivant et présent, qui, selon les incrédules, étoit mort et loin d'eux.

Dira-t-on aussi qu'ils avoient *tous* l'esprit prévenu de toutes les circonstances qu'ils rapportent; qu'ils étoient tous *préoccupés* de l'idée que Jésus-Christ apparoîtroit à ceux-ci dans un lieu, à ceux-là dans un autre, etc.? D'ailleurs toute leur conduite prouve le contraire de ce qu'on leur impute. Il paroît, par leur propre récit, que le scandale de la croix avoit fait évanouir le peu d'espérance qu'ils avoient de la résurrection de leur Maître, et effacé de leur mémoire la prédiction qu'il leur en avoit faite. Pendant long-temps les témoignages les plus précis ne firent aucune impression sur eux. Leur conduite, en ces premiers momens, est un prodige d'incrédulité et d'insensibilité. La lenteur avec laquelle ils ont cru, les preuves qu'ils ont exigées pour croire, montrent évidemment que, loin d'être persuadés de la future résurrection du Sauveur, ils en avoient à peine conservé la pensée. Comment après cela ose-t-on les accuser de *crédulité?* Certes ce ne sont pas des hommes *crédules* que ceux qui ne se déterminent à croire qu'après les plus grandes précautions. Les apôtres méritèrent et subirent en effet de la part de Jésus-Christ le reproche d'être difficiles à croire, et d'y apporter une lenteur coupable[1], et aujourd'hui on leur impute une crédulité facile.

En second lieu, si les disciples et les apôtres n'ont pu être abusés sur le fait de la résurrection de Jésus-Christ, il n'est pas moins certain qu'ils n'ont pas abusé le monde, et l'on ne peut raisonnablement les accuser d'avoir voulu en imposer. Car s'ils avoient assuré contre leur propre conscience que Jésus-Christ étoit ressuscité, il faudroit leur supposer un projet non moins absurde que pervers; il fau-

[1] Luc, 24 v. 25.

droit croire que tous sont entrés dans cette conspiration; car un seul qui, par un reste de probité ou de pudeur et de bon sens, eût refusé d'y prendre part, auroit décelé la fourberie, et en auroit, dès le premier pas, arrêté tout l'effet. Il faudroit donc croire dans cette supposition, ou que tous ceux qui formoient le collége apostolique, plus de 500 disciples, dont saint Paul invoque le témoignage, furent saisis tout à coup d'un courage frénétique, ou que ce courage leur fut inspiré par quelqu'un d'entre eux, par Pierre, par exemple, qui leur auroit parlé de la manière suivante :

« Hommes frères, après avoir été abusés par notre Maître » et avoir vainement attendu sa résurrection, la conduite » la plus sage pour nous est de ne plus faire mention de » lui, de nous en tenir au sentiment de nos docteurs, de » demander pardon au sanhédrin, qui sera d'autant plus » disposé à nous recevoir en grâce que nous reconnoîtrons » notre faute, etc.

» Cependant tout ignorant et tout pauvre que je suis, » j'avoue que j'aimerois mieux m'exposer aux plus terribles » dangers que de faire une démarche si humiliante. Mon » projet même, si vous voulez y entrer, est de faire précisément le contraire. Je prétends faire passer pour le Messie » ce *Jésus* que nous avons appelé notre Maître, soutenir » que nous l'avons vu *ressuscité*, que nous avons conversé » avec lui pendant 40 jours, et qu'ensuite il est monté au » ciel à nos yeux; et pour que ces fictions soient plus facilement adoptées, nous ferons semblant d'avoir reçu des » dons surnaturels, et le talent de parler diverses langues.

» Ce projet vous paroît peut-être impossible à exécuter, » mais je m'engage à lever toutes les difficultés, et à vous » convaincre qu'il est aussi praticable qu'héroïque et glorieux.

» Vous me direz d'abord qu'une pareille entreprise nous » expose au ressentiment des Juifs et des gentils, à tous » les maux les plus capables de faire trembler la nature, à » terminer notre vie dans les plus cruels supplices; qu'en » soutenant ce mensonge nous ne pouvons rien espérer de

» notre imposture ; qu'après avoir vu la manière cruelle
» dont notre Maître a été traité nous n'avons pas d'autre sort
» à attendre, en nous rendant encore plus criminels que lui,
» en accusant les principaux de notre nation de déicide.
» Mais c'est à cause de tout cela même que je souhaite si
» fort de venir à bout de mon projet. Quel charme de bra-
» ver tant d'obstacles et de périls ! Vous m'objecterez aussi
» qu'en soutenant que nous avons le talent de parler plu-
» sieurs langues l'imposture sera bientôt découverte ; mais
» qui nous empêchera de soutenir que nous avons ces ta-
» lens, quoiqu'on ne les aperçoive pas ?

» Vous ajouterez peut-être que nous nous attirerons non-
» seulement la haine du monde, mais aussi celle de Dieu ;
» que c'est une extrême folie de se rendre malheureux pour
» ce monde et pour l'autre, sans espérance et sans fruit :
» cette idée a sûrement quelque chose d'effrayant pour des
» âmes communes ; mais la mienne est d'une trempe à tout
» sacrifier pour avoir le plaisir d'en imposer au genre hu-
» main. Au reste, parons-nous seulement d'un extérieur de
» piété ; soutenons hardiment que nous avons les dons que
» nous nous attribuons, et bientôt le monde entier en sera
» convaincu.

» Il reste encore un danger dont il est bon que je vous
» avertisse. Vraisemblablement, dès que nous serons à une
» grande distance les uns des autres (car la nature de notre
» entreprise exige elle-même cet éloignement), les tourmens
» forceront quelqu'un d'entre nous à confesser l'imposture,
» ce qui détruira tout le fruit de nos travaux. La conduite
» lâche que nous avons tous tenue depuis peu, et moi en
» particulier, ne nous donne que trop sujet d'appréhender
» qu'il ne se trouve encore un Judas parmi nous ; mais je
» présume que vous serez plus fermes à l'avenir, et qu'au-
» cun motif ne vous rendra infidèles à un projet auquel il
» faut être prêt à sacrifier tout ce que nous avons de plus
» cher dans le temps et dans l'éternité.

» Je n'ai plus qu'un petit nombre d'avis à vous donner.

» 1.° Des gens de notre sorte s'enorgueillissent ordinaire-

» ment des moindres succès, et sont abattus dès qu'ils éprou-
» vent les moindres revers. Nous devons agir d'une manière
» totalement opposée. Notre joie doit éclater quand nous
» éprouverons du mépris et des mauvais traitemens, et il
» faut que nous paroissions humbles quand les hommes se
» prosterneront à nos pieds pour nous honorer comme les
» envoyés de la Divinité.

» 2.° Les hommes ont coutume de rendre le mal pour le
» mal, injure pour injure; pour nous, nous affecterons la
» patience, la douceur et la charité les plus étonnantes en-
» vers nos ennemis les plus cruels; et au milieu des tour-
» mens qu'ils nous feront souffrir, nous adresserons des
» prières au ciel en leur faveur.

» 3.° Quand vous écrirez l'histoire de celui que nous
» avions reconnu pour notre Maître, n'allez pas aggraver
» tout ce que les Juifs ont fait contre lui, ni vous répandre
» en plaintes sur l'injuste condamnation du sanhédrin, sur
» la lâcheté de Pilate, ni sur la cruauté des soldats romains.
» Je vous défends jusqu'aux moindres invectives, comme
» ne s'accordant nullement avec cette extrême simplicité
» que je vous recommande dans la narration des faits qui
» doivent être rapportés sans aucune autre émotion que
» celle que peut exciter la pitié envers nos plus cruels en-
» nemis, etc., etc. »

Nous terminerons ici cette prétendue harangue qui suffit seule pour démontrer qu'il n'y a que la *crédulité* la plus insensée qui puisse imaginer que douze pauvres artisans aient concerté, et ensuite mis à exécution le plus noir, le plus difficile et le plus dangereux complot dont il soit possible de se former l'idée. Nous nous contenterons d'ajouter à ces raisons quelques considérations.

1.° Si les apôtres ont voulu tromper, ils étoient donc bien persuadés que leur Maître n'étoit pas ressuscité. Mais dès-lors sur quoi pouvoient-ils espérer de faire croire au monde, sur leur seule parole, sa résurrection? Toutes les probabilités étoient contre eux : la nature du fait difficile à croire, le préjugé que le grand nombre des Juifs avoit contre Jé-

sus-Christ, l'opinion généralement répandue qu'ils avoient enlevé son corps, l'autorité du sanhédrin, et la confiance que la nation avoit en lui : quels moyens possédoient-ils pour faire croire, malgré tant d'obstacles, un fait qui auroit été faux ?

2.° Quels motifs pouvoient-ils avoir de publier cette fausseté? Que pendant la vie de Jésus ils se fussent attachés à lui, cela est tout simple. Ils le regardoient comme le Messie qui, selon leurs idées, devoit être un monarque puissant et glorieux. Ils en espéroient des places avantageuses dans son royaume futur. Ils les lui avoient même déjà demandées. Mais leur Maître condamné, mort, enseveli, et n'étant pas ressuscité, que pouvoient-ils attendre de lui ? Dans ce cas toutes leurs espérances ne devoient-elles pas être confondues?

3.° Lorsque les apôtres ont vu leur Maître arrêté par ses ennemis, ils ont pu encore espérer qu'il sauroit se tirer de leurs mains. Mais s'ils l'ont cru mort sans ressource, n'ont-ils pas été convaincus qu'il n'étoit qu'un imposteur qui avoit abusé de leur simplicité ? n'ont-ils pas dû alors se détacher de lui et abhorrer d'autant plus sa mémoire qu'ils avoient plus chéri sa personne ! Quoi ! les apôtres ont abandonné leur Maître pendant sa vie ; à la première apparition des soldats qui vinrent le saisir, ils s'enfuirent et se cachèrent : et ils lui deviennent fidèles après sa mort ! ils ne s'attachent à lui que lorsqu'ils ont vu qu'il les avoit trompés !

4.° Les circonstances que les disciples de Jésus joignent à leur récit ne pouvoient être inconnues à ceux à qui ils les racontoient. Ce sont les miracles qui ont accompagné la mort de leur Maître, les ténèbres répandues en ce moment, le tremblement de terre, le voile du temple déchiré, les tombeaux ouverts, plusieurs morts ressuscités. Il étoit impossible que les Juifs, à qui ces faits merveilleux étoient racontés, n'en connussent pas positivement la vérité ou la fausseté. Ils sont tellement extraordinaires, tellement éclatans que, s'ils étoient vrais, ils avoient nécessairement frappé tous les habitans de Jérusalem. C'étoit cinquante jours après leur arrivée ; c'étoit en présence de tous ceux qui doivent

en avoir été témoins que les Apôtres les annonçaient, si ces faits avaient été faux auraient-ils osé les rappeler aux Juifs? s'ils l'avaient osé n'auraient-ils pas reçu autant de démentis qu'il y avait de Juifs à la fête? en auraient-ils converti un seul?

Il est donc évident que les témoins de la résurrection de Jésus-Christ n'étaient pas des imposteurs; et qu'ils ont été intimement persuadés de ce grand miracle qu'ils ont publié. Nous avons aussi fait voir qu'ils n'ont pu être abusés eux-mêmes. Il est donc démontré qu'ils n'ont pu être ni trompeurs, ni trompés; leur narration, par conséquent, réunit toutes les qualités qui produisent la certitude, et il ne peut rester à un esprit raisonnable aucun doute sur cette vérité fondamentale.

II. A cette première démonstration nous en ajoutons une seconde. Ce n'est plus du témoignage des apôtres que nous la tirons, c'est de l'opposition de leurs adversaires, et nous disons que ce que les Juifs y ont objecté donne une preuve aussi forte qu'aurait pu l'être un aveu formel de leur part. En effet, s'ils n'ont opposé au témoignage des apôtres qu'un seul fait non-seulement incroyable et invraisemblable, mais absolument impossible, il en résulte manifestement que le récit des apôtres est véritable. Or, la fable de l'enlèvement du corps de Jésus-Christ, qui est la *seule chose* (comme nous l'avons déjà observé) que les Juifs et les ennemis du christianisme aient opposée anciennement au fait de la résurrection, réunit la double impossibilité, la morale et la physique. Il est *moralement* impossible que les apôtres l'aient tenté; il est physiquement impossible qu'ils l'aient exécuté.

Nous avons déjà fait entrevoir qu'il est absurde d'imputer une action aussi hardie à des hommes aussi timides que s'étaient montrés jusque-là les apôtres. Mais supposons pour un moment tout le contraire, et voyons combien d'*impossibilités* auraient nécessairement empêché le coup, quand même ils auraient eu la hardiesse et la témérité de le tenter.

1°. Le nombre seul des complices d'une telle entreprise

présente une impossibilité. Il faut comprendre en effet dans ce nombre non-seulement ceux qui auroient exécuté l'enlèvement, mais encore tous ceux qui ont déclaré avoir vu Jésus-Christ ressuscité, tant hommes que femmes. Ils ont dû nécessairement entrer tous dans cette confidence, et quand la leur auroit-on faite? *Avant l'enlèvement?* mais entre la sépulture et le moment où le tombeau s'est trouvé vide, s'est-il écoulé assez de temps pour se concerter avec plus de cinq cents personnes? *Après l'enlèvement?* mais, avant d'exécuter un coup aussi hardi, ne faut-il pas être sûr d'avance de tous ceux qu'on met dans le secret? Un seul qu'on n'auroit pu gagner, ou qui se seroit repenti, n'auroit-il pas non-seulement fait avorter l'entreprise, mais de plus livré les auteurs aux plus rigoureux supplices?

« C'est, dit-on, pendant le sommeil des gardes que l'en-
» lèvement a été effectué. »

Quoi! l'on n'oppose d'autres témoins aux apôtres que *des hommes endormis!* N'est-il pas *physiquement* impossible que dans cet état ils aient vu ce qui avoit été fait, et par qui il l'avoit été? D'ailleurs il auroit fallu être sûr d'abord de trouver les gardes *endormis;* ensuite de ne réveiller aucun d'entr'eux, de pouvoir rompre le sceau, d'enlever la pierre énorme qui fermoit le sépulcre, de retirer le corps si doucement qu'aucun des gardes n'eût été réveillé par le mouvement et par le bruit. Nous avons déjà observé dans la note précédente que ce ne fut pas Pilate, mais les Juifs qui choisirent les gardes qu'ils placèrent au tombeau. Ils prirent cette précaution précisément parce qu'ils craignoient que les disciples de Jésus n'enlevassent son corps. Ne doit-on pas présumer qu'ils prirent les soldats les plus attachés à leur parti, et les plus propres à empêcher la fraude qu'ils appréhendoient? Leur mission étoit courte et ne devoit durer que jusqu'au troisième jour; en un mot ils n'avoient à garder le tombeau que la journée du samedi et la nuit du dimanche. C'étoit surtout pendant cette nuit qu'ils devoient être sur leurs gardes. Veiller une seule nuit étoit-ce une chose pénible pour des soldats? et, à la rigueur même, n'é-

toit-il pas suffisant qu'un seul d'entr'eux restât éveillé? et cependant l'on suppose qu'ils s'endormirent *tous* sans exception; qu'ils s'endormirent *tous* si profondément que le grand bruit qu'on dut faire autour d'eux ne put en réveiller aucun!

2.° La manière dont on prétend que les apôtres ont exécuté leur coup suppose en eux deux choses contradictoires : une dextérité étonnante pour enlever subitement le corps, et une extrême maladresse dans leurs mesures. On veut qu'ils aient perdu la nuit du vendredi au samedi, temps où il n'y avoit pas encore des gardes au tombeau, et qu'ils soient venus dans la nuit suivante, lorsque le tombeau étoit entouré de soldats. Il faut de plus dire qu'après être venus à bout d'enlever le corps, au lieu de se retirer promptement, ils se sont amusés à déposer les linges et à les remettre en ordre.

Il y a bien d'autres absurdités à dévorer encore pour soutenir la fable de l'enlèvement. Si ce fait eût été véritable, il y avoit deux sortes de coupables que les Juifs ne pouvoient se dispenser de punir, les gardes et les apôtres.

Les gardes, en convenant qu'ils avoient laissé emporter le corps, étoient convaincus par leur propre confession d'une faute très-grave et très-punissable. On sait combien sont sévères les peines contre les militaires qui manquent dans le service. Nous voyons, très-peu de temps après, Hérode envoyer au supplice les soldats qu'il avoit chargés de la garde de saint Pierre[1], quoique cet apôtre eût été délivré par miracle. L'enlèvement du corps de Jésus étoit bien d'une autre conséquence; le délit des gardes bien plus grave; le sanhédrin devoit être très-indigné contre eux. Il avoit tout pouvoir de leur infliger un châtiment si bien mérité, et cependant il n'en fait rien. Point de punition, pas même la moindre réprimande.

Les apôtres étoient encore plus criminels : on ne leur dit rien non plus; on ne les recherche point; on ne les juge point; on ne les punit point. Qu'on nous dise donc ce qui a

[1] Act. 12. v. 29.

empêché de les poursuivre sur un crime aussi capital, aussi intéressant pour le conseil de la nation? Certes il est impossible d'en indiquer une autre cause que la certitude où étoit ce conseil de la fausseté du bruit qu'il avoit fait répandre, et sa persuasion que l'enquête, si on l'entreprenoit, tourneroit contre lui-même.

Il y a plus encore. Quelques semaines après, les apôtres prêchent hautement dans Jérusalem la résurrection de leur Maître. Ils font des conversions nombreuses. Le sanhédrin s'effraie de ce prodigieux succès, il se détermine à mander les apôtres. Sans doute ils vont être interrogés sur le crime de l'enlèvement. L'honneur seul des membres du conseil, accusés de déicide, rend indispensable une information juridique. En convaincant les apôtres de ce seul fait, on fait tomber leur prédication, on ramène tous ceux qu'ils ont déjà pu séduire. Mais non : on ne dit pas un mot de ce prétendu délit; on en laisse circuler le bruit dans le public où il ne peut pas être vérifié; il n'en est pas question au tribunal qui avoit le droit, les moyens, l'intérêt de le constater.

Mais n'en soyons pas étonnés. Il est évident que le sanhédrin ne croyoit pas la fable qu'il avoit fait répandre lui-même. Ce conseil assemblé délibère, dans une autre occasion, de faire mourir les apôtres. Le pharisien Gamaliel, homme accrédité, leur oppose cette réflexion [1] : *Prenez garde à ce que vous allez faire ; si le projet de ces gens-là vient des hommes il échouera de lui-même comme celui de quelques autres imposteurs ; s'il vient de Dieu il réussira malgré vous, et vous n'aurez commis qu'un crime inutile.* Le conseil fut de son avis. Si les apôtres avoient été réellement coupables de l'enlèvement du corps de Jésus, Gamaliel auroit-il osé ouvrir cet avis, et le sanhédrin auroit-il été assez insensé pour le suivre? Ce fait est une justification entière, pleine, irrécusable.

Lorsque les Juifs ont lapidé saint Etienne, qu'ils ont fait emprisonner saint Pierre, qu'ils ont mis à mort les deux saints Jacques et Siméon, qu'ils ont accusé saint Paul au

[1] Act. 5.

tribunal des Romains, ils ne les ont point taxés d'imposture sur le fait de la résurrection, ni d'avoir enlevé le corps de Jésus.

On nous objectera peut-être que la conduite du sanhédrin envers les apôtres ne nous est connue que par les apôtres eux-mêmes. Mais lorsque saint Luc écrivoit ce fait, plusieurs membres du conseil vivoient encore. Auroit-il osé sous leurs yeux écrire publiquement un fait faux qui les concernoit? S'il l'avoit osé n'auroit-il pas été démenti? et s'il l'eût été les écrivains des siècles suivans, ennemis du christianisme, l'auroient-ils ignoré et ne l'auroient-ils pas rapporté? Est-il permis, après dix-huit siècles, de venir nier ce qui a été cru dans ce temps de tous ceux qui étoient intéressés soit à le soutenir, soit à le contester?

La narration des Juifs sur l'enlèvement du corps de Jésus-Christ est donc aussi évidemment fausse que le témoignage des apôtres est évidemment vrai. Récapitulons-en les preuves en peu de mots.

Les témoins de la résurrection n'ont été ni des visionnaires, ni des imposteurs. Ce n'est pas sur des ouï-dire qu'ils ont parlé; ce qu'ils ont annoncé ils l'ont vu, entendu, touché, non pas une fois, mais à plusieurs reprises et pendant quarante jours consécutifs. Ils ont publié la résurrection dans le temps, dans le lieu où elle venoit de s'opérer, au milieu d'une multitude nombreuse, à la face de ceux qu'ils accusoient hautement de déicide, qui étoient intéressés à les punir, et qui en avoient les moyens. Il est impossible qu'un si grand nombre d'hommes se soient concertés pour un mensonge auquel ils n'avoient pas d'intérêt; plus impossible encore que dispersés dans différens pays, ils ne se soient jamais ou coupés eux-mêmes, ou contredits entre eux sur un fait faux ou sur ses circonstances : souverainement impossible que tous, sans exception, aient soutenu constamment une imposture au milieu des contradictions, des persécutions, des humiliations, des tortures. Qu'a-t-on opposé à leur témoignage? une fable mal tissue, dont les témoins ont avoué qu'ils étoient *endormis*. Jamais avec tant

soit peu de sens les apôtres n'auroient imaginé de tenter le crime dont on les a accusés ; jamais ils ne l'auroient osé, et quand ils en auroient eu l'extravagante témérité, jamais ils n'auroient pu l'effectuer. Leurs juges, qui étoient leurs ennemis déclarés, n'ont osé les punir de l'avoir commis, ni leurs soldats de l'avoir laissé commettre. Ils n'ont pas même essayé de le leur reprocher. Quel fait dans l'histoire réunit tant de motifs de certitude ? Y en a-t-il un seul dont on puisse comparer l'évidence à celle de la résurrection ?

Cette résurrection est confirmée en troisième lieu par la persuasion de huit mille hommes convertis cinquante jours après par deux prédications de saint Pierre. Ils étoient sur les lieux, ils ont pu interroger les Juifs et les gardes, visiter le tombeau, consulter la notoriété publique, confronter les témoignages des apôtres avec ceux des ennemis de Jésus, prendre toutes les précautions possibles pour n'être pas trompés. Personne n'a pu se faire chrétien sans croire cette résurrection. Ç'a toujours été le point fondamental de la prédication des apôtres et de la doctrine chrétienne. Il est incontestable qu'immédiatement après la descente du Saint-Esprit, il y a eu une église nombreuse à Jérusalem, et qu'elle y a subsisté pendant plusieurs siècles ; or elle a été composée d'abord par des témoins oculaires de tous les faits qui concouroient à prouver la résurrection de Jésus-Christ.

Ce fait est confirmé encore non-seulement par le silence des Juifs, qui n'ont jamais accusé les apôtres d'imposture sur ce point, mais par leur aveu formel. Sans parler du célèbre passage de Josèphe, dans *les Vies de Jésus* qui ont été composées par les rabbins, ils disent que le corps de Jésus mort fut montré au peuple par un certain *Tan-Cuma*. Or, *Tan-Cuma* signifie à la lettre *miracle, résurrection* [1].

Enfin la manière dont Celse, de concert avec les Juifs, a contesté la résurrection de Jésus-Christ, est équivalente à un aveu formel. Il dit que les apôtres ont été trompés

[1] Voyez l'histoire de l'établissement du christianisme, tirée des Juifs et des païens, pag. 82.

par un *fantôme*, ou qu'ils en ont imposé. Nous avons déjà fait voir l'absurdité de cette défaite. Un *fantôme* ne fait pas illusion pendant quarante jours à des hommes éveillés; on ne l'entend point converser, on ne le voit point boire et manger, il ne se laisse point toucher, comme a fait Jésus après sa résurrection.

Nous demandons maintenant aux incrédules quelle espèce de preuves plus convaincantes ils exigent pour croire la résurrection de Jésus-Christ. Dans l'impossibilité d'attaquer directement celles que nous venons d'alléguer, ils se jettent sur les accessoires.

IV. Ils objectent 1.° « que personne n'a vu Jésus-Christ » sortir du tombeau. Les femmes, les apôtres n'y sont venus qu'après le temps où l'on dit que Jésus-Christ étoit » ressuscité. Les gardes mêmes ne l'ont pas vu. »

D'abord on ne sait pas si les gardes ne l'ont pas vu, l'Evangile n'en dit rien; en second lieu quand même il y auroit eu des milliers de témoins, ils auroient tous été aussi effrayés que les gardes. Un tremblement de terre, une grosse pierre renversée, un ange assis dessus avec un regard terrible, un mort qui sort du tombeau, ne sont pas des objets qu'on puisse envisager de sang-froid. Or Jésus-Christ ne vouloit point épouvanter les témoins de sa résurrection; il vouloit au contraire laisser l'accès du tombeau libre aux saintes femmes et aux apôtres. Aucun disciple n'eût osé en approcher s'il l'eût vu environné de soldats: il falloit donc imprimer de la terreur à ceux-ci pour les éloigner. Au reste qu'importe qu'on n'ait pas vu Jésus-Christ sortir du tombeau, pourvu qu'on l'ait vu, entendu, touché après qu'il en a été sorti? Il n'en résulte pas moins qu'il a été vivant après avoir été mort.

« Ils disent [1] que Jésus avoit promis de ressusciter *après » trois jours et trois nuits*, au lieu de cela c'est le troisième » jour qu'il ressuscite, n'étant resté mort qu'une seule nuit. » Voilà entre les prophéties et l'accomplissement une con» tradiction manifeste. »

[1] Hist. crit. c. 16.

Ces expressions *après trois jours et trois nuits*, *après trois jours*, *le troisième jour*, étoient synonymes dans le langage ordinaire des Juifs. Joseph avoit annoncé [1] que le rétablissement de l'échanson de Pharaon et la mort de son panetier arriveroient *après trois jours*. Ce fut cependant *au troisième jour* que la chose arriva. Dans le Deutéronome, le Seigneur commande [2] *qu'après sept ans*, dans l'année sabbatique, à la fête des Tabernacles, on lise la loi à tout le peuple d'Israel. L'année sabbatique étoit renfermée dans ces sept ans. Cette façon de parler n'est point étrangère à notre langue : qu'un homme attaqué d'une maladie violente expire *le troisième jour*, nous disons qu'il est mort *après trois jours* de maladie.

Jésus-Christ annonçant sa résurrection future s'est servi tantôt d'une expression, tantôt d'une autre. Ici [3] il dit que comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, de même le Fils de l'homme sera *trois jours et trois nuits* dans le sein de la terre. Là [4] il annonce qu'il ressuscitera *après trois jours*. Dans plusieurs autres endroits [5] il prédit qu'il ressuscitera *le troisième jour*. Les Juifs l'ont entendu dans ce dernier sens ; car ils demandèrent à Pilate de faire garder le sépulcre *jusqu'au troisième jour*. Si Jésus-Christ ne fût ressuscité qu'au bout de *trois jours* et de *trois nuits*, les Juifs et les incrédules en auroient tiré une objection plus forte. Comme les gardes ne devoient rester au tombeau que *jusqu'au troisième jour*, s'il fût ressuscité après qu'ils se seroient retirés, c'est bien alors qu'ils feroient valoir la fable de l'enlèvement du corps.

Jésus-Christ a confondu les précautions, la malice et les subterfuges de ses ennemis. Il est ressuscité *le troisième jour*, comme les Juifs l'entendoient ; au lever du soleil, par conséquent en plein jour, pour donner toutes les facilités de vérifier ce fait important : il n'a pas attendu sur le soir ou à l'entrée de la nuit, afin de ne donner aucun soupçon de supercherie tramée dans les ténèbres.

[1] Gen. 40 — [2] C. 32. — [3] Matth. 12. v. 40. — [4] Marc, 8. v. 31. — [5] Matth. 16. v. 21. 17. v. 21, 22, 20. v. 19. Marc, 19. v. 30. 10. v. 34. Luc, 9. v. 22, 18. v. 33.

Il est sorti du tombeau pendant que la garde y étoit encore, pour ne laisser aux Juifs aucun prétexte de nier ce miracle.

3.° Les incrédules disent « que la narration des évangé-» listes est chargée de circonstances difficiles à concilier ; » il y en a même de rapportées par tel évangéliste qui dé-» truisent celles qui sont racontées par les autres, etc. »

Il n'y a ni difficultés ni contradictions lorsque l'on ne cherche pas à en mettre, lorsqu'on n'ajoute rien au texte, et lorsqu'on rapproche les évangélistes l'un de l'autre. C'est ce que nous démontrerons tout à l'heure quand nous discuterons en détail ces prétendues contradictions. Mais les incrédules ne veulent aucune conciliation, ils ne veulent que disputer et s'aveugler.

Lorsqu'un évangéliste rapporte un fait ou une circonstance dont un autre ne parle pas, ils appellent cette différence une *contradiction*, comme si le silence étoit une dénégation positive. Nous pensons au contraire que s'il y a des variétés dans leurs récits, c'est justement ce qui en prouve la vérité. S'ils les avoient forgés et arrangés de concert, ils les auroient rendus plus clairs. Ils auroient fait sortir du tombeau Jésus resplendissant de gloire ; au lieu de placer un ange assis sur la pierre, ils auroient supposé Jésus-Christ lui-même assis avec un regard menaçant fixé sur les gardes. Ils auroient dit : *Nous y étions, nous l'avons vu ;* ce mensonge ne leur auroit pas plus coûté que le reste, et il auroit été plus imposant. S'ils avoient forgé au contraire, chacun en particulier, et sans s'être concertés, une histoire fausse, il seroit impossible qu'il ne se fût pas trouvé dans leur narration des circonstances contradictoires et inconciliables ; or il n'y en a point, comme nous allons le voir.

Enfin aucun des évangélistes ne s'est attaché à raconter toutes les *apparitions* non plus que toutes les actions et les discours de Jésus-Christ, à les arranger dans l'ordre selon lequel elles sont arrivées, et à en détailler toutes les circonstances. Saint Matthieu n'en a cité que deux ; saint Marc

fait mention de quatre; saint Luc en a rapporté cinq, et saint Jean quatre; aucun d'eux n'en a fixé le nombre. Ils en parloient comme d'une chose très-connue, sur laquelle personne ne formoit des doutes. Ils ne pensoient pas qu'après un grand nombre de siècles des incrédules éplucheroient toutes leurs paroles, y chercheroient des contradictions, argumenteroient sur la brièveté de leur récit, se plaindroient de ce qu'il n'est pas assez exact, etc. Aucune histoire ne peut être assez claire ni assez précise pour prévenir toutes les objections des opiniâtres.

« 4.° Si les disciples, continuent les incrédules [1], savoient » que Jésus devoit ressusciter au bout de trois jours, s'il » l'avoit publiquement prédit, si les Juifs eux-mêmes en » étoient informés, de quelle utilité étoit-il d'embaumer son » corps? D'ailleurs il y a à cet égard de la contradiction » entre les évangélistes. Selon saint Jean, Jésus-Christ fut » enseveli et embaumé par Joseph d'Arimathie et par Ni- » codème. D'un autre côté, saint Matthieu, saint Marc et » saint Luc disent que cet embaumement avoit été fait en » présence de Marie-Magdeleine et de Marie mère de Jé- » sus. Cependant saint Marc et saint Luc font revenir ces » mêmes femmes le lendemain du sabbat pour embaumer » le corps. Il faut que ces deux évangélistes aient manqué » de mémoire. »

Il est vrai que Jésus-Christ avoit prédit à plusieurs reprises sa résurrection; mais les auteurs sacrés, en rapportant ses prophéties, observent qu'elles ne furent pas comprises par les apôtres [2]; et saint Jean dit [3] que, même après la résurrection, les apôtres ne connoissoient pas encore l'Écriture d'après laquelle le Christ devoit ressusciter. Il n'est pas étonnant que dans la douleur ils aient oublié des paroles qu'ils n'avoient pas comprises. Les prêtres et les docteurs, plus intelligens qu'eux, et éveillés par leur haine, se les rappelèrent pour en empêcher l'effet. Ce fut le motif qui leur fit placer des gardes au sépulcre.

L'embaumement du corps de Jésus-Christ servoit à

[1] Hist. crit., c. 17. — [2] Luc, 18. v. 34. — [3] C. 20 v. 9.

deux choses, 1.° à constater la mort de Jésus-Christ contre les doutes qui auroient pu s'élever dans la suite; 2.° à détruire d'avance l'objection que les disciples du Sauveur étoient préoccupés de l'idée de sa résurrection.

Les incrédules, pour trouver de la contradiction entre les évangélistes, confondent deux choses différentes : la sépulture faite d'abord par Joseph d'Arimathie *seul*, et l'embaumement fait ensuite par lui, conjointement avec Nicodème, quand celui-ci eut apporté les aromates. Saint Matthieu, saint Marc et saint Luc ne font mention que de la sépulture, et c'est à cette action que furent présentes les femmes; saint Jean, le *seul* qui parle des parfums apportés par Nicodème, et de l'embaumement fait alors, ne dit en aucune façon que les femmes y fussent présentes. Ainsi elles savoient bien où Jésus-Christ avoit été enseveli, mais elles ignoroient qu'il eût été *embaumé*. Au reste, il n'est point question dans le récit de saint Matthieu de Marie, *mère de Jésus*[1], mais de *Marie, mère de Joseph*.

« Ces femmes, continuent les incrédules, qui craignoient » l'obstacle de la pierre, ne craignirent pas l'obstacle » de la garde que saint Matthieu fait placer à l'entrée du » tombeau. »

Cela n'est pas surprenant, les saintes femmes étoient encore moins informées de la garde placée par les Juifs auprès du tombeau que de l'embaumement fait par Nicodème. Cette garde avoit déjà pris la fuite le dimanche matin avant qu'elles arrivassent au tombeau.

« Les précautions des Juifs étoient fondées sur la crainte » que *les disciples ne vinssent enlever le corps*. Cependant » nous voyons des femmes et des disciples perpétuellement » rôder autour de ce tombeau, aller et venir librement; se » présenter pour embaumer deux fois le même cadavre. Il » faut convenir que tout cela passe l'intelligence. »

Depuis le moment auquel Jésus fut déposé dans le tombeau et embaumé par Joseph et Nicodème, il est faux que les disciples et les femmes aient rôdé autour, ni s'en soient

[1] Matth. 26. v. 56, 61.

approchés avant le dimanche matin, soit avant la résurrection. L'Evangile dit formellement [1] que les saintes femmes *se tinrent en repos* pendant le sabbat, selon la loi; les disciples consternés firent de même : dès le soir de ce jour et la nuit suivante le tombeau fut constamment gardé par les soldats. Quoique cette garde fût ignorée des disciples et des saintes femmes, aucun d'eux ne fut tenté d'approcher du tombeau. Les Juifs l'ont attesté eux-mêmes; ils ont dit que les disciples étoient venus *de nuit,* et *pendant le sommeil des gardes* dérober le corps. Ils ne les ont point accusés d'y être venus pendant le jour, ni d'avoir rôdé autour du tombeau. Les incrédules suivent toujours leur marche perfide de falsifier l'Evangile pour y trouver des difficultés.

« Saint Matthieu, ajoutent-ils, rapporte que ce fut seu-
» lement Marie-Magdeleine et une autre Marie qui allèrent
» au tombeau. Saint Marc dit qu'il y en eut trois. Saint Luc
» raconte que ce furent toutes les femmes qui de la Galilée
» avoient suivi Jésus-Christ. Selon saint Jean, il n'y avoit
» que Magdeleine. »

Il est faux que les évangélistes disent que ce furent *seulement* les femmes qu'ils nomment qui allèrent au sépulcre. Ils disent que *ces femmes y allèrent,* et c'est tout autre chose. Chacun des évangélistes nomme quelques-unes des femmes. Aucun ne les nomme toutes. Nous en avons la preuve dans le récit de saint Jean; il ne fait mention que de Marie-Magdeleine, mais il insinue qu'elle n'étoit pas seule; car étant allée dire à saint Pierre qu'on avoit enlevé le corps de son Maître, elle ajouta [2] : *Et nous ne savons pas où ils l'ont mis.* Ce mot *nous* suppose évidemment qu'elles étoient plusieurs.

5.° Voici une autre prétendue contradiction. « Saint Jean
» dit que lorsque Magdeleine vint au tombeau il faisoit
» encore nuit, mais saint Marc que le soleil étoit déjà levé,
» et saint Luc que les femmes y vinrent à la petite pointe
» du jour. »

[1] Luc 23. v. 56 — [2] Joan. 20. v. 2.

Rien de plus aisé à concilier. Saint Marc rapporte que les saintes femmes achetèrent leurs parfums lorsque le jour du sabbat fut passé, c'est-à-dire dans la nuit du samedi au dimanche : elles se disposèrent et se mirent en mouvement avant le jour pour se rendre au tombeau ; mais avant qu'elles se fussent rassemblées, que tout fût préparé, et qu'elles fussent arrivées, le jour avoit paru. Saint Jean parle du moment où elles partirent, les deux autres de celui où elles arrivèrent.

6.° « On objecte que saint Matthieu et saint Marc ne » font mention que d'un seul ange, appelé par celui-ci un » jeune homme. Selon saint Matthieu, il étoit assis sur la » pierre ôtée du tombeau ; selon saint Marc, il étoit dans » l'intérieur. Saint Luc et saint Jean assurent positivement » qu'il y avoit deux anges. »

Saint Matthieu rapporte que l'ange étoit assis sur la pierre quand il épouvanta les soldats ; saint Marc qu'il étoit dans l'intérieur du tombeau quand les femmes arrivèrent. Y a-t-il là quelque contradiction ?

Il paroît que les anges tantôt se montroient, tantôt se rendoient invisibles, tantôt se produisoient sous une forme, tantôt sous une autre. Quand l'ange apparoît aux soldats, son aspect est terrible, dit saint Matthieu. Quand il se fait voir aux femmes, c'est, selon saint Marc, sous la figure d'un jeune homme revêtu d'une robe blanche. Saint Pierre et saint Jean ne virent point d'anges. Enfin il est possible qu'il s'en soit présenté tantôt deux, tantôt un.

7.° « Saint Marc dit que Jésus-Christ défendoit à Mag» deleine de le toucher, tandis que saint Matthieu rapporte » que Magdeleine et l'autre Marie lui baisèrent les pieds et » l'adorèrent. »

Le second verset du chapitre seizième de saint Marc contient deux époques : la première est exprimée par ces mots *valdè manè*, de grand matin ; la seconde par ceux-ci, *orto jam sole*, le soleil étant déjà levé. Ces deux époques doivent être rapportées à deux voyages différens, dont le premier, commencé par Marie-Magdeleine, Marie mère

de Jacques et Salomé, ne fut achevé que par Magdeleine seule, et le second ne fut fait que par les deux autres femmes. Cette supposition, dont toutes les parties sont fondées sur le texte même, concilie tout. Les compagnes de Magdeleine, intimidées, n'osent aller jusqu'au sépulcre de si grand matin : saint Matthieu et saint Marc les représentent en effet tremblantes et ayant peur de tout; mais Magdeleine les laisse et va seule jusqu'au tombeau ; c'est ce que saint Marc suppose en disant, au verset neuvième, *que le Seigneur lui apparut à elle la première.* Ainsi c'est à elle seule que Jésus-Christ dit *de ne pas le toucher.* Magdeleine, après l'apparition de Jésus-Christ, courut avertir saint Pierre et saint Jean; ainsi elle n'étoit plus avec les autres femmes lorsqu'elles adorèrent Jésus-Christ et lui baisèrent les pieds. Saint Marc n'a pas averti que Magdeleine étoit alors absente, parce qu'il a jugé qu'il y avoit suffisamment pourvu au verset neuvième, qui suppose nécessairement qu'elle s'étoit séparée des deux autres qu'il avoit nommées au commencement du chapitre, et qu'elle n'étoit plus avec elles.

Jésus-Christ ne voulut pas que Magdeleine le touchât, c'est-à-dire qu'elle l'arrêtât; et la raison qu'il en donne est qu'il *ne remontoit pas encore auprès de son Père,* voulant par là lui faire entendre qu'elle auroit le temps de le revoir. Le motif qui l'engagea à ne pas s'arrêter avec Magdeleine fut l'empressement de se montrer aux autres femmes qui étoient en chemin pour retourner à Jérusalem, à qui il vouloit se faire voir aussi avant qu'elles y arrivassent, afin qu'elles pussent prévenir les apôtres.

8.° « Saint Matthieu et saint Luc disent que les femmes » allèrent rapporter aux apôtres ce qu'elles avoient vu. » Saint Marc dit au contraire qu'épouvantées par l'ange » elles s'enfuirent et ne parlèrent à personne. »

Les saintes femmes effrayées de l'apparition d'un ange s'enfuirent d'abord, et bien qu'elles rencontrassent des personnes de leur connoissance, elles ne leur dirent pas ce qu'elles venoient de voir; mais, lorsque dans la suite de

leur route elles eurent vu Jésus-Christ lui-même et l'eurent reconnu, remises de leur frayeur, et de plus en ayant reçu de lui l'ordre, elles allèrent trouver les apôtres et les instruire de la résurrection.

9.° « Selon saint Matthieu, Jésus-Christ fait dire aux » apôtres, par les femmes, qu'il va se rendre en Galilée, » et qu'il leur ordonne de s'y trouver. Selon saint Jean il » leur fait annoncer par Magdeleine qu'il remonte vers son » Père. »

Il n'y a aucune contradiction dans ces deux avis que le Sauveur fait donner successivement aux apôtres. En disant : *Je remonte vers mon Père*, il ne déclare point qu'il y monte dans ce moment même. C'est une façon de parler nullement impropre et admise partout, de dire qu'on va à un tel endroit quand on doit y aller bientôt.

10.° « Que prouvent, poursuivent les incrédules, des » apparitions dans lesquelles Jésus-Christ n'a pas été re- » connu d'abord ? Magdeleine le prend pour un jardinier, » et les disciples d'Emmaüs voyagent avec lui sans le con- » noître. »

Il n'est point étonnant que Magdeleine, troublée de l'apparition d'un ange, et prévenue qu'on avoit enlevé son Seigneur, ne l'ait pas reconnu à l'instant où elle s'est retournée. Peut-être même ne le regarda-t-elle pas en face ; mais cette erreur d'un moment fut bientôt dissipée, lorsque Jésus l'appela par son nom.

Quant aux disciples d'Emmaüs, l'intention de Jésus-Christ étoit de les instruire, avant de se faire connoître à eux, et de leur montrer par les Ecritures qu'il devoit ressusciter, avant de les en rendre témoins.

11.° « Saint Marc dit positivement que l'apparition dans » laquelle Jésus-Christ se fit voir à tous ses apôtres fut la » dernière où ils le virent. Mais saint Jean, saint Paul et » saint Luc font mention de plusieurs autres apparitions. » Saint Matthieu dit que cette dernière apparition eut lieu » sur une montagne en Galilée. Saint Marc et saint Luc la » mettent à Jérusalem, et disent qu'immédiatement après

» Jésus-Christ fut transporté dans les cieux. Cependant le » même saint Luc dit [1] que Jésus continua pendant quarante » jours à se faire voir à ses disciples. Saint Matthieu et saint » Marc disent que Jésus fit ordonner à ses disciples de se » trouver sur une montagne de Galilée; saint Luc au con- » traire dit qu'il leur défendit de sortir de Jérusalem. »

Il est faux qu'aucun évangéliste ait dit que la première apparition de Jésus-Christ à ses apôtres assemblés fut aussi *la dernière*. Il est vrai qu'en géneral les écrivains sacrés ne distinguent pas les diverses apparitions du Sauveur; ils mettent ensemble des choses qu'il a dites en différentes occasions. Ils ne s'attachent ni à rapporter tous les faits, ni à les rendre dans l'ordre où ils se sont passés. Il est encore vrai que saint Marc dit qu'*en dernier lieu* Jésus-Christ apparut aux onze; mais il parle *de la dernière* apparition qui eut lieu le jour même de la résurrection. C'est après avoir raconté celles faites le même jour à Magdeleine et aux disciples d'Emmaüs, qu'il dit que Jésus se montre enfin aux onze qui étoient à table. Saint Matthieu mentionne, en particulier, l'apparition sur la montagne de Galilée. Saint Marc et saint Luc rapportent celle faite dans le cénacle; mais aucun ne dit que celle qu'il rapporte ait été l'*unique*. Selon les incrédules trois évangélistes ne parlent que d'une apparition : donc ils contredisent le quatrième qui en mentionne plusieurs. Est-ce là un raisonnement digne de philosophes?

L'ordre donné aux apôtres de se rendre sur une montagne de Galilée fut du jour même de la résurrection : celui de ne pas sortir de Jérusalem fut du jour de l'ascension. Le premier avoit pour objet de faire voir Jésus-Christ aux apôtres. L'objet du second étoit de les réunir pour leur faire recevoir le Saint-Esprit. Le premier étoit exécuté avant que le second fût donné.

12.° « Les évangélistes disent que l'apparition du soir » de la résurrection se fit les portes fermées. Jésus-Christ » avoit donc un corps incorporel ou immatériel [2]. Qu'on

[1] Act. I — [2] Hist crit c. 16.

» nous explique ce que c'est. Cependant cet esprit étoit
» palpable, avoit des plaies, prenoit de la nourriture. Ce
» ne pouvoit donc être qu'un être fantastique, et ses appa-
» ritions de pures illusions des sens. »

Est-ce que Dieu n'a pas le pouvoir de faire passer un corps à travers d'autres corps d'un lieu à un autre? Pour expliquer ce prodige il n'est pas nécessaire de recourir à l'idée absurde *d'un corps incorporel*. La toute-puissance de Dieu, voilà la seule et la vraie raison d'un fait miraculeux. Nous avons déjà fait voir que les apôtres ne virent point un *fantôme*, et s'ils prirent d'abord Jésus-Christ pour un *esprit*, ils n'eurent plus cette opinion lorsqu'ils l'eurent touché, qu'il leur montra ses plaies, qu'il mangea et but avec eux.

13.° « Les apparitions dont parle saint Paul[1] n'ont pas
» été vues par lui-même; il ne les savoit que par ouï-dire;
» aussi en parle-t-il d'une façon très-peu exacte. Il dit, par
» exemple, que Jésus-Christ se montra aux douze; or, de-
» puis la mort de Jésus, il n'y avoit plus que onze apôtres.
» On est surpris de voir ces inexactitudes dans un auteur
» inspiré. Elles peuvent nous rendre suspect ce qu'il dit
» encore de l'apparition de Jésus *à cinq cents d'entre les*
» *frères*. Pour lui on sait qu'il n'a jamais vu son Maître
» que dans une vision. Peut-être en peut-on dire autant des
» autres apôtres et des disciples; ils étoient Juifs, enthou-
» siastes, prophètes, par conséquent sujets à rêver, même
» étant éveillés. »

C'est l'historien critique qui *rêve* en se contredisant grossièrement. Il a voulu nous persuader que les apôtres avoient dérobé le corps de Jésus, et avoient forgé ensuite la fable de sa résurrection. Si cela est, ont-ils pu *rêver* qu'ils le voyoient, le touchoient, conversoient avec lui? Tantôt, suivant ce sophiste, les apôtres sont des *fourbes;* tantôt ils *rêvent*, même étant éveillés; *peut-être* qu'ils nous trompent; *peut-être* qu'ils ont été trompés. Voilà le résultat de tant d'objections.

Saint Paul savoit les apparitions de Jésus par l'attesta-

[1] Ibid.

tion des autres apôtres qui en avoient été témoins oculaires. Saint Paul dit positivement[1] que Jésus se montra *à Céphas,* ensuite aux *onze* et non *aux douze*. Lorsque cet apôtre vit Jésus-Christ et lui parla, il marchoit avec d'autres personnes, et il en devint aveugle[2]. Ce ne fut donc pas un *rêve*.

Ce seroient aussi de singuliers *rêves* qu'auroient eus à la fois, dans le même moment, dans le même lieu, de la même manière, tantôt une, tantôt deux, tantôt onze, tantôt plus de 500 personnes. La supposition de tant de *rêveries* uniformes n'est-elle pas encore une fois une *rêverie* ridicule?

Cependant l'auteur conclut « qu'il est impossible d'ad-
» mettre un fait aussi incroyable et aussi merveilleux que
» la résurrection de Jésus-Christ sur des preuves aussi
» foibles, sur des récits aussi contradictoires, sur des té-
» moignages aussi suspects que ceux que nous fournissent
» les évangélistes. »

Sans doute que la résurrection de Jésus-Christ est un fait *merveilleux*, mais certainement non *incroyable*. Dieu a pu l'opérer : il est donc possible, conforme au plan de la Providence, nécessaire pour démontrer la mission de Jésus-Christ, prédit par les prophètes, par Jésus-Christ lui-même, prévu et redouté par les Juifs, préparé par les miracles précédens, confirmés par ceux des apôtres. Que faut-il de plus pour le rendre *croyable?* Il l'est puisqu'il a été cru, et il ne l'a pas été sans preuves.

Ces preuves sont foibles. En connoît-on de plus fortes que l'attestation des témoins oculaires, adoptée par d'autres qui pouvoient vérifier le fait sur les lieux, fortifiée par les reproches mêmes des Juifs, scellée par le sang des témoins? Les faits se prouvent-ils autrement?

Leurs récits ne sont point *contradictoires,* puisque, malgré tous leurs efforts, les incrédules n'ont pu y trouver aucune contradiction. On ne fera jamais voir que ces témoins sont suspects qu'en les supposant intéressés à braver la haine des Juifs, à souffrir la mort, à trahir leur conscience

[1] 1. Cor. 15 v. 5. — [2] Act. 9 v. 8.

pour la gloire d'un maître qui les auroit trompés. C'est ce qu'on ne persuadera jamais à des hommes sensés.

14.° « Saint Paul est un menteur, selon les incrédules, » lorsqu'il dit[1] que Jésus-Christ après sa résurrection ap- » parut à plus de 500 personnes en même temps; car saint » Pierre dit[2] qu'il n'a point apparu *à tout le peuple,* mais » aux témoins choisis de Dieu, à nous qui avons bu et » mangé avec lui depuis sa résurrection. »

Saint Pierre n'a point dit que Jésus-Christ n'avoit apparu qu'aux apôtres, puisqu'il avoit lui-même appris la résurrection du Sauveur par les saintes femmes. Il dit expressément dans l'assemblée où l'on élut saint Matthias qu'il y avoit des disciples du Sauveur, distingués des apôtres, qui avoient été à sa suite jusqu'à son ascension, et qui par conséquent l'avoient vu ressuscité. Il est évident par là que *le peuple* qu'il exclut du privilége d'avoir vu le Sauveur ressuscité est le *peuple juif* à qui le Sauveur ne se fit point voir, et non le peuple fidèle, ou ses disciples, auxquels il se montra, dans sa dernière apparition, sur une montagne de Galilée, où il leur avoit fait dire de se trouver.

« Mais, répliquent les incrédules, quand Jésus-Christ se » seroit montré à tous ses disciples, cela ne pourroit excu- » ser saint Paul de mensonge; car les disciples du Sauveur » n'étoient pas 500. Ils n'étoient que 120[3]. »

Ce n'est point par l'assemblée où l'on élut saint Matthias qu'il faut compter les disciples de Jésus-Christ, parce que cette assemblée se tenant à Jérusalem, il n'y assista que les fidèles qui demeuroient dans cette ville; c'est par l'assemblée qui fut faite sur la montagne de Galilée, où les disciples du Sauveur se rendirent de toutes les parties de la Judée et de la Galilée, qu'il faut juger de leur quantité. Saint Paul avoit appris des apôtres qui s'y étoient trouvés qu'il y en avoit plus de 500.

15.° « Il n'est pas probable que les princes des prêtres, » et tout le sanhédrin, s'ils avoient été convaincus du mi- » racle de la résurrection, n'en eussent pas été touchés.

[1] 1 Cor. 15. v. 6. — [2] Act. 10. v. 41. — [3] Act. 1. v. 15.

» En supposant que tout le grand conseil eût été assez » méchant pour agir ainsi contre sa conscience, il n'est pas » croyable qu'il fût assez sot pour imaginer que les soldats » garderoient le silence.

» On ne peut pas imaginer non plus que les soldats si » effrayés, dit-on, de l'apparition d'un ange, aient consenti » à accepter de l'argent pour débiter un mensonge. S'ils » avoient effectivement vu un ange, ils l'auroient bien craint » plus que le sanhédrin, etc.

» Voilà donc ce qui sera probablement arrivé. Les dis- » ciples seront venus dans la nuit et auront effrayé les » gardes, et ceux-ci, pour justifier leur lâcheté, auront eu » recours à la fable de l'ange. »

Il n'est que trop commun de voir des hommes placés entre un intérêt temporel et la voix de leur conscience préférer le premier à tout, surtout s'il y a de grands sacrifices à faire. Qu'on ne soit donc point surpris de l'obstination des princes des prêtres et des autres membres du sanhédrin. En avouant la résurrection du Sauveur, ils s'avouoient eux-mêmes coupables d'une énorme injustice, de la mort du Messie. Ils avoient déjà montré la même obstination à l'égard des autres miracles dont ils avoient été témoins oculaires, et dont ils étoient certainement convaincus. Quel effet produisit sur eux la résurrection de Lazare? ils résolurent de le perdre avec Jésus-Christ.

Nous concevons de même que les gardes ont craint davantage la colère des Juifs et du gouverneur que celle de l'ange. L'ange étoit éloigné; le sanhédrin étoit devant eux. La punition de la part de l'ange étoit incertaine, et dans le fait il ne leur avoit fait aucun mal. Ils trouvèrent bien plus commode de recevoir de l'argent que de s'exposer au supplice dont ils étoient actuellement menacés.

Le sanhédrin a dû naturellement croire que les soldats qui acceptoient son argent lui garderoient le secret. Il avoit réuni les motifs les plus propres à déterminer ces hommes au mal : d'un côté, une récompense, de l'autre, de grands châtimens ; il avoit donc lieu de compter sur eux.

Il n'est pas moins déraisonnable de supposer que les apôtres aient ravi le corps de leur Maître, de *force* et *malgré les gardes,* que de prétendre qu'ils l'ont dérobé subtilement pendant leur sommeil. C'est une défaite absurde, de quelque côté qu'on l'envisage. Du côté des apôtres, leur timidité, le supplice que leur eût naturellement attiré un crime si grave aux yeux des Juifs, un crime dont la preuve eût été si facile, un crime dont les juges eussent été leurs ennemis déclarés, ne permettent pas de croire qu'ils eussent eu cette extravagante audace. Du côté du sanhédrin, n'auroit-il pas sévèrement puni cet attentat? Auroit-ce été l'intérêt, ou le pouvoir, ou le désir qui lui auroit manqué? Du côté des soldats, ne se seroient-ils pas rendus bien plus coupables en avouant qu'ils avoient dormi, contre leur consigne, qu'en déclarant qu'une troupe, à laquelle ils n'étoient pas en état de résister, les avoit forcés de se retirer. Enfin du côté des incrédules modernes, leur nouvelle invention vient trop tard, comme nous l'avons déjà observé : si elle eût été réelle, elle eût été connue dans le temps.

16.° « Jésus avoit prédit en public sa résurrection; il » devoit donc ressusciter en public; il falloit se montrer » aux prêtres, aux pharisiens, aux docteurs juifs, au sanhé- » drin de Jérusalem; le témoignage de ces gens-là eût été d'un » tout autre poids que celui d'une poignée de disciples séduits, » imbéciles, incapables de raisonner, avides de merveilleux, » trop bornés pour éviter les piéges qu'on tendoit à leur » simplicité. Un gouverneur romain, un tétrarque, un » grand-prêtre juif, convertis par l'apparition de Jésus- » Christ eussent plus fait d'impression sur un homme » de bon sens que cette populace ignorante que l'on sup- » pose avoir été persuadée par la prédication de saint » Pierre.

» En se montrant publiquement à toute la Judée, à tous » ceux qui l'avoient vu mourir, Jésus-Christ auroit rempli » son objet; en ne se montrant qu'à un petit nombre de » disciples, il le manque absolument. Une résurrection pu- » blique auroit imposé silence à tous les contradicteurs,

» auroit forcé tout l'univers à croire. L'objet étoit de faire
» croire ceux qui ne croyoient pas; c'étoit donc à eux princi-
» palement qu'il falloit se montrer, et non pas seulement à
» ceux qui croyoient déjà. Le peuple juif a eu raison de rester
» dans son incrédulité, puisqu'on n'a pas fait ce qui auroit
» été nécessaire et si facile pour l'en tirer. Tous les motifs
» engageoient Jésus-Christ à ressusciter publiquement.
» Quelle raison peut-on donner de ce qu'il est ressuscité
» secrètement? En un mot, s'il fût ressuscité publiquement,
» il auroit terrassé l'incrédulité des Juifs, leur conversion
» entraîneroit celle des incrédules; mais comment devenir
» chrétien sur la foi d'un événement qui n'a pu convertir
» ceux-mêmes au milieu desquels on prétend qu'il est
» arrivé? »

Voilà certainement dans toute sa force la grande objection, l'objection triomphante des incrédules. Anciens et modernes, Juifs et païens, tous l'ont fait valoir.

Nous soutenons 1.° que cette objection porte sur un faux principe; 2.° qu'elle suppose comme sûres deux choses très-incertaines : la première qu'une telle apparition eût converti le sanhédrin et tout le peuple juif; la seconde que la conversion du sanhédrin eût entraîné celle des incrédules modernes.

1.° L'objection porte sur ce *faux* principe, que Dieu doit faire absolument tout ce qu'il peut pour amener les hommes à la vérité et à la vertu. Il n'est peut-être point de raisonnement plus absurde que celui-ci : *Dieu pourroit donner de plus fortes preuves de telle et telle vérité : donc celles qu'il a données ne suffisent pas.* Quoi! parce que Dieu en a la puissance on conclut qu'il en a l'obligation? Parce que Dieu a la puissance de nous donner la persuasion de sa religion, sans aucun moyen extérieur, et par une simple inspiration, on prétendra qu'il y est tenu! On rejettera des preuves convaincantes, décisives, sous prétexte qu'il ne tenoit qu'à Dieu d'en donner de plus fortes! N'est-ce pas là se ménager un rempart contre toute espèce de preuves, puisque Dieu peut les augmenter à l'infini? On pourra donc

toujours se refuser à celles qu'il donnera, en disant qu'il auroit pu en donner de plus fortes encore !

Examinons la force du raisonnement qu'on nous oppose : Jésus-Christ, après sa mort, ne s'est pas montré en public : donc il n'est pas ressuscité. Il n'a pas été vu par les Juifs : donc il ne l'a pas été par ses disciples. Tel fait n'est pas prouvé par *tels témoins :* donc il n'est pas prouvé. Qui, avant nos incrédules, s'étoit jamais avisé de révoquer une vérité en doute, parce qu'il lui manque un genre ou un degré de preuves qu'ils imaginent? *Il étoit,* disent-ils, *facile à Jésus-Christ de donner à sa résurrection une plus grande publicité;* nous en convenons. *La résurrection rendue publique seroit plus abondamment prouvée;* nous l'avouons encore; mais nous soutenons en même temps qu'elle ne seroit pas pour cela plus certaine, puisque les preuves qui existent en donnent une *certitude complète,* et excluent absolument tout doute. De tous les faits que tous les hommes sensés, et même les incrédules, regardent comme *certains,* il n'en est aucun qui soit plus complètement démontré que la résurrection.

C'est un principe incontestable que la sagesse divine prend évidemment les moyens propres à atteindre son but; mais est-elle obligée de prendre la totalité des moyens propres à remplir ses vues? Est-elle obligée d'employer plus de moyens qu'il ne faut pour produire cet effet? Voilà ce qu'il seroit nécessaire de prouver et ce qu'on ne prouvera jamais. Dira-t-on qu'un homme manque de sagesse, parce qu'il n'emploie pas dix degrés de force à ce qui n'en exige que cinq? La question est donc de savoir *non pas si la résurrection pouvoit avoir de plus nombreux, de plus puissans motifs de crédibilité;* mais si elle en a eu de *suffisans* pour soumettre notre croyance.

En rendant sa résurrection aussi publique qu'elle auroit pu l'être, Jésus-Christ *auroit rempli son objet;* cela est encore évident; mais en ne la rendant pas aussi publique, *qu'il l'ait manqué,* voilà ce qui est très-faux. Pourvu que les témoins de la résurrection réunissent, soit par leur nombre,

soit par leur qualité, soit par les circonstances de leurs relations, tout ce qui est nécessaire pour imprimer à leur témoignage la *certitude,* nous devons les croire, quoiqu'ils eussent pu être plus nombreux.

« Mais la résurrection a été secrète. »

Est-ce donc un fait *secret* que celui qui a été vu de plus de 500 personnes? La résurrection a eu le degré de *publicité* que donnent à un événement 500 témoins oculaires. L'objection des incrédules se réduit donc à demander pourquoi elle n'en a pas eu une plus grande.

Au reste Jésus-Christ a rempli sa promesse dans toute son étendue. Il n'avoit pas promis de ressusciter *en public,* et sous les yeux des Juifs. Mais ceux-ci ont résisté au témoignage des gardes, à celui des apôtres confirmé par leurs miracles, à l'exemple de huit mille d'entre eux convertis par saint Pierre, à l'impression que devoient faire sur eux les vertus des premiers chrétiens, aux fléaux terribles que Dieu fit tomber sur la Judée pour punir la mort du Messie.

2.° L'objection des incrédules suppose qu'une apparition *publique* du Sauveur eût converti le sanhédrin et toute la nation. Mais comment peut-on prétendre que les chefs de la nation juive se seroient rendus au miracle de la résurrection, s'ils en avoient été témoins, pendant qu'on les a vus résister, pendant trois années consécutives, à tous les autres miracles que Jésus-Christ n'avoit cessé d'opérer? Il leur avoit déjà donné des preuves triomphantes de sa mission céleste, mais ils en détournèrent constamment les yeux; ils ne mirent pas même en question si un homme qui les décrioit et qui démasquoit leur hypocrisie pouvoit être envoyé de Dieu.

La passion les maîtrisoit à tel point qu'elle leur fit oublier non-seulement ce qu'ils devoient à la justice, mais encore le respect qu'ils se devoient à eux-mêmes. Jésus leur ayant été livré par Judas, ils l'interrogent, le condamnent, et avant que Pilate eût ratifié la sentence, ils prennent sur eux-mêmes le vil emploi de bourreaux, ils lui crachent au visage, l'abandonnant à la brutalité des soldats qui lui donnent des soufflets, etc.

Ce fut trop peu pour assouvir leur rage d'avoir arraché à Pilate l'arrêt de sa mort, de l'avoir fait condamner au supplice le plus lent, le plus infâme, le plus cruel : il faut qu'ils repaissent leurs yeux du spectacle barbare de ses souffrances, il faut qu'ils contemplent Jésus-Christ en croix, qu'ils voient son sang couler goutte à goutte, qu'ils lisent sur son visage les angoisses déchirantes qui le conduisent au tombeau..... Que dis-je? dans ces effroyables momens où l'on a compassion des plus grands scélérats, leurs entrailles d'airain ne sont point émues; ils outragent, ils raillent, ils insultent leur victime expirante. Qu'on pèse ces circonstances, et l'on jugera si une apparition de Jésus-Christ ressuscité eût guéri des esprits si horriblement prévenus.

C'est un *fantôme*, auroient-ils dit, s'il s'étoit présenté à eux; c'est un *spectre* produit par le démon pour nous abuser; ou si Jésus-Christ en se laissant palper, manier, leur eût ôté cette défaite, ils auroient prétendu que c'étoit un fourbe qui ressembloit à celui qu'ils avoient puni, et qui s'étoit imprimé des stigmates pour recueillir le fruit de la trame ourdie par Jésus-Christ, et saisir le sceptre promis au Messie. Qui sait même s'ils n'auroient pas cherché à le faire périr de nouveau? S'il est vraiment le Fils de Dieu, auroient-ils pu dire, ce Dieu qui l'a déjà ranimé saura bien le ressusciter encore; nous ne mettrons point autour de sa tombe des gardes capables d'erreur ou de fraude, nous l'environnerons nous-mêmes, et s'il en sort victorieux nous serons les premiers à lui rendre hommage. Les incrédules iront-ils jusqu'à dire que pour leur complaire Jésus-Christ eût dû s'exposer à une seconde passion?

« Mais, ajoutent-ils, l'objet de la résurrection étoit de » faire croire en Jésus-Christ ceux qui n'y croyoient pas. » C'étoit donc à eux principalement qu'il falloit se mon- » trer. »

Si cette conséquence est juste il faut l'admettre dans sa totalité. La résurrection de Jésus-Christ ne devoit pas seulement être crue à Jérusalem, elle devoit être publiée et crue dans le monde entier. Pourquoi les autres nations auroient-

elles été obligées de croire aux témoignages des principaux de Jérusalem? Il ne tenoit qu'à Jésus-Christ de mourir et de ressusciter à Rome, à Pékin, à Paris, de se montrer à l'univers entier : le miracle auroit été plus authentique et plus convaincant; les hommes *de bon sens* auroient cru sur le témoignage de leurs propres yeux.

Nous soutenons donc que Jésus-Christ n'a pas dû faire ce que les incrédules exigent de lui, et enfin nous disons que, quand même il l'auroit fait, les incrédules ne seroient pas plus disposés à croire en lui et à sa résurrection.

Plusieurs d'entre eux posent pour principe qu'une résurrection est un fait *impossible*; qu'aucune preuve ne peut jamais la constater; d'autres que c'est un fait *incroyable;* que quand ils verroient de leurs yeux un mort ressuscité ils ne croiroient pas. Donc c'est une absurdité et une dérision pure de leur part d'exiger des preuves auxquelles ils sont résolus d'avance de ne pas croire. D'autres disent qu'un fait miraculeux ne peut être cru tout au plus que par ceux qui le voient, et qu'aucun témoignage ne peut en donner la certitude. Quelque *publique* qu'eût donc été la résurrection ils ne la croiroient pas, puisqu'ils n'auroient pour y ajouter foi que des relations de témoins.

Quand même donc les principaux Juifs et le sanhédrin auroient cru la résurrection, leur témoignage n'auroit fait aucune impression sur les Romains et sur les incrédules modernes. Les Romains ont dit, et les incrédules répètent que les Juifs étoient des *rêveurs*, des *ignorans*, des *fanatiques* avides du merveilleux, incapables de discerner le vrai d'avec le faux, un miracle d'avec un prestige. Selon le principe des incrédules, les Juifs de la Grèce ni ceux de Rome n'étoient pas obligés de se fier au témoignage de ceux de Judée, sur un fait aussi merveilleux et aussi incroyable que la résurrection de Jésus; les païens encore moins; tous pouvoient dire : Est-il raisonnable d'exiger que nous croyions, sur la parole d'autrui, un fait dont Dieu pouvoit nous convaincre par nos propres yeux?

« Mais, continuent les incrédules, les témoins de la ré-

» surrection étoient les disciples, les amis de Jésus-Christ;
» il n'étoit pas nécessaire qu'il se montrât à ceux-là. »

Nous pourrions observer que la foi des disciples avoit été fort affoiblie et peut-être éteinte dans quelques-uns, par la mort ignominieuse de leur Maître, et conséquemment qu'il n'étoit point inutile qu'il la ranimât par la vue de sa résurrection. Mais nous avons une raison plus forte à donner, c'est que ce n'est pas seulement pour eux que Jésus-Christ leur a apparu, c'est pour tout l'univers, c'est pour toutes les générations. Jésus-Christ a voulu des témoins qui attestassent sa résurrection et qui la fissent croire au monde. On ne considère dans l'objection que des disciples à persuader, et il faut envisager dans eux des *apôtres chargés de convaincre les autres*. Le grand point de la question est de savoir si ces disciples ont été des témoins *suffisans* pour rendre certain le fait qu'ils ont annoncé; s'ils l'étoient, comme nous l'avons démontré, il n'est pas vrai que les Juifs dussent rester dans *l'incrédulité,* puisque Jésus-Christ se montrant à un grand nombre de disciples avoit fait tout ce qu'il falloit pour les en retirer.

Si les incrédules s'obstinent à nous demander les raisons pour lesquelles Jésus-Christ n'a pas donné à sa résurrection une plus grande publicité, nous n'en avons qu'une à donner, c'est *qu'il ne l'a pas voulu.* Dieu ne peut-il pas avoir dans sa sagesse des raisons que nous ignorions? est-ce à nous à lui demander compte de ses motifs? Ses pensées sont incompréhensibles et ses voies impénétrables.

Et après tout, à qui prétend-on que Jésus-Christ étoit obligé de se manifester avec évidence? à ce lâche gouverneur qui l'avoit livré contre sa conscience? à cet Hérode scandaleux qui l'avoit indignement raillé? à ces prêtres, à ces pharisiens qui n'avoient cessé de le calomnier et de le persécuter jusqu'à son dernier soupir, comme nous venons de le voir? à ces Juifs furieux qui, comblés de ses bienfaits, avoient demandé sa mort à grands cris, et souhaité que son sang retombât sur eux et sur leurs enfans? N'est-il pas déraisonnable de prétendre que Jésus-Christ devoit

forcer la résistance de pareils forcenés? qu'il devoit répandre ses grâces plus abondamment sur eux à mesure qu'ils s'en rendoient plus indignes, et multiplier les preuves de sa mission à proportion qu'ils lui résistoient avec plus de malice et d'opiniâtreté?

« Jésus-Christ auroit, disent enfin les incrédules, forcé » la croyance universelle. »

C'est précisément ce qu'il n'a pas voulu. Son intention a été que sa résurrection fût crue, mais *volontairement*. Il a voulu que nous fussions obligés *de la croire*, mais il n'a pas voulu que nous y fussions *contraints*. Il nous en a fait un devoir, et en même temps il l'a fondé sur des preuves non-seulement suffisantes, mais surabondantes. Il a voulu que notre foi fût tout à la fois motivée et méritoire. Il connoît dans sa sagesse infinie le degré de lumière nécessaire pour nous imposer l'*obligation* de croire; le degré convenable pour qu'il reste à la foi *un mérite;* et c'est dans lui une miséricorde digne de toute notre reconnoissance, de nous faire de la foi une vertu qu'il récompense en la rendant si facile par les démonstrations dont il l'environne.

NOTE XLII.

Sur l'Ascension de Jésus-Christ. Marc, XVI. v. 19. Luc, XXIV. v. 51. Act. I. v. 10 et suiv.

Les incrédules n'ont pas fait de fortes objections contre l'ascension du Sauveur. « Selon l'historien critique, les » évangélistes ne sont pas d'accord sur le temps et le lieu » où Jésus-Christ monta au ciel. Saint Marc, dit-il, et saint » Luc nous apprennent que le Christ après s'être montré » aux onze apôtres tandis qu'ils étoient à table, et leur » avoir parlé, monta au ciel. Saint Luc ajoute néanmoins » qu'il les conduisit hors de Jérusalem jusqu'à Béthanie; » que là il les bénit et fut transporté dans le ciel. Saint Marc » contredit saint Luc, et fait monter Jésus-Christ au ciel en » Galilée. Saint Matthieu et saint Jean ne parlent point de

» cette ascension. Le premier même fait dire à Jésus qu'il » restera avec ses disciples jusqu'à la fin des siècles. Saint » Luc nous dit que Jésus monta au ciel le soir même de sa » résurrection; et dans les Actes il le fait demeurer avec » ses disciples 40 jours après sa résurrection. Saint Jean » finit le roman platonique qu'il a fait de son Maître, en di- » sant que si l'on rapportoit tout ce que Jésus a fait, le » monde même ne pourroit contenir tous les livres que l'on » écriroit. » Il finit par comparer malicieusement l'ascension de Jésus-Christ à l'apothéose de Romulus, pour insinuer que l'une n'est pas mieux prouvée que l'autre.

1.° *Il est faux* que saint Marc et saint Luc fassent monter Jésus au ciel *immédiatement* après avoir parlé à ses disciples lorsqu'ils étoient à table. Il a bu et mangé plusieurs fois avec eux depuis sa résurrection. Dire qu'il est monté au ciel après leur avoir parlé à table, ce n'est point *déterminer le temps ni le lieu de l'ascension.* C'est saint Luc qui en fixe le lieu [1], savoir, à Béthanie, sur le mont des Oliviers; et le temps [2], savoir, quarante jours après sa résurrection.

1.° *Il est encore faux* que saint Marc fasse monter Jésus au ciel en *Galilée;* il ne dit rien du temps ni du lieu. Il dit bien que Jésus monta au ciel *après avoir parlé à ses disciples,* mais il ne dit point combien de temps il leur a parlé. Si l'on joignoit ces deux faits, comme cet incrédule, il faudroit en conclure que Jésus-Christ monta au ciel dans le lieu même où ses disciples étoient à table; or c'étoit à Jérusalem et non *en Galilée.*

3.° Selon saint Matthieu, Jésus dit à ses disciples : *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle.* Cela signifie que Jésus-Christ a promis de n'abandonner jamais son Eglise, et que cette promesse n'a point été faite aux seuls *apôtres* qui devoient mourir comme les autres hommes, mais aussi à leurs successeurs dont la suite ne doit finir qu'avec le monde.

4.° Saint Luc n'a dit nulle part que Jésus monta au ciel le *soir même du jour de sa résurrection.* Il ne contredit

[1] C. 24 v. 51. — [2] Act. 1.

point dans les Actes ce qu'il avoit dit dans son Evangile, au contraire il le rappelle.

5.° L'expression de saint Jean est sans doute une hyperbole, mais elle n'est pas outrée, comme le critique l'insinue. Il ne faut pas entendre par le mot de *monde* qu'il emploie, le globe de la terre : ce mot désigne souvent les *hommes* dans les écrits de cet évangéliste; il dit de Jésus-Christ qu'il efface les péchés *du monde,* qu'il n'est pas venu pour juger *le monde,* mais pour sauver *le monde,* etc. Cette façon de parler est même en usage parmi nous : nous disons qu'on ne change pas *le monde ;* que tout *le monde* se moque d'une personne, qu'il faut laisser parler *le monde,* etc.

Le terme grec *chôreô,* et le latin *capio,* qui en est la traduction dans la Vulgate, ne signifient pas seulement *contenir,* mais encore *concevoir, comprendre, imaginer* et en les prenant dans cette dernière signification, voici ce qu'a dit saint Jean : Si l'on rapportoit en détail toutes les actions que Jésus a faites, je ne pense pas qu'on puisse *imaginer* le nombre de livres qu'il faudroit écrire pour exécuter ce dessein. Qu'est-ce que cette hyperbole a de répréhensible ou de révoltant ? Seroit-on choqué si quelqu'un bien instruit de l'histoire disoit que si l'on vouloit écrire en détail tout ce que *Jules-César ou Louis XIV* ont fait, on ne *conçoit* pas, on *n'imagine* pas la multitude de volumes qu'il faudroit pour cela ?

Quant à l'apothéose de Romulus, selon l'histoire romaine *un seul homme* a dit que ce prince lui étoit apparu, et l'avoit assuré de son transport dans le ciel. L'inventeur de cette fable ne couroit aucun risque. Douze apôtres et une multitude de disciples ont assuré qu'ils avoient vu Jésus-Christ ressuscité s'élever au ciel, et ils ont répandu leur sang pour sceller la vérité de leur témoignage. L'apothéose de Romulus n'avoit été ni prévue ni prédite; elle fut imaginée pour écarter le soupçon d'un régicide commis par les sénateurs; la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ avoient été annoncées par les prophètes et par lui-même. On pouvoit

[1] Voyez Tit. Liv.

croire sans conséquence, ou ne pas croire la fable de Romulus : on ne pouvoit pas être chrétien sans croire la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ, et l'on ne pouvoit embrasser le christianisme sans s'exposer à la haine des Juifs et des païens. Enfin personne n'a eu intérêt de contester l'apothéose de Romulus ; mais les Juifs en ont un très-grand à démontrer la fausseté du récit des apôtres.

NOTES SUR LES ACTES DES APOTRES.

NOTE I.

Sur les miracles des apôtres en général.

Jésus-Christ avoit prédit que ceux qui croiroient en lui opéreroient, ainsi que lui, des miracles. Ses apôtres après son ascension ont ouvert leur carrière en annonçant qu'ils avoient reçu de lui ce pouvoir. Ils ont consigné cette déclaration dans leurs Evangiles, et en la publiant universellement ils contractèrent d'avance l'engagement formel de faire aussi des miracles. Ils prirent cet engagement envers leurs ennemis si acharnés contr'eux et si puissans pour les punir; en prenant cet engagement, ils donnèrent aux Juifs et aux païens un moyen certain et facile en même temps de reconnoître s'ils étoient véritablement des envoyés de Dieu. En promettant des miracles, ils attiroient sur eux les regards et l'attention de tout le monde. Il ne falloit que des yeux pour voir s'ils guérissoient les malades par la seule imposition des mains; que des oreilles pour s'assurer s'ils parloient toutes sortes de langues. Il falloit donc qu'ils fussent bien sûrs de leur puissance pour l'annoncer si hautement. Nous avons fait voir qu'il eût été souverainement absurde qu'ils eussent prétendu en imposer en racontant les miracles de leur Maître; mais qu'ils eussent imaginé de tromper le monde entier sur leurs propres miracles, sur des miracles encore une fois annoncés d'avance et sévèrement examinés, c'eût été une extravagance sans exemple. Tels sont cependant les prodiges absurdes que les incrédules ont substitués à ceux de l'Evangile, et qu'ils débitent avec emphase à leurs crédules sectateurs.

Voyons maintenant si les apôtres ont tenu leur promesse et accompli la prophétie de leur Maître.

Le premier miracle opéré après l'ascension de Jésus-Christ est la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Si ce miracle se passa dans le cénacle loin des regards du public, il n'eut qu'environ 120 personnes pour témoins; ce qui le suivit immédiatement fut connu de tous les Juifs réunis à Jérusalem à l'occasion de la fête de la Pentecôte. Ces faits publics c'est la sortie des apôtres du cénacle qui annoncent hautement la résurrection de Jésus-Christ; c'est le don de parler toutes sortes de langues; c'est le succès prodigieux des deux premières prédications de saint Pierre; c'est la guérison soudaine d'un paralytique, à la seule parole de saint Pierre; c'est le courage avec lequel les apôtres répondent aux princes des prêtres et aux magistrats.

L'auteur d'un livre intitulé : *Addition à un manuel du nouveau Testament*, imprimé à Hambourg en 1803, a expliqué la descente du Saint-Esprit *par un coup de tonnerre* (c'est le grand cheval de bataille des nouveaux interprètes philosophes), qui persuada aux chrétiens que la Divinité étoit présente au milieu d'eux. Cet auteur auroit dû nous dire pourquoi les chrétiens attachèrent une si grande importance *à ce coup de tonnerre*, plutôt qu'à tant d'autres; mais en revanche il explique parfaitement le don des langues. Selon lui « ce ne furent pas les apôtres qui » parlèrent diverses langues, ce fut *toute l'assemblée des* » *chrétiens*, dans laquelle se trouvoient beaucoup d'*étran-* » *gers*. » Jusqu'à cet auteur, tout le monde avoit ignoré que le christianisme eût à cette époque des sectateurs chez tant de nations. Ce furent cependant ces étrangers qui, s'étant contentés jusqu'alors d'écouter le service que les apôtres faisoient en hébreu, se hasardèrent enfin à parler dans leur langue naturelle, etc. Nous demandons seulement si une personne de bon sens trouvera le moindre rapport entre ce commentaire et le texte si clair de saint Luc [1] : *Tous étoient étonnés et disoient : ces gens-là ne sont-ils pas*

[1] Act. 2. v. 8.

Galiléens? comment donc les entendons-nous parler chacun dans notre langue?

Laissons ces imaginations ridicules et revenons aux incrédules démasqués. Que ceux-ci ne nous disent pas que les Actes des apôtres qui nous détaillent les merveilles de la descente du Saint-Esprist et les miracles opérés par ces disciples de Jésus-Christ sont *une fausse histoire.*

Avant de démontrer le contraire, nous ferons observer que par la loi de Moïse [1] tous les Juifs étoient obligés de se rendre à Jérusalem, lorsqu'ils pouvoient le faire, à Pâques, à la Pentecôte, à la fête des Tabernacles. Josèphe atteste [2] que cette loi étoit encore observée de son temps. Le même historien rapporte [3] deux décrets du sénat romain, qui accordent aux Juifs la liberté de continuer ces assemblées. Alors les Romains redoubloient la garnison qu'ils entretenoient à Jérusalem pour prévenir les émeutes. Il dit que dans une pâque célébrée sous le règne de Néron, l'on y compta plus de deux millions de Juifs; qu'il s'en trouva de même un prodigieux à la dernière, lorsque la ville fut assiégée et prise, etc.

Cela posé, nous disons 1.° que les miracles des apôtres contenus dans les Actes sont indubitablement véritables; 2.° qu'ils ont été l'effet de la descente du Saint-Esprit.

En premier lieu, lorsque saint Luc écrivoit ces faits, ils étoient crus unanimement *par les chrétiens;* il falloit donc que les apôtres les eussent publiés dès les temps voisins de ceux où ils s'étoient passés. Auroient-ils osé, devant un si grand nombre de témoins oculaires, attester des faits aussi publics, aussi frappans, aussi importans s'ils avoient été faux? s'ils l'avoient osé, auroient-ils trouvé la moindre croyance? N'auroient-ils pas, dès le commencement, décrédité leur mission, leur prédication? Auroient-ils pu faire recevoir leur fausse narration? S'ils avoient eu l'ineptie de le tenter, l'indignation et le mépris n'auroient-ils pas excité une réclamation générale? Une seule circonstance convaincue de faux, qui se fût jamais fait chrétien? Pour soutenir que le

[1] Exod. 23. v. 17. — [2] Antiq. Jud. l. 4. c. 8. — [3] Ibid. l. 14. c. 17. 20. e. 4.

récit de ces faits miraculeux est une fable, il faut prétendre que les apôtres et tous leurs associés ont été des fous de les publier; que tous les premiers chrétiens ont été des imbéciles de les croire; que tous les habitans de la Judée ont été des sots de ne pas les contredire. En un mot, il faut prétendre qu'on en a imposé à des nations entières sur des événemens qui se sont passés sous les yeux de douze ou de quinze cent mille hommes.

En second lieu, nous disons que ces faits merveilleux ont été et n'ont pu être que les effets de la descente du Saint-Esprit. Saint Pierre le déclare formellement à tout le peuple juif étonné des choses extraordinaires qu'il voyoit. Après avoir rapporté la prophétie de Joël qui annonçoit ce grand événement [1], il dit que c'en est l'accomplissement, ainsi que de la promesse que Jésus-Christ en avoit faite [2]. Ou cette assertion de saint Pierre est vraie, ou les faits dont le peuple à qui il parloit étoit témoin doivent être attribués à une cause naturelle. Il n'y a pas de milieu. Or quelle cause naturelle a pu si subitement transformer les apôtres en d'autres hommes? donner subitement à de pauvres pêcheurs ramassés sur les bords du lac de Génésareth, sans lettres, sans instruction, d'un esprit jusque-là des plus simples, des plus épais, des plus bornés, cette force de paroles que saint Pierre déploie dans ses premiers discours, et qui convertit un si grand nombre de Juifs; *force de paroles* qu'ils vont porter de Jérusalem dans les villes les plus célèbres, qu'ils annoncent avec fruit aux savans les plus éclairés d'un siècle de lumières? Quelle cause naturelle a pu dans un moment faire de ces hommes, auparavant si timides, des héros intrépides qui répondent avec courage et fermeté aux meurtriers de Jésus-Christ, revêtus de la puissance de les traiter comme lui, et soutenir la même audace devant tous les tribunaux, et jusque sur les échafauds où on les fait expirer? Si l'on rejette le miracle de la descente du Saint-Esprit, un tel changement est incompréhensible, ainsi que les autres succès des apôtres

[1] Act. 2. v. 16 et suiv. — [2] Ibid. v. 33.

parmi les nations et hors de la Judée. Mais en reconnoissant la vérité du récit de saint Luc dans les Actes, tout cela n'a plus rien d'étonnant. Les Juifs de toutes les contrées rassemblées à Jérusalem le jour de la Pentecôte, témoins des effets de la descente du Saint-Esprit, des miracles de saint Pierre, de la conversion des Juifs qui avoient crucifié Jésus, frayèrent en retournant chez eux le chemin à l'Evangile. Les apôtres en arrivant dans les villes de l'Egypte, de l'Asie-Mineure, de la Grèce, de l'Italie, y ont trouvé des témoins déjà instruits, et capables d'attester une partie des faits arrivés à Jérusalem.

Et les autres prodiges racontés par saint Luc, ces dons qu'on n'avoit jamais vus dans le monde, de parler tout à coup toutes sortes de langues qu'on n'a jamais apprises, la guérison d'un paralytique par une seule parole, sont-ce là de même des effets naturels? N'est-il pas évident que ces merveilles sont l'accomplissement des promesses faites par Jésus-Christ à ceux qui croyoient en lui? Que faut-il de plus pour démontrer la vérité de la descente du Saint-Esprit?

Voyons maintenant si les autres miracles des apôtres sont aussi bien prouvés.

1.° Nous avons une preuve générale que les apôtres ont réellement fait des miracles *dans les diverses églises* qu'ils ont fondées. Que ces envoyés de Jésus-Christ aient fondé des églises partout où ils ont prêché, c'est un fait si incontestable, si clairement attesté par tous les auteurs chrétiens et païens, que les incrédules même ne le révoquent pas en doute. Mais, nous le demandons, *sans miracles* ces églises auroient-elles pu se former? comment les apôtres auroient-ils pu trouver croyance auprès de tant de peuples, leur faire adopter une doctrine si incompréhensible, pratiquer une morale si austère, s'ils n'avoient pas donné des preuves de la divinité de leur mission? de plus, dans l'Evangile qu'ils annonçoient, il étoit formellement prédit qu'ils feroient *des miracles.* S'ils en opéroient, cette prophétie favorisoit leur mission; mais s'ils n'en opéroient aucun, elle la contrarioit et devoit même la faire échouer. Allons plus loin: dans

toutes les églises fondées par les apôtres on étoit persuadé qu'ils avoient fait *beaucoup de miracles ;* mais comment auroit-on pu persuader en même temps à tant de peuples divers, si éloignés les uns des autres, si différens de langage, que leurs pères avoient vu des miracles qu'ils n'avoient jamais vus, ou dont leurs pères ne leur auroient jamais parlé? Cette foi unanime de tant d'églises forme une preuve complète des miracles de leurs fondateurs, surtout si on la lie à l'impossibilité de la formation de ces églises, autrement que par les miracles.

Le livre même des Actes des apôtres est une preuve des miracles qui y sont rapportés. Outre les prodiges arrivés le jour de la Pentecôte, saint Luc en rapporte beaucoup d'autres ; la punition soudaine de Saphire et d'Ananie , les guérisons de toutes sortes de maladies, opérées par l'ombre seule de saint Pierre, les apôtres tirés de prison par un ange, les miracles de saint Philippe à Samarie, la conversion de saint Paul, et une infinité d'autres prodiges. La simplicité avec laquelle tous ces faits sont rapportés, les circonstances dont ils sont accompagnés, les conversions dont ils sont suivis, suffisent pour en prouver la vérité. L'auteur joint toujours aux miracles dont il parle l'indication du lieu où ils ont été opérés, la désignation souvent des personnes qui en ont été les objets. Il donne par là un moyen simple et facile de vérifier les faits. Si on nous rapportoit qu'à Paris ou à Rome il s'est passé, il y a 10, 15, 20, 30 ans, un fait du plus grand intérêt pour nous, un fait en même temps très-extraordinaire, très-public, très-frappant, ne nous assurerions-nous pas de la vérité de ce fait auprès de ceux qui ne pouvoient manquer d'en avoir connoissance ? Si on prétend que saint Luc nous a donné des fables, il faut qu'il ait été tout à la fois le plus maladroit et le plus heureux des imposteurs. *Le plus maladroit*, en fournissant lui-même le moyen de découvrir la fourberie ; et *le plus heureux,* puisque malgré une si énorme bévue il est parvenu à faire croire ce qu'il débite et à ses contemporains, et aux générations suivantes.

Voici un autre témoin du plus grand poids : c'est l'apôtre saint Paul. Il étoit né juif, élevé à l'école des pharisiens, très-entêté des opinions de sa secte, et il avoue lui-même qu'il fut un des plus ardens persécuteurs du christianisme. Comme il alloit de Jérusalem à Damas, bien accompagné, pour faire emprisonner et punir tous les chrétiens qu'il y trouveroit, Jésus-Christ lui apparut sur le chemin, lui parla, le renversa par terre, le rendit aveugle. Conduit à Damas, il se fit instruire et baptiser, et devint apôtre. Les incrédules n'ont rien omis pour rendre sa conversion suspecte. Nous réfuterons dans une note suivante ce qu'ils ont dit à ce sujet. Nous ne voulons faire mention ici que des *miracles* qu'il a attesté lui-même avoir opérés, et qu'il a rappelés à ceux qui en avoient été les témoins. *Notre prédication de l'Evangile,* dit-il écrivant aux Thessaloniciens [1], *n'a pas été seulement en paroles, mais aussi en miracles, et dans le Saint-Esprit et dans une grande abondance.* Il répéta la même déclaration aux Corinthiens [2]. Il leur dit ailleurs [3] que les preuves de son apostolat ont été ses *prodiges,* ses *miracles,* etc. Il tient le même langage aux Romains [4].

Nous demandons s'il pouvoit entrer dans l'esprit de saint Paul de dire à ces différens peuples qu'il avoit fait *des miracles* parmi eux, et d'invoquer leur témoignage sur ces miracles, si effectivement il n'en avoit fait aucun ? Nous demandons quel effet auroit produit une déclamation aussi insensée? Comment regarderoit-on un écrivain qui oseroit faire un mensonge aussi impudent, aussi visiblement reconnu de tout le monde aussitôt qu'il auroit été produit ? On ne le regarderoit pas seulement comme un imposteur qui ne mérite aucune croyance, on le regarderoit comme un fou. Or nous voyons les lettres de cet apôtre, dans lesquelles il relate les miracles qu'il a faits chez ces peuples, reçues avec respect, et lues dans leurs assemblées comme des écrits inspirés. Ce n'est pas tout encore ; si on disoit que saint Paul a persuadé à ses disciples qu'il avoit fait devant eux *des miracles,* quoiqu'ils n'en eussent vu aucun, ce seroit déjà une

[1] Thess. 1. v. 5 — [2] 1. Cor. 2. v. 4 et 5. — [3] 2. Cor. 12. v. 12. — [4] Rom 15. v. 15.

absurdité; mais une autre bien plus révoltante seroit qu'il fût venu à bout de leur faire croire, contre la vérité qu'eux-mêmes avoient le pouvoir de faire *des miracles* et qu'ils en faisoient réellement tous les jours. C'est cependant ce qu'il faut soutenir, si l'on ne veut pas convenir que non-seulement les apôtres, mais les simples fidèles même opéroient des miracles. En effet saint Paul en parle dans ses Epîtres [1] comme d'une chose publique et connue de tout le monde. Il n'en établit pas la vérité; il la suppose comme un fait constant, et qui n'a pas besoin de preuve. Tout son discours aux fidèles de Corinthe seroit insensé, s'il n'y avoit rien de surnaturel parmi eux, si aucun d'eux ne faisoit *des miracles*, si aucun ne guérissoit les malades par l'invocation du nom de Jésus-Christ, si personne parmi eux ne parloit des langues étrangères sans les avoir apprises.

Ces dons miraculeux étoient communiqués avec la même abondance aux autres églises naissantes. Les reproches vifs et sévères que saint Paul fait aux Galates [2] sont une preuve sensible que ces dons étoient parmi eux aussi communs que publics et notoires. Pourroit-on en effet, sans renoncer à la raison, prêter à saint Paul le ridicule dessein d'en imposer aux chrétiens, et de leur faire accroire qu'ils ont reçu ce qu'on ne leur a pas donné? qu'ils font des miracles étonnans et en grand nombre, quoiqu'il n'y ait rien parmi eux que de commun et de naturel? Puis donc que les écrits de cet apôtre sont reçus de ces églises avec un profond respect, il est évident que les dons miraculeux que saint Paul suppose au milieu d'elles sont très-réels, très-publics et très-communs.

Une dernière preuve des *miracles* des apôtres et des disciples de Jésus-Christ, c'est qu'attestés et donnés en preuve de la religion par les saints pères, ils n'ont été contestés ni par les Juifs ni par les païens, quoiqu'ils eussent le plus grand intérêt à les nier, et la plus grande facilité à en démontrer la fausseté.

D'abord les apologistes de la religion ont attesté ces

[1] 1 Cor. 12 et 14 — [2] 3. 1-5.

miracles, non-seulement ceux qui ont été opérés par les apôtres et les premiers chrétiens, mais ceux qui s'opéroient encore de leur temps; car les dons miraculeux se sont prolongés dans l'Eglise pendant plusieurs siècles. Les savans chrétiens de ces siècles en ont parlé très-souvent, et comme d'un motif puissant de croire en Jésus-Christ; ils ont invité les païens à venir les contempler ; ils les ont défiés de leur présenter un possédé du démon qui ne fût aussitôt délivré par un chrétien quelconque; ils leur ont allégué la connoissance qu'ils avoient eux-mêmes de ces merveilles. Qu'on lise ce qu'en disoit au second siècle saint Justin [1], saint Irénée [2], Tertullien [3]; au troisième siècle Origène [4], saint Cyprien [5], Minutius-Félix-Octavius [6], Lactance [7], et saint Jérôme au quatrième siècle [8], et jusque dans le cinquième, saint Cyrille d'Alexandrie [9], on verra combien ils étoient certains des miracles dont ils font mention, combien peu ils craignoient d'être démentis. Nous ne finirions pas si nous voulions rapporter tous les prodiges des premiers siècles qui ont eu pour témoins ou pour historiens les écrivains les plus érudits et les plus véridiques.

D'un autre côté, les ennemis du christianisme n'ont jamais nié ces faits. S'ils avoient été contestés, on en trouveroit quelque trace; les apologistes de la religion n'auroient pu se dispenser de répondre à la dénégation de ces faits; mais bien loin de les nier, les Juifs et les païens les ont plutôt confirmés en les attribuant au démon. Nous avons vu que Porphyre les attribuoit à la magie. Julien [10] reconnoissoit qu'après la mort de Jésus-Christ les apôtres avoient aussi fait des enchantemens; il convenoit des miracles de saint Pierre, et il regardoit saint Paul comme le plus habile des faiseurs de prestiges. Celse avoit déjà été de la même opinion [11]. Or attribuer à la *magie*, à des *enchantemens* un

[1] Apol. 2. c. 6. Dialog. cum Tryphone, c. 30, 76, 82. — [2] Contr. hæres. l. 2. c. 31. n. 2, 32. n. 4. — [3] Apol. 23. ad Scapulam, c. 2. — [4] contr. Cels. l. 1. n. 46, n. 67; l. 8. n. 8; in Joann. tom. 20. n. 28. — [5] Epist. ad Demetr. de idolorum vanitate. — [6] C. 27. — [7] Divin. institut. l. 5. c. 22. — [8] Adv. Vigilant. — [9] Contr. Julian. l. 6. — [10] Œuvres de Julien, l. 6. ag. 19. Colon. 1683. Cyrill. contr. Cels. l. 6 et 10. — [11] Orig. contr. Ce . l. 1. n. 6.

fait, c'est convenir formellement de la *réalité* de ce fait.

Dans nos observations préliminaires sur le nouveau Testament, article troisième, nous avons répondu à toutes les difficultés des incrédules contre les miracles de Jésus-Christ et des apôtres. Voyez aussi notre note treizième sur l'Exode, où nous avons traité des miracles en général. Il ne nous reste plus qu'à satisfaire à quelques objections contre la réalité des miracles des apôtres, que nous avons réservées pour la fin de cette note. 1.° Les incrédules prétendent que ces *miracles* ne furent d'abord crus que par la plus basse populace, crédule et incapable de tout examen.

Quoique nous ayons déjà fait voir dans l'article troisième de nos observations préliminaires que nous venons de citer, que les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres ont été crus par une multitude de grands hommes, de savans, de philosophes qui vivoient dans un siècle très-éclairé, où les arts et les sciences étoient à leur plus haut période, nous ne laisserons pas de revenir sur cette question, et de réfuter plus directement l'objection que les incrédules ont renouvelée si souvent.

Du vivant de Jésus-Christ on comptoit parmi ses disciples plusieurs personnes de considération : *Nicodème*, un des chefs des Juifs[1]; *Joseph d'Arimathie*, homme riche, noble décurion[2]; le *centenier*, dont il avoit guéri le serviteur à Capharnaüm[3]; au même endroit, un *autre officier*, dont il avoit guéri le fils[4]; beaucoup des principaux de la nation, que la crainte des Juifs empêchoit de se déclarer[5]; il n'est donc pas vrai que sa doctrine ne fut *d'abord* embrassée que par le *petit peuple, crédule et incapable d'examen*.

Nous ne savons point de quel état étoient les huit mille personnes qui furent converties par les deux premiers discours de saint Pierre; mais les possessions qu'ils vendirent pour en distribuer le prix aux pauvres montrent qu'il y en avoit parmi eux qui n'étoient pas de la dernière classe du peuple[6]. Avant que l'Evangile fût annoncé aux païens, une

Joann. 3. v. 1. — [2] Matth. 27. Marc. [illegible] — [3] Matth. 8. — [4] Joan. [illegible]. — [5] Joann. [illegible]2. — [6] Act. 2.

troupe de *prêtres,* c'est-à-dire des hommes les plus éclairés du peuple juif, avoient embrassé la foi [1].

Quand les apôtres allèrent prêcher l'Evangile hors de la Judée, ils se rendirent dans les villes les plus grandes et les plus célèbres, où se trouvoient les personnages les plus distingués par leurs talens et leurs connoissances. Voyons le résultat de leur zèle et de leurs travaux. Nous trouvons sur le chemin de Gaza *l'eunuque de la reine d'Ethiopie,* homme puissant et surintendant de ses trésors [2]; à Césarée *Corneille,* centurion d'une cohorte [3]; à Paphos *Sergius Paulus,* proconsul romain [4]; à Athènes *Denis,* membre de l'aréopage [5]; à Ephèse *Apollo,* homme éloquent et puissant dans les Ecritures [6]; à Corinthe, *Eraste,* trésorier de la ville [7]; à Rome plusieurs saints *dans la maison de César* [8]: tous ces personnages étoient-ils de la lie du peuple? Et *ces Juifs de Bérée, les plus nobles de ceux de Thessalonique,* si instruits dans les Ecritures [9], crurent-ils sans examen? et *ces fidèles d'Ephèse,* livrés autrefois à l'étude des curiosités de la nature, et qui brûlèrent, après leur conversion, pour cinquante mille deniers de livres frivoles et dangereux [10], étoient-ils des hommes sans connoissances? et *ces nouveaux chrétiens de Colosses,* que saint Paul avertit [11] de ne pas se laisser séduire par une vaine et fausse philosophie, étoient-ils des ignorans? et *ces femmes,* à qui les apôtres interdirent les frisures élégantes [12], les parures magnifiques, étoient-elles de la populace grossière? Les incrédules soutiendront-ils aussi que les *Clément*, les *Ignace,* les *Polycarpe,* formés par les apôtres, étoient des hommes sans esprit et sans lumières? Nous ne finirions pas si nous voulions suivre la recherche des personnes au-dessus du vulgaire, converties à Jésus-Christ au-delà du temps de la prédication des apôtres. Si donc saint Paul a dit [13] qu'il n'y avoit pas parmi les fidèles un grand nombre de sages selon la chair, de puissans et de nobles, c'est que 1.° il recon-

[1] Act. 6. — [2] Act. 8. — [3] Act. 10. — [4] Act. 10. — [5] Act. 17. — [6] Act. 18. — [7] Rom. 16. — [8] Philipp. 4. — [9] Act. 17. — [10] Act. 19. — [11] Coloss. 2. — [12] 1. Petr. 3. 1. Timoth 2. — [13] 1. Cor. 1.

noît qu'il y en avoit quelques-uns; 2.° c'est qu'il y avoit alors, comme il y a eu et il y aura toujours, plus de chrétiens de la classe du peuple que d'autres, par la raison toute simple que cette classe est en tout temps et en tout lieu la plus nombreuse et la plus considérable de toutes.

2.° Selon les incrédules, l'amour des hommes pour le merveilleux les a induits en erreur sur les miracles du christianisme. « Le peuple, disent-ils, n'aime pas à douter; il » préfère de croire, et plus une chose est extraordinaire, » plus il la croit facilement. Il n'y a peut-être pas eu, depuis le commencement du monde, un fripon annonçant » des merveilles, et ayant l'air d'en faire, qui n'ait trouvé » des dupes. C'est surtout en matière de religion qu'il est » le plus facile de tromper le monde. Un homme qui pro» fesse une religion peut être enthousiaste, au point d'ima» giner qu'il voit ce qu'il ne voit point. Il est même possible » qu'avec les meilleures intentions du monde il raconte » ce qu'il sait être faux. Ceux qui l'écoutent, ou n'auront » pas assez de jugement pour apprécier la vérité de son » rapport, ou s'ils en ont ils y renoncent dès qu'il s'agit » d'objets aussi sublimes. Toutes les religions vantent leurs » miracles, etc.

» Pour établir une religion sur des miracles, il faudroit » discuter tous les miracles que produisent toutes les reli» gions; or cet examen est impraticable au plus grand » nombre des hommes. Puis donc que les hommes sont si » souvent trompés par de fausses relations de miracles, on » doit juger que tout miracle qu'on allègue pour preuve de » religion est déjà une preuve de fraude, et l'on doit, sans » autre examen, rejeter le miracle. »

Voici en quoi consiste cette objection si souvent répétée. Il a été raconté souvent de faux miracles : donc il ne faut ajouter foi à aucun miracle.

Toutes les religions vantent leurs miracles : donc aucune n'en a de véritables.

L'enthousiasme fait croire trop facilement aux miracles d'une religion qu'on professe : donc on croit de même trop

facilement des miracles qu'on propose pour établir une religion nouvelle.

L'examen des miracles de toutes les religions est impraticable à la plupart des hommes : donc tous les hommes doivent rejeter sans examen tous les miracles de toutes les religions.

Reprenons ces diverses propositions, et faisons-en sentir le ridicule et l'absurdité.

1.° Le *merveilleux* qui séduit les peuples est celui qui flatte leurs goûts et leurs pensées. Tous les fripons qui trouvent des dupes promettent des choses agréables : l'un, la pierre philosophale; l'autre, des sources d'eau; la plupart, la santé et une longue vie. Mais en a-t-on jamais vu qui aient fait des partisans comme les apôtres, en exigeant de grands sacrifices, en exposant aux plus grands dangers, aux tourmens et à la mort ?

Que faut-il donc conclure de l'amour du peuple pour le merveilleux ? c'est qu'il faut être très-circonspect à croire des miracles. Il en est à cet égard des faits miraculeux comme des événemens naturels. Parce qu'il y a un grand nombre d'histoires fausses, faut-il pour cela ne croire aucune histoire ?

2.° « C'est l'enthousiasme religieux qui égare le jugement. »

L'enthousiasme, sans doute, peut effectivement faire croire à un homme *qu'il voit ce qu'il ne voit pas*, s'il est éloigné de l'objet, s'il n'y apporte pas une grande attention, si la fraude est tissue avec beaucoup d'art. Mais ce n'est pas là la question : il s'agit de savoir si un homme peut être tellement emporté par son imagination exaltée qu'il croie voir près de lui, comme les apôtres l'ont vu, ce qu'il ne voit pas, entendre ce qu'il n'entend pas, toucher ce qu'il ne touche pas; qu'il croie tout cela sans aucun fondement non pas une fois, mais souvent, mais continuellement, mais pendant une longue suite de temps. Il s'agit de savoir si une multitude de personnes, jouissant toutes de leur raison et de leur bon sens, ont pu être toutes dans la même illu-

sion, de la même manière, et y rester de même pendant long-temps.

Nous convenons qu'il est possible que *l'enthousiasme* d'une religion, *quand on est persuadé de la vérité*, fasse croire trop légèrement des miracles allégués en faveur de cette religion ; mais il est absurde de prétendre que *l'enthousiasme* fasse de même admettre des miracles en faveur d'une nouvelle religion à laquelle on ne croit point encore. Qu'on vienne annoncer parmi nous un miracle fait pour accréditer le mahométisme : un tel miracle sera-t-il cru légèrement et sans examen ? Nous concevons parfaitement que *l'enthousiasme* peut être l'effet de la persuasion des miracles, mais il n'en sauroit être la cause.

3.° « Un homme peut assurer de faux miracles avec de » bonnes intentions. »

Il est possible qu'un homme soit assez inconséquent pour concilier une telle imposture avec les sentimens de religion qu'on lui suppose ; mais un tel mélange de vertus et de crimes se trouvera-t-il jamais dans une grande multitude d'hommes jouissant de leur raison ? Comment se persuader que beaucoup d'hommes qui croient une religion qui condamne le mensonge, qui croient un Dieu qui le punit, inventent et soutiennent, jusque dans les tourmens, une fourberie, sans jamais se démentir, et avec les meilleures intentions du monde ? Peut-on présenter une idée plus invraisemblable ?

4.° Selon les incrédules, ceux qui écoutent des *enthousiastes*, ou n'ont pas assez de jugement pour apprécier la vérité des faits qu'ils veulent leur faire croire, ou ils y renoncent dès qu'il s'agit d'objets aussi sublimes. La première assertion pourroit être vraie, s'il s'agit d'un imposteur qui choisit ses auditeurs. Mais quand un fait est annoncé publiquement, comme l'ont été les miracles des apôtres, il y a nécessairement dans la multitude beaucoup de personnes en état d'examiner les choses, et qui s'en donnent la peine. La seconde proposition est entièrement fausse. Quoi ! des hommes qu'on suppose judicieux refuseront tous d'examiner

les preuves d'une religion qu'on leur annonce comme divine, comme prouvée par des prodiges incontestables, contre laquelle ils n'ont encore aucun préjugé raisonnable.

5.° Les incrédules disent que « la discussion de tous les » miracles de toutes les religions est impraticable à la plu- » part des hommes. »

Cette discussion ne leur est pas nécessaire. S'il étoit besoin pour être assuré d'une vérité de réfuter toutes les objections qu'on y oppose, il n'y auroit rien dont la plus grande partie des hommes pût être persuadée. Il en est de la question des miracles comme de beaucoup d'autres. Il ne faut pas de grandes lumières pour voir que ceux du christianisme sont aussi bien prouvés qu'ils puissent l'être. Le commun des hommes n'a pas besoin d'en voir davantage. Faut-il d'ailleurs de grandes lumières pour voir la différence des miracles des apôtres et de ceux des autres religions? Toute personne légèrement instruite est en état de juger que les uns n'ont pas été, comme les autres, prédits d'avance, opérés publiquement, attestés unanimement, constamment, par beaucoup de témoins oculaires, irréprochables, que tous les intérêts humains détournoient de les publier, et avoués par ceux qui étoient intéressés à les contester.

Au reste l'on peut consulter notre note treizième sur l'Exode, et l'article troisième de nos observations préliminaires sur le nouveau Testament, où nous avons examiné les faux miracles que les incrédules nous opposent.

6.° Les incrédules concluent « de ce que l'on a été trompé » quelquefois par de faux miracles, qu'il faut les rejeter » tous sans exception et sans examen. »

Nous disons au contraire que lorsqu'un fait miraculeux est donné en preuve d'une religion, on doit l'examiner avec plus de soin; d'abord parce que c'est alors qu'il a le plus d'importance, ensuite, parce que c'est alors que nous le regardons comme possible. Nous concevons en effet, sans peine, que Dieu intervertisse l'ordre de la nature *pour notre instruction;* mais un miracle *sans motif* est vraiment une chose incroyable.

7.° Selon les incrédules « ce n'est que chez les peuples » ignorans, grossiers et superstitieux que l'on voit beau- » coup de miracles; aujourd'hui que les hommes sont plus » éclairés on n'en parle plus. Cependant la religion, si vio- » lemment attaquée, en auroit plus besoin que jamais. »

Nous avons déjà fait voir [1] que le siècle des apôtres a été le siècle le plus éclairé, le siècle par excellence des lettres et de la philosophie. Certes, les Grecs et les Romains auxquels leurs miracles furent annoncés, et dont un si grand nombre y crurent, n'étoient ni *ignorans* ni *grossiers*. Les Juifs eux-mêmes, quoi qu'en disent nos philosophes modernes, n'étoient nullement un peuple ignorant. Chaque juif étoit obligé de savoir et de copier la loi de sa main; il y avoit outre cela parmi eux plusieurs personnages très-savans, témoin Josèphe et Philon.

« Mais pourquoi, répètent sans cesse les incrédules, ne » se fait-il plus de miracles ? pourquoi ces dons miraculeux, » que l'on nous dit avoir été si communs dans la primitive » Eglise, ne se voient-ils plus ? »

Nous répondons qu'ils ont cessé, parce qu'ils devoient cesser. Saint Paul en a annoncé lui-même la fin [2]. Ils ont cessé d'exister, parce qu'ils ont cessé d'être nécessaires. Avant que le monde crût, dit saint Augustin [3], ils étoient nécessaires pour que le monde crût. Mais l'univers converti, leur objet a été rempli, et leur terme arrivé. Il n'est pas dans l'ordre de la suprême sagesse de multiplier les prodiges sans nécessité. S'ils devenoient communs, ils cesseroient d'être frappans. Et pourquoi Dieu les renouvelleroit-il ? En avons-nous le même besoin que les premiers chrétiens ?

« La religion, ajoute-t-on, est violemment attaquée. »

Est-ce donc que les preuves démonstratives qu'elle présente de sa vérité ne suffisent pas à sa défense ? Dieu est-il tenu de les multiplier à mesure qu'on y résiste ? Il a voulu que les preuves multipliées qui nous persuadent de la vérité des miracles rendissent notre foi raisonnable, et que l'éloignement de ces miracles la rendît méritoire. Ce n'est pas

[1] Page 535. [2] 1. Cor. 13 v. 8. — [3] De Civit. Dei, l. 22. c. 8. n. 1.

que son pouvoir soit diminué, et il nous en donne encore des témoignages lorsqu'il le juge nécessaire. C'est pourquoi, en donnant avec saint Augustin les raisons pour lesquelles les miracles sont devenus plus rares, nous sommes bien éloignés, ainsi que lui, d'avouer qu'il ne s'en fait plus. Dieu daigne encore en faire, soit pour manifester la sainteté de ses serviteurs, soit pour confondre les sectes hérétiques, soit pour d'autres motifs dignes de sa sagesse éternelle.

NOTE II.

Sur le verset 3 du chapitre cinquième des Actes des apôtres.

« Un simple mensonge, disent les incrédules, n'étoit pas » un crime assez grave pour mériter la peine de mort. Saint » Pierre agit dans cette circonstance, suivant eux, avec » une cruauté peu digne d'un apôtre. »

Si ce raisonnement étoit juste, ce ne seroit pas à saint Pierre, mais à Dieu même que les incrédules devroient s'en prendre; la parole de cet apôtre n'a pas eu certainement par elle-même la force de faire mourir subitement deux personnes; il faut donc que Dieu les ait punies lui-même. Mais il est faux que le crime d'Ananie et de Saphire ait été un *simple mensonge*. Comme les fidèles de Jérusalem avoient mis leurs biens en commun, personne n'avoit droit de subsister aux dépens de cette communauté, que ceux qui s'étoient réellement dépouillés de leurs possessions. Ananie et Saphire, après avoir vendu un champ, donnèrent une partie du prix et gardèrent le reste; c'étoit une fraude : il falloit un exemple de sévérité pour prévenir un tel abus.

NOTE III.

Sur le verset 29 du cinquième chapitre des Actes des apôtres.

Les incrédules se sont récriés à l'envi contre cette réponse des apôtres : *Il est plus nécessaire d'obéir à Dieu qu'aux*

hommes. « Elle n'est propre, disent-ils, qu'à renverser l'ordre
» public et à troubler la société. Armé de ce bouclier, tout
» fanatique se croit inspiré de Dieu, est en droit de braver
» l'autorité légitime. *Obéir à Dieu*, ce n'est jamais dans le
» fond qu'obéir aux prêtres qui se donnent pour les organes
» et les interprètes de la volonté de Dieu; toutes les sectes
» ont justifié par ce faux principe leur résistance aux lois
» civiles. »

1.° Cette maxime, dont les incrédules se scandalisent, a été adoptée par les philosophes les plus célèbres : Socrate, Platon, Epictète l'ont enseignée[1]. Celse, quoiqu'il blâme les chrétiens de résister aux lois qui autorisoient l'idolâtrie, juge cependant[2] que l'on ne doit pas trahir la vérité par la crainte des tourmens. *Si l'on commande*, dit-il[3], *à un adorateur de Dieu de dire une impiété, ou de faire une mauvaise action, il ne doit jamais obéir; il doit plutôt souffrir les tourmens et la mort.*

2.° Les apôtres, en refusant d'obéir au sanhédrin ne suivoient pas l'avis des *prêtres*, puisque ce conseil étoit principalement composé de prêtres.

3.° Les apôtres prouvoient leur mission divine par les miracles qu'ils opéroient. Où sont les imposteurs et les fanatiques qui donnent de telles preuves de leur inspiration prétendue? Lorsqu'une *fausse religion* est établie chez un peuple par les lois, ou il faut soutenir que Dieu ne peut envoyer personne pour en détromper les hommes, ou il faut convenir que ses envoyés ont droit de résister à l'autorité publique.

L'auteur des *Pensées philosophiques* a eu donc très-grand tort de dire, n.° 42 : « Lorsqu'on annonce au peuple un
» dogme qui contredit la religion dominante, ou quelque
» fait contraire à la tranquillité publique, justifiât-on sa mis-
» sion par des miracles, le gouvernement a droit de sévir,
» et le peuple de crier : *Crucifige*. Quel danger n'y auroit-
» il pas à abandonner les esprits aux séductions d'un impos-

[1] Voyez le Phédon de Platon et la vie d'Epictete, pag. 58 — [2] Orig. contr. Cels. l. 8, n. 8. — [3] Ibid. l. 8. n. 66.

» teur ou aux rêveries d'un visionnaire? » Comme si les *imposteurs* et les *visionnaires* pouvoient faire des miracles en preuve de leur mission. Le sophiste auroit dû citer ceux qui en ont fait.

Nous disons, en conséquence, que lorsque des peuples auxquels les lois défendent l'exercice de leur religion se croient en droit de les braver et de s'autoriser de cette réponse : *Il est plus nécessaire d'obéir à Dieu qu'aux hommes;* il faut qu'ils commencent par prouver que Dieu leur ordonne cette résistance, de même que les apôtres ont prouvé que Dieu leur avoit commandé de prêcher, malgré toutes les puissances de la terre. Nous observerons de plus que les premiers chrétiens, quoique bien convaincus de la divinité de leur religion, n'ont point entrepris d'en obtenir par violence l'exercice public.

Les incrédules eux-mêmes qui ont violé si souvent les lois qui défendoient de parler, d'invectiver, d'écrire contre la religion de l'état et qui n'ont point allégué un ordre de Dieu, auquel ils ne croient pas, n'ont pas laissé de soutenir qu'ils y étoient autorisés par le droit naturel; mais les envoyés de Dieu, les apôtres, leurs successeurs, n'ont-ils pas aussi *le droit naturel* de prêcher leur croyance, quand même ils n'en auroient pas d'ailleurs un droit divin si bien prouvé? C'est ainsi que les ennemis de la religion se percent de leurs propres traits.

NOTE IV.

Sur les chapitres neuvième et suivans des Actes des apôtres.

Nous avons déjà observé (Note I, sur les actes des apôtres) que les incrédules n'ont rien omis pour rendre suspecte la conversion de saint Paul; ils en ont forgé des motifs peu honorables; ils ont nié le miracle; ils ont noirci toute la conduite de cet apôtre, contesté ses miracles, travesti sa doctrine, etc. etc. Nous devons justifier sa personne et ses écrits.

I. Littelton, célèbre déiste anglois, revenu au christianisme, a fait un ouvrage exprès pour démontrer la vérité du miracle de la conversion de saint Paul[1]. Après avoir exposé la manière simple et naïve dont cet apôtre rend compte de cet événement, il fait voir que saint Paul n'a pu se tromper lui-même, ni en imposer aux autres, ni avoir aucun motif pour forger un mensonge. S'il l'avoit fait il n'étoit pas seul, ses compagnons de voyage auroient pu dévoiler l'imposture. Lui-même auroit-il cité des témoins, s'il avoit inventé une fable? les Juifs de Damas, contre lesquels il se déclaroit hautement, ne l'auroient-ils pas convaincu de mensonge? Ce n'est pas seulement devant une assemblée de Juifs qu'il relate le miracle de sa conversion, c'est encore devant le roi Agrippa et devant Festus; il dit que cela ne s'est point passé dans le secret[2].

Saint Paul n'étoit ni un esprit foible, ni un visionnaire, ni un enthousiaste. Un homme peut-il pousser l'enthousiasme jusqu'à croire faussement qu'il a été aveugle pendant trois jours, qu'il a fallu le conduire par la main à Damas, que ses compagnons de voyage ont entendu une voix qui lui parloit, qu'un disciple de Jésus, nommé *Ananie,* est venu le baptiser et lui rendre la vue. Sont-ce là des circonstances qu'on puisse rêver ou forger impunément?

La chaleur de l'imagination peut bien mettre dans l'esprit d'un homme des visions conformes à ses inclinations, à ses intérêts, à ses projets; le désir violent qu'on a d'une chose peut aider à croire qu'elle est en effet: mais l'apparition de Jésus-Christ à saint Paul, sur le chemin de Damas, étoit contraire aux projets, aux passions qui animoient ce persécuteur des chrétiens. L'accusera-t-on de crédulité? il avoit résisté jusqu'alors aux miracles de Jésus-Christ, qu'il ne pouvoit ignorer; à ceux des apôtres, qui étoient publics et récens; au martyre de saint Etienne, dont il avoit été témoin. Prétendra-t-on le faire passer pour un ignorant? ses écrits, ses raisonnemens, sa conduite prouvent le contraire,

[1] La religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul. — [2] Act. 22 et 26.

ses calomniateurs mêmes n'osent lui refuser de l'esprit, de l'étude, des talens; quelque parti que l'on prenne, il faut admettre en lui un changement miraculeux. En effet, ou il y a eu du surnaturel dans sa conversion, ou les motifs auxquels les incrédules l'attribuent ont opéré en lui une métamorphose inconcevable. Paul *converti*, Paul *apôtre*, n'est plus *Juif* dans ses préjugés, dans son caractère, dans sa conduite : donc il s'est opéré en lui un miracle. « Point » du tout, dit M. ...eck[1], qui explique à sa façon ordinaire » la conversion de saint Paul, cet apôtre fut frappé de la » foudre en allant de Jérusalem à Damas, c'est-à-dire que » la foudre tomba si près de lui et de ses compagnons qu'ils » furent renversés et privés de sentiment. Cet accident » changea absolument les idées de saint Paul. L'impres- » sion fut si forte qu'il se trouva comme désorganisé. Les » idées qui l'occupoient dans ce moment tournoient toutes » à la destruction des chrétiens. Tout à coup il imagina » que ce coup de tonnerre étoit un avertissement de Jésus- » Christ, pour le détourner de son dessein. Cette *idée* fut » équivalente à une *voix* du ciel. Il se releva bien résolu » de renoncer à ses projets, et cet accident ayant tellement » affoibli ses yeux qu'il ne pouvoit plus voir, il se fit con- » duire à Damas, etc. »

Observons d'abord que M. ...eck altère le récit de saint Luc et celui de saint Paul lui-même. Saint Paul fut renversé, ses compagnons n'éprouvèrent point le même sort. Il est assez singulier que la foudre tombant près d'un groupe d'hommes un seul en soit affecté. Si la foudre étoit tombée directement sur saint Paul, il auroit été tué ou grièvement blessé; il ne fut ni l'un ni l'autre, il ne fut qu'ébranlé : ses yeux se rétablirent d'eux-mêmes peu de temps après. Il falloit donc que saint Paul fût un être pusillanime, ou que ses nerfs fussent mauvais. Or l'Ecriture nous le représente comme un jeune homme ardent, actif et plein de vigueur. De plus, les coups de tonnerre sont si communs dans les pays chauds qu'on y fait peu d'attention. En-

[1] P. 109.

fin, si cet événement s'étoit réduit à un *coup de tonnerre*, pourquoi saint Luc et saint Paul ne l'auroient-ils pas dit? Toutes les circonstances du récit sont donc altérées par M. ...eck, et si l'on s'en tient à l'Ecriture, rien de plus forcé que son explication. Ce novateur incrédule fait à chaque pas violence au texte sacré, tord les expressions, mutile les passages, et tout son système nous représente les fondateurs du christianisme comme des fanatiques imbéciles, ou comme des fourbes plus imbéciles encore, puisque leurs impostures les conduisoient évidemment à leur perte.

Nous raisonnons d'après des principes plus solides. Nous disons : pour changer de religion, il faut un motif. Or quel motif humain a pu engager saint Paul à se déclarer disciple de Jésus-Christ dans les circonstances où il se trouvoit? Seroit-ce l'intérêt? le christianisme étoit alors violemment persécuté; Paul lui-même exécutoit contre les chrétiens l'ordre du grand-prêtre. Selon toutes les apparences et les conjectures humaines, la religion du Christ devoit être bientôt exterminée; il y avoit plus à gagner à demeurer *juif* qu'à se faire *chrétien*. Quel crédit, quelle réputation, quelle autorité saint Paul pouvoit-il espérer dans une secte dont le chef avoit été crucifié, dont les disciples étoient poursuivis à mort, dont les dogmes révoltoient les Juifs et les païens, et que les plus incrédules prétendent n'avoir été embrassée que par *la lie du peuple?* Quels dangers cet apôtre ne courut-il pas en changeant de parti? Les Juifs voulurent le tuer, et il fut obligé de s'enfuir en Arabie[1].

Seroit-ce l'ambition? mais s'il eût été dominé par cette passion, il se seroit fait chef d'une secte particulière; il auroit prêché une doctrine différente de celle des apôtres : les incrédules l'en ont accusé, il est vrai; mais nous verrons bientôt que c'est une calomnie.

Seroit-ce mécontentement ou ressentiment contre les Juifs? il ne se plaint pas d'eux; poursuivi à mort par eux, il les plaint, il les excuse, il ne cherche point à aigrir

[1] Act. 9. v. 23.

contr'eux les magistrats romains, il désire ardemment leur salut, il espère qu'ils se convertiront un jour.

Ce n'est pas non plus l'esprit d'indépendance : personne n'a commandé plus étroitement que lui la soumission et l'obéissance envers toutes les puissances établies de Dieu, les incrédules mêmes lui en font un crime. Il dit qu'il est le dernier des apôtres ; qu'il ne mérite point ce nom, parce qu'il a persécuté l'Eglise de Dieu, etc.

Dira-t-on que, touché de la sublimité de la morale chrétienne, saint Paul a cru qu'il étoit permis de forger un faux miracle pour la faire valoir? il déclare que si la résurrection de Jésus-Christ est fausse, la foi des chrétiens est vaine, que les apôtres et lui sont des blasphémateurs et de faux témoins. Il n'approuvoit donc aucune espèce de mensonge, même en faveur de la morale.

Les incrédules prétendent qu'il a fait *un complot* avec les autres apôtres. Mais les autres apôtres se seroient-ils fiés à un homme qui les avoit persécutés? Dans ce cas, il n'étoit pas besoin de forger un miracle; les apôtres avoient droit de prendre des collègues, et déjà ils avoient adopté saint Matthias. Il suffisoit de dire que par une étude profonde des Ecritures, Paul avoit découvert que Jésus étoit le Messie ; qu'en conséquence il s'étoit réuni aux apôtres pour prêcher cette vérité : en supposant un faux miracle, il se seroit exposé à être confondu par les Juifs et méprisé par les païens.

« Il y a, ajoutent les incrédules, des contradictions dans » le récit que saint Paul fait de sa conversion : dans un en- » droit il dit que ses compagnons de voyage entendirent la » voix qui lui parloit; dans un autre, qu'ils ne l'enten- » dirent pas. Il dit, *dans les Actes,* qu'après sa conversion » il retourna de Damas à Jérusalem; et dans *l'Epître aux* » *Galates,* qu'en sortant de Damas il alla en Arabie, et ne » vint à Jérusalem que trois ans après. Dans cette même » Epître il ajoute qu'il n'a vu que Pierre et Jacques, et » dans *les Actes* on lit qu'il a vécu à Jérusalem avec les » apôtres. »

Ces narrations ne se contredisent point. Il est dit[1] que ceux qui accompagnoient saint Paul furent étonnés d'entendre une voix et de ne voir personne. Au chapitre XXII, v. 9, saint Paul dit : Ceux qui étoient avec moi virent une lumière, mais ils n'entendirent point *la voix de celui qui me parloit*. Ils virent une lumière, et entendirent une voix; mais ils n'entendirent ni ce que disoit cette voix, ni qui étoit la personne qui parloit, parce qu'ils étoient à quelque distance de Paul.

Saint Luc[2] après avoir parlé du séjour de saint Paul à Damas, fait mention de son voyage à Jérusalem, mais il ne dit pas que Paul y alla immédiatement en sortant de Damas; il passe sous silence le voyage de l'apôtre en Arabie, mais il ne le contredit pas; c'est dans l'Epître aux Galates[3] que saint Paul nous apprend qu'immédiatement après sa conversion il ne vint point de Damas à Jérusalem, mais qu'il alla en Arabie, qu'il retourna à Damas au bout de trois ans, qu'il vint ensuite à Jérusalem. Supprimer ce qui s'est passé entre ces deux sorties de Damas, ce n'est pas le nier.

L'apôtre ajoute qu'il ne vit point à Jérusalem d'autres apôtres que Pierre et Jacques, frère du Seigneur. Lors donc que saint Luc dit[4] que Paul *fut conduit aux apôtres* par Barnabé, cela ne s'entend que des deux apôtres qui y étoient pour lors.

II. Les succès de saint Paul sont un crime irrémissible aux yeux des incrédules. Dans l'impuissance de contester ses lumières et ses talens, ils ont fait tous leurs efforts pour noircir sa conduite. L'*Histoire critique de Jésus-Christ*, le *Tableau des Saints*, l'*Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul*, le *Dictionnaire philosophique*, *article* Paul; l'*Examen important de milord Bolingbrooke*, les *Questions sur l'Encyclopédie*, *article* Eglise, sont autant de libelles diffamatoires contre l'apôtre des nations. Ces écrivains impies ont puisé leurs traits satiriques et leurs

[1] Act. 9. v. 7 — [2] Act. 9. v. 16. — [3] 1. v. 17. — [4] Act. 9. v. 27.

calomnies dans les auteurs *juifs, manichéens,* dans *Porphyre,* dans *Julien,* dans *Toland,* etc.

« Il a voulu, disent-ils d'abord, être chef de parti; il a » divisé le christianisme en deux sectes. L'intention de Jésus- » Christ et des apôtres n'étoit point de détruire le judaïsme, » mais de le réformer. Aussi les premiers chrétiens joi- » gnirent la pratique des lois de Moïse à la foi en Jésus- » Christ. Il paroît que c'étoit l'intention de Jésus-Christ » même, qui avoit déclaré qu'il étoit venu pour accomplir » la loi, et non pour l'abolir : tous les apôtres l'entendoient » de même. Mais saint Paul ne tarda pas de prêcher une » doctrine différente, il voulut détruire le judaïsme, abolir » les lois de Moïse, et il en est venu à bout. Ses partisans » appelèrent *ébionites* et *nazaréens* ceux qui tenoient en- » core pour le judaïsme. Les autres disciples des premiers » apôtres avoient un évangile différent de celui de saint » Paul; ils le regardoient comme un hérétique et un apostat. » Ils envisageoient Jésus-Christ comme un pur homme, » fils de Jésus et de Marie, à qui l'on ne donnoit le nom de » *Fils de Dieu* qu'à cause de ses vertus; c'est Paul qui l'a » déifié : ainsi le christianisme tel que nous l'avons est la » religion de Paul, et non celle de Jésus-Christ. »

1.° *Il est faux* que l'intention de Jésus-Christ ait été de faire observer les cérémonies de la loi mosaïque par les chrétiens. Jésus-Christ dit[1] à la Samaritaine : *L'heure vient à laquelle on n'adorera plus le Père sur la montagne de Samarie ni à Jérusalem.* Or de l'aveu des Juifs leur culte tenoit essentiellement à Jérusalem. Il décide[2] que *l'homme n'est point souillé par ce qu'il mange;* ainsi il abolit la distinction des viandes. Il dit[3] qu'il est *le maître du sabbat,* et les Juifs ne le lui ont jamais pardonné. Il appelle le sacrement de son corps et de son sang *une nouvelle alliance;* l'ancienne ne devoit donc plus subsister. Jésus-Christ n'a certainement pas contredit les prophètes qui annonçoient la cessation de la loi juive sous le règne du Messie, ni les autres preuves par lesquelles nous avons fait voir que cette loi de-

[1] Joann. 4. v. 21. — [2] Matth. 15. v. 11. — [3] Matth. 12. v. 8.

voit finir. Ce qu'il appeloit le *royaume des cieux*, le *royaume de Dieu*, n'est pas le règne de la loi mosaïque, mais le culte universel du vrai Dieu.

Saint Jean dit[1] que la loi a été donnée par Moïse, que *la grâce et la vérité ont été données par Jésus-Christ*. Saint Pierre, en baptisant Corneille et toute sa maison, ne lui ordonne point de se faire *circoncire*; dans le concile de Jérusalem, il appelle la loi de Moïse *un joug que nous ni nos pères n'avons pu porter*, et il ne veut pas qu'on l'impose aux gentils convertis; saint Jacques opine de même; ce sont eux et *non pas saint Paul*, qui dictent la décision. Saint Pierre[2] loue la sagesse et les écrits de saint Paul, *son très-cher frère*. Saint Barnabé (dans sa lettre, n. 2) enseigne que Jésus-Christ a rendu inutile la loi judaïque. Saint Clément, disciple de saint Pierre[3], et saint Ignace, disciple de saint Jean[4], tiennent la même doctrine. Il n'y a donc aucune opposition entre la doctrine de saint Paul et celle des autres apôtres.

2.° *Il est faux* que le nom de *nazaréens* ou d'*ébionites* ait désigné les disciples des autres apôtres pour les distinguer de ceux de saint Paul. Ce nom désignoit les Juifs opiniâtres qui, malgré *la décision unanime des apôtres*, s'obstinoient à soutenir la nécessité de la loi judaïque pour *tous* ceux qui croyoient en Jésus-Christ. Aucun apôtre n'a enseigné leurs erreurs; aucun n'a regardé comme eux Jésus-Christ comme *un pur homme*, né de Joseph et de Marie. Saint Matthieu a professé aussi clairement que saint Luc la virginité de Marie. Saint Pierre et saint Jean n'ont pas enseigné moins formellement que saint Paul la divinité du Christ. Julien regardoit saint Jean comme auteur de ce dogme.

3.° Comment saint Paul et ses disciples auroient-ils prévalu sur les autres apôtres? Dispersés dans l'Asie-Mineure, dans la Grèce, dans l'Italie, auroient-ils pu avoir quelque autorité sur les chrétiens répandus dans la Judée, dans l'Egypte, dans la Perse, dans l'Arménie et sur les côtes de

[1] Ep. c. 1. v 17. — [2] 2. C. 3. v. 15. — [3] Ad Magnes, n. 8 e' [illegible] — [4] Ad [illegible] n. 6

l'Afrique ? Saint Jean a vécu plus de trente ans après saint Paul; saint Pierre a écrit aux fidèles du Pont, de l'Asie-Mineure et de la Bithynie. Ces apôtres n'ont pas contredit saint Paul sur un seul dogme.

4.° Pendant qu'un incrédule [1] soutient que saint Paul a introduit un christianisme nouveau, un déiste anglois [2] prétend que le parti de saint Paul a eu *le dessous*, que les judaïsans ont prévalu, que ce sont eux qui ont introduit dans l'Eglise l'esprit judaïque, la hiérarchie, les cérémonies superstitieuses, etc. C'est ainsi que s'accordent les incrédules, en reprochant aux apôtres de ne s'être pas accordés.

5.° Saint Paul dit lui-même [3] qu'il a comparé son évangile et sa doctrine avec celle des apôtres qui étoient à Jérusalem de peur d'avoir travaillé en vain ; qu'ils sont convenus avec lui qu'il prêcheroit particulièrement aux gentils pendant qu'eux instruiroient les Juifs. Loin de vouloir *faire secte à part*, il réprimanda les Corinthiens qui disoient : *Je suis disciple de Paul, moi d'Apollo, moi de Céphas, moi de Jésus-Christ. Jésus-Christ est-il donc divisé ? Paul a-t-il été crucifié pour vous? avez-vous été baptisé en son nom*, etc.?

6.° « Mais, disent les incrédules, la conduite de saint » Paul se contredit manifestement. Après avoir prêché » contre la loi de Moïse, après avoir reproché à saint Pierre » qu'il judaïsoit, il judaïse lui-même pour se réconcilier » avec les Juifs; il accomplit le vœu du nazaréat, il fait » circoncire son disciple Timothée qui étoit fils d'un païen ; » tantôt il enseigne que la circoncision ne sert de rien, » tantôt qu'elle est utile si l'on accomplit la loi. Il dit qu'il » a vécu Juif avec les Juifs, pour les gagner à Jésus-Christ, » et il trouve mauvais que saint Pierre fasse de même. Tout » cela ne sauroit s'accorder. »

Saint Paul n'a point prêché contre la loi de Moïse ; il a enseigné qu'elle ne sert de rien *aux gentils convertis ;* qu'ils sont justifiés par la foi en Jésus-Christ ; suivant la décision du concile de Jérusalem. Mais il n'a jamais dit que la loi

[1] Examen critique de la vie et des ouvrages de saint Paul. — [2] Morgan, Moral. philos. — [3] Gal. 2. v. 2 et 9.

fût *inutile aux Juifs.* Au contraire, il dit [1] que la circoncision ne sert de rien aux païens convertis, mais qu'elle est utile *aux Juifs* [2] s'ils observent la loi : y a-t-il là ombre de contradiction ?

La conduite de saint Paul a été de même parfaitement d'accord avec sa doctrine. Né Juif, il a continué de pratiquer les cérémonies juives, surtout à Jérusalem, pour ne point scandaliser ses frères; mais il n'a jamais voulu que l'on y assujettît les païens convertis; il a vécu comme eux, parmi eux, parce qu'il ne devoit plus y avoir de séparation entre les Juifs et les païens, dès que les uns et les autres croyoient en Jésus-Christ.

Voilà ce qu'il vouloit que fît saint Pierre, ou Céphas à Antioche, et il avoit raison. Celui-ci, après avoir fraternisé d'abord avec les gentils convertis, se séparoit d'eux pour ne pas déplaire à quelques Juifs qui arrivoient de Jérusalem [3]. C'étoit, comme le remarque saint Paul, *forcer des gentils à judaïser,* et autoriser les Juifs opiniâtres à mépriser la décision du concile de Jérusalem.

Il fit circoncire son disciple Timothée parce qu'il étoit fils d'une juive, et qu'il devoit travailler à la conversion des Juifs qui n'auroient jamais voulu écouter un prédicateur incirconcis [4]. Cette condescendance pour des *Juifs* qui n'étoient encore ni *chrétiens* ni instruits, ne pouvoit produire à Lystres le même effet que produisoit celle de saint Pierre à Antioche.

Au reste, les apôtres jugeoient que la loi cérémonielle étoit encore nécessaire ou utile aux Juifs non *pour le salut*, puisque les Juifs aussi-bien que les gentils étoient justifiés par la foi en Jésus-Christ; mais *pour la police extérieure,* parce que les lois morales, civiles et cérémonielles étoient intimement liées entre elles dans la république juive. Mais les apôtres avoient appris de Jésus-Christ que cette police seroit bientôt anéantie par la destruction de Jérusalem, du temple et de la république. Il n'y a donc eu ni erreur, ni inconsé-

[1] 1. Cor. 17 v. 19; 1. Timoth. 4. v. 10. — [2] Rom. 2. v. 25. — [3] Gal. 2. v. 12. — [4] Act. 16 v. 3.

quence, ni inconstance dans la conduite des apôtres, et encore moins de division entre eux.

7.° « Une autre inculpation très-grave, c'est que saint » Paul, accusé par les Juifs, se défend par des mensonges. » Frappé par ordre du grand-prêtre, il ne tend point l'autre » joue, suivant le conseil de Jésus-Christ; il outrage même » le pontife en l'appelant *muraille blanchie*. Repris de sa » faute, il s'excusa en disant qu'il ne savoit pas que ce fût » le grand-prêtre. Pouvoit-il l'ignorer? Il ajouta qu'il étoit » accusé, parce qu'il étoit pharisien, et parce qu'il prêchoit » la résurrection des morts, c'étoit une fausseté : il étoit ac- » cusé de prêcher contre la loi. Il n'étoit plus pharisien, » mais chrétien; il trahissoit donc sa religion; il se rendoit » coupable de mauvaise foi, de lâcheté et d'apostasie. »

La justification de saint Paul est fort simple. Le conseil de Jésus-Christ de tendre l'autre joue lorsqu'on est frappé ne doit point avoir lieu en justice ni devant les magistrats; un accusé y est conduit non pour y souffrir violence, mais pour y être condamné ou absout. C'est ce que saint Augustin répondit aux manichéens[1].

Saint Paul pouvoit très-bien ne pas connoître le grand-prêtre. Depuis sa conversion, c'est-à-dire depuis plus de vingt ans, il n'avoit fait que deux voyages à Jérusalem, et il y avoit demeuré très-peu de temps. Pendant cet intervalle, les grands-prêtres avoient changé au moins sept à huit fois. Nous le voyons dans Josèphe[2]. Ils étoient institués et destitués à volonté par les Romains. Ils n'étoient distingués par aucune marque extérieure de dignité hors du temple. Dans le lieu où se tenoit le sanhédrin, il y avoit sans doute une place affectée pour le grand-prêtre; mais il ne s'en trouva point chez le tribun, où se tint le conseil dont il est ici parlé. Le pontife n'étoit donc point distingué dans cette assemblée, ni par ses habits, ni par son rang. Il pouvoit donc aisément être méconnu.

Nous avons dit que ce conseil se tint *chez le tribun*, puisque cet officier y assista; car il n'auroit pu le faire étant

[1] L. 22. contr. Faust. c. 79. — [2] L. 20. c. 8 et l. 17. c. 8.

païen, s'il se fût tenu dans le temple qui étoit le lieu ordinaire des assemblées du sanhédrin.

En se faisant chrétien, saint Paul n'avoit pas cessé d'être *pharisien,* ou de professer les dogmes qui distinguoient les pharisiens des sadducéens. *Il ne mentit* donc pas en disant qu'il étoit pharisien de naissance et de croyance.

Mais, disent ses critiques, il ne s'agissoit pas de cela.

Nous soutenons qu'*il s'en agissoit.* Pour en être convaincu, qu'on lise [1] l'apologie que saint Paul fit de sa croyance et de sa conduite devant Festus; elle est la même que celle qu'il vouloit faire devant le conseil des Juifs, et que le tumulte qui s'éleva dans l'assemblée empêcha d'écouter. En voici la substance : « Je suis né Juif, de la » secte des pharisiens; en cette qualité j'ai toujours cru la » vie future et la résurrection des morts; conséquemment » je crois que Jésus est ressuscité, *parce qu'il m'est ap-* » *paru et m'a parlé sur le chemin de Damas;* qu'il est le » Christ et le Messie, *parce que les prophètes ont prédit* » *que le Messie ressusciteroit;* je prêche ces vérités partout, » parce que je les crois. Au reste, je n'ai péché en rien, » ni contre ma nation ni contre la loi de Moïse. » Cette apologie est-elle équivoque ou hors de propos?

8.° Les ennemis du christianisme attribuent à saint Paul un caractère orgueilleux, altier, emporté, turbulent. « Il se » vante, disent-ils, de ses travaux, de ses succès, de la » prééminence de son apostolat. Il ne peut point souffrir de » contradictions; il livre à Satan ceux qui lui résistent; il » menace, il tonne, il déclare qu'il ne fera grâce ni à ceux » qui ont péché, *ni aux autres.* Il emploie même la vio- » lence; s'il rendit aveugle le magicien Élymas, ce fut sans » doute à force de coups. Il parle continuellement du droit » qu'il a de vivre de l'évangile, d'exiger des fidèles sa sub- » sistance, etc.; aussi ne fit-il que rebuter les Juifs; il » causa du tumulte dans plusieurs villes, et s'attira de » mauvais traitemens par son imprudence. »

Saint Paul, contredit par de *faux* apôtres qui vouloient

[1] Act. 24 et 26.

décrier sa doctrine et déprimoient son apostolat, étoit forcé de prouver l'authenticité de sa mission; il n'alléguoit pour preuves que des faits dont l'Asie-Mineure, la Grèce, la Macédoine étoient témoins. *Ce n'est pas moi,* dit-il[1], *qui ai fait tout cela, mais la grâce de Dieu qui est en moi.... Je suis le dernier*[2] *des apôtres, indigne de porter ce nom, puisque j'ai persécuté l'Eglise de Dieu.* Lorsqu'il se préfère aux *grands apôtres,* aux apôtres par excellence, il désigne clairement ceux qu'il entend par là : *Ce sont,* dit-il[3], *de faux apôtres, des ouvriers artificieux, qui prennent le masque d'apôtre de Jésus-Christ, comme Satan prend la figure d'un ange de lumière.* Après avoir cité ses travaux pour rendre son apostolat respectable, il fait aussi mention de ses tentations et de ses foiblesses, pour montrer qu'il ne veut tirer aucune vanité des grâces que Dieu lui a faites[4]

Livrer un pécheur à Satan, c'est le retrancher de la société des fidèles, et saint Paul déclare[5] que c'est pour faire mourir en lui la chair, afin de sauver son âme. Il craint de trouver parmi les Corinthiens des disputes et des séditions, et des hommes qui n'ont point fait pénitence de leur impudicité; il déclare qu'il ne fera grâce ni aux uns ni aux autres, c'est-à-dire ni aux séditieux, ni aux impénitens; mais cela ne signifie nullement qu'il ne veut faire grâce ni aux coupables, ni aux pénitens.

Lorsque saint Paul frappa d'aveuglement le magicien Elymas *par une parole* à Paphos, le proconsul Sergius Paulus se seroit-il converti à la vue de ce miracle, si l'apôtre eût rendu aveugle cet homme *à force de coups?* ce magistrat l'eût-il souffert?

En soutenant qu'un ministre de l'Evangile doit recevoir des fidèles du moins la nourriture et le nécessaire, l'apôtre déclare qu'il n'a jamais usé de ce droit, qu'il a travaillé de ses mains, afin de n'être à charge à personne; il reproche même aux Corinthiens[6] leur facilité à se laisser dépouiller et duper par de faux apôtres.

[1] Cor. 15. v. 10 — [2] Ibid. v. 9. — [3] 2. Cor. 11. v. 23. — [4] Ibid. c. 11 et 12. — [5] 1. Cor. 12 v. 21. 1. Tim. 1. v. 20. — [6] Ibid.

Il a rebuté les Juifs. Mais comment? en travaillant à la conversion des gentils. Les Juifs vouloient que toutes les grâces de Dieu fussent *pour eux seuls.* Saint Paul les a condamnés hautement dans son Epître aux Romains; les incrédules eux-mêmes leur ont reproché cet injuste préjugé, et cependant ils font un crime à saint Paul d'avoir voulu les en corriger.

Chez un peuple léger, curieux, disputeur, tel que les Grecs, il a été impossible d'établir sans bruit et sans contestation l'Evangile : ce caractère des Grecs avoit brouillé anciennement les écoles de leurs philosophes. Sous le christianisme il enfanta les hérésies; mais ce n'est la faute ni de saint Paul ni des autres apôtres.

III. Les miracles de saint Paul ont été trop publics, trop évidens et trop multipliés pour que l'on puisse y soupçonner de l'illusion ou de la fourberie. Il ne les a point opérés en faveur de gens prévenus, ni en présence de témoins disposés à se laisser tromper : c'étoient des Juifs ou des païens qu'il falloit convertir ; ni sous la protection d'un parti déjà puissant et déterminé à favoriser l'imposture, circonstances nécessaires pour faire accréditer de faux miracles. Un magicien rendu subitement aveugle en présence d'un proconsul romain qui se convertit; un jeune homme qui étoit tombé du faîte d'une maison, ressuscité à Troade ; un boiteux de naissance, guéri à Lystres, à la vue de tout un peuple qui prend Paul pour un dieu; un nombre de prisonniers dont les chaînes se brisent à Philippes, sans qu'aucun soit tenté de s'enfuir ; des malades guéris à Ephèse par le seul attouchement des suaires de l'apôtre; il n'est point blessé par la morsure d'une vipère, et il guérit tous les malades qui lui sont présentés dans l'île de Malte ou de *Mélite,* etc. ; dans tout cela, il n'y a ni préparatifs, ni collusion avec personne, et la force de l'imagination ne produit pas de tels effets.

Qu'ont opposé à tout cela les incrédules, et en particulier l'auteur de l'Examen critique de la vie de saint Paul? rien de positif, mais un simple préjugé : « Si ces miracles » avoient été réels, disent-ils, Paul auroit sûrement con-

» verti l'univers entier; cependant on ne voit pas que les » Juifs y aient cru, ni que les païens en aient été fort tou- » chés : souvent ces prétendus miracles n'ont abouti qu'à » exciter des tumultes, des séditions, à faire emprisonner, » fustiger ou chasser le thaumaturge. »

Ce préjugé pourroit peut-être faire quelque impression, si les incrédules ne nous en donnoient eux-mêmes la raison. Ils ont déclaré, au moins la plupart, que *quand ils verroient des miracles ils ne croiroient pas*[1], sous prétexte qu'ils sont plus sûrs de leur jugement que de leurs yeux. Seroit-il étonnant qu'il se soit trouvé parmi les Juifs et parmi les païens des opiniâtres qui aient pensé comme eux?

Nous avons déjà observé qu'autre chose est de croire la réalité d'un miracle, et autre chose de renoncer aux erreurs, aux pratiques, aux habitudes dans lesquelles on a été nourri dès l'enfance. Les Juifs croyoient qu'un faux prophète pouvoit faire des miracles, et les païens étoient persuadés que les magiciens en opéroient.

Au reste, il est faux que ceux de saint Paul n'aient pas opéré une infinité de conversions. Saint Luc, qui les rapporte et qui en avoit été témoin oculaire, n'auroit trouvé croyance nulle part, s'il avoit débité des miracles faux ou douteux. Cet historien nous instruit des effets qu'ils ont opérés, des églises que saint Paul a fondées dans les villes mêmes où il avoit trouvé de la résistance. Les épîtres que saint Paul a écrites à ces églises nombreuses sont une preuve démonstrative des merveilles qu'il avoit opérées parmi eux, comme nous l'avons déjà dit.

IV. Enfin les incrédules n'ont rien négligé pour défigurer les écrits de saint Paul, saint Pierre avoit déjà observé[2] qu'il y a dans les écrits de cet apôtre des choses difficiles à entendre; il se plaignoit que des hommes ignorans et légers en abusoient comme des autres Ecritures. Il en est de même de nos jours; la plupart de ceux qui les censurent ne les ont jamais lues, et peu sont en état de les comprendre. C'est un style mêlé d'hébraïsmes et d'hellénismes, mais qui

[1] Voy. notre note XVI sur l'Exode. — [2] Petr. c. 3, v. 16.

étoit très-bien entendu par ceux à qui saint Paul écrivoit. Nous laissons aux théologiens et aux commentateurs l'explication de tant de passages de saint Paul, dont on a abusé. Nous nous bornerons à éclaircir ceux que les incrédules nous ont objectés, et ce sera le sujet de nos dernières notes.

NOTE V.

Sur le verset 29 du chapitre vingt-deuxième des Actes des apôtres.

L'AUTEUR de l'*Examen important*, imprimé sous le nom de milord Bolingbrooke, s'exprime ainsi sur ce verset :

« Quel est donc ce Paul qui fait encore tant de bruit, » et qui est cité tous les jours à tort et à travers? Il dit » qu'il étoit citoyen romain ; j'ose affirmer qu'il ment impu- » demment : aucun Juif ne fut citoyen romain que sous Dé- » cius et les Philippes. S'il étoit de Tharsis [1], Tharsis ne » fut colonie romaine, cité romaine, que plus de cent ans » après Paul ; s'il étoit de Giscale, comme le dit Jérôme, » ce village étoit en Galilée, et jamais les Galiléens n'eu- » rent assurément l'honneur d'être citoyens romains. »

Il est prouvé par les monumens les plus certains, par plusieurs décrets des villes et des proconsuls, qu'il y avoit des Juifs qui étoient déjà *citoyens romains* du temps de César.

On lit dans Josèphe [2] : *Lucius Lentulus, consul,* a dit : J'ai exempté les Juifs *citoyens romains*, qui demeurent à Ephèse, et qui y pratiquent leur religion, de servir dans les troupes, à cause de leur loi.

On lit un décret de ceux de Délos, conçu en ces termes : « Sous l'archontat de Boïotus, le vingtième du mois de » thargélion, rescrit des préteurs :

» Lorsque Marcus Pison, député, demeuroit dans notre » ville, et qu'il étoit chargé de faire des levées de soldats, » il nous assembla avec plusieurs autres citoyens, pour nous » ordonner que s'il y avoit quelques Juifs qui fussent

[1] Pag. 75. — [2] Ant. jud. l. 14. c. 10.

» *citoyens romains*, on ne les inquiétât point à cause de la » milice. »

« Lucius Antonius[1], fils de Marc, proquesteur et propré- » teur, aux magistrats de Sardes, au sénat et au peuple, » salut : Les Juifs *nos citoyens* me sont venus trouver et » m'ont exposé, etc..... J'ai cru devoir les maintenir dans » ces priviléges. »

« Marcus Publius, fils de Spurius; Marcus, fils de Mar- » cus; et Lucius, fils de Publius, ont dit : Nous avons été » trouver le proconsul Lentulus, pour l'instruire de ce que » Dosithée d'Alexandrie, fils de Cléopatride, demande » qu'il lui plaise d'exempter, à cause de leur religion, les » Juifs *citoyens romains*, qui observent les cérémonies » prescrites par leur loi, et il le leur a accordé, etc. »

Non-seulement il y eut des Juifs à qui les Romains donnèrent le droit *de cité*, il y en eut encore qu'ils placèrent dans le second ordre de l'état, et qu'ils créèrent *chevaliers*[2].

Alexandre le Grand avoit déjà accordé aux Juifs le droit *de cité* à Alexandrie. Enfin ils jouissoient de ce droit à Rome même, sous Auguste[3].

[1] Josephe, ibid. — [2] Josèphe, de Bell. jud. l. 2. c. 25. — [3] Voyez Philon, dans sa legation a Caïus, pag. 785.

ÉPITRES DE SAINT PAUL.

NOTE I.

Sur les versets 18 et suivans du premier chapitre de l'Epître aux Romains.

« Les incrédules modernes prétendent que saint Paul a » condamné les anciens philosophes avec trop de rigueur. » Nous convenons que l'arrêt qu'il a prononcé contre eux est très-sévère.

« Du haut du ciel, dit-il, la colère de Dieu éclate contre » l'impiété et l'injustice de tous ceux qui retiennent injuste- » ment la vérité divine; car ce qui peut être connu de la » divinité leur a été manifesté, et c'est Dieu qui le leur a » fait connoître. En effet, depuis la création du monde, les » attributs invisibles de Dieu, sa puissance éternelle, sa » providence sont devenus sensibles par ses ouvrages, de » manière que l'on doit juger inexcusables tous ceux qui, » ayant connu Dieu, ne lui ont point rendu de culte ni d'ac- » tions de grâces, mais se sont livrés à de vaines pensées et » aux ténèbres de leur cœur. En se donnant pour sages, ils » sont devenus insensés, ils ont transformé la majesté d'un » Dieu incorruptible en statues et en images d'hommes » mortels et de vils animaux; c'est pour cela que Dieu les » a livrés aux désirs de leur cœur, à des passions impures » par lesquelles ils ont déshonoré leur propre chair.... Ils » ont été remplis de malignité, de jalousie; querelleurs.... » trompeurs...... superbes..... altiers..... sans prudence, » sans modération, sans affection, sans foi, sans miséri- » corde, etc. »

Il nous seroit aisé de montrer, par le témoignage même des *auteurs profanes,* que ce tableau est très-fidèle. Les philosophes ont été assez éclairés pour connoître Dieu par l'inspection des ouvrages de la nature; mais ils ont défiguré les attributs de la Divinité, en supposant, contre toute évidence, que Dieu ne se mêle point des choses de ce monde;

qu'il en a laissé le soin à des esprits inférieurs ; que c'est à eux, non à lui, que le culte doit s'adresser : premier crime.

Les philosophes n'ont point fait connoître Dieu au peuple; ils ont même confirmé l'erreur publique par leur suffrage : second crime.

Le déréglement de leurs mœurs est incontestable ; Cicéron, Quintilien, Lucien, Aulu-Gelle, etc., en sont témoins. Où est donc l'*injustice de la censure* de saint Paul ?

« Mais cet apôtre, disent les philosophes modernes, a décrié *la philosophie* même : il la nomme *la sagesse de ce monde,* et il prétend que Dieu l'a réprouvée. »

Ce que saint Paul appelle *la sagesse de ce monde* n'est point la *vraie philosophie,* mais l'abus que les philosophes en ont fait. Puisqu'il dit que l'étude de la nature fait connoître les attributs de Dieu, il ne la condamne donc pas, et puisqu'il traite les philosophes d'*insensés,* il ne les auroit pas blâmés, s'ils avoient été véritablement *sages*. Mais il les voyoit déjà fermer les yeux à la vérité de l'Évangile, et s'élever contre elle : troisième crime.

Dès l'origine du christianisme, les philosophes furent partagés sur son sujet comme sur tous les autres. Les uns, frappés de sa divinité, des vertus qu'il faisoit pratiquer, des prodiges sur lesquels il étoit fondé, l'embrassèrent sincèrement, et en devinrent zélés défenseurs : tels furent saint Justin, Tatien, Hermias, Athénagore, saint Théophile d'Antioche, Quadratus, Aristide, Méliton de Sardes, Apollinaire d'Hiéraples, Miltiade, Apollonius, sénateur romain; Panthænus, saint Clément d'Alexandrie, etc.

D'autres, moins sincères et moins courageux, ne se convertirent qu'à moitié. Ils reconnurent l'excellence du christianisme, mais ils voulurent l'entendre à leur manière, et le faire cadrer avec leurs opinions philosophiques. Ils enfantèrent ainsi les premières hérésies. Tels furent Cérinthe, Ménandre, Saturnin, Marcion, Basilides, etc.

Un bon nombre encore plus pervers, préférèrent les erreurs et la corruption du paganisme aux lumières de la ré-

vélation ; ils s'en déclarèrent les ennemis, l'attaquèrent non-seulement par leurs écrits, comme Celse, Lucien, Porphyre, Julien, Hiéroclès, mais de plus ils enflammèrent la haine des persécuteurs.

D'autres enfin employèrent l'astuce et la perfidie pour nuire plus efficacement au christianisme; ils rapprochèrent leurs dogmes des nôtres; ils rectifièrent une partie de leurs opinions; ils épurèrent leur paganisme, et prétendirent l'accorder avec la doctrine de Jésus-Christ. Tel fut l'artifice de la secte des éclectiques, ou nouveaux platoniciens. D'après ce simple exposé, nous demandons si saint Paul a eu tort de condamner les anciens philosophes.

Quant aux philosophes modernes, ils sont certainement plus coupables que les anciens prétendus sages de l'Orient et de la Grèce. Non-seulement ils ont pu connoître Dieu par la lumière naturelle qui a fait de grands progrès dans ces derniers siècles, mais ils ont été éclairés dès leur enfance par la révélation; ils ont volontairement fermé les yeux à tout ce qui pouvoit les éclairer. Autrefois ceux qui ne croyoient point de Dieu respectoient du moins la religion publique; les athées modernes voudroient bannir de l'univers la notion de Dieu même. Combien, parmi les philosophes de nos jours, qui n'ont pas rougi de donner aux religions les plus fausses la préférence sur le christianisme ! Nous leur avons vu faire successivement (Observat. prélimin.) l'apologie de la religion de Zoroastre, de celle des Indiens, du mahométisme, etc. Ils avoient avoué, lorsqu'ils se donnoient pour *déistes*, que le christianisme étoit la plus sainte et la meilleure de toutes les religions; depuis qu'ils sont devenus *athées*, ils ont soutenu que c'est la plus mauvaise. Après avoir fait semblant de rendre hommage à la sagesse, aux vertus, aux bienfaits de Jésus-Christ, ils ont fini par vomir contre lui des torrens de blasphèmes.

Dieu, dit saint Paul, *a livré les anciens philosophes en punition de leur infidelité à des passions impures et honteuses.* Ce sont encore ces mêmes passions qui multiplient parmi nous le nombre des incrédules. C'est au milieu du

luxe, des plaisirs, de la corruption des grandes villes, que la philosophie et l'incrédulité à sa suite se sont montrées plus à découvert. La plupart de ces sages du siècle ont souillé leur plume par des écrits si licencieux qu'ils sont capables d'étouffer toute honte chez les hommes déréglés.

Selon l'Apôtre, *les philosophes d'autrefois ont été pleins de jalousie et de malignité, trompeurs*, etc. Ceux de nos jours n'ont pas cessé de déclamer contre les biens, les honneurs, les priviléges accordés au clergé, jusqu'à ce qu'ils soient venus à bout de le supplanter. Ils continuent de le noircir par des invectives, des railleries sanglantes, des calomnies de toute espèce. Y en a-t-il un seul parmi eux qui se fasse scrupule de mentir et de tromper, pour étayer ses systèmes? Tous moyens leur paroissent légitimes : fausses histoires, livres supposés, citations de passages tronqués ou altérés, traductions infidèles, témoignages d'auteurs justement décriés, calomnies cent fois réfutées, etc.

Quel a été le vice général de tous ces philosophes anciens et modernes? Saint Paul l'a indiqué, *l'orgueil*. Ce sont des hommes *superbes* et *vains*, enflés de leur prétendu mérite. Ils se donnent pour *illuminateurs, maîtres, bienfaiteurs, réformateurs des nations*, et ils n'en sont réellement que le fléau et l'opprobre. Ils croient se signaler en affrontant le Ciel, échapper à l'obscurité et se donner du relief en foulant aux pieds ce que l'univers a révéré jusqu'à eux; ils ont osé dire que la religion est le partage des âmes *crédules* et *serviles*. Mais tant de vrais savans, de profonds génies, d'hommes éminens par la supériorité de leurs lumières, les Origène, les Ambroise, les Augustin, les Léon, les Grégoire, les Basile, les Chrysostôme, etc., parmi les anciens; et parmi les modernes, les Bacon, les Descartes, les Leibnitz, les Newton, les Pascal, les Bossuet, etc., éclipseront toujours ces pygmées ridicules, ces frondeurs et ces conjurés qui, dans leur impuissante fureur, lancent de la poussière contre la religion, et qui d'un ton triomphant viennent nous répéter les plaisanteries impies ou impures de Voltaire et les sophismes de Bayle.

Nous finirons ces parallèles par une réflexion de d'Alembert [1] : « La liste des grands hommes, dit cet auteur qui ne » doit pas être suspect à nos philosophes, la liste des grands » hommes qui ont regardé la religion comme l'ouvrage de » Dieu est bien capable d'ébranler, même avant l'examen » les meilleurs esprits ; elle est au moins suffisante pour im- » poser silence à une foule de conjurés, ennemis impuissans » de quelques vérités nécessaires aux hommes, que Pascal » a défendues, que Newton croyoit, et que Descartes a res- » pectées. »

NOTE II.

Sur quelques passages des chapitres VII et IX de l'Epître de saint Paul aux Romains, etc.

« La doctrine de saint Paul, disent les incrédules, se » contredit : il dit [2] qu'il y a en lui l'homme spirituel et » l'homme charnel ; l'homme juste et l'homme de péché : et » il dit ailleurs [3] qu'il est délivré de la loi du péché, etc. » Tantôt il enseigne que l'homme est justifié par les œuvres, » et tantôt qu'il l'est par la foi sans les œuvres. Il assure » que Dieu veut sauver tous les hommes, et en même temps » il affirme que ceux qui n'ont point été choisis ont été » aveuglés ; que Dieu fait miséricorde à qui il veut, et en- » durcit qui il lui plaît. »

Il est vrai que si l'on s'en tient à l'écorce des termes, sans en rechercher le vrai sens, il sembleroit que la doctrine de saint Paul se contredit. Mais on voit évidemment le contraire quand on cherche sincèrement la vérité. Saint Paul enseigne que par nature, par naissance, en qualité *d'enfant d'Adam*, il est *homme de péché, sous la loi du péché*, sous le joug d'une concupiscence impérieuse qui l'entraîne *au péché* ; mais que par la grâce du Rédempteur il est *affranchi* de cette loi du péché ; que Jésus-Christ vit en lui ; qu'il en est de même de tous ceux qui ont été baptisés et régénérés en

[1] Tom 3, p. 39. — [2] Rom 7. — [3] Gal. 2.

Jésus-Christ, et qui ne vivent plus selon la chair, etc[1]. Il n'y a là aucune contradiction.

Saint Paul dit[2] que ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ceux qui l'accomplissent. Or il est question dans ce passage *de la loi morale*, puisque l'apôtre parle des gentils qui la connoissent naturellement, et qui en ont les préceptes gravés dans leur cœur. Au contraire il dit[3] : Nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres *de la loi*. Mais ici il entend *la loi cérémonielle* des Juifs, puisqu'il parle de la justification d'Abraham, qui a précédé de long-temps la publication de la loi cérémonielle. Il est évident que l'apôtre par *la foi d'Abraham*[4] entend non-seulement la croyance de ce patriarche, mais sa confiance aux promesses de Dieu et sa fidélité à exécuter les ordres de Dieu; fidélité qui emporte nécessairement l'obéissance à *la loi morale*, par conséquent *les œuvres*. Rien de plus suivi que cette doctrine.

Non-seulement saint Paul dit[5] *que Dieu veut* que *tous les hommes soient sauvés*, mais il le prouve, parce que Jésus-Christ s'est livré pour la rédemption *de tous*; et c'est pour cela qu'il veut qu'on prie *pour tous* sans exception. Le mystère de la prédestination n'est point contraire à cette vérité. Voyez-en les preuves dans notre note XLIV sur la Genèse.

Quand l'apôtre ajoute[6] que quelques Juifs ont été *élus*, que d'autres ont été *aveuglés*[7], il entend qu'ils se sont aveuglés eux-mêmes, puisqu'il dit[8] que s'ils ne persévèrent pas dans l'incrédulité, ils seront *entés* de nouveau sur l'arbre qui les a portés; et il ajoute[9] que Dieu a laissé d'abord les gentils, aussi-bien que les Juifs dans l'incrédulité, afin d'avoir pitié de *tous*. Dieu ne veut donc ni les aveugler, ni les endurcir, ni les réprouver.

[1] Rom. 7. v. 24 et 25, 8. v. 1 et 2. — [2] Rom 2 v. 13. — [3] C. 3. v. 28 — [4] C. 4. — [5] 1 Tim. 2 v. 4. — [6] Rom. 9. v. 18. — [7] C. 11. v 7. — [8] V. 23. — [9] V. 32.

NOTE III.

Sur le verset 21 du chapitre premier de la première Epître de saint Paul aux Corinthiens.

SAINT Paul dit aux fidèles : *Comme le monde n'avoit point connu la sagesse divine par la philosophie, il a plu à Dieu de sauver les croyans par la folie de la prédication.* De ce passage et de quelques autres semblables, les incrédules anciens et modernes ont pris occasion de dire que saint Paul a condamné la sagesse et la raison pour canoniser l'enthousiasme et la *folie*.

Les philosophes païens, avec toutes leurs lumières, n'avoient pas su voir dans la structure et la marche de l'univers un Dieu créateur, attentif à régler son ouvrage, et à régler le cours de tous les événemens. Les uns avoient attribué tout au hasard, les autres au destin. Tous avoient divinisé les parties du monde, les supposoient animées par des intelligences, et leur adressoient le culte qui n'étoit dû qu'au souverain Etre. Non contens d'autoriser l'idolâtrie et tous les abus dont elle étoit accompagnée, ils s'opposèrent, comme nous l'avons déjà observé [1], à la prédication de l'Evangile qui annonçoit un seul Dieu. Leur prétendue *sagesse* n'avoit donc servi qu'à les égarer.

Dieu, pour confondre ces *faux sages*, fait annoncer le mystère d'un Dieu fait homme et crucifié pour la rédemption du monde : cette doctrine leur parut *une folie*, mais cette prétendue *folie* a éclairé et converti le monde : plusieurs philosophes même l'ont embrassée, et en sont devenus les défenseurs. De là saint Paul conclut que ce qui vient de Dieu, et paroît d'abord une *folie*, est dans le fond *plus sage* que tous les raisonnemens des hommes. Les égaremens des philosophes modernes justifient cette conséquence.

[1] Note I sur les Epîtres de saint Paul.

NOTE IV.

Sur le verset 6 du chapitre cinquième de la première Epître de saint Paul aux Corinthiens.

» Saint Paul assure qu'un peu de levain corrompt toute » la masse. Quelle ignorance ! dit un incrédule. Loin de » corrompre la pâte, le levain la bonifie ; il donne au pain » un goût et une saveur qui en augmentent la qualité, etc. »

L'original, soit le texte grec, ne parle point de corruption. Le voici : *Un peu de levain fait lever toute la pâte.* Les versions syriaque, arabe, éthiopienne sont conformes au grec.

La Vulgate ne mérite pas pour cela la censure des incrédules. Saint Jérôme, en appelant *corruption* l'altération que le levain cause dans la pâte, s'est exprimé de la même façon que Plutarque. Cet auteur [1] dit : « Pourquoi n'est-il » pas permis aux prêtres de Jupiter de toucher du levain ? » c'est parce que le levain se forme de corruption, et qu'é- » tant mêlé avec la pâte, il la *corrompt ;* car la fermenta- » tion et la putréfaction sont entièrement semblables. »

NOTE V.

Sur divers textes de saint Paul : verset 1 du chapitre troisième de l'Epître aux Philippiens ; verset 19 du chapitre cinquième de l'Epître aux Ephésiens ; verset 16 du chapitre troisième de celle aux Colossiens, etc.

Un des reproches les plus communs que les incrédules font au christianisme, est « que ses dogmes, sa morale, ses » pratiques semblent faites pour nous attrister, pour nous » interdire toute espèce de joie et de plaisirs ; que la piété » ou la dévotion n'est dans le fond qu'un accès de mélancolie ; » qu'un chrétien régulier et fervent doit être le plus mal- » heureux des hommes. »

Rien n'est plus opposé au langage de l'Ecriture que cette injuste prévention. Elle exhorte continuellement par la

[1] Traité des questions romaines, quest 109.

bouche du roi prophète les adorateurs du vrai Dieu à se réjouir, à se livrer aux plus doux transports de la joie; elle invite tous les hommes *à goûter et à éprouver combien le Seigneur est doux.* Saint Paul exhorte de même les fidèles à se réjouir dans le Seigneur, comme on peut s'en convaincre en consultant les textes que nous expliquons. Il dit, il est vrai [1], que le royaume de Dieu en ce monde ne consiste point dans les *voluptés sensuelles;* mais on trouve le bonheur dans *la joie et la paix du Saint-Esprit.* Il proteste [2] qu'au milieu des travaux et des peines de l'apostolat il est comblé et transporté de joie.

Les serviteurs de Dieu, dans tous les siècles, ont répété la même chose. Ceux qui s'étoient livrés d'abord aux plaisirs du siècle ont attesté, après leur conversion, qu'ils jouissoient d'un sort plus heureux, qu'ils goûtoient une joie plus douce et plus pure que lorsqu'ils contentoient leurs passions déréglées.

Les dogmes fondamentaux du christianisme ne sont certainement pas destinés à nous effrayer et à nous attrister, mais à nous réjouir. Est-il rien de plus consolant qu'un Dieu ait donné son Fils unique pour nous sauver; que nous ayons pour juge un Dieu qui a voulu être notre frère, afin d'être miséricordieux [3]; que les souffrances auxquelles la nature humaine a été condamnée puissent devenir pour nous le principe d'une éternité de bonheur et de félicité?

Il est vrai que, pour établir le christianisme, il a fallu que les apôtres et les premiers chrétiens aient été exposés aux plus rudes épreuves, même à perdre la vie dans les tourmens: ce sont là les sujets de *tristesse* et de *larmes* que Jésus-Christ leur avoit annoncés; mais il leur avoit prédit en même temps [4] que leur *tristesse* seroit changée en *joie.*

Un philosophe païen, qui n'étoit ni enthousiaste, ni insensé, ni un esprit foible, Plutarque (contre les épicuriens) s'est attaché à prouver que l'on ne peut pas vivre heureux en suivant la doctrine d'Epicure; qu'il y a *de la folie* à se

[1] Rom. 14. v. 7. — [2] 2. Cor 8 v 4 — [3] Hebr. 2. v. 17. — [4] Joann. 16 v 20

priver des consolations que donne la religion, soit pendant la vie, soit après la mort, etc.

Saint Paul, disent enfin les impies, enseigne « que Dieu » *veut que tous les hommes soient sauvés*[1] *et arrivent à la* » *connoissance de la vérité*. Cependant Dieu ne donne aucun » moyen de salut au plus grand nombre des hommes, comme, » par exemple, aux païens qu'il laisse dans les ténèbres de l'i- » dolâtrie, aux enfans qu'il laisse mourir sans baptême, etc. »

Saint Paul dit que Dieu veut sauver tous les hommes *sans en excepter un seul*. Mais il ne nous dit pas *comment* il veut les sauver et quels sont les moyens de salut par lesquels il veut les sauver, suivant les différentes circonstances où ils peuvent se trouver. Nous devons croire fermement ce qu'il nous dit, et ne pas rechercher curieusement ce qu'il ne nous dit pas. Nous connoissons les moyens de salut qu'il nous a donnés ; ainsi nous ne pouvons douter qu'il ne veuille sincèrement notre salut ; c'en est assez pour animer notre confiance. Nous ne connoissons pas tous les moyens de salut prochains ou éloignés qu'il donne aux païens qu'il laisse dans l'idolâtrie, ni aux enfans qu'il laisse mourir sans baptême. C'est ce qui doit exercer notre foi ; mais notre ignorance à l'égard des moyens de salut qu'il donne ou qu'il refuse à ces païens ou à ces enfans, ne doit pas nous empêcher de croire *que Dieu veut les sauver,* parce qu'une vérité qui nous est clairement connue ne peut jamais être détruite par un objet qui nous est totalement inconnu. C'est le raisonnement du P. Griffet[2]. Voyez les notes XXI et XLIV sur la Genèse.

Nous terminons ici nos notes et nos réponses aux difficultés des impies contre la sainte Bible. Nous ne prétendons pas avoir réfuté toutes les objections que les incrédules de nos jours ont puisées dans les anciens écrivains juifs ou païens, ennemis du christianisme, ou qu'ils ont imaginées de nouveau contre les saints Livres ; mais nous croyons avoir répondu à toutes celles qui pouvoient faire quelque impression. Quant aux objections minutieuses, dont l'absurdité paroît aux yeux de tout le monde aussitôt qu'on les présente, nous

[1] I. Tim. 2. 4. — [2] Ann. chrét. décemb. pag. 154.

avons cru devoir en épargner à nos lecteurs l'inutile et ennuyeuse discussion. Nous avons surtout jugé indigne de la cause sacrée que nous nous sommes efforcés de défendre, de repousser les railleries et les injures dont les ennemis de la religion ont si souvent assaisonné leurs blasphèmes. Nous nous sommes bornés à les mépriser et à les laisser tomber dans le souverain mépris qu'elles méritent.

Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua. Ps. 118. v. 85.

FIN.

TABLE
GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

TABLE

GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE

DES MATIERES.

---

nota. Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes, la page.

A

B

C

D

E

G

H

I

L

M

N

O

P

R

S

T

X

Y

Z

FIN DE LA TABLE.



